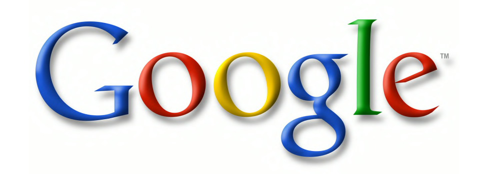


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

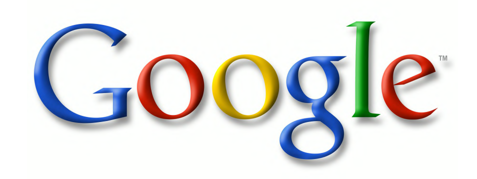
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

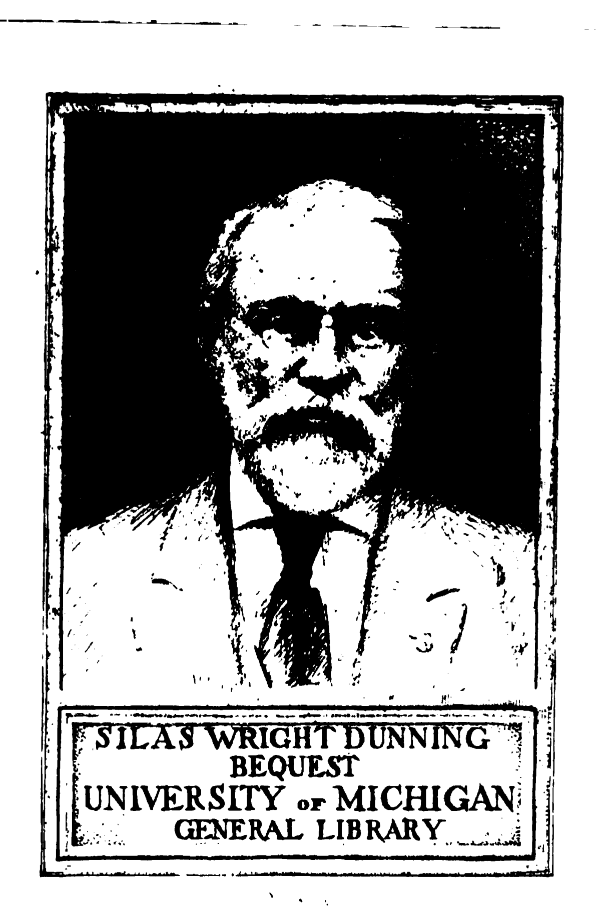
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
162
.A419

7

ACADÉMIE D'AIX

73me SÉANCE PUBLIQUE

10 Juin 1893.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

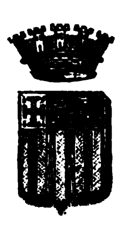
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE

GARCIN ET DIDIER, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

RUE MANUEL, 20

1893





SÉANCE PUBLIQUE

DE

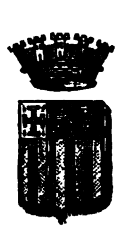
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX

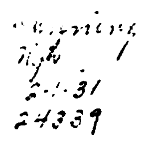


AIX-EN-PROVENCE

GARCIN ET DIDIER, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

RUE MANUEL, 20

1893



ACADÉMIE D'AIX

73me SÉANCE PUBLIQUE

Le Samedi 10 Juin 1893, la soixante-treizième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures précises, dans la grande salle de l'Université, à la Faculté de Droit.

M. le maire, MM. les vicaires généraux, une foule élégante de dames, des membres du clergé, de l'Université, de la magistrature et du barreau, de nombreux lettrés, les lauréats des prix de vertu, assistaient à cette réunion solennelle.

M. Soubrat, président de l'Académie, a ouvert la séance et, sous ce titre : *Un Monument à Vauvenargues*, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je viens vous parler aujourd'hui d'un écrivain, d'un moraliste que le monde lettré regarde, avec raison, comme une des gloires de la France, mais qui est avant tout une gloire provençale, la plus pure, la moins discutée, la plus impérissable, comme toutes celles que fondent la science et les lettres. Au génie naturel qu'il tenait de Dieu, il unis-

sait le prestige d'un ferme caractère, toujours supérieur à sa fortune, et que le malheur, la souffrance et les tourments de la plus profonde détresse ne purent abattre. Sa riche nature ne cessa de répandre au dehors, dans ses écrits comme dans ses relations, les effusions d'une bonté inaltérable, le rayonnement d'une âme exquise en sa douceur et sa noble fierté, et de ce je ne sais quoi qui séduit plus encore que la supériorité de l'esprit, l'aménité, la grâce en toutes choses, une dignité simple et charmante, une gravité sereine et sans apprêt. Moraliste, à coup sûr, plutôt que philosophe, mais moraliste sincère et vrai, dont les *discours* et les *maximes*, expression éloquente ou suave de ses pensées les plus intimes et de son grand cœur, présentent à nos yeux ce rare mérite, d'avoir trouvé dans toutes les phases de sa trop courte existence, dans les vertus, dans les nobles élans de sa première jeunesse, comme dans les dernières luttes qu'il eut à soutenir contre une implacable adversité, un fidèle et touchant commentaire ! Vous avez nommé Vauvenargues.

Ce n'est pas, Messieurs, que je me propose d'étudier ici en détail son œuvre philosophique et littéraire. D'éminents écrivains l'ont déjà fait, avec un talent et une supériorité bien propres à décourager même de plus habiles que moi. Mais ne puis-je prétendre, afin de mieux atteindre le but que je poursuis et de justifier l'objet de ce discours, à rappeler au moins les traits principaux de sa vie, de son caractère et de sa doctrine, si l'on peut donner ce nom à ces premiers essais d'un génie qui tenait tout de la nature, bien plus que de l'éducation et des connaissances acquises, à ces fragments admirables sur divers sujets de morale et les qualités de l'esprit humain, que la mort ne lui permit ni d'achever, ni de coor-

donner ? Qu'il me soit permis de le tenter. Si j'ose aborder une pareille tâche, je ne le ferai, on peut le croire, qu'avec une grande défiance de moi-même. J'espère toutefois être soutenu par la sympathie que doit éveiller dans tous les cœurs, ici surtout et dans un auditoire tel que celui qui m'écoute, l'orateur, quel qu'il soit, qui parle de Vauvenargues, c'est-à-dire du plus aimable des moralistes, de l'un des plus fins et des plus profonds observateurs du cœur humain, du caractère le plus noble et le plus charmant que notre ciel ait vu naître.

Je ne crois pas, en effet, qu'il soit possible de lire Vauvenargues, d'étudier sa vie, ses pensées, sa morale, sa correspondance, et de pénétrer ainsi dans le secret de son existence tourmentée, de son œuvre et de sa haute sagesse, sans être saisi d'une sorte de respect attendri, d'admiration et de pitié, de cette pitié qu'il a si délicieusement définie lui-même : « Un sentiment mêlé de tristesse et d'amour ! »

Gentilhomme de vieille race, mais peu favorisé du côté de la fortune, d'un tempérament délicat et maladif, Luc de Clapiers reçut de son père une forte et saine éducation morale et de nobles exemples. Mais son instruction fut très négligée. Nous savons, par sa correspondance avec le marquis de Mirabeau et Fauris-de-Saint-Vincens, ses amis, qu'ayant passé peu de temps au collège d'Aix, incapable de lire le grec et même le latin, il se forma lui-même, pendant son adolescence, au hazard de ses lectures. Relégué par la médiocrité de sa fortune dans le vieux château de Vauvenargues, si bien restauré aujourd'hui, il lit un jour dans la traduction les *Vies* de Plutarque et son âme en reçoit une forte impression : « J'en étais fou, écrit-il plus

« tard à Mirabeau ; le génie et la vertu ne sont nulle part « mieux peints ; l'on y peut prendre une teinture de l'his- « toire de la Grèce et même de celle de Rome. L'on ne « mesure bien d'ailleurs la force et l'étendue de l'esprit et « du cœur humain que dans ces siècles fortunés ; la liberté « découvre, jusque dans l'excès du crime, la vraie grandeur « de notre âme ; là, la force de la nature brille au sein « de la corruption ; là paraît la vertu sans bornes, les « plaisirs sans infamie, l'esprit sans affectation, la hauteur « sans vanité, les vices sans bassesse et sans déguisement. « Pour moi, je pleurais de joie lorsque je lisais ces *Vies*. »

Bientôt après, son regard s'arrête sur un Sénèque et les lettres de Brutus à Cicéron. Il les lit et en est aussi vivement transporté : « Ces lettres, dit-il, sont si remplies de « hauteur, d'élévation, de passion et de courage, qu'il « m'était bien impossible de les lire de sang-froid ; je mêlais « ces trois lectures, et j'en étais si ému que je ne contenais « plus ce qu'elles mettaient en moi ; j'étouffais, je quittais « mes livres et je sortais comme un homme en fureur, « pour faire plusieurs fois le tour d'une assez longue ter- « rasse, en courant de toute ma force, jusqu'à ce que la « lassitude mit fin à la convulsion. »

Plutarque et Sénèque, voilà les premiers maîtres de son esprit, comme ils le furent de Jean-Jacques Rousseau, qu'une communauté de souffrances et d'épreuves, une certaine similitude de sentiments, d'idées et même de style rapprochent assez étroitement de notre moraliste. L'impression qu'en reçut Vauvenargues ne s'effaça jamais, et l'on peut affirmer que c'est dans ces lectures, dans cette fréquentation de l'antiquité, entrevue ainsi dans sa grandeur

héroïque, un peu forcée, que se dessinèrent les premiers linéaments de sa pensée, ces idées si originales et si vives, qui forment le fond de sa morale, sur les passions, la vertu ou la force d'âme, l'amour de l'action et de la gloire. Ame chaude et vibrante dans un corps débile, porté par les dispositions naturelles de son esprit et les instincts généreux de son cœur à un ardent enthousiasme pour toutes les grandes choses, Vauvenargues devait aussi, sur ces magnifiques souvenirs de la Grèce et de Rome, sur ces exemples de vertu et de courage dont son âme était pénétrée, se faire en quelque sorte un programme de vie, auquel il resta fidèle. Aimer l'action pour l'action, lutter fermement contre l'infortune, aimer la vertu pour la vertu, pour la grandeur et la force qu'elle imprime à notre âme, aimer la gloire pour elle-même et pour les jouissances intimes qu'elle nous donne, pour l'élévation et la noblesse que notre caractère reçoit nécessairement d'une haute ambition, et plutôt le mérite sans la gloire, que la gloire sans le mérite, telles en sont les grandes lignes et l'inspiration, telles sont aussi les idées sur lesquelles il devait insister plus tard dans ses écrits avec une rare éloquence.

On comprend qu'avec de telles dispositions, Vauvenargues ne pût hésiter sur le choix d'une carrière. « Il n'y a pas de gloire achevée, écrit-il plus tard, sans celle des armes, » et c'est la carrière des armes qu'il choisit. Mais combien de souffrances et de déceptions elle lui réservait, quels dégoûts même, au moins passagers, il y devait ressentir, l'histoire de sa vie, plusieurs de ses *Réflexions* et de ses *Lettres* nous l'ont appris. Il ne les a trahis cependant que timidement, et l'on peut dire que jusqu'à la fin de sa car-

rière militaire, d'ailleurs assez courte, la vitalité de son âme, sa noble ambition, et son énergie morale n'en furent pas amoindries.

Engagé à 18 ans comme lieutenant dans le régiment d'infanterie du Roi, il fait sous le maréchal de Villars la campagne d'Italie contre les Impériaux. Son âme s'exalte au souvenir des héros de Rome et d'Annibal, et, lorsqu'il repasse les Alpes, à la fin des hostilités, pour aller en Bourgogne et en Franche-Comté subir la vie de garnison, il rapporte du moins de la guerre, à laquelle il a pris une part active et honorable, une ample moisson de souvenirs et d'impressions fortifiantes, et déjà cette tendance, qui s'accusera de plus en plus en lui, avec le temps, à s'isoler, à se recueillir, à observer les faits qui se passent sous ses yeux, les hommes auxquels son existence est mêlée, et à écrire, à formuler, pour lui d'abord, pour les autres plus tard, l'objet et le résultat de ses méditations.

Vauvenargues eut en effet ce trait commun avec Descartes, que l'agitation des camps, loin de nuire à la vie de sa pensée, ne fit qu'exciter en lui et développer le goût de la retraite, de l'étude et de la réflexion. Sous la tente, le soir, après une journée de combats, ou dans sa chambre de capitaine à Dijon, à Verdun, à Arras, enfin à Nancy, après la campagne d'Allemagne qu'il fit sous Belle-Isle, et cette néfaste retraite de Prague, où, au milieu de souffrances inouïes, il contracta d'accablantes infirmités et le le germe du mal qui devait le conduire si jeune au tombeau, il aimait philosopher. Ce n'étaient pas les grands problèmes de notre destinée, Dieu et son essence, le monde, les êtres, leur origine et leurs lois, nos fins surnaturelles, qui

attiraient son attention et retenaient son esprit méditatif. Non, Vauvenargues n'eut rien du métaphysicien, et ces grands horizons lui furent à peu près fermés. Mais, s'il était peu enclin à l'abstraction, le psychologue et le moraliste se dessinaient déjà nettement en lui. Sa pensée, où l'idéal ne nuisait pas à une certaine conception pratique, mais toujours élevée et noble, des choses et du but de la vie, s'arrête plus volontiers sur les conditions morales de notre existence terrestre, sur les passions, les vertus et les vices des hommes, sur les qualités et les lois de l'esprit humain, sur les instincts généreux du cœur. Il s'étudie surtout lui-même, il analyse, avec une finesse et une pénétration étonnantes, ses sentiments, ses tendances personnelles, les aspirations de son âme vers le bien, la vertu et la gloire ; et par une pente toute naturelle, il arrive à faire de ses goûts élevés, de ses passions vives mais pures, une sorte de Code de morale humaine. Tout ce qu'il aime, sa haute ambition, sa soif de grandeur par le mérite, sa fermeté toute stoïque dans le malheur et les traverses de la vie, son mépris de tout ce qui est bas, de l'intérêt égoïste ou d'un vil sensualisme, son ardeur de vie, l'élan, l'effort soutenu de tout son être vers la lutte, vers l'action, il le formule en maximes, en règles de conduite pour l'homme. De même que sa vie est le miroir de son âme, ses écrits, car il s'essaie déjà à écrire sur tous ces grands sujets, sont les confidences de son cœur. La plupart de ses œuvres auront d'ailleurs ce cachet personnel, qui, étant donné un si beau caractère, et ce que nous savons de ses infortunes, leur ajoute un charme de plus.

Les lettres qu'il écrivait à cette époque au marquis de Mirabeau portent la trace de ces nobles préoccupations, comme des sentiments et des mobiles qui l'avaient entrainé vers la carrière des armes et qui l'animèrent jusqu'à la fin. Il se peint lui-même en trois mots, lorsque, à propos de la cour de Versailles, il lui dit qu'on y peut vivre sans en être choqué et même avec quelque intérêt, si l'on a « un peu de grandeur d'âme, quelque connaissance du cœur, une humeur douce et tacite ; » et il ajoute : « Lorsqu'on est « assez heureux pour avoir de la vertu, c'est, à mon sens, « une ambition très noble que celle d'élever cette même « vertu au sein de la corruption, de la faire réussir, de la « mettre au-dessus de tout, d'exercer et de protéger des « passions sans reproche, de leur soumettre les obstacles, « et de se livrer aux penchants d'un cœur droit et magna- « nime..... Il y a des hommes, je le sais, qui ne souhai- « tent les grandeurs que pour vivre et vieillir dans le luxe « et dans le désordre.....; mais de souhaiter, malgré soi, « un peu de domination, parce qu'on se sent né pour elle ; « de vouloir plier les esprits et les cœurs à son génie ; « d'aspirer aux honneurs pour répandre le bien, pour « s'attacher le mérite, le talent, les vertus, pour se les « approprier, pour remplir toutes ses vues, pour charmer « son inquiétude, pour détourner son esprit du sentiment « de nos maux, enfin pour exercer son génie et son talent « dans toutes ces choses, il me semble qu'à cela il peut y « avoir quelque grandeur. »

Plus tard, dans un très-beau fragment sur *la Fermeté dans la conduite*, il dira, avec plus d'éloquence encore, de l'homme qui se propose un grand objet dans la vie :

« Trop fier pour se croire flétri par les avantages que la
« fortune peut donner à ses concurrents, il sait soutenir
« le malheur ; égal dans la prospérité et les disgrâces,
« il fait assez voir que le succès n'a jamais été que le
« second objet de ses efforts ; le premier était d'obéir à
« son génie, et d'employer toute l'activité de son âme dans
« une carrière sans bornes ! »

A ces méditations, et, passez-moi le mot, à ces études sur le vif de son cœur, Vauvenargues ajoute encore de nombreuses lectures, et le goût du lettré se développe et s'affine en lui, en même temps que le génie du moraliste, dans un commerce assidu avec les grands écrivains du XVIIme siècle. Il se nourrit, peut-on dire, de Bossuet, de Fénélon, de Racine ; mais cette fréquentation ne lui enlève rien de son originalité. Elle donnera seulement à son style ce tour noble et harmonieux, cette vivacité et ce coloris de l'expression, que Voltaire trouvera même, bien à tort, trop métaphorique, et qui font de Vauvenargues un des maîtres de la langue française. Ses qualités les plus précieuses sont bien à lui ; la chaleur, l'élévation soutenue, « ces idées neuves ou rendues d'une manière si hardie, si précise, ces coups de pinceau si fiers et si tendres, » il les puisera, comme en une source intarissable, « dans son âme si sublime, si éloquente et si vraie [1] »

Quel rare et touchant spectacle que celui de ce jeune homme, de cet officier de 25 ans, débile et souffrant, mais doué d'une âme forte et toujours active, alors que ses

1) Voltaire.

camarades perdent leur temps dans l'oisiveté et les dissipations les plus frivoles, ou, vaincus par la fatigue, sont plongés dans le sommeil, aimant et cherchant la retraite, veillant et se donnant tout entier à la contemplation de la vérité morale, scrutant sa conscience et son cœur, s'exaltant dans la conception d'un idéal de noblesse, d'ambition et de mérites, n'attachant de prix, suivant l'expression de l'un de ses biographes, qu'aux choses de l'âme, épris de la gloire enfin, mais de la gloire envisagée dans sa réalité la plus haute et dans ses résultats supérieurs [1] : l'ennoblissement, la grandeur du caractère ! Et quels accents il trouve pour la peindre, quels attraits, quel éclat il lui prête, lorsqu'il en recommande l'amour au jeune H. de Seytres, son ami, mort à la suite de cette retraite de Prague, dont il avait lui-même tant souffert :

« Je veux que la gloire nous trompe, lui dit-il ; les « talents qu'elle nous fera cultiver, les sentiments dont « elle remplira notre âme, répareront bien cette erreur. « Qu'importe que si peu de ceux qui courent la même « carrière la remplissent, s'ils cueillent de si nobles fleurs « sur le chemin, si, jusque dans l'adversité, leur cons- « cience est plus forte et plus assurée que celle des heu- « reux du vice ! — Pratiquons la vertu, c'est tout. La « gloire loin de vous nuire, élèvera si haut vos sentiments, « que vous apprendrez d'elle-même à vous en passer, si « les hommes vous la refusent ; car quiconque est grand « par le cœur, puissant par l'esprit, a les meilleurs « biens ! »

(1) Mr Paléologue.

Il fut homme pourtant. Jeune et plein de grâce, il cède aux entraînements, aux passions de la jeunesse. Mais quelle réserve, quelle délicatesse, quelle dignité simple et naturelle il sait garder jusque dans les plaisirs de son âge! Comme il se préoccupe avant tout de conserver l'estime de soi! Enfin, quelle *familiarité* expansive et tendre avec ses amis! Tous ces traits d'une physionomie originale et pleine de noblesse lui créent sur ses camarades une autorité à laquelle ils n'essaient pas de résister. Ils l'appellent « le Père, » expression touchante de leur respect et de leur sympathie, sincère hommage rendu par eux à une nature supérieure, pour laquelle les plus hautes espérances semblaient légitimes.

Elles ne devaient pourtant aboutir qu'à la plus amère des déceptions. Revenu d'Allemagne, le corps brisé, couvert de plaies, il se voit contraint de renoncer à cette *gloire des armes* qu'il avait souhaitée si ardemment. Mais il est homme d'action avant tout. Rentré dans ce vieux château qui fut témoin de ses premiers enthousiasmes, il étudie le droit public, complète ses connaissances en histoire, et sollicite du roi et de son ministre, Amelot, un emploi dans la diplomatie. Cette idée du maniement des hommes et de la gloire qu'on peut acquérir par une haute situation dans l'Etat, avait déjà germé dans son esprit, comme celle de la carrière des lettres, à laquelle il va bientôt se résigner. Mais l'altération de sa santé et le changement qui devait en résulter dans sa situation et la direction de ses vues devaient seuls le déterminer à y chercher un but positif, un objet honorable pour l'activité de son âme. Il n'avait malheureusement, quelles que fussent

ses illusions à cet égard, d'autres titres que sa généreuse ambition et une supériorité d'esprit dont ses amis seuls avaient pu constater ou entrevoir les magnifiques promesses. Il s'indigne pourtant du silence qu'on lui oppose et de l'indifférence des hommes. Il écrit encore, mais fièrement cette fois et se démet de son emploi d'officier, l'âme en proie à un trouble, à une inquiétude inexprimables, d'où vient le tirer une amitié sur laquelle il n'avait pas compté.

Avant sa dernière campagne, Vauvenargues avait noué des relations avec Voltaire et l'avait appelé à juger de ses idées sur Corneille et Racine, de sa préférence pour ce dernier, auquel son goût si sûr et si délicat reconnaissait des qualités « dignes des divins génies de la Grèce. » Sa lettre, dont on retrouve les principales idées dans ses *Réflexions sur divers poètes*, son admiration pour Racine, ses vues neuves, les aperçus originaux d'une critique littéraire qui cherchait son inspiration et le principe de ses jugements dans le *Sentiment*, dans la vérité des passions et dans la simplicité et la noblesse naturelles du langage, attirèrent l'attention et les éloges de Voltaire. Cette correspondance devait se poursuivre ; et les encouragements que Vauvenargues reçut ainsi à l'occasion de ses premiers essais littéraires, la bienveillance marquée dont il était l'objet de la part d'un poète, d'un écrivain de génie, pour lequel il professait un respect et une admiration sans bornes, ne furent pas sans influence sur le parti qu'il allait prendre bientôt de venir à Paris chercher dans les lettres la gloire qui lui échappait dans une autre carrière.

Voltaire, qui avait deviné un talent peu ordinaire, qui consultait presque le goût « éclairé » du jeune officier sur ses propres ouvrages, et lui offrait son amitié, s'employa auprès du ministre Amelot pour lui faire obtenir l'emploi qu'il désirait.

Il était sur le point de réussir, lorsqu'un nouveau coup du sort, qui s'acharnait décidément contre Vauvenargues, vint briser ses dernières espérances. Une atteinte grave de petite vérole, en le défigurant et lui faisant presque perdre la vue, acheva de ruiner sa santé. La carrière diplomatique lui était fermée. Vauvenargues y renonce ; mais il ne s'abandonne pas au désespoir, qu'il considère comme « la plus grande de nos erreurs. » Il surmonte son ancienne répugnance pour ce qu'il appelait « le métier des gens de lettres, » dans sa correspondance avec le marquis de Mirabeau. Ferme devant le malheur, il va chercher dans les Lettres cette gloire qu'il aime d'un amour obstiné, et se confier à l'amitié de Voltaire qui le tente. Malade, presque sans ressources, il résiste à l'opposition de sa famille. Il aime mieux « déroger à sa qualité qu'à son génie. » Il part pour Paris, en 1745, et va droit à Voltaire.

Ce que furent les relations de Vauvenargues avec ce grand esprit, nous le savons par leurs lettres, par l'œuvre de Voltaire lui-même, et par les souvenirs que Marmontel, admis dans leur intimité, en a consignés dans ses mémoires. Voltaire, l'homme le plus personnel, l'esprit le plus indépendant et le plus moqueur qui fut jamais, se prit d'admiration, de respect et presque de tendresse pour Vauvenargues. Il ne put se soustraire à l'ascendant de ce caractère, de cette nature morale si riche, où se conciliaient, dans un merveilleux

et séduisant ensemble, la simplicité, le naturel, la douceur, la dignité et la grandeur d'âme, la grâce et le prestige d'une parole éloquente et persuasive.

« Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues, dit « Marmontel, étaient ce que jamais on peut entendre de « plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, « une abondance intarissable de faits intéressants et de traits « de lumière. C'était, du côté de Vauvenargues, une élo- « quence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais « dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur et de « bonne foi, et, ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un « côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire « et, de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la « vertu de Vauvenargues : l'un et l'autre, sans se flatter, ni « par de vaines adulations, ni par de molles complaisances, « s'honoraient à mes yeux par une liberté de pensée qui ne « troublait jamais l'harmonie et l'accord de leurs sentiments « mutuels. » — « Il tenait nos âmes dans ses mains, » dit encore Marmontel, en parlant de Vauvenargues, et Voltaire lui prodigue, dans ses lettres, les expressions, bien sincères cette fois, de l'amitié et de l'estime que lui inspirent « cette belle âme et ce beau génie. » Il collabore en quelque sorte à la nouvelle édition que Vauvenargues, retiré dans un modeste hôtel de la rue du Paon, souffrant et solitaire, prépare de ses œuvres philosophiques. La première, que Vauvenargues publia en 1746, avait eu peu de succès, et l'indifférence de ses contemporains sembla prendre à tâche de justifier le mot que lui avait écrit Voltaire : « Ce siècle ne « vous méritait pas ; mais enfin il vous possède et je bénis « la nature. » Voltaire après avoir lu ses *discours*, ses

réflexions et ses *maximes*, le venge d'un mot et lui écrit : « Je reviendrai incessamment pour embrasser l'auteur, « pour lui dire combien je l'aime, et avec quel transport « je m'unis à la grandeur de son âme et à la sublimité de « ses réflexions, comme à l'humanité de son caractère... » Il corrige, il annote l'exemplaire que lui a offert Vauvenargues, cet exemplaire que possède notre bibliothèque Méjanes, et il le conjure de perfectionner son ouvrage, « de séparer cette profusion de diamants de quelques pier- « res fausses... et de rendre ce service à l'esprit humain. »

Vauvenargues se remet à l'œuvre. Mais la mort le guette ; ses souffrances se ravivent, ses plaies se rouvrent, sa vue s'éteint peu à peu comme ses forces, et bientôt il va succomber. A toutes les amertumes dont il est abreuvé, aux angoisses d'une longue agonie, s'ajoutent les derniers tourments de la misère. Mais, tant son âme est forte et sereine ! il ne se révolte pas outre mesure contre la cruauté de la fortune. S'il cède un instant à l'humaine faiblesse et au découragement, il se redresse bien vite et se raidit contre le malheur. Il cache à ses amis ses douleurs morales, ses justes regrets d'une gloire qu'il a méritée et qu'il ne peut saisir. « Je l'ai vu, dit Voltaire, le plus infortuné « des hommes et le plus tranquille ; » et Marmontel lui rend le même témoignage. « Une sérénité inaltérable, dit-il, « dérobait ses douleurs aux yeux de l'amitié. Tandis que « tout son corps tombait en dissolution, son âme conser- « vait cette tranquillité parfaite dont jouissent les purs esprits. C'était avec lui qu'on apprenait à vivre et qu'on apprenait à mourir. » Il se résigne enfin devant la mort, ais fièrement encore, et, dans un fragment admirable, il

[illegible] avec les derniers épanchements de son cœur, cette éloquente protestation de sa foi dans la vertu, le courage et la grandeur d'âme qui avait été le sommaire de toute sa vie.

« *Clazomène* a fait l'expérience de toutes les misères « humaines. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance, « et l'ont sevré dans son printemps de tous les plaisirs « de la jeunesse. Né pour des chagrins plus secrets, il a eu « de la hauteur et de l'ambition dans la pauvreté ; il s'est « vu, dans ses disgrâces, méconnu de ceux qu'il aimait.... « Son talent, son travail continuel, son application à bien « faire, son attachement à ses amis n'ont pu fléchir la du- « reté de sa fortune. Sa sagesse même n'a pu le garantir « de commettre des fautes irréparables ; il a souffert le mal « qu'il ne méritait pas et celui que son imprudence lui a « attiré. Quand la fortune a paru se lasser de le pour- « suivre, quand l'espérance trop lente commençait à flatter « sa peine, la mort s'est offerte à sa vue ; elle l'a surpris « dans le plus grand désordre de sa fortune ; il a eu la dou- « leur amère de ne pas laisser assez de bien pour payer ses « dettes, et n'a pu sauver sa vertu de cette tache..... « Toutefois, qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu « changer sa misère pour la prospérité des hommes « faibles : la fortune peut se jouer de la sagesse des « hommes courageux ; mais il ne lui appartient pas de « faire fléchir leur courage. »

Tel fut, Messieurs, son dernier mot, son émouvant adieu à la vie. Vauvenargues mourut le 28 mai 1747, pouvant à peine percevoir, et de trop loin pour que son âme en fût

illuminée et consolée, les premiers rayons de sa gloire. Il n'avait pas encore 32 ans [1].

Ce que fut son œuvre, j'aurais à peine besoin de l'indiquer. En exposant sa vie, j'ai fait suffisamment pressentir sa morale, reflet de son âme, dans toute sa pureté et sa noblesse. Il s'y est mis tout entier, avec sa finesse d'aperçus, sa pénétration, sa grâce naturelle, sa passion inassouvie de la gloire, parfois encore avec ses hésitations, ses contradictions et ses doutes, que l'âge, un peu plus de mâturité, peut-être aussi un peu plus de bonheur, eussent atténués ou corrigés, en changeant la direction de ses pensées et en en adoucissant l'amertume.

Vauvenargues n'avait jeté, je l'ai dit, qu'un regard très rapide sur les hautes questions philosophiques qui ont fixé l'attention des plus grands penseurs de l'humanité. Il n'avait en effet ni la somme des connaissances acquises, ni ce degré plus éminent de puissance et de profondeur de l'esprit qu'eût exigées de lui l'étude trop abstraite de la métaphysique. Cependant il avait conçu le *Plan d'un livre de philosophie,* très-vaste, très-complexe, et remontant aux principes des choses. Tout lui a manqué pour l'écrire, un plus grand génie, la santé et la vie. Il n'a pu aborder que les sujets ordinaires de ses préoccupations morales, si bien exposés par lui dans son *Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain :* l'homme, les lois de son esprit, ses passions, ses vertus et ses vices ; l'homme, en un mot, envisagé dans sa constitution morale et dans le cercle étroit de sa vie terrestre. Sur toutes ces matières, qui s'adaptaient si bien

---

1) Vauvenargues était né le 6 août 1715.

à la nature subjective de son esprit. À sa puissance d'observation et d'analyse, il a tiré de son propre fonds des richesses incomparables.

Son véritable titre, comme moraliste, c'est, indépendamment de ses vues originales sur le cœur, qu'il considère en quelque sorte comme le siège d'un sens particulier du vrai et du bien, comme un principe certain de connaissance, parfois supérieur à la raison et plus sûr qu'elle, c'est, dis-je, d'avoir respecté, aimé, défendu la nature humaine, de l'avoir relevée de l'irrémissible déchéance où prétendaient l'enchaîner Port-Royal et le Jansénisme, Pascal même et La Rochefoucauld, en l'accablant sous le poids de sa misère morale et de leurs anathèmes, et de lui avoir restitué sa vraie noblesse.

Rien n'est intéressant comme sa doctrine sur les passions. Le marquis de Mirabeau, qui manifestait un goût si marqué et si vif pour les lettres de Vauvenargues, qui avait deviné l'étendue, l'originalité et la vigueur de son esprit, et dont l'insistance et les conseils parvinrent à le dévoiler en quelque sorte à lui même et à le convaincre de ses hautes aptitudes littéraires et philosophiques, Mirabeau lui écrivait un jour : « Donnez carrière à votre esprit ; il va droit. » Il allait droit en effet, il allait surtout au fond des choses, n'hésitant pas à tirer jusqu'aux dernières conséquences de ses principes, fussent-elles exagérées, s'attachant à tous les éléments de la nature humaine, respectant jusqu'à ses passions, les voulant conserver dans l'intérêt de son activité et de sa force morale, et faisant presque grâce à Catilina de ses crimes, en faveur de son énergie dans la lutte et de son courage. A l'exemple de La Fontaine, dans sa fable du

Philosophe Scythe, il réclame sans cesse contre ces imprudents et étroits moralistes :

> Qui retranchent de l'âme
> Désirs et passions, le bon et le mauvais...
> Otent à nos cœurs le principal ressort,
> Et font cesser de vivre avant que l'on soit mort !

Il dira lui-même, presque dans les mêmes termes, à l'homme qui se détourne des soucis et des occupations de la gloire, qui s'endort dans la mollesse et l'oisiveté, dans l'indifférence du bien public et dans un sceptique égoïsme : « Oh ! insensé ! voulez-vous mourir vivant [1] ? »

Pour lui aussi, les passions sont le ressort de l'âme. « L'esprit n'est que l'œil de l'âme, non sa force. Sa force est dans le cœur, c'est-à-dire dans les passions, » auxquelles il fait remonter l'origine « des plus grands avantages de l'esprit. » — « Les sages, dit-il encore, se trompent en offrant la paix aux passions ; les passions lui sont ennemies. Ils vantent la modération à ceux qui sont nés pour l'action et pour une vie agitée. »

C'est son amour de l'action, l'adhésion absolue de son esprit à toutes les forces vives de l'âme, à tout ce qui peut acheminer l'homme vers la grandeur et la gloire, qui lui dicta cette conception si belle et si haute de la vertu. La vertu, pour Vauvenargues, n'est pas seulement la pratique

---

(1) Discours sur la gloire. — « On peut dire, en général, que nous sommes maîtres de nos actions ; mais nous ne le sommes guère de nos passions, et c'est une folie de les combattre, quand elles n'ont rien de vicieux ; c'est même une injustice de s'en plaindre, car une vie sans passions ressemble bien à la mort..... » — Lettre au marquis de Mirabeau, 1 mai 1739.

paisible et scrupuleuse du bien ; c'est l'activité de l'âme appliquée à tout ce que la raison, l'expérience et surtout les sentiments d'un cœur généreux nous présentent comme noble, louable, estimable, propre à nous élever, à nous assurer du prestige, de l'autorité, le respect et l'admiration des hommes, cette gloire dût-elle, d'ailleurs, nous échapper ; c'est la tension de l'âme, c'est un effort continu vers le beau, le grand, le bien, jusque dans le malheur, jusque dans la souffrance et l'adversité ; car « la vertu est plus chère aux grandes âmes que ce que l'on honore du nom de bonheur ; » c'est enfin le courage moral et la grandeur d'âme.

Les passions pouvaient et devaient entrer dans ce cadre si large des conditions et des moyens dont il fait dépendre le développement de notre nature morale. « Il en est, dit-il, qui sont tout le fondement et la substance de notre âme. » A cause d'elles et de leur nécessité, il ira même jusqu'à une certaine indulgence pour les vices et les faiblesses humaines. « Elles ne doivent, dit-il, nous inspirer ni abattement ni tristesse. Dieu peut tout ; la vertu sincère n'abandonne pas ses amants ; les vices même d'un homme bien né peuvent se tourner à sa gloire. » Mais, s'il tient à les conserver, s'il les respecte jusque dans leurs égarements qu'il blâme, il les veut du moins pures et nobles, toujours conformes à l'idéal de grandeur qu'il s'est formé. « Si vous avez, dit-il, quelque passion qui élève vos sentiments, qui vous rende plus généreux, plus compatissant, plus humain, qu'elle vous soit chère.... Préférez la vertu à tout ; vous n'y aurez jamais de regret.... la vertu vaut mieux que la gloire. »

On ne peut se dissimuler toutefois le côté faible de sa doctrine et des fondements sur lesquels il appuie sa morale. Fine, délicate et pratique en un sens, elle manque un peu de justesse et de profondeur. Le cœur, dont il fait le maître de la vie, l'inspirateur de notre activité et de nos vertus, auquel il donne même le pas sur la réflexion et la raison pour la connaissance de la vérité morale, le cœur est le siège de toutes nos passions, les plus viles comme les plus généreuses. Si « connaître par sentiment est le plus haut degré de connaissance [1], » ce sentiment intime du vrai et du bien, du grand et de l'honnête, ne sera-t-il pas souvent troublé, obscurci ou détruit par les orages de la passion? Je veux bien qu'une telle morale, toute fondée sur les aspirations naturelles, sur l'intuition du cœur, convienne aux natures d'élite, aux hommes *bien nés*, comme il le dit. Mais ne laissera-t-elle pas les natures inférieures sans guide et sans soutien, si l'on éloigne d'elles les lumières et le puissant secours de la raison ou de la religion?

Quoiqu'il en soit, et malgré ce défaut de la philosophie de Vauvenargues, sa morale est si haute et si pure que l'on se prend à regretter de ne pas voir son livre dans toutes les mains, surtout dans la main des jeunes gens. C'est pour les jeunes qu'il semble avoir écrit avec le plus de prédilection, lui jeune, et que la mort devait faucher dans sa fleur. « J'espère, dit-il quelque part, que la sin-

(1) « Toutes nos démonstrations ne tendent qu'à nous faire connaître les « choses avec la même évidence que nous les connaissons par sentiment. « Connaître par sentiment est donc le plus haut degré de connaissance; il ne « faut donc pas demander une raison de ce que nous connaissons par senti- « ment. » — *Réflexions sur divers sujets.*

cérité de mes écrits leur ouvrira le cœur des jeunes gens. » Il n'en est point, à mon sens, qui leur conviennent davantage.

Ce n'est pas en effet la doctrine de La Rochefoucauld, toute de préventions, ne reconnaissant que l'égoïsme et la vanité, l'amour-propre et l'intérêt pour mobiles, et propre à détourner l'homme de tout ce qui a droit à notre respect, à notre dévouement et à notre amour. « Je suis bien « éloigné, a dit Vauvenargues, de me joindre à ces philo- « sophes qui méprisent tout dans le genre humain et se « font une gloire misérable de n'en montrer jamais que la « faiblesse...... Pourquoi veulent-ils nous détourner de « la vertu, en nous insinuant que nous en sommes inca- « pables ? Et moi je leur dis que nous en sommes capa- « bles ![1] » Ce n'est pas non plus Labruyère, avec ses tableaux pleins d'esprit et de fine moquerie, mais aussi de sécheresse, où l'on trouve rarement quelque chose qui aille à l'âme, un stimulant pour les vertus généreuses et les nobles élans. Ce n'est pas Montaigne « dont l'indifférence et l'indécision choquaient si vivement l'âme impérieuse et décisive » de Vauvenargues[2]. — Ce n'est point Pascal, malgré son génie et son éloquence, ce n'est pas Port-Royal, écrasant l'homme sous le sentiment de ses misères, de l'infinie puissance de Dieu et de la sévérité de ses lois.

Non : la morale de Vauvenargues est toute humaine, mais tendre, attrayante et décisive dans le sens du bien. Elle s'insinue dans les âmes par les charmes mêmes qui

---

(1) *Discours sur le caractère des différents siècles.*

(2) Vauvenargues, *Fragment sur Montaigne et Pascal.*

l'embellissent ; car elle pare la vertu, le bien, la gloire de tels ornements, de couleurs si gracieuses et si séduisantes que l'âme ne peut résister à l'entraînement et s'y porte comme d'elle-même, en cédant à leur irrésistible attrait. Je n'en connais pas de plus propre à arracher l'homme à la bassesse et à la médiocrité, à le pousser au service des grandes causes, aux grands devoirs, à l'amitié, à former en un mot des hommes et de grands citoyens. Vauvenargues lui-même en a presque donné la formule dans sa célèbre maxime, et il suffirait, pour la résumer et en indiquer la substance, d'y ajouter un mot et de dire avec lui que les grandes et belles actions comme « les grandes pensées viennent du cœur ! »

Voltaire, qui n'aimait guère Pascal, tout en s'inclinant devant la grandeur de son génie, allait jusqu'à dire que « Vauvenargues était peut-être aussi grand que lui, aimant « comme lui la vérité, la cherchant avec autant de bonne « foi, aussi éloquent que lui, mais d'une éloquence aussi « insinuante que celle de Pascal était ardente et impé« rieuse. » Et il ajoutait : « Je crois que les pensées de ce jeune militaire philosophe seraient aussi utiles à un homme du monde fait pour la société, que celles du héros de Port-Royal peuvent l'être à un solitaire qui ne cherche que de nouvelles raisons de haïr et de mépriser le genre humain. » — Ne pourrait-on pas dire avec plus de vérité encore que s'il fut un temps où la lecture de Vauvenargues et l'influence de sa morale puissent être éminemment profitables, c'est bien le nôtre ?

Je ne veux certes pas me laisser aller à un pessimisme exagéré. Je crois que l'homme ne change guère. Le vice

et le mal qui tiennent à la faiblesse de notre nature, autant qu'aux erreurs de la raison et aux lacunes de l'éducation, se rencontreront toujours parmi les hommes. Je crois fermement aussi que la semence du bien, que la vertu, l'amour du vrai, du beau, du juste, la charité, l'abnégation, l'esprit de sacrifice germeront toujours sur la terre. Mais à cette floraison magnifique il faut des conditions particulières. Si conformes que puissent être toutes ces vertus aux instincts, aux dispositions naturelles de quelques âmes (et vous allez en entendre tout à l'heure de nouveaux et éclatants témoignages), il faut bien reconnaître que, d'une manière générale, l'éducation et l'exemple contribuent puissamment à les faire naître, à les développer et à les fortifier. Tout ce qui peut les affaiblir, au contraire, dans les institutions, dans les tendances des autorités sociales, dans l'enseignement, dans les prétentions exagérées ou injustifiées d'une science, qui affiche trop souvent un parti-pris matérialiste et antireligieux, et qui, sous prétexte de réformer et de rendre à l'homme son indépendance et ses droits, ne craint pas de détruire le principe des plus hautes croyances et de stériliser l'âme humaine, tout cela engendre un mal social qui se répercute dans les consciences individuelles.

Les attaques, les négations auxquelles sont en butte aujourd'hui les doctrines et la morale spiritualistes, l'indifférence et l'incroyance trop générales qui en résultent ont un effet immédiat et direct sur les volontés et sur les mœurs. Les caractères s'énervent, les volontés faiblissent ; les âmes tombent dans une sorte de marasme moral et elles ne savent plus à quoi s'attacher ; car ce qui est pure-

ment humain perd bien vite tout attrait pour les esprits. Et pourtant les hommes et les sociétés ne peuvent se passer de certitude, de principes supérieurs, d'activités fécondes, d'esprit de justice, d'amour du bien public, partant de droiture et d'énergie dans les cœurs, de vertus publiques et privées, de force et de grandeur d'âme, de fermeté dans les luttes de la vie, de bonté, de charité, en un mot d'attachement à tout ce qui est grand, noble et beau, et qui relève ou fortifie la dignité humaine.

Le tableau des temps que nous traversons répond-il à ces nécessités morales ? Je ne veux pas me prononcer ici ; mais il me sera permis tout au moins de reconnaître, avec de très-grands esprits, que l'âme de la jeunesse, profondément agitée par les troubles généraux qui s'accusent de plus en plus au sein de notre société et dans nos mœurs générales, a besoin plus que jamais d'un guide sûr, d'un conseil qui la calme et la redresse, qui lui rappelle et lui montre clairement les vrais besoins de l'homme, la noblesse de sa destinée sur la terre, ses devoirs, les titres et les conditions de sa grandeur.

Eh ! bien, ce manuel de morale sociale et individuelle, on n'a pas besoin de le chercher ou de le refaire. Il est là, éloquent, admirable, malgré quelques lacunes et quelques contradictions, dans le livre de Vauvenargues. Il n'y manque, à mon sens, pour être complet, qu'une part plus grande faite aux droits de la raison et à l'influence du sentiment religieux dans la direction des âmes et sur les sentiments du cœur, une vue plus exacte et plus profonde, une intelligence plus large et plus nette de ses bienfaits.

Est-ce à dire pourtant, comme on l'a prétendu maintes fois, en se fondant sur ce mot de Vauvenargues, « Je n'ai jamais été contre la religion ! » qu'il n'eut pour elle qu'une suprême indifférence? Fut-il même *déterministe,* au sens propre du mot, comme on l'a dit encore, lui, l'apôtre de la vertu, de l'action et de l'énergie des volontés? Non, Messieurs, et je n'hésite pas à m'élever contre ce que je considère comme des erreurs, malheureusement trop accréditées. Je n'aurais, d'ailleurs, pas de grands efforts à faire pour démontrer, par ses écrits même, que Vauvenargues avait donné sa foi au spiritualisme le plus pur, et qu'il pensa comme il vécut, comme il mourut, « en philosophe chrétien. » Le mot est de Marmontel qui le connaissait bien.

Voilà l'œuvre, Messieurs, et voilà l'homme ! Que n'eut pas dit de lui, s'il avait pu le mieux connaître et entrer plus avant dans le secret de sa conscience et de son génie, cet ami de Mirabeau, à qui la simple lecture des lettres de jeunesse de Vauvenargues arrachait ce cri d'admiration : « Ah ! Dieux ! quels hommes produit cette Provence ! » Quelle harmonie suprême, en effet, dans cette organisation morale, quelle grandeur et quelle force d'âme, quelle éloquence et quelle poésie dans ses peintures du bien et du beau et dans ses esquisses littéraires, quelle sublimité parfois dans sa doctrine, quel pur amour de la vie, quel respect de l'homme, de son esprit et de son cœur ! Noble et touchante figure que celle de ce jeune homme qui connut toutes les souffrances et toutes les misères, et qui, dou-

cement résigné, « âme stoïque et tendre [1], » remerciait à genoux la nature « de ce qu'elle a fait des vertus indépendantes du bonheur ! » — Comme on souscrit de plein cœur à ces belles paroles de M. Paléologue, son dernier biographe : « De telles existences ont une valeur idéale « extraordinaire. Quelques figures de cet ordre, apparais- « sant de temps à autre, suffisent à ennoblir une race..... « Si Vauvenargues n'avait pas vécu, il manquerait quelque « chose à la grandeur de notre tradition littéraire, et la « noblesse de l'âme française (ajoutez avec moi, Messieurs, « de l'âme provençale) compterait un quartier de moins ! »

Et pourtant cinquante années d'oubli passèrent sur sa mémoire, et le siècle qui, par sa dépravation et sa frivolité, avait le plus besoin d'entendre ses nobles leçons et de se pénétrer de son exemple, le vit passer d'un œil indifférent et froid. Il a fallu qu'une ère nouvelle s'ouvrît à la recherche de toutes nos gloires passées comme de toutes les vérités que la science de l'homme peut atteindre, pour que justice lui fût enfin rendue.

L'Académie d'Aix n'a pas à se reprocher cet oubli, ni cette indifférence. En 1820, c'est-à-dire peu d'années après la date de son institution, et bien avant que l'Académie française couronnât l'œuvre si remarquable de M. Gilbert, elle ouvrit un concours littéraire, dont le sujet fut précisément l'Eloge de Vauvenargues. Ce choix était heureux, mais il s'imposait, dans la patrie même du moraliste. L'appel fut entendu et plusieurs mémoires furent présentés. Nos prédécesseurs en remarquèrent un entre tous, à raison

(1) Marmontel.

sans doute d'une analyse très-consciencieuse et très-complète de la morale de Vauvenargues et de ses écrits littéraires ; trop de longueurs, quelques incorrections de style et certaines lacunes ne permirent pourtant pas de le couronner, et le concours fut prorogé à l'année suivante. En 1821, le même mémoire reparut, entre beaucoup d'autres qui tous ont passé sous mes yeux, et dont quelques-uns m'ont frappé par des qualités originales et de réels mérites. Mais, détail piquant, celui dont je m'occupe, retouché sans doute et perfectionné, était accompagné d'un autre éloge, du même auteur, où les mêmes idées, les mêmes traits heureux se rencontrent, mais plus substantiel, plus concis, d'une éloquence plus soutenue, bien qu'un peu déclamatoire. Le premier de ces mémoires obtint une mention honorable ; le prix du concours fut accordé au second. Lorsqu'ils proclamaient le nom du jeune lauréat de 1821, nos prédécesseurs avaient sans doute discerné les rares qualités d'intelligence que faisaient présumer ses travaux. Mais combien ils étaient loin d'entrevoir l'avenir glorieux qui lui était réservé et de pressentir, sous le brillant panégyriste de Vauvenargues, le futur historien de la Révolution et de l'Empire, l'éminent politique à qui la France devait un jour confier ses destinées ! Ces deux éloges, que l'Académie conserve précieusement dans ses archives, étaient de Thiers ; le premier est écrit presque en entier de la main de Mignet.

Je me suis demandé, Messieurs, si cet hommage à une grande et chère mémoire devait nous suffire ; si la ville d'Aix avait dignement manifesté ses souvenirs, son admi-

ration et sa reconnaissance ; si la patrie de Vauvenargues avait fait assez pour sa gloire. Je trouve bien une plaque commémorative sur la maison où il est né, son nom attaché à l'une de nos rues et à ce chemin qui conduit au château, où il passa la plus grande partie de sa jeunesse, où il vint se reposer un instant des fatigues de ses campagnes, et qu'il ne devait quitter que pour aller à Paris cacher son infortune et ses souffrances, tout entier à ses nobles méditations, et suivant l'expression de Voltaire, pour y mourir « en héros comme il avait vécu. » — Mais c'est tout. Et pourtant, Vauvenargues, qui connut tous les sentiments généreux, aima tendrement sa patrie, cette Provence pour qui son nom, sa vie et ses œuvres constituent un impérissable honneur. Pouvons-nous oublier que quelques mois avant sa mort, au milieu même de sa longue et cruelle agonie, apprenant que le duc de Savoie et ses alliés ont envahi la Provence, sa grande âme et son courage se réveillent et s'exaltent en un patriotique élan ? Il veut s'enrôler encore et défendre son pays. Il écrit à Saint-Vincens : « Toute la Provence est armée et je suis ici bien tranquil- « lement au coin de mon feu ; le mauvais état de mes yeux « et de ma santé ne me justifie point assez, et je devrais « être où sont tous les gentilshommes de la province...... « Offrez mes services pour quelque emploi que ce soit, « et n'attendez point ma réponse pour agir...... » Et, quelques jours après : « Vos lettres sont ma consolation « dans les inquiétudes continuelles que j'ai pour notre « patrie. » — Voilà bien, Messieurs, l'un des traits les plus vrais de cette attachante physionomie, de cette nature délicate et vigoureuse tout ensemble, qui force l'admiration

et que l'on aime plus encore qu'on ne l'admire ! Ce dévouement en rappelle d'ailleurs un autre, celui de son père qui, seul des consuls et des magistrats d'Aix, resta courageusement à son poste pendant la peste qui désola notre ville en 1720.

Il m'a semblé que notre reconnaissance devait aller plus loin. Ce monument que je réclame pour Vauvenargues, le moment ne serait-il pas bien choisi pour l'élever ? Je vais trahir peut-être le secret de l'un des nôtres, d'un artiste distingué que l'Académie s'honore de compter dans ses rangs. S'aidant du portrait que nous possédons du frère de notre moraliste, le ciseau sobre et délicat de M. Pontier a sculpté une très belle statue de Vauvenargues, qui traduit avec beaucoup d'art cette physionomie sereine et grave, « où se manifestait son âme. » L'œuvre est donc prête ou pourrait l'être bientôt ; et je me plais, devançant les temps, à la voir, sur le passage de la jeunesse de nos écoles, aux abords de nos Facultés, où, il y a quelque 36 ans, M. Prévost-Paradol, un jeune aussi, consacrait à notre moraliste plusieurs conférences que nul n'a oubliées, de ceux qui eurent la bonne fortune de les entendre. Comme elle rappellerait bien à nos jeunes gens ses nobles exemples et les grandes et fécondes leçons d'activité et de force morale qu'ils peuvent puiser dans son livre.

Mais vous, Monsieur le Maire, qui nous donnez tous les jours des marques si précieuses de votre bienveillance, vous qui vous intéressez si vivement à toutes les choses de l'esprit et qui portez si haut et si loin le souci et le respect de nos glorieuses traditions, ne voudrez-vous pas

prêter un jour à ce projet si patriotique le puissant appui de votre influence et de votre autorité ?

Pour moi, je serais trop heureux si, au terme de cette présidence où m'avait élevé la sympathie de mes collègues, je pouvais me donner ce témoignage, qu'elle fut au moins consacrée par une idée généreuse et juste, et que mon initiative eut pour effet de provoquer, au sujet d'une illustre mémoire, cette harmonie, cet accord salutaire que devraient toujours déterminer, parmi nos concitoyens, le souvenir de nos gloires les plus chères et la préoccupation de nos plus grands intérêts moraux.

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU RAMBOT & REYNIER

Par Alexis DE FONVERT

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis plus de trente années à pareille solennité et comme aujourd'hui devant un auditoire d'élite, avant de rendre compte des mérites des candidats du concours pour les prix de vertu institués par MM. Rambot et Reynier, le Rapporteur chargé de cette mission n'a pas omis de payer un tribut d'éloges et de reconnaissance à l'adresse des fondateurs d'une œuvre aussi intéressante pour tous, mais surtout si encourageante pour les zélés et modestes ouvriers de la charité et du dévouement....... Ouvriers, je dis bien, puisqu'ils font envers leurs semblables malheureux, l'œuvre

par excellence de pitié, de sacrifice et d'abnégation principalement commandée par Dieu.

Je viens donc, à mon tour, rendre hommage à la mémoire de nos vénérés et regrettés confrères.

Pourrais-je mieux le faire qu'en vous disant ce qui nous a frappés et ce que vous remarquerez vous-mêmes, c'est que, grâce à l'émulation due à leurs pieuses fondations, chaque année le nombre des candidats s'accroît, et s'accroît aussi le nombre des personnes qui se font un devoir de les rechercher et de nous les signaler.

L'œuvre des fondateurs se manifeste donc puissante et couronnée de succès, que dire de plus ?

Quand les hommes qui se sont distingués par leur bravoure, par leurs bienfaits, par leur vertu, par leur charité, ont mérité de la postérité qu'au front de leur image brille une auréole, les paroles les plus louangeuses n'ajoutent rien à son éclat. Il suffit de prononcer leur nom.

Les applaudissements qui dans cette enceinte ont retenti depuis plus d'un quart de siècle au couronnement de nos lauréats, ont eu leur écho sous les voûtes du ciel, et l'hommage à rendre, ici-bas, à la philanthropie de ces deux hommes de bien sera, dans l'avenir, l'estime de tous ceux qui entendront parler d'eux comme cela a été pour leurs contemporains.

Je n'ai donc qu'à apporter ici un nouveau récit des actes de dévouement dont nous leur devons la connaissance ; le nombre de ces actes, je le redis encore, est la plus belle louange de leur œuvre.

Et maintenant, lorsque de toutes parts nous arrivent les

plus tristes et, le plus souvent, épouvantables récits des malversations et des crimes qui se commettent chaque jour, il est bon, il est consolant d'arrêter un moment notre esprit sur la découverte des actions généreuses et quelquefois sublimes, alors surtout qu'elles se sont passées dans les mansardes de la pauvreté, dans d'humbles demeures, dans de modestes ateliers.

Ce serait bien souvent aussi dans de confortables et encore dans de somptueuses habitations qu'on trouverait à signaler des actes de la vraie charité, de la vertu et du dévouement par excellence.

Pourquoi s'en abstient-on ? Je le sais..., la vraie charité a pour sœur la modestie qui, comme la violette, aime l'ombre et le silence.

Et si une fois, pourtant l'Académie a prêté son concours à la divulgation de ces actes, j'en appelle à vos souvenirs, c'est que la voix de l'opinion publique avait nommé le Lauréat.

En dehors de cette exception, c'est au sein des familles peu fortunées que vont à la recherche des actes de vertu ces jeunes gens, ces hommes de cœur émules du grand apôtre de la charité, ces dames patronesses de toutes les bonnes œuvres. C'est bien souvent, permettez-moi la comparaison, une fleur cachée dans l'ombre d'une touffe ignorée qui est cueillie par la main du chercheur et qu'il nous présente en faisant valoir le parfum de vertu qu'elle répand, avec autant de zèle qu'il a mis de dévouement à la découvrir.

Je suis certainement l'interprête des sentiments de tous les membres de l'Académie, en remerciant, de grand cœur,

les personnes qui veulent bien nous aider ainsi à remplir la mission qui nous a été confiée.

On aime à lire ces Mémoires souvent éloquents, quelquefois écrits avec une touchante naïveté, toujours intéressants et décelant chez leurs auteurs un cœur généreux et ami du pauvre, tous faisant un chaleureux appel à une décision favorable à leur protégé.

Et cependant l'Académie ne peut pas satisfaire à toutes les demandes, elle ne dispose que de deux prix. Toutefois, autorisés par le testament de M. Reynier, elle répartit volontiers les 1000 francs du prix qu'il a fondé.

Mais encore, dans le mérite il est des degrés, et le plus haut de ces degrés ne se trouve-t-il pas dans le caractère de l'impulsion qui fait agir plutôt que dans la nature abstraite de l'acte ? C'est ce que l'Académie cherche à faire prévaloir dans ses choix.

Lorsque nous discutons les recherches touchant la valeur des faits qui nous sont signalés, nous avons bien souvent à relever des erreurs qu'il est bon de combattre.

L'une d'elles consiste à croire que l'Académie, au lieu d'avoir à décerner des prix, est chargée de distribuer des secours. Il est aussi des personnes qui s'imaginent que ce que quelquefois un candidat [illegible]

Il est [illegible] des fondateurs [illegible]

titués; d'un côté, pour récompenser ce qui envers les parents est un respect religieux, un dévouement bien marqué et soutenu ; des soins affectueux, constants et ayant un caractère exceptionnel du sacrifice et de l'abnégation, avec cela, les secours donnés aux infirmes, aux vieillards, aux malheureux : c'est la pensée et la volonté de M. Rambot.

M. Reynier, à ces motifs qu'il admet aussi, a plus particulièrement joint la compassion pour l'enfance abandonnée et l'éducation religieuse et morale des enfants.

Tous les deux ont entendu donner un encouragement à une conduite exemplaire, à des actes remarquables de sacrifice et de résignation.

Pour mieux expliquer, par un exemple, ce qui emporte les décisions de l'Académie, permettez-moi de le choisir dans mes souvenirs :

Il y a vingt-cinq ans, un mémoire appelait sur une jeune ouvrière le bon vouloir de l'Académie. Elle soigne, disait-on, sa mère infirme, c'est, vous pouvez vous en informer, *une brave fille* (je souligne ces mots), et c'était tout.

C'était bref, naïf peut-être, et même un peu sans gêne.

On avait plusieurs fois observé que soigner ses parents lorsqu'aucune circonstance n'en rendait le mérite exceptionnel, n'était que faire son devoir.

L'Académie l'admet parfaitement ; et le mémoire fut mis de côté.

L'année suivante, même mémoire, même style, même rejet.

A la troisième année il reparut encore.

J'étais membre de la commission d'enquête; je fus curieux de savoir ce que cachait un laconisme aussi persévérant, si toutefois le mémoire n'était pas une mystification.

Dans le quartier j'interrogeai ; je n'obtins qu'une même réponse : *C'est une bien brave fille.*

Mais enfin qu'a-t-elle fait ?

Oh ! c'est une bien brave fille.

L'Académie, me disais-je, avait raison ; n'y pensons plus.

Une femme, pourtant, m'indiqua une personne qui pouvait me renseigner.

Je me rendis à l'adresse donnée.

A ma question fut faite une réponse à peu près semblable aux précédentes, mais plus française.

C'était décourageant.

Mais, enfin, Madame, n'auriez-vous rien à ajouter à ce que je sais déjà ?

La famille, me dit-elle, est très pauvre ; la mère est atteinte d'une méchante maladie, elle est sujette à des crises douloureuses et elle est très difficile à soigner, car elle est acariâtre, irascible, exigente.

Elle est assistée par ses deux filles admirables dans leur conduite et s'entendant par les moyens les plus ingénieux pour laisser constamment l'une d'elles auprès de leur mère et lui procurer du soulagement. La cadette, celle dont vous me parlez, est un ange, c'est une ouvrière que j'emploie quelquefois. Très satisfaite de son travail, touchée de son honnêteté, je voulus lui faire cadeau d'une robe, modeste, mais jolie. Elle la refusa. Piquée de son refus, je l'attribuai à une susceptibilité outrée et je lui en témoignai ma surprise.

Madame se trompe, me dit-elle, j'accepterai avec une grande reconnaissance un présent de sa main, et s'il lui plait de me le faire, au lieu de cette robe, qu'elle veuille bien me donner une paire de souliers.

Mais pourquoi ?

« Nous n'en avons qu'une seule, ma sœur et moi, et « lorsque l'une de nous travaille en journée, dans la ville, « s'il arrive à notre mère une de ses crises violentes qui « nécessitent une course à la pharmacie ou l'appel du mé- « decin, l'autre, faute de souliers, ne peut pas sortir. »

Au jugement de l'Académie, devant ce sacrifice fait d'un objet de vanité bien tentant cependant pour une jeune fille, les petits souliers furent mis dans un des plateaux de la balance, le prix Rambot dans l'autre plateau, et le fléau resta en équilibre.

Mesdames, auriez-vous jugé autrement ?

J'arrive à l'exposé des faits accomplis par les candidats que l'Académie a distingué cette année et qu'elle va couronner.

Les mémoires qui nous ont été adressés à temps sont au nombre de onze, deux autres nous sont parvenus après les délais réglementaires, ils seront reportés à l'année prochaine.

Parmi les onze candidats de cette année, nous comptons quatre femmes mariées ou veuves et sept demoiselles.

Nous aurions aimé de compter aussi des candidats représentants du sexe fort ; leur absence nous prouve que la partie du genre humain qu'on nomme la plus belle est aussi la plus vertueuse.

Deux sœurs ouvrières, les demoiselles GUIET, toutes les deux ayant nom Marie ainsi que leur mère et leur sœur aînée (c'est une dévotion de famille), habitent le cours Sextius.

Les faits de charité qui les distinguent remontent à quarante-cinq ans, se sont succédés sans interruption jusqu'à ce jour et s'accompliront sans doute avec leur existence.

La sœur aînée de ces demoiselles, restée veuve avec trois enfants encore jeunes, deux garçons et une fille, se trouva, par la mort de son mari, sans moyens d'existence et bientôt elle fut atteinte d'infirmité.

Cette situation mettait en péril l'avenir des enfants : les deux sœurs puînées qui avaient déjà pris à charge les soins que réclamaient leur vieux père et leur mère, se consacrèrent aussitôt à l'éducation de leurs neveux.

Le père est décédé, la mère âgée et infirme n'a plus d'autre pensée qu'une touchante reconnaissance pour les soins qu'elle reçoit de ses deux filles ; dans ses souffrances elle se console en les bénissant pour leur conduite et pour leur dévouement.

Ces demoiselles firent tout d'abord donner à leurs neveux une instruction religieuse, puis elles mirent l'aîné en apprentissage chez un honorable industriel de notre ville ; le second fut placé au service dans une de nos maisons les plus respectables.

Chez le patron de l'aîné, qui le garde encore aujourd'hui dans un poste de confiance, nous avons recueilli les plus honorables témoignages d'une conduite qui répond parfai-

tement aux soins et aux leçons que ce jeune homme a reçu de ses tantes ; c'est à elles qu'en retourne le mérite.

Le second des garçons, tombé malade au service, fut atteint d'un transport au cerveau qui malheureusement troubla ses facultés mentales et le mit en situation d'être transporté à l'hospice des Aliénés.

Là, chaque jeudi, faisant relâche aux heures de travail, ses tantes vont le visiter, lui porter des consolations, le veiller jusqu'à l'heure où, obéissant au règlement, elles doivent retourner chez elles.

Le lendemain, ne prenant point excuse de leur fatigue, dès le point du jour elles se remettent à l'ouvrage, ne suspendant leur travail que pour prodiguer les plus tendres soins à leur mère ou pour porter assistance à d'autres affligés.

Le troisième enfant est une jeune fille. Lorsque celle-ci fut entrée dans la période de l'adolescence, au moment où l'on pensait qu'elle pourrait se tirer d'affaire toute seule, plusieurs partis avantageux pour ses tantes se présentèrent, des demandes en mariage leur furent faites, elles les écartèrent sans hésiter :

« Nous sommes, répondaient-elles, nous sommes déjà « mères de famille, nous restons à notre tâche. »

Mais ce n'est pas seulement dans leur propre maison que se montre leur dévouement : aucune maladie, aucune souffrance ne leur sont en vain signalées ; elles se transportent aussitôt auprès des malades, des affligés et leur donnent les soins les plus délicats.

Un dernier trait rehausse le mérite de leur conduite, et

c'est précisément un de ceux dont le caractère attire la préférence dans les jugements de l'Académie.

Leur nièce, frappée de la constance de leur dévouement, a suivi leur exemple ; elle se montre déjà, comme elles, une fervente sœur de charité ; elle aussi n'a point voulu quitter sa grand'mère, elle prend auprès d'elle sa part de dévouement filial, et après cela, connaissant parfaitement le chemin qui conduit aux demeures des malheureux, elle y accompagne ses tantes et souvent les y devance.

Cela seul ne méritait-il pas une distinction ? L'Académie a décerné aux demoiselles Guiet une part (300 francs) sur le prix Reynier.

Dès son enfance M[lle] Clémence THOMAS, couturière à Aix, s'est fait remarquer par sa piété filiale et par ses actes de dévouement.

A l'âge de seize ans, elle donnait les soins les plus assidus à son beau-frère atteint d'une maladie des plus graves, maladie dont il est mort après plusieurs années des plus atroces souffrances que bien souvent Clémence, véritable ange gardien, avait calmées par sa douce, bienfaisante et constante sollicitude.

Au cours de cette maladie, pendant que l'admirable enfant donnait à son beau-frère une assistance pleine d'affection, elle se chargea de l'éducation des trois enfants ses neveux, tous les trois en bas âge, donnant ainsi un aide précieux à la mère, sa sœur, que réclamaient les soins du ménage.

Représentez-vous cette jeune fille, à la fois infirmière,

mère de famille, bonne d'enfants, ouvrière, institutrice, tantôt auprès du lit du moribond, tantôt à l'ouvrage qui fait vivre, et déjà se préoccupant d'autres soins pour d'autres afflictions, pour d'autres infortunes.

Cette assistance que rendait plus efficace encore l'abandon qu'elle faisait en y consacrant tout le gain provenant de son travail comme couturière, a duré sans interruption jusqu'au moment où les enfants ont été mis, par elle, en possession d'un état.

Et alors c'est à plusieurs malheureux, à de nombreux malades privés d'une assistance suivie que Clémence Thomas a porté des secours.

C'est entr'autres :

Une ancienne institutrice devenue aveugle que Clémence prenant en pitié a secourue et consolée.

C'est une ancienne commise d'un magasin bien connu dans notre ville, qui devenue impotente dans un âge avancé, ne pouvant plus gagner son pain, doit aux démarches actives et persévérantes de Clémence auprès des personnes bienfaisantes et aux propres petits sacrifices de cette charitable ouvrière, les secours qui conservent l'existence.

C'est encore un trait de la nature de ceux que M. Reynier a voulu plus particulièrement récompenser, un de ces traits, aussi, qui appelle l'attention et la décision de l'Académie.

Un des trois enfants de sa sœur, l'aîné de ceux que Clémence avait élevés, parvenu à l'âge où les passions naissent et bientôt prennent leur empire, oubliant les sages conseils de sa tante, se rend amoureux d'une jeune fille orpheline, figurante au théâtre, enfant sans baptême et

partant sans aucune idée de religion. La mère du jeune homme s'irrite et menace. La situation était forcée ; Clémence intervient, elle se charge de la réparation, s'empare de la jeune fille et la retire du théâtre.

La pauvre enfant ne savait que parader sur les planches, Clémence lui apprend à coudre, à travailler, à lire, à écrire, elle l'instruit des devoirs religieux, la fait baptiser, lui fait faire la première communion, et cet acte est bientôt suivi de la bénédiction nuptiale qui l'unit à son adorateur.

La figurante devenue une bonne chrétienne se fait remarquer aussi comme bonne épouse et bonne mère.

Pour cette vie de dévouement, de zèle, de généreuse abnégation qui a valu à Mlle Clémence Thomas l'estime, l'intérêt et l'appui de nombreux et respectables signataires du mémoire qui la signale, l'Académie lui a décerné la seconde part du prix Reynier (300 fr.)

Une domestique aujourd'hui âgée de soixante-deux ans, née à Forcalquier, demeurant à Aix depuis trente-trois ans, Marie Luc, habite la même maison qu'une pauvre ouvrière, logée dans une chambre plus que modeste au plus haut étage.

De mœurs tranquilles, laborieuse et casanière, on voyait rarement cette ouvrière sortir de son logis où elle travaillait toujours seule. Elle était inconnue à plusieurs locataires de la même maison et notamment à Marie Luc.

Il y a vingt ans, cette ouvrière tomba malade et, après une longue et dure souffrance qu'elle supporta presque sans secours, elle devint infirme, incapable désormais de reprendre le travail.

Marie Luc est informée de la situation, aussitôt elle se porte chez l'ouvrière, lui offre son assistance ; offrir n'est plus le mot, elle devient sa servante volontaire, lui prodigue jour et nuit les soins les plus complets et ne la quitte, par moments, que pour aller travailler pendant quelques heures, afin de pouvoir suffire au surcroît de dépenses que lui coûtent la nourriture et les remèdes qu'elle fournit de sa poche à la malade.

A l'état voisin de la paralysie qui affligeait la pauvre ouvrière, se joignit à son pied une plaie du plus mauvais caractère et qu'il fallait panser chaque jour et souvent plusieurs fois dans la journée, par suite des exigences et des mouvements d'impatience de la malade. Le caractère de celle-ci s'aigrit bientôt, par la souffrance, par l'inaction et par le sentiment de sa pauvreté, car Marie Luc, pour ménager son amour-propre, lui laissait croire que les dépenses qu'elle payait n'étaient que des avances dont elle lui tiendrait compte.

N'est-ce pas là un rare esprit de sacrifice, un haut degré de vertu.

Marie Luc supporte les impatiences de sa malade ; la gêne, la fatigue, l'assujettissement, rien ne la rebute.

La maladie est reconnue incurable ; les remèdes sont chers ; Marie redouble d'activité pour faire face à la dépense par son travail, et trompant encore généreusement l'ouvrière elle lui dit : Qu'elle reçoit pour elle des secours de personnes charitables.

Cependant les ressources journalières s'épuisent et l'on propose à l'ouvrière de la conduire dans un asile, où elle sera parfaitement soignée.

4

Oh ! non, non, s'écrie-t-elle, s'y refusant obstinément, je ne veux pas me séparer de ma bienfaitrice.

Et alors, ô mon Dieu ! que faire ?

Que faire ? Un cœur animé de charité sait toujours trouver le moyen d'agir.

Marie Luc avait placé quelques économies pour subvenir à ses propres besoins aux tristes heures de la vieillesse ; sans hésiter, elle retire le fonds (1 300 francs) et les consacre en entier à son œuvre de dévouement.

En même temps, Marie Luc donnait assistance à une pauvre femme malade, et toute seule avec un jeune enfant qui dépérissait, ne pouvant plus être soigné par sa mère ; l'intervention de Marie Luc rendit à tous les deux la santé.

Une telle conduite a été tenue cachée jusqu'au moment où la misère a trahi la modestie de cette admirable fille. L'état de détresse ne pouvant plus rester inconnu, le mystère transpira ; une dame en fut instruite, c'est une de celles dont le cœur s'élève *En-Haut.* Il y en a partout ! Elle accourut dans la mansarde de l'ouvrière, elle questionna ; à ses demandes furent d'abord opposées des réponses évasives, mais l'insistance en pareil cas, compagne du dévouement, triompha de la modestie et obtint de Marie Luc une déchirante révélation.

Marie Luc, enfin, aujourd'hui vieillie et tombée dans un état de grande fatigue, résultat de sa vive agitation, a cependant promis à la pauvre ouvrière de ne l'abandonner jamais.

Peut-on demander plus pour justifier le choix de ce candidat et l'attribution que l'Académie lui a faite de la troisième part du prix Reynier (400 francs) ?

Lorsque les membres de la commission d'enquête ont été réunis dans le lieu de leur séance, d'un élan spontané, d'une voix unanime, ils ont acclamé le candidat dont il me reste à narrer la conduite. L'Académie a ratifié le choix.

C'est une veuve, Mme CHEVILLON née BOYER, dont le mari était un très honnête et laborieux refendeur de bois.

C'est ici un dévouement de chaque jour, de toutes les heures, de toute nature sans aucune exception.

Mme Chevillon soigne les malades, les estropiés, les pauvres quels qu'ils soient, les honteux ; les indignes même, rien ne l'arrête ; elle les cherche, elle demande qu'on les lui signale, elle accourt vers eux, elle se multiplie.

Mais elle a ses préférences, qui n'en a pas ? Parmi les affligés du mal, ce sont ceux dont les maladies sont incurables et plus encore repoussantes, auxquels elle porte sa plus grande vigilance, sa plus entière sollicitude.

Le cancer, la petite vérole, un anthrax pernicieux, le choléra, la fièvre typhoïde, sont les affections dangereuses qu'elle s'empresse de soigner, portant aux malades qui en sont frappés toute son activité et son dévouement.

On l'a vue auprès d'un malheureux affligé d'un cancer affreux et vénimeux dans la gorge, et parvenu au plus haut degré de l'inflammation, lui insuffler de sa propre bouche le remède ordonné.

Auprès d'un femme atteinte de la petite vérole noire, elle a pansé les plaies jusqu'au dernier jour, et c'est elle qui a enseveli le corps de cette infortunée ; seule, elle l'a accompagnée au cimetière.

Dans une autre demeure que la mort avait visitée à la suite d'une maladie contagieuse, le sol de la chambre était jonché de linges purulents, aucune laveuse n'avait voulu l'en débarrasser ; Mme Chevillon en est instruite, aussitôt elle accourt, enlève les draps et les linges souillés, les emporte et les lave elle-même.

Aux observations qui lui sont faites qu'elle doit être plus prudente en face du danger qu'offrent les maladies qu'elle soigne, elle répond : « Le Bon-Dieu qui me donne « la grâce de n'être jamais fatiguée de ce que je fais, me « préservera du danger, comme il préserve les bonnes « sœurs hospitalières. » et elle recommence ses courses et ses visites ; jamais un refus à qui l'appelle, elle va au-devant des occasions d'être utile.

Mais ce qui la gêne, c'est un compliment sur son activité, sur sa charité.

« Ah ! répond-elle, la misère et les maladies sont bien « plus actives que moi, tout mon chagrin est de ne pou- « voir pas les toutes soigner, tout ce que je demande, est « que le bon Dieu m'assiste. »

Et l'on dirait après cela : A quoi bon la religion, à quoi sert la croyance en Dieu ?

Il me faudrait trop prolonger cet exposé, si je devais relater tous les faits parvenus à la connaissance de l'Académie touchant l'œuvre de Mme Chevillon ; ce serait aussi, si déjà je n'en suis pas coupable, abuser de votre bienveillante attention ; laissez-moi pourtant le terminer par le récit d'un de ces traits que nous aimons à voir dominer l'ensemble des mérites que nous avons à récompenser.

Non loin de la demeure de Mme Chevillon est un lieu ignoré, sans doute, de beaucoup d'habitants de la ville ; il formait anciennement l'annexe de la véritable chapelle des dames dont on voit encore la façade dans la rue du Roi, [1] Ce lieu se compose de trois impasses donnant autrefois communication à deux rues, celle du Petit-Saint-Esprit et celle du Petit-Boulevard-Saint-Jean. Aujourd'hui la communication est fermée, le lieu est devenu une sorte de cité de la misère.

Il est précédé d'un corridor long et obscur qu'on nomme le Couloir Troué, si l'on veut franciser, et vulgairement *lou couradou trauca*. C'est un passage humide, exhalant une odeur nauséabonde ; son entrée sans porte, est faite de pierres qui tombent en poussière ; à son débouché, les trois impasses se succédant à angles droits présentent l'aspect le plus étrange. On retrouve là l'ancienne division des ouvertures par des meneaux de pierre ou de bois en forme de croix. A chaque croisée appendus à ces croix ou encore à des bâtons saillants soutenus par des ficelles ou par de vieilles tresses, sont mis à sécher des draps de lit déchirés, de vieux linges de corps, des bas, des culottes, des jupons

---

(1) Cette chapelle fut construite en 1667. On lit dans de Haitze (histoire d'Aix, livre XXII, chap. 31, édition Makaire, 6me volume en cours de publication. page 57) : « Le recueillement spirituel qui sert beaucoup à nourrir la « piété fit inspirer par les Jésuites aux personnes de distinction du dévot « sexe, de bâtir une chapelle pour y faire seules leurs exercices de piété. Ce « lieu sacré fut construit en la rue du Roi, qui communique les rues de la « Porte-Saint-Jean et du Roure. »

Ce passage est cité par le P. Méchin dans son ouvrage, (annales du collège Royal-Bourbon, T. 11, page 130.

La rue Porte-Saint-Jean a pris le nom de *Petit-Boulevard-Saint-Jean*, et celle du Roure celui du *Petit-Saint-Esprit*.

et toutes sortes de nippes ; c'est ainsi du rez-de-chaussée au quatrième étage et sur la toiture.

Si la curiosité vous attire dans ce dédale, apparaîtront bientôt de tous côtés des femmes et des enfants à moitié vêtus, les cheveux en désordre, les jupes en lambeaux, les pieds nus, c'est, je l'ai dit, le logis de la misère.

C'est le lieu de prédilection pour l'œuvre de Mme Chevillon, elle y porte de la soupe, du pain, des bouillons, des tisanes, des remèdes, elle y charrie de l'eau à tous les étages, elle y emmagasine du bois de chauffage et du charbon, elle y monte et en descend plusieurs fois dans le jour, et la nuit elle a un fallot, toujours prêt, qu'elle nomme mon compagnon du *couradou trauca*.

Dans cet asile de la pauvreté, elle soigne les malades, console les indigents, caresse les enfants, leur donne du pain et même des friandises. Si dans la cité quelqu'un est en danger de mort, elle court à l'église, en ramène un prêtre et prépare tout ce qu'exige son ministère.

C'est là, dit-elle, que je suis le plus avec le bon Dieu et c'est elle que tous ces pauvres gens adorent.

Une dame éminemment charitable, de celle que l'Académie aimerait à couronner aussi, si sa modestie et sa résolution de se tenir ennemie de tout éclat n'y mettait obstacle, connaissant Mme Chevillon, voulut lui confier une mission de charité délicate à remplir.

La commission ayant été parfaitement accomplie, je veux, lui dit cette dame, vous signaler pour les prix de vertu. « Oh ! Madame, de grâce, répartit Mme Chevillon, « laissez-moi à mon affaire, Dieu suffit à mes désirs et je

« ne demande que la conservation de ma santé pour pou-
« voir aller ainsi jusqu'au bout. »

Mais les prix qu'on décerne, lui fut-il dit, ne sont pas seulement une récompense, ils sont un encouragement à imiter les bons exemples, un appel à l'émulation.

Mme Chevillon, hésitant encore, puis vaincue par ce raisonnement ; « Eh bien, dit-elle, soit, ce sera une bonne aubaine pour mes pauvres. »

L'Académie décerne à Mme Chevillon le prix Rambot.

On a lu :

Les Origines du Collège d'Aix, par M. le Recteur Belin, membre d'honneur ;

Poésies françaises, par M. Morisot.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.

1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.

1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.

1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.

1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.

1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.

1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.

1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.

1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.

1870-1871. Thérèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.

1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.

1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.

1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.

1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.

1875-1876. Élisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.

1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.

1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.

1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.

1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.

1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.

1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.

1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune de Trets.

1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.

1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.

1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.

1887-1888. *ex-æquo.* { Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. Victorine PASCAL, de la commune d'Aix. }

1888-1889. Édouard FABRY, de la commune d'Aix.

1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.

1890-1891. *ex-æquo.* { MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. Virginie REBOUL, de la commune d'Aix. }

1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.

1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est, en outre, réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.

1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.

1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.

1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.

1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.

1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.

1875. Julie Court, épouse Ricard, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper Théric, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine Deyme, de la commune d'Aix.
» Rose Lahaus, de la commune d'Aix.

1877. Last Madeleine, de la commune de eyrargues.
» Marie Dorlande, de la commune d'Aix.

1878. Clarisse Chavet, de la commune d'Aix.

1879. Virginie Mille, de la commune d'Aix.
» Veuve Ricard, née Tempier, de la commune d'Aix.
» Pauline Long, de la commune d'Aix.

1880. Lucien Daumas, de la commune d'Aix.
» Cécile Lapierre, de la commune d'Aix.

1881. Lucien Bardey, de la commune d'Aix.

1882. Pélagie Aillaud, de la commune de Rognac.
» Marie Bastard, de la commune d'Aix.
» Thérèse Bonnet, veuve Martel, de la commune d'Aix.

1883. Virginie Castinel, veuve Coulon, de la commune d'Aix.
» Marie Gouiran, de la commune de Jouques.

1884 Camille-Louise Nouveron, de la commune d'Aix.
» Florine Michel, veuve Girard, de la commune d'Aix.

1884. Marguerite Rastel, épouse Beroni, de la commune d'Aix.

1885. Époux Michel, de la commune d'Aix.
» Marie Hermitte, de la commune d'Aix.

1886. Virginie RECORDIER, de la commune d'Aix.
» Louise SAUVAT, épouse PÉLISSIER, de la commune d'Aix.
« Louise GUYOT, de la commune d'Aix.

1887. Époux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.
» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.
» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.

1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.
» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.
» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.

1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.
» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.
» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.

1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.
» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.
» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.
» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.

1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.
» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie Guiet, de la commune d'Aix.
» Clémence Thomas, de la commune d'Aix.
« Marie Luc, de la commune d'Aix.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Président...........	M. SOUBRAT.
Vice-Président.......	M. le Chanoine MARBOT.
Secrétaires perpétuels.	MM. le Marquis DE SAPORTA ✻ (pour les Sciences), et Charles DE RIBBE ✻ (pour les Lettres).
Secrétaire annuel....	M. Hipp. GUILLIBERT ✻ O. ✠.
Archiviste...........	M. DE BERLUC-PERUSSIS ✻ O. ✠.
Archiviste adjoint....	M. DE MAGALLON ✻ ✻ C. ✻.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.

ACADÉMIE D'AIX

74me SÉANCE PUBLIQUE

---

9 Juin 1894.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

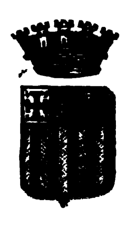
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



Aix-en-Provence

GARCIN ET DIDIER, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Rue Manuel, 20.

1894

ACADÉMIE D'AIX

74me SÉANCE PUBLIQUE

Le Samedi 9 Juin 1894, la soixante-quatorzième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à trois heures précises, dans la grande salle de l'Université, à la Faculté de Droit, devant un auditoire d'élite.

Le Président, M. le marquis DE SAPORTA, ayant à ses côtés S. G. Monseigneur l'Archevêque Gouthe-Soulard et M. Demontzey, ancien directeur général des Forêts, membres d'honneur de l'Académie, a prononcé le discours d'ouverture suivant sur « Les Portraits historiques : »

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est toujours un périlleux honneur, réservé au président de l'Académie, que de vous parler en son nom et d'avoir la tâche, sinon de réussir, du moins de chercher à captiver vos suffrages. Les dames qui répondent à l'appel de notre Société lui forment une couronne dont l'éclat rejaillit sur elle, et pour avoir le droit de nous enorgueillir d'une aussi riche parure, pour retenir l'espoir de les attirer et de leur plaire, comment hésiterions-nous à tout

sacrifier, jusqu'à nos prétentions à la science. En revendiquant, avec âpreté, l'exercice de ces prétentions, nous risquerions d'écarter celles qu'effarouchent, non sans raison, les expressions techniques, les phrases hérissées de citations, de mots abstraits ou simplement de termes dont l'emploi est obligatoire, mais dont le sens échappe aux esprits les plus ouverts, pour peu qu'ils soient étrangers au cercle de connaissances, à l'intérieur duquel chacun de nous demeure forcément confiné. Les dames qui tendent l'oreille, quelle que soit leur perspicacité, leur volonté d'être gracieuses et d'encourager celui qu'elles écoutent, ne peuvent cependant s'empêcher de le trouver obscur et long, de souhaiter intérieurement, hélas! sans être toujours exaucées, qu'il change de sujet ou du moins qu'il cesse de planer dans les nuages. Hé! bien, c'est ce blâme que je voudrais éviter; et si j'ai cherché d'avance le moyen de satisfaire à d'aussi justes plaintes, une partie au moins de mon auditoire m'en saura gré. Il me pardonnera de m'être demandé si, en dehors des plantes fossiles, des lits stratifiés qui les renferment, des plaques parsemées d'empreintes et des mystères de l'évolution, il n'existait pas quelque sujet qui pût intéresser sans fatigue, et en faveur duquel l'oreille de tous fût ouverte et l'attention en éveil, sans risque de la décourager.

Sous l'empire de cette préoccupation, j'ai songé à vous entretenir quelques instants des portraits historiques et par une extension naturelle des portraits de famille, de ce qui concerne leur authenticité, enfin de la méthode à

suivre pour arriver à reconnaître la vérité à l'égard de ces portraits, afin de rejeter les apocryphes et d'accueillir au contraire ceux qui reproduisent réellement les traits des personnages, que leur rôle dans le passé, leur qualité d'hommes publics, princes et guerriers, ministres ou magistrats, écrivains, femmes célèbres ou simplement d'ancêtres, parents ou alliés, nous engagent à rechercher.

Disons-le tout de suite, si la possession d'un portrait légitime, à quelque titre que ce puisse être, comporte une réelle satisfaction, que penser en revanche de celui qui ne répond que très vaguement à la personne dont il porte le nom ou même se trouve notoirement faux? La satisfaction dont je parlais est alors aussi imaginaire que le portrait lui-même, et pourtant combien de gens du monde, d'amateurs superficiels, de descendants plus ou moins directs du personnage présumé qui se contentent de l'apparence, ou que dirige un sentiment de vanité, d'irréflexion ou encore une fausse manière d'interpréter les œuvres d'art, et qui sans motif plausible se vantent à tout venant de posséder tel ou tel portrait. Que d'erreurs sans cesse renouvelées! erreurs sans grave inconvénient, lorsqu'elles s'appliquent à des individus privés, à des ancêtres plus ou moins obscurs, que l'histoire proprement dite ou même la chronique locale ne revendiquent pas, mais erreurs dangereuses dès qu'elles touchent aux portraits de ceux dont le souvenir est resté précieux, dont nous cherchons à connaître les traits et dont on veut pouvoir dire qu'on possède encore les images.

Avec quelle légèreté ne se prononce-t-on pas le plus souvent à l'égard d'une peinture dont il semble que l'on reconnaisse la touche et que l'on saisisse l'attribution ! — Rappelle-t-elle Fauchier par sa chaleur ? Est-ce une jolie femme qu'elle figure ? Ce doit être alors la Belle-du-Cannet. Que de belles-du-Cannet ainsi désignées sans autre motif déterminant que le désir d'un amateur, obéissant à son insu à une idée préconçue et à un irrésistible penchant ! Les plus éclatants de ces exemples d'attributions erronées nous viennent surtout en Provence des portraits rapportés à tort à des membres de la famille de Mme de Sévigné. On ne saurait croire avec quelle facilité on accueille l'idée de posséder un des portraits, cependant si rares, de cette femme célèbre, à son défaut celui de sa fille, Mme de Grignan, ou de sa petite-fille, Mme de Simiane. Je ne parle pas ici du marquis de Sévigné, son fils, ni de Jeanne de Bréhan-Moron, sa belle-fille, beaucoup moins connus ; mais il n'est pas jusqu'au comte de Grignan, si reconnaissable pourtant à sa tournure épaisse, à la laideur réelle, mais intelligente et noble, de ses traits, dont on ait prétendu souvent, sans raison, avoir le portrait.

De Mme de Sévigné à sa fille et de celle-ci à sa petite-fille, Mme de Simiane, le passage et la confusion semblent impossibles, à première vue, tellement les traits, la mode, la coiffure diffèrent en réalité de part et d'autre, et pourtant que de jugements trompeurs et de fausses attributions à relever soit dans les collections particulières, soit dans les musées, soit encore dans les éditions successives des lettres de la marquise, même les plus anciennes et jusque

dans le château de Grignan, où se trouve exposé, depuis des années, un prétendu portrait de la marquise de Sévigné, n'ayant d'elle ni les traits, ni l'expression, ni rien qui la rappelle, même de loin.

Entre la marquise et sa fille, Mme de Grignan, dont les portraits ont été souvent attribués à la mère, la confusion a tenu surtout à la coiffure dite « à la Sévigné, » caractérisée par de petites boucles détachées, repliées sur le front ou appliquées le long des tempes. Cette coiffure, cependant, a été plus spécialement celle de la fille qui l'avait portée à un degré de perfection, dont sa mère lui fait honneur dans une de ses lettres. Les traits délicats et la beauté mignonne de Mme de Grignan n'avaient par eux-mêmes aucun rapport avec l'expression ouverte, le visage un peu large et carré par le bas de la marquise, sa mère ; mais il faut croire que les possesseurs de portraits, pensant avoir le choix, préfèrent la seconde attribution à la première et, leur décision une fois prise, rien de plus malaisé que de leur persuader d'y renoncer. Que dire, par exemple, d'un portrait présumé de Mme de Grignan, légué dernièrement à la ville de Marseille, fort jolie peinture assurément, mais dont l'attribution repose, non pas assurément sur les traits, mais sur cette donnée seulement que la dame est représentée les cheveux épars ; or, Mme de Grignan s'étant fait peindre en Madeleine par Fauchier, mort du reste avant d'avoir terminé son œuvre, ce portrait, a-t-on dit, devait être le sien ; comme si l'idée d'être représentée les cheveux épars n'avait pu venir

qu'à une seule personne, au lieu d'être une mode à un moment déterminé.

Mme de Simiane, à son tour, a été parfois confondue avec sa mère, bien que la coiffure qu'elle porte dans ses vrais portraits, coiffure de toutes les dames françaises à partir de 1692 et jusqu'au temps de la Régence, n'ait jamais été celle de Mme de Grignan, dont les portraits connus sont bien antérieurs à cette date. Mais ici la confusion est venue sans doute d'une particularité singulière que je suis bien aise de signaler : c'est que dans la seconde édition des lettres de Mme de Sévigné, publiée par Perrin en 1754, plusieurs années après la mort de Mme de Simiane et en tête de l'un des derniers volumes de cette édition, postérieur justement à la mort du chevalier correcteur, la figure de Mme de Simiane a été substituée par erreur à celle de Mme de Grignan, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en consultant l'exemplaire déposé à la Méjanes. La substitution a passé inaperçue et elle a contribué à égarer ceux qui, pour se guider, ont eu recours à cette même édition, plus complète que la précédente, celle de 1735.

Faut-il, à l'appui de ce que je viens de dire, citer mon propre exemple et raconter l'histoire d'une ravissante miniature de femme, entourée d'une guirlande d'anémones, aux traits fins, délicats et expressifs, aux grands yeux noirs, couronnés de sourcils arqués et dont le visage est accompagné de ces deux touffes de cheveux, aux boucles épaisses et accumulées, qui reportent aux plus belles années du grand Roi. — Cette miniature, attribuée depuis

plus d'un siècle à la duchesse de Fontange, mais sans qu'on eut jamais pris garde d'en vérifier l'attribution, s'est trouvée dernièrement, grâce à la comparaison que j'en ai pu faire avec une gravure du temps, la reproduction évidente d'un portrait de Louise de Kérouel, duchesse de Portsmouth, peint par Lély. Beauté célèbre, toute puissante sur Charles II, auprès duquel elle représéntait l'influence française, la duchesse de Portsmouth a dû être peinte par Lély vers 1675, au moment de sa plus grande faveur. On sait qu'après la mort de son royal amant, Louise de Kérouel revint en France et reçut de Louis XIV le titre de duchesse d'Aubigny, qu'elle transmit à son fils.

On voit à quel contrôle les attributions de portraits demandent d'être soumis avant de se trouver à l'abri de la critique. Ce n'est pas que beaucoup d'entre eux n'aient été classés définitivement, et leur notoriété même les dérobe à toute contestation. Les souverains, les princes, les ministres, les maréchaux et les autres grands personnages de chaque époque sont trop aisément reconnaissables pour qu'on ne soit pas promptement fixé à l'égard de leurs portraits, souvent offerts aux villes, aux corporations, aux ancêtres de leurs possesseurs actuels, par ceux même dont ils reproduisent les traits, comme un témoignage d'affection ou de gratitude.

Aurait-on l'idée d'élever un doute sur la vérité du magnifique pastel de Latour qui représente, au musée d'Aix, le second duc de Villars, gouverneur de Provence sous Louis XV. Il suffit, pour ne pas l'oublier, de l'avoir

vu une fois, et cette impression même justifie la surprise que j'éprouvai tout récemment, en retrouvant une répétition de ce portrait, peinte à l'huile et attribuée à Vanloo, chez un de mes confrères à l'Académie de Marseille, M. Vincens. L'existence, généralement ignorée, de cette toile, que M. Vincens, amateur sérieux, rencontra, il y a quelques années, chez un marchand d'objets d'arts, soulève une question de priorité, et l'on se demande, en la voyant, si la toile aura précédé le pastel ou bien si celui-ci aura servi à l'autre de modèle. J'expose la difficulté sans essayer de la résoudre.

Le portrait de Rubens par Van Dyck, que le premier de ces grands peintres adressa lui-même à Peiresc avec une lettre d'envoi, souvent publiée, transmis de mains en mains de Peiresc à la famille Fabri-Borilli et de celle-ci, par l'intermédiaire du conseiller Bermond, à celle de Roux-Alphéran-La Lauzière, précieux portrait sur lequel notre aimable secrétaire a publié une notice (1), fait évidemment partie de la catégorie de ceux dont on peut dire que leur état-civil est en règle et devant lesquels la critique la plus sévère n'a plus qu'à s'incliner.

Les visiteurs de notre musée sont justement frappés de la splendeur des portraits qui lui sont venus de la famille de Gueidan, et auxquels les noms de Rigaud, de Largillière, artistes célèbres ; de Cellony, du premier Arnulphy, peintre d'Aix ; peut-être d'autres encore demeurent attachés. Certaines attributions resteraient à déter-

---

(1) *Un portrait de Rubens par Van Dyck;* extr. de l'artiste. Oct. 1857.

miner dans cette éclatante et riche série : qui de nous n'a jeté des yeux d'envie sur les deux jeunes filles au clavecin, dont la voix monte avec le génie qui l'emporte dans son vol, tandis que, sur le devant de la toile, un autre génie ailé et d'un modelé ravissant fait au spectateur le geste du silence.

Bien qu'il s'agisse encore d'un simple portrait de famille, je ne résiste pas à l'envie de mentionner ici celui de Louis-Palamède, marquis de Forbin-Solliès, dernier descendant en ligne directe du grand Palamède, chevalier d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans et mère du Régent. Cette toile, due à Rigaud, représente le marquis en pied et en habit de cour, avec une noblesse d'attitude et des effets de draperie qui caractérisent essentiellement les œuvres du grand artiste.

Mais la plus belle galerie de portraits historiques, aussi précieuse par les personnages qu'ils représentent que par l'origine de la plupart d'entre eux, directement offerts aux ancêtres du possesseur actuel, est celle qui existe au château de La Verdière, chez le marquis de Forbin-d'Oppède. Outre le portrait célèbre d'Henri de Forbin-Màyrier, premier président du Parlement de Provence, attribué à Mignard, on reconnaît dans cette galerie ceux de Mazarin, du grand Colbert, de Turenne, du comte de Grignan, du maréchal de Luxembourg, de plusieurs autres maréchaux ou cardinaux, sans parler de ceux qu'une revue trop rapide ne m'a pas permis de distinguer à première vue. Que de richesses un examen attentif et suivi ne ferait-il pas découvrir dans un ensemble aussi

complet, demeuré intact, sous la garde d'une même famille et sous le même toit, à l'abri des injures du temps et des désastres révolutionnaires.

Il n'a été question jusqu'ici que de portraits authentiques ou présumés tels, de telle sorte que si leur authenticité se trouve contestée, c'est une erreur d'attribution, par légèreté, absence de méthode ou mauvaise foi, qu'il faut invoquer ; mais il existe une catégorie singulière et peu connue de portraits que je ne saurais passer sous silence. Leur authenticité dépend en effet du point de vue où l'on se place pour les définir. Ils sont intentionnellement authentiques, si l'on considère uniquement la réalité des personnages figurés ; mais ils sont certainement imaginaires si l'on demande la reproduction des traits d'une personne vivante, soit qu'elle ait elle-même posé ou qu'au moins, à l'aide d'esquisses, de notions et d'éléments divers, il ait été possible à un peintre de tracer d'elle une ressemblance plus ou moins exacte.

Il faut nommer « rétrospectifs » les portraits auxquels je fais allusion et qui ont dû le jour à une mode ou à un usage ayant eu sa vogue à un moment donné ; je ne crois pas m'écarter beaucoup de la vérité en plaçant cette mode vers le milieu ou tout au plus avant la fin du XVII[e] siècle. — Les portraits de cette sorte datent par conséquent d'une époque où les vrais portraits, d'abord assez rares et réservés à un petit nombre de personnages, ensuite plus répandus, avant la terminaison du XVI[e] siècle, se multiplièrent de telle manière, dans le cours du XVII[e], que toutes les familles nobles, ou simplement

un peu élevées, même les simples bourgeois voulurent avoir leurs portraits. L'art de la peinture jetait alors son plus vif éclat ; sa diffusion et ses progrès entraînaient la fondation d'une foule d'écoles locales destinées à devenir des pépinières d'artistes dont plusieurs, à Aix comme à Avignon, sont restés célèbres. L'accroissement des richesses, la recherche du luxe, à l'intérieur des maisons, de celui des ameublements surtout, favorisèrent sans doute la mode des portraits, et bientôt chacun souhaita de posséder, avec le sien, celui de ses ancêtres les plus éloignés. C'est alors que se produisit le mouvement auquel nous sommes redevables des portraits que j'appelle « rétrospectifs. » — On conçut l'idée de compléter la série des aïeux par l'adjonction de ceux qui, remontant plus ou moins haut dans le passé, n'avaient laissé aucune image, attestant leur existence. Pour y parvenir, on dut interroger la tradition ; on se fia à des souvenirs plus ou moins légendaires, et l'on crut de bonne foi réussir à reconstituer des traits, que l'imagination faisait entrevoir. C'est ainsi que l'on obtint les portraits d'une foule d'anciens personnages, syndics, sénéchaux, gouverneurs, capitaines ou magistrats, avec l'inscription des noms et dates, des charges et honneurs les concernant, sans oublier rien de ce qui pouvait ajouter au lustre de ces défunts plus ou moins célèbres, mais dont le nom seul avait survécu aux siècles écoulés.

Dans l'ignorance où l'on vivait généralement alors des choses d'autrefois, des costumes surtout et des modes, dès qu'il s'agissait de se reporter à cent cinquante ou deux

cents, même à trois cents ans en arrière et en plein moyen-âge, on se représentait les ancêtres des anciens âges vêtus et coiffés à peu près comme l'on racontait que l'avaient été les vieux, ceux qui avaient fait partie des générations précédentes et qui avaient entendu dire à leurs parents comment on était habillé de leur temps. C'est pour cela que dans ces portraits rétrospectifs, les personnages portent la fraise, un pourpoint avec des crevées et presque toujours la barbe et les moustaches, à peu près comme du temps des Valois. L'idée ne vint à personne que, dans un âge plus reculé, on eût eu le visage entièrement rasé ; c'était trop loin pour le souvenir, et l'on ne songea pas à s'enquérir de pareils détails en ayant recours à d'anciens tableaux. De là sans doute, les anachronismes singuliers, les hérésies de costume et de toilettes que nous constatons dans ces portraits et dont leurs auteurs n'eurent certainement pas conscience.

Les exemples abondent et, en les invoquant, il ne reste que l'embarras du choix. — Le plus ancien personnage ainsi figuré, à ma connaissance, est Romée de Villeneuve, grand sénéchal de Provence : il existe de lui un portrait dont l'original appartient à la branche de Villeneuve-Bargemon, et dont une copie très exacte, exécutée par la marquise de Forbin-d'Oppède, née Villeneuve, se trouve maintenant à Aix, dans l'hôtel Forbin. Ce portrait de Romée le montre debout et de grandeur naturelle, revêtu de la cuirasse en usage au XVII[e] siècle, la tête nue et laurée à la façon de Pétrarque, les lèvres surmontées d'une paire de grandes moustaches ; de sa main levée il tient un

bâton de commandement et à ses pieds se trouve posé un casque surmonté d'un panache de plumes blanches. Les vers que Dante lui a consacrés sont inscrits sur le fond, tandis que dans le bas on peut lire l'énumération de ses noms et qualités, accompagnée de la date 1230. — Rien assurément, dans un pareil portrait ne saurait être l'indice de quelque chose de réel et tout au plus s'il est possible d'admettre que la figure de Romée, ainsi conçue, aurait été empruntée à quelque fresque italienne ou encore à quelque gravure d'une édition de la Divine Comédie, dans laquelle les personnages chantés par Dante auraient été reproduits sous des travestissements fantaisistes.

A coup sûr, il en est encore ainsi d'un portrait de Guillaume de Nogaret, conservé dans la famille de Calvisson, avec la barbe, les moustaches et la cuirasse de gentilhomme, et enfin de même également du portrait de la reine Jeanne de Naples, qu'on voit à Aix, dans l'hôtel de Forbin-d'Oppède et qui a été gravé, d'après un dessin de M. Jules de Magallon, dans la *Monographie de Saint-Marcel*. Là, la fantaisie saute aux yeux ; les manches ont des crevées ; le corsage qu'entoure une draperie est accompagné d'une bordure avec ornements, tandis qu'une sorte de diadème en forme de turban se marie aux tresses de la chevelure. On croit entrevoir une de ces figures composites que, sous le nom d'Hérodiade, Le Guide ou Guerchin introduisent parfois dans leurs compositions. Assurément rien ne ramène au temps

de la reine Jeanne ; rien ne fait songer au XIVᵉ siècle, dans cette peinture.

En dehors même de ceux dont il vient d'être question, il existe, dans plusieurs maisons, où depuis longtemps, circonstance assez rare, tout est resté sans changement, des suites de portraits d'une conception trop uniforme pour ne pas révéler la main d'un seul et même artiste. La dimension des toiles est ici pareille ; l'attitude, le geste, la physionomie même des divers personnages ne varient presque pas ; l'unique différence, la principale du moins, résulte de la mention inscrite de leurs noms, des charges remplies par eux et de l'époque où ils les ont exercées, et l'on reconnaît alors que les dates se rapportent à des âges très divers ou même qu'elles remontent à des siècles en arrière. Quelle preuve plus évidente qu'une seule volonté, obéissant à une méthode déterminée, a présidé à la conception et à l'exécution de ces portraits.

Revenons aux portraits légitimes et recherchons les procédés au moyen desquels il est possible de s'assurer de leur authenticité. Quelle est la marche à suivre, la plus sûre et qui conduise aux meilleurs résultats, lorsqu'on se trouve en présence d'un portrait, dont il s'agit d'établir la véritable attribution ?

La précipitation dans le parti pris doit être d'abord évitée. Que d'attributions hasardées ou saugrenues, dues à un premier mouvement, à une idée qui s'offre à l'esprit et que celui-ci adopte, sans autre motif que d'en admettre la possibilité, tout en refusant d'en mesurer l'invraisemblance ! En pareille matière, un seul motif est loin

de suffire : que ce soit l'analogie des traits, certains détails du costume, l'expression même du visage ou la provenance que l'on invoque ; pris isolément, ce sont là simplement des indices et non de véritables preuves, ne l'oublions jamais ; et ce sont des preuves pourtant qu'il est surtout nécessaire d'obtenir.

La provenance, ce que je nommerais volontiers la « filiation » ou mieux encore la « transmission » doit être recherchée avant tout ; vient ensuite la comparaison avec d'autres peintures, le rapprochement, s'il y a lieu, avec des reproductions gravées, d'une vérité reconnue ; puis l'examen attentif des accessoires du costume ; enfin celui de la coiffure. Tels sont les indices auxquels il faut recourir, dès qu'il s'agit d'apprécier la valeur d'une attribution, et dont la réunion et la concordance peuvent seules aboutir à un résultat décisif et équivaloir à une démonstration.

J'ai déjà fait ressortir l'importance de la « transmission » de mains en mains et d'une famille à une autre, à propos du portrait de Rubens, adressé par ce peintre à Peiresc ; mes paroles s'appliqueraient avec autant de raison au portrait de Peiresc lui-même, par Finsonius, qu'une récente acquisition a fait entrer chez un de nos savants confrères, M. de Bresc.

Une éventualité contraire a pu se produire, et des portraits, dans bien des cas, ont dû se perdre ou s'égarer, sortir d'une famille ou même disparaître à tout jamais, par suite d'accidents imprévus, par le fait des troubles révolutionnaires ou des vicissitudes de fortune, contre les-

quels aucune famille ne saurait se flatter d'être abritée. — Même en présence de pareils évènements, le chercheur peut encore essayer d'en saisir la trace, d'en suivre la filière. La présence à Aix, chez Mlle Courcière, d'un portrait de Mme de Simiane, peint par Arnulphy ; la perte à peu près certaine de l'original de celui de Mme de Grignan, par Mignard, ne s'expliquent-elles pas grâce à la tradition recueillie par M. de Lucay, de la bouche de sa mère, Mlle de Vence, et d'après laquelle quelques-unes des caisses qui, sous le Consulat, transportaient à Paris leurs portraits de famille, auraient disparu en chemin et, par conséquent, ne seraient jamais arrivées à destination ?

Dans ces sortes d'enquêtes, les reproductions gravées ont une utilité pratique, d'autant moins contestable, qu'elles font le plus souvent connaître le nom de l'artiste auquel la peinture elle-même doit être attribuée.

Nous apprenons en effet, par la gravure, que le célèbre Largillière a peint le portrait du comte de Grignan; elle nous fait savoir aussi que notre musée possède une répétition exacte, quoique médiocre, de ce même portrait, que la ville d'Aix tient de la libéralité de M. Alexandre de Périer, un arrière-petit-fils de M. de Grignan.

Les gravures nous enseignent encore que ce même Largillière a peint également Mme de Simiane, jeune mariée. Nous savons de plus, par un catalogue imprimé, que, vers le milieu du XVIIIe siècle, le comte de Vence, amateur célèbre, possédait dans sa galerie une reproduc-

tion de ce portrait par de Troy, et une répétition de celui de Mme de Grignan par Mignard.

Enfin, comme ces mêmes portraits existent encore avec la mention du nom de de Troy, inscrite derrière la toile de celui de Mme de Simiane, dans le château d'Audour près de Mâcon, chez un arrière-petit-neveu de ce comte de Vence, il est possible de s'assurer, à l'aide d'une comparaison attentive, basée sur l'identité des moindres détails de l'ajustement et de la dentelle du corsage, des draperies et de la chevelure, que le précieux dessin, provenant de Roux-Alphéran et actuellement aux mains du comte Ferdinand de Villeneuve, a été lui-même exécuté d'après le portrait de Largillière. — L'inscription placée au bas de ce dessin est ainsi conçue : *Dame Françoise Pauline de Castellane-Adhémar de Grignan, veuve de M. le marquis de Simiane.* Il nous reporte donc à une date bien postérieure à celle où Largillière avait peint la nouvelle mariée, et cette date, en tous cas, ne saurait être antérieure à 1718, année du veuvage de la marquise. La mode des coiffures s'élevant par étages au-dessus du front, telles qu'on les portait dans les dernières années du XVIIe siècle, ayant changé dans l'intervalle, la seule modification apportée au portrait de Largillière, par le dessinateur, consiste dans l'abaissement de la coiffure, moins haute que dans la peinture originale, bien que la guirlande de perles, entremêlée aux cheveux, ait gardé la même place au-dessus du front.

On reconnaît, à cet exemple, l'importance attachée de

tout temps à la coiffure. La souveraineté de la mode est, pour ainsi dire, sans limites, et les yeux fixés sur elle, à l'aide d'une observation attentive des anciens portraits, il est facile de saisir le parti que l'on peut en tirer, pour repousser résolûment comme apocryphes tous ceux dont les personnages, hommes ou femmes, mais femmes surtout, portent une coiffure, en désaccord avec celle admise par l'usage à la date à laquelle nous reporterait le portrait en question ; qu'il s'agisse d'ailleurs d'une coiffure déjà ancienne et par conséquent abandonnée, à l'époque où l'on voudrait se placer, ou à plus forte raison encore, d'une coiffure destinée à s'établir plus tard, et qu'il aurait fallu deviner par avance, circonstance inadmissible et dont l'esprit repousse à *priori* la réalité.

C'est par une considération de ce genre que j'ai nié résolument l'authenticité souvent admise du portrait présumé de la belle-fille de Mme de Sévigné, Jeanne de Bréhan de Mauron. Dans ce portrait, la chevelure en boucles éparses, retombant jusque sur les épaules, reporte au temps voisin de la minorité de Louis XIV, antérieurs à 1660, et l'ensemble de la coiffure rappelle si bien celle du portrait de Ninon de Lenclos, placé en tête du recueil de ses lettres au jeune marquis de Sévigné, qu'on serait tenté de croire à une confusion entre deux personnes si différentes, mais à qui l'affection du marquis fut également acquise, à des périodes bien distinctes de la vie. Son mariage avec Jeanne de Bréhan-Mauron date de 1685, tandis que sa liaison avec Ninon

de Lenclos remonte à une époque très antérieure, époque où la célèbre beauté dont il subissait le charme brillait de son plus vif éclat.

Cette coiffure en boucles flottantes qui touche les épaules, tandis que sur le front les cheveux restent plats et ramenés en arrière, est bien celle dont la mode régnait sous la régence d'Anne d'Autriche et que l'on observe dans le portrait de cette reine, dans ceux aussi qui datent de la jeunesse de Mme de Sévigné, celui de Beaubuin avant tout, plus tard dans ceux de Ferdinand qui a peint la mère déjà moins jeune et sa fille dans la fleur de l'âge. Dans le dernier de ces portraits, les boucles tendent à se relever ; elles frôlent à peine le bas du visage ; elles sont déjà accompagnées par les petites boucles renversées sur le front. Ensuite, le mouvement s'accentue ; les deux touffes caractéristiques, comme étagées et suspendues des deux côtés du visage, se prononcent et s'imposent. C'est ainsi que se montrent, vers 1675, la duchesse de Portsmouth et Mme de Sévigné elle-même dans le célèbre pastel de Nanteuil. Mais cette mode exagérée dure peu ; les boucles combinées, mêlées diversement, associées à des rubans et à des perles, encadrent alors simplement le visage. Nous voyons ainsi Mme de Sully, Mme de Montespan et Mme de Fontange même dont la faveur et la vie ne dépassent guères 1680. Elle mourut le 28 juin 1681, âgée de 20 ans. Celle-ci, dans son portrait peint par Mignard, est coiffée avec des boucles accumulées qui s'étagent jusque sur le haut du front, en accompagnant le visage.

Mais le mouvement ascensionnel de la coiffure continue sa marche. Un recueil d'estampes, représentant les grandes dames de la ville et de la Cour, que j'ai consulté, montre qu'il était accompli vers 1692, et, dans les années qui suivirent, il ne fit que s'accentuer, de manière à atteindre son apogée avec la fin du siècle.

C'est alors justement que se présente la coiffure dont il a été question à propos de Mme de Simiane, mariée en 1695. J'ai déjà dit que, par un mouvement inverse, elle s'abaissa de nouveau. Elle resta basse, encadrant le visage sans s'élever d'aucun côté jusqu'au-delà de la première moitié du XVIIIe siècle depuis le mariage de Marie Leczinska et pendant la faveur de Mme de Pompadour. C'est après seulement que la coiffure monte de nouveau pour atteindre avec Marie-Antoinette les dimensions excessives que les portraits du temps traduisent unanimement. — Remarquons-le, il aura fallu près d'un siècle pour qu'elle revînt au point de départ, qui coïncide avec l'arrivée en France de la duchesse de Bourgogne, sans repasser pourtant par les mêmes phases qu'à la fin du siècle précédent. On conçoit en effet sans peine que les boucles flottantes jusque sur les épaules se fussent mal accommodées de la poudre et c'est là sans doute la raison qui explique le maintien prolongé des coiffures basses qui régnèrent du temps de Louis XV. On sait qu'elles ne s'élevèrent ensuite qu'à l'aide d'artifices et d'un échafaudage savant, destiné à maintenir l'édifice assez immobile pour retenir la poudre dont il était couvert....... Les dames du moins, avec leur gracieuse indulgence me

pardonneront une excursion aussi aventureuse sur un domaine dont elles disposent souverainement. Si je l'ai entreprise, c'est en faveur de l'utilité réelle des notions qu'il est possible d'en retirer en vue de la détermination des anciens portraits. Il est certain, en effet, que pour atteindre ce but, on obtient une méthode d'autant plus efficace qu'en dehors des partis pris, on s'attache à la combinaison de tous les indices de nature à dégager la vérité.

Remarquons-le, enfin, avant d'abandonner un sujet, dont la nouveauté même servira d'excuse à celui qui, sans une préparation suffisante, a eu l'audace de le traiter devant vous d'une façon par trop improvisée ; le nombre des portraits de chaque personnage, pris en particulier, est nécessairement limité. Autrefois, pas plus qu'aujourd'hui, il n'a existé, comme on serait parfois disposé à l'admettre, une suite indéfinie de portraits, œuvres successives d'autant d'artistes. Je ne parle pas, bien entendu, des souverains, des princes, ni des grands personnages de chaque époque ; et cependant, même, en ce qui touche ces derniers, leurs portraits, si nombreux qu'on les suppose, ne sont le plus souvent que des répétitions de certains originaux primitifs ; et, ici, les originaux seuls sont à considérer. Trois ou quatre portraits d'une grande dame, comme le furent Mme de Sévigné, Mme de Grignan, femme d'un gouverneur, c'est déjà beaucoup, et je ne crois pas qu'en fait il ait existé du comte de Grignan lui-même d'autre portrait authentique que celui de Largillière. Quant aux simples répétitions ou copies, aux réductions, elles ont

dû parfois se multiplier d'autant plus que le don de son portrait était alors une façon d'honorer quelqu'un et de reconnaître les services rendus, enfin un témoignage d'affection ; mais alors aussi, on le conçoit, ce sont presque toujours de simples répétitions d'un premier original, plus ou moins habilement rendu, que l'on remet à la personne ainsi honorée.

Nous savons d'ailleurs par la précieuse correspondance de Rigaud avec M. de Gueidan que les grands portraits ou portraits en pied étaient ordinairement accompagnés d'un buste peint séparément ; c'était là une étude, exécutée à part de l'œuvre proprement dite, dont l'artiste s'était servi, pour s'assurer de la ressemblance avec le modèle, avant d'aborder la toile principale. N'oublions pas, en effet, que les grands peintres, tels que Rigaud ou Largillière, ne se déplaçaient pas pour aller en province exécuter un portrait. Enfin, il faut tenir compte aussi des reproductions en miniature des grands portraits, alors très en usage et confiées à des artistes spéciaux ; les accessoires caractéristiques des originaux s'y trouvent naturellement répétés, non sans quelques modifications partielles. En définitive, on est conduit à reconnaître que les peintures originales sont en réalité les seules dont on doive tenir compte et que sans doute, dans l'immense majorité des cas, elles ont été peu nombreuses. Mais un volume suffirait à peine s'il fallait passer en revue et définir avec soin les éléments d'une question que je ne pouvais qu'effleurer. En insistant, je cours le danger qu'on ne s'avise de me crier : Assez, retournez donc à vos fossiles ! — Un pro-

verbe très dur et très énergique dans son acception positiviste m'obligerait alors à reprendre les instruments de mon métier ordinaire : ce serait un marteau et je risquerais qu'on s'en servît contre moi pour me chasser du temple où je me suis introduit en profane. Ainsi menacé, je me hâte d'implorer le pardon de la partie féminine de l'auditoire. Le prix que j'attache à son indulgent suffrage me le vaudra peut-être, et abrité derrière les tresses, les touffes et les torsades, les boucles étagées ou flottantes des coiffures du grand siècle, je terminerai ma harangue sans m'exposer à trop de reproches et en évitant jusqu'à celui, le plus terrible de tous, d'avoir lassé l'attention, si bienveillante qu'elle puisse être.

MESDAMES, MESSIEURS,

Encore un mot : pour rester fidèle à sa mission, pour achever de remplir son mandat, le président doit encore adresser des remerciements publics à ceux dont l'Académie a reçu les bienfaits.— Naguère errante, disposant ensuite par une première faveur du maire d'Aix, d'un local insuffisant, concédé à titre précaire, l'Académie a eu enfin les honneurs d'une hospitalité généreuse, sous le haut patronage du chef de la municipalité ; elle a obtenu d'être installée, avec sa bibliothèque et ses archives, à l'Hôtel-de-Ville, tout auprès de la Méjanes, à laquelle notre sort est maintenant lié de telle façon que,

conservant l'usage et la propriété de nos richesses, nous en ouvrons libéralement l'accès au public ami des lettres et des sciences. — Je le répète, cette installation, objet de nos souhaits, et qui assure notre avenir, nous la devons à l'initiative d'abord de M. le maire Abram, et, après lui, à la municipalité et au conseil communal tout entier, qui ont si bien compris les vues de l'Académie. En la mettant à même de communiquer au public lettré les richesses de ses collections, ils auront ajouté un éclat de plus au renom de notre chère ville d'Aix, toujours si digne d'être appelée « l'Athènes du Midi. »

Le Conseil général lui-même n'a pas voulu rester en arrière, et en le remerciant de la subvention qu'il nous a accordée, en vue des frais d'installation, nous gardons l'espoir qu'elle nous restera acquise à titre définitif, et qu'ainsi nous serons à même d'accomplir notre tâche sans avoir à redouter les nécessités malheureuses qui nous obligeraient à la suspendre.

Mais avec l'espoir de meilleurs jours, de puissants encouragements sont venus et tout dernièrement, comme un heureux prélude du nouvel avenir qui s'ouvre devant elle, l'Académie a reçu, par les mains de M. Lanéry d'Arc, lauréat de l'Institut, petit-gendre lui-même du président Castellan, le fervent lettré, membre zélé de notre Compagnie, que nous avons connu, et en conformité avec les intentions de celui-ci, au nom de la famille Castellan et des héritiers du chanoine Castellan, mort en 1837 doyen de notre Faculté de théologie, un don précieux, celui des manuscrits du savant chanoine qui fut l'un

des fondateurs de l'Académie. Ces manuscrits comprennent 18 volumes in-4° de notes, documents historiques, archéologiques et épigraphiques, relatifs à la Provence, enfin une « Histoire des Eglises de Provence » en onze volumes, ouvrage demeuré inédit, mais qui représente de longues et patientes recherches de la part de son auteur.— L'Académie adresse à la famille Castellan l'expression de sa gratitude et fière de sa bibliothèque, actuellement remise aux soins de ses deux archivistes MM. de Berluc et d'Ille, qui en dressent le catalogue, heureuse du patronage de la mairie et de son aimable chef, il ne lui reste à former qu'un vœu, celui que le généreux exemple de la famille Castellan soit imité par d'autres et que le fonds dont elle a la garde s'enrichisse des dons de livres et manuscrits, relatifs à la Provence, que voudront bien lui faire les particuliers.

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU RAMBOT & REYNIER

PAR

M. G. GUIBAL,

Doyen honoraire de la Faculté des Lettres.

MESDAMES, MESSIEURS,

I.

Je suis chargé de vous présenter le rapport sur les prix de vertu décernés, dans l'année 1893-94, par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Aix.

Comme les rapporteurs qui m'ont précédé, je dois tout d'abord adresser un souvenir reconnaissant aux généreux donateurs qui ont fondé ces prix, en léguant à notre compagnie, l'un, un capital de 12,000 fr., l'autre, une rente annuelle et perpétuelle de 1,000 fr.

Vous avez nommé MM. Rambot et Reynier. Ils se sont unis tous deux dans un même vœu, celui de récompenser,

de mettre en évidence, de proposer en exemple les bonnes et belles actions, fussent-elles les plus modestes et les plus obscures, les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins durables donnés aux infirmes, aux malades, aux vieillards, aux enfants pauvres et délaissés.

M. Reynier a autorisé la distribution de la somme totale en plusieurs prix et prescrit de réserver une part pour les pères et mères « qui élèvent le mieux leurs enfants, « c'est-à-dire d'une manière chrétienne, honnête et labo- « rieuse. »

Indiquer les préoccupations auxquelles ont obéi MM. Rambot et Reynier, c'est les louer de la manière la plus sobre et la plus discrète, partant la meilleure.

Au moment où je leur rends ce respectueux hommage, me sera-t-il permis de vous avouer un doute, un scrupule, peut-être même une objection qui se sont plus d'une fois présentés à mon esprit dans des séances analogues à celle d'aujourd'hui.

Les récompenses décernées solennellement à la vertu ne vont-elles pas contre le but poursuivi par ceux qui les ont instituées et par l'Académie qui les distribue, chaque année, avec une consciencieuse fidélité ? Sous prétexte d'honorer et d'encourager cette vertu, ne risquent-elles pas de la fausser dans son essence même qui est le désintéressement ?

Après une mûre réflexion, je réponds avec confiance : non.

Les actes, les sentiments, les inspirations qui sont l'objet de ces récompenses, se présentent avec un caractère de

spontanéité généreuse ou charitable qui exclut, comme une impossibilité morale, l'ombre même du calcul et de l'intérêt.

Assurément Mlle Joséphine André à laquelle est attribué le prix de vertu ou prix Rambot, ne pensait ni à vous, Messieurs et chers confrères, ni aux philanthropes chrétiens dont vous êtes les mandataires, lorsque, dès sa première jeunesse, elle faisait de sa vie ce tissu de bonnes actions dont je voudrais essayer de vous donner l'idée.

II.

Joséphine André est une modeste ouvrière, née à Aix dans une famille honorable, mais pauvre. Son père ne possédait qu'un petit magasin de sparterie dans le faubourg. Parvenu à un âge avancé, il le céda à un fils cadet. L'aîné était infirme depuis l'âge de quatorze ans. Ses souffrances avaient aigri son caractère. Joséphine qui comptait deux ans de plus que lui, fut son ange tutélaire. Elle l'entoura des soins les plus assidus et les plus prévenants, soutint son courage et, à force d'affection, lui rendit la patience moins difficile. Le pauvre malade était prisonnier et comme enchaîné à la maison. Sur ses économies, Joséphine lui acheta une petite voiture pour le conduire à un bastidon où il put respirer le grand air, se ranimer au soleil et peut-être reposer ses regards sur quelques fleurs, « *ce sourire de la bonté de Dieu,* » comme les appelait Wilberforce.

Vaillante autant que bonne, Joséphine seconde sa mère dans tous les soins du ménage et apporte, par son travail, une incessante contribution au chétif budget de sa famille.

Tous les matins, en toute saison, elle est sur pied dès quatre heures pour faire de l'ouvrage pris à domicile et accroître ainsi les produits de ses journées qu'elle n'a garde de se réserver.

Son existence entière est une école de dévouement. S'il le faut, elle saura élever cette vertu jusqu'à l'héroïsme !

Une sœur de Joséphine André est mariée à Marseille. Elle y tombe malade de la petite vérole avec ses enfants. La terreur de la contagion fait le vide et l'isolement autour de ces malheureux ; mais Joséphine accourt, chaque soir, auprès d'eux pour les soigner et passer la nuit à leur chevet. Le matin, un des premiers trains la ramène à Aix, où la réclame sa tâche quotidienne. Avec ce pénible va-et-vient sous un temps de pluie et de froid, avec ce double service de jour et de nuit, elle épuise ses forces ; qu'importe ? Elle s'expose à un grand danger. Dieu y pourvoira ! A la fin, triomphante et vaincue, Joséphine arrache ses neveux et sa sœur au mal terrible dont ils ont été frappés ; mais elle est atteinte à son tour. Durant tout le cours de sa maladie, elle n'a ni regret dans son cœur, ni plainte sur ses lèvres. L'image de ceux qu'elle a sauvés par son dévouement béni, la soutient et la réconforte ; pourtant elle croit n'avoir rien fait que d'ordinaire.

L'Académie ose n'être pas, sur ce point, du même avis que Mlle Joséphine André. Elle se plait à reconnaître dans la conduite que je viens de rappeler une de ces bonnes et belles actions, désignées à ses récompenses par les instructions testamentaires de M. Rambot.

Cette noble conduite prolongée pendant bien des jours et bien des nuits, domine tout un ensemble d'actes et d'habi-

tudes de dévouement qui nous montrent Mlle Joséphine André comme une Providence souriante même auprès des malades qui ne lui sont pas unis par les liens du sang.

L'Académie lui décerne le prix de vertu ou le prix Rambot un et indivisible.

III.

Les sentiments et les devoirs de la famille ont tenu et tiennent une grande place dans la vie de Mlle André.

Nous avons voulu honorer les uns, encourager les autres, en couronnant les époux Ferdinand Gaudibert.

Gaudibert (Jules-Ferdinand) est un ancien soldat. Libéré en 1867, il entrait la même année au service de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée. Une suite d'avancements dus à son mérite l'a élevé jusqu'au poste de confiance qu'il occupe aujourd'hui, celui de concierge de la gare des marchandises d'Aix. Il serait arrivé plus haut, s'il n'eût été illétré.

Sa vie n'est pas le *roman*, mais l'*histoire* d'un brave homme.

Travailleur consciencieux, il avait, au lendemain de sa libération, épousé une femme digne de partager ses bons et ses mauvais jours.

Ils ont élevé dix enfants.

Colbert les eût dispensés de la collecte des tailles, du logement des gens de guerre, de la plupart des taxes et des réquisitions.

Ils auraient alors bien mérité du roi ; ils ont aujourd'hui bien mérité de la patrie.

Guidés par la sagacité honnête de leurs instincts plébéiens, ils sont allés tout droit à ce patriotisme supérieur dont une des premières lois prescrit, suivant la vieille et mâle formule du XVI[e] siècle, « *d'instituer les enfants en tout honneur et vertu*[1] ; » car les enfants ainsi formés deviendront pour la société, pour l'indépendance et la liberté nationales, des champions sans peur et sans reproche.

Gaudibert n'avait, surtout à ses débuts, qu'un mince salaire. Il s'imposa des privations dures et continues pour faire donner à ses fils et à ses filles une certaine instruction primaire et une solide éducation morale et religieuse.

L'enseignement du foyer complétait pour les enfants de Ferdinand Gaudibert les leçons de l'école et de l'église. Ils y trouvaient, non cette tyrannie despotique qui n'est plus dans nos mœurs, non ces abus de pouvoir fondés sur la tradition romaine, et dont nos lois, nos institutions actuelles ne sauraient être complices, non cette pédanterie hautaine avec laquelle, disait le bailli de Mirabeau, « on râte tous les hommes à faire et l'on ennuie tous les hommes faits, » mais une autorité ferme comme le devoir, tendre comme l'affection. Peut-être serait-ce exagérer que de prétendre, en répétant un mot heureux du père Félix, qu'elle se faisait obéir, sans même avoir besoin de donner aucun ordre[2]. Il suffira de dire que Gaudibert s'est efforcé

---

(1) C. de Ribbe, Une Famille au XVI[e] siècle, introduction, p. 25.

(2) Lettre du R. P. Félix à M. Ch. de Ribbe, Une Famille au XVI[e] siècle, p. 9.

d'inspirer à sa jeune famille l'amour du bien plutôt que la crainte du châtiment. Vous voyez ici, rassemblés les enfants de ce modeste travailleur, sa joie et sa couronne. Leur tenue, leurs manières, leurs sentiments portent la marque d'une bonne éducation. Tout respire en eux ces habitudes de déférence et de respect qui ne se perdent que trop aujourd'hui.

Leur modestie ne les empêche pas d'entrer dans la vie fortement armés. Quelques-uns ont déjà commencé de combattre et de vaincre. L'aîné a payé, avant l'heure, sa dette à la patrie. Il est marié et employé dans la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée. Le second poursuit sa carrière dans la marine. Le troisième, clerc d'avoué, attend et recevra un poste de la puissante Compagnie, qui sait apprécier les vertus de sa patriarcale famille : exemple touchant, bien propre à faire justice des préventions aveugles et farouches qui supposent et s'efforcent d'entretenir je ne sais quelle fatalité d'hostilité et de haine entre les deux grands facteurs de la civilisation contemporaine : le capital et le travail.

Les charges de Ferdinand Gaudibert sont maintenant un peu allégées.

Pour les soutenir jusqu'au bout, il a dû déployer beaucoup de constance et d'énergie. Mme Gaudibert l'a secondé jusqu'à l'épuisement de ses forces. Sa santé est gravement altérée par une maladie nerveuse. Puisqu'elle a été à la peine avec son mari, elle doit être à l'honneur avec lui.

L'Académie attribue la première moitié du prix Reynier, soit cinq cents francs, conjointement aux époux Gaudibert.

IV.

S'il n'existe pas d'harmonie comparable à celle d'une famille, dont tous les membres sont étroitement unis par la réciprocité de leurs sentiments et de leurs devoirs, je ne sais point d'image plus triste et plus révoltante que celle d'enfants abandonnés ou opprimés par leurs parents, privés de l'atmosphère de paix et d'affection dans laquelle ces jeunes âmes doivent s'épanouir et livrés, comme une proie innocente et sans défense, aux séductions du vice, aux étreintes de la souffrance.

Assurément l'œuvre que l'*Union française pour le sauvetage de l'enfance* poursuit sous la présidence de M. Jules Simon, est belle et d'une immense portée philanthropique et chrétienne.

S'attacher à l'enfance et la préserver du mal sous toutes ses formes, c'est sauver ce qui, dans la société, est le plus susceptible de salut, c'est faire d'avance pour la vertu, pour la vérité, pour Dieu même la conquête de l'avenir !

Cette vérité, dont on se pénètre de plus en plus aujourd'hui, est déjà dans les testaments de MM. Rambot et Reynier. L'un et l'autre se sont proposés de récompenser, comme un apostolat, les soins donnés à l'enfance délaissée et pauvre.

Une modeste institutrice laïque dont je prononce devant vous le nom avec respect, Mlle Augustine VADON, a bien répondu à leur vœu.



Il y a dans sa vie de bienfaisance et de charité un épisode particulièrement touchant.

Pendant que Mlle Vadon dirigeait l'école de Meyrargues, la femme d'un terrassier piémontais, employé à la construction de la voie ferrée, tombe gravement malade dans cette localité. On la transporte à l'hôpital d'Aix. Elle y meurt. Cette malheureuse femme a laissé à Meyrargues une petite fille du nom de Léonie. Son père ne s'occupe pas d'elle. La pauvre enfant erre au hasard, exposée à toute sorte de dangers, rongée par la saleté la plus repoussante. Mlle Vadon a pitié de l'abandon où elle la voit, la prend à son domicile, l'approprie, l'habille et la rend transformée à son père lorsque ce dernier repart de Meyrargues.

Dans cette compassion maternelle témoignée à la petite Léonie, il y avait plus et mieux qu'un devoir de charité consciencieusement rempli. On sent que Mlle Vadon a toujours aimé les enfants. Avec ses élèves, elle ne se bornait pas aux obligations professionnelles de sa tâche d'institutrice : plus d'une a reçu d'elle, sans rien payer, l'instruction dont la loi n'avait pas encore prescrit la gratuité, les fournitures classiques, un costume pour la première communion !

La souffrance et la vieillesse n'ont pas moins que l'enfance trouvé Mlle Vadon secourable.

Nommerai-je Mlle Clémentine Daime ? A sa prière, Mlle Vadon l'avait reçue dans la maison de l'école. Après trois mois de cette vie en commun, Mlle Daime fut atteinte d'une maladie incurable et profondément répugnante. Toutes ses ressources, que la médisance se plaisait fort à exagérer, s'épuisèrent rapidement. Même avec les secours largement

prélevés sur le maigre budget de Mlle Vadon, elles ne suffirent pas aux frais du traitement que la malade dut subir. Pendant dix huit ans ce traitement exigea des pansements renouvelés plusieurs fois par jour. Ils ne rebutèrent jamais Mlle Vadon : elle s'était attachée à Mlle Daime par le bien qu'elle lui faisait.

Une autre de ses commensales est une pauvre aveugle, ancienne institutrice libre, Mlle Magdeleine Hart. Avec une rente dérisoire de 70 francs produite par le loyer d'une maison sise à Meyrargues et une subvention de cent francs votée par le Conseil général, comment aurait-elle pu subsister et se faire soigner ? Mlle Vadon s'est chargée d'elle ; lui donne le vivre, le couvert.... et le reste, c'est-à-dire les soins tendres et dévoués d'une sœur d'adoption et d'une sœur de charité.

Aujourd'hui Mlle Vadon habite Aix ; elle est à la retraite comme institutrice, mais toujours en activité pour sa bienfaisance et sa charité. Elle continue de visiter les infirmes et les malades. Comme la veuve de l'Evangile, elle prend sur son nécessaire plus d'une pite pour soulager telle ou telle misère qu'elle a vue de près dans sa poignante réalité.

C'est sur cette vie cachée en Dieu et dans la pratique du bien que l'Académie se permet de répandre l'éclat passager et discret d'une de ses modestes récompenses en donnant à Mlle Augustine Vadon la seconde moitié du prix Reynier, représentée par la somme de cinq cents francs.

J'ai terminé ma tâche ; je demande seulement la permission d'ajouter un mot à ce rapport pour réunir dans une même félicitation, dans un même remercîment, non

seulement les lauréats d'aujourd'hui, mais leurs concurrents dont les mémoires ont été renvoyés, avec recommandation, à l'année prochaine. Les uns et les autres ont fait, peut-être sans le savoir, de la philosophie sociale de bon aloi, ici en opposant aux théories sinistres de l'anarchie l'exemple des familles dont la modeste prospérité repose sur les bases inébranlables de la piété et des vertus domestiques, là en relevant, pour les consoler, des vaincus de la lutte pour la vie. Je ne sais si la science arrivera jamais à supprimer cette lutte. Jusqu'à présent, les moyens proposés ne sont que de dangereuses utopies, attentatoires à la liberté et à la dignité humaines ; mais les chocs du combat pourront être amortis et les douleurs de la défaite de plus en plus adoucies par l'influence de cette charité chrétienne dont notre civilisation est si profondément pénétrée qu'elle ne pourrait, sans se détruire elle-même, tenter de l'arracher de son cœur !

On a lu :

Élégie, par M. de Meyronnet-Saint-Marc ;

Les Fiançailles en Provence à la fin du moyen-âge, par M. de Ribbe ;

Poésie en l'honneur de Jeanne d'Arc, par M. Xavier de Magallon.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.
1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.
1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.
1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.
1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.
1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.
1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.
1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.
1870-1871. Thérèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.
1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.
1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.
1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.
1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.
1875-1876. Élisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.
1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.
1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie Mille, de la commune d'Aix.
1879-1880. Anaïs Bonfillon, de la commune d'Aix.
1880-1881. Justine Michel, veuve Diouloufet, du hameau des Milles, commune d'Aix.
1881-1882. Jean-Laurent Franc, de la commune de Martigues.
1882-1883. Alexandrine Durand, de la commune d'Aix.
1883-1884. Joséphine Finaud, de la commune de Trets.
1884-1885. Véronique Flory, de la commune d'Aix.
1885-1886. Louise Joye, du hameau de Luynes, commune d'Aix.
1886-1887. Rose Laurent, de la commune d'Aix.
1887-1888. *ex-æquo.* Marie Boutière, de la commune d'Aix. Victorine Pascal, de la commune d'Aix.
1888-1889. Édouard Fabry, de la commune d'Aix.
1889-1890. Sophie Rouvière, veuve Gabriel, de la commune d'Aix.
1890-1891. *ex-æquo.* Médaille d'or, Mlle Julia Boutillon, de la commune d'Aix. Virginie Reboul, de la commune d'Aix.
1891-1892. Sophie-Marie Chevillon-Bicharet, de la commune d'Aix.
1892-1893. Veuve Chevillon née Boyer, de la commune d'Aix.
1893-1894. Joséphine André, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est, en outre, réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.
1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.
1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper THÉRIC, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine DEYME, de la commune d'Aix.
» Rose LAHAUS, de la commune d'Aix.
1877. LAST Madeleine, de la commune de Meyrargues.
» Marie DORLANDE, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse CHAVET, de la commune d'Aix.
1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
» Veuve RICARD, née TEMPIER, de la commune d'Aix.
» Pauline LONG, de la commune d'Aix.
1880. Lucien DAUMAS, de la commune d'Aix.
» Cécile LAPIERRE, de la commune d'Aix.
1881. Lucien BARDEY, de la commune d'Aix.
1882. Pélagie AILLAUD, de la commune de Rognac.
» Marie BASTARD, de la commune d'Aix.
» Thérèse BONNET, veuve MARTEL, de la commune d'Aix.
1883. Virginie CASTINEL, veuve COULON, de la commune d'Aix.
» Marie GOUIRAN, de la commune de Jouques.
1884 Camille-Louise NOUVERON, de la commune d'Aix.
» Florine MICHEL, veuve GIRARD, de la commune d'Aix.
» Marguerite RASTEL, épouse BERONI, de la commune d'Aix.
1885. Époux MICHEL, de la commune d'Aix.
» Marie HERMITTE, de la commune d'Aix.
1886. Virginie RECORDIER, de la commune d'Aix.
» Louise SAUVAT, épouse PÉLISSIER, de la commune d'Aix.
» Louise GUYOT, de la commune d'Aix.

1887. Époux Louis Decoris, de la section de Puyricard, commune d'Aix.

» Anaïs Valbelle, de la commune d'Aix.

» Baptistine Rougier, de la commune d'Aix.

1888. Médaille d'honneur exceptionnelle à Mademoiselle Hilarie d'Astros, d'Aix.

» Marie-Eugénie Fabre, veuve Faure, de la commune de Fos.

» Agarithe Armand, de la commune d'Aix.

1889. Marie Richaud, épouse Gautier, de la commune d'Istres.

» Joséphine Tournel, de la commune d'Aix.

» Joséphine Fabre, de la commune d'Aix.

1890. Bienvenu Gras, de la commune d'Aix.

» Béatrix Maillet, veuve Pourret, de la commune d'Aix.

» Madeleine Arquier, veuve Auquier, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée Viguier, de la commune d'Aix.

» Marie-Joseph Olive, de la commune d'Aix.

» Rose Samat, épouse Sauvat, de la commune d'Aix.

1892. Marie Martin, veuve Giroux, de la commune d'Aix.

» Elisabeth Auquier, de la commune d'Aix.

» Marie-Joséphine Camp, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie Guiet, de la commune d'Aix.

» Clémence Thomas, de la commune d'Aix.

» Marie Luc, de la commune d'Aix.

1894. Époux Gaudibert, de la commune d'Aix.

» Augustine Vadon, de la commune de Vauvenargues.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Président........... M. le Marquis DE SAPORTA ✱.

Vice-Président....... M. PROAL.

Secrétaire perpétuel.. M. Charles DE RIBBE ✱.

Secrétaire annuel.... M. GUILLIBERT ✱ O. ✠.

Archiviste........... M. DE BERLUC-PERUSSIS ✱ O. ✠.

Archiviste adjoint.... M. DE MAGALLON ✱ ✱ C. ✱.

Trésorier........... M. MOURAVIT.

ACADÉMIE D'AIX

75me SÉANCE PUBLIQUE

31 Mai 1895.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



Aix-en-Provence

GARCIN ET DIDIER, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Rue Manuel, 20.

1895

ACADÉMIE D'AIX

75me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi 31 Mai 1895, la soixante-quinzième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à trois heures précises, dans la grande salle de l'Université, à la Faculté de Droit.

M. le Maire d'Aix, MM. les vicaires généraux, un grand nombre de dames, des membres du clergé, de l'Université, de la magistrature et du barreau, les lauréats des prix de vertu, de nombreux lettrés assistaient à cette solennité.

M. Jules DE MAGALLON, vice-président de l'Académie, ayant à ses côtés S. G. Monseigneur l'Archevêque Gouthe-Soulard, membre d'honneur, et M. Féraud-Giraud, ancien président de chambre à la Cour de Cassation, membre doyen de l'Académie, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une particulière émotion que je me vois appelé à prendre la parole devant cet auditoire où se trouve assemblé une grande partie de ce que la cité renferme de plus vénérable et de meilleur.

Assurément je n'aurais pas accepté une telle mission, si je n'avais compté sur votre bienveillance, sur la vôtre, Mesdames, qui daignez apporter à cette réunion le charme précieux de votre présence, et je ne saurais assez vous en remercier, au nom de l'Académie.

A cette place que j'occupe, et dans une circonstance pareille, feu M. le marquis de Saporta disait en 1882 : « C'est avec une double pensée de reconnaissance et de souvenir que j'ouvre cette séance. »

Messieurs, j'obéis aux mêmes sentiments en venant vous entretenir, quelques instants, de l'éminent confrère que nous avons perdu et dont les sociétés savantes du monde entier, on peut le dire, ont déploré, avec nous, la mort inattendue et si prompte. La douleur que nous en ressentimes fut accrue, peu après, par la disparition, bien regrettable aussi, de notre excellent confrère, M. Morizot.

De hautes personnalités, avec toute la compétence nécessaire, ont essayé déjà et s'occuperont, longtemps encore, d'inventorier et de mettre, dans tout son jour, l'héritage scientifique, si considérable de M. de Saporta. Un homme d'une grande érudition et dont le jugement fait autorité, a reçu mandat, vous l'apprendrez avec plaisir, de doter le monde savant d'un relevé complet et d'une étude approfondie de toutes les œuvres de notre confrère. C'est une entreprise d'une telle importance, que celui qui en a été chargé n'a pas demandé moins d'un an pour la mener à bien.

Quant à moi, me renfermant dans le domaine des beaux-arts, où j'ose me sentir davantage chez moi, au moins par la reconnaissance que je leur dois, pour le charme qu'ils

ont répandu sur ma vie, et par l'affection que je n'ai cessé de leur porter, je me propose d'exposer simplement ce que fut M. de Saporta comme artiste et comme appréciateur des choses de la peinture et du dessin. Car s'il ne toucha, que d'une façon accessoire, à cette branche de l'activité intellectuelle de l'homme, il s'en faut qu'elle soit restée étrangère à son esprit, aussi étendu, aussi varié que puissant et profond.

Qu'ai-je besoin de le rappeler, du reste, devant cet auditoire qui fut sans doute, en grande partie, celui de de notre séance de l'an dernier. Il me suffit de faire appel à vos souvenirs. Nul, parmi vous, Messieurs, de ceux qui eurent le plaisir de l'entendre, n'aura oublié, à coup sûr, la communication que nous fit M. le marquis de Saporta sur *les Portraits historiques*, étude charmante, fortement documentée et que l'on eût crue de la main d'un spécialiste consommé. Renseignements abondants, appréciations complètes et justes, discussion lumineuse, tout s'y trouve : à elle seule, elle prouverait combien l'union du goût naturel, le plus fin et le plus sûr, avec l'amour et l'habituelle recherche de la vérité scientifique, faisait de M. de Saporta, en matière d'art, un connaisseur remarquable, un juge excellent.

M. le marquis de Saporta avait du reste, à ce point de vue, de qui tenir, dans sa propre famille ; par les Boyer de Fonscolombe, le ministre plénipotentiaire de ce nom était un vrai Mécène ; par les de Forbin, dont un fut directeur général des musées de France et eut la gloire d'avoir servi de protecteur à notre Granet. Il n'eut pas une moindre fortune en rencontrant pour guide de ses premières études

du dessin, l'un des doyens de notre Académie, ici présent, M. Alexis de Fonvert, dont la méthode relève de la grande et bonne école, celle qui peut revendiquer pour sienne la maxime inscrite au socle de la statue de Ingres : *le dessin, c'est l'honnêteté dans l'art.*

Aussi combien était patiemment cherchée et consciencieusement exacte la moindre reproduction des choses de la nature, par la main de M. de Saporta. Non seulement ces dessins, ces études, faites soigneusement et auxquelles il n'attachait d'autre importance que d'appuyer ses grands travaux scientifiques, lui furent d'une précieuse utilité, mais j'ose dire que beaucoup d'entr'elles avaient, par elles-mêmes, une rare valeur. Je ne saurais notamment oublier, pour ma part, l'admiration que je ressentis, l'année dernière, lorsque notre regretté confrère me montra les remarquables dessins de paléontologie qu'il avait fait, pendant l'été, à son château du Moulin-Blanc.

La compétence de l'illustre savant, dans les choses les plus délicates de l'art, fut reconnue par les témoignages les plus autorisés. On le nomma Membre de la commission de surveillance des musées de la ville et de celle dite des richesses d'art qui fut formée, dans chacun de nos départements, sur la demande du ministère. Ayant été chargé de faire le relevé, en particulier, de ces richesses d'art que contiennent nos églises d'Aix, M. de Saporta fit remettre en Sorbonne, à la réunion des sociétés savantes, un rapport très intéressant, adressé à M. le directeur des Beaux-Arts et dont je crois devoir vous reproduire ici deux passages relatifs à notre église métropolitaine Saint-Sauveur :

« Une statue de la Vierge, placée, dit M. de Saporta, « sur l'autel de la chapelle de Notre-Dame-d'Espérance, « au fond de la nef septentrionale, et dont le culte remonte « à une haute antiquité, une fois dépouillée des étoffes « dont elle est affublée, nous a montré une œuvre d'un « grand caractère. La Vierge est assise, allaitant l'Enfant « Jésus, la tête couronnée et couverte d'un voile, avec une « tunique rouge et, sur les épaules, un manteau bleu, « semé d'étoiles d'or. L'ancienne enluminure des vêtements « de la mère et de l'enfant est dans un état parfait de « conservation. Il n'y a qu'à faire abstraction d'un bras « postiche, attaché à droite et de la teinte passée sur le « visage, à l'époque où la statue fut vêtue et changée en « *Vierge noire,* sans doute, dans le cours du XVe siècle. « — La reproduction exacte, par M. de Fonvert, de cette « statue, qui semble remonter au XIIe siècle, offrira un « véritable intérêt.

« Enfin, il existe dans l'église métropolitaine d'Aix, « ajoute M. de Saporta, une œuvre d'art d'une valeur et « d'une beauté exceptionnelles ; nous voulons parler d'une « tenture à personnages, destinée à couvrir les boiseries « du chœur. Cette tenture, fabriquée en Flandre, en 1511, « sur une commande du chapitre de Saint-Paul de Londres, « puis achetée par le chapitre d'Aix, à l'époque de la « réforme, a déjà attiré l'attention du monde savant et « artistique. Elle fut, au commencement de ce siècle, « l'objet d'une notice, due à M. Fauris de Saint-Vincent, « membre de l'Institut. Elle est divisée en une suite de « panneaux, séparés, l'un de l'autre, par un pilastre orne- « menté, et représentant les principales scènes de la vie

« de Jésus, depuis la Nativité de la Vierge jusqu'à la « descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Ces scènes « forment autant de tableaux, et plusieurs d'entre elles « sont des compositions de premier ordre. »

L'Académie d'Aix, vous le voyez, Messieurs, doit beaucoup à l'artiste que fut M. le marquis de Saporta. Il a généreusement enrichi, de plusieurs portraits, la belle collection iconographique provençale que nous devons à la munificence de notre distingué collègue et doyen M. Féraud-Giraud. Mais notre Compagnie, en tant que soucieuse des beaux-arts, doit plus encore à M. de Saporta : c'est sur sa proposition qu'elle s'ouvrit à M. Pontier, directeur du musée, et à M. Albert de Bec. Les sculptures de l'un, les peintures de l'autre disent, mieux que je ne saurais le faire, combien nous avons droit de nous féliciter de les compter parmi nous.

Vous savez, Messieurs, quelles nombreuses voix se sont élevées, en France et à l'étranger, pour saluer la mémoire de M. le marquis de Saporta. Nous avons été heureux de voir la municipalité d'Aix donner le nom de Gaston de Saporta à la rue où se trouve l'hôtel où nous avons vu vivre, travailler et mourir notre éminent confrère. Cette décision honore le conseil de notre ville. L'on a été, sur ce point, le juste interprète des sentiments de la population aixoise. Nous en félicitons les auteurs et les en remercions.

Quant à notre Société, qui porte la quadruple appellation d'Académie des sciences, de l'agriculture, des arts et des belles-lettres, elle se glorifie d'avoir possédé, à chacun de ces titres, M. le marquis de Saporta.

La renommée du savant est universelle. Celle du lettré, moins retentissante, est cependant solidement assise dans l'estime de quiconque a lu ses livres et a pu en goûter la langue sobre et forte. Je m'arrête, en terminant, sur le dernier et plus important de ses ouvrages, *la Famille de Madame de Sévigné en Provence* : il contient une description de l'hôtel de Simiane, qui suffirait à révéler, en notre regretté confrère, l'artiste qu'il fut en effet. Vous allez en juger vous-mêmes.

« En arrivant à Aix, vers le commencement du printemps « de 1731, Madame de Vence, dit M. de Saporta, trouva « sa mère, la marquise de Simiane, toute à l'installation de « son nouveau logement. Abandonnant l'espoir d'un retour « à Paris, elle avait acheté de Marc-Antoine d'Albert, « conseiller au Parlement, non pas précisément un hôtel, « mais une maison de belle apparence, encore debout au « coin de la rue Saint-Michel et faisant retour sur celle de « Saint-Lazare. Cette maison était presque neuve, puis« qu'elle avait été bâtie vers le commencement du dix« huitième siècle par le père de Marc-Antoine. Sa façade « nord, qui donne sur la rue, est sobrement ornée, bâtie « en pierres de taille et percée de six croisées à chaque « étage. L'autre façade, tournée au sud, ouvre sur un « jardin, à l'exemple de toutes les autres maisons de la « même rangée. Elle a été, depuis, constamment transmise « par héritage, d'abord aux marquis de Vence, qui y con« servèrent longtemps les archives des Castellane-Adhémar, « seigneurs de Grignan. Elle passa ensuite à M. le comte « Alexandre de Perrier, marié à Emilie de Magallon, et « arrière-petit-fils, par sa mère, née Fauris de Saint-

« Vincent, de Madame de Vence. Cet hôtel offre encore cette « particularité de conserver à peu près intacts l'aménage- « ment et la décoration des appartements de cette épo- « que. »

« Les lettres de Madame de Simiane la montrent toute « préoccupée de restaurer l'intérieur de cette maison et « de l'embellir. Pour cela, elle consulte son ami, le marquis « de Caumont, qui lui envoie, d'Avignon, des conseils, « des plans et des ouvriers. Ceux-ci sculptent sur bois, « moulent sur plâtre, ou dorent et appliquent les couleurs ; « mais ils excitent tantôt par leur lenteur, tantôt par leurs « caprices, les plaintes de Madame de Simiane. Ils s'inter- « rompent parfois sans raison apparente ; ils s'échappent « même ou courent les cabarets. Elle ne sait comment s'y « prendre pour les gouverner. A côté d'eux, et à part, on « distingue un jeune artiste, venu aussi d'Avignon sur la « recommandation de M. de Caumont ; il n'a pas vingt ans, « mais il est déjà connu par ses heureuses dispositions. C'est « Joseph Vernet, qui doit peindre les dessus des portes. « Quand il a terminé, Madame de Simiane s'écrie : « Les « dessus des portes sont admirables ; j'en ai pris douze. » « Cependant l'ouvrage marche, en dépit d'une foule de « petits incidents ; le salon principal est orné de panneaux « sculptés sur bois et dorés ; mais sur le dernier de ces « panneaux il faudrait un motif de milieu. Les ouvriers « en ont proposé un ; c'était un trophée beaucoup trop « lourd au gré de Madame de Simiane. Elle insiste auprès « de M. de Caumont pour qu'il en choisisse un autre ; mais « au cours de la délibération, les ouvriers impatientés ont

« disparu, et le panneau reste vide : il l'est encore ; sa « place est facile à reconnaître. »

« M. de Caumont met toujours en avant de nouveaux « projets ; il protége Vernet, qui voudrait placer des ta- « bleaux jusque dans l'antichambre et persuader qu'on les « lui a déjà commandés. Mais à quoi bon des inutilités ? « Madame de Simiane, femme de tête et formée aux calculs « par les évènements, suppute ce qu'elle a déjà dépensé en « décoration et mobilier : plus de cinquante mille livres, « dans une maison qui n'en vaut que vingt ; elle s'arrête « et renvoie à plus tard le complément de ses travaux. « Elle veut jouir du présent et ne plus tarder à réunir, « autour d'elle, dans cet intérieur, ordonné selon ses « goûts, la société d'intimes qu'elle s'est choisie. — Au- « jourd'hui (M. de Saporta écrit en 1889) on n'a qu'à « pénétrer, on retrouve tout en place dans cette maison ; « du moins le cadre est intact, sinon les objets mêmes. »

C'est bien, Messieurs, comme l'a décrite M. de Saporta, que je me rappelle avoir vu, moi-même, cette demeure, lorsque j'y visitais mon oncle, le comte Alexandre de Perrier, qui se rattachait par les Fauris Saint-Vincent et les Simiane à la marquise de Sévigné. Ce souvenir personnel fournit à ma thèse une attestation, *de visu,* de la manière artistique et exacte avec laquelle M. de Saporta reproduisait chaque chose, qu'il le fit par la plume ou par le crayon. Le chapitre *Souvenirs et Portraits*, du même important ouvrage, amène à la même conclusion.

Ainsi le vaste esprit de notre regretté confrère poursuivit, d'une même ardeur, par la science *la Vérité*, et par les lettres et les arts *la Beauté*. — Sans doute il contemple aujourd'hui dans leur unité vivante ce double idéal de sa belle existence. Pour nous, il est juste que nous apportions à sa mémoire, pour ce double noble effort qui remplit sa vie, pour les beaux résultats qu'il atteignit, dans l'une et l'autre voie, un double tribut de louanges, un double tribut de regrets.

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU RAMBOT & REYNIER

PAR

M. le Vicomte DE SELLE.

MESSIEURS,

Une femme d'une grande beauté s'envole vers le ciel emportée par un nuage. L'une de ses mains est appuyée sur son cœur et de l'autre elle tient un sceptre tourné vers la terre qui roule sous ses pieds.

Telle est la figure allégorique de la vertu tracée par Raphaël.

Ce maître incomparable dans les œuvres de la pensée aussi bien que dans celles de l'art, en donnant à la vertu les traits d'une femme, nous fait entendre qu'elle est pleine de charmes. La position de l'un des bras ramené sur la poitrine a une signification très claire. Le cœur de celle que représente cette image aérienne est une source vive de ten-

dresse et sa main s'efforce en vain d'en retenir le cours trop rapide. Cette frêle créature qui semble être le jouet des vents est assise sur un trône placé au-dessus de toutes les demeures royales et les plus fiers monarques inclinent devant son sceptre leurs fronts couronnés.

Crayonnée à la hâte, sans recherche, sans retouches, cette ébauche a été reproduite sur le marbre. Elle forme l'un des bas-reliefs d'une statue de Minerve que l'on admire au Vatican.

On ne saurait, à notre gré, donner d'une sublime conception une expression à la fois plus aimable et plus fidèle.

Dans la vertu se rencontrent à la fois faiblesse et vaillance, douceur et pouvoir, et ces éléments de natures si différentes et pour ainsi dire opposées, loin d'entrer en conflit, s'y donnent la main pour se prêter un concours si bien ordonné que depuis l'origine de l'humanité jusqu'à nos jours cet étrange assemblage a été l'objet de l'universelle admiration.

Le génie du grand peintre de l'Italie a clairement discerné ces contrastes, ces alliances disparates, la dissemblance des parties qu'il était appelé à rapprocher pour en façonner l'effigie, dont il se proposait de faire un symbole.

Cette merveille n'a rien pour nous surprendre. La vertu est de céleste origine, et les lois qui prévalent sur la terre ne l'enchaînent pas.

Mais avant d'entrer dans notre sujet, nous avons le devoir d'acquitter une dette sacrée de pieuse gratitude. Deux généreux donateurs ont investi notre Académie de la glorieuse prérogative d'exercer, dans un domaine privilégié,

une haute magistrature. Tandis que d'ordinaire les juges n'ont à connaître que des différends, où les parties divisées par l'intérêt ont été engagées sous l'inspiration de préoccupations souvent légitimes, mais parfois aussi malsaines, le mandat que nous tenons de ces illustres bienfaiteurs s'applique à un tout autre objet. Les luttes, les querelles, les dissentiments, fruits empoisonnés de l'âpre convoitise, ne relèvent pas de notre juridiction. Notre tutelle ne couvre que les humbles et les pacifiques.

Le rôle dévolu à notre Compagnie, érigée en cour souveraine, est de distinguer les plus dignes dans une élite que l'estime publique a désignée à son choix. Aussi bien ses arrêts ne sont-ils que louanges, et l'honneur d'avoir été appelé devant elle constitue, en faveur de ceux-là même qu'elle a dû écarter, un titre dont ils ont le droit de s'énorgueillir.

M. Rambot a légué à l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix un capital de douze mille francs et M. Reynier une rente annuelle et perpétuelle de mille francs. Nous tenons à honneur d'affirmer une fois de plus que nous aimons à garder le culte de la mémoire de ces hommes de bien et de leur adresser le témoignage public d'une reconnaissance qui ne saurait ni fléchir ni s'éteindre.

La Commission spéciale des prix de vertu a dû, cette année, se livrer à l'examen de douze mémoires. Sa tâche n'était pas exempte de quelques difficultés. Un lapidaire invité à décider entre douze pierres précieuses du rang que sa valeur assigne à chacune d'elles n'aurait pas, j'imagine, éprouvé un plus cruel embarras.

Des propositions ont été tout d'abord énoncées par la commission et soumises, en séance publique, à une réunion plénière, qui, après les avoir amendées a décidé qu'il convenait, à ce jour, d'écarter huit requêtes, dont cinq pourront plus tard être accueillies avec faveur, si à la date où elles seront utilement mises en discussion, elles n'ont pas à s'effacer devant de nouvelles venues plus dignes de nos préférences.

En couronnant la dame Elisabeth PAYAN, nous avons eu à cœur d'honorer une vie dont la charité a inspiré tous les actes. Née de parents pauvres elle habite depuis ses premiéres années le village de Jouques. Au pied de sa modeste demeure, située sur la hauteur, s'étend une plaine verdoyante, sillonnée par des canaux, dont les eaux bruyantes apportent avec elles fraicheur et fertilité.

Il semble que les grâces de ce riant paysage aient passé dans l'âme de cette humble fille des champs. Son visage témoigne d'une joie tranquille et contenue, digne récompense de ses bonnes actions. Montaigne n'a-t-il pas dit en parlant de la vertu qu'elle est « qualité plaisante et gaye. »

Dès son enfance, dominée par un secret instinct, elle ne songe qu'à se dévouer. Tandis que ses jeunes compagnes se montrent avides des joies du foyer, des causeries intimes, des plaisirs de leur âge, Elisabeth est sollicitée vers d'autres voies. Elle est encore trop frêle et trop inexpérimentée pour rendre de bons offices, sans un secours étranger, mais son ardente charité a rendu son intelligence à ce point précoce qu'elle sait déjà, dans une langue naïve, consoler la

souffrance et soulager la misère, avec un art ingénieux qui déconcerte son entourage.

Plus tard la noble enfant est devenue une jeune fille. Ses forces ont grandi et a grandi aussi l'attrait qui l'emporte. S'immoler sans trève ni relâche est chez elle comme un besoin de nature qu'elle subit à son insu.

L'histoire de sa jeunesse peut être contée en quelques mots. La maladie vient frapper à la porte d'un malheureux, elle s'élance à son chevet pour ne plus le quitter, aussi longtemps que le mal se montrera rebelle à ses soins délicats ou n'aura pas accompli son œuvre dernière.

Cet infortuné, dont la veille encore elle connaissait à peine le nom et le visage, lui est devenu cher ; elle lui donne sans compter les heures du jour et de la nuit. Ni le péril, ni le dégoût ne la font reculer. Elle s'oublie, elle s'ignore et les sacrifices lui sont légers, s'il lui est donné de guérir ou de soulager.

D'autres fois c'est une famille jusqu'alors épargnée que la misère vient affliger. Elisabeth est pauvre elle-même, son pain lui est cependant assuré et il lui est loisible de disposer des modiques ressources que lui procure son travail. Elle a garde de les mettre en réserve et se dépouille avec joie, sans en rien retenir.

Mais sa charité a bien d'autres industries. Admirée, aimée de tous, son crédit est assez puissant pour que sa prière soit toujours écoutée. Comment refuser une obole à celle qui dépense ainsi en prodigue les trésors de son cœur ? Et voilà qu'en ses mains ses mérites sont une précieuse semence, dont les déshérités sont conviés à recueillir les fruits.

Je n'ai pas de noms à prononcer ici. Pour en épuiser la série il nous faudrait retracer l'histoire des souffrances de toute une bourgade, au cours d'une période qui n'embrasse pas moins de trente années.

Il convient d'ailleurs de faire observer que les belles actions — et ne peut-on dire aussi toutes les autres — sont promptement oubliées, alors même qu'elles n'ont eu pour témoin qu'une génération. Elisabeth pourrait seule à cette heure nous dévoiler ces secrets. Nous avons cherché à user de ruse pour les lui arracher, mais nos efforts se sont en vain obstinés à triompher de sa modestie.

Ne vous semble-t-il pas, que lorsqu'à la chûte du jour cette femme, si prompte à s'émouvoir, gravit les pentes qui donnent accès à sa maison, son cœur doit parfois tressaillir au souvenir des luttes acharnées qu'elle a engagées contre la souffrance et la mort, dans ces demeures qu'embrasse son regard.

C'est vers la fin de cette partie de sa vie qu'elle consent à associer son sort à celui d'un honnête cultivateur, poursuivant dans son nouvel état la pieuse carrière à laquelle, dès son jeune âge, elle s'est vouée.

La main pesante du malheur vient alors s'abattre sur la famille de son époux.

Son beau-frère avait ouvert, depuis quelques jours, au quartier de Bède, un chantier d'extraction, dont les produits devaient trouver leur emploi dans la construction d'un mur de clôture. C'était il y a environ dix ans. Il avait pratiqué une mine dans le rocher et après l'avoir chargée et allumée, s'était éloigné à bonne distance pour attendre que l'explosif ait fait son œuvre.

Ces sortes d'ouvrages, vous le savez, sont amorcés au moyen d'une torsade de chanvre, dont l'âme est formée par une trainée de poudre comprimée. Si la combustion s'opère avec régularité, en un temps donné le boute-feu brûlera sur une longueur déterminée. L'ouvrier peut dès lors aisément estimer à l'avance la dimension qu'il convient de donner à l'amorce, pour qu'entre le moment où il l'enflamme et celui où la cartouche est brûlée, il ait le loisir de battre en retraite. Mais il arrive assez souvent que la mèche s'éteint dans le voisinage du point où elle a été allumée et il arrive plus souvent encore, qu'en raison de circonstances sur lesquelles je n'ai pas à insister, l'incendie souterrain se propage avec plus de lenteur qu'à l'ordinaire.

C'est ce qui eut lieu en effet ; mais le bruit de l'explosion tardant par trop à se faire entendre, Payan fut amené à penser que le feu n'avait pas gagné les parties basses de l'amorce, ou, pour emprunter le langage des praticiens : que la mine avait raté.

Il s'approche dès lors à nouveau pour examiner l'état de l'ouvrage ; mais à peine s'est-il penché, pour l'observer de près, qu'il se sent brusquement enlevé. L'éclat d'une formidable détonation retentit à ses oreilles et, sous une pluie de projectiles, son corps retombe criblé de profondes blessures. Si la pierre eût été moins homogène et plus résistante, c'en était fait du pauvre mineur.

Transporté à son domicile dans ce lamentable état, Payan s'alite et depuis lors il ne s'est plus relevé. Au début cependant il semblait que sa robuste nature dût avoir raison de tous ces maux. La douce main de sa belle-sœur a pansé ses blessures, qui à la longue se sont fermées. Son visage brûlé

et noirci par une flamme dévorante a repris un coloris, présage du prochain retour de la santé. Mais d'autres ennemis le menacent. Ce vigoureux travailleur qui, jusqu'au jour de sa chûte, a mené la rude vie des champs, ne peut s'accommoder d'une longue oisiveté. Le sang se fige peu à peu dans ce corps alourdi et, au bout de quelques années, il n'est plus un seul de ses membres que la paralysie n'ait condamné à l'impuissance et à l'immobilité.

Ce malheureux a-t-il au moins épuisé la coupe de l'amertume ? Non, hélas ! une nouvelle épreuve, plus terrible encore peut-être que celle qui l'a terrassé, lui est encore réservée. Un jour vient où sa vue se trouble ; les objets ne lui apparaissent plus qu'avec des contours indécis, puis se couvrent d'un voile impénétrable et la nuit sombre l'enveloppe pour toujours.

Qui donc trouvera en son cœur assez d'intrépidité pour accepter la redoutable mission de veiller sur le dernier souffle de vie, qui anime encore un être humain réduit à un pareil état ? En dépit de son bon vouloir une femme oserait-elle, sans faire preuve de folie, entreprendre une tâche qui lasserait les bras d'un athlète ? Ces réflexions ne sauraient ébranler la constance d'Elisabeth Payan. « Le cœur « a des raisons que la raison n'entend pas, » a dit Pascal. Elle sait que la charité donne à qui écoute sa voix des forces qui passent celles de la nature. Ce miracle elle l'a accompli.

Depuis dix ans, je le répète, elle n'a pas fléchi sous le fardeau qui semblait devoir l'écraser.

Sans souci de sa liberté ou de sa quiétude, son courage n'a jamais chancelé et jamais sa bouche n'a laissé échapper un murmure. Elle est là debout près de la couche, où gît

une masse inerte, privée de lumière, qui dans l'indolence de la pure matière n'obéit plus qu'aux impulsions qui lui viennent du dehors.

Le mémoire où sont relatés tous ces faits a été rédigé en un style simple, plein de sobriété, qui exhale une bonne odeur de sincérité. Le curé de Jouques, le maire, son adjoint, le conseil municipal tout entier, un grand nombre d'habitants entre les plus estimés, réunis dans un même sentiment d'admiration, ont élevé la voix pour vous faire connaître le nom et la vie de celle qu'ils considèrent comme l'ange tutélaire de leur village.

L'Académie a décerné à la dame Elisabeth Payan le prix Rambot, lui réservant la plus haute récompense, dont il est en son pouvoir d'honorer la vertu.

La veuve PIERLOT est une honnête ouvrière de notre ville. Son histoire assurément touchera vos cœurs.

En 1886 la jeune Elisa Chauvet abandonnée par son mari se meurt d'épuisement et de misère. Une fillette de quatre ans est à ses côtés. L'agonie a commencé, le regard de la pauvre mère est déjà voilé et les paroles expirent sur ses lèvres.

Dans un dernier effort elle soulève entre ses bras amaigris l'objet de sa tendresse et le remet aux mains des époux Pierlot, accourus pour l'assister.

L'heure n'est pas aux discours mais aux promptes résolutions. A balancer n'est-il pas à craindre de se laisser devancer par la mort et de priver cette infortunée d'une suprême consolation ? Un coup-d'œil échangé entre les époux

leur a appris qu'ils se sont rencontrés dans une généreuse pensée. La dame Pierlot se saisit de l'enfant et le pressant sur son cœur témoigne par ce langage muet de son acquiescement.

Depuis les premiers jours de son union les épreuves ont accablé Elisa Chauvet. Dans les veines de la fille, coule le sang appauvri de la mère. Toutes les maladies du jeune âge ont assailli ce corps trop fragile pour résister à tant de coups. Sa vue inspire l'horreur. C'est une sorte de squelette revêtu d'une chair flétrie.

La dame Pierlot demeure inébranlable dans son pieux dessein, et fait taire toutes ses répugnances. A elle la charge de panser, de laver toutes ces plaies. Rien ne l'arrête, rien ne la rebute, jusqu'à l'heure trop longtemps attendue où, heureuse enfin, elle a réussi à conjurer tous ces maux.

Mais elle n'ignore pas que, si l'un de ses devoirs est de donner ses soins assidus à un corps travaillé par la maladie, il en est d'autres qui l'obligent à former un jeune cœur et à cultiver une intelligence qui s'ouvre à la lumière. Les époux sont de fervents chrétiens et ils confient celle qui leur est chère à de saintes filles qui partagent leurs aspirations et leurs croyances.

Aujourd'hui l'enfant a grandi, elle est entrée dans sa quatorzième année. Qui la verrait, au milieu de ses compagnes, vive, alerte, fraîche et enjouée ne pourrait soupçonner que c'est miracle si elle a échappé à la mort.

Il y a un an, le malheur a frappé cette famille, dont la descendance est un fruit de la charité. Le père Victor Pierlot, facteur auxiliaire des postes et télégraphes, est mort sans transmettre à sa veuve des titres à une pension de retraite.

La dame Pierlot ne s'est pas cru déliée d'un engagement contracté à une heure solennelle et, en dépit de son âge et d'une situation difficile, elle n'a pu se séparer d'une fille bien aimée.

Elle est mère en effet. Arracher à la mort une victime n'est-ce pas lui donner une seconde vie ?

Il nous a paru inutile de chercher à rehausser le prix d'une aussi belle action, inspirée par un dévouement, qui passe à ce point la mesure de l'ordinaire. Les faits parlent d'eux-mêmes trop clairement pour que tout commentaire ne soit pas superflu.

L'Académie attribue à la veuve Pierlot une première partie du legs Reynier, représenté par une somme de 400 fr.

La couronne que l'Académie a décernée à la demoiselle Joséphine Chaulan est la juste récompense d'une vertu, si peu pratiquée de nos jours qu'elle est, il semble, comme tombée dans l'oubli. Nos pères l'avaient à peine entrevue et il faut reculer assez loin en arrière pour en retrouver des exemples. Je veux parler de la persévérance à remplir les devoirs de la domesticité.

S'il faut en croire les enseignements de l'expérience et de l'histoire on a vu, en maintes circonstances, des personnes timides gagnées un instant par l'enthousiasme et sous l'impression d'une émotion soudaine accomplir des actions d'éclat.

Ayons garde de faire des héros de ces lutteurs d'un jour. Il convient de l'affirmer bien haut, à l'honneur de l'huma-

nité, le nombre en est si grand que ce titre glorieux perdrait aussitôt son prestige. Celui qui, en un moment difficile, fait son devoir sans sourciller est un brave ; mais il lui faudra subir l'épreuve de toute une vie pour être rangé au nombre des héros.

L'héroïsme réside dans une imperturbable constance, dans une opiniâtre persévérance à marcher, sans jamais dévier, dans les sentiers de la vertu. C'est à ces traits qu'il se laisse reconnaître. Dans toutes les œuvres humaines la durée n'est-elle pas l'expression la plus manifeste de la perfection ?

C'est à ces traits aussi que vous reconnaîtrez Joséphine Chaulan : C'est une fille pleine de modestie et de bonne grâce, dont la vie s'est écoulée au service d'une même famille. Elle était à peine âgée de vingt ans quand elle fut admise sous son toit et, après quarante-deux ans, nous l'y retrouvons encore aussi fidèle qu'au premier jour.

Deux générations ont passé, mais elle demeure unie à celle que la mort a épargnée par des liens que l'estime et une douce affection ont rendus indissolubles.

Au début la paix règne au foyer domestique ; mais peu après les infirmités viennent y apporter le trouble et le chagrin. La grand'mère et la mère de sa maîtresse, puis la mère de son maître et enfin sa maîtresse elle-même sont successivement frappés. C'est Joséphine qui les assiste et les console, c'est elle qui leur ferme les yeux.

Chez les uns la lumière de l'intelligence a été éteinte ; chez d'autres la maladie s'est compliquée de douloureux accidents et les soins d'une garde ne sauraient demeurer un instant suspendus. Plus de repos, plus de sommeil pour la

pauvre servante, au cours de ces épreuves, par bonheur espacées, mais dont la durée s'est étendue sur quinze années de son existence. Rien ne lui coûte cependant pour soulager ceux qu'elle aime et ses plaintes n'éclatent qu'au jour où la mort a fait sa proie de l'une de ces chères créatures qu'elle lui a si longtemps disputée.

Il est vrai qu'une consolation lui est donnée, qui trop souvent a été refusée à bien d'autres. Si elle a fait de cette famille la sienne propre, elle a rencontré dans tous ses membres les sentiments d'une touchante réciprocité.

« Ma douce Joséphine, » lui redit sans cesse sa maîtresse aux prises avec les souffrances d'une dernière maladie, « assieds-toi, de grâce ! que ta fatigue doit être grande, « alors que mes yeux se lassent à te voir si active et si « empressée ! » et encore : « Tu serais de mon sang que « je ne pourrais t'aimer davantage et je voudrais pouvoir « te dire que tout ce dont je dispose t'appartient aussi. »

Aujourd'hui cette noble fille est sans avoir. Usée par les veilles, la fatigue et les larmes, ses forces ont décliné. Mais un descendant de la famille, à laquelle son cœur est uni, lui a été conservé et son immuable volonté est de mettre jusqu'au bout à son service ce qui lui reste d'énergie et de courage.

L'Académie attribue une seconde partie du prix Reynier, soit 350 fr. à la demoiselle Joséphine Chaulan.

Il ne nous appartenait pas de clore, sans y faire une addition, la série des récompenses que nous avons mission de distribuer cette année. Dans son testament, M. Reynier

exprime l'intention qu'une partie de la rente par lui léguée soit réservée « *aux pères et mères qui élèvent le mieux* « *leurs enfants, c'est-à-dire d'une manière chrétienne,* « *honnête et laborieuse.* » La formule est claire, elle définit la qualité des personnes et le but qu'elles poursuivent.

Or, entre tous les mémoires dont l'examen a été commis à notre Compagnie, il n'en est qu'un où s'affirme la situation qu'a visée le testateur. L'argument était sans réplique et il a été décidé qu'une part des fruits de la fondation instituée par ce généreux donateur serait dévolue aux époux Thierrée.

Nous avons à cœur de rappeler que la conduite si louable des chefs de cette intéressante famille avait déjà, l'an passé, sollicité les suffrages de l'Académie et qu'une proposition ferme lui avait été faite à leur endroit. Elle dut être ajournée et s'effacer pour un temps devant la volonté manifestée par une majorité de donner, sans plus tarder, satisfaction à d'autres requêtes trop longtemps écartées.

L'occasion nous est offerte aujourd'hui de renouer le fil qui n'a été tranché qu'à regret et nous ne saurions la laisser échapper sans nous dérober à l'accomplissement d'un devoir.

Le mari, garçon de recette au Crédit Lyonnais, est un agent plein de bons mérites. Son directeur se plaît à reconnaître que, dans ce serviteur, il a rencontré à la fois une infatigable activité, une humeur docile et une fidélité qui défie le soupçon. Il s'est choisi une compagne digne de porter son nom.

La vie de ces époux est celle de très honnêtes gens, jaloux de sauvegarder une bonne renommée. Il n'y faut point

chercher des actes d'héroïsme, mais on y découvre sans effort la constante préoccupation de façonner à leur image les êtres chéris que Dieu a confiés à leur garde.

Ils estiment qu'il n'est pas de victoire sans combat et qu'entre toutes les obligations, dont ils relèvent, la première est de payer d'exemple, en restant fidèles à l'austère pratique des vertus, dont ils ont à cœur de jeter la semence dans ces jeunes âmes.

Tous les pas de ce modeste ménage semblent dirigés vers un but sur lequel ses yeux sont toujours ouverts : Modeler leur descendance sur le type chrétien et lui inspirer le culte de l'honneur et du devoir.

Ces titres donnent aux époux Thierrée des droits à se réclamer des volontés de M. Reynier et c'est, dans cette pensée, que l'Académie leur a réservé la part de 250 fr., à laquelle il n'a pas encore été touché.

Tous ces actes de dévouement, d'abnégation, de sublime charité, dont nous venons de vous retracer les traits les plus émouvants, apportent à des affirmations trop souvent énoncées et trop facilement acceptées un démenti qu'il importe de mettre en pleine lumière.

S'il fallait en croire une philosophie maussade qui ne s'attache qu'à l'écorce sans scruter la profondeur, notre génération s'acheminerait à grand pas vers la décadence. Les corps seraient devenus débiles, les cœurs froids, les volontés chancelantes.

Nous ne saurions protester assez vivement contre un langage que rien ne justifie.

La vitalité d'une race se manifeste par des signés trop apparents pour passer inaperçus, le courage militaire, une solidité native qui défie la fatigue et les privations, l'oubli de soi-même dans les œuvres de la charité.

Depuis le commencement du siècle, à l'exemple de leurs aînés, nos soldats ont porté le drapeau de la France sur toutes les plages du monde. Un jour le sort des armes leur a été contraire, il n'est que trop vrai, hélas ! mais où donc les a-t-on vu reculer ? où donc les a-t-on vu, vaincus par la fatigue, se débander dans les marches, ou ne savoir opposer une résistance opiniâtre aux assauts du besoin : J'ai parlé de leurs aînés, ils formaient un milice d'élite. Aujourd'hui il en va autrement, et cependant ces nouvelles armées recrutées d'hier, où se mêlent toutes les classes, toutes les conditions, témoignent d'une égale vigueur et d'une égale vaillance.

Osez donc répéter une fois encore que cette jeune génération est dégénérée.

Tous les actes dont nous vous avons entretenus sont autant de preuves bien faites pour vous convaincre que les attraits de la charité ont encore le don de séduire les cœurs. Nous ne vous en avons rapporté qu'un petit nombre, vous laissant à entendre que bien d'autres encore attendent leur récompense. Mais qu'est tout cela si l'on vient à songer que l'oubli et le silence couvrent de leur ombre des mystères d'abnégation et de sacrifice qui ne nous seront jamais dévoilés ? Si vos esprits s'arrêtent sur cette réflexion, vous ne pourrez manquer de convenir que la vertu exerce toujours sur les âmes un souverain pouvoir.

C'est indice d'humeur chagrine que de médire de son temps. De fins observateurs ont reconnu que cette fâcheuse tendance est une maladie, à laquelle nous sommes plus facilement exposés, quand s'accroît le nombre des années qui font plier nos corps et déchoir nos intelligences. Défions-nous de ce travers. A y tomber on court très grand risque de passer pour vieux avant l'âge.

On a lu :

1° *Les Œuvres d'Art*, souvenirs anecdotiques, par M. de Fonvert ;

2° *Poésies*, par M. E. de Mougins-Roquefort.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT
DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie Buès, de la commune d'Aix.

1862-1863. Jacques Aubregat, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.

1863-1864. Rose Beauvois, de la commune d'Aix.

1864-1865. Marie Antoine, de la commune de Martigues.

1865-1866. François-Gaspard Teissier, de la commune de Lançon, canton de Salon.

1866-1867. Époux Giraud, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.

1867-1868. Térèse Décanis, de la commune d'Aix.

1868-1869. Marie Blanc, épouse Barbier, de la commune d'Istres.

1869-1870. Émilie Massel, de la commune d'Aix.

1870-1871. Thérèse Baudillon, de la commune de Fos, canton d'Istres.

1871-1872. Polycarpe Jauffret et Françoise Jauffret, sa sœur, de la commune d'Aix.

1872-1873. Françoise Baud, de la commune d'Aix.

1873-1874. Victoire Faure, de la commune d'Aix.

1874-1875. Marguerite-Anne Cayol, de la commune de Saint-Chamas.

1875-1876. Élisabeth Vidal, de la commune d'Aix.

1876-1877. Anna Michon, de la commune d'Aix.

1877-1878. Joséphine Arnaud, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.

1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.

1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.

1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.

1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.

1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune de Trets.

1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.

1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.

1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.

1887-1888. *ex-æquo.* Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.

1888-1889. Édouard FABRY, de la commune d'Aix.

1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.

1890-1891. *ex-æquo.* MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.

1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.

1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.

1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.

1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est, en outre, réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.
1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.
1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper Théric, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine Deyme, de la commune d'Aix.
» Rose Lahaus, de la commune d'Aix.
1877. Last Madeleine, de la commune de Meyrargues.
» Marie Dorlande, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse Chavet, de la commune d'Aix.
1879. Virginie Mille, de la commune d'Aix.
» Veuve Ricard, née Tempier, de la commune d'Aix.
» Pauline Long, de la commune d'Aix.
1880. Lucien Daumas, de la commune d'Aix.
» Cécile Lapierre, de la commune d'Aix.
1881. Lucien Bardey, de la commune d'Aix.
1882. Pélagie Aillaud, de la commune de Rognac.
» Marie Bastard, de la commune d'Aix.
» Thérèse Bonnet, veuve Martel, de la commune d'Aix.
1883. Virginie Castinel, veuve Coulon, de la commune d'Aix.
» Marie Gouiran, de la commune de Jouques.
1884 Camille-Louise Nouveron, de la commune d'Aix.
» Florine Michel, veuve Girard, de la commune d'Aix.
» Marguerite Rastel, épouse Beroni, de la commune d'Aix.
1885. Époux Michel, de la commune d'Aix.
» Marie Hermitte, de la commune d'Aix.
1886. Virginie Recordier, de la commune d'Aix.
» Louise Sauvat, épouse Pélissier, de la commune d'Aix.
» Louise Guyot, de la commune d'Aix.

1887. Époux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.
» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.
» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.

1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.
» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.
» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.

1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.
» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.
» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.

1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.
» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.
» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.
» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.

1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.
» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.
» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.
» Marie LUC, de la commune d'Aix.

1894. Époux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.

1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
« Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
« Époux THIERRÉE, de la commune d'Aix.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1895)

Président...........	M. de Saporta.
Vice-Président.......	M. de Magallon.
Secrétaire perpétuel..	M. de Ribbe.
Secrétaire annuel....	M. Guillibert.
Archiviste..........	M. de Berluc-Perussis.
Bibliothécaire.......	M. de Gantelmi d'Ille.
Trésorier...........	M. Mouravit.

ACADÉMIE D'AIX

76me SÉANCE PUBLIQUE

9 Juin 1896.



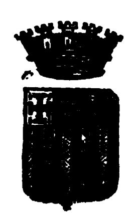
SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX



Aix-en-Provence

GARCIN ET DIDIER, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Rue Manuel, 20.

1896

ACADÉMIE D'AIX

76me SÉANCE PUBLIQUE

Le Mardi, 9 Juin 1896, la soixante-seizième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures précises, dans la grande salle de l'Université, à la Faculté de Droit.

M. le Premier Président de la Cour d'appel, M. le Colonel du 55e régiment, commandant d'armes, M. le vicaire-général Guillibert, M. l'adjoint au Maire d'Aix, un grand nombre de dames, des membres du clergé, de l'Université, de la magistrature et du barreau, les lauréats des prix de vertu, de nombreux lettrés assistaient à cette solennité.

M. Jules de MAGALLON, président de l'Académie, ouvre la séance, remercie les Autorités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette solennité et prononce le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

De nouveau appelé au périlleux honneur de présider la séance publique annuelle de l'Académie, c'est avec un même sentiment de juste méfiance de moi-même que j'entreprends cette nouvelle tâche.

J'ai du moins, pour me rassurer aujourd'hui, l'encourageant souvenir de la bienveillance exquise dont vous m'avez honoré l'an passé et sur laquelle je fonde mon espoir.

Sachant le noble et profond intérêt qu'excite toujours, en cette ville, tout ce qui touche aux arts, j'ai pensé qu'une rapide étude sur le grand sculpteur provençal, Pierre Puget, et sur ses œuvres à Aix, ne vous déplairait pas.

Après un trop long oubli, réveillé par de généreuses initiatives, sa patrie s'émeut enfin et veut rendre hommage à l'artiste génial qu'elle eut la gloire d'enfanter, qui est l'une de ses illustrations les plus hautes et qu'on a pu nommer avec justice le *Michel-Ange français*. Réparant une véritable ingratitude, Marseille, notre opulente voisine, s'apprête à élever, au plus fameux de ses fils, un monument qui sera splendide, s'il n'est pas indigne de lui.

Mais les vrais monuments à la gloire des grands hommes, ce sont leurs œuvres. Celles de Puget sont impérissables. Or, Aix, Messieurs, en possède plusieurs, et qui proclament la vigueur de sa pensée, la puissance de sa main. Qui de nous n'a admiré l'harmonieuse ordonnance des hôtels d'Eguilles et de Grimaldi-Régusse ; les lignes bien comprises de la maison Capdeville, rue Gaston de Saporta ; *la Saurine* si excellemment placée près des bords gracieux de l'Arc ; et par dessus tout, l'église des Révérends Pères Oblats ?

Ainsi donc, quoique né à Marseille, Pierre Puget, pour une certaine part, nous appartient aussi. A chacun son dû. Le bien connaître et le bien garder, c'est le moyen de vivre heureux entre voisins. Cette règle, bonne entre voisins, ne

saurait être mauvaise entre voisines, même quand les voisines sont des cités ; les bons comptes font les bons amis.

Nous possédons, Messieurs, une part de ce qu'il y eut de meilleur en Puget : quelques-uns de ces fiers travaux, où il mettait son âme toute entière. Il tenait du reste, dit-on, à notre ville par des liens de famille : l'un de ses ancêtres, Jean de Puget, d'après quelques historiens, aurait été quatre fois consul de notre cité. Pierre Puget aurait eu, à ce compte, dans les veines, le généreux sang aixois.

L'hôtel de Boyer d'Eguilles, également connu sous le nom d'hôtel d'Argens, fut une magnifique demeure seigneuriale. C'est Magdeleine de Forbin d'Oppède, veuve de Vincent de Boyer d'Eguilles, qui l'avait fait construire sur les plans et les dessins de Puget. La façade surtout a le plus grand air. Elle garde fortement empreints les caractères du génie de Puget, son auteur. Dans cette belle résidence le marquis de Boyer d'Eguilles, amateur distingué, artiste lui-même et graveur de mérite, avait formé une galerie de tableaux des plus grands maîtres. Plusieurs étaient de Pierre Puget lui-même. Mais cette remarquable collection est toute entière dispersée, disparue. Nous ne pouvons plus guère en juger que par les reproductions en gravures, excellentes du reste, de Coelmans et de Barras.

L'hôtel d'Eguilles a subi, hélas ! les plus graves mutilations. C'est ainsi que tout passe de ce que l'homme édifie, même avec le marbre et le roc ! Sans doute, au bruit des fêtes, a succédé celui d'une usine, dont l'activité nourrit de nombreuses familles, et rien n'est plus noble que le travail qui assure à l'homme du pain. L'antique demeure n'a pas dégénéré, mais elle périt peu à peu. L'homme

pourtant ne vit pas seulement de pain. Dans notre société, il devrait y avoir place pour tous les utiles travaux, sans prendre celle où s'est manifestée, dans la pierre, la force et la grâce d'un génie.

Puget a également conçu et exécuté le bel hôtel situé rue de l'Opéra, 26, qui, des Laurans, seigneurs de Peyrolles, passa, il y a un siècle, à l'illustre famille des Grimaldi, marquis de Régusse. Ici, encore, dès la vue de la façade, le regard est saisi et satisfait. Cette belle demeure est d'une grande simplicité de détails, somptueusement encadrée par les hauts pilastres latéraux qui montent jusqu'aux mansardes. Sur le jardin, une rangée de belles têtes enrichit le long parcours de la corniche supérieure. La porte principale de l'hôtel mérite une mention spéciale. Nous croyons bien fondée l'opinion qu'elle ait été, non seulement dessinée, mais sculptée par Puget. On y voit s'y manifester avec éclat les qualités puissantes qui l'ont fait surnommer le *Rubens de la sculpture*.

La maison Capdeville, rue Gaston de Saporta, de proportion et de prétention plus modestes, n'en est pas moins remarquable. On ne saurait contester que Puget en soit l'auteur. Les deux longs pilastres latéraux, constamment employés par lui, y mettent, pour ainsi dire, sa signature.

La Saurine, près Beaurecueil, aujourd'hui surnommée *Rochefontaine* par son nouveau propriétaire et qui fut jadis le séjour d'été de l'éminent jurisconsulte Saurin, baron de Murat, porte également, dans ce qu'il reste de son ancienne construction, l'empreinte du génie de Puget. Porte, dans son *Aix ancien et moderne*, n'hésite pas à lui en attribuer la paternité.

Mais l'une des œuvres principales du grand artiste, auquel nous consacrons ces quelques lignes, est sans contredit l'église des Révérends Pères Oblats, si justement populaires dans notre cité.

Dans la récente et nouvelle vie du cardinal Guibert, que nous devons aux patientes recherches de M. le chanoine Paguelle de Follenay, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, se trouvent quelques lignes de Mgr Jeancart, que nous croyons devoir rappeler à l'occasion de cette église des Pères Oblats. Mgr Jeancart, cité, dit ceci dans ses *Mélanges historiques* : « Les missionnaires Oblats, à Aix, « n'eurent d'abord pour chapelle que le chœur des anciennes « religieuses Carmélites ; mais ils ne tardèrent pas d'entrer « en possession de l'église entière. Cet édifice est un véri- « table monument qui mérite d'être remarqué. Le plan en « a été donné par le célèbre Puget, et n'est pas indigne de « ce grand artiste français, l'héritier et presque l'émule « du génie de Michel-Ange. On y voit l'art grec, seul en « faveur du temps de Puget, s'épanouir dans toute son « élégance classique. Une coupole fort élancée couvre « presque entièrement l'espace qui n'est pas compris dans « le sanctuaire et dans les chapelles latérales, d'ailleurs « peu profondes. Cette coupole, au centre d'une croix « grecque, présente un beau couronnement d'un effet « religieux, assez saisissant. »

Cette chapelle des Oblats à Aix, chose digne de remarque, se trouve reproduite exactement, mais en moindre dimension, au château marseillais, *La Magallone*, construit aussi, en son entier, sur les plans du grand artiste. Cette gracieuse demeure, que le récent et intelligent prolonge-

ment du Prado à Marseille, a mis en particulière lumière, appartient maintenant à l'honorable M. Buret. C'est mon grand père, Raphaël de Magallon, seigneur de Valdardennes, avocat-général au Parlement de Provence, qui vendit, en 1781, cette résidence à Guillaume de Paul, ancêtre des Suriau et des Pontevès.

La belle ordonnance de l'église des Oblats à Aix n'est peut-être pas assez connue, ni suffisamment appréciée. Elle faisait l'admiration de M. l'architecte Pouguet, dont l'éminent Violet-le-Duc avait en grand estime le talent. M. l'abbé Pouguet avait projeté de bâtir une église, en s'inspirant de celle des Oblats, tant elle était à son goût.

Selon des attestations, dignes de foi, la façade de la chapelle du lycée Mignet aurait été faite aussi sur les dessins de Puget. L'intérieur serait de son neveu Veyrier. Cette chapelle était celle des religieuses Ursulines, dites des *Andrettes*, en souvenir de leur fondateur à Aix, le conseiller du Roi au Parlement de Provence, *Jacques d'André*, dont l'une des filles était religieuse dans ledit ordre, et peut-être dans le couvent aixois. L'on a malheureusement dénudé de nos jours, la façade dont il s'agit, en supprimant le bas-relief qui surmontait la porte d'entrée et représentait le martyre de saint André.

La façade des deux maisons, comprises entre la chapelle des *Andrettes* et la place des Quatre-Dauphins, est également de Puget. Ces deux maisons, qui sont absolument pareilles, avaient été construites pour deux frères, les messieurs de Ravel d'Esclapon. Elles passèrent plus tard, l'une à M. le marquis de Foresta, l'autre à M. de Miravail, con-

seiller à la Cour. Cette dernière demeure sert aujourd'hui de logement à M. le proviseur du lycée.

L'on tient de Mme de Miravail que les deux statues, Héraclite et Démocrite, qui sont dans le jardin de cette maison, ou au moins l'une d'elles, est de Puget. Ces deux statues étaient dans un édicule qui avait été spécialement construit pour les recevoir et qui a été malheureusement détruit. Il serait à désirer que ces débris précieux fussent, par certains travaux, mieux sauvegardé contre l'intempérie des saisons.

M. Henry, archiviste à Toulon, dans une étude, insérée en 1853, dans le bulletin de la Société Académique du Var, dont il fait partie, a porté, sur une œuvre remarquable de Puget, que possède la ville d'Aix, l'appréciation suivante :

« Les différentes productions de Puget, dit-il, ont été « cataloguées par les biographes et je n'ai point à m'en « occuper. Mais je mentionnerai un magnifique médaillon « qu'il avait taillé à Marseille et dont aucun de ses biogra- « phes n'a parlé.

« Ce médaillon est un ovale, en marbre blanc, haut de « 70 centimètres et large de 40 centimètres, représentant « de haut relief, un personnage vu jusqu'à la ceinture. La « tête de face, légèrement tournée à gauche, est coiffée « d'une perruque à la Louis XIV ; un rabat entoure son « cou et descend sur sa poitrine, que couvre un manteau « amplement et richement drapé. Le nom de l'original de « ce portrait est indiqué dans la légende gravée en creux « autour de la tête : « Nicolas de Ranché, commissaire « général des galères de France. »

« Le mérite artistique de ce portrait est *de premier* « *ordre* ; la tête, d'un modelé parfait, est pleine de vie.

« Ce médaillon se trouve maintenant à Aix en la posses- « sion de M. Roux d'Alphéran, dans la famille de qui il « est arrivé par succession. »

J'ai voulu voir, Messieurs, cette belle œuvre de notre grand artiste, chez les hoirs de la Lauzière où elle se trouve et l'ai fort admirée.

Je signalerai encore : au palais de l'Archevêché, deux bas-reliefs en marbre et bien connus, l'un représentant sainte Madeleine, en prière, au milieu des anges ; le second sainte Madeleine, communiée par l'évêque saint Maximin, son frère. Au musée, la tête de Puget, (terre cuite), par lui-même. Il en existe plusieurs moulages chez des amateurs de la ville et le splendide ouvrage, *Le Grand Siècle*, qui vient d'être édité, en donne une très belle reproduction. Je dois avouer que plusieurs attribuent cette terre cuite à Veyrier, le neveu, le plus ancien élève et le plus intime ami de Puget. Je n'ose pas affirmer, en face de ces assertions, dont il faut tenir compte, que les bas-reliefs de Trets sont bien de la main de Puget. Quant au portrait peint qui est à la collection de Bourguignon, il est évidemment de Pierre-Puget et représente son père ou bien son grand-père.

Le musée d'Aix présente encore à l'admiration des amateurs plusieurs autres œuvres de Puget, notamment deux médaillons en marbre, portrait de Louis XIV, la maquette de la statue colossale de saint Ambroise, exécutée pour l'église de sainte Marie de Carignan, près Turin et, destinée aussi au même but, un grand et beau dessin, projet de maître-autel.

Notre compatriote, le marquis de Boisgelin, possède de Puget, une très belle *Assomption*, groupe en marbre, demi-nature, ouvrage d'une grande valeur, dont le plâtre est au musée de la ville.

Dans diverses collections aixoises, en particulier chez le commandant Guillibert, secrétaire de l'Académie, si attaché aux choses de la cité, et chez M. Gondran, amateur et habile praticien, l'on peut voir des têtes d'enfant, attribuées à Puget, sinon avec certitude, du moins avec une sérieuse probabilité.

Dans ses recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France, le marquis de Chennevières se plaît à mentionner, avec un soin spécial, une peinture, assez ignorée, paraît-il, hors d'Aix. « L'on « connait encore de Puget, dit-il, d'autres peintures, non « cataloguées, telle qu'un magnifique portrait d'homme, « dans la collection de M. l'abbé Topin. Ce dernier mor- « ceau prouve que Puget était plustôt né vraiment sculpteur « que peintre. Les chairs et les draperies en sont taillées « avec le pinceau, comme il l'eut fait avec le ciseau. Entre « ce portrait peint et le portrait en bas-relief d'un comman- « dant de galères, qui se trouve chez M. Roux-Alphéran, « il y a une grande ressemblance de procédés ». C'est actuellement à l'honorable M. Félix Vieil qu'appartient cette œuvre de Puget.

M. Paul Arbaud, membre d'honneur de l'Académie, possède le précieux portrait de la mère de Puget, peint par son illustre fils. Voici en quels termes parle de cette belle œuvre, Emeric David, dans sa vie de Pierre Puget :

« Le Cortone, appelé à Florence, pour exécuter, dit-il,

« des plafonds dans le palais Pitti, emmena dans cette ville,
« son précieux élève, Pierre Puget. Son attachement pour
« lui croissait de jour en jour. Mais le besoin de revoir ses
« parents commençait à se faire sentir dans l'âme du jeune
« marseillais. Son amour pour sa patrie est la plus vive
« passion que ce grand homme paraisse avoir éprouvée. Si
« nous en croyons des récits qui se perpétuent encore, le
« Cortone, qui avait une fille unique, et qui possédait de
« grands biens, lui fit en vain les offres les plus brillantes.
« En 1643, Puget était de retour à Marseille. Sa première
« production fut un portrait de sa mère, esquisse rapide,
« où l'on retrouve, trait pour trait, sa propre image : ce
« portrait existe dans le cabinet d'un amateur de la ville
« d'Aix. »

Notre cité possédait encore, il y a quelques jours, en l'hôtel de notre regretté confrère, le marquis de Saporta, une œuvre très remarquable de Puget : une *Sainte Famille*, où chose intéressante, l'éminent artiste s'est plu à portraiturer les membres de sa propre famille et s'est représenté lui-même dans le personnage de saint Joseph. Ce tableau que Lagrange appelle, non pas le plus important, mais le plus beau des ouvrages de peinture de Pierre Puget, vient d'être transporté au château de Fonscolombe. Il demeure dans notre région aixoise, et nous nous en réjouissons.

Notre grand séminaire a dans le chœur de sa pieuse chapelle une *Annonciation de l'Ange Gabriel à la Sainte Vierge*, toile de grande dimension et d'un puissant effet.

M. Arbaud possède encore, outre ce que nous avons déjà indiqué, de nombreux dessins, dont un fort beau rappelle la scène touchante de Notre Seigneur lavant les pieds à ses

disciples. Une esquisse enfin que m'a communiquée notre confrère, M. Ferrier, amateur d'art, m'a semblé être justement attribuée à Pierre Puget.

Par contre, c'est une erreur de croire que les cariatides de l'hôtel de Laroque-de-Mons, sur le cours Mirabeau, soient de Puget. M. Larroumet, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, dans un article paru au *Figaro*, il y a peu de temps, lui en infligeait la paternité. Le *Mémorial d'Aix* a relevé, comme il convenait, cette surprenante assertion. On ne prête qu'aux riches, mais je doute que le grand artiste eut été ravi de cette contestable générosité. Pourquoi pas, à ce compte, le déclarer encore l'auteur des statues de la place du Marché et de celles de la place des Prêcheurs ? Parce que Puget a fait deux cariatides célèbres, il n'est pas responsable de toutes celles qui soutiennent, de leurs formes, plus ou moins imparfaites, tous les balcons de Provence. Et parce qu'il y a au monde deux cariatides sublimes, il ne suffit pas à un bloc de pierre d'être taillé en cariatide pour atteindre à la sublimité.

C'est assez pour la gloire de Puget qu'il ait ciselé ces deux-là, honneur de la ville de Toulon, incomparable chef-d'œuvre, l'une des plus émouvantes expressions, sur cette terre, de la douleur par le génie.

Si mon humble étude, Messieurs, n'a pas manqué le modeste but que je me proposais, cette conviction doit être la vôtre : Nous pouvons être fiers de Pierre Puget, non seulement comme Français, non seulement comme Provençaux, mais comme Aixois.

Et certes, il n'est pas d'artiste dont le souvenir puisse

inspirer à son pays une fierté plus juste. Le génie de Puget était immense : il n'était pas plus grand que son cœur. Il vécut tout entier livré à son art. Méconnu bien souvent par ses contemporains, presque jamais apprécié à toute sa valeur, il ne laissa pas tomber de ses mains le ciseau qui le vengerait un jour, il le savait, de l'inintelligence de son siècle, par l'admiration des siècles futurs, modeste du reste, quoiqu'ayant conscience du don divin qui était en lui. Vous connaissez sa phrase fameuse : « *Dieu merci, je suis nourri aux grands ouvrages : je nage, quand j'y travaille, et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce.* » Merveilleux cri du cœur, où l'on ne sent aucun mauvais orgueil, mais l'expression ingénue du sentiment intime de sa force ! Phrase surprenante, où Puget, pétrissant le style comme la pierre, par trois simples mots, où il parle de sa puissance, arrive à en donner la sensation ! Admirables paroles quand la postérité les ratifie !

Je voudrais qu'on les inscrivit toutes sur le socle de sa statue, avec cette devise, dont il avait fait la règle de sa vie : « *Nul bien sans peine !* » Ne rappelle-t-elle pas, dans vos mémoires, par une irrésistible association d'idées, cette autre : *Vive labeur !* qui fut celle de Jeanne d'Arc. Singulier rapprochement, dira-t-on, peut-être, mais au contraire, ce me semble, très naturel. Jeanne d'Arc ! Puget ! Deux merveilleuses et puissantes fleurs de la même tige, deux sublimes épanouissements de la race française ! Et plus semblables entre eux qu'on ne le croirait sur un coup d'œil superficiel. A une certaine hauteur, toutes les âmes prennent un air de famille, le génie et le héros sont frères. Il y avait du génie dans l'héroïsme de celle qui, devant

l'impuissance des capitaines délivra la France. Et le caractère héroïque est la marque propre du génie de Puget. *Nul bien sans peine !* Quoique doué d'une manière exceptionnelle, si Puget fit de tels chefs-d'œuvre ce n'est que par un travail acharné. Il serait bon et beau que, du haut du socle où il restera désormais, il le proclamât lui-même aux générations qui passeront devant lui. Dans un temps de lassitude où l'on ne sait plus vouloir et souffrir pour mériter, que le monument de Puget s'élève, à la gloire du labeur fécond, de l'effort victorieux !

Mais Pierre Puget eut d'autres devises, plus touchantes encore que celle-là. Au fronton de sa maison de la rue de Rome à Marseille, il avait placé le buste du Sauveur, et, au dessus il avait écrit ces mots : *Salvator mundi, miserere nobis.* — Lui, qui avait pénétré plus qu'un autre et traduit avec une incomparable puissance la douleur humaine, savait que ce qu'il y a de meilleur pour l'humanité souffrante, c'est la miséricorde du Christ. Lui, qui avait plongé, si loin, ses regards dans la beauté profonde de la création, le savait — ce que le génie de l'homme y peut découvrir, de plus certain et de plus admirable, c'est l'empreinte de l'Artiste suprême... Dieu.

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU RAMBOT & REYNIER

PAR

M. le Docteur CHABRIER.

Mesdames,

Messieurs,

Désigné presque à la dernière heure et comme à l'improviste, pour remplacer dans la fonction de rapporteur des prix de vertu, l'honorable collègue sur lequel la Commission avait jeté ses vues, j'ai dû faire force de voiles pour répondre aux désirs de l'Académie, n'ayant plus d'autres préoccupations que d'arriver à l'heure et d'être exact au rendez-vous pris avec le public d'élite qui m'entoure. Fidèle aussi je voulais rester à l'attente de ces braves gens que vous allez couronner tout à l'heure et qui, pour la première fois peut-être, sont appelés à rompre avec cette existence cachée, au sein de laquelle s'est déroulée la longue série de leurs actes de dévouement.

J'aurai pour eux le regret d'être bref, forcé que je suis

par le temps d'écourter la narration des bonnes œuvres et des actions méritoires qui leur ont valu vos suffrages et l'obtention des récompenses qui les sanctionnent. Quant à vous, Mesdames et Messieurs, vous n'aurez pas à vous plaindre de cette nécessité : un discours qu'on n'a pu polir à point et qui n'a pu subir les élagages que comporte toujours une sage et mûre composition, est toujours trop long, pour ceux qui sont obligés d'en subir les développements mal coordonnés. J'espère toutefois que vous voudrez bien m'excuser et que dans la déconvenue d'aujourd'hui, qui n'est pour moi qu'un accident, mais qui pour vous, auditrices charmantes, et pour vous, auditeurs soucieux de bon style et gourmets de fine littérature, est une abominable mésaventure, il vous plaira d'être indulgents, pour moi et pour l'Académie, qui de tant de héros, a choisi..... Childebrand.

MESSIEURS,

De toutes les prérogatives dont jouit l'Académie d'Aix, je n'en connais pas, dont elle doive se montrer plus fière, que celle d'avoir été choisie, entre toutes les associations qui décorent la cité, comme celle qui pouvait répondre le mieux, aux intentions et aux vœux des généreux créateurs des prix de vertu. Certes, de longue date, les fondateurs de l'Académie d'Aix et les prédécesseurs aux fauteuils que nous occupons aujourd'hui, avaient bien mérité du pays et justifié la haute considération dans laquelle on tenait leur assemblée ; mais quelle qu'eut été leur incessante aspiration vers le beau et le bien, ces inséparables compagnons de la vertu, quelque soin qu'ils eussent apporté à maintenir

ininterrompue la tradition du patriotisme Provençal ; quelque indépendance dont ils eussent fait preuve et quelque noblesse de sentiments, qu'ils eussent trouvés en eux-mêmes ou exigé de leurs collaborateurs, rien, à mon avis, n'eut pu valoir pour le renom et le lustre de l'Académie d'Aix, comme l'élection que firent d'eux ces généreux bienfaiteurs qui s'appelaient Rambot et Reynier, et dont vous êtes devenus à perpétuité les intermédiaires respectueux et dévoués.

En quelle haute estime, ne devaient-ils pas tenir nos devanciers, ces apôtres de la charité chrétienne, pour être venus les trouver, en les priant d'être les dispensateurs de leurs largesses, auprès des humbles qui, pauvres d'argent, mais riches de compassion, de temps et de santé, avaient comme eux, tout mis au service de la souffrance et du malheur.

Quel honneur plus grand pouvaient-ils rendre à votre caractère, ces hommes qu'inspirait la sublime pensée de solidarité, qui lie les générations humaines, que de vous avoir délégué le soin si délicat, de rechercher dans les milieu les plus divers et à travers les couches nouvelles qui sans cesse se superposent à leurs devancières, les hommes, qui comme eux, avaient su répondre à la voix de l'honneur et du devoir.

Quel mérite plus grand pouvaient-ils vous reconnaître, que de vous trouver dignes entre les premiers, de perpétuer cet enseignement si pratiquement éloquent qu'ils avaient donné, que rien de grand, que rien de juste, que rien de véritablement durable ne peut être fondé en dehors du travail et de la vertu.

Cet honneur vous en avez compris la portée et la grandeur et tous les ans à l'heure où sonne l'échéance de la solennité qui nous réunit aujourd'hui, entourés que vous êtes de tout ce que la cité compte d'hommes éminents par leur science et leurs vertus, vous êtes heureux de satisfaire à leurs dernières volontés, en évoquant leur souvenir et en offrant à leur mémoire les vivantes attestations, que leurs souhaits sont accomplis et que de nobles âmes vibrent encore, pour les remercier par delà la tombe et les glorifier de leur éternel bienfait.

Laissons aux désillusions d'une vie frivole, au scepticisme que semble justifier quelquefois la lente évolution du bien et les passagers triomphes des audacieuses et trop souvent coupables conceptions qu'engendre la lutte pour la vie, le triste soin de médire de la vertu ; laissons le désespoir du stoïque Caton faire monter à ses lèvres les sarcastiques imprécations, qu'il adresse en mourant, à l'impuissance du bien ; laissons aux libertins de tous les âges, le facile talent de tourner en ridicule, la modestie d'allure, la simplicité de caractère, l'insouciante imprévoyance, que revêtent quelquefois l'héroïsme et la sainteté ; laissons les inconvenantes plaisanteries d'un Voltaire oublieux de son génie, s'attaquer, ne fut-ce qu'une heure, aux flancs de la glorieuse pucelle qui chassa les Anglais de France et dont le bûcher empourpra d'une même lueur et son martyre et notre rédemption ; laissons aux philosophes de la morale intéressée la détestable mission de trouver aux actions humaines les plus héroïques et les plus saintes, les mobiles d'un égoïsme étroit et lâchement dissimulé ; laissons au pessimisme de l'école de Scopenhauer, la misérable pré-

tention d'arracher à l'humanité cette suprême consolation qui s'appelle l'espérance et qui seule soutient le faible dans sa misère, comme seule elle mène le fort dans la voie du sacrifice et de la vertu !

Non, non, arrière ! fausses sont ces théories, fausses ces affirmations, fausses ces imprécations, faux ces raisonnements ! arrière, dis-je, car il est trop facile d'écarter le trompe-l'œil sous lequel se dissimulent à peine et se cachent mal, les tristesses et les épouvantements du sophisme et du paradoxe, du mensonge et de l'impiété.

Arrière, un seul mot doit suffire à confondre l'imposture, et ce mot permettez que je l'emprunte à la langue divine du poète, qui a dit :

Tu cherches, philosophe, ô penseur, tu médites !
Crois, pleure, abîme-toi dans l'insondable amour.
Quiconque est bon voit clair dans l'obscur carrefour.
Quiconque est bon habite un coin du ciel. O, sage,
La bonté qui du monde éclaire le visage,
La bonté, ce regard du matin ingénu,
La bonté, pur rayon qui chauffe l'inconnu,
Instinct qui dans la nuit et la souffrance, aime,
Est le trait-d'union ineffable et suprême
Qui joint dans l'ombre, hélas ! si lugubre souvent,
Le grand ignorant, l'âne, à Dieu ce grand savant.

Ah ! qu'il a raison Victor Hugo, âne ou philosophe, ouvriers de l'esprit ou simples artisans de la matière, que peut notre faible raison, au regard de l'intelligence infinie qui nous accable de sa grandeur et de son mystère.

Inutile de demander aux savants et aux lettrés le mot de l'énigme que Dieu s'est réservé. Chercheurs infatigables, nous resterions éternellement attachés à la rive, s'il n'eut

plu à celui qui a tout créé, de vouloir que cet abîme que l'imagination ne peut franchir, une seule bonne action put le combler !

Levez-vous donc, vous dont la vie a été un éternel cantique de miséricorde et d'humaine compassion ! levez-vous, vous dont les dernières volontés ont été une sublime expression d'amour et de fraternité !

Levez-vous, tous ceux dont l'histoire a retracé les hauts faits humanitaires ! levez-vous, légion de bienfaiteurs inconnus, dont la mort a emporté le secret !

Venez à nous, vous les nombreux élus de nos Académies, venez les appelés d'hier comme ceux qui le seront aujourd'hui, venez, et que sous votre voix puissante, sous la poussée de vos efforts, pour la justice et pour la pitié, s'effondrent à jamais les mensongères affirmations de ceux qui, dans leur vile cupidité ou dans leur basse abjection, voudraient vouer l'homme au culte de la matière et des passions qu'elle engendre !

Levez-vous, et vous aurez vite fait de faire resplendir au front de l'humanité, l'éclatante lumière sous laquelle doivent s'évanouir les fantômes trompeurs de la désespérance et de l'éternelle misère !

Mais à quoi bon des figures de rhétorique, pourquoi cette prosopopée, pourquoi viser à l'effet, quand il est si simple et si naturel de vous émouvoir, par l'exposition si touchante et si vraie des faits qui font l'objet du rapport que je suis chargé de vous soumettre.

Ne doit-il pas me suffire, pour vous toucher et vous convaincre d'ouvrir les dossiers, qui nous ont été confiés, et de

vous permettre d'y suivre avec moi, les attachantes et merveilleuses histoires qui y sont consignées.

Vous y trouverez dans leur naïve simplicité et dans la spontanéité d'une tendresse infinie, l'ineffaçable empreinte de ces qualités supérieures qui font les hommes de bien, tandis que dans leur épanouissement le plus complet, elles atteignent au sublime et mettent une auréole au front des héros.

Mais plutôt jugez vous-même, contrôlez les appréciations qui vous seront soumises et que nous serions si heureux de placer sous le couvert de votre inestimable sanction ; vous nous direz ensuite ce que vous pensez de notre verdict.

Dix mémoires signés d'impartiaux et nombreux témoins ont été adressés à l'Académie qui nous les a transmis, comme d'usage, pour les étudier, pour les contrôler et rectifier, s'il y a lieu, les fausses informations, les jugements hâtifs, les surprises de sollicitations quelquefois téméraires, qui pourraient s'y être glissées.

De ces dix mémoires nous n'en avons retenu que quatre ; les six autres, soit qu'ils aient été considérés comme encore insuffisants, soit qu'ils aient été réservés pour subir le contrôle indispensable du temps, ont reçu des numéros d'ordre qui, pour aujourd'hui, me dispensent d'en extraire le contenu.

Au premier rang, votre Commission a placé le dossier d'Augustin et d'Ursule Coquillat, frère et sœur, domiciliés à Bouc-Albertas et fixés depuis près d'un demi-siècle, sur le territoire de la même commune, sinon de la même propriété.

Ce n'est pas un homme ordinaire qu'Augustin Coquillat. A côté des traits de vertu qui l'honorent, il a des qualités personnelles, qui pour ne pas relever du prix Reynier, n'en font pas moins bonne figure en public, et donnent à sa physionomie une allure qui ne manque ni de caractère ni de grandeur.

Il avait à peine 20 ans, ce robuste garçon, endurci à la peine et qui avait appris en toute liberté le pénible mais salutaire métier de laboureur, quand sonna l'heure de répondre à l'appel de la patrie. Les temps étaient durs alors, moins durs pourtant qu'ils ne le furent depuis ; car si c'était la guerre, c'était du moins une guerre où les adversaires s'estimaient, une guerre où la fortune, depuis lors si ingrate, n'avait pas encore déserté nos drapeaux. C'était la guerre de Crimée, les approches de Sébastopol, les tranchées à ouvrir et les travaux du sape sous le feu des canons ennemis. C'était le froid et la misère des camps, ces féroces pourvoyeurs du typhus et du scorbut. C'était la fièvre et c'était le choléra ! Le vaillant laboureur sut tout affronter ; brave à la peine, il devint aussi brave au péril, et derrière la batterie, qu'il servait comme artilleur, il eut vite fait de prendre bonne et ferme contenance en ripostant aux bombes ennemies, avec l'entrain endiablé, qui semble le privilège des vieux soldats.

Puis la campagne terminée et son temps de service accompli, Coquillat revint à sa ferme, à ses labours, à ses occupations agricoles, où l'appelaient des parents aimés et un foyer toujours présent à son cœur.

Dix ans durant, il mène sa charrue, levé dès l'aurore, couché aussi tard que le comporte la vie des champs, tou-

jours satisfait, toujours heureux (quelle que soit sa fatigue) de se trouver assis au foyer de sa famille, à côté d'un père qu'il honore, au milieu de jeunes frères, qu'il entraîne avec lui dans l'austère chemin de la vertu et du devoir.

Ainsi tout allait au mieux, mais dix ans ne passent pas sur une famille si unie qu'elle puisse être, sans que se produisent d'inévitables changements. Le père Coquillat se faisait vieux, un frère cadet et une sœur allaient quitter la maison pour fonder ailleurs d'autres ménages et gérer d'autres biens. Le moment était venu où Coquillat aîné devait assumer toutes les responsabilités et prendre en main la haute direction de la maison paternelle.

Ce n'était pas petite affaire pour lui que de prendre l'habitude et l'autorité du commandement, d'assurer l'avenir de ses jeunes frères et de ménager à son père l'heureuse vieillesse qu'il avait méritée par tant de travaux et tant d'affection. Mais il le fallait ! Esclave du devoir, sa décision fut aussi rapide, que furent heureux les premiers résultats de sa tutélaire gérance, et rien n'eut paru changé à la ferme, si entre temps, l'Empire ne s'était effondré, en nous léguant cette douloureuse et terrible invasion qui devait mettre la patrie à deux doigts de sa perte et forcer la France à livrer à l'ennemi les deux plus belles provinces de son territoire.

Ce n'est pas ici le lieu d'évoquer les lugubres souvenirs de cette navrante époque, au cours de laquelle surgirent pourtant de si nobles et si généreux dévouements. Je ne veux pas oublier cependant, que Coquillat se souvint qu'il était artilleur au Mamelon-Vert et qu'il fut des premiers à faire acte de présence dans les rangs de cette garde nationale

mobile, que le gouvernement de la défense nationale s'essayait à mettre en formation.

Nommé par ses pairs, capitaine d'une de ces compagnies, qui sans cadres réguliers, sans habits et presque sans armes utiles, ne pouvaient guère prétendre à la victoire, il fit du moins l'impossible pour donner à la sienne cette cohésion et cet esprit de discipline, qui aurait pu, s'il eut été partout suivi, assurer la résistance et sauver l'honneur national compromis.

Depuis lors, le surnom de capitaine lui est resté, il en est fier du reste, et quand il entraîne son attelage de labour et commande à ses chevaux il ne faudrait pas aller le sommer de se départir de cette appellation qui lui rappelle la vaillantise de ses compatriotes et le grade qu'il dut à sa martiale bravoure, il serait peut-être capable de s'en fâcher !

Mais voici venir l'heure des tribulations, et c'est avec elle et par elle que nous allons connaître le Coquillat du prix de vertu, le Coquillat de la vie intime et de l'antique et patriarchale famille, hélas, trop vite disparue de notre sol français. C'est d'abord un frère marié, qui sous le coup de sourdes douleurs orbitaires, sent peu à peu se restreindre l'étendue du champ visuel et s'affaiblir la puissance d'accomodation, dont il avait été doué jusque là. C'est la vue qui s'en va et c'est la paralysie atrophique qui vient et que rien ne pourra plus arrêter. C'est en vain, qu'au prix des plus grands sacrifices, Coquillat fait appel aux savantes consultations des spécialistes marseillais, c'est en vain, qu'au prix d'onéreuses pertes de temps il s'ingénie à le faire bénéficier de toutes les ressources que peuvent offrir les cliniques les plus renommées de la grande ville. La

cécité complète n'est plus pour ce malheureux qu'une question d'heures et la dernière minute vient de passer, catastrophe épouvantable qui va mettre huit enfants en bas-âge à la charge de la charité publique et les livrer sans défense aux aventures de la misère et de la rue.

Mais l'oncle Augustin et tante Ursule sont là pour veiller sur eux. Déjà leur résolution est prise, célibataires ils sont, célibataires ils resteront et c'est à leurs neveux abandonnés qu'ils prodigueront l'un et l'autre les caresses qu'ils eussent si volontiers donné à leurs propres enfants.

D'un coup-d'œil ils ont mesuré l'étendue du sacrifice qu'ils allaient s'imposer. Ce n'est pas chez eux un de ces élans de cœur passagers comme l'émotion de la première heure en fait naître et dont Talleyrand conseillait à ses amis de se méfier. C'est par dessus tout un acte de volonté et de devoir qu'ils entendent accomplir, et c'est à la fois à la raison et au cœur qu'ils demandent la force de l'exécuter. Avec de telles dispositions et de telles gens il n'y a place ni pour les regrets du lendemain, ni pour les maximes de l'astucieux diplomate de l'Empire et de la Restauration.

Déjà ils sont à l'œuvre, elle au ménage, à la cuisine, aux soins de la basse-cour, aux apprêts des vêtements, à la surveillance du linge et à son entretien. Quant à lui, il prend à mégerie de nouvelles propriétés, il ameublit ses terres, il change ses cultures, il varie ses assolements, il s'essaye aux fumures intensives et double en peu de temps les produits et les revenus de ses exploitations agricoles. Il tient tête à tout, c'est lui qui bêche, c'est lui qui sème, c'est lui qui récolte, c'est lui qui cherche sur le marché les débouchés

les plus avantageux et les plus sûrs et la fortune semble sourire à leur courage.

Le travail, l'ordre et l'économie sont les trois fées bienfaisantes qui concourent à l'œuvre et assurent son succès. Ce sont elles qui ont opéré le miracle qui se passe à la ferme, ce sont elles qui ont assuré le pain quotidien de la maison, ce sont elles qui ont sauvé la pauvre nichée de l'oncle Augustin et de tante Ursule.

Qu'elles soient bénies les bonnes fées ! Déjà les enfants ont grandi et le père Coquillat qui les a nourris les a aussi envoyés à l'école pour y apprendre les indispensables éléments de l'enseignement primaire, comme il les a envoyés à l'église, pour que le pasteur du village leur inculquât après lui, mais avec plus d'autorité encore, les principes de cette morale à laquelle il devait le succès de ses propres efforts.

Puis en homme, qui sait ce que vaut la terre pour la vie, ce que vaut la terre pour la santé, ce que vaut la terre pour la vertu, il tient à les garder prés de lui et à les associer à ses travaux journaliers. Pas un instant la pensée ne lui vient d'utiliser pour eux les ressources que peuvent offrir les villes voisines, pas un instant, il ne pense à troquer pour eux la science de faire pousser le blé, la vigne ou le sainfoin contre celle de creuser à la mine, de phosphorer des allumettes ou de fouler des poils de lapin.

Attaché à la terre pour ses bienfaits, c'est à la terre radieuse de lumiére que l'oncle Coquillat a voué ceux qu'il aime et c'est sans l'ombre d'une hésitation qu'il les a confiés à cette mère bienfaisante, qui marchande quelquefois, mais qui ne refuse jamais à ses enfants l'indispensable de la vie,

la robustesse du corps et la sérénité des âmes viriles et bien trempées.

Cet attachement à la terre qui a fait le paysan du moyen-âge, qui lui a donné son indépendance et qui lui a valu les franchises communales dont il se montrait si jaloux, on pourrait sans peine le retrouver chez Coquillat comme on y retrouverait aussi la même vivacité et la même endurance qui caractérisaient ses ancêtres.

Cet attachement à la terre, que depuis un demi-siècle nous demandons en vain à notre enseignement et à nos institutions ; cet attachement à la terre dont un romancier célèbre ne nous a présenté qu'une sinistre parodie ; cet attachement à la terre, qui a si largement contribué à la fondation de la patrie française ; cet attachement à la terre qui se lie à l'exercice de tous les dévouements dont la famille est susceptible, nous venons vous demander de le considérer comme une vertu de plus au compte de l'oncle Augustin, qui comme le père Laplanche de Delahaye est convaincu : « que tôt ou tard le travail et l'épargne finissent par forcer la chance et que dans le beau pays de France il n'y a ni socialistes, ni conservateurs ; mais qu'il y a seulement des fainéants et des travailleurs, des hommes sobres et des débauchés, des dépensiers et des économes. »

C'est grâce à ces principes que tout doucement et peu à peu le petit monde, dont nous avons raconté la pénible odyssée, a fini par se caser. Deux filles sont en service chez des ménagers, un des garçons est boursier de l'école d'agriculture de Valabre, tandis que les autres sont restés auprès de celui qui leur a servi de père et qui, dans la sphère modeste où il s'est trouvé, leur a conquis, avec l.

diplôme que vous allez lui conférer, un véritable titre de noblesse agricole, sur lequel il pourrait lui aussi inscrire cette devise d'un preux : *Ense et aratro*, par l'épée et par la charrue.

Votre Commission, à l'unanimité, a décidé d'allouer à Mlle Ursule Coquillat et à M. Augustin Coquillat un prix de 700 francs à prélever sur la dotation Reynier.

Le dossier qui a mérité le n° 2 est celui de Mlle Emilie Dayme, dont de nombreux répondants ont, depuis 1893, sollicité pour elle la faveur de la voir inscrite au livre d'or de l'Académie.

Originaire de Mallemort, Mlle Emilie Dayme, à peine âgée de 15 ans, vint se mettre au service à Aix afin d'aider pour sa part à l'éducation de frères plus jeûnes qui restaient au village et n'avaient d'autre appui que le travail d'une sœur aînée qui remplissait près d'eux le rôle de mère de famille, et dont vous avez du reste autrefois récompensé le dévouement.

Une conduite exemplaire, une douceur infinie, une attention soutenue, une fidélité à toute épreuve lui assurèrent rapidement l'estime et la sympathie du petit nombre de maîtres qu'elle fut appelée à servir et par l'entremise desquels elle put réussir à établir prés d'elle et à conserver sous sa vigilante quoique jeune sauvegarde, ceux de ses frères qui atteignaient l'âge des occupations rémunératrices.

Mais à peine touche-t-elle au port, à peine vient-elle de mettre à jour sa situation, que de nouvelles tribulations viennent l'assaillir et réclamer de nouveaux dévouements. C'est la sœur aînée, la tutrice bien aimée, qui dès 1884

tombe malade et qui depuis douze ans ne peut trouver une heure de répit aux souffrances et aux douleurs qu'elle éprouve. Heureusement Emilie se trouve là, prête à tous les sacrifices, heureuse de mettre à sa disposition les petites économies qu'elle a réalisées depuis le jour où ses frères ont pu se suffire. Mais bientôt le mal augmente. Ce n'est plus seulement de l'argent qui est nécessaire, c'est du temps qu'il faut mettre au service de celle qui ne peut plus quitter son lit. Emilie est bonne à tout : garde-malade la nuit, elle ne disposera dans la journée que des quelques heures de travail nécessaires au gagne-pain quotidien ; tout le reste sera l'appoint de la dette de reconnaissance qu'elle a contractée et qu'elle est heureuse et fière d'acquitter aujourd'hui.

Entre temps, elle apprend qu'un de ses frères, qui avait quitté la Provence pour aller tenter la fortune à Paris et qui n'avait trouvé que des déceptions sur la route périlleuse où il s'était engagé, est à toute extrémité et réclame sa présence. C'est un nouveau sacrifice qu'on lui demande, c'est en plus un long et coûteux voyage qu'on la prie d'accomplir. Une heure elle hésite ! Mais qui sait si le salut du corps, qui sait si le salut de l'âme du pauvre dévoyé n'est pas au bout de cette nouvelle immolation, et dès le lendemain la sœur et la chrétienne sont installées au chevet du moribond qu'elle ne peut plus sauver, mais dont elle réconforte le courage et à qui elle assure la fin pieuse qu'elle avait rêvé pour lui.

Ces actes de dévouement fraternel vous avaient été signalés tels quels en 1893, et vous aviez alors estimé que quel que fut l'éclat de leur manifestation, ils prenaient

leur inspiration dans un mobile trop naturel pour mériter d'entrée de jeu une récompense réservée à l'accomplissement d'un devoir moins intéressé et se réclamant d'une abnégation personnelle ou familiale plus complète.

Il n'a pas fallu chercher longtemps pour combler la lacune que vous aviez indiquée ; il n'a pas fallu fouiller profondément dans la vie d'Emilie Dayme pour y trouver des actes de haute charité issus d'un mobile plus élevé et plus désintéressé, si tant est qu'on puisse qualifier d'intéressés les soins et l'affection que nous portons à ceux qui partagent avec nous la fortune du sang.

C'est dans un second dossier que sont racontés au long les actes de haute commisération dont elle n'a cessé de faire preuve vis-à-vis des amis, des voisins, des malheureux qu'on lui signale ou qu'elle trouve sur sa route. A tous elle tend une main secourable. Ici elle apporte un conseil et une consolation, là c'est une aumône qu'elle sollicite et dont elle se fait l'intermédiaire bienveillante et discrète ; ici c'est une nuit qu'elle passe au chevet d'un malade ; là c'est une prière qu'elle récite auprès d'un trépassé qu'elle seule a habillé et mis au cercueil. Rien ne rebute cette digne fille de charité. Et si, à Mallemort nous la voyons braver près d'un digne prêtre, à qui elle donne des soins, la contagion de la phthisie pulmonaire qui l'enlève à ce monde, c'est pour la voir peu après infirmière volontaire, assister des malades que tout le monde abandonne et près desquels elle doit surmonter les répugnances et les répulsions des plus horribles et des plus infectes ulcérations.

Arrêtons-nous ici ; une plus longue énumération est désormais inutile, car nous touchons à l'héroïsme de la

charité. L'hésitation n'est plus permise, et c'est par acclamation que votre Commission alloue le prix Rambot tout entier à Mlle Dayme Emilie.

Au troisième rang nous avons classé le dossier de Mlle Marie Gaze, âgée de 47 ans et domiciliée à Aix, rue Boulevard-Saint-Jean, 14. Cette demoiselle qui, jeune encore, avait été placée en service, est pendant de longues années restée le modèle de ses serviteurs d'un autre âge, qui peu à peu semblaient faire partie de la maison dans laquelle ils étaient entrés et qui sans hésitation suivaient la bonne et la mauvaise fortune de ceux qui les avaient crédités de leur confiance et couverts de leur protection. Placée chez une dame que des revers de fortune avaient conduite à l'indigence, la jeune servante resta fidèle à celle qui avait accueilli ses services encore inexpérimentés, qui l'avait aidée de ses bons conseils et qui s'était montrée bonne et généreuse pour elle, alors qu'elle jouissait de l'aisance et du bien-être des beaux jours.

Sans gages, sans argent souvent pour faire face aux modestes exigences du menu journalier, c'est la bonne fille qui, pour ne pas attrister sa maîtresse, couvre de ses propres deniers les dépenses du couvert, se refusant à prévoir pour elle-même la venue du jour où, sans ressources, elle aura peut-être de la peine à trouver un abri pour sa propre misère.

Comme tous ceux qu'entraîne la passion du dévouement, elle escomptait sa jeunesse et sa bonne santé, et elle l'escomptait si bien qu'avant même de fermer les yeux de celle qu'elle avait aimé et soigné comme une mère, elle

s'était déjà *ménagé* d'autres infortunes à secourir et d'autres souffrances à soulager.

Ce qu'elle faisait pour des étrangers laissait présager les miracles de tendresse qu'elle pourrait accomplir le jour où ceux de sa famille auraient à se réclamer de ses soins.

Ce jour est arrivé et voilà sept années consécutives qu'elle se consacre à un frère frappé de paralysie, à sa bonne mère qu'un ramollissement cérébral a peu à peu conduite à une démence sénile. Heureuse de satisfaire aux devoirs qui lui incombent, elle se prodigue et se multiplie, tandis qu'elle prélève sur le produit d'un travail opiniâtre les quelques douceurs qu'elle destine à ses pauvres infirmes, et qu'elle paye pour sa mère décédée les frais de funérailles qu'elle a voulues dignes de son cœur.

A Mlle Gaze, votre Commission a réservé un prix de 300 fr. à prendre sur le solde du legs Reynier.

Enfin au quatrième rang, votre Commission a classé le dossier de la jeune Marthe Bourrillon, qui au cours de la dernière épidémie de variole, s'est enfermée avec ses parents atteints de la contagion, dominant de toute sa volonté et de tout son courage les inévitables appréhensions du mal et la torture affreuse de mettre elle-même au cercueil la dépouille mortelle d'une mère bien aimée.

C'est là certes un bel exemple de dévouement filial et s'il est vrai qu'on peut en trouver le motif naturel, il faut bien reconnaître pourtant, qu'on le voit rarement aux prises avec d'aussi terribles et d'aussi douloureuses nécessités.

La Commission n'a pas pensé qu'il y eut lieu de décerner à Mlle Bourrillon un prix de vertu, mais elle s'est fait un

point d'honneur de publier en quelle haute estime elle tient le courage de cette jeune fille et combien elle serait heureuse en appelant sur elle, l'attention des autorités compétentes, de lui faire accorder les récompenses honorifiques que l'Etat et la loi réservent aux actes de dévouement accomplis au cours des grandes épidémies.

Courage et persévérance, jeune fille, ce que vous avez fait hier est un gage certain de ce que vous saurez faire demain ; désormais vous êtes des nôtres, et le prix Rambot vous attend.

J'en ai fini, Mesdames et Messieurs, avec les inoubliables traits de charité que j'avais à vous signaler. Croyez que je regrette de n'avoir pu donner à ma pensée l'expression du bonheur que j'ai trouvé dans l'accomplissement de ma tâche. C'est si bon, c'est si réconfortant, de trouver sous ses pas la formelle attestation que les puanteurs de ce monde qui se dit « fin de siècle » et que le dilettantisme malsain d'une littérature pourrie s'évertue à nous faire connaître, ne sont au fond que les fétides exhalaisons d'un cloaque restreint.

Dieu merci, il reste encore d'autres paysans que ceux de Zola ; d'autres serviteurs que ceux que Sardou met en scène, d'autres familles que celle des Rougon-Macquar, d'autres courages civils que ceux qui s'évanouissent au contact d'une variole ou d'une atteinte cholérique.

Si ceux que nous connaissons aujourd'hui sont l'exception et l'élite de l'armée du bien, il nous convient de ne pas oublier qu'ils sont légion ceux qui combattent dans les rangs et assurent de leur apport fraternel, la marche de l'humanité.

Mais c'est à nous de les encourager ; c'est à nous de les prêcher d'exemple ; c'est à nous de méditer les paroles, que Pailleron met dans la bouche de l'espiègle, mais si charitable Antoinette de « l'Étincelle, » cette jeune fille, qui trouve qu'on n'a pas le droit, même au prix d'une pièce d'or, de se décharger d'un devoir de charité et qui répond à l'ami qui la sollicite :

« De l'argent, merci, il vaudrait mieux autre chose que vous lui porteriez vous-même, les pauvres préfèrent qu'on leur donne ; la charité ce n'est pas de payer, c'est de donner. »

Donnons donc, donnons tous, donnons beaucoup, si c'est possible, et nous rappelant les héros du jour, ne perdons surtout jamais de vue que donner, c'est moins ouvrir sa bourse que son cœur.

On a lu :

1° *Les Mariages à Aix au XVe siècle*, par M. Marbot ;

2° *Poésie provençale* « lei vendèmi », par M. F. Vidal.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.

1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.

1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.

1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.

1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.

1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.

1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.

1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.

1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.

1870-1871. Thérèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.

1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.

1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.

1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.

1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.

1875-1876. Élisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.

1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.

1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.
1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.
1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.
1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.
1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune de Trets.
1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.
1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.
1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.
1887-1888. *ex-æquo.* { Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.
1888-1889. Édouard FABRY, de la commune d'Aix.
1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.
1890-1891. *ex-æquo.* { MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.
1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.
1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.
1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.
1895-1896. Émilie DAYME, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est, en outre, réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.
1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.
1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper Théric, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine Deyme, de la commune d'Aix.
» Rose Lahaus, de la commune d'Aix.
1877. Last Madeleine, de la commune de Meyrargues.
» Marie Dorlande, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse Chavet, de la commune d'Aix.
1879. Virginie Mille, de la commune d'Aix.
» Veuve Ricard, née Tempier, de la commune d'Aix.
» Pauline Long, de la commune d'Aix.
1880. Lucien Daumas, de la commune d'Aix.
» Cécile Lapierre, de la commune d'Aix.
1881. Lucien Bardey, de la commune d'Aix.
1882. Pélagie Aillaud, de la commune de Rognac.
» Marie Bastard, de la commune d'Aix.
» Thérèse Bonnet, veuve Martel, de la commune d'Aix.
1883. Virginie Castinel, veuve Coulon, de la commune d'Aix.
» Marie Gouiran, de la commune de Jouques.
1884 Camille-Louise Nouveron, de la commune d'Aix.
» Florine Michel, veuve Girard, de la commune d'Aix.
» Marguerite Rastel, épouse Beroni, de la commune d'Aix.
1885. Époux Michel, de la commune d'Aix.
» Marie Hermitte, de la commune d'Aix.
1886. Virginie Recordier, de la commune d'Aix.
» Louise Sauvat, épouse Pélissier, de la commune d'Aix.
» Louise Guyot, de la commune d'Aix.

1887. Époux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.

» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.

» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.

1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.

» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.

» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.

1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.

» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.

» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.

1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.

» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.

» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.

» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.

» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.

1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.

» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.

» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.

» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.

» Marie LUC, de la commune d'Aix.

1894. Époux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.

1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
« Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
« Époux THIERRÉE, de la commune d'Aix.

1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.
« Marie GAZE, de la commune d'Aix.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1896)

Président...........	M. de Magallon.
Vice-Président.......	M. Jorет.
Secrétaire perpétuel..	M. de Ribbe.
Secrétaire annuel....	M. Guillibert.
Archiviste..........	M. de Berluc-Perussis.
Bibliothécaire.......	M. de Gantelmi d'Ille.
Trésorier...........	M. Mouravit.

ACADÉMIE D'AIX

77me SÉANCE PUBLIQUE

22 Juin 1897.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

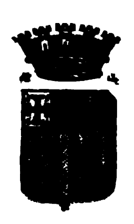
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE

IMPRIMERIE A. GARCIN, RUE MANUEL, 20.

1897.

ACADÉMIE D'AIX

77me SÉANCE PUBLIQUE

Le Mardi, 22 Juin 1897, la soixante-dix-septième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures précises, dans la grande salle de l'Université, à la Faculté de Droit.

Une assemblée d'élite, un grand nombre de dames, les lauréats des prix de vertu, de nombreux lettrés assistaient à cette solennité.

M. Jules de MAGALLON, président de l'Académie, ayant à sa droite S. G. Monseigneur Gouthe-Soulard, membre d'honneur, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

L'an dernier, dans notre assemblée générale. que vous voulez bien, chaque fois, honorer de votre présence, je crus devoir signaler à votre attention les œuvres de Pierre Puget à Aix.

Aujourd'hui, appelé encore à l'honneur de parler devant vous, je pense accomplir un acte de juste grati-

tude, en vous entretenant, quelques instants, d'un artiste, dont le talent n'eut pas, il est vrai, la puissante envergure de notre Michel-Ange provençal, mais qui fut, lui aussi, de notre contrée et dota la ville d'Aix de nombreux travaux d'un caractère particulièrement digne d'estime. Il fut un portraitiste vivement recherché par nos plus importantes familles aixoises.

Une légende, dit-on, fait commencer l'histoire de la sculpture en Grèce, par un portrait; celui que la fille d'un pothier de Corinthe, traça de son fiancé, avant de le quitter, en suivant sur la muraille, à l'aide d'un charbon, les contours de l'ombre qu'une lampe y projetait; le père de la jeune fille reconnut cette image, et remplit le contour d'argile, qu'il fit cuire pour la conserver.

Pline parlant des vainqueurs d'Olympie, dit qu'il était d'usage de consacrer les statues de tous ceux qui avaient remporté une victoire dans les jeux; mais à ceux qui avaient vaincu trois fois, on élevait des statues *iconiques*, c'est-à-dire faites à leurs ressemblances et d'après nature (*ex membris ipsorum similitudine expressa*).

M. Charles de Ribbe, dont je tiens à invoquer le précieux témoignage, dans son important ouvrage « *Les familles et la société en France, avant la Révolution* » fait remarquer combien, à cette époque, l'on mettait de prix à posséder, au foyer domestique, le portrait de famille. L'on en mentionnait, dit-il, l'exécution, comme un évènement, dans les livres de raison.

Un poète, dont vous entendrez lire, tout à l'heure, les vers délicieux, s'est plu à indiquer aussi, dans son œuvre,

le Livre d'un père, ce que vaut, au logis, le portrait de famille :

. . . .

Pour que du vieil honneur ta maison soit le temple,
Suspends-y ces portraits, mes témoins, mon exemple,
Devant qui, le matin et le soir, à genoux,
J'ai fait, durant vingt ans, ma prière avec vous ;
Qui, d'un œil vigilant, nous regardaient en face,
Et, tant que j'ai vécu, n'ont pas quitté leur place.
Mes pilotes sacrés, toujours au gouvernail,
Ils surveillaient, d'en haut, ma table de travail.
Je les interrogeais dans les temps difficiles ;
Ils tenaient mon esprit, mon cœur, ma main dociles ;
Je cherchais dans leurs yeux à lire mon devoir ;
J'y trouvais le conseil et le don de vouloir.

. . . .

L'artiste, dont je suis appelé à vous parler, Messieurs, est né à Gémenos, près Marseille ; son nom fut d'abord Benoit Blanc, transformé plus tard en celui de Bénoni Blanc. Né de parents pauvres, les bienfaits d'une première éducation lui firent défaut. Il y suppléa bien vite, en fréquentant, avec assiduité, les bibliothèques publiques d'Aix et de Marseille, où il étudiait les ouvrages les plus propres à lui donner une instruction solide. Mais, doué d'une exceptionnelle sensibilité, d'un grand esprit d'observation, venu au monde dans cette ravissante contrée qu'est la vallée de Saint-Pons, Benoit Blanc se prit bientôt d'une vive affection pour les beautés de la nature. Il se plut à en reproduire les divers éléments, comme l'indiquent les innombrables dessins que nous lui devons. Tous ceux qui concernent notre région aixoise, et aux-

quels il n'a pas cru devoir donner une autre affectation, ont été légués par lui à la Bibliothèque Méjanes. Ce don important est fait en souvenir de ses longs séjours dans notre ville, et en reconnaissance aussi des travaux à lui confiés, comme de l'hospitalité flatteuse que lui ont accordée, maintes fois, nos plus aristocratiques familles. L'éminent bibliophile et collectionneur provençal, M. Paul Arbaud, membre d'honneur de l'Académie, a bien voulu accroître la richesse de ses collections, en achetant à Benoit Blanc, alors vieilli et tombé dans la misère, un certain nombre de ses plus magnifiques études. Elles sont toutes relatives à la Provence. Leur prix d'achat fut à peu près la dernière ressource dont a vécu notre artiste, à la fin de ses jours.

Parmi ces œuvres acquises par M. Arbaud, il en est plusieurs qui sont tout à fait hors de pair. En premier lieu, un magistral dessin à l'estompe, représentant, dans une large dimension, la Fontaine de Vaucluse. Cette puissante et sauvage nature, Benoit Blanc a su la bien comprendre et la bien exprimer. Sur une autre page, non moins belle, nous trouvons, reproduit, l'un des recoins, le plus délicieux et le plus boisé, du joli ruisseau de Valdardennes près Toulon. Il y a là dans cette œuvre une entente de la nature et une puissance à en reproduire la beauté que, peut-être, Calame lui-même n'aurait pas atteint. Une troisième étude, le château de Roquemartine, que je tiens à signaler aussi, a été généreusement cédée par M. Arbaud, à M. le conseiller de Bonnecorse, propriétaire du dit castel.

Benoit Blanc fit ses premiers travaux à Marseille, à l'École de dessin de cette ville, où l'excellente et sage direction de M. Aubert, qui fut surtout un éducateur modèle, a formé de remarquables élèves, Papety, Ricard, Loubon. Puis, bientôt, comme le dit l'un de ses chroniqueurs, le jeune artiste, se sentant pousser des ailes, se rendit à Paris et se fit admettre dans l'atelier d'Horace Vernet, qui l'avait pris déjà en affection et dont il est demeuré lui-même enthousiaste toute sa vie. Je me rappelle, avec quelle respectueuse affection, il me montrait l'une des premières œuvres du grand-maître, une humble gravure de mode. C'est par là en effet que débuta, dans la carrière, celui que l'on devait appeler, un jour, *le Peintre national.*

Lorsque Horace Vernet, nommé directeur de l'École Française de la Villa Médicis, vint à Rome, Benoit Blanc s'empressa de l'y suivre. Là dans cette ville auguste, où tout parle éloquemment à l'âme et surélève ses facultés, le jeune dessinateur fit de considérables progrès, et dès ce moment, il se révéla, en lui, un talent réel promettant, pour l'avenir, les plus heureux résultats.

A cette époque, Messieurs, se produisit à Rome, dans le monde des arts, un incident important que je me garderais de passer sous silence. Le fait a été raconté ailleurs, mais avec des inexactitudes qu'il y a lieu de rectifier. Les détails m'ont été fournis par Benoit Blanc lui-même, heureux témoin de l'évènement. Ce fut à l'occasion de la découverte faite, au mois de septembre 1833, des restes de Raphaël, dans l'église du Panthéon, dite

de la Rotonde. Des ouvriers appelés à faire une fouille, dans une chapelle, sous l'autel de la Vierge, trouvèrent une maçonnerie de la longueur d'un corps d'homme. A la profondeur d'un pied et demi, il y avait un vide. Plus bas, on découvrit les restes d'une caisse mortuaire et d'un squelette entier. D'après les indications précises de Vasari, et l'autorité des traditions, ce squelette était certainement celui de Raphaël. La *Stelleta*, trouvée parmi les ossements, était bien celle dont Léon X avait décoré l'immortel artiste.

Le soir du 18 octobre, dit une chronique du temps, on inhuma de nouveau, avec solennité, les restes de Raphaël, dans la même chapelle, sous l'autel qu'il avait orné et que surmonte la statue *della Madonna del Sasso*, sculptée, selon la volonté du défunt, par Lorenzo Lotti. Ces restes furent enfermés dans un cercueil de plomb, placé dans un sarcophage de marbre, provenant du Musée du Vatican. L'arcade de la sépulture fut murée et scellée.

Horace Vernet, qui assistait naturellement à cette cérémonie, voulut en conserver le souvenir. Il en fit une peinture et, de plus, aidé par Benoni Blanc, il édita une lithographie, où lui-même dessina, sur la pierre, les principaux personnages. L'on y remarque le cardinal-vicaire Zurla, le gouverneur de Rome, Horace Vernet, et près d'eux, l'élève affectionné, et un Suisse de la garde pontificale.

Lorsque le gouverneur de Rome connut cette publication, il s'en montra fort irrité et fit savoir à notre direc-

teur de l'École Française, que c'était à lui seul qu'il appartenait de faire exécuter ce travail par un artiste de son choix.

Horaee Vernet qu'a toujours animé un esprit conciliant et largement chevaleresque, s'empressa, après les avoir coupées en deux, d'envoyer à l'irascible gouverneur les dessins incriminés. Le chef de la cité romaine, ému par cette condescendance, fit très habilement recoller les lithographies et les retourna à leur auteur, en les faisant accompagner d'une lettre des plus courtoises.

C'est en me racontant la conclusion heureuse de ce singulier conflit que Benoit Blanc a voulu me donner cette estampe précieuse que la Bibliothèque Nationale à Paris croit seule posséder dans ses cartons de réserve.

Quand Horace Vernet, après avoir été remplacé à la Villa Médicis par Mr Ingres, eut marié sa fille unique à Paul Delaroche, il revint en France. Benoit Blanc le suivit à Paris et, animé alors de l'amour véritable du grand art, il prit place dans l'atelier du gendre de son ancien maître. Il en suivit les cours pendant plus de deux ans, n'ayant pour toutes ressources, dit-il, que la vente de ses études et une pension généreuse que lui servit longtemps l'honorable marquis de Panisse, propriétaire alors du château Borély, à Marseille.

A cette époque, qui fut, jusques là peut-être, la plus heureuse de sa vie, le jeune artiste eut à subir un terrible mécompte dont la tristesse est demeurée l'amertume de toute son existence. Dès ce moment, écrit l'un de ses amis, livré à un isolement fatal, que favorisait son naturel

humble et timide, notre artiste, frappé au cœur, ayant besoin d'espace et de courses lointaines, s'adonna plus particulièrement, et, avec passion, aux études géologiques. Il se mit en effet à parcourir les régions les plus inaccessibles de nos Alpes Françaises ; fit plusieurs voyages aux alentours de Paris et demeura une dizaine d'années dans la Champagne et la Bourgogne. Il y recueillit une riche moisson d'études sur les couches des terrains stratifiés. Il se livra à de curieuses recherches sur les monuments druidiques que nul, mieux que lui, n'a si parfaitement dessiné et décrit.

Mais toutes ces belles choses, qui réjouissaient, à juste titre, notre ardent géologue, ne lui fournissaient pas des moyens de pourvoir à sa vie matérielle. Si l'homme ne vit pas seulement de pain, il lui en faut néanmoins. Après un certain temps, trop long peut-être, Benoit Blanc dut rentrer à la ville pour remettre à profit son beau et recherché talent. En 1864, il nous revint donc à Marseille et à Aix où on l'attendait aussi. Il fit alors un très grand nombre de portraits. L'exposition de ses œuvres, aux vitrines de la ville, attirèrent vivement l'attention des connaisseurs et la presse locale ne manqua pas de les signaler avec éloge.

Nous sommes peu fixés à vrai dire sur ce que fit notre artiste, loin de nous, mais pour Aix, nous pouvons signaler, au moins approximativement, où se trouvent des travaux de Benoni Blanc. Ce sont chez les d'Estienne de St-Jean, chez les de Forbin la Barben et de Forbin d'Oppède, de Boisgelin, de Castillon, de Nattes, Guillibert,

de Philip, d'Autheman, de Bec, de Tressemanes, de Bonnecorse, Bremond, Raymond Ferrier, de Joursenvault, chez celui qui vous parle et chez bien d'autres. Notre secrétaire de l'Académie possède, dû au crayon de ce même artiste, un excellent portrait de l'honorable M. de la Lauzière et celui de madame la colonelle Tacconet, comme notre confrère Albert de Bec en a plusieurs aussi, notamment celui de son vénérable père qui fut l'un de nos meilleurs paysagistes aixois. Nous ne saurions oublier non plus les pastels, rappelant la sympathique physionomie de M. de Forbin et celles si gracieuses et si belles de sa fille et de sa petite-fille, mesdames de Castillon et de Nattes. Benoni Blanc fut longtemps l'hôte du château de Valmousse : c'est là qu'il fit le remarquable portrait, grandeur naturelle, de la baronne de Castillon, belle-sœur de notre regretté ancien président, le marquis de Saporta. Les dernières œuvres que je viens de désigner ont été transportées maintenant à Versailles, où habite celle qui les possède.

Quand vint la désastreuse guerre de 1870, le travail rémunérateur se fit rare pour les artistes. Benoni Blanc, que hantait toujours le désir d'accroître ses connaissances, entreprit une longue excursion en Italie. Elle dura deux ans, fut faite à pied, le sac sur le dos et l'album à la main. Après cette absence, notre pèlerin géologue, retourna dans les Alpes, loin desquelles il ne savait pas vivre longtemps. Il s'installa à Briançon et ne cessa dès lors de faire des observations suivies sur les hauteurs du Pelvoux. En 1884, pourtant, ce devait être pour la dernière fois,

il revint à Aix. Mais combien était misérable, alors, l'existence de notre ancien excursionniste intrépide. Ses jambes ne le soutenaient plus, sa main tremblait, sa vue était affaiblie. On lui confia pourtant encore quelques travaux et il réussit assez bien le portrait à l'huile de la charmante fille, bien jeune alors de Mme de Joursenvault. Notre artiste à ce moment avait 72 ans et son talent n'étant plus celui d'autrefois, la misère s'accentua de plus en plus autour de lui. Nous fûmes navré de le voir obligé de solliciter le secours des œuvres catholiques. Il fut en effet assisté comme nos plus malheureuses familles, et la bonne sœur, qui soigne encore les pauvres du faubourg, fut pour lui une véritable Providence, jusqu'au moment où il voulut aller finir ses jours à Gap. C'est là qu'il devait mourir, et, comme notre sculpteur Chastel, dans une salle d'hôpital. Mais, contemplateur passionné des grandes scènes de la nature, notre artiste, à ce moment suprême, s'éleva, sans effort, à la pensée du créateur et il termina sa vie par une mort chrétienne.

J'ai cru, Messieurs, qu'il ne vous déplairait pas de voir retracer la physionomie originale et sympathique de l'excellent portraitiste provençal, et cela, devant les familles, dont beaucoup, grâce à lui, conservent, fixés sur la toile, comme elles les ont dans le cœur, les traits des êtres qui leur sont chers.



RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU RAMBOT ET REYNIER

PAR

M. Albert DE BEC

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Académie, en me chargeant du rapport sur les prix de vertu, m'impose la douce obligation de faire appel à votre bienveillance, sur laquelle je fonde mes meilleures espérances, pour mener à bonne fin la tâche que je me propose d'accomplir.

Ce serait, en effet, trop présumer de mes propres forces, si je ne comptais que sur elles, pour donner à mes paroles l'intérêt et l'agrément, auxquels l'attention que vous voulez bien m'accorder, vous donne le droit de prétendre.

Sans votre indulgence, d'ailleurs, comment oser entreprendre de parler de la vertu, surtout après cette longue pléiade d'hommes éminents, dont les éloquents discours se sont succédés, d'année en année, depuis 1861, date

de l'institution du prix Rambot, qui précéda, de neuf ans, le legs généreux de M. Reynier ?

C'est donc, fortifié par cette confiance, que je vais essayer de développer, devant vous, quelques pensées rapides, dont l'importance ne saurait vous échapper.

Vous êtes tous convaincus, Messieurs, de la grandeur et de la haute portée morale de l'œuvre des fondations Rambot et Reynier ; à défaut d'autres preuves, la popularité dont elle jouit vous est un sûr garant de son importance.

Celle-ci n'est pas subordonnée à la valeur matérielle des quelques billets de banque, mis à la disposition de l'Académie, pour être distribués aux plus méritants.

Mais il est un but supérieur auquel ces prix visent avant tout : c'est de dégager la personnalité des lauréats de l'humble sphère où s'exerce leur influence, pour les mettre en pleine lumière, avec leurs œuvres pour escorte, comme des modèles qu'on propose à l'imitation de tous.

Par suite, la somme distribuée est plutôt une indication de récompense, qu'une récompense réelle ; car d'ailleurs, comment payer au poids de l'or, en eut-on même en quantité suffisante — ce qui n'est pas le cas de l'Académie — une chose qui, par sa nature, est impondérable et bien au-dessus de la matière ?

Pourrait-il, en effet, exister une mesure exacte ou même approximative, d'or et d'argent, capable de faire contre-poids à la valeur morale d'une noble action, au dévouement de celui qui se prodigue au chevet des ma-

lades, qui partage avec d'autres le pain qu'il a gagné, à la sueur de son front, et qui, en sacrifiant, au service d'autrui, son repos, son temps et sa santé, donne quelque chose, pour ainsi dire, de sa propre substance ?

Aussi, dans l'ordre humain, a-t-on rien trouvé de plus beau, de plus sublime, de plus digne d'admiration et de respect, que la charité du pauvre secourant d'autres pauvres ?

Que le riche distribue ses trésors, à pleines mains ; à bon droit on le proclame libéral et magnifique.

La foule, juste appréciatrice du dévouement et de la vertu, admire, avec raison, l'heureux du siècle qui descend des splendeurs de sa fortune altière, pour se faire le serviteur de l'homme tombé sous le poids du malheur et lui rompre le pain du corps, sans oublier celui de l'âme, dont il a un besoin égal et aussi impérieux.

Mais si elle s'incline avec respect devant la patricienne qui gravit humblement l'escalier de la triste mansarde, pour y porter l'aumône de sa bourse et de son cœur, si même elle baise avec attendrissement la frange du vêtement de cette sœur de charité volontaire, ne réserve-t-elle pas dans son âme, une particulière admiration, pour le dévouement obscur et surhumain du malheureux, qui prélève une part de son nécessaire, en faveur de plus grandes infortunes que la sienne ; de l'affligé qui, oubliant ses propres larmes, parle d'espérance et de vie à des vaincus de l'existence, prêts à demander au crime l'oubli et la fin de leurs maux ?

Ces dévouements, Messieurs, ne sont pas une chimère ;

ils se produisent journellement sans ostentation et sans bruit.

Mais cette simplicité touchante qui leur sert de voile, n'en grandit-elle pas singulièrement la valeur ?

Je vous le demande, ne touchons-nous pas ici aux sommets de la charité, et quand nous prononçons le nom de *charité*, nous ne disons pas philantropie, car quelles maximes philosophiques pourraient faire mouvoir les secrets ressorts qui provoquent l'abnégation et le sacrifice ?

L'ancien monde païen vit-il jamais merveille semblable, lui qui professait un égal mépris pour tout ce qui était humble et petit et faisait peser un joug impitoyable sur les trois grandes misères qui courbent l'humanité : l'ignorance, la faiblesse, l'indigence ?

Et le monde païen moderne, tel qu'il s'étale dans les forêts de l'Afrique, dont nos explorateurs nous ont raconté les mystères, ou même au sein de l'opulence factice des vieilles civilisations du centre de l'Asie, qui s'écroulent dans l'horrible décomposition de mœurs abominables et de pratiques inavouables, quels exemples peut-il nous donner de la vraie vertu ?

Si les peuples infortunés qui vivent sous ses lois, en connaissent le nom, si même parfois ils lui dressent des autels, sont-ils capables d'en pratiquer les préceptes les plus élémentaires, puisque les lois naturelles elles-mêmes sont partout, chez eux, odieusement outragées ?

Ici ce sont les vieux parents qu'on assomme dans l'ombre, pour leur épargner la peine de vivre ; là on se décharge du soin d'élever une famille, en jetant aux pour-

ceaux les enfants dont on ne veut plus ; ailleurs c'est tout une classe d'individus qu'on traite en parias ; enfin c'est le fanatisme qui vient renchérir sur ces débordements, dont nous n'indiquons que les plus horribles, pour y ajouter, à son tour, les effroyables tueries qui, de temps à autre, épouvantent le monde et comme hier encore, il vient de s'en produire de particulièrement atroces, en Asie-Mineure et jusqu'à Constantinople.

Et lorsque je contemple ces choses, que mon regard plonge dans le passé et sonde l'avenir ; lorsque remontant des effets à la cause, je me demande qui a pu triompher ainsi, dans notre Europe civilisée, de l'égoïsme, dont le siège est au fond de tous les cœurs ; transformer les races en faisant des hommes nouveaux, capables de connaître et de goûter les joies austères du sacrifice ; lorsque je trouve dans notre société, pourtant si éprise de jouissances naturalistes, des germes encore féconds de dévouements et de générosités sublimes, je me demande où cette humanité, si implacable par son essence, pour tout ce qui ne lui apporte pas un gain immédiat et personnel, a pu puiser les germes d'une vertu si contraire à ses tendances.

J'ai beau regarder, Messieurs, fouiller dans la poussière de l'antiquité, feuilleter les ouvrages des anciens sages, consulter ensuite nos savants et nos écrivains en renom, je ne recueille partout que des formules vagues, dont le vide le dispute à une orgueilleuse fatuité ; je ne vois que des décors d'opéra, revêtant d'un lambeau d'apparat de honteuses turpitudes ; je n'entends que les douloureux

gémissements d'innombrables opprimés, jusqu'à ce qu'enfin se soit levé, sur l'horizon du monde, pour en dissiper les clartés fuligineuses et vacillantes, le seul soleil de justice qui n'est autre que le Verbe du Père, incarné pour rendre témoignage à la vérité.

Aussi n'est-ce pas sans effroi que j'examine la marche de la société, redevable de tout ce qui fait sa vraie grandeur à ce rayonnement merveilleux dont, aujourd'hui, elle affecte de se détourner avec mépris ; ce n'est pas sans une secrète épouvante que je vois décrocher des murailles officielles la sainte image du Crucifié qui, sur son gibet d'infamie, a épousé toutes les souffrances de l'humanité, pour jeter la fécondité de son sang divin sur cet océan d'amertume, jusqu'alors sans rivage !

Et quand le sinistre tombereau eut fini d'emporter les derniers débris de ce signe sacré, par qui tant de larmes sont essuyées, tant de cœurs relevés et affermis ; à l'inspiration duquel jaillirent, des entrailles de la France, tant d'œuvres de génie et de charité ; et que l'homme, fier de son triomphe, put enfin inscrire sur ses nouveaux programmes, destinés à l'instruction des générations naissantes, l'indifférence en matière de religion ; je me suis demandé quel aliment on donnerait, désormais, à ces multitudes affamées qui réclament, avec des accents dictés par la convoitise, et où se déguisent, à peine, la révolte et la menace, non plus le pain matériel seulement, mais leur part, abondante et copieuse, au festin de la vie !....

Quittez, Messieurs, vos demeures riches et commodes,

descendez dans nos villages, parcourez nos campagnes, veuves de la prospérité des anciens jours et qui se débattent, convulsivement, sous la double étreinte de la crise économique et des fléaux qui stérilisent les laborieux efforts du cultivateur ; revenez dans nos villes où le luxe, dans les rues, s'étale insolent et tapageur, dissimulant mal la misère de l'ouvrier qui chôme, les colères de l'envie qui grondent et les sourdes revendications d'un socialisme audacieux, dont chaque jour exalte l'attente, pour une explosion peut-être prochaine ; et cette simple visite vous convaincra de la nécessité de développer partout une vertu plus haute, pour atténuer, au moins, la catastrophe, si jamais elle doit se produire.

Mais cette vertu, quel sol sera assez fécond pour la faire germer et grandir ; où trouvera-t-elle des assises assez profondes pour y faire descendre solidement ses puissantes racines ?

Messieurs, l'expérience du passé nous répond de l'avenir.

Si la doctrine du Christ, qui subit, aujourd'hui, l'affront d'être reléguée à la façon d'une simple théorie spéculative, a été assez puissante, en dépit des Césars, des persécutions du glaive, ou de l'oppression de l'hypocrisie ; en dépit, surtout, des passions et des intérêts, conjurés contre elle, pour implanter, par ses propres moyens, il y a deux mille ans, la vertu, dans un monde qui n'en connaissait pas les premiers éléments ; nul doute qu'il faille, aujourd'hui, encore, recourir à elle, si nous voulons sauver, d'un irrémédiable naufrage, ce qui faisait notre grandeur

et notre supériorité morale, tant qu'elle a prévalu dans l'enseignement populaire.

En vain prétend-on que cette doctrine est surannée et que l'homme, en marche vers le progrès indéfini, ne doit être tributaire d'aucune religion.

Messieurs, vous savez mieux que moi, ce qu'il faut penser de ces théories qui, sous prétexte d'affranchissement et de déification de l'humanité, en ne lui donnant d'autre Dieu qu'elle-même, lui font descendre tous les degrés de la honte et la rivent à toutes les servitudes.

Mais, quelle doctrine, faite, pour tous les temps et pour tous les lieux, peut, au contraire, mieux que celle du Christ, embrasser tous les besoins des nations et s'identifier, comme elle, aux nécessités de toutes les époques ?

Elle était la vie et la vérité hier ; elle le sera demain, dès qu'on le voudra ; c'est-à-dire dès qu'on rendra au proscrit divin, traité en suspect, au milieu même de la civilisation qu'il a faite, le droit d'enseigner et de conduire ces multitudes, dont les pères ne furent redevables, qu'à lui seul, d'être sortis de la barbarie, et de connaître l'honneur et les joies de la vraie liberté !....

N'en déplaise aux idéologues comme aussi malgré les efforts de l'impiété et de l'hypocrisie sectaires, qui veulent détacher la France de l'enseignement chrétien, c'est encore à lui que nous sommes redevables de ce qu'il y a de bon parmi nous.

S'il vous était donné, Messieurs, d'examiner les mémoires qui nous sont adressés, chaque année, sur les prix

de vertu, vous verriez et vous admireriez, avec nous, quels trésors d'abnégation, de sacrifice et de dévouement continuent à s'abriter dans le sein de ce peuple qui a été baptisé, qui croit et qui prie.

Ces vertus survivront-elles longtemps, alors que la statistique de la criminalité de l'enfance — pour ne parler que de celle-ci — nous apporte l'effrayant et douloureux témoignage de la corruption hâtive des générations nouvelles ? (*)

De quelque côté, en effet, qu'on se tourne et surtout si l'on apprécie, à leur valeur délétère, l'influence des fausses doctrines et des excitations malsaines popularisées par la presse, quotidienne ou périodique, illustrée de gravures souvent obscènes ; et d'autre part, si l'on considère les éléments de dissolution rapide, apportés dans

(*) Voici quelques chiffres officiels :

Dans la période de 1880-1892, qui coïncide avec l'introduction de l'enseignement laïque, la criminalité des enfants de 7-16 ans, passe de 5805 à 7148, soit le quart en sus.

Pour les mineurs de 16-21, la progression des condamnations monte, pour les garçons, de 21,757, en 1880, à 32,300 en 1892.

On estime en outre, qu'à Paris seulement, dans la même période, il n'y a eu moins de 40,000 filles mineures livrées au vice.

Enfin la statistique accuse, rien que pour l'année 1892, 375 suicides d'enfants de 16-21 ans.

En présence de pareils faits, une réunion de fonctionnaires et de professeurs de l'Université, a été provoquée par M. Buisson, ex-directeur de l'enseignement primaire.

Tous les membres présents, sans distinction de religion, ont voté à l'unanimité, moins M. Steeg, ancien ministre protestant, le rétablissement de l'instruction religieuse dans les écoles.

les familles, par la lèpre du divorce dont le champ d'action s'agrandit tous les jours, n'est-il pas vrai de dire que tout concourt à nous entraîner vers les abîmes du naturalisme ?

Aussi bien, s'il en devait être ainsi longtemps encore, devrions-nous nous habituer à ne plus rencontrer parmi nous, qu'à l'état d'exception, des vertus jadis communes chez nos pères.

De ces vieilles races, pétries et façonnées dans le moule de la foi, sortirent ces souches nombreuses et fécondes de familles rurales et ouvrières, fortement attachées au sol ou à leur métier et plus fortement encore aux traditions d'honneur, qu'elles transmettaient à leurs descendants, comme leur meilleur héritage.

Si nos hommes de guerre portèrent, au loin, la gloire de nos armées, ce furent ces familles, où furent formés tant de héros, souvent obscurs, qui demeurèrent, durant des siècles, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune, le plus ferme appui du pays.

Mais à l'heure, où nous sommes, ce n'est que par une lutte de tous les instants revêtant, toujours un caractère plus âpre, à proportion de l'abandon de plus en plus général des principes, que se conserve, dans les masses, un reste de cette sève antique, seule capable de maintenir encore debout le corps social.

Honneur donc, Messieurs, à ceux que l'Académie a désignés comme ayant accompli, au milieu de notre population, des actes d'une vertu remarquable !

Les exemples qu'ils ont semés, autour d'eux, porteront leurs fruits et les difficultés qu'ils ont eu à traverser et à vaincre, nous sont un sûr garant que toute virilité n'est pas éteinte parmi nous.

En voyant ces humbles femmes, dont nous allons proclamer les noms, accomplir le bien avec ce courage calme et serein qui distingue le vrai mérite, je ne puis m'empêcher de penser qu'elles sont sœurs de ces autres Françaises qui, hier, sont tombées glorieusement à Paris, surprises par une épouvantable catastrophe (*), dans l'exercice de leurs œuvres de charité.

Tant qu'il plaira à Dieu de gratifier notre patrie de ces nobles créatures, si ingénieuses dans les formes diverses, où se déploie leur bienfaisance, à calmer toutes les souffrances, il ne faut pas désespérer de l'avenir.

Par cette phalange d'élite, recrutée dans toutes les classes, est dressé un paratonnerre qui détourne bien des orages, car c'est dans la pratique de la miséricorde que les rangs se mêlent et se confondent, donnant le jour à la seule fraternité véritable, qui rende les peuples heureux.

Permettez-moi, maintenant, Messieurs, de vous présenter les lauréats.

Voici d'abord la dame *André*, *veuve Fabre*, demeu-

(*) Incendie du Bazar de Charité, le 4 mai 1897, où 125 personnes environ, parmi lesquelles la duchesse d'Alençon, ont été brûlées vives.

rant, rue du Bon-Pasteur, dont la longue carrière de 75 ans, s'est écoulée entièrement dans le travail, le dévouement et le sacrifice.

Jeune veuve, elle dispute, durant 15 mois de maladie, sa belle-sœur à la mort, soutenant le ménage de son frère, après ses longues veilles, la nuit, auprès de la malade, par le travail ingrat et peu rémunérateur, de son aiguille.

Mais la mort finit par triompher et fait deux orphelins : une fillette de 7 ans et un garçon de 3 ans.

Mme Fabre les garde avec elle, sans hésiter, pour les élever avec l'amour et le dévouement d'une mère.

Vers la même époque, un autre de ses frères, frappé d'un deuil tout aussi cruel, trouve en elle un appui toujours dévoué et elle recueille les trois nouvelles orphelines, jusqu'à ce que leur père ait pu les reprendre avec lui.

Sa vie est toute de dévouement.

Une de ses nièces, âgée de 12 ans, tombe malade, atteinte d'une de ces affections, sans caractère spécial, qui font le désespoir des médecins et des familles ; elle consacre dix ans à soigner cette enfant.

C'est ensuite le tour de son neveu, son fils adoptif, qu'une gastrite a réduit à un déplorable état de santé, durant le cours de son service militaire.

Le foyer de la bonne tante est, pour lui, le port du salut et il retrouve, grâce aux soins maternels dont elle

l'entoure, durant les longs mois où il est réduit à l'impossibilité de pouvoir travailler, la santé et ses forces d'autrefois.

Est-il besoin d'ajouter, que la pauvre bourse de la bonne tante en fut à ce point allégée, qu'elle se trouva souvent à bout de ses dernières ressources?

Enfin, dans ces derniers mois, une affection grave est venue frapper sa nièce, qui vit avec elle, et a eu, pour conséquence, un tel affaiblissement de la vue de la malade qu'elle ne peut continuer son travail ordinaire de couture.

C'est pour Mme Fabre une épreuve nouvelle, supportée avec un courage d'autant plus grand, qu'elle doit aider celle-là même, dont elle était en droit d'attendre, dans sa vieillesse, des secours et des soins, en reconnaissance de tant de sollicitude, dont elle avait entouré son enfance.

L'Académie, pour reconnaître cette longue suite de dévouement, accorde *à Madame Fabre*, la haute récompense du prix Rambot.

Avec *les époux Coustoulin*, l'Académie a voulu reconnaître un autre genre de mérites ; il s'agit d'un enfant abandonné, recueilli et élevé par ce charitable ménage.

Celui-ci, composé du mari Jacques-Simon Coustoulin, âgé de 62 ans, garde au canal du Verdon et de sa femme Thérèse Martin, née aux Mille, âgée de 59 ans, habite actuellement rue Thiers, 17.

Les époux Coustoulin, vrai type de cette race honnête

et laborieuse de bons cultivateurs, dont nos campagnes sont fières à juste titre, logeaient il y a 12 à 14 ans, dans une autre maison de la ville, à côté d'une pauvre fille, qui mit au monde un petit garçon.

Souvent la mère n'avait, pour toute nourriture, que la portion de soupe que les époux Coustoulin prélevaient, pour elle, sur leur modeste repas.

Quand l'enfant eut environ deux ans, sa mère fit une absence, sous prétexte d'aller chercher du travail et ne revint pas.

Les époux Coustoulin s'étant alors concertés, résolurent de garder le pauvre abandonné auquel ils prodiguèrent les mêmes soins vigilants, que s'il avait été leur propre fils et après l'avoir fait élever chez les Frères, ils l'ont mis en apprentissage.

L'enfant a correspondu à ce dévouement, et tout fait espérer qu'il ne se démentira d'aucun des bons sentiments, dont il a fait preuve jusqu'ici, et surtout de son affection pour ses parents adoptifs.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne se sont jamais dérobés à aucune des obligations dont ils avaient assumé la charge et ont su trouver, dans leur charité, les ressources indispensables pour mener à bien la belle œuvre qu'ils ont entreprise.

C'est en récompense de cette action généreuse, que l'Académie attribue, *aux époux Coustoulin*, la première partie du prix Reynier, soit la somme de quatre cents francs.

Transportons-nous, si vous le voulez bien, Messieurs, au n° 112 bis du cours Sextius, tout près de la rue de la Môle, où a vécu M. Reynier, fondateur du prix qui porte son nom.

C'est dans cette humble maison, habitée depuis 50 ans par l'honorable famille Villemus, qu'est née *Mlle Virginie Villemus*, désignée pour recevoir la 2me portion du prix Reynier.

Virginie Villemus âgée d'une quarantaine d'années et l'une des aînés d'une nombreuse famille de dix enfants, dut se façonner de bonne heure au travail et se plier à toutes les nécessités qui développent la vertu et font la femme forte.

Son père, ouvrier chapelier, pouvait à peine, par son labeur assidu subvenir à tous les besoins et sa mère, surchargée d'occupations et d'une santé délicate, se reposait sur elle de la garde de ses frères et sœurs.

Depuis lors tous les enfants ont pris leur essor ; mais Virginie restée au foyer, pour nourrir ses vieux parents, a donné le bel exemple d'une véritable piété filiale, par les soins assidus dont elle a entouré son père, jusqu'à sa mort, survenue depuis peu de mois.

Ce vieillard, atteint d'un ramollissement de cerveau et devenu inconscient, accablait souvent, de mauvais traitements, sa pauvre fille qui, levée avant l'aube, pour vaquer à ses devoirs de maîtresse de maison et de garde-malade, devait en outre, ne recevant aucun secours de ses frères

et sœurs, pourvoir seule à toutes les dépenses, par son modeste métier de coiffeuse.

Elle n'a pourtant pas hésité, malgré tant de soucis, à prendre une charge nouvelle, en recueillant, il y a un an, à la mort de sa sœur, ses trois petits enfants, dont l'aîné a 5 ans et le plus jeune est encore en nourrice.

Virginie reçoit à peine un modeste et bien insuffisant secours, du père des orphelins et elle doit, par son travail, entretenir sa vieille mère et l'intéressante famille dont elle s'est constitué la gardienne.

L'Académie a accordé trois cents francs à cette vaillante fille que l'on trouve toujours souriante au plus fort de ses labeurs.

Pour terminer, je vous invite, Messieurs, à me suivre sur le territoire de Jouques.

Au domaine de Font-de-Pré, une courageuse fermière, *la femme Virginie Saille*, a fait revivre, au mois d'octobre dernier, les belles traditions des temps anciens sur l'hospitalité, par un acte de charité rare, accompli envers un étranger.

En octobre 1896 le nommé Cat François, âgé de 20 ans, se présentait à Font-de-Pré pour demander du travail.

Il était dans un état de santé tel, que la fermière l'engagea à retourner chez lui, pour s'y faire soigner.

Le jeune homme fait alors connaître qu'il est le fils du fermier de Palière, près Gréoux, et que des motifs

graves, ne lui permettant pas de rentrer chez son père, il se trouve, par le fait, sans asile et sans abri.

La femme Saille, émue par ce récit, s'empresse de lui accorder une place momentanée au foyer de la famille ; mais une fièvre typhoïde des plus dangereuses ne tarde pas à se déclarer, mettant en péril les jours du voyageur.

Alors, pendant plus d'un mois, Virginie Saille, qui s'est opposée à son transport à l'hôpital d'Aix, dans la crainte de complications funestes, ne quitte plus le chevet du malade, lui rendant les services les plus pénibles, étant même obligée de laver, de ses propres mains, ses draps souillés, que la servante refuse de toucher.

Pour comble d'infortune, l'infection gagne le mari de l'héroïque fermière qui doit, désormais, partager son temps entre les deux malades, tremblant en outre, à chaque instant, de voir son fils âgé de 22 ans, atteint de la même affection.

Enfin tout péril est conjuré et une heureuse convalescence termine cette double épreuve.

Le conseil municipal de Jouques, vivement impressionné par l'action charitable de cette femme, accomplie avec une simplicité toute chrétienne, qui en rehausse le prix, a voté des félicitations à Mme Saille, qui, d'ailleurs, n'en est pas à son début, car la délibération du conseil constate « qu'elle a toujours accordé l'hospitalité aux passants malheureux. »

A son tour, l'Académie a décidé de lui remettre la somme de trois cents francs, constituant la troisième

partie du prix Reynier et pour tout résumer, je ne puis que citer le mot heureux de M. Granon, curé de Jouques, écrivant en ces termes à M. de Magallon, président de l'Académie : « Virginie Saille *a fait le bien* et *l'a bien fait.* »

On a lu :

1° *De la Société provençale à la fin du moyen-âge*, par M. Charles de Ribbe ;

2° *Victor de Laprade à Aix*, par M. E. de Mougins-Roquefort.



LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.
1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.
1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.
1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.
1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.
1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.
1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.
1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.
1870-1871. Thérèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.
1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.
1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.
1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.
1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.
1875-1876. Élisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.
1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.
1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.
1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.
1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.
1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.
1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune de Trets.
1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.
1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.
1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.
1887-1888. *ex-æquo.* Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. — Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.
1888-1889. Édouard FABRY, de la commune d'Aix.
1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.
1890-1891. *ex-æquo.* MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. — Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.
1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.
1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.
1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.
1895-1896. Émilie DAYME, de la commune d'Aix.
1896-1897. Veuve FABRE née ANDRÉ, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est, en outre, réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.
1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.
1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper Théric, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine Deyme, de la commune d'Aix.
» Rose Lahaus, de la commune d'Aix.
1877. Last Madeleine, de la commune de Meyrargues.
» Marie Dorlande, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse Chavet, de la commune d'Aix.
1879. Virginie Mille, de la commune d'Aix.
» Veuve Ricard, née Tempier, de la commune d'Aix.
» Pauline Long, de la commune d'Aix.
1880. Lucien Daumas, de la commune d'Aix.
» Cécile Lapierre, de la commune d'Aix.
1881. Lucien Bardey, de la commune d'Aix.
1882. Pélagie Aillaud, de la commune de Rognac.
» Marie Bastard, de la commune d'Aix.
» Thérèse Bonnet, veuve Martel, de la commune d'Aix.
1883. Virginie Castinel, veuve Coulon, de la commune d'Aix.
» Marie Gouiran, de la commune de Jouques.
1884 Camille-Louise Nouveron, de la commune d'Aix.
» Florine Michel, veuve Girard, de la commune d'Aix.
» Marguerite Rastel, épouse Beroni, de la commune d'Aix.
1885. Époux Michel, de la commune d'Aix.
» Marie Hermitte, de la commune d'Aix.
1886. Virginie Recordier, de la commune d'Aix.
» Louise Sauvat, épouse Pélissier, de la commune d'Aix.
» Louise Guyot, de la commune d'Aix.

1887. Époux Louis Decoris, de la section de Puyricard, commune d'Aix.

» Anaïs Valbelle, de la commune d'Aix.

» Baptistine Rougier, de la commune d'Aix.

1888. Médaille d'honneur exceptionnelle à Mademoiselle Hilarie d'Astros, d'Aix.

» Marie-Eugénie Fabre, veuve Faure, de la commune de Fos.

» Agarithe Armand, de la commune d'Aix.

1889. Marie Richaud, épouse Gautier, de la commune d'Istres.

» Joséphine Tournel, de la commune d'Aix.

» Joséphine Fabre, de la commune d'Aix.

1890. Bienvenu Gras, de la commune d'Aix.

» Béatrix Maillet, veuve Pourret, de la commune d'Aix.

» Madeleine Arquier, veuve Auquier, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée Viguier, de la commune d'Aix.

» Marie-Joseph Olive, de la commune d'Aix.

» Rose Samat, épouse Sauvat, de la commune d'Aix.

1892. Marie Martin, veuve Giroux, de la commune d'Aix.

» Elisabeth Auquier, de la commune d'Aix.

» Marie-Joséphine Camp, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie Guiet, de la commune d'Aix.

» Clémence Thomas, de la commune d'Aix.

» Marie Luc, de la commune d'Aix.

1894. Époux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.

1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
« Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
« Époux THIERRÉE, de la commune d'Aix.

1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.
« Marie GAZE, de la commune d'Aix.

1897. Époux COUSTOULIN-MARTIN, de la commune d'Aix.
« Virginie VILLEMUS, de la commune d'Aix.
« Époux SAILLE-GENTY, de la commune de Jouques.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1897)

—

Président...........	M. de Magallon.
Vice-Président	M. le Vicomte de Selle.
Secrétaire perpétuel..	M. de Ribbe.
Secrétaire annuel....	M. Guillibert.
Archiviste	M. de Berluc-Perussis.
Bibliothécaire	M. de Gantelmi d'Ille.
Trésorier...........	M. Mouravit.

1894. Époux Gaudibert, de la commune d'Aix.
» Augustine Vadon, de la commune de Vauvenargues.

1895. Veuve Pierlot, de la commune d'Aix.
« Joséphine Chaulan, de la commune d'Aix.
« Époux Thierrée, de la commune d'Aix.

1896. Augustin et Ursule Coquillat, frère et sœur, de la commune de Bouc.
« Marie Gaze, de la commune d'Aix.

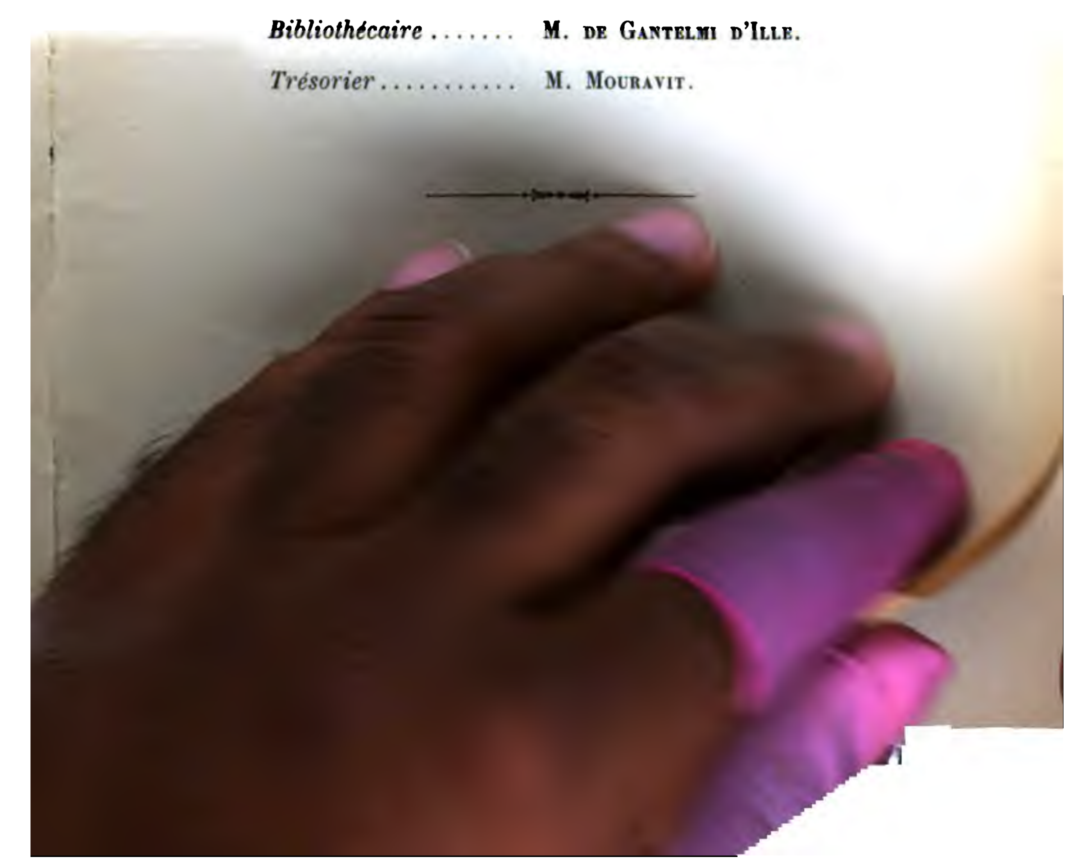
1897. Époux Coustoulin-Martin, de la commune d'Aix.
« Virginie Villemus, de la commune d'Aix.
« Époux Saille-Genty, de la commune de Jouques.

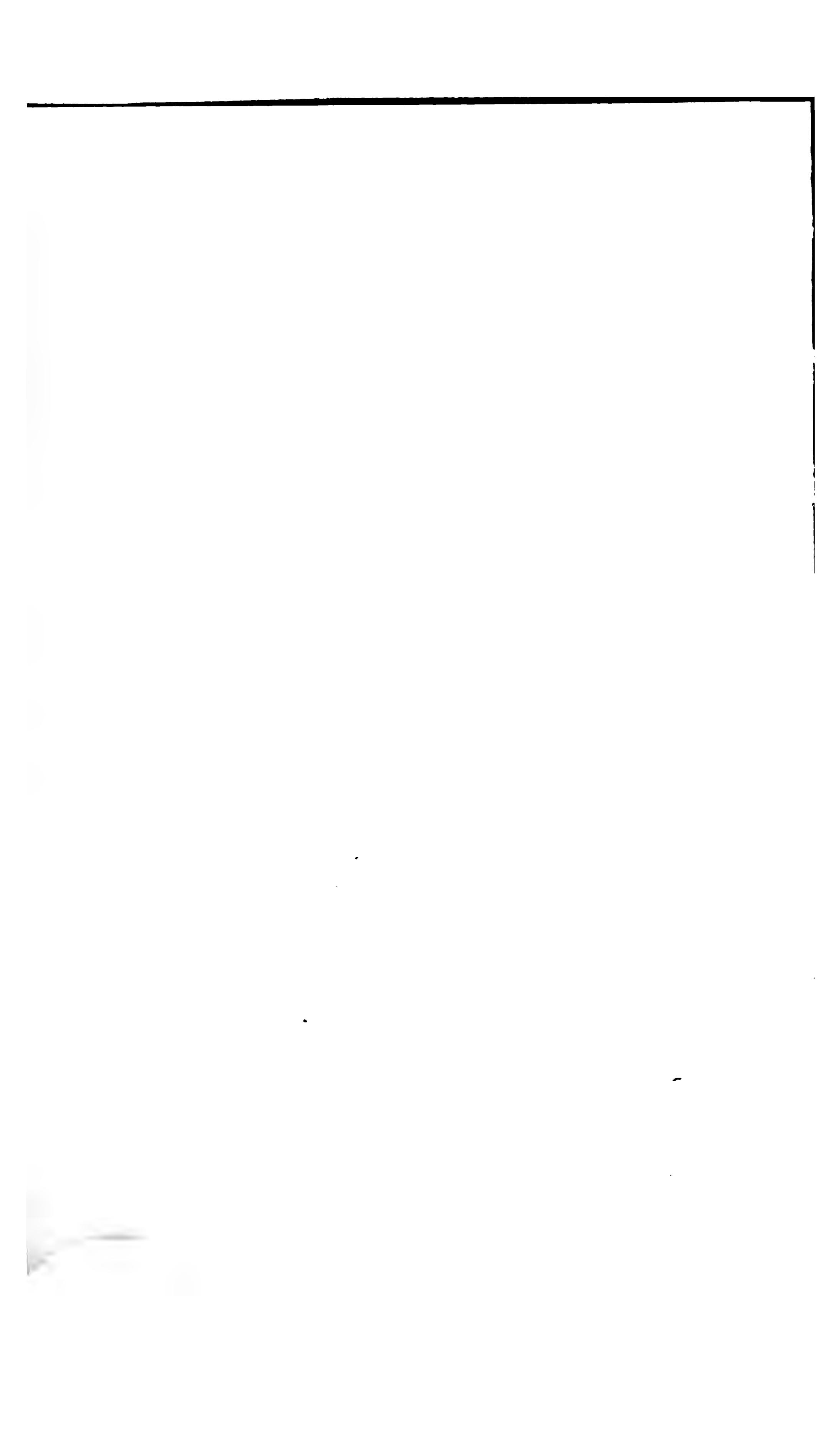


BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1897)

Président...........	M. DE MAGALLON.
Vice-Président	M. le Vicomte DE SELLE.
Secrétaire perpétuel..	M. DE RIBBE.
Secrétaire annuel....	M. GUILLIBERT.
Archiviste	M. DE BERLUC-PERUSSIS.
Bibliothécaire	M. DE GANTELMI D'ILLE.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.





ACADÉMIE D'AIX

78me SÉANCE PUBLIQUE

17 Juin 1898.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

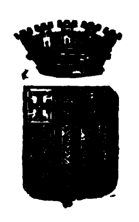
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



Aix-en-Provence

A. GARCIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

1898

ACADÉMIE D'AIX

78me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 17 Juin 1898, la soixante-dix-huitième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

S. G. Monseigneur l'Archevêque Gouthe-Soulard, M. le Recteur de l'Université Belin, M. Paul Arbaud, membres d'honneur, M. le Premier Président de la Cour, M. le Maire d'Aix, un grand nombre de dames, de membres du clergé, d'officiers, de fonctionnaires de tous ordres et de personnes distinguées de la cité assistaient à cette solennité.

M. Guibal, président de l'Académie, ayant ouvert la séance, prononce le discours suivant :

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

Mr de Bergerac est mort. Je le regrette,

dit M. Edmond Rostand dans une pièce de vers adressée aux élèves de Stanislas et que l'on n'a pas oubliée. Le regret qu'il exprime, est fort atténué grâce à lui-même et à son talent génial. Il a si heureusement ressuscité Cyrano, qui ne

se plaindra pas, assurément, de sa seconde vie sublunaire !

Je voudrais vous entretenir de cette résurrection et insister, pendant quelques instants, sur les conditions de vérité dans lesquelles elle s'est accomplie.

Sans doute, usant de la liberté qu'Horace réclame pour les poëtes, M. Rostand ne s'assujettit pas toujours à ce que j'appellerais la lettre de l'histoire, mais jamais il n'en blesse l'esprit.

Une tradition légendaire fait naître Cyrano à Bergerac. M. Rostand a pensé que cette origine donnerait plus de relief à la physionomie de son héros. Il suit la légende ou paraît la préférer. C'était son droit.

A mon tour, j'ai peut-être le devoir de signaler à votre attention un curieux passage de *l'Histoire comique des Etats ou empires du soleil*. L'auteur, Cyrano, qui voyage dans ces états, y rencontre un vieillard fort vénérable, qui n'est autre que Campanella. « Si je ne me trompe aux cir« constances de la conformation de votre corps, » lui dit « ce dominicain célèbre par ses rêveries et ses malheurs, « vous devez être *français et parisien*. »

Campanella devinait juste. M. Jal a retrouvé sur les registres de la paroisse de St-Sauveur de Paris, l'acte de baptême de Savinien de Cyrano. Ce baptême eut lieu le 10 mars 1619. Le père de l'enfant était Abel de Cyrano, seigneur de Mauvière ; sa mère, demoiselle Espérance de Bellanger ; le parrain, noble Antoine Fanny, conseiller du roi, appartenait à la cour des comptes en qualité d'auditeur. Quant au fief de Bergerac, il ne faut pas le chercher en Périgord, mais dans l'Ile de France, sur les bords de l'Y-

vette et à trois lieues environ de la petite ville de Chevreuse, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. Ce fief était appelé anciennement *Sous Forêts*. Le village, qui en formait la localité la plus importante, a depuis repris ce nom. — Dans un livre dru et fort de choses, consacré à Cyrano de Bergerac, M. Pierre Brun a résumé avec beaucoup de précision et de netteté les découvertes de l'érudition locale et contemporaine sur ces questions de généalogie et de topographie.

La famille d'Abel Ier de Cyrano fut nombreuse.

Dans la scène finale du cinquième acte, si belle et si touchante, Savinien de Cyrano, le nôtre, dit à Roxane, la baronne de Neuvillette :

J'ignorais la douceur féminine. Ma mère
Ne m'a pas trouvé beau. Je n'ai pas eu de sœur.

Il en eut deux qui se marièrent l'une et l'autre. La seconde, Anne, ne mourut que trois ans après lui.

Sa mère le trouva-t-elle laid ? C'est douteux. Les portraits que conserve de lui le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, représentent un beau et élégant jeune homme. La figure est régulière. L'intelligence, le feu, l'ironie jaillissent de ses yeux. « Une moustache très-fine, » écrit M. Pierre Brun, « ombre sa lèvre railleuse. »

Il y a là, par malheur, un nez

.... Qui des traits de son maître
A détruit l'harmonie. Il en rougit le traître !

Cyrano le porte sans embarras et avec une sorte de fierté jalouse. On connaît sa tirade humoristique au *vicomte*. Le langage que M. Rostand prête à Mr de Bergerac, répond

bien au sentiment que celui-ci a plus d'une fois exprimé. S'il faut l'en croire, les *Séléniens* ou habitants de la Lune « ont observé, depuis trente siècles, qu'un grand nez est le « signe d'un homme spirituel, courtois, affable, généreux « et libéral. »

Cyrano ne souffre pas la moindre allusion, le plus léger regard narquois à l'adresse du sien. Il appelle aussitôt sur le pré ceux qui se les permettent. — Un contemporain parle de nombreux duels qui n'eurent pas d'autre cause et coûtèrent la vie à plus de dix hommes.

Cette humeur batailleuse était celle du temps. Richelieu, après Henri IV, ne pouvait en avoir raison. — Le 19 octobre 1627, Jacques Dupuy écrivait à Peiresc que, dans le camp royal près de La Rochelle, il y avait beaucoup de duels. — Naguère, un de nos savants confrères, M. Paul de Faucher retraçait, dans le Bulletin scientifique et littéraire des Basses-Alpes les combats singuliers qui jalonnèrent d'une série d'aventures plus ou moins extraordinaires et périlleuses la vie de l'officier provençal, Pierre d'Allier, capitaine de Châteauneuf. Né en 1619, comme Cyrano de Bergerac, il fut un digne émule de ce redoutable cadet de Gascogne....... parisien.

Cyrano pensait que l'honneur sali ne se lave qu'avec du sang. — Sa virtuosité ferrailleuse était une affaire de principe et de tempérament. — Si elle s'élevait jusqu'à l'héroïsme, elle tombait aussi dans des excès où elle apparaissait comme une extravagance voisine de la folie. — Un soir, Cyrano protégeait le poéte Linière contre cent laquais ou coupe-jarrets apostés par un gentilhomme, tuait huit de ces drôles et mettait les autres en fuite. — L'intrépide Gas-

sion que Richelieu appelait la *Guerre*, le félicita de cet exploit ; mais on ne peut que regretter le cartel que Mr de Bergerac eut le mauvais goût d'envoyer au malheureux Scarron. — Ses ennemis firent des gorges-chaudes du coup d'épée, dont il transperça Fagotin, le pauvre singe du charlatan Brioché. Le singe, — n'omettons pas cette circonstance atténuante, — était armé et costumé en spadassin et Cyrano, engagé dans une furieuse bagarre, y voyait trouble et rouge.

Tête chaude et main prompte, il avait un cœur bon et dévoué. Il mettait sa valeur et sa bourse au service de ceux qui en avaient besoin. — *Son plus cher et son plus inviolable ami*, Lebret, écrit, avec une exagération certaine, qu'il ne souleva jamais une querelle de son chef ; mais il *avait un esprit vengeur des torts*, pour parler comme lui-même et les redressait de son épée mieux encore que de sa plume.

Son désintéressement était apprécié et sa générosité, sans limites. — « Il ne sut jamais, » affirme Lebret, « ce que c'était de posséder du bien en propre... »

Si parfois, on sent percer chez lui quelque paradoxe de misanthropie chagrine, il est plein de bonté pour les animaux. Une pie lui rend, dans l'empire des oiseaux, le témoignage qu'il a veillé à sa nourriture et l'a même sauvée des griffes d'un chat. — Dans l'hiver, si elle était morfondue, il la portait près du feu et calfeutrait sa cage. Par contre il détestait les oiseaux brigands, milans, éperviers. Une tradition qui ressemble à une légende, raconte que son regard les faisait tomber étourdis à ses pieds. — Il n'était pas jusqu'aux arbres dans lesquels sa sympathie n'aimât à

retrouver les souffrances et les mouvements d'une âme sensitive. Ecoutez-le. Ne voit-on pas tous les jours, qu'aux premiers coups dont le bûcheron assaut un arbre, la cognée entre, — il ne dit pas dans le bois, mais dans la chair, — quatre fois plus avant qu'au second, — ce qui donne à conjecturer que cette première atteinte du fer meurtrier a surpris et frappé le pauvre végétal au dépourvu?

Singulier mélange d'un caractère affectueux, d'un tempérament bilieux et mélancolique, d'un esprit hardi, provocant, satirique et plaisant, Cyrano de Bergerac sut inspirer des amitiés fidèles. Elles durèrent jusqu'à la mort; quelques-unes même par delà.

Lebret l'affirme dans une intéressante préface que semble résumer cette exclamation échappée à son attendrissement en plein parterre du théâtre de Bourgogne :

Ah! c'est le plus exquis des êtres sublunaires!

Un amour discret pour sa parente, Mme de Neuvillette, dont le mari périt au siége d'Arras, paraît avoir traversé la vie de Cyrano. — De cet amour, vaguement indiqué, M. Rostand a tiré l'intrigue si simple, originale et touchante de son drame.—Elle est absolument dans la logique des situations et des caractères. — A défaut d'exactitude historique, elle a pour elle un caractère saisissant de vérité esthétique.

Au moment où le prend M. Rostand, Cyrano de Bergerac est dans toute l'exubérance fougueuse, brutale même de son *âme mousquetaire*.

Il n'y a pas longtemps qu'échappé du collége de Beauvais et affranchi de la pédantesque tyrannie du principal Gran-

gier, il jouissait, avec mille excentricités tapageuses, de sa liberté un peu tardivement conquise et brûlait, dans la nuit, plus d'un auvent de savetier. — Son père, irrité, l'a menacé de supprimer sa pension. — Sur les conseils de Lebret, Savinien de Cyrano s'est engagé dans le régiment des gardes et dans la compagnie des Cadets de Gascogne de M. de Carbon de Casteljaloux.

La guerre de trente ans était dans sa quatrième et dernière période. — Aux prises avec l'Autriche et l'Espagne, la France combattait sur toutes ses frontières. — Cyrano a concouru à la défense de Mouzon, reçu une balle de mousquet à travers son corps, et mérité le surnom *de démon* de la *bravoure*.

La campagne finie, il est retourné à Paris ; mais ses devoirs militaires vont le réclamer.

Dès le troisième acte, il part pour le siège d'Arras.

Un des tableaux les plus pittoresques et les plus colorés sortis de la plume ou du pinceau du poète, nous montre Cyrano au milieu des souffrances et des périls de cette entreprise hardie que trois maréchaux suffisent à peine à conduire et qui donnera une province à la France.

Cyrano ne paie pas moins vaillamment de sa personne que l'année précédente. Il est blessé d'un coup d'épée à la gorge.

Malgré les exagérations de son courage, il n'aimait que médiocrement la guerre. Peut-être quelque déception d'amour-propre et la crainte de ne pouvoir percer que bien difficilement avec son tour de caractère et d'esprit, le détachèrent-elles de la carrière militaire. Il l'abandonna. La

pensée et la science avaient pour lui un attrait tout particulier ; il s'y consacra.

Un philosophe provençal, ami et protégé de Peiresc, Gassendi donnait des leçons de philosophie au fils du président Luillier, Chapelle et à deux amis de ce jeune homme, Bernier et Jean-Baptiste Poquelin, le futur Molière. Cyrano se fit admettre dans ce cénacle.

Gassendi était, écrit l'humoristique médecin Guy Patin, un des plus honnêtes et savants hommes qui fussent en France. Abrégé de toutes les vertus morales, chrétien convaincu, prêtre irréprochable, il avait étudié la vie et la doctrine d'Epicure, avec une indépendance et une profondeur d'esprit, dont Peiresc était vivement frappé.

Son docte enseignement où se déroulaient les théories d'une philosophie sensualiste, ne put que fortifier chez Cyrano de Bergerac, le penchant qui l'entraînait vers les incrédules du XVIIme siècle, appelés *les libertins*.

Libre-penseur et penseur très libre, Cyrano poursuivait d'une haine vigoureuse ce mélange de pédantisme, de superstition, d'obscurantisme et d'oppression que les humanistes de la renaissance avaient appelé la barbarie.

Il revendiquait le droit de se tromper et même celui d'avoir raison contre la tradition, l'ignorance, le préjugé.

Vivement saisi par la révolution que les découvertes de la science et du génie venaient d'introduire dans la conception de l'Univers, emporté par une sorte de réaction contre les idées reçues de l'école et de l'église, il leur substituait d'audacieux et provoquants paradoxes sur la matière éternelle et l'univers infini, rejetait la création, tournait en dérision la doctrine des causes finales, réduisait

l'immortalité de l'âme au retour possible de la combinaison de matière, qui nous avait déjà donné la vie, et semblait même entrevoir la théorie de l'évolution, le tout entremêlé d'excentricités morales telles que Ménage croyait que l'auteur pouvait bien avoir déjà un quartier de lune dans la tête.

Ne demandez pas à Cyrano un système fortement enchaîné. C'était un éclectique, un nomade de la pensée qui réunissait, dans son esprit, sans prendre la peine de les concilier, les opinions les plus opposées, même les plus contradictoires. Disciple de Gassendi, il lisait et admirait le redoutable adversaire de son maître, Descartes. La méditation des ouvrages de ce grand homme, comme il l'appelait, pouvait le ramener à Dieu et au spiritualisme. Il en était peut-être moins loin qu'on ne serait tenté de le penser. « Sachez », disait-il dans une lettre contre un pédant, « que je connais une chose que vous ne connaissez pas, « et cette chose, c'est Dieu ! » Ailleurs, il se donnait pour un assez bon catholique.

Dans les derniers temps de sa vie, son ami Lebret, sa tante, Catherine de Cyrano, entrée, sous le nom de sœur Hyacinthe, dans le couvent, récemment fondé, des Filles de la Croix, la prieure de ce monastère, la vénérable mère Marguerite, et la baronne de Neuvillette travaillèrent à sa conversion. Lebret, qui devait mourir prêtre à 93 ans, assure que ces pieux efforts ne furent pas vains. Cyrano, si nous l'en croyons, aurait exprimé des regrets de sa conduite passée ; il commençait à connaître le monde, à s'en désabuser ; il serait même allé jusqu'à déclarer que le libertinage lui paraissait un monstre.

Malgré les illusions bienveillantes et orthodoxes de Lebret, la conversion de Cyrano ne semble pas avoir dépassé ces regrets et cette tristesse selon Dieu.

C'est la note juste et vraie qu'a donnée M. Rostand.

Tenez, dit Cyrano mourant à sœur Marthe....

.... Je vous permets... Ah! la chose est nouvelle!
De... de prier pour moi, ce soir, à la chapelle !....

Malgré de grandes différences, M[r] de Bergerac me fait penser à cet autre libertin du XVIIme siècle que Dieu n'a pas dû avoir le courage de damner et qui se nommait La Fontaine.

Comme notre immortel fabuliste, il a énergiquement combattu la thèse qui voudrait réduire les animaux à n'être que de pures machines mues par l'instinct. Il les montre songeant et raisonnant. Comme La Fontaine, il aime la musique et les longues rêveries sous les grands arbres. Il a ce sentiment profond de la nature qui manquera tant à la littérature classique du XVIIme siècle. « Avez-vous point « pris garde », dit-il dans une phrase qui me semble charmante avec son harmonie de vieux français, « à ce vent doux « et subtil qui ne manque jamais de respirer à l'orée « (au bord) des bois ? C'est l'haleine de leur parole et ce « petit murmure ou ce bruit délicat, dont ils rompent le « sacré silence de leur solitude, c'est proprement leur « langage.... »

Bruits douteux pour l'oreille et de l'âme écoutés !

Cyrano les a pressentis, entendus, recueillis, mais n'a guère su les traduire et les interpréter.

Poète dans l'âme, il s'était fait malheureusement une idée absolument fausse de la poésie.

« La poésie, étant fille de l'Imagination », écrit-il, « doit « toujours ressembler à sa mère ou du moins avoir quel- « ques-uns de ses traits, et, comme les termes dont elle « se sert, s'éloignent de l'usage par les rimes et la cadence, « il faut aussi que les pensées s'en éloignent entièrement. »

C'était en proscrire le bon naturel et la vérité !

De là, sans doute, la destinée éphémère des nombreuses poésies légères ou lyriques sorties de la plume de Cyrano. Il n'a pas pris la peine de les rassembler. La mémoire et l'estime des contemporains ne les ont pas conservées. Il est permis de penser qu'elles ne méritaient pas de vivre.

Une comédie de Cyrano *Le Pédant joué* et une tragédie, *La mort d'Agrippine*, sont parvenues jusqu'à nous.

Le *Pédant joué* a fourni à Molière pour les Fourberies de Scapin le mot et la scène de la *Galère*.

La mort d'Agrippine renferme des vers fièrement frappés où l'on reconnaît le contemporain de Corneille inspiré par Lucrèce et Sénèque le Tragique.

Une cabale de dévots troubla la première représentation de cette tragédie. Elle eut le tort de siffler un innocent archaïsme et l'esprit de laisser passer *de belles impiétés*, tout-à-fait à leur place dans la bouche de Sejanus et qui allaient, à la lecture, faire le succès de la pièce.

Quoiqu'il en soit, la mésaventure et la vogue de la mort *d'Agrippine* ravivèrent d'anciennes haines contre Cyrano ou lui en mirent de nouvelles sur les bras. Il avait déjà irrité les médecins, les avocats, les théologiens, les capitans,

les spadassins, les critiques stériles, les méchants écrivains et les *pilleurs de pensées*, dignes, à ses yeux, de peines plus rigoureuses que les voleurs de grands chemins.

J'allais oublier les ennemis politiques qui n'oubliaient pas une lettre écrite par Cyrano aux plus beaux jours de la Fronde pour défendre un grand ministre contre l'outrage et la calomnie. Elle mériterait d'être plus connue. Permettez-moi d'en citer le début : « Il est vrai, je suis *Mazarin*,
« ce n'est ni la crainte, ni l'espérance qui me le font dire
« avec tant d'ingénuité. C'est le plaisir que me donne
« une vérité quand je la prononce! J'aime à la faire éclater,
« sinon autant que je le puis, du moins, autant que je l'ose.
« La nature s'est si peu souciée de me faire bon courtisan
« qu'elle ne m'a donné qu'une langue pour mon cœur et
« pour ma fortune. Si j'avais brigué les applaudissements
« de Paris ou prétendu à la réputation d'éloquent, j'aurais
« écrit en faveur de la Fronde..... Mais, comme il n'y
« a rien aussi qui marque davantage une âme vulgaire que
« de penser comme le vulgaire, je fais tout mon possible
« pour résister à la rapidité du torrent et ne pas me laisser
« emporter à la foule. »

Voilà bien, peint par lui-même, le Cyrano que M. E. Rostand s'est surtout attaché à représenter. Laissant dans le vague de la pénombre certains côtés fantasques de ce personnage, il a dirigé comme un faisceau puissant de lumière poétique sur sa fierté empanachée. — On s'est plu à cette évocation ou plutôt à cette glorification d'un homme « *qui fut tout et ne fut rien.* » Je ne sais quoi de jeune, de français et de vaillant tressaille en nous, lorsque, du fond du

grand XVIIme siècle, on entend une voix forte et vibrante lancer de cinglants *non merci* aux platitudes, aux compromis, aux ambiguités voulues de langage et de pensée, aux tours *de souplesse dorsale*, aux génuflexions devant les idoles ou les fantômes du jour et proférer, comme un écho vraiment cornélien, ce noble vœu qui semble faire de l'ambition une vertu :

Puis, s'il advient d'un peu triompher par hasard,
Ne pas être obligé d'en rien rendre à César,
Vis-à-vis de soi-même en garder le mérite,
Bref dédaignant d'être le lierre parasite,
Lors-même qu'on n'est pas le chêne ou le tilleul,
Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul.

Rapport
SUR LES PRIX DE VERTU
RAMBOT & REYNIER

Par M. le Chanoine MILLE.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

En fait de choses malaisées, veuillez me permettre de vous dire, bien simplement, que le modeste rapporteur, investi, ce soir, de l'honneur de vous parler, en connaît fort peu qui le soient plus qu'un éloge public de la Vertu.

Ne vous en étonnez pas outre mesure, je vous prie.

Jeter au passage quelques grains d'encens sur le trépied toujours fumant de la Vertu, suspendre à son autel vénéré une guirlande de fleurs fraîches semble, en effet, du moins au premier coup d'œil, la tâche la plus commode comme la plus attrayante. Cet encens n'est pas plus offert par la flatterie qu'il ne sera payé par l'opulence. Ces fleurs, humbles, peut-être, mais vraies de coloris et de parfum, comme la Fille du ciel qui les agrée en hommage, elles n'ont pas été moissonnées avec effort dans les jardins, passablement dévastés, de la rhétorique; elles sortent de la serre intime du cœur. Rien n'est donc plus facile, ce semble, que de

remplir cet aimable devoir. Le panégyriste fut-il même scandaleusement faible, mettez que son auguste héroïne le sauvera, car elle est de celles qui ne comptent que des adorateurs, toujours indulgents pour des chantres maladroits.

Fort bien. Mais que la Vertu, ainsi que les dieux immortels d'antan, ait la fantaisie d'échanger la sérénité de l'Olympe contre une incarnation sensible d'ici-bas ; qu'elle dépouille son idéale beauté d'idole et voile l'éblouissement de ses charmes sous les atours de la dame du grand monde ou, de préférence, sous la pauvre robe de la fille du peuple ; qu'ainsi travestie, elle aille bravement s'installer, ici, au chevet d'un moribond délaissé, là, auprès du berceau d'un orphelin qu'elle adopte, maniant avec la même dextérité, tantôt l'écuelle de l'infirmière, tantôt le sceptre de l'éducation familiale, apte à toutes les tendresses et à tous les sacrifices, heureuse, enfin, de tout dépenser et se dépenser, elle-même, non plus à l'accomplissement impérieux du devoir, mais à l'œuvre spontanée du dévoûment, voilà, Messieurs, ce qui change l'état de la question et fait, pour le poète infortuné de la Vertu, d'un dithyrambe coulant une épopée redoutable.

Car, avant de la chanter, il faut la saisir cette héroïne mystérieuse.

Je sais bien que là n'est plus aujourd'hui le côté insurmontable de la tâche. Entre les progrès d'un siècle habile aux découvertes et (je le dis tout bas) l'aide complaisante que la Vertu fournit d'elle-même à ses investigateurs, entre l'esprit d'enquête qui sévit, en notre temps et celui de la réclame personnelle qui n'est pas moins épidémique, le labeur de cette recherche, autrefois si coûteux, est singu-

lièrement facilité, de nos jours. D'une part, c'est une conspiration permanente contre le mur de la vie privée; de l'autre une abdication non moins accusée du principe de l'incognito, jadis si cher à la Vertu. Le nombre des mémoires adressés à l'Académie à l'effet de recommander des clients à l'obtention des prix Rambot et Reynier, la naïveté (c'est un pur euphémisme) de bien des candidats qui composent leur apologie et sont les premiers signataires de leur demande, l'âpreté comme la persistance de leurs démarches dans ce sens, tout indique jusqu'à l'évidence que la Vertu se fait moins farouche, qu'elle a rompu avec ses anciennes allures et qu'en somme, sa découverte ne demande plus au spécialiste qui la cherche ni le flair d'un policier ni la patience d'un bénédictin.

Soit. Qu'on change le vieux blason de la Vertu; qu'au lieu de la timide violette, paisiblement enfouie dans une touffe d'herbes, on dresse, campé fièrement en pal un tournesol géant, qui symbolise, sur un fond d'argent, et les procédés et les aspirations de la Vertu nouvelle. Croyez-vous que cette concession sera de nature à faciliter sa juste appréciation?

Nullement. Quels verres prendre pour cet examen, d'autant plus délicat que l'objectif est plus douteux? Ceux qui grossissent? Hélas, Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous le dire. Quelque portée à l'indulgence que puisse être l'Académie, elle n'a presque jamais senti le besoin d'un pareil auxiliaire d'optique, tant le sujet semble se complaire, ordinairement, à se mettre en pleine évidence. On serait plutôt tenté de lui dire, comme le personnage de la comédie, de vouloir bien reculer de quelques pas, moins pour avoir

l'honneur de lui adresser plus amplement les trois salamalecs classiques, que pour le placer au point.

La loupe trop fine a d'autres inconvénients, notamment celui que Pascal nous signale en avertissant le moraliste sérieux que « *lorsque on veut poursuivre les Vertus jusque dans leurs extrêmes*, il s'y présente toujours quelque vice. »

O perfidie du cristal ! à la distance commandée par la réserve, il grossit les objets mais les rend tellement vagues que :

« *De loin, c'est quelque chose et de près, ce n'est rien !* »

Est-il, au contraire, appliqué sur le sujet. Il vous révèle, avec l'indiscrétion la plus sereine, tout un monde de parasites, grouillant, par exemple, dans une goutte d'eau où vos yeux se plaisaient à contempler l'idéal de la limpidité, de sorte qu'entre le Charybde de la complaisance et le Scylla de la rigueur, c'est pour les pauvres Argonautes, allant à la conquête de l'idéale toison d'or, ou la fausse route qui les égare ou le naufrage qui les perd.

Et puis, le domaine de la Vertu, si restreint jadis, ne s'agrandit-il pas sans cesse? Explorateurs de la morale en action, ayez les dernières cartes, sans quoi vous vous exposeriez sûrement aux plus lamentables erreurs topographiques !

Qui de nous, Messieurs, sur la foi des vieilles géographies compétentes, n'avait pas toujours cru que le minuscule royaume de la Vertu était une enclave perdue dans l'immense empire du Devoir ? Enclave *unie*, si l'on veut, mais à l'instar de notre fière Provence *aucunement subalternée*,

chose impossible d'ailleurs, car entre les deux nations voisines, rien n'était commun, ni les divinités, ni les principes, ni les mœurs. La Vertu honorait, comme ses dieux préférés, le dévoûment, le sacrifice et l'héroïsme, tandis que le Devoir s'en tenait au culte austère de la Justice. Le génie national n'était pas moins différent entre les deux peuples, dont l'un, simple poignée de braves, s'adonnait, dans son esprit chevaleresque, à tous les essors de la vaillance et l'autre, grande armée des honnêtes gens, se contentait de garder la ligne des strictes obligations.

Que les temps sont changés ! L'enclave a débordé de toute part. Elle s'étend sans cesse, perdant en profondeur ce qu'elle gagne en superficie, se créant chaque jour, sur le domaine du Devoir, de nouvelles zônes, semblables à ces terrains vagues dont la propriété demeure un mystère et qui sont le théâtre le plus propice à toutes les confusions.

Jadis, un enfant doué de piété filiale, une mère dévouée, un brave homme, dans le sens banal du mot, n'auraient jamais passé que pour d'honnêtes citoyens de la grande démocratie du Devoir ; les voilà, tous entrés de plain-pied dans la vieille aristocratie de la Vertu, tant les limites de cette dernière puissance ont pris une invraisemblable expansion !

Je crains même, que si vaste soit-elle, la République du Devoir ne suffise plus bientôt aux colonisations lointaines de la Vertu et qu'elle ne veuille s'annexer, coûte que coûte, l'immense continent de la misère.

L'Académie, Messieurs, ne désavouera pas mes alarmes. On lui a fait si souvent l'injure de confondre les diplômes d'honneur qu'elle décerne avec les bons de pain délivrés

par le Bureau de Bienfaisance ! Sans doute, pauvreté n'est point vice, mais je ne sache pas, non plus, qu'il soit né encore le penseur aventureux qui songerait à en faire une vertu.

Ajoutez à cet embarras de recueillir une moisson de mérites si éparpillée et si peu homogène, à celui de séparer le bon grain, je ne dirai pas de l'ivraie, mais au moins des plantes parasites qui prendraient traitreusement sa place, dans la gerbe, ajoutez le scrupule bien légitime en des consciences investies d'une si haute magistrature, celle qui consiste à devancer, en ce monde l'œuvre éternelle de Dieu, à sacrer, sans la garantie de la confirmation en grâce, les élus de l'estime publique !

Et que dire de la loi d'inviolable respect et d'obéissance absolue qui nous lie aux volontés suprêmes de ces deux insignes bienfaiteurs qui s'appellent Rambot et Reynier ? Ah ! mieux que la poignée de fleurs dont l'Académie a le pieux usage de couronner, en cette solennité, leur mémoire à jamais vivante, l'austère fidélité à l'esprit de leurs fondations charitables est l'hommage parfait qu'ils attendent de nous. Or, qu'ont-ils prétendu récompenser et mettre en lumière, ces hommes généreux, ces Monthyon jumeaux de notre ville ? Les belles et bonnes actions (je les cite), les actes de dévoûment et de courage désintéressés, les soins durables prodigués à l'enfance et à la vieillesse délaissées, avec le mérite spécial, chez les parents, d'avoir donné à leurs enfants une éducation chrétienne, honnête et laborieuse. N'ont-ils pas eu même, comme Joseph, la vision des années de stérilité qui pourraient peser sur le champ de la Vertu et dans la perspective de cette disette affligeante, n'ont-ils pas solen-

nellement décidé que la moisson des récompenses serait suspendue, à l'égal de celle des mérites, pour être remise à des temps plus féconds? Quel code, Messieurs, de perfection morale au regard de l'appauvrissement des actes méritoires qui semble s'accentuer de plus en plus !

Nouvelle gêne et non des moins lourdes, pour les exécuteurs testamentaires des Rambot et des Reynier.

La dernière m'est absolument personnelle. C'est celle que j'éprouve à parler devant cette assemblée d'élite, devant vous, notamment, Mesdames, d'un sujet aussi complexe que délicat, qui demanderait de l'auteur assez hardi pour le traiter, et la sagacité du moraliste et l'élan du poète et l'art du peintre. Mais ce qui me rassure, c'est que vous formez la phalange la plus gracieuse, comme la plus méritante de cette réunion, puisque c'est dans vos rangs que sont choisies, cette année encore les quatre héroïnes de ce concours de Vertu. Si je peins imparfaitement mon modèle, vous n'aurez qu'à le redresser, s'il vous plait, d'aprés l'image vivante que vous portez chacune en votre cœur.

Rendre nos lauréates dignes de votre sympathie, comme elles l'ont été déjà des suffrages de l'Académie, telle est donc, Mesdames, ma seule ambition.

Le premier rang, parmi les quatre, échoit à Mlle *Rosa Sauze,* née à Lauris le 6 juin 1846, et depuis trente-cinq ans placée comme domestique à Aix chez l'honorable famille Mey.

Ce simple chiffre d'années qui double largement le : « *grande mortalis ævi spatium* » du vieux poète latin, assurerait déjà à Mlle Sauze le mérite d'une fidélité qui

devient de moins en moins commune. Mais soulevez le voile jalousement tiré sur cette existence obscure de servante et vous trouverez l'héroïne, non plus seulement de l'attachement persévérant à ses maitres, mais d'un dévoûment qui n'a jamais redouté les sacrifices de la plus haute envergure.

Sans entrer dans les détails des soins prodigués par cette fille intelligente autant que dévouée aux membres de la famille qui avait eu la fortune de la prendre à son service, à l'heure surtout où le mal les rendait plus urgents pour eux et plus pénibles pour elle ; sans relever ici le dévoûment témoigné à son maître, M. Félix Mey, victime d'une chûte malheureuse ; au frère de celui-ci, affligé dans ses derniers jours, d'une paralysie complète ; aux deux fils de la maison, dont l'un, Paul Mey, devient l'enfant gâté de Rosa, pendant les quatre ans qu'il fut miné par une maladie incurable, et l'autre, M. Gabriel Mey, lieutenant au 61e d'infanterie, doit en grande partie son rétablissement à l'incessante sollicitude de cette servante modèle, contentons-nous de signaler l'héroïque attitude de notre lauréate à l'occasion de la maladie et de la mort de sa regrettée maîtresse.

Rosa n'avait que 24 ans, lorsque Mme Félix Mey fut atteinte de la petite vérole, qui l'emporta, le 20 juin 1870. Toute la famille insiste auprès de la jeune bonne pour qu'elle s'éloigne du chevet contaminé. On lui montre le danger terrible qu'elle court ; mais entre les menaces du péril et l'attrait du dévoûment, Rosa n'hésita point, et elle n'a quitté sa maîtresse que lorsque la tombe la lui eût arrachée.

Les sublimes excès de ce genre se payent autrement que par un prix tardif de Vertu. Rosa l'apprit à ses dépens pour avoir contracté au bout de quelques jours la même maladie contagieuse. Que fait-elle, sa délicatesse naturelle lui défendant de recevoir des soins dans une maison où son séjour devenait un danger pour de jeunes enfants? Elle retourne au pauvre logis paternel, souffre en silence et revient, guérie, pour reprendre simplement, avec le même zèle incorrigible, son service auprès de ses maîtres.

L'on croirait peut-être que cette fatale expérience a découragé Rosa. Ceux qui le penseraient n'entendraient rien aux entêtements sublimes de la Vertu. Si « la garde ne se rend pas » selon le fameux mot historique, la charité fait mieux encore, d'après l'Esprit-Saint : « elle ne succombe jamais. » *Numquam excidit.*

Quelques années après, Mlle Sauze récidive. Cette fois, c'est pour son propre frère, atteint d'une affection cardiaque qui a rapidement dégénéré en maladie infectieuse. Naturellement la sœur vaillante est la première auprès du lit de son frère aimé et c'est une réédition de la scène qui se passait au chevet de Mme Mey. Mêmes conseils de prudence, même obstination de la part de Rosa à garder son poste d'honneur si dangereux et, vous le devinez, même résultat final. Après la mort de son frère, Mlle Sauze s'alite, attaquée d'une fièvre maligne, s'en remet à grand peine et... recommence tout simplement auprès de sa sœur, Sophie, victime du même mal.

Cette fois, sa généreuse imprudence faillit lui coûter la vie. Mais précisément parce qu'il est fort comme la mort, l'amour est un mal incurable dans une âme foncièrement

chrétienne, tant est vivace dans cette lampe mystérieuse cette flamme de la charité que les grandes eaux ne sauraient éteindre.

En effet, le choléra, qui tombe comme un coup de foudre sur notre ville, vers la fin de juillet 1884, donne à Rosa une nouvelle occasion de se dévouer. M. Raspail, un voisin de notre héroïne, est l'un des premiers frappés. La panique ayant fait déserter la maison, c'est Rosa qui accourt et c'est grâce à sa sollicitude intrépide que M. Raspail eut la consolation de recevoir, avec les derniers secours, hélas ! impuissants pour la vie du corps qui s'en allait, la grâce suprême d'une fin chrétienne dont le fruit ne périt jamais pour l'au-delà.

Ce sont, à une date beaucoup plus récente, deux malheureux vieillards, les époux Santon, qui attendent, sans secours, dans une détresse affreuse, cette grande libératrice qui se nomme la mort. Tout a sombré dans le naufrage de leur modeste félicité, même l'épave suprême de la croyance et de l'espoir chrétiens.

C'était la pire indigence pour le temps et pour l'éternité. On avise Rosa. Elle court au taudis désolé, assiste ces inconnus de ses deniers et des trésors, meilleurs encore de son cœur, affronte toutes les démarches et, surtout les préjugés de ses clients de rencontre pour faire admettre le couple chez les Petites Sœurs des Pauvres, gagne son procès et se trouve, plus heureuse qu'eux de leur bonheur.

Sur tant d'actes méritoires dont quelques-uns poussés jusqu'à l'héroïsme, plane d'ailleurs, un sentiment désintéressé, plus admirable encore, peut-être, que toutes ces promesses de vertu ; car Rosa a toujours considéré à l'égal

d'une offense toute offre d'augmentation de salaire, alors qu'elle est demeurée l'unique soutien d'une famille besoigneuse, dont le chef, amputé d'une jambe, n'avait jamais pu nourrir ses enfants.

A tous ces titres, qui s'étonnerait que l'Académie ait unanimement décerné à Mlle Rosa Sauze le prix Rambot, consistant dans la somme de 545 francs.

C'est une figure toute différente qui va vous apparaître, Messieurs, dans ce cosmorama mouvant de la Vertu dont la variété n'est pas le moindre charme. Elle correspond, comme attribution, à la plus importante fraction du prix Reynier.

Mme veuve *Philibert*, notre compatriote, née en 1824 et mariée en 1848 a eu dix enfants, premier mérite, qui ne se serait peut-être pas imposé à l'admiration publique, il y a quelque cinquante ans, mais qu'il n'est pas oiseux de signaler à la sérieuse attention de nos générations fin de siècle. Elle les a très honnêtement élevés, autre fait à son actif qu'on découvre hélas, trop rarement, dans le bilan des vertus domestiques de notre époque. Mère dévouée, elle ne l'a pas moins été comme épouse, sous le coup de la pire infortune qui puisse désoler un foyer ; j'allais même dire qu'elle sut élever le dévoûment conjugal à la hauteur de l'héroïsme, si ce dernier mot ne me paraissait point sonner un peu faux, quand il s'agit de l'affection instinctive et sacrée qui doit régler l'immolation mutuelle entre les deux moitiés d'un même tout.

C'est ainsi que Mme Philibert, trop sensible à la séparation d'avec son mari que son état de folie avait dû faire interner à l'asile d'aliénés, ne cessa point, avec la pieuse

complicité des siens, de réclamer que le chef de la famille lui fut rendu.

Vous tairais-je que cette sainte imprudence lui coûta très cher? Non, Messieurs, car l'épouse dévouée ne vit, pendant trois longues années qu'elle fut la garde-malade d'un mari déjà mort pour le monde, qu'une occasion plus propice de se dépenser pour lui en toute sorte de soins, sans avoir même la satisfaction de les sentir utiles et de les voir appréciés.

Si vous voulez bien joindre à ces deux mérites, d'un ordre exclusivement familial, celui d'avoir toujours été portée, le cas échéant, à rendre service à autrui, il vous sera plus facile, je l'espère, de comprendre pourquoi l'Académie, heureuse de récompenser, selon les intentions de M. Reynier, la bonne éducation donnée aux enfants, attribue à Mme veuve Philibert, la première part du prix légué par ce généreux bienfaiteur des vertus domestiques, c'est-à-dire une somme de 400 fr.

Au seul nom de *Mariette*, combien d'entre vous, Mesdames, n'ont-elles point reconnu la bonne et franche physionomie de la doyenne des servantes de l'Hôtel-Dieu, qui a concouru avec succès à l'obtention du deuxième lot du prix Reynier?

Concouru? Oh! non! Ce n'est pas elle la pauvre et digne vieille fille qui sillonne clopin-clopant, avec des allures de balancier, l'inégal pavé de nos rues, oscillant entre le poids de ses 80 ans et le gigantesque panier qu'elle traîne toujours avec elle! Non, ce n'est pas Mariette! Elle est bien trop simple, trop modeste, trop ignorante d'elle-même! C'est toute la population de l'Hôtel-Dieu qui a réclamé pour

sa doyenne vénérée, le prix de vertu ; car, depuis les administrateurs jusqu'à la plus timide des lingères, depuis les docteurs en exercice jusqu'aux vétérans de l'internat, tous ceux qui ont frayé, à quelque titre que ce soit le monde de l'hôpital, n'ont qu'une voix pour saluer, en Mariette, le type de la vraie servante des malades.

C'est qu'en effet Mlle Marie-Thérèse Jaumon, née à Saint-Cannat en 1819, est entrée à l'hospice d'Aix depuis 1842. Dans cette longue carrière qui dure encore, elle a passé par tous les emplois d'une maison où les services, si différents par leur nature, n'ont de commun que la peine qu'ils demandent et la modicité des honoraires dont ils sont rémunérés.

Elle fut d'abord infirmière, pendant quinze ans, aux gages de 6 fr. mois, sans étrennes, bien entendu, pour les épidémies cholériques de 1849 et de 1854 qu'elle affronta aussi vaillamment que celles de la fièvre typhoïde, de la variole et de toutes les autres maladies contagieuses dont ce milieu critique est le refuge, quand il n'en est pas le berceau.

Ces honoraires n'avaient rien d'exagéré, tout le monde en conviendra, ni comme prix des services rendus ni comme prime contre les dangers à courir. A force de se prodiguer à rendre les premiers et à braver les seconds, Mariette succomba à la tâche, je veux dire que d'infirmière elle devint infirme et qu'on dut, après sa guérison, l'employer à des travaux moins fatigants.

C'est ainsi qu'elle devint, tour à tour, aide à la cuisine, couturière à l'hôpital militaire, domestique de MM. les internes et, finalement, commissionnaire de l'établissement.

Mais si la tâche avait changé, la conscience à la remplir demeurait la même et l'octogénariat n'a rien amorti de cette fidélité ni de ce dévoûment.

Est-ce trop présumer de la sympathie émanant d'un tel modèle, par ce temps, surtout, où la jeune garde des infirmières a, parfois, besoin qu'on la ramène au type classique de ses aïeules, que d'espérer qu'il n'y aura pas dans cette enceinte une seule voix pour désavouer l'attribution faite de la somme de 300 fr., représentant la deuxième part du legs Reynier, à la bonne et populaire Mariette, Mlle Marie-Thérèse Jaumon.

Quant à la troisième et dernière part du même legs, l'Académie n'a pas hésité à la décerner à celle dont je vais vous conter la simple et touchante histoire.

Née à Aix, en 1836, Mlle *Joséphine Réandu* y est revenue en 1852, date de son entrée en domesticité chez les estimables familles Arnoux et Coupin, où ses longs et loyaux services continuent à être vivement appréciés.

Mais le dévoûment de cette pieuse fille, trop à l'étroit sur ce théâtre paisible, a rêvé des excursions plus aventureuses dans le monde immense des pauvres et des souffrants. Joséphine est pauvre elle-même, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que date le miracle d'une pauvreté abondante, signalé déjà par le vieux Job. La voyez-vous nourrissant les uns, soignant les autres, consolant ceux-ci, ramenant ceux-là au bien, faisant baptiser un orphelin aujourd'hui, s'installant, demain, pour des mois au chevet d'une poitrinaire, donnant, en un mot, faisant donner, se donnant elle-même !

Devant un dévoûment pareil, rehaussé d'un tel désintéressement, l'Académie a pensé qu'elle ferait le meilleur

usage du reliquat de 300 fr. à prendre sur le legs Reynier, en l'accordant à Mlle Joséphine Réandu.

J'ai fini, Messieurs. Ah ! quoique je sache bien que cette parole est ordinairement la plus éloquente d'un discours et qu'en beaucoup de cas, il vaudrait mieux pour l'orateur faire tôt ce qu'il dit presque toujours trop tard, je vous serai très reconnaissant de m'accorder un dernier sursis de votre attention trop bienveillante pour que je ne vous en exprime pas toute ma vive reconnaissance et que je doute, un moment, de sa gracieuse prolongation.

Je viens de balbutier de la Vertu. Un saint, qui fut un génie, l'a défini en un mot célèbre : *Virtus est ordo amoris.* La vertu, dit-il, c'est l'ordre dans l'amour. Or, c'est Dieu qui est l'ordre éternel et l'amour infini tout ensemble, ce qui revient à dire, que la Vertu vraie ne peut avoir d'autre principe ni d'autre terme que Lui. « La vraie Vertu, disait l'auteur profond des Pensées, est inséparable de la vraie religion. » Vous venez de voir, en nos quatre héroïnes une nouvelle application de cette loi morale. Elles ont été sincèrement vertueuses, parce qu'elles étaient franchement chrétiennes. Leur vertu fut l'ordre dans l'amour parce que d'abord elles ont aimé Dieu, père de tous les dons, source de tous les dévoûments, âme de tous les héroïsmes, exemplaire d'un amour passionné jusqu'à la Croix ; qu'en Lui et pour Lui, elles se sont données sans réserve à l'amour fraternel pour les petits en faveur de qui l'on ne fait rien sans obliger Celui qui les appelle les siens et qu'enfin, lorsqu'il s'est agi de leur pauvre personne, elles l'ont toujours laissée au plus bas échelon de cet ordre dont la loi est de

descendre toujours ici-bas, pour monter d'autant plus, un jour, là-haut.

C'est la morale de cette fête. Pardonnez-moi de l'avoir tirée trop longuement, peut-être, mais regardez-la, comme l'heureux correctif des couleurs un peu sombres dont mon pinceau avait attristé les premiers traits du tableau ; car la tâche du panégyriste de la Vertu sera toujours l'œuvre la plus facile et la plus séduisante quand il n'aura à chanter que des héros, comme ceux de cette journée, chez qui la foi chrétienne est le garant d'une Vertu authentique, doublement digne de vos applaudissements.

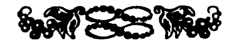


On a lu :

1° *Poésies*, par M. le Baron Meyronnet de Saint-Marc ;

2° *Colonisation de la Mélanésie*, *mœurs d'un peuple sauvage*, par M. le Docteur Aude ;

3° *La bulle de savon*, apologue, par M. A. de Fonvert.



LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.
1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.
1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.
1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.
1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.
1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.
1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.
1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.
1870-1871. Thérèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.
1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.
1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.
1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.
1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.

1875-1876. Élisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.
1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.
1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.
1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.
1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.
1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.
1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.
1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune de Trets.
1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.
1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.
1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.
1887-1888. *ex-æquo.* { Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.
1888-1889. Édouard FABRY, de la commune d'Aix.
1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.
1890-1891. *ex-æquo.* { MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.
1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.
1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.
1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.

1895-1896. Émilie DAYME, de la commune d'Aix.

1896-1897. Veuve FABRE née ANDRÉ, de la commune d'Aix.

1897-1898. Rosa SAUZE, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **1,000** *francs, doit être divisé : une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.
1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-lès-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.

1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.
1876. Antoine-Prosper THÉRIC, de la commune d'Aix.
» Marie-Victorine DEYME, de la commune d'Aix.
» Rose LAHAUS, de la commune d'Aix.
1877. LANT Madeleine, de la commune de Meyrargues.
» Marie DORLANDE, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse CHAVET, de la commune d'Aix.
1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
» Veuve RICARD, née TEMPIER, de la commune d'Aix.
» Pauline LONG, de la commune d'Aix.
1880. Lucien DAUMAS, de la commune d'Aix.
» Cécile LAPIERRE, de la commune d'Aix.
1881. Lucien BARDEY, de la commune d'Aix.
1882. Pélagie AILLAUD, de la commune de Rognac.
» Marie BASTARD, de la commune d'Aix.
» Thérèse BONNET, veuve MARTEL, de la commune d'Aix.
1883. Virginie CASTINEL, veuve COULON, de la commune d'Aix.
» Marie GOUIRAN, de la commune de Jouques.
1884 Camille-Louise NOUVERON, de la commune d'Aix.
» Florine MICHEL, veuve GIRARD, de la commune d'Aix.
» Marguerite RASTEL, épouse BERONI, de la commune d'Aix.
1885. Époux MICHEL, de la commune d'Aix.
» Marie HERMITTE, de la commune d'Aix.

1886. Virginie RECORDIER, de la commune d'Aix.
» Louise SAUVAT, épouse PÉLISSIER, de la commune d'Aix.
» Louise GUYOT, de la commune d'Aix.
1887. Époux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.
» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.
» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.
1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.
» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.
» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.
1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.
» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.
» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.
1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.
» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.
» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.
1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.
» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.
1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.
» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.
» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.
» Marie LUC, de la commune d'Aix.
1894. Époux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.
1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
» Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
» Époux THIERRÉE, de la commune d'Aix.
1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.
» Marie GAZE, de la commune d'Aix.
1897. Époux COUSTOULIN-MARTIN, de la commune d'Aix.
» Virginie VILLEMUS, de la commune d'Aix.
» Époux SAILLE-GENTY, de la commune de Jouques.
1898. Veuve PHILIBERT, de la commune d'Aix.
» Marie-Thérèse JAUMON, dite *Mariette*, de la commune d'Aix.
» Joséphine RÉANDU, de la commune d'Aix.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1898)

—

Président...........	M. le Doyen Guibal.
Vice-Président......	M. le Chanoine Mille.
Secrétaire perpétuel..	M. Charles de Ribbe.
Secrétaire...........	M. le Baron Guillibert.
Archiviste..........	M. de Berluc-Perussis.
Bibliothécaire.......	M. de Gantelmi d'Ille.
Trésorier...........	M. Mouravit.
Vice-Trésorier.......	M. J. de Magallon.

ACADÉMIE D'AIX

79me SÉANCE PUBLIQUE

16 Juin 1899.

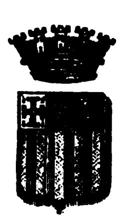
SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES
D'AIX



Aix-en-Provence

A. GARCIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

1899

ACADÉMIE D'AIX

79me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 16 Juin 1899, la soixante-dix-neuvième séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

On remarquait à cette solennité M. le 1er adjoint Daigre, représentant M. le maire d'Aix. M. le conseiller général Cabassol, un grand nombre de dames, des membres du clergé, de l'armée, des fonctionnaires de tous ordres et des personnes distinguées de la cité.

Le Président, M. le doyen GUIBAL, ayant à sa droite S. G. Monseigneur l'archevêque Gouthe-Soulard, et à sa gauche M. le docteur Chabrier, vice-président, prononce le discours d'ouverture d'usage ;

Il proclame M. Frédéric Mistral membre d'honneur;

Lit une rapide esquisse sur la *seconde jeunesse* de M. Thiers,

Et termine par le legs universel de Mlle Irma Moreau à l'Académie.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

I

Le 6 juin 1899, l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix a nommé Frédéric

Mistral membre d'honneur et décidé que cette nomination serait proclamée dans la séance publique et solennelle qui nous rassemble aujourd'hui. Elle veut unir son modeste et sincère hommage à celui dont vibrent nos amphithéâtres antiques et apporter le tribut de son admiration et de sa reconnaissance à l'immortel poète qui a tant fait pour l'âme et la vie provençales, prêtant à l'une des chants d'une inspiration si naturelle, si haute, si pure, si vraie, restituant avec le docteur Marignan et de zélés collaborateurs, les mœurs, les traditions, les monuments de l'autre, au chantre de Mireille, au fondateur du musée d'Arles !

Heureux et fier du privilège que me confère le mandat de l'Académie, je salue en son nom et au vôtre, Mesdames et Messieurs, Frédéric Mistral d'un titre qui n'ajoute rien à sa gloire, mais l'attache par un lien plus étroit, plus intime, à notre chère cité, à la capitale intellectuelle de la Provence, si noblement jalouse de ses prérogatives scientifiques et littéraires.

II

Nous ne perdrons guère de vue cette ville que vous aimez et que j'aime aussi, dans le cours de l'étude discrète et rapide que je me propose de soumettre à votre attention.

Les auteurs qui m'ont précédé ne me laissent

que quelques mots à dire sur la seconde jeunesse de M. Thiers ; mais ces mots sont inédits. Je les recueille dans des lettres intimes adressées par l'illustre homme d'Etat à un de ses amis les plus chers et les plus respectés, M. le conseiller Rouchon-Guigues. La fille de ce magistrat, Mme Angelin, a bien voulu me les confier, comme elle me remettait, il y a quelques années, des lettres de M. Mignet. Je l'en remercie publiquement.

Je n'ai pas à revenir sur les années d'étudiant de M. Thiers. Un de nos confrères, M. le docteur Aude, les a racontées dans un travail plein d'intérêt, riche de détails nouveaux et piquants, que publieront les Mémoires de l'Académie !

Mon sujet commence au moment où M. Thiers arrive à Paris, en septembre 1821, et se termine à peu près avec la Révolution de 1830.

La période qui remplit l'intervalle de ces deux dates, a bien été pour l'historien national de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, la seconde jeunesse, c'est-à-dire cet âge où l'on aborde résolument la lutte pour la vie. Les illusions s'en vont ; les folles gaîtés, si on les a connues, s'évanouissent. La pensée plus grave et la volonté plus forte compensent les mâles tristesses que vous causent le spectacle du monde et les surprises douloureuses de la destinée par des sentiments plus puissants du beau

et du bien qui se transforment en autant de forces vives.

Dans ses portraits contemporains, M. Sainte-Beuve étudie M. Thiers avec une pénétration géniale, pendant l'époque dont je viens d'indiquer les deux termes extrêmes. Il le suit particulièrement dans son existence parisienne de publiciste, d'historien et de polémiste.

C'est le revers de cette existence et son côté tourné vers la Provence que nous fait surtout connaître la correspondance de M. Thiers avec M. Rouchon.

Il y a entre les deux amis des différences assez profondes de vues et d'aspirations.

M. Thiers aimait ce qu'il nommait cette *belle unité* française ; il était partisan de la centralisation telle que venaient de la compléter les institutions du Consulat et de l'Empire. Il transportait ces idées dans l'ordre littéraire et croyait qu'un écrivain de talent et d'avenir avait le devoir d'aller à Paris. « Je sens, » disait-il, le 24 avril 1824, à M. Rouchon qu'il voulait attirer près de lui, « combien il t'en « coûtera de quitter la Provence ; mais, hélas ! le « soleil n'est plus fait pour nous, et puisqu'on ne « vit d'esprit que dans le nord de la France et dans « une terre trempée d'eau, il faut bien y venir et te « décider. »

M. Rouchon, que notre savant confrère, M. de Ribbe appelait un des derniers représentants de

l'histoire et des traditions provençales, ne se laissa pas persuader. Déjà sans doute son esprit s'orientait dans un sens opposé. Il y a des accents d'une conviction de vieille date et presque innée dans le langage qu'il tint un jour à cette Académie pendant une séance publique de l'année 1839-1840 : « Vous « qui aimez l'utile, le beau, le juste, disait-il, vous « qui trouvez dans la science un encouragement à « la vertu, un charme à vos loisirs, un baume à « vos douleurs, ne quittez point le sol où votre « mère posa votre berceau, ni les lignes de cet « horizon qui, enfant, s'offrait à vous ! »

Paroles touchantes ! Elles ne répondaient pas au plan d'études de M. Thiers, mais réflétaient des sentiments qui animaient son cœur. Malgré la boutade humoristique que je rappelais tout à l'heure, il rendait justice au midi « si peu connu, si mal jugé, » disait-il. Il aimait et a regretté sa patrie locale. Ce regret, d'abord atténué par les espérances et les joies de la curiosité, se réveillait parfois dans son cœur avec une force presque poignante. « Je ne ressens plus, » avouait-il à M. Rouchon, « que le regret de « ne pas être en Provence et le besoin de ma famille « est chez moi des plus violents. » Le 22 avril 1824 il témoignait une douleur toute filiale à la pensée de rompre un des derniers liens qui l'attachaient à son pays natal et de s'éloigner de la tombe à peine fermée de sa vertueuse grand'mère.

M. Thiers n'était pas dépourvu de sensibilité : mais Sainte-Beuve fait observer qu'il n'aimait pas cette disposition d'esprit qui consiste à raconter ses propres impressions et à mettre son âme dans celle des autres. Il l'oppose à Lamartine : « L'un et l'autre, » ajoute-t-il, « se trouvaient si éloignés à leur point « de départ, qu'ils semblaient vraiment ne devoir « jamais se croiser. » Cette rencontre était possible ; elle s'est produite. Plus d'un passage des lettres de Thiers à M. Rouchon laisse percer une rêverie mélancolique, pessimiste, presque larmoyante. « Dans la vie, comme dans nos travaux, » écrivait M. Thiers quatorze mois après son départ d'Aix, le 19 décembre 1822, « j'en suis au lendemain, comme au « dégoût de toutes les faussetés. Cependant il faut « aller encore et conserver le goût des demi-choses « pour vivre et s'avancer. » M. Thiers était alors à Tarbes et achevait une tournée d'observation dans les Pyrénées. Sévères sous leur aspect d'hiver, elles avaient vivement frappé son imagination, en l'assombrissant. « C'est là, » confessait-il à son ami, « que j'ai roulé les plus grandes et les plus mélan« coliques pensées de ma vie et je n'y ai désiré « qu'un confident, toi le plus grand et le meilleur « des êtres, parce que tu en es le plus intelligent. « Les hommes et la terre présentent ici des spec« tacles qui ne sont faits que pour toi, parce que toi « seul y verrais tout ce qu'il y a. Je n'ai été heureux

« ici ni de voir, ni de sentir, ni d'apprendre, parce « que j'ai voyagé par devoir. »

Au milieu du tourbillon et, comme il disait, du chaos de Paris, des réflexions attristées montaient à son esprit. « Je suis bientôt depuis dix ans, » déclarait-il, à M. Rouchon, « ton redevable sans aucune « espèce de retour. En conseils, en encouragements, « en soins, tu as tout fait et je n'ai pour mon compte « rien fait pour toi et pour ta famille. Crois cepen- « dant que si ma situation eût été différente et que « j'eusse pu t'être utile, comme tu as pu me l'être « à moi-même, je l'aurais fait avec le même dévoue- « ment ; mais ce qui me rassure, c'est l'avenir ; il « est vaste ; il sera douloureux, sans doute, comme « le passé, comme toutes les parties de la vie, et, « je l'espère, j'aurai les moyens de te rendre ce « que tu as fait pour mes deux mères et pour moi. »

En ce moment, M. Thiers commençait d'arriver. Deux ans plus tard, en 1826, sa réputation s'était accrue. La joie, qu'il en ressentait, ne l'empêchait pas de faire un sérieux retour sur lui-même à l'idée de ses trente ans qui allaient bientôt sonner. « Jeu- « nesse est passée, » s'écriait-il ; « l'âge sérieux ap- « proche. Je me surprends souvent pensif et rêveur, « quand je songe à tout cela. C'est un singulier « mystère que cette vie. Nous en causerons à Aix, « sous ces grands arbres qui bordent notre char- « mante ville, en présence de ces horizons bleus et

« profonds que l'œil n'oublie plus et qu'il ne re-
« trouve pas sur la vieille terre des Francs. »

Ces traits sont d'un Aixois d'adoption et d'un artiste. M. Thiers sentait les beautés de la nature et celles de l'art.

Son curieux ouvrage sur les Pyrénées et le Midi pendant les mois de novembre et décembre 1822, renferme plus d'une description pittoresque et saisissante. Sainte-Beuve a cité celle de la vallée d'Argelès contemplée du prieuré de Saint-Savin. Le tableau est complet, achevé, mais peint peut-être avec un peu de minutie. Je ne sais s'il n'y a pas quelque chose de plus saisissant dans le rapide crayon où M. Thiers retrace à M. Rouchon un des épisodes les plus mouvementés de son voyage pyrénéen d'automne ou plutôt d'hiver. « J'ai, » raconte-t-il, de Tarbes le 19 décembre 1822, « passé
« une journée qui a été solennelle pour moi par les
« difficultés et les dangers. C'est celle où j'ai tra-
« versé le grand col de Puymaurin entre Carol et
« l'Andorre..... Aucun muletier ne voulut passer et
« un jeune guide de 14 à 15 ans s'engagea à me
« conduire et à m'en tirer. J'ai assisté, pendant
« quatre ou cinq heures, à ces scènes du chaos, et,
« pendant la tempête, je n'ai vu qu'un être vivant,
« c'est l'aigle qui se jouait avec une incroyable au-
« dace au milieu des vents. Sans un froid auquel
« peu de santés peuvent résister, j'aurais singulière-

« ment joui, mais je ne pouvais être spectateur de la « scène sans être en même temps acteur souffrant, « et les douleurs qui sont aussi vives que la sen- « sibilité humaine le permet, ne m'ont pas laissé « bien voir ; cependant je me suis mis à l'épreuve « et j'ai tâché de corriger mon caractère qui ne se « soutient pas par l'audace de mon esprit. Une fois, « au milieu du danger, je me suis défendu les re- « grets ; je n'en ai ressenti aucun, et, avec des « réflexions pour moi, du vin pour mon guide, je « suis parvenu au terme. Une chute de mon cheval « qui s'est enfoncé dans la neige, a été le seul acci- « dent ; j'ai été secoué et meurtri çà et là, mais j'ai « continué et c'est fini. »

La scène grandiose que M. Thiers regrettait et se reprochait presque de n'avoir pas suffisamment admirée, était romantique ; pourtant, en littérature, cet esprit si moderne se proclamait hautement classique. « Les anciens, » assurait-il, « sont sublimes ; « en fait d'art et de poésie, j'en reviens toujours à « eux ; » mais, en même temps, il recommandait à leur égard une indépendance autorisée par leur propre exemple ; « ils ne songeaient à personne, c'est pourquoi ils sont si beaux ! »

En jetant sur le papier ces préceptes esquissés sous une forme familière, M. Thiers pensait tout particulièrement à l'histoire. L'histoire a changé,

depuis l'antiquité, d'esprit, de but, d'objet, de caractère, de méthode.

Jadis œuvre d'art écrite avec des procédés oratoires et factices, elle relève aujourd'hui de la science. M. Thiers réclamait pour elle et cherchait à lui donner la clarté, la lumière, le mouvement et la vie. Il retrouvait ces qualités dans le résumé où M. Rouchon entreprenait de condenser celle de Provence. « J'ai lu ton ouvrage, » lui mandait-il, le 30 mai 1826, « j'en pense absolument comme Mignet. Ordre, « netteté, vues, tout est parfait et digne de ton talent. « Ta description des lieux, chose si importante en « histoire et toujours si négligée, le placement « des populations, leur gisement, si on peut ainsi « dire, sont à merveille dans ces premiers cha« pitres. Il y a de très beaux récits, » ajoutait-il, « celui de la bataille par exemple (il s'agit de la bataille de Marius contre les Teutons dont l'Académie vient, dans cette année scolaire, de célébrer l'anniversaire). « Ils ont une qualité rare, celle d'être « clairs, de bien indiquer l'action, le lieu, le mou« vement, qualité dont je fais grand cas, car elle « suppose l'imagination et la logique réunies. » Lui-même espérait avoir mis en jeu avec un égal succès ces deux forces combinées dans son histoire de la Révolution et surtout dans le huitième et le neuvième volume, les meilleurs, à son gré, de tout l'ouvrage. « Il y a là, » faisait-il observer à son ami,

« une énormité de faits ou de choses qui étaient ou « confuses ou effacées du souvenir des hommes. « J'ai cherché à leur rendre leur ordre, leur en- « semble, leur fluidité, si je puis dire. Si tout cela « coule, comme je l'ai vu couler dans le fleuve de « l'histoire, j'ai fait une grande chose ; mais per- « sonne ne peut s'en flatter et moi moins que tout « autre. »

Ne remarquez-vous pas dans ces lignes un vrai bonheur d'expressions ?

Le secret pour les faire d'elles-mêmes affluer sous sa plume, c'est, disait M. Thiers, d'avoir une pensée forte et une âme profondément affectée. Joignez à ces deux conditions primordiales l'habitude d'écrire et la nécessité de dire de longues et nombreuses choses et vous ne tarderez à posséder un style naturel et coulant. « Tout le monde l'acquiert, » affirme M. Thiers ou peut se corriger des défauts opposés, tels que la raideur et l'apprêt. « Mignet qui était tendu, » continue M. Thiers, « a cessé de l'être. Je « l'étais aussi et je ne le suis plus ; je suis négligé, « mais ce n'est pas la faute de cette méthode : c'est « celle de mon caractère insouciant. Il faut se laisser aller, puis relire ; je ne relis pas assez. »

Il y a dans ces théories littéraires et dans les aveux de ces négligences une bonne grâce juvénile mêlée au sentiment d'une force heureuse. Les plaintes même du futur ministre sont en majeur. Une

note domine les lettres de M. Thiers qu'il m'a été donné de lire ; c'est celle d'une affection respectueuse pour cet ami qu'il appelle son maître et qui ne compte que deux années de plus que lui. M. Thiers le soutient, le conseille, stimule son activité, rassure ses ombrages un peu prompts à s'alarmer. Au moment où lui-même arrive au pouvoir, il lui promet les plus hautes destinées. « S'il dépend de moi, tu « siègeras un jour sur les premiers sièges de la « magistrature française. Tu ne t'arrêteras que là où « tout homme doit s'arrêter dans sa carrière. Tu en « toucheras le terme ! »

La politique qui tenait une si grande place dans la vie parisienne de M. Thiers, en occupe une très petite dans ses lettres à M. Rouchon. Elle s'y dépouille des ardeurs et des véhémences de la polémique, témoin ces renseignements assez piquants sur les commencements du ministère de M. de Martignac. « De toutes parts, » annonçait M. Thiers, « on refuse les emplois offerts par le ministère. « Chaque soir, il y a un triomphe pour celui qui « a fait le refus du jour. C'était, hier, le tour de « M. Villemain pour avoir refusé la direction des « beaux-arts et de la librairie. Sa conversation avec « M. de Martignac a été charmante. La mode est « donc de refuser aux nouveaux ministres. » N'est-ce pas ? le mot vous semble joli.

La politique, vieille de près de trois quarts de

siècle, s'appelle de l'histoire ; pourtant je ne pousserai pas plus loin mon excursion, sur ce terrain que je ne saurais, en conscience, considérer comme prohibé. J'arrive à la chronique contemporaine, à celle de hier et d'aujourd'hui.

III

L'Académie a, par l'organe de son président, un pieux devoir de reconnaissance à remplir envers la mémoire de Mlle Irma Moreau.

Obéissant à une pensée de charité et de philanthropie, depuis longtemps arrêtée dans son esprit net et ferme, Mlle Moreau a, par son testament du 7 janvier 1899, institué notre Compagnie sa légataire universelle.

La somme que les legs particuliers une fois acquittés et les droits d'enregistrement et de mutation payés laisseront libre, sera employée à l'achat d'un titre de rente sur l'Etat français, au nom de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. L'Académie appliquera l'émolument entier des intérêts et arrérages de cette somme à des prix sous la forme de pensions annuelles de 200 francs chacune.

Ces prix ou pensions seront attribués à des personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires et choisies dans les seules catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non et mères de famille connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres, atteintes de maladie, d'infirmité ou de vieillesse, qui les mettrait dans l'impossibilité de suffire à leurs besoins.

Ces dispositions témoignent d'une sollicitude éclairée pour le travail et la vertu qui seront récompensés et assistés à domicile, avec un profond respect pour la vie de famille et pour la sainteté des plus humbles foyers.

L'Académie que Mlle Moreau a choisie, après une longue enquête, pour exécuter ses dernières volontés et gérer sa fortune, est d'autant plus touchée de cette marque de confiance qu'elle ne s'enrichit que de nouveaux devoirs à remplir.

Elle n'avait pas le droit de les décliner ; elle attend avec une patiente tranquillité le moment de s'en acquitter.

Ils ne la surprendront pas. Il existe dans le sein de notre Compagnie une tradition de justice élevée et sereine, à laquelle, après MM. Rambot et Reynier, Mlle Moreau a rendu un public hommage.

Cette tradition ne peut que puiser une force nouvelle dans nos réunions solennelles qui entourent d'un culte esthétique et moral les choses les meil-

leures et les plus hautes du monde de l'art, de la pensée et de la conscience. J'ai nommé le talent ou le génie, la charité, la vertu.



Rapport
SUR LES PRIX DE VERTU
RAMBOT & REYNIER

Par M. L. DE BRESC

MONSEIGNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

Un poète médiocre du grand siècle a exprimé en un vers que chacun connait, une pensée bien vraie, et dont, plus que personne, je redoute en ce moment la rigoureuse exactitude :

> L'ennui naquit un jour de l'uniformité,

a dit Lamotte. Ce vers, attribué quelquefois à l'auteur célèbre du LUTRIN et de L'ART POÉTIQUE, pourrait bien trouver aujourd'hui son application. J'en serais vraiment désolé pour tous.

Comme mes prédécesseurs, j'ai à vous parler de vertu, de charité, de dévouement, de désintéressement. Mais pourrais-je aussi bien le faire que les confrères distingués qui ont rempli déjà cette tâche avec tant de science, avec tant d'esprit, avcc tant de goût ?

Ma présomption, je me hâte de le dire, ne va pas jusque-là, et ce serait mal présumer de mes forces.

Sans un plus long préambule, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la décision ou mieux du choix que l'Académie a cru devoir faire cette année pour l'obtention des divers prix de vertu qu'elle a à distribuer.

Onze mémoires lui ont été présentés et ont été examinés avec le plus grand soin.

La Commission a éprouvé réellement quelqu'embarras et sa tâche n'était pas sans présenter certaines difficultés. Vous comprendrez avec moi combien il est pénible d'éliminer ce qu'on voudrait conserver et récompenser. Mais notre Académie ne pouvait couronner que quatre lauréats, par le prix Rambot, de 545 francs, et par la fondation Reynier, divisée en un prix de 400 francs et deux de 300 francs chacun.

En séance plénière, l'Académie a décidé que sept mémoires devaient être écartés pour le moment et renvoyés à un nouvel examen, sans prendre toutefois aucun engagement pouvant la lier d'ores et déjà.

Si, comme nous en avons la ferme espérance, pour ne pas dire la certitude, le legs inattendu fait à notre Académie par la charitable Mlle Irma Moreau obtient son entier effet, la somme importante que notre Académie devra à cette généreuse testatrice nous permettra d'être plus larges et de récompenser

d'une manière particulière toute une catégorie d'actes de vertu qui, sans s'éloigner entièrement des volontés de MM. Rambot et Reynier, n'entrent pas pourtant d'une manière complète dans la pensée de nos premiers donateurs.

Chacun sait que notre Académie a toujours tenu à se conformer entièrement aux dispositions testamentaires des personnes généreuses qui ont bien voulu l'investir de la mission enviée de récompenser le bien et d'honorer la vertu.

Arrivons à nos lauréats, qu'il me tarde de vous faire connaître :

Voici d'abord Marie Roux, veuve Lombard. Elle est née en 1835 à Entrecasteaux (Var); elle avait cinq ans quand elle perdit son père. Sa vertueuse mère, peu après son veuvage, abandonna son pays d'origine pour venir se fixer à Aix. Depuis lors la veuve Lombard n'a plus quitté notre ville que pour aller dans les environs soigner des malades.

Mariée avec le sieur Lombard, elle a passé avec lui dix-huit ans. Son mari, beaucoup plus âgé qu'elle, étant devenu infirme, elle lui prodigua tous les soins que réclamait son triste état, travaillant souvent la nuit pour augmenter les ressources bien précaires du ménage. Elle a une fille maladive qui gagne à peine de quoi suffire à ses besoins.

Mais Marie Lombard est toujours la femme du

dévouement chez elle comme hors de chez elle. On la voit sans cesse offrant ses services aux personnes malheureuses qu'elle secourt souvent avec un désintéressement admirable. Elle est bien pauvre elle-même, mais elle trouve encore le moyen de donner à de plus pauvres qu'elle.

Cherche-t-on une personne dévouée pour soigner une maladie grave, incurable, quelquefois dangereuse, c'est à son dévouement qu'on a recours.

C'est ainsi que sa charité s'exerce, non-seulement à Aix, mais encore dans les pays voisins. A une certaine époque, elle va à Rians donner ses soins à une personne qui se meurt d'une maladie de langueur. Plus tard, elle part pour Berre où elle va soigner, toujours avec un égal empressement, une dame Meyffred que plusieurs gardes avaient abandonnée. La malade est tellement touchée et satisfaite de ses attentions délicates et de son dévouement, qu'avant de mourir elle veut lui laisser un témoignage durable de sa reconnaissance. Elle lui lègue une partie de maison avec un jardin, où elle pourra couler tranquillement ses derniers jours. Mais la veuve Lombard voit bientôt que ce legs si bienfaisant et si avantageux pour elle est une cause d'ennuis pour la famille qui n'est pas riche. Spontanément et sans aucune réserve, elle en fait l'abandon au fils de la défunte.

Cet acte seul donne une preuve sensible du rare

désintéressement de notre héroïne. Quand on ne possède rien, abandonner bénévolement tous les avantages d'une disposition testamentaire avantageuse est chose bien rare par le temps qui court.

Mais je crois inutile d'insister à ce sujet. Aussi, sans vous parler davantage des nombreux services, souvent désintéressés, rendus par la veuve Lombard à Aix même, lesquels services sont mentionnés dans l'intéressant mémoire qu'on nous a présenté en son nom, l'Académie à l'unanimité lui a décerné le prix Rambot, qui est la plus haute récompense dont elle puisse disposer.

La première partie du prix Reynier a été accordée au sieur Natale MONTEVERDE, marin, domicilié aux Martigues.

Ce courageux pêcheur et matelot est d'origine italienne. Il a épousé le 12 juillet 1858 une jeune fille française Marie Bory, des Martigues, dont il a eu dix-huit enfants.

En 1877, un décret présidentiel autorisa Monteverde à établir son domicile en France ; un second décret le déclara quelque temps après naturalisé Français.

De nombreux actes de dévouement et de courage, dont plusieurs ont été l'objet de témoignages officiels, ont donné à Natale Monteverde une véritable notoriété dans son pays d'adoption.

Il sauve d'abord plusieurs enfants qui, tombés dans l'eau, allaient être engloutis par les flots.

Le 20 juillet 1858, huit jours après son mariage, il sauvait aux Martigues l'équipage du *François-Bonne-Céleste* et le capitaine lui délivrait un certificat des plus élogieux.

Le 13 août 1871 il opérait le sauvetage d'un navire espagnol le *Lagarta ;* le 19 février 1881 c'est l'équipage de l'*Ouragan* qu'il arrachait à une mort certaine.

En accomplissant ce dernier sauvetage il est grièvement blessé. Aussi, à partir de ce moment-là, il lui est difficile de faire un travail qui demande de grands efforts.

Enfin en 1884, lors de la terrible épidémie de choléra qui ravage les Martigues, son dévouement exceptionnel lui mérite une médaille d'or que lui décerne le Ministre de l'Intérieur.

Aussi, comme M. le maire des Martigues, M. le Curé-doyen et M. le Commissaire de l'Inscription maritime, tous les membres du tribunal des prud'-hommes ont signé des premiers la requête adressée à l'Académie. Ce mémoire intéressant est en outre apostillé par toutes les personnes influentes qui habitent ou ont habité Martigues.

Monteverde a aujourd'hui 66 ans et pour toute ressource il jouit d'une modeste pension de 70 fr.

qui lui est servie par la Caisse de retraite des Invalides de la marine.

Des dix-huit enfants qu'il a élevés et nourris par un travail continuel, il ne lui en reste plus que six; et, ce qui le recommandait de plus à notre attention, c'est qu'il a recueilli avec empressement les deux enfants de sa fille mariée à un pêcheur du pays et qui est restée veuve dans ces derniers temps.

L'ensemble de tous ces faits, sa conduite héroïque dans les nombreux sauvetages auxquels il a pris part, ont valu au sieur Monteverde la portion la plus importante du prix Reynier, soit la somme de 400 francs.

Nous avons à vous parler maintenant de la veuve Marie Maunier, âgée de 84 ans.

Cette vaillante octogénaire a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement dignes des plus grands éloges. Dans des moments bien critiques elle a montré par sa conduite et par son énergie tout ce dont est capable le cœur d'une femme dévouée, d'une mère intelligente.

Elle habite en ce moment avec sa fille et son gendre qui est fermier dans une campagne près le Tholonet.

Elle a vécu pendant vingt-cinq ans dans la commune de Rousset, et c'est là que son dévouement

mis sans cesse à l'épreuve est connu et admiré de tout le monde.

La veuve Maunier a eu six enfants. Tous ont été élevés dans la pratique de la vertu, dans l'amour du travail et dans des principes d'ordre et d'économie.

C'est sans contredit à cette bonne et vieille femme que s'appliquent d'une manière exacte les sages prescriptions testamentaires de M. Reynier, qui veut avant tout récompenser « *les parents qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.* » Je ne puis mieux faire que de me servir ici des propres paroles de notre insigne testateur, ce bienfaiteur des pauvres.

Une des filles de la veuve Maunier épouse en 1866 un garçon de ferme originaire de l'Auvergne; de cette union sont issus cinq enfants. Le ménage vivait assez misérablement, quand tout à coup le mari, lassé d'un travail pénible et des soucis d'une existence besogneuse, poussé peut-être aussi par des instincts pervers, abandonne subitement le toit conjugal, sans penser au désespoir de celle qui ne méritait pas un tel outrage. La pauvre délaissée, affolée, vient se réfugier avec ses enfants auprès de sa bonne mère. La femme Maunier avait déjà bien de la peine à vivre avec son vieux mari ; mais elle n'hésite pas à accepter cette nouvelle charge. Peu après le départ du mari de sa fille, celle-ci tombait

complètement en démence et entrait à l'établissement des aliénés pour y mourir quatre ans après. Voilà la pauvre grand'mère obligée de soigner et d'élever les cinq enfants, car le père indigne et dénaturé n'avait plus donné signe de vie. Dès ce moment la veuve Maunier redouble de travail et d'ardeur afin de gagner pour tous le pain quotidien. Combien de peines et de privations n'a-t-elle pas à endurer et à surmonter ? Malgré sa pénible position elle ne veut pas se séparer de ses petits-enfants. Il lui semble plus honorable pour elle de leur procurer une position honorable dans le travail des champs, et c'est l'heureux résultat qu'elle a obtenu. Ses peines ont trouvé déjà une récompense dans le respect et l'affection sincère que lui témoignent ses petits-enfants, toujours empressés auprès d'elle. L'Académie est réellement heureuse aujourd'hui de lui accorder une fraction du prix Reynier, soit 300 fr.

Le mémoire qui nous a été présenté dans l'intérêt de la veuve CLAUDE, née Françoise ROCHE, âgée de 75 ans, a fixé l'attention de l'Académie.

Cette femme d'élite est née à Meyreuil en 1824. Habituée au travail des champs dès sa jeunesse, elle en fut souvent détournée pour donner son temps, sa peine à des parents malades et infirmes et à des enfants de son second mari qu'elle aime comme s'ils lui appartenaient.

Aux Milles comme à Aix, elle leur prodigue à tous des soins aussi intelligents qu'affectueux.

Le mémoire qui retrace avec simplicité sa noble conduite, sa sollicitude éclairée dans toutes les circonstances, est vraiment touchant.

En somme, c'est une vie de dévouement, de charité et d'abnégation bien digne d'être récompensée. C'est ce que l'Académie a cru devoir faire en accordant à la veuve Claude la troisième portion du prix Reynier qui est de 300 francs.

J'ai fini la lecture de notre petit palmarès ; avec moi vous trouverez qu'il est court, mais vous conviendrez aussi, je l'espère, qu'il est attachant.

Les vertus dont nous venons de vous entretenir constituent des habitudes qui s'accordent avec les nécessités de tous les jours.

Ces exemples, en même temps qu'ils touchent notre cœur, nous soutiennent et peuvent nous inspirer aussi le courage de les imiter. L'enseignement est d'autant plus éloquent que ceux qui nous les donnent vivent dans une condition bien modeste.

Si le tableau que j'ai dû esquisser aujourd'hui devant vous, nous l'avions toujours sous les yeux, un grand apaisement se ferait parmi nous. Nul de vous ne doute que nous n'en eussions grand besoin en ce moment.

Laissez-moi vous lire en terminant un sonnet sur

la Vertu, qu'à l'occasion de mon rapport un ami vient de m'adresser :

LA VERTU

—

Fille du Ciel, essence immortelle et féconde
De l'âme, qu'elle emplit de son rayonnement,
Qu'elle soit la prière, ou le pur dévoûment,
Elle marche, sereine et douce, dans le monde.

Grande sous le cilice austère où surabonde
La grâce, où l'homme au ciel aspire puissamment,
Chez les humbles plus grande encore, elle est l'aimant
Qui pousse un noble cœur vers la misère immonde.

Mais pareille à la Vierge aux doux regards voilés
Elle se cache, alors que l'éclat de la gloire
Éblouit et séduit nos désirs affolés.

Ah ! des grandes vertus conservons la mémoire ;
Que leurs secrets divins à tous soient étalés !
Comme le mal, le Bien doit sonner la victoire.



On a lu :

1° *Un poète populaire en Provence*, par M. Ch. de Bonnecorse-Lubières ;

2° Deux sonnets : « *La petite Patrie* », « *Nos angoras*, » par M. E. de Mougins-Roquefort.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie BUÈS, de la commune d'Aix.
1862-1863. Jacques AUBREGAT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
1863-1864. Rose BEAUVOIS, de la commune d'Aix.
1864-1865. Marie ANTOINE, de la commune de Martigues.
1865-1866. François-Gaspard TEISSIER, de la commune de Lançon, canton de Salon.
1866-1867. Époux GIRAUD, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.
1867-1868. Térèse DÉCANIS, de la commune d'Aix.
1868-1869. Marie BLANC, épouse BARBIER, de la commune d'Istres.
1869-1870. Émilie MASSEL, de la commune d'Aix.
1870-1871. Térèse BAUDILLON, de la commune de Fos, canton d'Istres.
1871-1872. Polycarpe JAUFFRET et Françoise JAUFFRET, sa sœur, de la commune d'Aix.
1872-1873. Françoise BAUD, de la commune d'Aix.
1873-1874. Victoire FAURE, de la commune d'Aix.

1874-1875. Marguerite-Anne CAYOL, de la commune de Saint-Chamas.

1875-1876. Elisabeth VIDAL, de la commune d'Aix.

1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.

1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.

1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.

1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.

1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.

1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.

1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.

1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune d'Aix.

1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.

1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.

1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.

1887-1888 *ex-æquo* { Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix.
Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.

1888-1889. Edouard FABRY, de la commune d'Aix.

1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.

1890-1891. *ex-æquo* { MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix.
Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.

1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.

1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.

1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.
1895-1896. Emilie DAYME, de la commune d'Aix.
1896-1897. Veuve FABRE née ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1897-1898. Rosa SAUZE, de la commune d'Aix.
1898-1899. Marie ROUX, veuve LOMBARD, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **mille francs**, *doit être divisé : une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.
» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.
1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.
» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.
» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.

1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.
» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-les-Durance, canton de Peyrolles.
1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.
» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.
1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.
» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.
» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.
1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.
» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.
» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.
1876. Antoine-Prosper THÉRIC, de la commune d Aix.
» Marie-Victorine DEYME, de la commune d'Aix.
» Rose LAHAUS, de la commune d'Aix.
1877. Madeleine LAST, de la commune de Meyrargues.
» Marie DORLANDE, de la commune d'Aix.
1878. Clarisse CHAVET, de la commune d'Aix.
1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
» Veuve RICARD, née TEMPIER, de la commune d'Aix.
» Pauline LONG, de la commune d'Aix.
1880. Lucien DAUMAS, de la commune d'Aix.
» Cécile LAPIERRE, de la commune d'Aix.
1881. Lucien BARDEY, de la commune d'Aix.

1882. Pélagie AILLAUD, de la commune de Rognac.
» Marie BASTARD, de la commune d'Aix.
» Térèse BONNET, veuve MARTEL, de la commune d'Aix.
1883. Virginie CASTINEL, veuve COULON, de la commune d'Aix.
» Marie GOUIRAN, de la commune de Jouques.
1884. Camille-Louise NOUVERON, de la commune d'Aix.
» Florine MICHEL, veuve GIRARD, de la commune d'Aix.
» Marguerite RASTEL, épouse BERONI, de la commune d'Aix.
1885. Époux MICHEL, de la commune d'Aix.
» Marie HERMITTE, de la commune d'Aix.
1886. Virginie RECORDIER, de la commune d'Aix.
» Louise SAUVAT, épouse PÉLISSIER, de la commune d'Aix.
» Louise GUYOT, de la commune d'Aix.
1887. Epoux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.
» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.
» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.
1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.
» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.
» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.

1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.
» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.
» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.
1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.
» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.
» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.
1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.
» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.
1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.
» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.
1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.
» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.
» Marie LUC, de la commune d'Aix.
1894. Epoux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.
1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
» Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
» Epoux THIERRÉE, de la commune d'Aix.
1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.
» Marie GAZE, de la commune d'Aix.

1897. Époux COUSTOULIN-MARTIN, de la commune d'Aix.

» Virginie VILLEMUS, de la commune d'Aix.

» Epoux SAILLE-GENTY, de la commune de Jouques.

1898. Veuve PHILIBERT, de la commune d'Aix.

» Marie-Térèse JAUMON, dite *Mariette*, de la commune d'Aix.

» Joséphine RÉANDU, de la commune d'Aix.

1899. Natale MONTEVERDE, de la commune des Martigues.

» Veuve MAUNIER, de la commune de Rousset, canton de Trets.

» Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de la commune de Meyreuil, canton de Gardanne.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1899)

—

Président...........	M. le Doyen Guibal.
Vice-Président	M. le Chanoine Mille.
Secrétaire perpétuel..	M. Charles de Ribbe.
Secrétaire...........	M. le Baron Guillibert.
Archiviste	M. de Berluc-Perussis.
Bibliothécaire	M. de Gantelmi d'Ille.
Trésorier...........	M. Mouravit.
Vice-Trésorier.......	M. J. de Magallon.

ACADÉMIE D'AIX

80me SÉANCE PUBLIQUE

15 Juin 1900.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

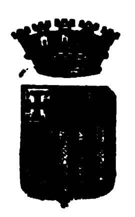
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE

IMPRIMERIE A. GARCIN, RUE MANUEL, 20.

1900

ACADÉMIE D'AIX

80me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 15 Juin 1900, la quatre-vingtième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

M. le Président, le Vicomte de Selle, ayant à ses côtés M. le Recteur Belin, membre d'honneur et M. le Docteur Aude, Vice-Président, ouvre la séance devant une assemblée d'élite, composée d'un grand nombre de dames, de hauts fonctionnaires du clergé, de l'armée, de la magistrature, de l'instruction publique et des différents services administratifs, et d'une foule de personnes distinguées.

Les Lauréats des Prix de Vertu et leurs familles occupent une place réservée.

M. le Président prononce le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Je rendais un jour visite à une dame de notre ville, dont le langage témoigne d'un goût délicat et d'un esprit très affiné. L'année était à peine commencée et j'imagine assez volontiers que dans l'entretien trouvaient place ces banalités qu'il est

d'usage d'échanger au mois de janvier et parfois plus tard encore. Tout à coup la jolie maîtresse de maison..... J'avais omis de dire qu'elle est en effet fort jolie et, si je ne m'étais ravisé, j'allais tomber dans une double faute : tout d'abord en ne rendant pas hommage à la vérité, et aussi en privant mon sujet d'une parure, qui ne peut manquer de le rehausser ; car j'ai la persuasion que, mieux instruits sur les charmes de cette aimable personne, vous serez tout disposés à prêter une part de sa grâce à mon récit.

M'interrompant brusquement, « Je serais bien « aise, dit-elle, de savoir quelle réponse il con« vient, à votre sens, d'apporter à une question, « que m'adressait l'un de mes neveux, ici même « et il y a quelques instants. Cette demande m'a « jeté dans un grand embarras. J'y songeais encore « quand vous êtes entré, et je ne sais, en vérité, « s'il est possible de dissiper les obscurités, dont « elle me paraît enveloppée. Mon neveu bien que « très jeune encore est d'humeur sérieuse. En « toutes choses il s'attache à rechercher les causes « et à remonter jusqu'aux origines.

« Nous parlions des gens d'esprit et il me de« mandait en vertu de quelle faculté, ils ont le « privilège de charmer, alors que les autres n'y « peuvent réussir.

« Les mots de notre langue sont cependant à

« la disposition de tous ceux qui ont appris à en
« user. On les trouve alignés à la suite les uns
« des autres dans cette fastidieuse série, qui s'ap-
« pelle le dictionnaire : un ouvrage mis entre nos
« mains, quand nous étions enfants, pour nous
« plier aux rigueurs de l'orthographe, cette dure
« discipline de la langue écrite. Les voilà réunis,
« sans qu'un seul fasse défaut, dans l'odieux
« lexique, tous les éléments du discours. Ne
« sommes-nous pas en droit de nous demander à
« quelles inspirations obéissent les habiles qui,
« puisant dans ce fond commun, savent sans tra-
« vail, sans recherche, découvrir entre certains de
« ces éléments des relations, des affinités natives,
« dont la connaissance charme nos intelligences,
« et de ces matériaux, rassemblés dans une carrière
« accessible à tous, façonnent en se jouant, des
« œuvres d'art, qui ont le don de plaire, alors que
« d'autres les groupant d'une main maladroite, n'en
« obtiennent que des figures, dont l'aspect vulgaire
« laisse nos yeux indifférents ? »

Je crois avoir reproduit exactement la question que m'adressa, en la circonstance, l'aimable maîtresse de maison ; question très obscure à laquelle j'aurais grand désir de me soustraire ! Mais je dois obéir, car de beaux yeux m'observent et ce serait lâcheté que de rechercher une voie biaise, pour me dérober par la fuite. En l'état, il faut prendre

résolument parti, et, mettant toutes voiles au vent, faire tête au gros temps. Une analyse sagement conduite nous permettra peut-être de pénétrer dans les régions profondes, dans les sombres retraites où réside le Sphinx.

Imaginons un groupe de personnes, qui s'entretiennent de leurs affaires, de leurs plaisirs, de leurs relations, ou de tout autre sujet. Cet échange de paroles a suivi son cours, sans qu'un mot, une pensée ait brillé d'un éclat particulier. Voilà que tout à coup l'un de nos personnages, ripostant à son tour, s'exprime de telle manière que les esprits de ceux qui l'entourent en demeurent séduits.

Jusqu'à ce moment la chaîne de la causerie avait été formée d'anneaux, dont la matière était empruntée à un vil métal et, d'une parole, le dernier maillon est changé en or fin. Singulier phénomène ! Heureux, trois fois heureux sont assurément les alchimistes, qui ont le pouvoir d'opérer ces merveilleuses transformations.

Oui, sans doute, la métamorphose tient du prodige ; mais nous savons que s'il est des mystères qui demeurent impénétrables, il en est d'autres qui, après avoir opposé à nos sollicitations une résistance opiniâtre, finissent par livrer leurs secrets, semblables à ces combattants enfermés dans une forteresse assiégée, qui, décimés par la faim

et le canon, sont un jour contraints à ouvrir les portes aux assaillants.

Il est certain que si l'on s'attache à l'une de ces paroles, qui ont le pouvoir de captiver nos intelligences, on y reconnaît constamment un caractère particulier : celui de faire apparaître entre deux pensées deux images, deux expressions, une relation qui avait échappé. C'est la brusque affirmation de l'existence d'un lien, d'un rapport et parfois d'un contraste, d'une opposition entre deux objets, qui fait épanouir le sourire et procure à nos esprits cette satisfaction intime qu'apporte toute découverte.

S'il nous était permis de parler ici la langue de la géométrie, nous dirions que la proposition est formulée, mais qu'il reste à en justifier l'énoncé par une démonstration. J'estime qu'un petit nombre d'exemples y suffira.

Au dix-huitième siècle, le monde élégant était épris de beau langage et chacun s'efforçait de devenir un maître dans l'art de converser. A la cour et dans les salons, les bons mots, les fines réparties étaient monnaie courante. Au nombre des astres de cette aimable pléïade, il en était un : le Marquis de Bièvre, devant lequel ses rivaux avaient dû tour à tour désarmer. Sa verve était sans égale et, dans l'entretien parfois le plus grave, les paroles,

en passant par sa bouche, y prenaient grâce et relief.

Il avait été présenté à Louis XV, mais par des jaloux, qui avaient eu garde de faire connaître tous ses mérites. A la longue cependant, les échos de Versailles apportèrent aux oreilles du Roi le bruit qui s'était fait autour de cet incomparable causeur. Un soir, l'ayant aperçu dans un groupe, il se dirigea vers lui et le prenant par la main : Monsieur le marquis, lui dit-il, j'apprends que votre parler est une prairie constellée de fleurs. Vous êtes mon prisonnier et je veux que, sans plus tarder, vous me fassiez hommage de la plus belle. — Et le marquis de répondre : Votre Majesté me jette dans un grand trouble et ma gratitude serait grande, si Elle daignait au moins me désigner vers quel point de l'horizon je dois orienter ma pensée. — Mon cher Marquis, fit le Roi, mettre des entraves à votre liberté, je ne le veux d'aucune manière ! Il vous appartient de choisir, entre choses et personnes, tout ce qui peut vous agréer et dussiez-vous me prendre à partie, j'y applaudis à l'avance. — Impossible, répondit de Bièvre, le Roi n'est pas un *sujet*.

Le trait est charmant et serait bien difficile qui ne le priserait pas. Mais par quel artifice a-t-il gagné notre faveur ? N'oublions pas que notre ambition

est de découvrir la voie mystérieuse, par laquelle le plaisir accède à notre entendement.

La réponse du Marquis de Bièvre est la révélation d'un rapprochement inattendu. Sans y songer, Louis XV lui offre d'emprunter à la personne royale le sujet de sa réplique, ou autrement, sans y songer, il lui permet de rechercher dans le Roi un sujet. Il lui est fait observer qu'en un sens cela ne peut être.

Un rapport qui n'était pas soupçonné a brusquement apparu en pleine lumière, c'est cette découverte qui nous a ravis. Retenons l'enseignement qu'apporte cet exemple, nous réservant d'en appeler d'autres encore en témoignage, pour nous convaincre que la conclusion à laquelle le premier nous a conduits est toujours justifiée.

A cette même époque vivait un saint Religieux doué d'une prodigieuse mémoire. Ses supérieurs lui avaient confié la charge d'étudier les bibliothèques de l'Ordre. Il avait lu des milliers de volumes, et dans ce vaste cerveau toutes ces connaissances avaient pris place, sans se heurter ni se confondre. Quand l'un de ses frères en religion éprouvait quelque difficulté à mettre la main sur un document qui se dérobait, il suffisait de lui en écrire pour apprendre aussitôt qu'un volume, placé sur un rayon à l'avance désigné, dans la bibliothèque de telle ou

telle province, renfermait les éléments de l'œuvre mise en chantier.

Mais, parlant de l'homme, un grand orateur a dit qu'il est toujours court par quelque endroit. Il semble que la nature n'autorise le développement de l'une de nos facultés qu'à la condition d'opérer sur d'autres des retranchements, comme si elle visait à un équilibre. Il est certain que notre Révérend Père n'avait aucun goût pour les sciences placées dans la dépendance de la pure raison. Logique, philosophie, géométrie répugnaient à cette intelligence exclusivement réceptive, et, pour parler sans détour, le jugement était certainement le fond qui lui manquait le plus.

Il mourut, c'est le sort commun ; il mourut, et un homme, d'un esprit très fin, proposa de graver sur la pierre de son tombeau cette épitaphe : Ci gît le R. P. X..... de bienheureuse mémoire, en attendant le jugement.

Rien encore de plus charmant. Mais pourquoi ? Il convient de nous le demander à nouveau. Pourquoi ? Mais en vertu de la cause qui nous est déjà apparue à Versailles. Il existe un lien vocal entre la sainteté de la vie de notre moine et sa brillante mémoire, mais il est caché. L'addition au mot mémoire du qualificatif « *bienheureuse* » le fait tout à coup apercevoir. Il existe aussi un lien vocal entre le jugement, cette faculté dont nous avons regretté

dans notre héros sinon l'absence au moins l'effacement et l'acte suprême qui doit lui ouvrir les portes du Ciel ; mais ce lien n'est pas si visible qu'il ne faille, pour le découvrir, une certaine sagacité. Il suffit encore de prononcer deux mots « *en attendant,* » deux mots seulement et le voile qui couvrait la chaine est aussitôt déchiré. En cette nouvelle circonstance notre esprit a été une fois encore charmé quand lui ont été subitement révélées des relations dont il n'avait pas tout d'abord soupçonné l'existence.

Ouvrez les Fables de La Fontaine : les mots piquants, les observations, dont la finesse s'allie si heureusement avec les dehors d'une naïveté pleine de malice, les brillantes saillies y abondent comme galets sur la grève. La diversité est grande à l'apparence ; mais si l'on y regarde de plus près, on reconnaît sur le champ que toutes ces pierreries sont extraites d'un même écrin et que l'aiguillon ne vient réveiller notre admiration, un instant assoupie, qu'au moment où le gracieux conteur, rapprochant à l'improviste, pour en rendre la comparaison plus facile, deux êtres de raison ou de nature, les expose sous un jour qui laisse apercevoir des affinités ou des ressemblances demeurées jusqu'alors dans l'ombre.

Un personnage, tourmenté du désir de toujours briller, devrait pour y réussir se soumettre aux règles que nous avons implicitement formulées en pour-

suivant notre analyse. Comme le limier attaché aux senteurs d'une piste, il lui faudrait tenir son attention constamment fixée sur tous les mots, sur toutes les pensées, qui forment la trame de l'entretien, pour y découvrir des similitudes ou des dissemblances, aptes à donner à ces mots et à ces pensées un autre visage que celui sous lequel ils ont été introduits.

Mais j'ai la persuasion que l'application de cette méthode couvrirait bien vite de ridicule quiconque serait assez glorieux ou assez fat pour avoir la prétention de plier la rebelle à sa volonté.

> Ne forçons pas notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

L'appréciation rapide des distances, des proportions, de la parité et de la disparité est évidemment un don de nature qui évolue, pour chacun, entre des limites que l'art ne saurait grandement déplacer.

Dans une comédie du style champêtre, qui obtint un grand succès en 1741 : « la Chercheuse d'esprit, » Favart met en scène une jeune paysanne que sa mère gourmande à la journée, lui reprochant de manquer d'esprit. Nicette, qui en est assez dépourvue pour ne savoir même ce que le mot veut dire, s'en va par les chemins et adresse d'instantes prières aux bergers et bergères qu'elle rencontre sur ses pas pour les conjurer de vouloir bien lui en céder

quelques parcelles. La pauvre villageoise reçoit partout bon accueil, car il n'est pas meilleure fille ; mais chacun se voit obligé de lui faire entendre que l'esprit n'est pas un objet qui puisse être divisé et subdivisé, acquis et échangé. Rien de plus vrai, et doit être tenu pour insensé qui s'acharne à sa poursuite avec l'espoir de s'en saisir. C'est la morale de cette comédie, dont les mérites nous paraissent d'ailleurs singulièrement contestables. Elle valut à Favart un charmant quatrain attribué à Crébillon :

Il est un auteur en crédit
Qui de tous les temps saura plaire,
Il fit la Chercheuse d'esprit
Et n'en chercha pas pour la faire.

Est-ce louange ? Est-ce ironie ? Je ne saurais en décider.

M'a-t-il été donné de répondre à la gracieuse dame, qui a bien voulu m'interroger, de manière à lui épargner de nouvelles fatigues, dans la recherche de la solution du problème qu'elle m'avait invité à déchiffrer ? J'ose l'espérer, tant est simple la formule que j'ai eu l'honneur de vous exposer. Mais il est très malaisé de surprendre les secrets de l'entendement humain, et l'espoir, dont je me berce, est peut-être mal fondé.

Qu'est-ce que l'esprit ? m'étais-je demandé avec vous. Si ce que j'en ai dit n'a pas obtenu l'agrément

de tous, je rappellerai, pour y trouver une excuse, que l'un des plus vigoureux penseurs de l'antiquité, Platon, aux prises avec une thèse qui n'est pas sans analogie avec la nôtre s'est mis aussi en posture fâcheuse. C'est lui-même qui conte l'aventure.

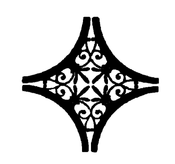
Qu'est-ce que la beauté ? Telle est la question que, sous le masque de Socrate, il adresse à Hippias, grand docteur de la Grèce qui affiche la prétention de ne rien ignorer. Illustre Hippias, lui dit Socrate, je sais que ton intelligence est un flambeau, devant lequel s'évanouissent toutes les ombres. Celui qui te parle a la mauvaise fortune d'avoir à partager sa demeure avec un citoyen d'humeur difficile, qui ne veut souffrir que j'use dans le discours de ces expressions : beauté, laideur, que, sans le vouloir, j'ai sans cesse à la bouche pour m'expliquer en maints sujets. Il se refusera, dit-il, à entendre rien de pareil aussi longtemps que je ne serai pas en état de lui dire ce que c'est que la beauté. Je n'ai su que répliquer, mais je me suis promis de m'en instruire auprès du premier Sage dont j'aurai la rencontre et j'ai le dessein, quand après t'avoir quitté je serai en possession de la vérité, d'aller retrouver mon homme pour le provoquer à un nouveau combat.

Dans le dialogue, la beauté est aux yeux d'Hippias tantôt une belle fille, tantôt l'or, puis la richesse, puis encore l'heureux agencement des parties dans un

ouvrage, et enfin le plaisir que donnent certaines perceptions qui nous arrivent par les yeux et les oreilles.

Socrate réfute toutes ces opinions et repousse les définitions que l'on serait en droit d'en déduire ; si bien qu'Hippias, criblé de traits et honteux de sa défaite, s'éloigne à la hâte, prétextant que la question qui lui a été soumise n'est qu'une vaine subtilité.

Mais il est à observer qu'après avoir mis à néant les systèmes imaginés par le malheureux sophiste et l'avoir réduit au silence, le grand philosophe reste muet à son tour et n'apporte aucune solution, avouant ainsi son impuissance à rien édifier sur ces ruines.



Rapport
SUR LES PRIX DE VERTU
RAMBOT & REYNIER

Par M. l'Abbé MARBOT
Ancien Vicaire Général d'Aix.

Mesdames,

Messieurs,

Dans un modeste hameau de notre Provence, à la Bédoule, était érigé naguère un monument à la mémoire du grand industriel et savant novateur que fut le comte de Villeneuve-Flayosc ; et notre Académie pouvait être fière d'en entendre l'éloge tomber des lèvres autorisées de son éminent président.

Or, à cette occasion, on a rappelé une parole écrite au lendemain de sa mort, dépeignant le héros du jour : « Il avait, disait-on, un grand savoir, mais « il mettait la probité, l'honneur, les qualités mo- « rales bien au-dessus des qualités de l'esprit. »

Cette façon de classer le mérite des facultés de l'âme est exactement la nôtre, et nous nous en flattons. Notre Compagnie ne s'est jamais préoccupée

de bien connaître si elle avait « un grand savoir ; » mais sa tradition constante est de placer « les qualités morales au-dessus des qualités de l'esprit. » Et voilà pourquoi, s'il ne lui est pas donné, comme à d'autres, de distribuer des palmes conquises dans des joûtes littéraires ou scientifiques, elle s'estime plus heureuse d'avoir à couronner annuellement la vertu. Aussi bien ce lui est un honneur et une joie, Mesdames et Messieurs, que de présenter aujourd'hui ses lauréats aux applaudissements d'une assemblée distinguée, en laquelle on ne sait vraiment qui l'emporte du cœur ou de l'intelligence.

Toutefois, si l'Académie est établie juge de la vertu, bien qu'elle vous sache disposés d'avance à accueillir son jugement, il convient qu'elle motive ses arrêts. Tout-à-l'heure nous vous ferons l'exposé de chaque cause. Encore faut-il que nous énoncions d'abord le principe, l'article du code..... moral qui légitime nos conclusions.

Donc, quel sens exact devons-nous ici donner au mot de *vertu ?* Evidemment celui qu'entendaient les fondateurs de nos prix : pas un fait passager, mais une continuité d'actes, dénotant une force d'âme spéciale, une supériorité de sentiments.

Telle est, en effet, la vraie notion de la vertu, c'est une *force* passant à l'état *d'habitude*.

Cicéron, dans ses *Tusculanes,* fait dériver le mot *virtus* de *vir (appellata est a viro virtus);* et il l'ex-

plique précisément de cette sorte : vertu signifie force, et la force c'est le propre de l'homme.

Je vous entends vous récrier, Mesdames, et nous dire que la vertu semble être plutôt l'apanage des femmes.

Est-il sûr qu'il y ait plus de vertu chez les femmes que chez les hommes ? La question est délicate, difficile à traiter devant vous..... Vous me permettrez de.... l'éluder. Il est plus prudent de ne risquer point d'être discourtois ! — Je ne puis cependant laisser en suspicion le sexe fort. Je vous conjure donc de me faire crédit et de me laisser dire qu'il y a beaucoup de pères modèles, d'époux exemplaires, de fils dévoués....; et je pousserai même la hardiesse jusqu'à affirmer qu'il y a des gendres parfaits, en dépit du proverbe canadien : « *Amitié de gendre, soleil de décembre,* » boutade de ménage sans doute, heureusement contredite d'ailleurs par le fait évangélique de l'apôtre Saint Pierre qui, voyant sa belle-mère malade, lui amena Notre-Seigneur pour la guérir. — Demander un miracle pour guérir sa belle-mère ! N'était-ce pas à tout jamais proclamer la vertu d'un gendre ?

Mais je me hâte d'ajouter que si l'homme peut revendiquer la force, vous avez sur nous, Mesdames, entre autres supériorités, celle d'une étonnante puissance de persévérance minutieuse, patiente, héroïque dans le dévouement : et c'est là un second élé-

ment constitutif de la vertu. Sur ce point nous nous inclinons, vous nous dépassez. Et c'est dans cette abnégation constante et infatigable que vous réalisez habituellement le type réel de la vertu, pour l'honneur de l'humanité et la consolation de ceux qui souffrent.

Appuyée sur ces bases, Mesdames et Messieurs, l'Académie a la joie de couronner cette année et des hommes et des femmes : la force et la constance !

Permettez donc que, donnant ainsi pleine satisfaction à toutes les opinions sur un point aussi délicat et non moins épineux, je vous présente maintenant nos lauréats.

Le 20 avril 1892, un pauvre ouvrier de Marseille arrivait à Aix sous le coup d'un irréparable malheur. La mort venait de lui enlever sa femme, lui laissant un enfant de quelques jours à peine, être chétif auquel avaient manqué les premiers soins et qui semblait en naissant n'avoir de vie que pour en exhaler le dernier souffle. Une sœur de ce malheureux père reçut le nouveau-né. Pendant quatorze mois elle épuisa tous ses moyens pour procurer à ce nourrisson souffreteux un laborieux allaitement dont les sources insuffisantes et successives ne firent qu'accroître le mal. L'enfant était « devenu un petit squelette, » dit l'honorable docteur qui nous a attesté le fait, il était « atteint d'entérite chronique. »

C'est alors qu'une circonstance providentielle amena dans ce milieu désolé une femme de cœur. Nullement liée à cette famille, elle n'avait aucun motif spécial de s'y intéresser. Mais la vue du petit moribond l'émut profondément ; mère elle-même, elle sentit en son âme ce quelque chose d'indéfinissable qui est la fibre maternelle, et n'écoutant que sa générosité native, spontanément elle offrit d'essayer un rappel à la vie, dont la science pouvait raisonnablement douter.

Elle emporte chez elle ce pauvre petit malingre et presque agonisant. Et pendant deux années c'est une lutte acharnée, continuelle, minutieuse et pénible de jour et de nuit pour le ravir à la mort.

La charge qui en résulte pour ce foyer d'ouvriers, le mari l'accepte : c'est sa part dans cette œuvre, et elle n'est certes pas sans mérite. Plus grande encore nous apparaît celle de la femme dévouée qui, sans se laisser décourager par des insuccès intermittents, épie sans cesse les moindres mouvements de l'enfant pour calmer ses agitations fiévreuses, prévenir les retours offensifs des premiers troubles et conduire à bonne fin sa sainte entreprise. — « C'est grâce à ces soins, dit le docteur, que l'enfant échappe à la mort. »

La mort a fait, entre temps, une autre victime : elle a frappé le père, l'ouvrier marseillais. Mais l'orphelin ne sera point délaissé. On ne se dévoue pas

de la sorte sans s'attacher, jusqu'au plus intime de soi, à l'objet de tant de sollicitudes. ***Madame Galician née Philibert*** ne se séparera pas de celui dont elle a sauvé la vie. L'adopté a sa place au foyer à côté des trois autres enfants : il a une famille.

Une si charitable conduite ne mérite-t-elle pas d'être signalée et récompensée ? L'Académie a pensé que c'était le cas d'appliquer le vœu de M. Reynier relatif aux « ***soins à l'enfance délaissée et pauvre.*** » Elle affecte 400 francs de ce legs à un prix qu'elle décerne aux ***époux Galician-Philibert.***

Madame ***veuve Grimaud*** est concierge à la Faculté de droit. La bonne Providence, conduisant bien toutes choses, semble lui avoir choisi sa place pour mettre en lumière son mérite sous les regards de ceux qui professent les grandes règles de l'équité humaine ; sans cela, probablement, l'Académie eut perdu l'occasion d'accomplir un acte de justice.

Elle fut élevée à l'école du dévouement. Jeune encore, elle aidait sa mère à soigner une personne atteinte d'un cancer ; et, chose singulière, la mère à son insu initiait ainsi son enfant à une pratique dont elle devait bénéficier, car atteinte plus tard du même mal, elle ne dut qu'à la main aimante de sa fille les soulagements possibles en une souffrance si affreuse.

Depuis, Madame Grimaud est toujours prête à secourir les autres. Citons seulement deux faits :

En 1870 elle s'attache avec un courage surhumain à disputer à la mort une famille de quatre varioleux.

Plus tard c'est un phtisique qui est l'objet de sa sollicitude.

Mais les malades ne sont pas seuls à émouvoir son bon cœur. Veuve avec trois enfants dont l'aîné n'avait que quatorze ans, elle s'apitoie sur le sort d'une orpheline, nièce de son mari. Elle la recueille sans hésiter.

Ces quelques traits ne sont-ils pas l'esquisse d'une belle âme « *dévouée aux infirmes ?* »

L'Académie l'a ainsi appréciée. Elle attribue 300 francs du prix Reynier à Madame veuve Grimaud.

La persévérance dans le bien, ou la continuité de l'effort, disions-nous tout-à-l'heure, est indubitablement l'un des facteurs essentiels de la vertu qu'elle distingue ainsi de l'acte bon, méritoire, mais passager. Ce facteur le voici pleinement réalisé :

Mademoiselle Michielle a 86 ans. Compter quatre-vingt-six printemps c'est bien être en son automne avancé. C'est donc, pour elle, l'heure de cueillir au moins un fruit : tant d'autres lui ont échappé, emportés par l'orage.

Elle a à son actif 62 ans de services dans la même famille. Elle en a soigné tous les enfants avec une sollicitude et une affection au-dessus de tout éloge ; et son attachement s'est traduit jusqu'à l'héroïsme

par deux actes qui sont la synthèse de sa vie. Au choléra de 1854, quand toute la famille émigrait, elle refusa de partir et resta seule, pour parer à toute éventualité, avec son maître, que le devoir professionnel retenait à Aix. — Voici le second trait, il n'est pas moins remarquable. A l'encontre de toutes les idées progressives, absolument ignorante et du cours de la Bourse et des fluctuations de ce que l'on nomme aujourd'hui la « Bourse du travail, » en laquelle on décide souvent de ne pas travailler, la brave « Michon » n'a jamais songé à une augmentation de salaire ; ses gages sont toujours restés au même taux qu'en 1838.

C'est la servante des jours anciens, au type à peu près disparu.

Son fait répond bien aux « *actes de dévouement et de fidélité* » prévus par M. Reynier. L'Académie lui décerne un prix de 300 francs.

M. *Yves Lamoureux* est un ouvrier lithographe de l'honorable maison Martin. Il est jeune encore. C'est un homme, *vir :* un homme de cœur, un homme que la difficulté ne décourage pas, qui met le devoir au-dessus de l'intérêt et qui a du dévouement le sens exact et élevé.

Par un mariage convenant à sa situation, il venait de s'allier à de bons et honnêtes travailleurs, quand tout à coup le malheur vint fondre sur la famille de

sa femme. Le jour où la mère de Madame Lamoureux mettait au monde un nouvel enfant, le père mourait subitement : c'était la gêne qui naissait de compagnie avec ce dernier rejeton. Yves Lamoureux pensa de suite à y porter secours.

Peu après le jeune foyer, à son tour, s'enrichissait d'un premier berceau. Cette fois, c'était un sourire au milieu des larmes. Mais un esprit vulgaire aurait pu songer, plus que de raison, à la charge qui en était la conséquence; et un cœur ordinaire se serait dit qu'il convenait de réserver ses ressources à son propre ménage. Or, Yves Lamoureux n'est ni un esprit vulgaire, ni un cœur ordinaire : il tiendra tête à tout, il n'abandonnera personne.

Subir des privations, s'imposer des heures supplémentaires de travail, lutter énergiquement contre la fatigue et la maladie, vendre au besoin ou engager ceci ou cela pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes : rien ne lui coûte. Et ce qui lui coûte moins encore et accroît singulièrement son mérite, c'est que le sacrifice, il le fait toujours allègrement et sans se plaindre, discrètement et sans se douter de sa vertu.

A ces actes déjà fort beaux il ajoute un bienfait d'ordre plus élevé. Un beau-frère revenait du service avec un livret militaire qui était loin d'être immaculé. Yves Lamoureux l'attire, lui procure du travail, cherche à développer ses aptitudes en lui fai-

sant une classe du soir. Professeur improvisé, il devient du même coup éducateur, car entre deux principes de grammaire il glisse un principe de morale ; et par ses conseils affectueux il ramène son grand élève à une vie régulière et sage.

Voilà, Mesdames et Messieurs, la noble conduite qu'il convient de citer à l'ordre du jour. La société des Sauveteurs aixois a décerné une médaille à cet homme exemplaire. L'Académie le couronne du prix Rambot de 545 francs destiné aux « *actes de dévouement et de désintéressement.* »

Je n'ai qu'un mot à ajouter, résumant l'impression qui se dégage du rapport dont on m'a fait l'honneur de me charger. Reconnaissons qu'à notre époque, au milieu de bien des déchéances, il y a encore, Dieu merci, de belles âmes ; à côté de trop d'égoïstes il y a encore de braves cœurs !



On a lu :

1° *Étude sur M. Charles de Ribbe, secrétaire-perpétuel*, par M. le Conseiller Soubrat (fragment) ;

2° *Autour de Saint-Canadet*, par M. Alexis de Fonvert ;

3° *Thiers, étudiant en droit ; ses rapports avec l'Académie d'Aix*, par M. le Docteur Aude ;

4° *Sonnets*, par M. le Baron de Meyronnet-Saint-Marc.

LAURÉATS ANNUELS DU PRIX RAMBOT

DEPUIS SON INSTITUTION

1861-1862. Marie Buès, de la commune d'Aix.
1862-1863. Jacques Aubregat, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.
1863-1864. Rose Beauvois, de la commune d'Aix.
1864-1865. Marie Antoine, de la commune de Martigues.
1865-1866. François-Gaspard Teissier, de la commune de Lançon, canton de Salon.
1866-1867. Époux Giraud, de la commune de Vauvenargues, canton d'Aix.
1867-1868. Térèse Décanis, de la commune d'Aix.
1868-1869. Marie Blanc, épouse Barbier, de la commune d'Istres.
1869-1870. Émilie Massel, de la commune d'Aix.
1870-1871. Térèse Baudillon, de la commune de Fos, canton d'Istres.
1871-1872. Polycarpe Jauffret et Françoise Jauffret, sa sœur, de la commune d'Aix.
1872-1873. Françoise Baud, de la commune d'Aix.
1873-1874. Victoire Faure, de la commune d'Aix.
1874-1875. Marguerite-Anne Cayol, de la commune de Saint-Chamas.
1875-1876. Elisabeth Vidal, de la commune d'Aix.

1876-1877. Anna MICHON, de la commune d'Aix.
1877-1878. Joséphine ARNAUD, de la commune d'Aix.
1878-1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.
1879-1880. Anaïs BONFILLON, de la commune d'Aix.
1880-1881. Justine MICHEL, veuve DIOULOUFET, du hameau des Milles, commune d'Aix.
1881-1882. Jean-Laurent FRANC, de la commune de Martigues.
1882-1883. Alexandrine DURAND, de la commune d'Aix.
1883-1884. Joséphine FINAUD, de la commune d'Aix.
1884-1885. Véronique FLORY, de la commune d'Aix.
1885-1886. Louise JOYE, du hameau de Luynes, commune d'Aix.
1886-1887. Rose LAURENT, de la commune d'Aix.
1887-1888 *ex-æquo* { Marie BOUTIÈRE, de la commune d'Aix. Victorine PASCAL, de la commune d'Aix.
1888-1889. Edouard FABRY, de la commune d'Aix.
1889-1890. Sophie ROUVIÈRE, veuve GABRIEL, de la commune d'Aix.
1890-1891. *ex-æquo* { MÉDAILLE D'OR, Mlle Julia BOUTILLON, de la commune d'Aix. Virginie REBOUL, de la commune d'Aix.
1891-1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.
1892-1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.
1893-1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.
1894-1895. Elisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.
1895-1896. Emilie DAYME, de la commune d'Aix.

1896-1897. Veuve FABRE née ANDRÉ, de la commune d'Aix.

1897-1898. Rosa SAUZE, de la commune d'Aix.

1898-1899. Marie ROUX, veuve LOMBARD, de la commune d'Aix.

1899-1900 Yves LAMOUREUX, de la commune d'Aix.

LAURÉATS DU PRIX REYNIER

D'après les intentions du testateur, ce prix, qui est de **mille francs**, *doit être divisé : une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants.*

1870. Thomas BOURRILLON, de la commune du Tholonet.

» Marie DAUDET, de la commune d'Aix.

1871. Marie-Rose BARTHÉLEMY, veuve RABEL, de la commune de Fuveau, canton de Trets.

» Madeleine JACQUES, de la commune d'Aix.

» Cécile ROMAN, de la commune d'Aix.

1872. Eucharis MICHEL, de la commune d'Aix.

» Eugénie LAURENT, de la commune de Jouques, canton de Peyrolles.

» Charlotte SUMIAN, veuve PAULIAN, de la commune de Saint-Paul-les-Durance, canton de Peyrolles.

1873. Victoire AUDIER, de la commune d'Aix.

» Marguerite GAY, de la commune de Lambesc.

1874. Rosalie JANIÈRE, veuve GUÉRIN, de la commune de Gardanne.

» Virginie BLANC, de la commune d'Aix.

» Julie BAUDOIN, de la commune de Cornillon.

1875. Augustine-Henriette GUEYRARD, de la commune d'Aix.

» Marie JEAN, épouse MICHEL, de la commune d'Aix.

» Julie COURT, épouse RICARD, de la commune de Jouques.

1876. Antoine-Prosper THÉRIC, de la commune d Aix.

» Marie-Victorine DEYME, de la commune d'Aix.

» Rose LAHAUS, de la commune d'Aix.

1877. Madeleine LAST, de la commune de Meyrargues.

» Marie DORLANDE, de la commune d'Aix.

1878. Clarisse CHAVET, de la commune d'Aix.

1879. Virginie MILLE, de la commune d'Aix.

» Veuve RICARD, née TEMPIER, de la commune d'Aix.

» Pauline LONG, de la commune d'Aix.

1880. Lucien DAUMAS, de la commune d'Aix.

» Cécile LAPIERRE, de la commune d'Aix.

1881. Lucien BARDEY, de la commune d'Aix.

1882. Pélagie AILLAUD, de la commune de Rognac.

» Marie BASTARD, de la commune d'Aix.

» Térèse BONNET, veuve MARTEL, de la commune d'Aix.

1883. Virginie CASTINEL, veuve COULON, de la commune d'Aix.
» Marie GOUIRAN, de la commune de Jouques.
1884. Camille-Louise NOUVERON, de la commune d'Aix.
» Florine MICHEL, veuve GIRARD, de la commune d'Aix.
» Marguerite RASTEL, épouse BERONI, de la commune d'Aix.
1885. Époux MICHEL, de la commune d'Aix.
» Marie HERMITTE, de la commune d'Aix.
1886. Virginie RECORDIER, de la commune d'Aix.
» Louise SAUVAT, épouse PÉLISSIER, de la commune d'Aix.
» Louise GUYOT, de la commune d'Aix.
1887. Epoux Louis DECORIS, de la section de Puyricard, commune d'Aix.
» Anaïs VALBELLE, de la commune d'Aix.
» Baptistine ROUGIER, de la commune d'Aix.
1888. MÉDAILLE D'HONNEUR EXCEPTIONNELLE à Mademoiselle Hilarie D'ASTROS, d'Aix.
» Marie-Eugénie FABRE, veuve FAURE, de la commune de Fos.
» Agarithe ARMAND, de la commune d'Aix.
1889. Marie RICHAUD, épouse GAUTIER, de la commune d'Istres.
» Joséphine TOURNEL, de la commune d'Aix.
» Joséphine FABRE, de la commune d'Aix.
1890. Bienvenu GRAS, de la commune d'Aix.

» Béatrix MAILLET, veuve POURRET, de la commune d'Aix.

» Madeleine ARQUIER, veuve AUQUIER, de la commune d'Aix.

1891. Dorothée VIGUIER, de la commune d'Aix.

» Marie-Joseph OLIVE, de la commune d'Aix.

» Rose SAMAT, épouse SAUVAT, de la commune d'Aix.

1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.

» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.

» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.

1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.

» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.

» Marie LUC, de la commune d'Aix.

1894. Epoux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.

» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.

1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.

» Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.

» Epoux THIERRÉE, de la commune d'Aix.

1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.

» Marie GAZE, de la commune d'Aix.

1897. Époux COUSTOULIN-MARTIN, de la commune d'Aix.

» Virginie VILLEMUS, de la commune d'Aix.

» Epoux SAILLE-GENTY, de la commune de Jouques.

1898. Veuve PHILIBERT, de la commune d'Aix.

» Marie-Térèse JAUMON, dite *Mariette*, de la commune d'Aix.

» Joséphine RÉANDU, de la commune d'Aix.

1899. Natale MONTEVERDE, de la commune des Martigues.

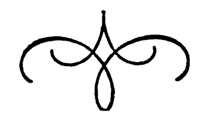
» Veuve MAUNIER, de la commune de Rousset, canton de Trets.

» Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de la commune de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Epoux GALICIAN-PHILIBERT, de la commune d'Aix.

» Veuve GRIMAUD, de la commune d'Aix.

» Demoiselle MICHIELLE, de la commune d'Aix.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1900)

—

Président...........	M. le Vicomte DE SELLE.
Vice-Président	M. le Docteur AUDE.
Secrétaire...........	M. le Baron GUILLIBERT, *FFons de Secrétaire perpétuel.*
Archiviste	M. DE BERLUC-PERUSSIS.
Bibliothécaire	M. DE GANTELMI D'ILLE.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.
Vice-Trésorier.......	M. J. DE MAGALLON.



ACADÉMIE D'AIX

81me SÉANCE PUBLIQUE

14 Juin 1901.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

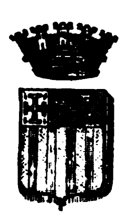
L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE

IMPRIMERIE A. GARCIN, RUE MANUEL, 20.

1901

ACADÉMIE D'AIX

81me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 14 Juin 1901, la quatre-vingt-unième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures & demie de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

Monsieur le Premier Président de la Cour, Giraud, M. le Maire d'Aix, docteur Bertrand, M. le Président du Tribunal civil, Guérin-Long, M. le Vicaire-Général capitulaire Valet, doyen du Chapitre, M. le Vicaire-Général Bernard, M. le Secrétaire-Général de la Préfecture représentant M. le Sous-Préfet, MM. les Membres d'honneur, Recteur Belin, Paul Arbaud,

Un grand nombre de Dames, des Membres du Clergé et des Ordres religieux, des Fonctionnaires de la Magistrature, de l'Université, et des divers services administratifs ainsi que des personnes notables de la ville assistaient à cette solennité.

M. le Vicomte de Selle, Président de l'Académie, ouvre la séance par le discours suivant sur « La place des Femmes dans la Science. »

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous souvient-il de ce charmant récit de Jules Verne plein de gaîté et de fantaisie, dont le titre est : *Sens dessus dessous ?* L'auteur y met aux prises

deux personnages qui disputent sur les mérites des femmes : Monsieur Maston, intrépide calculateur, membre du Cercle des Artilleurs de Baltimore, en Maryland, et mistress Evangelina Scorbitt, riche veuve américaine, éprise de découvertes géographiques. Je n'ai pas gardé le souvenir exact du dialogue, dont je rapporte seulement ici le sens :

« C'en est fait, Monsieur Maston, je renonce à la lutte ; car je vois clairement qu'il ne me sera pas donné de vous arracher l'aveu qu'une part, une très large part doit être faite aux femmes dans les progrès qui, depuis l'origine de l'humanité, ont marqué les étapes de la marche ascendante des sciences. »

« A mon grand regret, mistress Scorbitt, je dois vous avouer que vous avez lu dans ma pensée. Qu'il se soit rencontré, en divers lieux et en divers temps, des femmes, dont l'intelligence a été assez souple pour s'orienter dans les méandres de l'algèbre, ou dégager les côtés pratiques de l'astronomie et de la physique, je n'y contredis pas ; mais il est dans la science des sommets qui sont restés inaccessibles à votre sexe, ces sommets où ont gravi Aristote, Archimède, Euclide, Newton.....; et, pour nous en tenir à ce dernier, pensez-vous qu'en voyant tomber une pomme, l'une des vôtres ait pu jamais réussir, comme l'illustre savant anglais, à déduire d'un fait aussi simple les lois qui régissent le cours des astres ? »

« Et pourquoi pas, Monsieur Maston? Vous n'apportez aucune preuve qui établisse qu'il y a folie à le supposer. »

« Croyez-moi, ma chère mistress Scorbitt, une femme en voyant une pomme se détacher du rameau qui la porte n'a d'autre souci que de la croquer au plus vite, à l'exemple d'Ève son aïeule. »

« Nous ne sommes donc, à vos yeux, bonnes à rien, Monsieur Maston. »

« Tout au contraire, mistress Scorbitt, vous êtes bonnes à être..... excellentes. »

J'estime que dans le débat c'est mistress Scorbitt qui a raison et que Monsieur Maston, à son insu sans doute, s'est laissé dominer par des préjugés que les enseignements de l'histoire condamnent formellement.

Mais, objectera-t-on, le sentiment contraire est celui qui est universellement accepté, et il n'en serait pas ainsi assurément s'il ne reposait sur des bases solides. L'argument est captieux, mais tombe devant les faits. L'opinion qui a prévalu dans les masses se rattache à une double origine. La plupart des femmes sont tenues à donner à leurs devoirs d'état une si grande partie de leur vie que le temps leur fait défaut pour aborder des études qui exigent de longs loisirs, et il est aussi à noter que si, tout aussi bien que les hommes, elles sont capables d'abstraire et de généraliser, leur attrait néanmoins

les entraîne de préférence vers l'idéal et les vues particulières.

En Amérique, dans bon nombre d'écoles, les jeunes hommes et les jeunes filles reçoivent le même enseignement. Le relevé général des notes montre que la supériorité appartient aux premiers, mais dans une si minime proportion qu'autant vaudrait dire qu'il y a équilibre.; et la vérité nous fait un devoir d'ajouter que dans les classes le premier rang appartient le plus souvent à une jeune fille.

Dès le commencement de l'ère chrétienne, on voit apparaître des femmes qui ont égalé les plus grands génies dont s'honorent les sciences.

Telle fut Hypatie, fille de Théon, née en Grèce vers l'an 375. Elle reçut de son père les premières leçons, puis celles de Plutarque-le-Jeune et de sa fille Asclépigénie. Mais sa vie, qui fut un triomphe de tous les jours, se déroula sous les portiques de l'école d'Alexandrie.

Sa philosophie était celle de Platon, et elle eut garde d'oublier que cet illustre maître avait écrit sur le frontispice de son Académie : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre. »

C'est à Alexandrie que cinq siècles auparavant Apollonius avait enseigné les mathématiques et énoncé les propriétés de « l'ovale du jardinier » ainsi que celles d'autres courbes appartenant à la même famille. Les admirables théorèmes, auxquels

son nom est resté attaché, se révèlent pour ainsi dire d'eux-mêmes à qui fait usage des méthodes de Descartes ; mais pour les avoir découvert, en ne s'appuyant que sur les propositions d'Euclide, il a fallu à leur auteur une sagacité qui tient du prodige.

C'est aussi à Alexandrie que Diophante, deux siècles avant la naissance d'Hypatie, avait imaginé le calcul algébrique ; Diophante, que la postérité aurait proclamé le plus vigoureux entre tous les mathématiciens qui ont vu la face du soleil, si nous n'avions à lui opposer notre immortel Fermat.

Dans ce champ de gloire Hypatie a su, à son heure, tracer un lumineux sillon. L'œuvre mathématique qu'elle a accompli peut être défini en quelques mots. Après avoir coordonné les résultats acquis, les théories reconnues fécondes, les principes directeurs formulés par ses devanciers, elle en façonna un ensemble dont les parties étaient si heureusement agencées qu'une foule de corollaires, qu'un défaut d'ordonnance avait laissés dans l'ombre, apparurent dans tout leur éclat. Ces corollaires, ingénieusement interprétés, devinrent à leur tour comme des sources d'où jaillirent de nouvelles théories et de nouvelles méthodes. Avec ces matériaux elle éleva un monument, dont si belles étaient les proportions, que douze siècles s'écoulèrent sans que le génie humain ait pu rien y ajouter. Il semble que pendant cette longue période les maîtres de la

science aient été comme enchaînés par une crainte religieuse, en présence de cet œuvre, dont la perfection défiait à leurs yeux toute tentative de retouche. Et en effet jusqu'à Fermat, Descartes et Leibnitz, il ne s'est pas rencontré de savants qui aient cherché à accroître le domaine de connaissances, dont un si merveilleux esprit avait comme tracé les limites naturelles.

Le panégyrique de son enseignement écrit est un thème que l'on retrouve à toutes les pages des ouvrages où son nom est rappelé, mais ses leçons orales étaient plus goûtées encore. Sa voix avait des sons enchanteurs et elle ne pouvait se faire entendre longtemps, sans voir l'émotion qui avait gagné les foules accourues autour d'elle éclater en frénétiques applaudissements. La correspondance de Synesius, évêque de Ptolémaïs, et l'un de ses disciples, renferme, en maints passages, des témoignages qui confirment tous ces faits : il lui donne les noms de Sainte, de Bienfaitrice et même de Mère.

Nulle fille de la Grèce n'eût osé lui disputer le prix de la beauté. Aussi bien avait-elle coutume, quand elle parcourait les rues d'Alexandrie, de ramener sur son visage le manteau de philosophe dont elle aimait à se draper. Mais, si elle venait à être reconnue, la tradition nous apprend que le peuple, pris de délire, se faisait gloire de porter en

triomphe jusque dans sa demeure cette femme devenue son idole.

Sa fin fut cependant tragique. Sa grande modestie ne put réussir à désarmer l'envieuse colère de rivaux éclipsés. Un jour des mercenaires avinés s'emparèrent d'elle et, l'arrachant de son char, la firent périr à coups de pierre. Portés au Cinaron, ses membres ensanglantés furent livrés aux flammes.

Il faut descendre le cours des siècles jusqu'au dix-septième, pour rencontrer des novateurs dans les sciences physiques et mathématiques. Jusqu'alors l'algèbre et la géométrie avaient constitué deux champs d'étude bien distincts, se touchant sans doute, mais sans empiéter l'un sur l'autre ; Descartes renverse la barrière et assigne à l'algèbre le rôle d'interprète de la géométrie.

Plus tard Newton et Leibnitz ont tous deux à la fois la pensée qu'il est possible de concevoir les grandeurs autrement que ne l'avaient fait les anciens, qui supposaient toujours qu'elles ont été formées par des apports successifs de *quantités finies* de même espèce. Si, avec ces deux puissants mathématiciens, on imagine au contraire que l'accroissement de la grandeur a été obtenue par l'addition d'un *nombre infiniment grand de parties infiniment petites*, il suffit de traduire les problèmes en formules pour qu'aussitôt, et sans la rechercher, apparaisse une *relation toujours la même dans une même*

espèce de grandeur et dès lors *caractéristique de l'espèce* entre la variation infiniment petite qu'elle subit et la variation infiniment petite des quantités dont elle dépend. Cette branche de l'algèbre porte le nom de *Calcul infinitésimal.*

L'application des principes révélateurs formulés par Newton et Leibnitz a été d'une extraordinaire fécondité dans les sciences pures, aussi bien que dans les sciences expérimentales. Au début cependant ils furent accueillis avec grande défiance et, mal compris par quelques géomètres, ils donnèrent lieu à des méprises regrettables. Leurs auteurs s'étaient en effet bornés à les énoncer sans grands commentaires et sans s'attarder à en suivre les conséquences dans toutes les espèces placées dans leur dépendance. Il fallait une singulière audace pour oser s'aventurer sur un terrain encore inexploré, tenter de réunir en un corps de doctrine des éléments dispersés ou informes et embrasser dans une étude générale la série ordonnée des problèmes qui relèvent de la méthode.

C'est une femme qui la première a eu cette audace et a montré cette confiance dans l'imperturbable rectitude de sa marche. Je veux parler de Marie Agnesi, née à Milan en 1718, l'immortel auteur des *Institutions analytiques.* Cet ouvrage qui la couvrit de gloire fut dédié à l'Impératrice Marie-Thérèse, dont elle reçut en retour un merveilleux

coffret en cristal de roche, orné de brillants et un anneau de diamants. Il lui coûta dix années d'un travail opiniâtre et fut imprimé dans sa propre maison, où l'éditeur avait transporté ses presses. Dans la préface, Marie nous fait savoir qu'elle ne s'est proposé en l'écrivant que son plaisir particulier et aussi, ajoute-t-elle, l'instruction d'un jeune frère qui avait montré du goût pour les sciences exactes. Traduit en français par d'Anthelmi, annoté par Bossut ; un des membres les plus distingués de l'Académie des sciences de Paris, s'exprime à son sujet ainsi qu'il suit : « L'ordre, la clarté, la préci-« sion règnent dans toutes ses parties. On n'a point « vu encore paraître dans une langue des institu-« tions analytiques qui puissent mener aussi vite et « conduire aussi loin. Il n'est pas, en ce genre, de « traité mieux conçu.» Sur le rapport qui lui en fut fait, le pape Benoît XIV adressa à Marie Agnesi ses plus vives félicitations et lui fit don d'une couronne de pierreries et d'une médaille d'or du plus grand module. Quant à Fontenelle, il exprime le regret que les lois de l'Académie de France ne lui permettent pas d'y admettre les femmes et affirme que nul plus que Marie n'était digne d'y prendre place.

Douce jusqu'à la timidité, bonne à l'excès, simple et candide, sa démarche était cependant pleine de grâce et de noblesse. Très belle, avec des yeux noirs, des cheveux noirs qui faisaient ressortir la blan-

cheur de son visage, elle avait un fond inépuisable de gaîté et le don de gagner tous les cœurs.

Les auteurs qui ont écrit sa vie la désignent parfois sous le nom d'*Oracle des sept langues*. Elle connaissait en effet le latin, l'hébreu, l'allemand et l'espagnol. Dès l'âge de cinq ans, elle parlait le français avec une si grande pureté que l'un de nos consuls en Italie, étonné des réponses qu'il en recevait, lui dit un jour dans ce langage assez ridicule qui avait cours à cette époque : « Les nymphes de la Seine, « gentille demoiselle, ne parlent pas plus douce- « ment que vous.» Chaque soir elle récitait en grec l'office de la Vierge.

A la mort de son père, Marie fit aux pauvres l'abandon de tous ses biens, entra dans l'ordre des Religieuses Turquines et devint supérieure de l'hôpital Trivulzi. Jusqu'à ses derniers jours on ne la vit pas se départir un instant de sa gaîté et de sa belle humeur. Elle mourut dans son cher hôpital à l'âge de 81 ans.

Dès le commencement du dix-neuvième siècle une doctrine scientifique s'est fait jour qui, d'abord battue en brèche par le grand nombre, est aujourd'hui universellement acceptée. Dans ce système tous les phénomènes physiques auraient même origine.

Si un corps est mis en vibration dans l'atmosphère, il entraînera dans son mouvement les par-

ticules aériennes et aussi les particules de ce milieu universellement présent, dans les espaces célestes comme dans les pores de tous les corps, que l'on désigne sous le nom d'*éther*, milieu invisible, impondérable doué d'une si grande élasticité qu'entre tous ces nombres, dont la pratique journalière nous fait connaître la signification, il n'en est aucun assez élevé pour l'exprimer. — Si, disons-nous, un corps subit dans l'éther un mouvement vibratoire, le phénomène qui s'accomplit ne dépend que de la fréquence des vibrations. — Sont-elles lentes, un son se fait entendre ; plus rapides, l'électricité se manifeste ; plus vites encore, du calorique est dégagé. Si le mouvement oscillatoire s'accélère de nouveau, la lumière jaillit ; s'il se précipite encore, il devient capable de provoquer entre les molécules matérielles qui subissent ses chocs les combinaisons chimiques. Au-delà trouve place un groupe de vibrations dont le rôle est resté inconnu ; mais si cette limite est franchie, s'affirme le faisceau qui engendre les radiations Rœntgen, les rayons X. Tous les phénomènes physiques, on le voit, ont pour origine un vibration. Mais qui dit vibration, c'est-à-dire va et vient ou autrement aller et retour, dit implicitement élasticité. Si le ballon gonflé d'air après avoir touché le sol revient en arrière pour retomber de nouveau, c'est parce qu'il est élastique.

De cette analyse rapide il suit que tous les faits de la physique et de la mécanique nous seront parfaitement connus, quand sera pénétré le mystère qui plane sur cette propriété des corps, dont nous ne possédons qu'une notion incomplète : *l'élasticité.*

Eh bien cette fois encore c'est une femme qui la première a eu comme l'intuition du rôle prépondérant dévolu dans la nature à l'élasticité et a réussi à en démêler les plus essentielles propriétés ; une femme qui a été maintes fois appelée l'Hypatie du dix-neuvième siècle et que les auteurs les plus capables de décider du rang auquel elle a droit placent au-dessus de Marie Agnesi elle-même. Cette femme, une Française, née à Paris en 1776, n'est autre que Sophie Germain.

Le professeur Chladni, auteur du traité d'acoustique très justement estimé, publié à Breslau en 1802, avait institué une expérience répétée de mille manières par les physiciens en quête de découvertes dans le ténébreux domaine de l'élasticité. Une plaque mince de nature quelconque fixée par l'un de ses points, parallèlement à l'horizon, est frottée sur ses bords par un archet. On en tire un son très pur, dont on peut reconnaître la hauteur en faisant usage du diapason. La plaque se partage en parties vibrantes, séparées par des *lignes de repos* dites *nodales.* Il est facile de faire apparaître ces lignes divisoires. Il suffit, avant d'attaquer la plaque au moyen de

l'archet, de répandre à sa surface du sable fin. Aussitôt qu'elle entre en vibration le sable est repoussé par les parties tremblantes et va s'accumuler sur les lignes de repos, dont il dessine exactement les formes. On obtient donc simultanément un son appréciable et une figure acoustique bien définie. Si l'on fait varier la position de l'étau et si l'archet est appliqué en d'autres points du contour, d'autres sons se font entendre, à chacun desquels correspond un lacis différent de courbes nodales.

Vers l'an 1810, sur l'ordre de l'empereur Napoléon Ier, l'Académie des sciences mit au concours la question suivante : « Donner la théorie de la vibration des plaques élastiques et comparer les résultats à l'expérience. » Le sujet était si ardu que Lagrange alla jusqu'à prétendre qu'il ne pouvait être traité, si tout d'abord une nouvelle méthode d'analyse n'était créée à cet objet. Il s'agissait de trouver les équations des courbes nodales en fonction des propriétés physiques de la plaque, de son périmètre, de sa surface et de son épaisseur.

En 1815, après cinq ans de recherches, Sophie Germain déposa son mémoire sur le bureau de l'Académie et le grand prix lui fut décerné.

Elle a consacré à cette étude cinq autres volumes, dont le dernier encore manuscrit était resté longtemps égaré. Retrouvé tout récemment par M. de Courcel à la bibliothèque de l'École des Ponts-

et-Chaussées, au milieu de notes de la main de de Prony, dont on avait aussi perdu la trace, il est aujourd'hui publié.

C'est donc à très bon droit que Mademoiselle Sophie Germain est considérée comme la créatrice d'une science nouvelle : la physique mathématique.

Sous les pseudonymes de « Le Blanc, Un élève de l'Ecole polytechnique » et d'autres encore, elle a échangé une volumineuse correspondance avec Legendre, Lagrange et Gauss qui bien longtemps ne purent soupçonner que l'auteur des admirables travaux soumis à leur examen était une femme.

Lors de la campagne de Prusse, en 1806, apprenant que les armées françaises menaçaient Brunswick, elle se prit à trembler pour Gauss qui habitait cette ville. Le souvenir de la fin d'Archimède à Syracuse hantait son esprit. Elle écrivit à un ami de sa famille, le général Pernetti, qui avait mis le siège devant Breslau, de veiller sur la vie de cet incomparable géomètre. Le général dépêcha aussitôt à Brunswick un de ses aides-de-camp pour faire part au savant des craintes manifestées à son endroit par Sophie Germain et le rassurer. Fort étonné, Gauss répondit à l'officier que le nom de cette demoiselle lui était inconnu et, qu'à l'exception de Madame de Lalande, il n'était aucune femme en France qui lui eût jamais parlé de sciences pures ou appliquées. Mais il reçut peu après une lettre de Mademoiselle

Germain lui avouant que le ridicule qui s'attache d'ordinaire au titre de femme savante l'avait jusqu'alors engagée à se couvrir d'un nom d'emprunt.

Il n'est aucune province du grand empire des Mathématiques que Sophie Germain n'ait exploité avec succès, pour en rapporter de grandes richesses. Elle a tout particulièrement excellé dans la théorie si profonde et si mystérieuse des nombres.

Combien de femmes, dont la science est justement fière, aurais-je à nommer encore s'il me fallait passer en revue tous les astres de cette glorieuse pléïade ! — Sainte Hildegarde dont les traités de physique astronomique sont encore riches en enseignements — Caroline Herschell qui publia le *Catalogue des nébuleuses et étoiles doubles* observées par son frère William — la marquise du Châtelet, l'auteur des *Institutions de physique* et des *Solutions analytiques des principaux problèmes du système du monde* — Madame Lepaute à qui nous sommes redevables de l'*Exposition du calcul astronomique* et d'un grand nombre d'écrits qui ont pour objet la mécanique céleste !

Mais, qu'est-il besoin, pour justifier l'opinion, dont je me suis constitué le champion, d'aller au loin chercher des arguments ? Notre ville s'honore de posséder une femme, dont le savoir va de pair avec celui des plus éminents naturalistes. Très ver-

sée, dès son enfance, dans la zoologie et la botanique, elle s'est appliquée, au cours de ces dernières années, à l'étude de la minéralogie, cette science qui aujourd'hui relève de l'analyse optique et de la géométrie supérieure.

Mais si élevée que soit son intelligence, capable d'embrasser des connaissances si variées, il suffit de l'approcher pour reconnaître que son cœur est placé bien plus haut encore.

Sa générosité ne connaît ni chaîne ni obstacle. C'est elle qui a enrichi notre Musée d'histoire naturelle de ses plus précieuses collections. C'est elle dont la maison est ouverte à toutes les souffrances pour les adoucir, à toutes les infortunes pour les consoler, à toutes les misères pour les secourir.

Le voile que je laisse à dessein flotter sur son nom est trop transparent pour que j'aie à le prononcer ici. S'il en était qui l'ignorent, je dirais qu'elle s'appelle tout à la fois : Science, Grâce et Vertu.



RAPPORT

SUR

LES PRIX DE VERTU

PAR

M. le Docteur AUDE

Mesdames, Messieurs,

Il est d'usage de faire précéder le Rapport sur les prix de vertu de considérations philosophiques et humanitaires. Je les supprimerai en grande partie pour vous rappeler, si vous le voulez bien, l'origine de ces fondations et vous dire comment sont choisis les lauréats.

En 1782, un magistrat riche et bienfaisant, M. de Monthyon, fut le premier à confier à l'Académie Française le soin de récompenser tous les ans un action vertueuse, d'en faire l'éloge et, par une généreuse délicatesse, il voulut que l'Académicien, chargé du rapport, reçut une somme égale à celle du prix. L'Académie n'accepta pas cette libéralité et ne retint de la fondation que l'honneur de proclamer la vertu.

M. de Monthyon a eu de nombreux imitateurs pendant les cent vingt années écoulées, aussi l'Académie Française distribue-t-elle aujourd'hui cent seize prix dont la valeur est de 68,000 francs.

La contagion bienfaisante a gagné la province. Quelques Académies locales ont leur prix de vertu, mais, il faut le dire à l'honneur de notre chère ville, c'est l'Académie d'Aix qui tient le record et est le plus richement dotée par de généreux philanthropes dont nous ne saurions trop vous redire les noms vénérés : Rambot, Reynier, Irma Moreau. Depuis

longues années déjà l'Académie décerne les prix Rambot et Reynier ; elle distribuera l'année prochaine les prix Irma Moreau, consistant en vingt pensions viagères de deux cent francs, et, scrupuleuse observatrice des volontés exprimées, elle maintiendra les nuances différenciant ces volontés. Si, dans l'esprit des donateurs, la récompense doit toujours toucher le travail et l'honnêteté, Rambot et Reynier veulent encore que le courage, la piété filiale, la protection de la vieillesse et de l'enfance abandonnée déterminent nos choix. Irma Moreau attribue surtout ses largesses aux épuisés du travail, exempts d'ivrognerie, arrivant à la vieillesse et à l'affaiblissement sans avoir devant eux le morceau de pain des dernières années.

Pour quelle raison les Académiciens reçoivent-ils la difficile mission de discerner la vertu ? Seraient-ils donc les plus vertueux des hommes ? A Dieu ne plaise que je veuille scruter le tréfond de la conscience de mes éminents confrères, si dignes de juger et d'apprécier les belles actions, mais vous me permettrez d'être un peu inquiet pour moi-même qui suis chargé de vous présenter nos lauréats de cette année. Décliner cette tâche eût été un aveu d'indignité, et je ne sais quel grand criminel a dit qu'il ne fallait jamais avouer ; l'accepter était hardi, mais j'ai pensé qu'on ne nous demande point en somme d'être vertueux, mais seulement de ne pas être vicieux : *magis extrà vitia quam virtutibus,* et me souvenant de ce mot de Mme de Boufflers « Je veux rendre à la vertu, par mes paroles, ce que je lui ai ôté par mes actions, » j'ai mis toute ma conscience à scruter les dossiers soumis au jugement de l'Académie.

Vous avez pu remarquer qu'en France on aime assez à plaisanter tout ce qui offre une certaine surface de sérieux, de science et d'utilité. Les Académies, les Facultés, surtout celles de médecine, les rosières de Nanterre, les pompiers de cette même localité, si dévoués en cas d'incendie, n'échappent pas au sarcasme et lorsque, le cas s'est présenté, l'Aca-

démicien est doublé d'un médecin, la situation devient plus corsée et prête plus facilement à la douce ironie. Vous tous, vous, Mesdames, surtout, vous seriez certainement plus aptes que nous à déterminer le choix, à faire dans l'avalanche de vertus qui s'abat chaque année sur notre bureau. Votre collaboration nous serait donc bien précieuse et si jamais elle se réalise il est bon que vous sachiez par avance comment nous procédons.

Les dossiers arrivent plus ou moins nombreux, suivant les années ; cela tient au zèle des personnes connaissant le rôle moralisateur confié à l'Académie. Parmi ces dossiers il en est qui sont faits de toute pièce par les auteurs mêmes des actes signalés ; ils établissent le bilan de leur vertu, rappellent complaisamment les détails de l'acte courageux qu'ils ont accompli, les secours donnés à leurs vieux parents, aux malades, sans craindre la contagion. Ces mémoires, vous le pensez bien, sont immédiatement écartés. D'autres fois, et c'est M. Halévy qui l'a spirituellement dit : « ce sont de vieux messieurs de province qui demandent un petit prix pour leur domestique, à qui ils ont dit : ne me demandez pas d'augmentation et je vous ferai avoir un prix de vertu. » Nous avons encore les dossiers politiques. Si le candidat est républicain, c'est le maire qui se met en campagne ; s'il est pratiquant, c'est le curé qui colporte la pétition. Mais l'Académie ne s'en préoccupe pas ; pour elle tout le monde est de la paroisse. D'autres pétitions, les meilleures, sont l'œuvre des habitants d'un village, d'un quartier de ville, qui assistent depuis longues années au dévouement d'un voisin. C'est là la voix du peuple, la voix de Dieu. Ces mémoires sont le plus souvent rédigés simplement ; certains cependant émanent de la plume du lettré de l'endroit et le dithyrambe y fleurit alors dans toute sa beauté. « Nous vous demandons, Messieurs, justice et bienveillance pour cette humble violette, ignorante de son parfum et cachant à tous sa vaillante vertu. »

La Commission des prix classe tous ces dossiers, fait de discrètes enquêtes et porte son jugement. Le rapporteur reçoit alors la mission de vous soumettre le résultat de cette laborieuse étude, après le vote de l'Académie sur chacun des candidats.

De là est née cette forme de l'éloquence, celle des prix de vertu, qui s'est ajoutée aux oraisons funèbres et aux éloges que pratiquaient déjà les Académies. Dans ce nouveau genre ont brillé bien des personnalités ; à Paris, pour ne citer que les contemporains, Paradol, Dumas fils, Halévy, Pierre Loti, Brunetière, Jules Lemaître ; à Aix, pour ne rappeler que nos chers disparus, de Ribbe, de Séranon, Mouan, Bonafous, Desjardins, le cardinal Boyer, Bourguet, de Saporta.

Quand on lit les discours de ces maîtres en l'art de bien dire on éprouve comme un sentiment de doux repos des luttes pour la vie qui nous entourent ; ils sont pénétrés de leurs sujets, n'ayant qu'une préoccupation, celle de définir, de trouver la vraie vertu et de la récompenser.

Qu'est-ce, en effet, que la vertu ? Autrefois le mot signifiait force et courage, mais notre langue en a étendu le sens en l'attribuant à une foule de situations dont elle a voulu exprimer l'essence. De là les vertus civile, militaire professionnelle, domestique et bien d'autres, sans compter les vertus faciles qui n'ont rien à faire ici, et celles des plantes très hypothétiques du reste.

Il y a donc beaucoup de vertus et, il faut le reconnaître, peu de gens vertueux. L'Académie n'a que faire de toutes ces distinctions ; son devoir est tracé par les testateurs. Elle doit rechercher la vertu qui se sacrifie pour les autres, sans arrière-pensée, celle qui se cache, se fait toute petite, celle qui est chronique, invétérée, incurable et souvent héréditaire, et celle-là n'est récompensée qu'un jour dans l'année par vos applaudissements. Elle procède invariablement d'un sentiment de charité qui n'est pas celle consistant à donner à un mendiant pour se débarrasser de ses obsessions, mais

qui est formulée dans ce précepte de l'Evangile, le livre Eternel. « Aimons-nous les uns les autres. » Il existe, il est vrai, une charité universelle, incontestable, devenue proverbiale, c'est cette charité qui, bien ordonnée, commence par soi-même. Nous la répudions et ne glorifions que la charité de ceux qui n'ont le plus souvent rien pour eux, ni la santé, ni la jeunesse, ni le pain quotidien et qui donnent, comme par miracle, ce qu'ils n'ont pas. Ceux-là ont toujours existé et ne disparaîtront jamais, parce que l'âme humaine ne se corrige pas plus de ses vertus que de ses vices. Tant qu'il y aura de généreux donateurs, on trouvera des gens dignes de recevoir leurs bienfaits.

Il y avait jadis, dit-on souvent, plus de bonté, de simplicité, de charité ; les mauvais instincts étouffent les bons et la société se corrompt. On ne rencontre plus ces serviteurs dévoués qui faisaient partie de la famille, en partageaient la bonne et la mauvaise fortune. Et sur ce thème on brode une foule de regrets. Vous, Mesdames, qui cherchez des servantes sans en trouver, êtes-vous sûres que nous soyions encore les maîtres légendaires de ces légendaires domestiques ? Les uns et les autres nous ne sommes pas plus mauvais, mais les conditions de l'existence ont changé en devenant plus exigeantes, et la vie de chacun a dû se modeler sur elles. La maison était plus fermée, plus familiale, parce qu'on ne pouvait se répandre au dehors avec les facilités de notre époque, et si une caméristé, entrant en condition, ne demandait pas jadis si elle pourra loger sa bicyclette et son piano, c'est que ces instruments de notre moderne civilisation n'existaient pas. Mais les cœurs sont restés bons de part et d'autre et l'Académie trouvera toujours assez de vertus pour remplir les volontés de ses philanthropes donateurs. Le dévouement à la famille, la piété filiale, les soins à la vieillesse et à l'enfance nous fourniront encore de beaux sujets de rapports, n'en doutez pas.

On a dit enfin que les liens de la famille se relâchaient,

que les enfants n'avaient plus de respect pour les parents et devenaient trop rapidement personnels. Si cela est, il faut l'attribuer à la dispersion précoce de la famille, conséquence de la nécessité de chercher le travail où il est, alors qu'autrefois on le trouvait sur le champ héréditaire. Mais cela n'implique pas que le nombre des mauvais fils ait augmenté. L'esprit humain a toujours une tendance à louer le temps passé au détriment du présent, et cette vieille chanson de nos arrières-grand'mères sera toujours jeune :

De mon temps, oui vraiment,
Tout était mieux qu'à présent.

Ne soyons donc pas sans cesse pessimistes, laissons-nous aller à l'espérance, réconfortons nos cœurs au spectacle des actions nobles, simples et grandes que nous allons couronner, et qu'elles ne soient pas l'occasion de gémir sur la déchéance de notre époque. Ne prévoyons pas l'irrémissible fin du bien et de la vertu.

M. de Monthyon, et avec lui Rambot et Reynier, ont voulu que les lauréats soient choisis dans les derniers rangs de la société. Et cependant il y a des vertus, et des meilleures, dans les rangs élevés ! Sous nos yeux, à Aix, nous voyons de grandes dames, de nobles demoiselles consacrer leur vie, leur fortune, leur cœur, sans bruit, sans ostentation, en se cachant, au soulagement des misères qui les entourent. Elles créent des ouvroirs, des orphelinats, des garderies d'enfants, des asiles de vieillards, les administrent, veillent sur eux avec sollicitude, les font vivre de leurs bourses, de leur zèle, leur donnent tout ce qu'elles ont, réservant pour elles leur strict nécessaire. Pourquoi les Académies ne leur décerneraient-elles pas des prix de vertu honoraires ? Parce qu'il faudrait les nommer et elles s'y refusent. Pourquoi la fortune, tant enviée de ceux qui ne l'ont pas, ne fait-elle pas toujours le bonheur de ceux qui la possèdent ? Parce que ceux qui l'ont ne s'en servent pas assez pour faire le bonheur de ceux

qui ne la possèdent pas. Ceux-là seuls qui savent en user pour soulager leurs semblables en jouissent réellement.

Pauvres ou riches, soyons donc dévoués aux intérêts de l'humanité ; là est la vraie grandeur de l'homme, le reste n'est que fumée.

Mais vous avez hâte d'applaudir nos lauréats et j'ai le devoir de satisfaire votre impatience et de vous les présenter.

Cette année douze mémoires ont été déposés sur le bureau de l'Académie. La vertu n'est donc pas encore en grève. La plupart racontent le dévouement de fils envers leurs vieux parents, malgré la gêne, la misère souvent. L'Académie voudrait être plus riche pour récompenser, comme ils le méritent, ces professionnels d'un devoir naturel que bien d'autres méconnaissent ; mais l'accomplissement d'un devoir n'est pas en somme une vertu et nous devons arrêter de préférence notre choix sur les mémoires signalant la charité à l'égard des étrangers, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance. Huit mémoires étaient à ces titres justiciables de nos suffrages et trois d'entre eux nous ont paru dignes du prix Reynier.

Le dossier des *époux Blanc, d'Aix,* est la simple histoire d'un ménage d'ouvriers travailleurs, aux prises avec les difficultés matérielles de la vie, volontairement compliquées par l'adoption d'un enfant abandonné.

Le mari, Joseph, aujourd'hui âgé de 66 ans, était camionneur ; la femme, Elisa Royère, née à Aix en 1842, est femme de ménage, blanchisseuse, journalière, trieuse d'amandes à ses moments perdus. Tous deux, honnêtes et probes, ont élevé leurs six enfants dont trois sont morts après de longues et coûteuses maladies ; ils ont marié les deux filles qui restaient et leur fils, camionneur comme le père. Tant que les époux Blanc furent deux à travailler, le ménage put aller, mais bientôt Joseph, de mauvaise santé, fut obligé de dimi-

nuer ses journées ; il dut les cesser complètement au moment, déjà éloigné, où la paralysie envahit ses deux mains. Elisa Royère, active, énergique, courageuse, eut alors tout le fardeau qui s'accrut encore lorsque l'un des gendres subit à l'hôpital une grave opération, devint à son tour impotent, laissant sa femme et quatre enfants à la charge de ses beaux parents. On proposa alors à Elisa Royère de prendre chez elle un enfant de quelques mois dont la pension lui serait payée, pendant que la mère se placerait comme nourrice. Elisa Royère accepta dans l'espérance d'augmenter ainsi les ressources de la famille, sans s'arrêter au surcroît de fatigue et de travail. Mais bientôt la mère de l'enfant, qui avait oublié de régulariser sa situation devant M. le Maire et M. le Curé, oublia également de payer la pension promise et disparut en négligeant aussi de laisser son adresse. Les conseils affluèrent aussitôt chez les époux Blanc ; ils coûtent si peu ! Placez le petit Albert aux enfants trouvés ; débarrassez-vous d'une charge qui vous accable, demandez un secours mensuel au Bureau de Bienfaisance. Joseph et sa femme n'en suivirent aucun ; ils n'écoutèrent que leur cœur, gardèrent l'enfant qui a aujourd'hui sept ans : ils l'ont élevé comme leur fils et l'envoient maintenant à l'école, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Voilà bien la protection à l'enfance abandonnée demandée par notre bienfaiteur Reynier.

L'Académie donne un prix de 400 francs aux époux Blanc.

Le cas d'*Angéline Pélatier*, âgée de 66 ans, est aussi digne de votre intérêt. Née à Puyloubier, Angéline fut envoyée, à l'âge de quatorze ans, à la ville pour y gagner sa vie et alléger ainsi une nombreuse famille. Elle fait un premier service dans une honnête maison et trois ans après elle change de condition pour rentrer comme servante dans une famille aisée, dont le chef était banquier. Angéline, régulièrement payée jusqu'en 1887, réalisa quelques économies et les confia à son maître pour les faire prospérer ; elles atteignaient le

chiffre d'environ 5,000 francs. Mais malheureusement pour eux, heureusement peut-être pour nous, tous les banquiers ne sont pas des Rotschild. Celui d'Angéline Pélatier fit de mauvaises affaires, dut cesser ses paiements, fermer sa maison de banque et liquider. Les 5,000 francs d'Angéline furent engloutis sans espoir de retour. Elle avait alors environ 50 ans et eût pu amasser ailleurs un nouveau pécule pour ses vieux jours ; elle n'y pensa pas et demeura la fidèle servante de la famille qui l'avait ruinée et qui ne pouvait plus lui donner de gages. Le banquier ne survécut pas longtemps au désastre. Il laissait, pour tout héritage, à sa femme et sa fille, Angéline qui valait une fortune. Bientôt la jeune fille qu'elle avait vu naître fut atteinte de phthisie et mourut après de longs mois de souffrance. Angéline la soigna jour et nuit avec une tendresse maternelle. Puis elle continua à vivre avec la mère et l'aida dans le commerce d'épicerie qu'elle avait entrepris. Ces deux femmes, qui ne se sont pas quittées depuis cinquante ans, partagent aujourd'hui encore le travail et le pain et, le jour où Angéline sera seule, elle vivra du souvenir de ses maîtres, sans regretter son dévouement et la misère qui en sera la conséquence. Voilà bien l'abnégation de soi-même élevée à la plus haute puissance.

L'Académie s'en est émue et elle décerne un prix de 300 francs, sur le legs Reynier, à Angéline Pélatier.

Rose-Marie Béraud, née à Aix le 25 novembre 1843, couturière à la journée, s'est prise d'une belle passion, il y a vingt ans, pour une vieille demoiselle âgée aujourd'hui de 87 ans et incapable de travailler depuis dix ans et de gagner sa vie. Cette association, toute à l'honneur de Rose Béraud et à l'avantage de sa protégée, n'a pas même l'excuse de la parenté. Elle a adopté sa vieille comme on adopte un orphelin. Bien que n'ayant d'autre ressource que le produit de son aiguille, elle nourrit son enfant, l'habille, le fait manger et le couche en ayant soin de border exactement ses couver-

tures. L'enfant a tous les caprices et toutes les irresponsabilités de son âge ; il faut les passer et le débarbouiller. Quand il est malade, ce qui est fréquent, Rose reste auprès de lui ; une journée perdue augmente bien sa gêne, mais elle prendra de l'ouvrage chez elle et travaillera la nuit, si le bébé de 87 ans a un peu de sommeil. L'ouvrière diminue sa part de nourriture pour augmenter celle de l'infirme et l'équilibre se rétablit ; l'essentiel est que la pupille ait son café et un peu de bouillon.

Voilà ce que fait l'esprit de charité. Le quartier de Saint-Jean, qui assiste à ce noble dévouement depuis plus de vingt ans, l'a signalé à l'Académie qui attribue sur le legs Reynier une somme de 300 francs à Rose Béraud.

Mesdames et Messieurs, nous avons tous tressailli au récit du drame de la mer qui s'est déroulé le 8 janvier sur la côte de Faraman. Un paquebot, *la Russie,* se rendant à Marseille, est jeté par une violente tempête sur les bas-fonds du rivage. L'arrière touche et bientôt le navire fait eau de tous côtés. Les lames déferlent avec rage sur ses flancs, le gréement est emporté, les embarcations arrachées de leurs palans volent en éclats. L'arrière s'enfonce toujours, l'avant seul émerge, battu par les flots furieux. Sur cette épave sont cramponnées plus de cent vies humaines, des femmes, des enfants, des malades. Les maris, les mères, errant sur la côte, leur tendent les bras, sans pouvoir les enlacer. La mer monte toujours et lentement s'approche de sa proie. Ils l'ont vue si belle, elle est si hideuse à présent ! Le vent souffle toujours, la pluie, un froid intense les glacent dans leurs vêtements coulants et, suspendus comme une grappe humaine au dernier vestige du vaisseau, croyants ou incrédules, ils tournent leur regard vers Dieu qui, seul, peut apaiser les flots.

Mais un canot bien armé, bien conduit, monté par les sauveteurs de Carro, se dirige vers *la Russie*. Ils sont là douze

hardis marins, le patron Domenge qui tient la barre, Fouque Paul-Armand, Imbert Antoine, Fouque Paul-Maurice, Imbert Louis, Fouque Etienne, Imbert Jules, Ansaldo, Trocco, Fouque Paul-Vincent, Gallinaro et Thibeauville. La nature des fonds les empêchant d'arriver au paquebot par la haute mer, ils ont pris une petite barque, l'ont amenée à grand'peine à Faraman, et lancés sur cet esquif ces vaillants ont tenté huit fois en quatre jours et quatre nuits de s'approcher de *la Russie.*

Une embellie paraît enfin et permet de lancer l'amarre libératrice que les désespérés saisissent et fixent à la proue du navire. Les sauveteurs ramènent à terre vingt-quatre naufragés ; bientôt le va et vient s'établit et en quelques heures tout le monde est sauvé. Leur tâche accomplie, les marins de Carro regagnent simplement leur demeure, sans se douter qu'ils avaient fait l'admiration du monde entier.

L'Académie d'Aix ne demeura pas indifférente à ce sublime dévouement. Dès le 15 janvier M. de Berluc-Pérussis, se faisant l'interprète de tous, prit la parole en ces termes :

« Vous avez tous lu avec une indicible émotion les an- « goissants détails de l'échouement de *la Russie* sur la côte « de Faraman. Vous avez admiré le dévouement incompa- « rable des canotiers du littoral qui, à travers d'incessants « périls, ont lutté, quatre jours durant, contre une mer « furieuse, pour arracher à la mort les cent deux naufragés « de ce paquebot. La plupart de ces généreux citoyens « appartiennent à l'arrondissement d'Aix. Il m'a semblé, il « vous semblera à coup sûr que notre Académie, investie « d'une juridiction très enviée sur les belles actions, ne « saurait trouver cette année de plus méritants lauréats que « les vaillants hommes en qui viennent de s'affirmer si « héroïquement les vieilles et fortes vertus de la race pro- « vençale.

« Les récompenses officielles leur seront largement décer-

« nées, mais une œuvre d'initiative comme la leur appelle « avant tout les témoignages venus de leurs concitoyens, et « l'Académie d'Aix, de par son privilège spécial, en est l'in- « terprète tout indiqué. »

L'Académie, adoptant par acclamation la motion de M. de Berluc-Pérussis, décerne le prix Rambot, de la valeur de 545 francs, aux sauveteurs de Carro.

Après ce vote unanime, l'Académie a dû rechercher quelle était la personnalité des sauveteurs de Carro. Ils sont constitués en comité par la Société centrale de sauvetage des naufragés qui a établi, sur toutes les côtes de France, les moyens en matériel et en personnel de venir en aide immédiatement aux navires en détresse. Le Comité de Carro a pour président M. l'abbé Boutière, curé de la Couronne et Carro, et pour équipe les douze marins sauveteurs. Le président du Comité n'abandonna pas ses canotiers, il les rejoignit sur la plage de Faraman, les soutint, les encouragea, subit leurs fatigues et les privations de toutes sortes qui assaillirent chacun sur cette côte abandonnée. Aussi la Société centrale de sauvetage des naufragés a-t-elle appelé à Paris le président du Comité de Carro et le patron du canot pour recevoir le prix destiné à la station. L'Académie d'Aix, suivant cet exemple, remet entre les mains de M. l'abbé Boutière et du patron Domenge, chevalier de la Légion-d'Honneur, le prix qu'elle est fière d'attribuer aux vaillants sauveteurs de Carro.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, il nous reste à décerner un dernier prix de vertu, celui que vous avez si bien mérité en m'écoutant avec l'admirable indulgence dont je vous remercie.

Le Prix Rambot, décerné aux sauveteurs de Carro pour leur courageux dévouement aux naufragés de *la Russie*, est remis, aux applaudissements de l'assemblée,

à M. l'abbé Boutière, curé de la Couronne, président du comité, et au patron du *Saint-Charles*, M. Domenge, représentant les douze canotiers sauveteurs, et nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Il consiste en un diplôme d'honneur spécial, richement encadré, et en une médaille d'argent pour chacun des Lauréats.



FONDATION DU " PRIX THIERS "

—

M. le docteur Aude s'est ensuite exprimé en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai reçu de Mademoiselle Félicie Dosne, belle-sœur de M. Thiers, la très flatteuse mission d'annoncer à l'Académie et à la ville d'Aix la fondation d'un prix littéraire dont voici les dispositifs établis par la généreuse donatrice.

Mademoiselle Dosne, pour honorer la mémoire de Monsieur Thiers, fonde un prix indivisible de *trois mille francs* qui sera distribué tous les cinq ans par l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence.

La donatrice veut aussi, par cette fondation, témoigner sa sympathie à l'égard de l'Académie qui encouragea les

premiers travaux littéraires de l'illustre écrivain, et à l'égard de la ville d'Aix d'où la famille de Monsieur Thiers était originaire et dans laquelle le grand homme d'Etat avait formé des amitiés qui lui furent toujours chères.

Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur des ouvrages soumis au jugement de l'Académie, sur un sujet intéressant la Provence. Il pourra l'être également à l'auteur provençal de toute œuvre que l'Académie jugera digne de cette récompense, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet.

Les ouvrages présentés au concours pourront être manuscrits ou imprimés. S'ils sont imprimés, la date de leur publication ne devra pas être antérieure à la date de l'ouverture du concours.

Les concurrents devront être Français.

Pour réaliser ses intentions, Mademoiselle Dosne fait donation à l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence d'un titre de 600 francs de rentes 3 %, dont les arrérages cumulés pendant cinq ans formeront la valeur *du prix Thiers*.

Par la fondation du prix Thiers, Mademoiselle Dosne veut faire revivre et fixer pour toujours le souvenir des rapports qui unirent Thiers à la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture d'Aix, devenue notre Académie.

Cette Société donnait des prix de littérature dont les sujets pouvaient plus particulièrement intéresser les habitants de la région, les étudiants des Ecoles, le barreau et la magistrature. Thiers, étudiant en droit en 1818 et

jeune avocat en 1821, fut trois fois couronné pour son mémoire sur l'Eloquence judiciaire et son éloge de Vauvenargues. L'Académie d'Aix a donc eu le grand honneur d'être la révélatrice du talent de celui que la France, dans un élan de reconnaissance, devait saluer un jour du glorieux titre de *Libérateur du territoire*. Elle a signé ses premières lettres de noblesse.

Mademoiselle Dosne veut aussi rendre hommage au caractère essentiellement littéraire d'une ville qui a vu, le même jour, douze de ses enfants siéger sous la coupole de l'Institut. Le prix Thiers est une noble réponse à ceux qui ont osé dire qu'Aix était sans passé, sans présent, sans avenir, une ville uniquement préoccupée de soucis matériels dans la revendication et la défense de son héritage intellectuel.

En terminant cette communication je dois dire à l'Académie et à la ville d'Aix la part prise par notre compatriote et mon ami, M. le docteur Evariste Michel, à la réalisation de la fondation du prix Thiers. Neveu de l'illustre Mignet, M. le docteur Evariste Michel a le culte de nos gloires passées et le cœur fidèle aux amitiés de son oncle. Assistant de près aux généreuses fondations que Mademoiselle Dosne consacre à la mémoire de Thiers, M. le docteur Michel lui a demandé de ne pas oublier l'Académie et la ville d'Aix dans la répartition de ses pieuses largesses et sa voix a été écoutée. Thiers et Mignet ont donné, pendant près d'un siècle, le touchant spectacle de leur inaltérable amitié ; leurs continuateurs s'unissent aujourd'hui pour en perpétuer le souvenir dans cette ville d'Aix où

elle se forma, et ouvrir aux travailleurs des générations futures la carrière des lettres que nos deux grands concitoyens ont si brillamment honorée.

D'unanimes et chaleureux applaudissements accueillent cette communication.

M. le vicomte de Selle, président de l'Académie, a répondu :

Depuis quelques jours déjà le bureau de l'Académie a été instruit des bienveillantes dispositions de Mademoiselle Dosne à l'égard de notre Compagnie. Mais pour donner plus d'éclat à l'expression de notre gratitude, nous avons cru devoir différer jusqu'à ce jour de les faire connaître.

Je suis assurément l'interprête des sentiments de tous en affirmant bien haut que nous sommes pénétrés de la plus profonde, de la plus vive reconnaissance envers la généreuse donatrice qui a bien voulu se souvenir que c'est l'Académie d'Aix qui a couronné les premières œuvres de celui dont la mémoire lui est si chère.

Nous ne pouvons plus aujourd'hui disposer de la dotation qui avait permis à nos prédécesseurs d'instituer des prix de littérature ; Mademoiselle Dosne a eu à cœur de nous remettre en possession d'un avantage dont son parent avait recueilli une part.

Aussi bien lui disons-nous tous ensemble merci pour le don qui nous est fait ; merci pour la pensée si délicate à laquelle vous avez obéi ; merci à l'avance pour les fruits que cette fondation ne peut manquer de produire, au grand honneur de la Provence, en aiguillonnant le zèle de jeunes écrivains, animés de la noble ambition de voir leur nom inscrit, à côté de celui du grand homme d'Etat, sur les pages du livre d'or de notre Académie.

(*Longs applaudissements.*)

M. le docteur Bertrand, maire d'Aix, s'est ensuite levé et de sa place il a prononcé les paroles suivantes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

J'apprends avec une émotion bien réelle que Mademoiselle Dosne vient de confier à l'Académie de la ville d'Aix une somme importante destinée à perpétuer à Aix, par la fondation d'un Prix de Littérature et d'Histoire, le souvenir de Monsieur Thiers.

Je croirais manquer à tous mes devoirs si je ne la remerciais publiquement.

Mademoiselle Dosne n'a pas séparé la ville d'Aix et l'Académie. Elle a compris, avec très juste raison, que l'Académie ne fait qu'un avec notre chère cité, et je suis heureux d'affirmer que l'Académie d'Aix constitue un des

fleurons les plus précieux de notre couronne scientifique et humanitaire.

J'ai l'honneur de vous prier, M. le Président, lorsque vous transmettrez les remerciements de l'Académie à Mademoiselle Dosne, de bien vouloir lui dire combien le Maire d'Aix et la ville tout entière sont touchés de son attention, et combien nous lui sommes reconnaissants de sa généreuse pensée. *(Applaudissements prolongés.)*



On a lu :

1° *Deux Sonnets*, par M. E. de Mougins-Roquefort ;

2° *Au Président Krüger*, triolets en provençal, par M. le Baron Guillibert.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-deux lauréats de 1860 à 1900.

Le présent Bulletin en donnait chaque année la liste générale ; il ne publiera dorénavant que les noms des lauréats des dix dernières années.

Liste des Lauréats

Depuis 1892.

1892. Sophie-Marie CHEVILLON-BICHARET, de la commune d'Aix.

1893. Veuve CHEVILLON née BOYER, de la commune d'Aix.

1894. Joséphine ANDRÉ, de la commune d'Aix.

1895. Élisabeth PAYAN, de la commune de Jouques.

Liste des Lauréats

Depuis 1892.

1892. Marie MARTIN, veuve GIROUX, de la commune d'Aix.
» Elisabeth AUQUIER, de la commune d'Aix.
» Marie-Joséphine CAMP, de la commune d'Aix.
1893. Les sœurs Marie GUIET, de la commune d'Aix.
» Clémence THOMAS, de la commune d'Aix.
» Marie LUC, de la commune d'Aix.
1894. Époux GAUDIBERT, de la commune d'Aix.
» Augustine VADON, de la commune de Vauvenargues.
1895. Veuve PIERLOT, de la commune d'Aix.
» Joséphine CHAULAN, de la commune d'Aix.
» Époux THIERRÉE, de la commune d'Aix.
1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de la commune de Bouc.
» Marie GAZE, de la commune d'Aix.
1897. Époux COUSTOULIN-MARTIN, de la commune d'Aix.
» Virginie VILLEMUS, de la commune d'Aix.
» Époux SAILLE-GENTY, de la commune de Jouques.
1898. Veuve PHILIBERT, de la commune d'Aix.
» Marie-Térèse JAUMON, dite *Mariette*, de la commune d'Aix.
» Joséphine RÉANDU, de la commune d'Aix.
1899. Natale MONTEVERDE, de la commune des Martigues.
» Veuve MAUNIER, de la commune de Rousset, canton de Trets.
» Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de la commune de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Époux GALICIAN-PHILIBERT, de la commune d'Aix.
» Veuve GRIMAUD, de la commune d'Aix.
» Demoiselle MICHIELLE, de la commune d'Aix.
1901. Époux BLANC-ROYÈRE, de la commune d'Aix.
» Augustine PELATIER, de la commune de Puyloubier.
» Rose BÉRAUD, de la commune d'Aix.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS.

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma MOREAU du 7 janvier de la même année qui institue l'Académie sa légataire universelle.

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie commencera à décerner ces prix en 1902.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1900-1901)

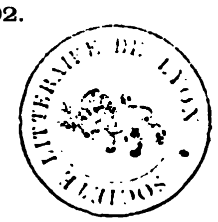
—

Président...........	M. le Vicomte DE SELLE.
Vice-Président	M. DE GANTELMI D'ILLE.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron GUILLIBERT.
Archiviste	M. DE BERLUC-PERUSSIS.
Bibliothécaire	M. DE GANTELMI D'ILLE.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.
Vice-Trésorier.......	M. J. DE MAGALLON.

ACADÉMIE D'AIX

82me SÉANCE PUBLIQUE

14 Juin 1902.



SÉANCE PUBLIQUE

DE

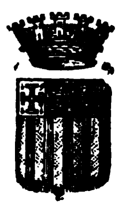
L'ACADÉMIE

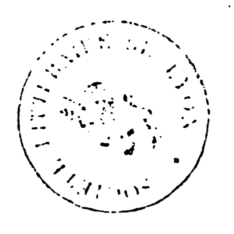
DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX





AIX-EN-PROVENCE

Imprimerie A. Garcin, rue Manuel, 20.

1902



ACADÉMIE D'AIX

82me SÉANCE PUBLIQUE

Le Samedi, 14 Juin 1902, la quatre-vingt-deuxième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures & demie de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

La première proclamation des Prix de Vertu, pensions ouvrières Irma MOREAU, avait attiré un nombre exceptionnel d'invités à cette solennité.

On remarquait aux places d'honneur M. le Premier Président de la Cour, M. le Sous-Préfet, M. le Maire d'Aix, M. le Colonel du 55me, commandant d'armes, MM. les Vicaires Généraux représentant Monseigneur l'Archevêque absent, M. l'Inspecteur d'Académie représentant M. le Recteur empêché, M. le conseiller général Cabassol.

M. le docteur AUDE, président, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

UNE CROISIÈRE EN ISLANDE

Mesdames, Messieurs,

Le jour de fête de l'Académie est celui où vous lui apportez le témoignage si précieux de votre sympathie, en assistant à la distribution des prix de vertu Rambot et Reynier et, cette année, à la première attribution des pensions ouvrières fondées par Irma Moreau.

Vous venez souligner par vos applaudissements l'œuvre sociale de ces bienfaiteurs, réconforter les sentiments généreux de votre cœur et saluer les humbles qui donnent l'exemple du dévouement, de la charité, de la piété filiale, du travail poussé jusqu'à l'épuisement des forces.

Mais tout plaisir mérite un effort, rien ne se donne, tout s'achète. Aussi nos usages vous imposent-ils l'audition d'un discours du Président. Si mes distingués prédécesseurs ont su captiver votre intérêt, je n'ose me promettre de l'éveiller cette année encore, où des souvenirs de jadis et des faits

récents m'incitent à vous parler d'une région hyperboréenne, l'Islande.

Cette île mystérieuse des glaces, abordable pendant quelques mois, défendue le reste de l'année par d'épaisses banquises, devait inspirer à Victor Hugo son premier roman, Han d'Islande, à Jules Verne l'idée d'y placer l'entrée de son héros descendant au centre de la terre, à Pierre Loti ses poétiques et touchants récits sur les pêcheurs d'Islande, et nous valoir les notes littéraires de Xavier Marmier sur les Sagas, ces antiques manuscrits composés par un peuple vivant pendant des siècles sans communication avec le reste du monde et puisant en lui seul la nourriture de son esprit, comme il cherchait autour de lui sa subsistance matérielle.

Les côtes d'Islande merveilleusement poissonneuses, attirent chaque année environ 5000 marins Français montés sur des goëlettes et partant des différents ports du Nord. Ils forment une flotte de près de 300 navires qui nous approvisionne de morue, aliment si précieux par ses qualités nutritives, sa conservation facile et son prix peu élevé. La pêche se fait à la ligne de fond. Lorsqu'un bateau arrive sur un banc de poisson tout l'équipage, penché sur les bords du navire, jette la ligne à une profondeur de dix à quinze mètres. Elle est immédiatement retirée ornée d'une superbe victime,

toute frétillante, qui ferait pâmer de joie le plus aguerri de nos pêcheurs de l'Arc. Et pendant des journées, sans changer de place, la pêche continue avec le même succès.

Deux navires de l'État, une frégate et un transport, sont envoyés dans les eaux d'Islande pour protéger et secourir nos nationaux. Des points de ralliement leur sont donnés, mais il arrive souvent qu'en pleine mer un bateau passe en vue du navire de guerre. S'il a besoin de secours il hisse un signal convenu ; et aussitôt une embarcation est mise à l'eau, emportant un officier, un médecin, des vivres, du matériel. Le malade grave est ramené à bord de la frégate et remplacé par un homme valide, le bateau est pourvu et, s'il est avarié au point de ne pouvoir continuer sa route, il est pris à la remorque et conduit au port le plus voisin. Dans ces mers si dures ce sont là des sauvetages émouvants, périlleux qui arrachent bien des victimes à la mort mais qui, hélas, ne peuvent lui ravir les équipages des navires se brisant sur un bloc de glace flottant entre deux eaux, la nuit, sans un survivant pour annoncer au port la perte corps et biens de *la Pauline* ou du *St-Jean*. Et sur la grève, à l'époque du retour, les femmes et les enfants fixent les yeux sur l'horizon pour découvrir, du plus loin, *la Pauline* ou *le St-Jean*, qu'ils reconnaîtront entre mille à un détail de mâture, une disposition de la

voile. Des journées se passent, les autres bateaux sont rentrés, l'époux, le père ne revient pas !

L'éminent poëte Jacques Normand, que notre région est heureuse et fière d'avoir séduit et fixé, a dit en beaux vers cette vaine attente du marin.

Cette année la campagne était à peine ouverte que deux goëlettes, *la Perle* et *la Charmeuse*, disparaissaient, engloutissant leurs vingt-trois hommes d'équipage.

Ces vaillants pêcheurs d'Islande sont l'honneur de la marine Française. Ils acquièrent des qualités d'endurance qu'ils dépenseront plus tard, sans compter, sur les navires de guerre. Entre leurs mains le drapeau national est bien gardé, tenu haut et, soit à bord, sur toutes les mers, soit à terre, au siège de Paris, sur les côtes, à Carro, les marins de France ont conquis une juste renommée d'abnégation, de bravoure et de courage. Un de leurs anciens compagnons les salue aujourd'hui, conservant dans son cœur le souvenir ému de leur dévouement sans borne à notre chère Patrie.

La division navale d'Islande était formée, en 1868 et 1869, de la frégate *la Clorinde* et du transport *le Loiret*. J'avais l'honneur d'en être le médecin en chef.

Après une navigation d'un mois, des relâches en Écosse et aux iles Feroë, *la Clorinde*, séparée du

Loiret prenant une autre route, arriva en vue de Reykiavik, capitale de l'Islande.

Cette île, peuplée au IXme siècle par des Norwégiens, appartient au Danemarck. Elle est restée pendant longtemps à l'abri de tout contact étranger.

La légende prétend qu'Imgolf, un grand seigneur chassé de la Cour de Norwège, partit avec un nombreux équipage et tout les éléments nécessaires à la fondation d'une colonie. Il emportait trois corbeaux préalablement consacrés aux Dieux et qui, dans ces temps primitifs, tenaient lieu de boussole. Après deux jours de route vers le Nord-Ouest, Imgolf, par un procédé renouvelé du patriarche Noë, lâcha un de ses corbeaux. L'oiseau s'envola vers le Sud-Est et revint aux iles Feroë où l'expédition avait relâché. Deux jours après un autre corbeau fut mis en liberté ; il plana dans les nuages et revint sur le navire. Imgolf pensa qu'il était à égale distance de toute terre et il continua sa route. Le lendemain il renouvela l'expérience. Cette fois l'oiseau sacré prit résolument la direction du Nord ; Imgolf le suivit et débarqua sur l'emplacement qu'occupe Reykiavik.

L'Islande compte une population de 70.000 âmes, disséminée surtout sur la côte. Pendant l'hiver, qui dure sept mois, la neige recouvre l'île, la nuit est constante ; seules les aurores boréales illuminent parfois le ciel vers le Groëntland.

Toute communication est alors interrompue. L'Islandais, bloqué avec sa famille, ses moutons, ses chevaux, dans des huttes creusées sous la terre, charme ses loisirs en lisant les "Sagas Islandaises". En été, de mai à fin septembre, le jour règne de minuit à minuit ; on perd la notion des heures. Quelques légumes sont alors hâtivement semés et récoltés en juillet. Les moutons et les chevaux, amaigris comme les bêtes de l'Apocalypse, trouvent à paître sur des prairies naturelles qu'enserrent des champs de lave. Dans les années très froides, le courant polaire amène avec lui des ours blancs, transportés par la banquise, qui ravagent les troupeaux, et, en été, reprennent, sur les glaçons, la route du Spitzberg.

Pour le marin qui vient de passer de longues journées sur la mer, l'approche de la terre est une joie indicible. Dans les régions tropicales, l'œil n'aperçoit que des masses verdoyantes, des sommets touffus ou des pics hardis qui font rêver aux folles ascensions.

En Islande, le décor est tout différent.

Un sentiment de tristesse envahit l'âme à l'aspect de cette masse noire dominée par des pics blancs de neige. Des vols d'oiseaux pêcheurs planent sur le rivage, pas un arbre, rien de vert pour reposer la vue.

Reykiavik est le centre des fonctionnaires Da-

nois et des commerçants. On n'y voit ni chemins, ni rues, aucun moyen de transport. Une église bâtie avec de la lave, la demeure du gouverneur, quelques factoreries, de rares maisons recouvertes d'un enduit goudronné, telle est cette agglomération d'environ deux mille habitants, défendue par une force armée de trois hommes, deux gardes de jour, un veilleur de nuit.

Les échanges s'y font en nature et le poisson sec, qui est à peu près le seul objet de commerce, est la monnaie courante des Islandais. Aussi n'est-il pas rare de recevoir, comme appoint, un ou plusieurs harengs, qu'on abandonne généreusement, pour être dispensé de les loger dans une bourse.

Dans ce pays, où ne fleurit jamais l'oranger, la physionomie des habitants est empreinte de tristesse et de mélancolie. Les hommes, de haute taille, ont la face ronde, le teint pâle, la chevelure blonde et épaisse, une démarche lente et lourde. L'allure des femmes est plus gracieuse : leurs traits sont fins ; de longs cheveux retombent en nattes sur les épaules et sont dominés par une petite toque en drap noir, avec tresse de soie flottante qui rappelle la coiffure grecque. Les jours de fête, les Islandaises se parent d'une sorte de mitre et d'un corsage garni d'agrafes, se boutonnant dans la partie inférieure, orné de galons de velours et d'argent.

L'Islandais est intelligent, studieux, courageux, très hospitalier, mais enclin, comme tous les habitants du Nord, à l'abus des eaux-de-vie de grain que le commerce déverse à grands flots sur son île.

La flore est représentée par de rares bouleaux, des saules ou des sorbiers nains, de maigres prairies. Le lichen d'Islande, si employé en médecine, y croît en abondance, sans que le pharmacien de Reykiavik se croit dispensé de s'en approvisionner à Paris. La faune est aussi très restreinte, des renards bleus dont la fourrure est si estimée, des chevaux, des moutons, plusieurs variétés de pingouins et de gerfauts et surtout l'eider, l'oiseau vénéré, sont à peu près les seuls animaux qu'on rencontre en Islande. L'eider fait son nid tout près des habitations ; il est l'objet d'une culture qui consiste à le dépouiller tout vivant de son duvet pour en faire nos moelleux édredons. Le chasseur ne peut tirer sur l'eider sans s'exposer à une forte amende et les navires étrangers sont dispensés de saluer la terre, pour ne pas causer d'émotion à l'oiseau si utile et si rémunérateur.

Les chevaux islandais sont de véritables poneys, au pied très sûr, sobres, patients et vigoureux. Ils pourraient, sans broncher, gravir et descendre l'escalier de la colonne Vendôme.

La présence de la division navale Française, à Reykiavik, est, pour les fonctionnaires et les prin-

cipaux commerçants Danois, le retour à la vie mondaine. Les visites, les dîners, les bals même se succèdent précipitamment, car, après s'être ravitaillés, les navires doivent accomplir leur mission, faire le tour de l'île et séjourner dans certains fiords pour y rencontrer les goëlettes de pêche. Ceux des officiers qui préfèrent les excursions organisent des promenades dans l'intérieur, qui doivent durer plusieurs jours. De bons guides, des chevaux sûrs, des provisions, des objets de campement sont réunis et l'on part à minuit, par un soleil radieux, pour se lancer à travers les champs de lave.

En sortant de Reykiavik on traverse pendant quelques kilomètres de grands plateaux de tourbe sillonnés par d'étroites et profondes ornières, creusées en diverses pistes par les pas des chevaux qui s'y enfoncent et disparaissent presque à moitié. Le cavalier est obligé de se tenir le plus souvent à genou sur la selle, sous peine d'avoir les chevilles tordues. Quand on a plusieurs heures d'un pareil exercice on peut débuter à l'hippodrome. Viennent ensuite les champs de lave où toute terre disparaît. Il faut gravir d'énormes blocs ou les contourner et laisser surtout au cheval le choix de la manœuvre. Si l'on arrive dans des endroits où croît la verdure, les chevaux affamés ne laissent pas échapper une aussi belle occasion de brouter ; il faut alors prendre ses dispositions pour ne pas

être rejeté en avant. Le vent, le froid, la pluie sont bien souvent de la partie, aussi le soir, sous la tente ou dans le bœr hospitalier, le voyageur a-t-il tôt fait de s'endormir d'un profond sommeil. Les guides connaissent bien les bœrs, qui sont les habitations souterraines des Islandais. On en piétine parfois l'emplacement, sans se douter qu'au-dessous sont des être humains qui sortent de terre, tendant les mains à l'étranger, l'invitant à entrer et lui offrant du lait, tout ce qu'ils possèdent.

Avant l'occupation Danoise, les assemblées générales du peuple Islandais se tenaient dans une immense plaine, l'Almanaya, entourée d'une ceinture de rocs et de ravins formée par des coulées de lave. Au centre est une large crevasse de quarante mètres de profondeur. Le chemin qui conduit au fond de cet abîme est un escalier étroit et rapide formé par un éboulement. Les chevaux s'y engagent sans hésiter, il faut s'abandonner et penser à la descente d'Orphée aux enfers et aux ténébreux mystères du culte d'Isis. Au fond, se trouve une large galerie formée par deux murailles de basalte parallèles, dont la plus élevée a cinquante mètres de hauteur. Les laves, en se séparant, ont pris les formes les plus fantastiques. Sur les parois intérieures sont représentés des balcons, des fenêtres ogivales; la crête est ornée de tourelles, de machicoulis, de clochetons, de poivrières

et de toutes les complications architecturales du Moyen-Age. Le chant plaintif du pluvier, perché sur une scorie, rompt seul le silence et rappelle, dans cette sorte de cathédrale, la cloche du village tintant l'Angelus.

Mais il faut s'arracher aux rêveries de ce grandiose spectacle et continuer la route pour camper, le soir, dans la plaine des Geysers.

Après avoir traversé des rivières à la nage des chevaux, des marais fangeux, la caravane a devant elle une vaste étendue où se trouvent quelques bœrs et une modeste église. Une véritable tempête menaçait de désarçonner les cavaliers qui, sur le pas de l'église, furent salués par le pasteur avec ces mots : *facit ventum ad decornandum boves!* Ce latin macaronique, que je ne ferai à personne, pas même à mes savants confrères de l'Académie, l'injure de traduire, est le langage dont se servent à peu près tous les Islandais dans leurs rapports avec les étrangers. Il facilite les relations, rappelle de fort loin Cicéron et de très près l'heureux temps du collège.

Les volcans d'eau bouillante, qui ont reçu le nom de *Geysers*, sont nombreux dans cette plaine et de différente importance. Leurs éruptions sont simultanées, ou se succèdent à une distance très rapprochée, et il est rare, en embrassant l'espace d'un coup d'œil, que la vue ne soit arrêtée par une

colonne d'eau s'élevant majestueusement vers le ciel. Deux d'entre eux fixent surtout l'attention. Le *grand Geyser*, avec un mamelon de quatre-vingt mètres de pourtour à sa base extérieure et, au sommet, une cuvette de quinze mètres de diamètre présente des éruptions irrégulières. L'observateur doit camper souvent plusieurs jours avant d'assister au grandiose spectacle qui l'attire. L'éruption est annoncée par de sourdes détonations ressemblant à des décharges d'artillerie souterraine, la terre est ébranlée, puis le calme se fait, le geyser se recueille, et lentement l'eau déborde du cratère, elle s'élève à un mètre, gagne rapidement en hauteur pour atteindre celle de cent mètres et la dépasser souvent. La colonne d'eau retombe perpendiculairement et se répand sur les bords où elle dépose la silice dont elle est saturée; c'est la *Geysérite*, qui devient de l'agate en durcissant et que les minéralogistes conservent précieusement dans leurs collections.

Le *Strockur* est un geyser plus complaisant. Il suffit de jeter dans son cratère une motte de gazon pour en provoquer l'éruption. L'eau, à une température bien supérieure à 100°, monte à soixante-dix ou quatre-vingt mètres et s'y maintient pendant une demi-heure. Le voyageur pratique utilise cette eau bouillante, déposée dans les anfractuosités voisines, pour faire cuire des œufs et des légumes secs, ines-

timable ressource dans une région où il serait impossible de rencontrer le moindre bois à brûler.

Une excursion dans l'intérieur de l'Islande ne saurait être complète sans une visite au Mont Hekla qui, avec l'Etna et le Vésuve, forme le groupe des volcans les plus célèbres. Le Mont Pelée vient, hélas, d'ajouter sa sinistre réputation à la leur! Le cratère de l'Hekla s'ouvre au milieu d'un cirque de près de deux kilomètres de diamètre. Il élève sa tête au-dessus des contreforts environnants, avec un cône trachytique de quinze cents mètres de hauteur; il émerge d'un massif de dômes couverts de neiges éternelles. L'Hekla est le minotaure qui a dévoré des générations entières, détruit, pour de longues années, les troupeaux et les prairies et inspiré les terribles récits des Sagas Islandaises.

De l'an 1000 à 1766 l'Hekla eut vingt-trois éruptions. La dernière eut lieu en 1845. Elle fut précédée de phénomènes bien dignes de fixer l'attention des habitants voisins d'un volcan. Dès 1839, la neige diminua peu à peu sur le sommet de l'Hekla; les sources thermales et les dégagements de vapeur, à ses pieds, présentèrent une augmentation considérable de température et de volume. L'hiver de 1844 fut d'une extrême douceur, sans neige et presque sans gelée; par suite le printemps

fut d'une précocité exceptionnelle et l'été d'une sécheresse accablante.

Tout-à-coup éclata la vingt-quatrième éruption de l'Hekla, après un repos de soixante-dix-neuf années. Elle fut d'une violence extrême et projeta des scories jusqu'aux îles Feroë et aux Orcades.

Si l'Almanaya, la plaine des Geysers, le Mont Hekla sont les principales attractions du voyageur en Islande, il en est d'autres encore : de superbes lacs intérieurs, de vertigineuses hauteurs, d'impétueuses cascades excitent aussi son admiration. Par la nature de son terrain, l'Islande est un riche cabinet minéralogique, avec d'innombrables variétés d'agate, de jaspe, de calcédoine, de scolézite, de porphyre, d'obsidienne. Le spath d'Islande, si connu par sa propriété de double refraction utilisée pour certains instruments d'optique, forme une sorte d'amande blanche sur le flanc d'une montagne basaltique noire. Elle constitue un point de repère pour les navigateurs qui l'aperçoivent de la haute mer.

Au départ de la division Française, les Islandais disent : « Voilà le soleil qui s'en va. » C'est la fin d'août et pour eux commence l'hivernage, qui dure jusqu'au mois de mai.

Mesdames, il m'a semblé qu'en vous promenant

pendant quelques instants au milieu des banquises du Nord et sous les sites neigeux de l'Islande, vous ressentiriez, par suggestion, une douce fraîcheur, atténuant la température de notre chère Provence, d'ordinaire torride en cette saison. Puissé-je avoir réussi à vous donner cette bienfaisante illusion !

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

RAMBOT & REYNIER

par

M. Ch. DE BONNECORSE.

Mesdames,

Messieurs,

On doit louer sans réserve la pensée généreuse de ceux qui, en quittant ce monde, ont songé à perpétuer leurs bienfaits en fondant des prix de vertu.

Les modestes et bons citoyens auxquels nous devons les prix « Rambot et Reynier » ont droit, comme leur illustre devancier : Montyon, à ces éloges. A l'Académie d'Aix, où, tout, comme à l'Académie Française est tradition, on ne concevrait pas qu'un rapport sur les prix de vertu ne commençât pas par l'éloge de ces insignes bienfaiteurs. Et pourtant, en toute sincérité, ce ne sont pas des éloges que j'étais tenté d'adresser à ces deux philanthropes, lorsque, plume en main et sur ma table dix-huit dossiers, je commençais d'écrire ce

qui devait être un solennel rapport sur les prix de vertu. Ah ! ces hommes charitables et bons ne se doutaient, certes pas, de la torture à laquelle ils soumettaient mon pauvre cerveau.

La vertu, c'est si beau d'en parler, mais c'est si difficile d'en faire l'éloge sans tomber dans les redites, les lieux communs, la phraséologie vide. On imagine volontiers quelqu'une de ces promenades délicieuses aux jardins d'Académus, où le philosophe discourant avec Phédon ou Gorgias eût, en paroles divines, marqué les traits essentiels de cette splendeur de l'âme faite de bonté agissante, de droiture, d'activité, d'énergie puissante, d'efforts persévérants qui s'appelle la vertu. Mais voilà, Platon est mort depuis longtemps et les abeilles de Sainte-Victoire n'ont pas, comme celles de l'Attique, déposé leur miel sur ma bouche d'enfant endormi. Puis l'amour-propre est là, on ne veut pas se montrer trop inférieur à d'illustres devanciers, on veut égaler le cardinal Perraud, surpasser Brunetière, assaisonner son discours de ce sel particulier qui s'appelle le sel académique, sel fort rare qui ne se trouve pas chez tous les épiciers.

Vraiment, à voir de près les difficultés d'une pareille tâche, on se demande pourquoi quelque généreux bienfaiteur ne réserverait pas une récom-

pense à ceux qui sont chargés de faire le rapport sur les prix de vertu.

Cependant, nous pouvons tirer du spectacle même de la vertu un utile encouragement. C'est moins ce que l'on dit de beau sur elle qui nous la fera aimer que les exemples vivants que nous en aurons. Un beau discours a pu faire germer de belles actions, qui dira ce que l'exemple journalier de la vertu a fait éclore autour d'elle, de dévouements sublimes et quelquefois ignorés. Faire défiler devant vous ces âmes vertueuses, les montrer dans l'activité féconde de leur vie n'est-ce pas faire, mieux que par un discours, l'éloge de la vertu ? Et quand nous aurons vu penser et vivre pendant quelques minutes nos lauréats dans le cadre de leur vie : « à bien faire uniquement passée », n'aurons-nous pas retiré de cette séance un utile enseignement, une excitation pour le bien plus féconde et plus durable que celle qu'un discours sonore eût pu faire naître ?

Votre Académie, dans le nombre des mémoires qui lui ont été soumis, a été heureuse de discerner, comme parfaitement apte à remplir les conditions exigées par le fondateur du prix Rambot, celui présenté au nom de Mademoiselle Blanche Arène.

Mademoiselle Blanche Arène — elle me par-

donnera ce manque de galanterie qu'atténue pourtant les exigences de mon rapport — a aujourd'hui cinquante ans ; elle n'a connu jusqu'à ce jour d'autres joies que le dévouement ; elle n'a su trouver de plaisir que dans le don complet et absolu de soi. Mademoiselle Arène, qu'une situation brillante semblait attendre et dont l'éducation morale et scientifique ne laissa rien à désirer, doit trouver dans le secret d'une conscience délicate et dans les sentiments d'une âme élevée la récompense la plus douce de ses sacrifices. L'Académie n'y peut rien ajouter sans doute, mais elle peut signaler à vos applaudissements un dévouement qui, pour ne s'exercer que dans le cercle étendu de la famille, est cependant au-dessus de tout éloge. Il arrive souvent que des personnes, très méritantes d'ailleurs, sont recommandées au choix de l'Académie pour des soins dévoués donnés à un père, une mère infirme, un mari valétudinaire ; ce sont là des actes d'une incontestable moralité, on ne peut qu'y applaudir, mais nous ne pouvons les couronner, ils ne sont que l'accomplissement du plus élémentaire des devoirs.

Mais lorsque, comme Mademoiselle Arène, on se consacre, modeste jeune fille, à réparer pour toute une famille, père, mère, frères et sœurs, les désastres de la fortune ; lorsqu'à force de courage et d'énergie on est parvenue à créer un petit pen-

sionnat dont les profits nourrissent tous les siens; lorsque la maladie des vieux parents, exigeant de la jeune fille une présence et des soins assidus incompatibles avec ce modeste gagne-pain, on se met courageusement à l'œuvre et que l'on demande à l'aiguille les ressources nécessaires pour faire vivre avec son père et sa mère une jeune belle-sœur que des couches successives rendent malade, un frère atteint lui aussi par la maladie, trois jeunes neveux, que cette vie de dévouement dure pendant vingt-huit années, il nous paraît qu'il y a là quelque chose de plus que l'accomplissement d'un devoir de famille, et que ce sacrifice de toute une vie, non seulement à ses père et mère, ce qui n'est que naturel, mais à ses neveux, ses frères et belles-sœurs, doit mériter une récompense.

Ce que l'Académie a entendu louer le plus dans Mademoiselle Arène, c'est : le courage, la persistance dans une tâche que le malheur s'est acharné à rendre de plus en plus ingrate, de plus en plus lourde ; pour elle, il est vrai de dire que, comme on l'a dit du génie, la vertu a été une longue patience.

Parmi les mémoires qui paraissaient devoir attirer notre attention pour l'attribution du prix Reynier, il en est un qui, sans conteste, devait mériter une mention particulière : Je veux parler

de celui qui concerne Madame Nègre, en religion sœur saint Ignace, la vénérée directrice de l'orphelinat des Hospices d'Aix.

Certes, en embrassant la vie religieuse et en acceptant avec joie tous les sacrifices que cette vie comporte, la sœur saint Ignace a eu un autre but et a obéi à d'autres mobiles que ceux que nous avons coutume de trouver même parmi les plus méritants de nos lauréats. La couronne que nous pouvons lui donner n'est point celle qu'elle ambitionnait au jour de sa vêture. La récompense à laquelle elle aspire est entre les mains de Dieu seul. Mais ce qu'elle ne pouvait songer à demander d'autres y ont songé pour elle, et dans des conditions si pressantes qu'elles ne pouvaient laisser l'Académie indifférente. C'est la commission des Hospices d'Aix toute entière, c'est un mémoire où se trouvent mêlés les noms des personnalités les plus opposées au point de vue des croyances comme des opinions qui recommandent les états de service de la sœur saint Ignace.

Entrée en religion en 1860, après divers postes, elle arrive à l'Hôpital d'Aix, en 1880, pour y diriger l'orphelinat annexe de cet établissement. Elle y accomplit non seulement sa mission d'excellente mère et tutrice de ces pauvres orphelins, mais elle l'étend singulièrement, elle suit ses jeunes pupilles dans la vie, elle les place, s'intéresse à

leurs succès, quelques fois même les marie, et, du fonds de son orphelinat, elle reste toujours, comme lui écrit un de ses anciens pupilles, tout joyeux d'avoir passé ses examens en pharmacie, leur « mère » : « Chère Madame saint Ignace, c'est mon cœur qui parle ; ma mère, je mets mon diplôme à vos pieds, j'ai travaillé, voilà le fruit de mes efforts. C'est à vous que je le dois. » Il en est d'autres auxquels elle a su insuffler le même esprit de foi et de religion qui l'anime et dont elle fera des prêtres reconnaissants. Les sentiments nobles et délicats, les succès des élèves ne sont-ils pas la meilleure preuve de l'excellence des maîtres ?

En décernant à la sœur saint Ignace une médaille d'or, l'Académie a cru entrer exactement dans les termes et l'esprit du testament de M. Reynier. Le caractère particulier de la sœur saint Ignace, les sentiments qui sont le guide de sa vie ne permettaient pas à l'Académie de désigner autrement à l'attention et à l'admiration publique le dévouement de cette femme qui s'est fait dans la plus noble acception du mot la mère des orphelins dont les règlements ne lui avaient confié que la garde.

Hélas ! Messieurs, puissions-nous toujours dans nos temps troublés trouver en présence de ceux qui se consacrent au bien, quelque soit l'habit qu'ils portent ou la pensée qui les fait agir, le

même touchant cortège de sympathie, la même unanimité d'applaudissements !

Une somme de 800 francs sur les fonds du prix Reynier a été partagée en égales parts entre deux personnes d'un égal mérite prises toutes deux dans cette humble classe des servantes où il semble que le dévouement fleurisse mieux que dans toute autre partie de la société : Mademoiselle Caroline Chaussegros et Madame veuve Mathieu, née Ripolet.

Mademoiselle Caroline Chaussegros se trouve, à seize ans, chef de famille de sept enfants, elle dépense son activité, ses gages à élever, soigner, placer tous ses frères et sœurs, elle contracte à ce jeu l'habitude du dévouement : deux orphelins fils d'un ouvrier étranger dont la femme vient de mourir sont encore par elle soignés, nourris, adoptés, ses gages y passent, des varioleux sont abandonnés de tout le monde, elle s'installe à leur chevet, une pauvre folle a besoin de soins constants, elle les donne sans compter.

Madame veuve Mathieu, née Ripolet, débute par soigner avec un dévouement inlassable ses maîtres qui, tour à tour, deviennent infirmes ; plus tard, deux vieilles filles quinteuses et revêches ont rebuté toutes les servantes, la dame Mathieu se présente et, par ses soins assidus et sa patience, fait vivre ces femmes acariâtres jusqu'à quatre-vingt-dix et quatre-vingt-quatorze ans. Devenue

veuve, elle accomplit dans son quartier nombre d'actes méritoires, soigne gratis de jeunes enfants dont les pères, insouciants ou trop occupés, ne peuvent surveiller la maladie, n'hésite pas à sacrifier son temps et son argent pour aller à Marseille soigner le fils de son ancien maître, à présent dans la gêne et pourtant obligé de subir une douloureuse opération. Aujourd'hui encore Madame Mathieu se prive d'assister à la séance pour que ses soins ne fassent pas défaut à une pauvre enfant.

MESSIEURS,

N'avais-je point raison de vous dire que la vertu se suffisait à elle-même, qu'il n'y avait qu'à parcourir quelqu'une de ces existences que le monde ignore mais qui sont si belles dans leur simplicité pour vous faire aimer de plus fort le dévouement et la vertu qui ne sont autre chose que la pratique assidue et à un degré éminent du bien ?

Et moi-même n'ai-je pas reçu d'une tâche que je croyais au début ingrate et difficile une récompense suffisante, puisque j'ai eu, comme on disait au XVIIIme siècle, Mesdames, le rare et précieux bonheur de faire applaudir la vertu par la beauté ?

RAPPORT

SUR

LES PRIX DE VERTU

PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

PAR

M. Gustave MOURAVIT

Mesdames,

Messieurs,

C'est avec une sincère et profonde gratitude que je remercie l'Académie de l'honneur qu'elle me fait en me donnant la parole dans cette séance publique, où, pour la première fois, les volontés de Mademoiselle Irma Moreau reçoivent leur exécution. Cet honneur n'est pas sans péril. Si je suis ou non à la hauteur de la tâche, cela importe peu ; mais je ne voudrais, à aucun prix, trahir la confiance dont je suis l'objet, d'autant que, par un sentiment de délicatesse qui honore la Commission de l'Académie, mes Confrères ont bien voulu con-

sidérer qu'ils étaient liés ici à l'obligation de choisir, non le plus digne, mais celui que les circonstances ont mis le mieux à même de connaître la pensée de Mademoiselle Irma Moreau.

J'ai accepté avec joie, je ne m'en cache pas. Je m'exécute de bonne grâce. Mais j'arrive, à mon tour, après que vos attentions se sont trouvées très légitimement sous le charme...

Ainsi, vous le voyez, pour plus d'un motif, je dois compter sur votre indulgence.

Par où commencerai-je ?... Vous n'avez point un orateur devant vous. Faites un premier acte de bienveillance, en vous préparant à écouter patiemment, en pleine Académie, un homme ignorant l'art de bien dire.

Cet académicien téméraire malgré lui, va, sans calcul, à ce qui sollicite de prime abord sa pensée : il désire donc vous dire, tout de suite, ce qu'était Mademoiselle Irma Moreau. Il essayera de vous expliquer, après cela, l'œuvre qu'elle a conçue ; et, enfin, la façon dont cette œuvre entre, aujourd'hui, dans le domaine de la pratique.

Voilà justement les trois points d'un sermon. Mademoiselle Moreau serait la première à rire de son bon rire, en me voyant empêtré dans cette rhétorique un peu surannée. Et cependant, elle

n'avait, la chère âme, ni l'esprit sévère, ni plus de malice qu'il ne convient d'en avoir. C'était une créature *simple*, au sens charmant qu'avait ce mot, qui, je le crains, n'est plus maintenant qu'un archaïsme très vieilli.

Née à Mazamet, dans le Tarn, d'une famille d'industriels, elle perdit, jeune encore, son père; et il n'y eût plus, dès lors, au foyer domestique, que sa mère et un frère puîné, deux êtres d'énergie et de cœur, comme Mademoiselle Moreau. Le fils était entré dans la carrière militaire. On ne pouvait songer à continuer l'industrie paternelle. Ces trois âmes, qui n'en faisaient qu'une, décidèrent d'aller en Algérie, où se trouvait le jeune militaire, reconstituer, sur de nouvelles bases, leur fortune menacée. Les deux vaillantes femmes se consacrèrent à une exploitation agricole, et, grâce à leur activité et à leur vigilance, tout allait bien, quand vint la guerre de 1870, qui leur prit le capitaine Moreau. Ce jeune officier d'avenir, tout éloigné qu'il fût, était resté le chef de famille, ardemment aimé. La mère ne résista point à ce coup ; et Mademoiselle Moreau resta seule, n'ayant plus un proche parent au monde; seule, avec ces deux plaies dans son âme pétrie de tendresse ! Elle n'en a jamais guéri.

Le travail, le culte du souvenir au milieu du travail, ce furent ses uniques soutiens. Mais, elle avait

tout perdu, en perdant ceux qu'elle aimait; et c'est dans les regrets de son âme aimante que germa la noble pensée dont nous allons tout à l'heure distribuer les fruits.

Son frère surtout fut l'objet de ses regrets : il y avait une harmonie parfaite entre leurs deux âmes, pleines de ce modeste et admirable héroïsme qui, sans viser à aucun éclat, a produit, pour l'un le sacrifice de sa vie à la patrie, et pour l'autre la consécration de sa fortune entière au soulagement des travailleurs français malheureux.

Permettez-moi d'insister sur le sentiment particulier de Mademoiselle Irma Moreau pour son frère, et aussi pour sa mère; car, c'est en mémoire de l'un et de l'autre, qu'elle a fondé l'œuvre des pensions ouvrières et a fait cette œuvre nôtre.

Avec quel courage, mais avec quel accent, elle parlait de ce frère, qu'elle aimait jusqu'à l'adoration et que la mort lui avait ôté, prenant, du même coup, sa mère! Rien d'amer toutefois dans sa plainte. Mais, chose admirable et que j'ai une réelle satisfaction à proclamer ici, dans cette âme de notre bienfaitrice, — aussi forte et bien ordonnée que tendre. — la douleur était tempérée par la soumission religieuse et une résignation toute patriotique. Cela apparaissait constamment chez elle; mais, comme tout le reste, dans une simplicité exquise, avec une émotion aussi discrète que

vivante, et qui s'élevait au-dessus de tout sentiment personnel, pour accepter généreusement le sacrifice fait à la France. Combien de fois ai-je entendu, avec une impression que je ne puis oublier, cette bouche qui ne s'ouvrait guère que pour exhaler le trop plein de sa peine, me dire : « Quelle « consolation, pourtant, puisque je devais perdre « jeune, ce frère si bien doué et si aimé, quelle « consolation de le savoir mort pour la France ! »

Restée sans sa famille, Mademoiselle Irma Moreau n'en chercha pas d'autre ; et c'est sa vie retirée, tout absorbée dans la religion du souvenir, qui a fait d'elle une incomparable bienfaitrice.

Dans ce temps où, par une réciprocité toute naturelle, les dogmes matérialistes se lient aux progrès scientifiques et insinuent en chacun de nous, à notre insu, un positivisme extinctif de tout idéal, il faut bien qu'il reste encore quelqu'un pour ralentir le mal et crier haut : « Le cœur est *le vrai « maître de la vie*, l'inspirateur des plus grandes « choses ! »

La prédominance de la vie de l'âme, avec le cœur pour *initiateur*, *ordonnateur et maître des pensées et des actes*, — se lisait en toute la personne de Mademoiselle Irma Moreau. Son attitude, son abord plein de grâce, avec une réserve non exempte de distinction, donnaient, tout de suite, la sensation d'une nature peu ordinaire. L'expression mé-

lancolique de son visage ; l'élégance de ses traits encadrés dans le brun de ses cheveux ; le mélange de douceur, de finesse et de fermeté de son regard, que voilait le bleu indécis de ses yeux, — tout, jusqu'au son de sa voix et à l'empreinte, visible sur sa physionomie, d'un esprit droit, net et précis, — tout prévenait en faveur de cette créature énergique et bienfaisante ! C'était une femme de caractère, tout imbibée de bonté et de tendresse, et ceux qui l'ont connue d'un peu près, ne sauraient s'étonner de l'œuvre dont notre Académie est l'exécutrice.

Mais quelle est, en réalité, cette œuvre ?

Je cherche les moyens de m'en expliquer le plus simplement possible.

Il faut fuir ici, en effet, au nom de la vérité encore plus que du goût, les considérations économiques et philosophiques et la grandiloquence. Devançant les conclusions des doctrines, qui s'agitent depuis si longtemps, sous le nom de problèmes sociaux, Mademoiselle Moreau n'a eu l'intention d'offrir, sur la question des pensions ouvrières, qu'une solution pratique. Ame intelligente et réfléchie, elle ne redoutait rien tant que ce qui pouvait ressembler à l'ombre d'un pédantisme ; elle avait l'horreur des théories et du spéculatif. Elle a donc obéi, tout uniment, au désir de

faire le bien, et un bien approprié, sans prétention, aux exigences du temps présent : justifiant ainsi ce que je disais tout à l'heure de sa bonté, et démontrant, par son exemple, l'excellence des vers du grand poète :

> Allumez, pour qu'il vous éclaire,
> Votre cœur par quelque côté !

Le cœur de Mademoiselle Moreau n'était pas éclairé par un unique côté : tant s'en faut ! C'est cette lumière complète et constante qui, au milieu des maux contemporains, — entre ceux du moins que son existence laborieuse lui avait permis de mieux connaître, — fixa son choix et fit presque d'elle une émule heureuse de Chambrun.

Mademoiselle Moreau aimait les travailleurs. Ce sont les ouvriers et les ouvrières atteints par la misère ou la souffrance qu'elle a entendu secourir.

Elle savait que l'ouvrier, dans nos sociétés, où il joue un rôle qui tend à s'exagérer chaque jour davantage, se résigne de moins en moins, et suffit de plus en plus difficilement aux charges de la famille. Or, volontiers, elle aurait dit, elle aussi, avec l'un des plus hauts esprits de notre temps : « Le problème de la vie humaine est uniquement le problème de la famille. » Outre cela, elle que, ni ses qualités, ni sa fortune n'avaient défendue contre le vide du foyer domestique, elle ne pou-

vait oublier quelle pitoyable victime du travail est l'ouvrière que sa santé trahit ou que la vieillesse surprend dans l'isolement.

Elle résolut donc de consacrer son patrimoine à secourir deux catégories de malheureux: les pères et les mères de famille ; les ouvrières célibataires ou veuves.

Mais son grand cœur et la hauteur de ses convictions religieuses défendaient Mademoiselle Irma Moreau contre toute conception se limitant exclusivement au mal à guérir et au malheureux atteint de ce mal. Elle eut l'ambition d'élargir, toujours sur le terrain pratique, l'action bienfaisante de son œuvre ; elle songea à détruire ce ver rongeur de l'individualisme, cause puissante des dépérissements qui compromettent, quand ils ne les retournent pas contre nous, nos plus admirables progrès. Améliorer le sort de l'ouvrier malheureux, en visant en même temps l'intérêt social ; accomplir un bienfait qui, de celui qui en est l'objet, aille se répandre sur la Société, ce fut la pensée de Mademoiselle Irma Moreau, et ce qui, dans son dessein, la réjouissait le plus.

Comment a-t-elle paré aux moyens d'atteindre ce but ? D'abord, en mettant au premier rang d'aptitude, pour les candidats, leur valeur morale, leur parfaite honnêteté. Ensuite, en établissant en catégorie spéciale les pères et les mères de famille, de

manière à favoriser, autant que cela pouvait dépendre d'elle, la perpétuité de la famille, l'extension aussi des familles nombreuses. De plus, en limitant à l'âge de dix-huit ans révolus du plus jeune enfant du lauréat, le service de la pension : ce qui achemine le père de famille à la nécessité de donner une bonne et vaillante éducation à ses enfants. Enfin, en apportant aux nécessiteux, non point un secours momentané et en quelque sorte incident, mais une assistance soutenue et qui n'abandonne plus le malheureux tant que dure la cause de son mal.

Voilà les mobiles « impulsifs et déterminants » de la fondation dont Mademoiselle Irma Moreau a remis l'exécution à l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

En choisissant ainsi notre Académie, Mademoiselle Irma Moreau a voulu deux choses : la première, qu'aucune partie des fonds affectés à ses libéralités ne fût enlevée aux malheureux par des frais ou des émoluments administratifs ; la seconde, que l'attribution des pensions fut faite en toute indépendance, sous un contrôle très sûr, avec les garanties qui ne sauraient se rencontrer plus complètes que dans un corps recruté comme est le nôtre.

Il ne m'appartient pas de dire si notre bienfai-

trice a bien choisi. Mais si toutes les voix qui sont ici devaient se faire entendre, me fais-je illusion en supposant qu'elles prononceraient toutes un même oui ?...

Vous ai-je dit tout ce qu'il fallait dire ? Je ne sais. En tout cas, je tiens à ne pas omettre ceci, qui est essentiel :

Les pensions ouvrières créées par Mademoiselle Moreau sont des *prix de vertu.*

C'est là l'originalité, en même temps que la pensée élevée qui distingue cette fondation. Vertu et malheur sont ici inséparables. Œuvre de bienfaisance et de moralisation, — de moralisation par la bienfaisance et de bienfaisance à cause de la moralisation, — telle est, en sa double caractéristique, l'œuvre de Mademoiselle Irma Moreau.

Avouons tous que la pension ouvrière, récompense de la tempérance, de l'exemption d'alcoolisme, de l'ordre dans la vie, de la résistance patiente et courageuse au mal, de la notoriété d'honnêteté acquise dans le modeste accomplissement de la tâche de l'ouvrier, — c'est la plus souhaitable, la meilleure des pensions ouvrières.

Et vous, travailleurs que le labeur accable, ou qu'il a blessés sans retour, — vous laissant à la fois souffrants et humiliés, — ce ne sont pas seulement la consolation et le secours qui vous arrivent ici :

la noble créature qui vous gratifie, inspirée par les plus belles, les plus hautes doctrines chrétiennes, elle ne vous a nullement imposé de solliciter l'appui et l'aide dont vous avez besoin; elle ne vous a demandé que de les mériter par votre conduite ! Quoi de plus conforme à la dignité de l'assistant et à celle de l'assisté ? Or, cet appui, cette aide qui viennent à vous, du cœur plein de tendresse d'une femme, — en amoindrissant vos maux, il vous désignent, du même coup, à l'estime de tous.

Les prix Irma Moreau sont donc, en même temps qu'un secours, une récompense et un *titre d'honneur.*

Telle est la fondation de notre bienfaitrice. Nous allons voir comment l'Académie a rempli la mission qui lui a été confiée.

Quarante-trois mémoires lui ont été soumis: quatorze pour la catégorie des « pères et des mères de famille », vingt-neuf pour la catégorie des « ouvrières malades ou âgées ». Tout l'actif de la succession Moreau n'ayant pu être encore réalisé, l'Académie a néanmoins tenu à ne pas ajourner l'exécution des volontés de sa bienfaitrice : avec les réalisations opérées, elle a constitué dix pensions. Elle espère achever l'œuvre l'année

prochaine et ajouter un nombre égal de prix Irma Moreau à ceux qu'elle distribue aujourd'hui.

Conformément au désir de la fondatrice, les prix qui vont être « décernés et proclamés » dans la présente séance ont été répartis en deux séries égales ; il y en a cinq pour les pères et les mères de famille ; cinq pour les ouvrières célibataires ou veuves. Ces prix consistent, chacun, en 200 francs de rente annuelle, incessible et insaisissable, ne pouvant jamais être transmise, donnée ou gagée par les titulaires, à peine de déchéance.

1re CATÉGORIE : « Pères de famille, veufs ou non, « et mères de famille, connus comme gens malheu- « reux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie ou « autres vices, ayant au moins deux enfants ».

1er *Lauréat*. — M. Marius Quenin, né à Meyrargues, âgé de 42 ans, demeurant à Aix. A été quartier-maître timonnier dans la marine française. Il est ouvrier camionneur. Resté veuf avec trois enfants, il s'est remarié et a eu de son second mariage quatre autres enfants, dont le plus jeune a six mois à peine. Il a donc actuellement à sa charge sept enfants. Cette charge peut s'augmenter, et l'aîné n'a que onze ans ! Les meilleurs témoignages sur Quenin et sur sa femme ayant été recueillis par l'Académie, la pension Irma Moreau de 200 francs annuellement lui est attribuée pour

en jouir jusqu'à ce que le plus jeune de ses enfants ait atteint l'âge de dix-huit ans révolus.

2me *Lauréat.* — M. Eugène Castor, ouvrier meunier, né à Céreste (Basses-Alpes) en 1852. Il est marié depuis le 7 juin 1879 ; il a eu sept enfants, dont cinq survivants ; le plus jeune âgé de neuf ans. Tous les témoignages de parfaite union dans le ménage, d'excellente éducation des enfants, se réunissent pour montrer que, par sa moralité, son énergie, ses qualités de père de famille, Eugène Castor a mérité l'attribution qui lui est faite d'un prix Irma Moreau, ou soit de 200 francs de rente annuelle.

3me *Lauréat.* — M. Jules Décory, ouvrier boulanger, né à Aix, âgé de quarante ans, atteint d'une maladie de cœur qui à l'heure actuelle lui ôte toute possibilité de travailler ; époux de Mathilde Laurent, demeurant avec lui à Aix. Ce ménage a cinq enfants, dont le plus jeune est âgé de sept ans. C'est l'excès du travail qui a mis ce vaillant père de famille dans l'impossibilité d'exercer sa profession ; sa femme a donc toute la charge du ménage et du malade. La bonne conduite de toute la famille est certifiée par les attestations les plus particulièrement honorables ; l'Académie alloue un prix Irma Moreau à Jules Décory.

4me *Lauréat.* — M. Isidore Roche, journalier, né à Aix, âgé de quarante-neuf ans. Il a quatre

enfants; le plus jeune a quatre ans à peine. La femme est ménagère. Quoique ce ménage soit très laborieux, il est dans une situation que rend chaque jour plus difficile la diminution progressive de la vue chez le père de famille. C'est pourquoi et sur les excellents témoignages rendus à l'honnêteté et à la sobriété de M. Isidore Roche, l'Académie lui a décerné un des prix Irma Moreau.

5me *Lauréat.* — M. Charles Albisser, journalier, né dans l'arrondissement de Mulhouse, à Wittenheim, en 1851, ayant opté pour la France, le 5 juin 1871. Rentré en Alsace pour venir en aide à sa vieille mère, il en fut expulsé une première fois, puis une seconde fois, après avoir été autorisé à se marier, le 24 novembre 1890. Il a quatre enfants de son mariage, dont le plus jeune (c'est une fille) a treize ans. Homme de courage et d'énergie, Albisser, après avoir connu les plus dures privations en cherchant un gîte en France, s'est refugié, en 1891, à Aix. Il s'y est partout fait connaître comme un travailleur vaillant, dévoué à sa famille, dont il soutient seul la charge. C'est une satisfaction particulière pour l'Académie d'inaugurer la fondation Irma Moreau, en accordant un de ses prix à Charles Albisser, un de nos frères malheureux de l'Alsace.

2me Catégorie. — « Ouvrières pauvres atteintes

« ou de maladie ou d'infirmités ou de vieillesse,
« les mettant dans l'impossibilité de suffire à leurs
« besoins ».

1re *Lauréate.* — Mlle Anaïs Nielly, née à Aix, ouvrière modiste et lingère, âgée de soixante et un ans. Elle a à sa charge son père, âgé de quatre-vingt-six ans. Un terrible mal, la gangrène sèche, l'a atteinte aux deux mains et elle a dû subir déjà une amputation. Le mal est incurable. Quand elle était valide, dans les moments libres que lui laissait le travail, elle trouvait le moyen de s'occuper des enfants orphelins ou abandonnés. Les glorieuses mains, qui, dans l'obscurité, ont accompli tant de bien, manquent aujourd'hui à l'ouvrière résignée et douce, à qui l'Académie a été heureuse d'allouer un des prix Irma Moreau.

2me *Lauréate.* — Mlle Victoire Ollier, née à Aix, en 1823, journalière et servante, demeurant à Aix. Sa vie laborieuse a été une vie d'abnégation et de travail pour tous les siens. Elle est sans ressource aucune et son grand âge, — soixante-neuf ans, — ne lui permet plus de se suffire. Elle est absolument dans les conditions prévues par Mademoiselle Irma Moreau, et il lui est alloué un prix de cette fondation.

3me *Lauréate.* — Mlle Augustine Curet, couturière, née à Aix, âgée de 68 ans, demeurant en cette ville. Elle vit avec sa sœur, couturière comme

elle, Mlle Lucie Cuet, âgée de soixante-dix ans. Sans parents, sans ressources, que leur travail d'aiguille, ces deux personnes, d'une santé délabrée par les privations, n'arrivent plus à se suffire et vivent dans une misère cachée, devenue pour elles insoutenable. L'Académie décerne à Mlle [illegible] des prix Irma Moreau.

[illegible] Mme [illegible] Carle, veuve Fau-[illegible] née dans les Basses-[illegible] ses ressources, fruit de [illegible] la maladie de son [illegible] récemment, [illegible] a été une lutte [illegible] la misère. Ce sera [illegible] le prix Moreau [illegible] douloureuse [illegible]

[illegible] née à [illegible] Alger. [illegible]

ménage, qui eut trois enfants, dont l'un mort récemment, vit des seules ressources du mari. Augustine a toujours fait preuve, vis-à-vis de sa maîtresse, d'autant de désintéressement que de dévouement; malgré son mauvais état de santé et l'exiguïté de ses ressources, elle fit le voyage d'Alger à Aix pour assister aux derniers moments de celle qui lui avait, en quelque sorte, servi de mère. Après la mort de celle-ci, elle ne sollicita qu'une chose : avoir à Alger les restes mortels de cette maîtresse qu'elle avait tant aimée. Les héritiers naturels de Mademoiselle Moreau, dont quelques uns connaissaient les sentiments d'Augustine, ont spontanément sollicité pour cette servante dévouée un prix Moreau, lors de la transaction intervenue entr'eux et l'Académie; c'est l'un d'eux M. Jules-Pascal Desplas, entrepositaire à Castres, qui a pris l'initiative d'adresser à l'Académie la demande réglementaire. Sans hésiter, obéissant à un sentiment de convenance que tous comprendront, l'Académie a accordé l'un des prix de la fondation de Mlle Irma Moreau à sa servante Augustine Jogerst.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, inaugurant l'œuvre de bienfaisance de Mademoiselle Irma Moreau, rendons à sa mémoire l'hommage qui lui est plus que légitimement dû. Remercions-la de

l'œuvre qu'elle a si généreusement fondée à Aix et qui sera un des fleurons de votre Académie. Remercions-la d'avoir su tirer de l'ombre les mérites cachés, les souffrances obscures des *laborieux honnêtes*, pour les récompenser au grand jour. Il est bon, il est réconfortant, au milieu des agitations troubles qui nous assaillent et nous dépriment tous, plus ou moins, de s'abstraire quelques instants et de respirer un peu d'air sain, dans les régions élevées où nous transportent les conceptions si pratiques de Mademoiselle Irma Moreau. Oui, ce sont de grands sentiments associés à de nobles pensées qui ont fait de sa fortune, — par une œuvre toute simple, — le patrimoine, réparti avec une sagesse consommée et pour une durée indéfinie, des travailleurs pauvres, honnêtes et souffrants.

Je n'ai su vous dire tout cela que comme un vieux sermonneur. Permettez-moi d'être constant avec moi-même et de rappeler ici, en finissant, une belle parole, une de celles dont peu d'entre nous n'ont pas expérimenté la douceur aux heures mauvaises : cette parole elle sort aussi, toute vivante, de l'œuvre d'Irma Moreau : « Venez à « moi, vous tous que le labeur épuise et accable et « je vous soulagerai. »



On a lu :

1° *A propos d'un récent cataclysme*,
par M. le doyen Guibal.

2° *Deux Sonnets*,
par M. E. de Mougins-Roquefort.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée ,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-trois lauréats de 1860 à 1901 ;

Leurs noms ont été publiés dans les précédents Bulletins. Nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1893.

1893. Mme veuve Chevillon née Boyer, d'Aix.
1894. Mlle Joséphine André, d'Aix.
1895. Mme Élisabeth Payan, de Jouques.
1896. Mlle Émilie Dayme, d'Aix.
1897. Mme veuve Fabre née André, d'Aix.
1898. Mlle Rosa Sauze, d'Aix.
1899. Mme Marie Roux, veuve Lombard, d'Aix.
1900. Mlle Yves Lamoureux, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche Arène, d'Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865 par testament olographe du 18 mars 1864 pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à quatre-vingt-neuf Lauréats de 1870 à 1901.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins.

—

Liste des Lauréats

Depuis 1893.

1893. Les sœurs Marie Guiet, d'Aix.
» Mlle Clémence Thomas, d'Aix.
» Mlle Marie Luc, d'Aix.
1894. Les époux Gaudibert, d'Aix.
» Mlle Augustine Vadon, de Vauvenargues.
1895. Mme veuve Pierlot, d'Aix.
» Mlle Joséphine Chaulan, d'Aix.
» Les époux Thierrée, d'Aix.
1896. Augustin et Ursule Coquillat, frère et sœur, de Bouc.
» Mlle Marie Gaze, d'Aix.
1897. Les époux Coustoulin-Martin, d'Aix.
» Mlle Virginie Villemus, d'Aix.
» Les époux Saille-Genty, de Jouques.
1898. Mme veuve Philibert, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse Jaumon, dite *Mariette*, d'Aix.
» Mlle Joséphine Réandu, d'Aix.
1899. M. Natale Monteverde, des Martigues.
» Mme veuve Maunier, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise Roche, veuve Claude, de Meyreuil, canton de Gardanne.
1900. Les époux Galician-Philibert, d'Aix.
» Mme veuve Grimaud, d'Aix.
» Mlle Michielle, d'Aix.
1901. Les époux Blanc-Royère, d'Aix.
» Mlle Augustine Pelatier, de Puyloubier.
» Mlle Rose Béraud, d'Aix.
1902. Mme Nègre, sœur S[t]-Ignace, d'Aix.
» Mlle Caroline Chaussegros, d'Aix.
» Mme veuve Mathieu née Ripolet, d'Aix.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS.

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma MOREAU *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

Liste des Lauréats
des pensions ouvrières.

—

1re Catégorie.

1902 1° M. Marius QUENIN, à Aix. (7 enfants.)
2° M. Eugène CASTOR, » (5 »)
3° M. Jules DÉCORY, » (5 »)
4° M. Isidore ROCHE. » (4 »)

—

2me Catégorie.

1902. 1° Mlle Anaïs NIELLY, à Aix.
2° Mlle Victoire OLLIER, »
3° Mlle Augustine CURET, »
4° Mme Elisa CARLE vve FAUDON, »
5° Mme Augustine JOGEROT, à Alger.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1901-1902)

—

Président...........	M. le Docteur AUDE.
Vice-Président	M. le Baron DE TOURTOULON.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron GUILLIBERT.
Archiviste	M. DE BERLUC-PERUSSIS.
Bibliothécaire	M. le Marquis DE GANTELMI D'ILLE.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.
Vice-Trésorier	M. Jules DE MAGALLON.

ACADÉMIE D'AIX

83me SÉANCE PUBLIQUE

—

19 Juin 1903.

SÉANCE PUBLIQUE

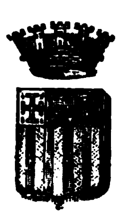
DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE
A. GARCIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
Rue Manuel, 20.
1903

ACADÉMIE D'AIX

83me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 19 Juin 1903, la quatre-vingt-troisième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, à quatre heures & demie de relevée, dans la grand'salle de l'Université de Provence, à la Faculté de Droit.

M. le Premier Président de la Cour Giraud, M. le Maire d'Aix et Conseiller général Cabassol, M. le Premier Grand-Vicaire Bernard, représentant S. G. Monseigneur l'Archevêque, empêché; M. le Colonel Fine, commandant le 61e régiment d'infanterie, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, M. le Pasteur protestant, des Membres de l'Université et de l'Ordre Judiciaire ainsi qu'un grand nombre de Dames et de personnes notables de la cité assistaient à cette solennité.

On remarquait aux côtés de M. le Président de l'Académie les Membres d'Honneur, M. Belin, recteur de l'Université, M. Paul Arbaud et le Doyen d'âge de la Compagnie M. Alexis de Fonvert, portant allègrement ses 94 ans et qui a lu une poésie fort applaudie.

M. le Docteur Aude, Président, ouvre la séance et prononce le discours suivant sur « Pasteur, les microbes et la microbophobie » :

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Académie d'Aix a reçu de ses parrains des prénoms qui justifient ses incursions sur les domaines des sciences, de l'agriculture, des arts et des belles-lettres. Ce vaste cadre m'autorise à vous soumettre certaines réflexions psychologiques soulevées par les immortels travaux de Pasteur.

Veuillez ne pas vous alarmer. Je sais combien les termes scientifiques fatiguent et déconcertent l'auditoire le plus bienveillant. Vous en affranchir dans le cours de cette causerie sera mon principal souci, bien qu'à notre époque la vulgarisation ait rendu familier à tous le langage de la médecine, facile sa pratique, demeurée ardue pour le médecin seul.

Le nom de Pasteur évoque le souvenir des microbes. Il ne les a pas découverts, mais il a eu la gloire d'en déterminer la genèse, de fixer leur évolution, de dénoncer leur nocuité et de poser

les principes de l'admirable méthode de préservation des maladies infectieuses, si nombreuses autour de nous.

Ses premières études eurent la cristallographie pour objet. Cristophe Colomb, s'éloignant des rivages de l'Europe, ignorait qu'il découvrirait un Nouveau-Monde ; Pasteur, continuant les recherches d'Haüy, de Biot, d'Herschell, n'avait point en vue la préservation de la rage. Mais le groupement des molécules chimiques, d'où résulte la forme intégrante du cristal, les lois du pouvoir rotatoire du quartz, celles de l'hémiedrie, devaient mettre Pasteur en présence de deux problèmes qu'il sût résoudre, la question des fermentations et celle des générations spontanées. Ses mémorables discussions avec Pouchet, Joly, Frémy affirmèrent la fausseté de la génération spontanée et la réalité de cette vieille formule : tout vient d'un œuf. Cet œuf engendre le microbe. Ses études sur les tartrates et les paratartrates, lui décélèrent encore le mycoderme du vinaigre, les sources microbiennes de l'altération de la bière et des capsules qui propagent la maladie des vers à soie, enfin la bactéridie du charbon, le vibrion sceptique, le microbe du choléra des poules.

A côté du mal, Pasteur signalait le remède. Il préconisait le chauffage des vins et celui de la graine de vers à soie, la vaccination pour les

maladies virulentes. Il disait : « S'il est terrifiant « de sentir notre vie à la merci de la multiplica- « tion des infiniments petits, il est du moins con- « solant d'espérer que la science ne restera pas « impuissante devant de tels ennemis. »

Elle nous apprend, en effet, l'action destructive de l'air sur un grand nombre de microbes, l'impuissance de récidive de certaines maladies bacillaires et l'efficacité des inoculations de cultures contre celles qui sont transmissibles. Pasteur a ainsi étendu à la rage ce grand principe de l'immunité vaccinale appliqué par Jenner à la variole et, sous nos yeux, ses élèves continuent son œuvre.

Le choléra, la tuberculose, la fièvre typhoïde, la scarlatine, toutes les maladies enfin dites infectieuses sont l'objet de leurs études et de leurs savantes recherches. Puissent-ils nous délivrer à tout jamais des fléaux qui nous déciment !

La vie de Pasteur fut ainsi consacrée toute entière à la défense de nos intérêts nationaux, à celle de notre existence. Il dégageait la vérité de ses patientes expériences de laboratoire, puis il apportait à l'Académie des sciences le résultat de ses travaux et les livrait à tous avec cette honnêteté, cette précision, cette clarté que notre Vauvenargues appelait « le vernis des savants. »

Vous connaissez les microbes sans en avoir

jamais vus, peut-être; ils sont si petits! Mais ils ont tellement occupé l'opinion publique dans ces derniers temps que, sans abuser de votre patience en vous les énumérant, il est intéressant, je crois, de vous dire où ils sont et comment ils se propagent. Ils sont partout; ils peuplent l'air, la terre et les eaux. Une goutte de ce liquide en renferme des milliers et la phosphorescence de la mer est due à des myriades de microbes. Un naturaliste, Ehrenberg, y a trouvé 215 familles et, parmi elles, les polygastres qui ont 120 estomacs, les rotifères qui supportent 120° de température, les polyarthres, avec un seul œil fixé à la nuque, les otoglènes armés de trois yeux pour mieux voir leurs victimes. Leur fécondité est à peine concevable. Les rotifères produisent 16 millions de sujets en 15 jours. Un gramme des poussières des rues de Paris contient 130.000 bactéries, celles des appartements en renferment dix fois plus et, dans un hôpital, la Pitié, le chiffre des microphytes absorbés par jour dépasse un million. A chaque inspiration nous absorbons plus de 600 microbes, nous en rejetons à peine quelques-uns. Ils s'attachent à tous les objets qui nous entourent; les pièces de monnaie, celles d'or surtout, en sont couvertes; ils auraient moins de préférence pour l'argent. L'or n'est décidément pas fait pour nous rendre heureux. L'encre elle-même renferme un microbe partici-

pant à la fois du bacille de la moisissure et de celui de la tuberculose. Combien de générations d'écoliers ont dû s'en imprégner ! Pour ne point vous exposer à un danger j'aurais volontiers tracé ce manuscrit au crayon, si mes scrupules n'étaient tombés devant cette considération que la plombagine est un métal possédant sans doute aussi son bacille particulier, plus nuisible peut-être, et que les micrographes ne tarderont pas à découvrir. La maladie du sommeil qui, dans les colonies Africaines, tue les noirs, après plusieurs semaines de léthargie, est aussi produite par un microbe. Enfin, le soleil qui nous entoure et nous réchauffe a, paraît-il, des relations très étroites avec les microbes de l'influenza, puisqu'un savant Allemand a prétendu que la croissance et la décroissance de cette funeste entité morbide correspondent avec l'apparition et la disparition du soleil.

Dans le monde des infiniments petits il existe encore des différences considérables sous le rapport du développement ; les uns sont géants, d'autres nains. Le bacille qui tient en ce moment le record de la ténuité est celui dit de Végas, seulement visible à un grossissement de 1.500 diamètres ; il s'attaque au bétail de l'Amérique du Sud.

Nous sommes donc entourés de microbes et, malgré nos précautions, nous n'en détruirons jamais assez pour exterminer des ennemis qui se

réunissent des millions contre un seul. Jadis les grands fauves nous inquiétaient ; mais ils ont à peu près disparu de la terre et nous en voyons sans effroi les derniers spécimens conservés à l'état de reliques dans les musées d'histoire naturelle ou de curiosités dans les cages blindées des ménageries. Il faut cependant un aliment à nos terreurs et les microbes sont devenus, non sans raison, il faut l'avouer, l'objectif de nos préoccupations. La révélation de leur existence a troublé même certains esprits et créé chez eux un état d'âme qui constitue une véritable maladie, la microbophobie. Ce mot n'est peut-être pas encore admis dans le dictionnaire de l'Académie, mais il y figurera certainement le jour où notre glorieuse aînée en abordera la lettre initiale.

La microbophobie est la peur, la phobie du microbe. C'est une maladie mentale, un délire comme celui des grandeurs, celui de la persécution, avec cette différence qu'il entraîne à des manifestations enfantines, souvent ridicules.

Pour se préserver des bacilles on a vu certaines personnes porter constamment à la bouche un tube rempli d'ouate stérilisée, ou les fosses nasales badigeonnées de vaseline mentholée ; elles pensent arrêter ainsi au passage les microbes de l'air inspiré. L'opoponax et le benjoin trônaient autrefois dans le cabinet de toilette d'une élégante et donnaient

à sa personne un surcroît d'attrait, qui flattait sa coquetterie ; aujourd'hui le sublimé corrosif brûle sa peau, le phénol la parfume sans le moindre succès.

Le microphobe n'est pas seulement préoccupé du danger de l'air, des eaux, des aliments ; toutes ses actions sont aussi subordonnées au péril qui pourrait le menacer en toutes circonstances. S'il voyage, le défaut de salubrité des voitures l'inquiète ; s'il est à la recherche d'un logement, il s'enquiert de la santé des habitants précédents et demande s'il y a eu un décès dans la maison. Il pense aux microbes partout, à la promenade, au théâtre, au cercle, à la campagne ; il évite de passer dans la rue où un malade est signalé, il renonce à se rendre dans une ville réputée contaminée, bien que ses affaires l'y appellent ; il ne rencontre enfin jamais son médecin, ou un autre, sans lui demander, non pas comment il va, mais comment sont ses clients, et cela dans un intérêt tout personnel.

Pasteur lui-même eut la hantise du bacille. Il était arrivé, vers la fin de sa vie, à ne pas toucher un morceau de pain sans le gratter pour en faire tomber les microbes. Se trouvant à table en nombreuse compagnie, il mangeait un jour des cerises et les lavait avec un soin très méticuleux. On en sourit autour de lui, mais, sans s'émouvoir, Pasteur prit la parole et fit un véritable cours de

bactériologie, en insistant sur le nombre effroyable de microbes attachés à chacun de ces fruits. « Vous ne sauriez, dit-il en terminant, prendre trop de précautions ; imitez-moi et vous éviterez la contagion. » Cette magistrale leçon avait altéré le professeur qui saisit le verre où se débattaient d'innombrables colonies de microbes et en avala d'un trait le contenu. Les bacilles ne se vengèrent pas et l'illustre savant ne s'en porta pas plus mal.

Vous avez sans doute remarqué la multiplicité de médicaments nouveaux, tous infaillibles, cela va sans dire, qui surgissent autour d'une maladie récemment annoncée. La spéculation n'a pas manqué d'exploiter la microphobie. Aussitôt qu'un savant, armé de sa loupe, découvre un microphyte, un chimiste fait sortir de son creuset l'agent exterminateur. C'est ainsi que vous avez vu défiler sous vos yeux, à la quatrième page des journaux et souvent à la première, les phénol, salol, thymol, naphtol, eucalyptol, ou leurs associations, présentés en pilules, en cachets, en sirops, en vins, avec toutes les formules tentatrices d'usage. Ces produits pharmaceutiques vous sont devenus aussi familiers que l'étaient jadis l'inoffensive rhubarbe et le révolutionnaire séné.

On a aussi prôné l'usage de l'eau dont l'ébullition a détruit les germes, mais il y a loin entre la coupe et les lèvres et nos ennemis, si nombreux

et si tenus, trouvent toujours une fissure pour s'introduire dans notre organisme. Les eaux minérales sont réputées indemnes de microbes; aussi les Compagnies fermières en ont-elles inondé le marché. Il n'est malheureusement pas certain qu'elles ne sortent de l'officine et du puits voisins, et qu'elles ne soient ainsi fabriquées avec l'eau considérée à juste titre comme la plus contaminée.

Si la microbophobie avait eu seulement pour résultat de nous pousser à de puériles précautions et d'ouvrir un débouché au commerce de la pharmacie, nous pourrions en sourire, mais elle est coupable de bien plus graves méfaits et je ne saurais les passer sous silence.

Elle a développé chez certaines personnes un état d'âme déplorable, un sentiment d'égoïsme qui est la négation des principes de charité inscrits dans nos cœurs. On ne soigne plus les malades, on les abandonne, on les fuit parce qu'on a peur des microbes, et cet abominable dicton, formule féroce de l'égoïsme : « Charité bien ordonnée commence « par soi-même » est désormais à l'ordre du jour. C'est ainsi que la microbophobie conduit à la lâcheté, à une sorte de veulerie, abnégation de tout devoir d'humanité.

Au cinquième étage d'un immeuble est alité un locataire sans famille ; sur le passage du médecin qui vient de le visiter, les portes s'entrouvrent

timidement ; des figures effarées les encadrent : « Docteur, cela se prend-il ? Est-ce dangereux ? » — « Pas pour vous, se contentait de répondre un « humoristique praticien. » Les habitants fortunés se sauvent à la campagne ou partent en voyage, les autres demeurent, mais ils retiennent leur respiration dans la maison et se couvrent de parfums nauséabonds. Pendant ce temps le malade agonise seul et sans secours. Puis arrivent les équipes officielles de désinfecteurs, avec une lourde voiture qui encombre et émeut tout le quartier ; des gens affairés vont et viennent, brûlent du soufre, font des fumigations, des pulvérisations et se retirent en déclarant avec importance que tout danger est conjuré. Jadis on visitait le malade, on l'entourait de soins, on le veillait et on ne mourait pas davantage.

Dans un village des Basses-Alpes sévissait, l'an dernier, une épidémie de fièvre typhoïde ; l'affolement s'était emparé des esprits ; seuls le curé et la dame du pays visitaient les malades, leur donnaient des secours et des consolations. « Mais pourquoi ne feriez-vous pas comme eux, disait-on aux habitants ? » — « Le prêtre y est obligé, répondaient-ils et la dame porte sur elle quelque chose qui la préserve. » — Elle avait, en effet, un talisman : son seul esprit de charité. Le médecin passe aussi pour posséder une sorte de grâce d'état qui l'immunise

contre tout danger, et cependant les victimes du devoir professionnel sont nombreuses ; mais le chevet du malade est le champ de bataille du médecin, il y demeure sans le déserter.

Ces considérations sur la microbophobie me paraissent en appeler d'autres sur le personnel hospitalier, celui des asiles, des garderies d'enfants, des refuges pour la vieillesse, partout enfin où peut naître une crainte de contagion, la préoccupation d'un danger couru, le dégoût du triste spectacle de nos misères. Pour l'accomplissement d'une mission aussi élevée il faut du dévouement et du désintéressement. Si la nature humaine a ses faiblesses, elle a aussi ses sublimités qui doivent être exploitées, passez-moi le mot, dans l'intérêt des malheureux à qui nous devons aide et protection, suivant la formule consacrée. Il existe deux catégories de personnes affectées au service des malades. Les unes sont des mercenaires exerçant une profession qui leur donne le pain et les moyens d'élever leur famille. Les autres sont des volontaires obéissant à une vocation, sans souci matériel, sans famille, sans désir de confortable et de bien-être et dont la seule ambition est de mériter une récompense sans valeur sur la terre. Pourquoi la Société ne mettrait-elle pas à profit de pareilles dispositions pour en donner le bénéfice à ceux qui souffrent ?

N'ayant besoin de rien, ces serviteurs de l'hu-

manité ne sont pas tentés de fouiller sous le traversin d'un moribond pour y chercher, à l'heure suprême de l'agonie, la dernière pièce de monnaie, et leur sobriété ne les porte pas à s'attribuer les boissons à base d'alcool prescrites aux malades. La peur du microbe est le moindre de leur souci; ils ne s'inquiètent pas de leur degré de virulence et de transmissibilité. D'inéluctables croyances leur donnent cette douce patience, cette gaieté sereine, cette bonté réconfortante si précieuses au malade.

Certes, il peut y avoir en dehors d'eux des dévouements dignes d'éloges ; mais, en réalité, les uns ne demandent qu'à vivre dans l'intérêt des leurs, les autres aspirent à la mort pour atteindre enfin la suprême récompense.

A nous de choisir et, si près de cinquante années de pratique des hôpitaux me permettaient de formuler mon opinion, je dirais sans hésiter: Restons où nous en sommes et ne tentons pas une expérience hasardeuse, dont les malades seraient les seules victimes.

Si les admirables théories de Pasteur ont exercé sur notre mentalité une assez fâcheuse influence pour faire naître la microbophobie, s'il est bon d'en signaler les excès, elles portent néanmoins un grand enseignement et nous imposent le devoir de nous initier à la prophylaxie des maladies micro-

biennes, si bien étudiée de nos jours. Il faut circonscrire une affection virulente, en détruire les germes, imposer et réglementer les mesures d'intérêt général. Entre cette nécessité et la microbophobie il y a la place de notre devoir à accomplir envers notre semblable. Nous devons donc élever nos âmes, réconforter nos cœurs et chercher ailleurs que dans la peur la sécurité de notre vie.

Elle réside toute entière dans l'application et l'observance des lois d'une sage hygiène ; nous prolongerons ainsi notre existence et nous en sauverons bien d'autres.

Être modéré en tout, n'abuser de rien, ne faire aucun excès, vivre le plus possible au grand air, s'inspirer de sentiments nobles et élevés, faire du bien, semer du bonheur autour de soi, voilà ces grands principes d'hygiène corporelle et morale qui doivent nous guider.

Il faut, en un mot, d'après Tolstoï, s'organiser de façon à jouir du ciel, du soleil, de l'air pur, des beautés de la terre.

Suivez ces conseils et vous vivrez au-delà de cent ans. C'est la grâce que je vous souhaite.



RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

RAMBOT & REYNIER

ET

PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

par

M. ALFRED BOURGUET, avocat à la Cour.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Un de nos plus grands écrivains, qui a poussé l'esprit critique jusqu'à ses dernières limites, disait dans son discours sur les prix Monthyon : « Il y a, en France, un jour par an où la vertu est récompensée. » C'est un de ces anniversaires que nous célébrons aujourd'hui.

N'attendez pas de moi, à ce sujet, quelqu'une de ces causeries où l'esprit trouve souvent plus à se satisfaire que le cœur. Elles sont utiles, je l'avoue, lorsque la matière est inféconde et quand les mérites ou le nombre des candidats ne suffiraient pas à remplir les quelques instants que vous consentez à nous accorder. Mais je crois avoir assez à

vous dire en vous contant les actes de dévouement ou les infortunes que l'Académie a jugés dignes d'une récompense. J'espère que vous ne m'en voudrez pas si, au lieu d'un philosophe ou d'un poète *de la vertu* vous ne trouvez en face de vous qu'un narrateur fidèle *des vertus* que l'on nous a fait connaître.

I

Ce n'est pas que j'aie à mettre en lumière quelqu'une de ces actions d'éclat qui provoquent l'enthousiasme et font vibrer tous les cœurs. Mais ne croyez-vous pas qu'il faut peut-être plus de mérite véritable pour accomplir constamment son devoir que pour frapper l'attention par une manifestation de courage, quelquefois sans lendemain ?

Cette continuité de la vertu, l'Académie a pensé la trouver dans le lauréat à qui elle décerne le prix indivisible de 545 francs institué par M. Rambot.

Marius Armand est né en 1832, à Saint-Benoit, canton d'Annot (Basses-Alpes). En 1863, il s'en va résider à Thoard, canton de Digne, où il trouve bien vite l'occasion de se signaler. Une épidémie de fièvre typhoïde éclate dans la localité. Au lieu d'imiter bon nombre d'indigènes qui fuient volontiers les dangers de la contagion, il s'empresse partout où il peut rendre service. Un malheureux, privé de tous parents, est atteint de cette douloureuse maladie. Armand s'installe pendant plus d'un mois au chevet de l'abandonné et ne le quitte plus jusqu'au moment où ses soins ont aidé à sa guérison.

Trois ans se passent. Armand a été nommé receveur buraliste à Corbières, canton de Manosque.

Le 23 août 1866, un jeune imprudent de vingt ans se baignait dans la capricieuse Durance. Ses forces allaient le trahir et il aurait été emporté par le courant si notre lauréat d'aujourd'hui, sans consulter le péril possible, ne s'était jeté à l'eau et, après des efforts continus, n'avait été assez heureux pour ramener le baigneur sur les bords de la rivière.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, Armand est venu se fixer à Aix et il a trouvé dans notre ville un champ très vaste à l'exercice de son dévouement. Membre de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, il parvient, avec ses maigres ressources, à aider les malheureux qu'il est chargé de visiter. Il soigne gratuitement les malades et il s'est notamment attaché pendant plusieurs mois à un paralytique. Il a fait preuve envers lui d'une patience et d'un dévouement auxquels les enfants de ce vieillard ont rendu un précieux hommage.

Après ce que je vous en ai dit, ne pensez-vous pas avec nous que M. Rambot n'aurait pu rêver sujet plus digne pour la fondation par laquelle il a voulu perpétuer son souvenir ?

II

C'est également à récompenser les soins donnés à la vieillesse ou aux indigents qu'est consacré le prix Reynier. Sur les revenus de ce legs une somme de 400 francs est attribuée à Mlle *Marie Chave.*

Cette « providence de son quartier » est née à Aix, le 31 juillet 1854. Il y a longtemps déjà

qu'elle a commencé l'œuvre de dévouement qui lui vaut aujourd'hui d'être choisie parmi tant d'autres. Comme sœur aînée de trois enfants elle eut de bonne heure l'occasion de comprendre le sérieux de la vie.

Après avoir reçu des éléments d'instruction primaire, elle fut placée à 14 ans dans un atelier de couture. Ses heures de loisir se passaient à visiter les pauvres avec sa mère et, pendant sept ans, elles donnèrent des soins à une vieille domestique atteinte d'une affection des plus répugnantes. Marie Chave perdit son père et sa mère avant sa vingtième année et, peu de temps après, un de ses frères. L'autre partit pour l'Amérique, la laissant absolument sans ressources.

Dès ce moment, notre lauréate se remit à son travail de journalière et se dévoua constamment à ses voisins pauvres ou infirmes. Dans l'exercice de ce zèle charitable elle s'est un jour cassé la jambe. Marie Chave est depuis lors très gênée dans son travail, mais son ardeur pour le bien n'est pas diminuée et tous ceux qui la connaissent ont réclamé pour elle la bonne part que lui fait aujourd'hui l'Académie.

Alexandrine Rocher, qui reçoit une somme de 300 francs, sur cette même fondation Reynier, ne paraît pas moins digne d'éloges.

Dès l'âge de 12 ans, en effet, elle est venue, par ses gages, en aide à ses parents et à ses quatre frères ou sœurs. Après la mort de son père, elle a quitté Roquevaire où elle était née et s'est fixée à Aix pour gagner un peu plus et subvenir plus lar-

gement aux besoins de sa famille qui s'était augmentée de deux petits neveux.

Mais ce dévouement aux siens ne suffit pas à son âme généreuse. En 1877, elle se plaçait chez un fonctionnaire qui, bientôt après, partait pour l'Algérie où il emmenait la fidèle servante. En Kabylie, où elle est restée cinq ans, elle ensevelit son maître et un enfant. Atteinte de la fièvre paludéenne, elle ne voulut cependant pas abandonner la veuve et les orphelins et elle eut à aider la mère dans ses soins aux trois enfants, dont deux eurent la fièvre typhoïde en même temps. Revenue en France avec sa maîtresse que la mort de son mari avait réduite à une situation des plus modestes, notre héroïne (ici le mot n'est pas trop fort) sacrifia tous ses gages pour lui venir en aide et vécut avec elle pendant quatre ans dans une campagne isolée, au pied de Sainte-Victoire. Depuis cinq ans, elle soigne, à Aix, la mère de sa maîtresse, personne de 82 ans entièrement dans l'enfance, et tout ce qui lui reste de forces elle le consacre à la famille de ses maîtres.

Une telle abnégation est trop rare pour qu'on ne soit pas heureux de la faire connaître et de récompenser Alexandrine Rocher comme elle le mérite.

Aux termes de son testament, M. Reynier réserve une partie de sa fondation aux pères et mères de famille « qui élèvent chrétiennement leurs enfants. » L'Académie, se conformant aux volontés du testateur, décerne un prix de 300 francs aux époux Rigaud.

Le mari, âgé de 54 ans, est gardien du cimetière de notre ville. Mais le culte des morts ne l'a

pas détourné de ses devoirs envers les vivants. Bien qu'ils eussent déjà sept enfants, les époux Rigaud, malgré leurs faibles ressources, n'ont pas hésité à recueillir un petit garçon, âgé de 2 ans, fils d'une cousine décédée prématurément. Depuis dix ans ils l'ont gardé auprès d'eux, l'ont élevé et chéri avec la même affection que les leurs. Ils ont su inculquer à tous ces jeunes esprits les solides principes de l'éducation morale qui, seule, peut contrebalancer les influences mauvaises de la lutte pour la vie. C'est ainsi qu'ils nous ont paru répondre aux intentions de M. Reynier.

III

Les prix Rambot et Reynier constituaient autrefois le seul patrimoine charitable de l'Académie. Une bienfaitrice nouvelle, qui a choisi notre ville pour y terminer ses jours, a voulu nous confier le soin de perpétuer sa mémoire parmi les indigents de la France entière. Son éloge a été fait l'année dernière avec une compétence et un talent particuliers par celui qui avait recueilli de sa bouche même le détail de ses intentions. Je n'ai donc pas à y revenir. Je me bornerai à vous dire que, depuis notre séance de 1902, la municipalité aixoise a proposé et obtenu, pour cette généreuse donatrice, l'hommage auquel avait droit son nom. Voilà pourquoi la rue de l'Aigle-d'Or est devenue maintenant la rue Irma Moreau.

La fondation qui nous permet aujourd'hui d'attribuer neuf pensions annuelles et viagères de 200 fr. chacune répond à la même pensée qui inspira jadis la noble veuve du Président Carnot. De même que l'Académie des Sciences morales, nous avons le privilège (qui est surtout une lourde

charge tant sont nombreux les candidats) de faire un peu de bien parmi ces ouvriers ou ouvrières qui, lorsqu'ils savent se conduire dignement, honorent au plus haut point la loi nécessaire du travail.

Qu'ils se répètent bien (sans se laisser troubler par les flatteries dont on les berce ou par les haines qu'on voudrait semer en leurs âmes) que chacun ici-bas a sa tâche à remplir. Qu'elle soit plus attrayante ou plus sévère, plus en évidence ou plus dans l'ombre, plus relevée ou plus humble, elle mérite l'estime de tous quand elle est accomplie avec courage et avec persévérance. Loin de le considérer comme un malheur ou comme une déchéance, que l'on s'habitue à voir dans le principe de l'effort continu ce qu'il y a de plus noble sur terre et ce qui fait, par dessus tout, l'éminente dignité de l'homme.

IV

Quelques-uns d'entre vous ont pu rencontrer, dans les rues d'Aix, une brave femme occupée à vendre des « fromages blancs. » C'est la seule besogne qu'elle puisse faire, car elle est atteinte d'une affection nerveuse des yeux qui, suivant le certificat du docteur, constitue une sorte de cécité. Il faut pourtant bien vivre surtout quand on a cinq enfants, dont le plus jeune est âgé d'un an à peine. Le père est né à Gap, en 1861, et il est venu se fixer parmi nous avec l'espoir de trouver une situation. Tous les jours il achète un peu de lait qu'il transforme en « caillé » vendu par sa compagne, et c'est ainsi que ce pauvre homme arrive à gagner tout juste de quoi nourrir sa famille. Mais

que les forces viennent à lui manquer, qu'une maladie s'abatte sur lui et c'est le pain quotidien qui disparaît, ce sont les enfants suppliant de leur donner à manger et les parents obligés de leur répondre qu'il n'y a rien à la maison. L'Académie, reconnaissant que les besoins et les mérites du sieur *Fidèle Bontoux* répondaient aux intentions de Mlle Moreau, lui attribue l'une des pensions réservées aux pères de famille nécessiteux.

C'est un ouvrier des champs que nous avons ensuite choisi. *Siméon Fouque*, né à Rousset, le 16 février 1854, est aujourd'hui jardinier à la campagne Girard, quartier du Pey-Blanc. Les renseignements recueillis sur son compte sont des plus favorables et justifient la phrase par laquelle il termine sa requête : « Ennemi de l'alcool, je ne fréquente ni café, ni buvette. » Si M. Piot (qui voudrait favoriser la repopulation de la France) connaissait notre lauréat, il estimerait, à coup sûr, bien placée la pension donnée à cet homme qui, après avoir eu dix enfants, en possède encore huit.

Jean Larguèze n'en a plus que quatre, mais sa situation n'est pas, pour cela, moins digne d'intérêt. Sa première enfance s'est passée à Arles, où il a vu le jour, le 15 décembre 1861. A l'âge de 17 ans, comme il travaillait à la campagne, il a eu le bras droit pris dans une machine à battre et il a fallu le lui amputer.

De celui qui lui reste il sait faire un utile usage, puisque, aux heures où il n'est pas de service, il s'efforce d'augmenter par des travaux de jardin les faibles ressources que lui procurent ses fonctions de garde d'octroi. Par la dignité de sa vie et la

peine qu'il prend pour subvenir aux besoins des siens, Jean Larguèze a paru mériter les suffrages de l'Académie. Elle est heureuse de récompenser en lui toute une corporation modeste, mais utile et dont la besogne, parfois ingrate, n'obtient pas toujours la considération qui lui est due.

Parmi les mères de famille que l'on nous a présentées cette année, la veuve *Barnier* réunissait les titres les plus sérieux à l'unique pension que l'on pouvait décerner dans cette catégorie. Elle a perdu son mari il y a quatre ans et elle s'est trouvée obligée de diriger une exploitation agricole, à Luynes, pour subvenir aux besoins de ses six enfants et de sa vieille mère âgée de 76 ans. Son fils aîné, qui lui devenait maintenant un vrai secours, a dû partir cette année pour le régiment. Les revenus de la fondation Moreau serviront à dédommager la mère des sacrifices qu'il lui faut faire pour les siens.

V

C'est surtout aux parents chargés de famille que songeait Mlle Irma Moreau en créant les pensions qui portent son nom. Mais elle a recommandé aussi de ne pas oublier les vieilles ouvrières qui, après avoir longtemps peiné, se trouvent, au soir de la vie, sans foyer et sans ressources. Il s'en est présenté un si grand nombre que nous avons cru devoir, cette année, leur faire la plus large part possible.

La doyenne d'âge des lauréates est la *veuve Cavalier*, *née Porte*. Née à Charleval, le 8 mars 1825, l'infortunée a successivement perdu son mari et ses douze enfants. Atteinte aujourd'hui

d'infirmités nombreuses et dénuée de tout secours, elle attend tristement la mort après une existence irréprochable. Pour adoucir ses derniers jours, l'Académie n'a pas hésité à accorder une pension à ses 78 ans bien sonnés.

La veuve *Barbier, née Aurenge*, n'est pas beaucoup plus jeune que sa devancière puisqu'elle est née le 1er janvier 1829. Modèle de toutes les vertus domestiques, elle est veuve depuis le 5 janvier 1882. Elle a rempli avec dévouement et fidélité des emplois de confiance dans d'honorables familles de notre ville qui se sont fait un devoir de la recommander à notre attention. Ouvrière sans ressources, elle travaille encore aujourd'hui à la confection des limousines. Mais elle est atteinte de cataracte double et c'est plutôt par charité qu'on lui donne de l'ouvrage. L'Académie a pensé qu'à 74 ans, Mme Barbier avait bien le droit de se reposer tout en pouvant compter au moins sur le pain de chaque jour.

Si je vous dis que la pension suivante est attribuée à une personne de 52 ans, vous serez peut-être surpris au premier abord de l'énorme différence d'âge entre nos lauréates. Aussi bien nous trouvons-nous ici en présence d'un cas exceptionnel qui nous a semblé mériter un tour de choix au milieu de tous ces avancements à l'ancienneté.

Il s'agit, en effet, de Mlle *Maria Chieusse*, fille d'un capitaine marin décédé il y a déjà longtemps. Elle est atteinte d'une affection cardiaque qui, à diverses reprises, a failli la tuer. Elle vit à Arles avec sa sœur âgée de 55 ans et rhumatisante elle-

même. Leur mère qui avait une pension de 400 fr., comme veuve de marinier, est morte au début de cette année, laissant ces deux pauvres filles absolument sans ressources. Combien plus cruelle encore est la misère pour ceux qui ne l'ont pas toujours connue! Joignez à cela que l'Académie se conforme aux intentions de M[lle] Moreau en décernant des pensions hors de l'arrondissement d'Aix et vous admettrez que Maria Chieusse était plus digne qu'aucune autre de créer un précédent.

Avec la *veuve Pourcel, née Fauque*, nous rentrons dans nos cadres habituels, mais elle est bien touchante aussi l'histoire de cette pauvre femme.

Après une vie de dévouement, elle se trouve sans aucunes ressources pour avoir dépensé tous ses gages en soins donnés aux siens ou en charités faites à de plus pauvres qu'elle. Pendant trente-quatre ans elle a été au service d'une même famille et elle n'a pas cessé de lui montrer le plus fidèle attachement. Elle savait, en outre, sans que ses maîtres eussent à en souffrir le moins du monde, venir en aide aux infortunés et elle prenait sur ses nuits le temps de laver leur linge et de soigner leurs vêtements.

Aujourd'hui, c'est elle qui est infirme et pauvre. Atteinte d'une paralysie générale, elle est incapable de se mouvoir et toute la force de sa volonté ne peut pas prévaloir contre sa faiblesse physique. Sa sœur, plus âgée qu'elle et ne possédant elle-même presque rien, vient chaque soir la coucher, ferme sa porte à clef et le matin elle doit revenir lui ouvrir et la lever.

La veuve Pourcel a obtenu, le 30 décembre

1897, un diplôme et une médaille d'honneur comme ancienne domestique. C'est d'un peu d'argent qu'elle a besoin maintenant et l'Académie est heureuse de pouvoir, grâce à Mlle Moreau, lui assurer jusqu'à la fin de ses jours une modeste subvention.

Parmi ceux d'entre vous qui suivent depuis longtemps nos séances publiques annuelles, il y en a qui reconnaîtront peut-être une ancienne lauréate que l'Académie se plaît à couronner de nouveau et cette fois d'une façon plus durable. J'ai nommé Mlle *Marie Arnaud* qui, en 1878, a obtenu le prix Rambot.

Son père, maître-maçon, perdit sa femme de très bonne heure, se trouvant à son foyer brisé avec deux filles à élever. La plus jeune, née aveugle, exigeait des soins constants et Marie, qui était l'aînée, se dévoua, dès son jeune âge, à son père et à sa sœur. Au bout de peu de temps, le malheur entrait à nouveau dans la maison. Arnaud tombe d'un échafaudage et sa vie demeure quelque temps en danger. A force de soins on parvient à le sauver, mais il traîne une misérable existence pour mourir au bout de deux ans et laisser les siens sans ressources. A sa mort, on propose à Marie Arnaud de faire entrer sa sœur dans une maison de charité. La courageuse fille ne veut pas et se consacre entièrement à la pauvre aveugle.

Celle-ci est morte il y a peu de temps, et c'est au tour de Marie Arnaud (âgée de 70 ans aujourd'hui) d'être infirme et sans secours. L'Académie lui vient en aide, persuadée que Mlle Moreau, si

elle vivait, applaudirait à ce choix, qui permet de faire constater à tous le mérite persistant de notre lauréate.

VI

J'en ai fini, Messieurs, avec la tâche qui m'était assignée et je souhaite que cette énumération de « vertus » ne vous ait pas semblé trop longue. Ne trouvez-vous pas, d'ailleurs, que la pensée qu'il reste encore tant de braves gens peut consoler de bien des tristesses ? On a beau chercher à interrompre (suivant un mot devenu célèbre) « *la vieille chanson qui berçait la misère humaine* », elle persiste à chanter dans les cœurs, sinon sur les lèvres. C'est elle qui réconforte et qui donne le courage de faire son devoir simplement et sans bruit, mais avec persévérance. C'est elle, à coup sûr, qui inspirait dans leur vie de dévouement la plupart de nos lauréats. En dépit de ses détracteurs, on l'entendra longtemps encore et bien des fois, je l'espère, ils en devront constater eux-mêmes les bons effets dans des réunions pareilles à celle d'aujourd'hui.



On a lu :

1° *Sermon du R. P. Placide*,
par M. A. de Fonvert.

2° *Trois musiciens aixois aux XVIIe et XVIIIe siècles*,
par M. le Chanoine Marbot.

3° *Épître à l'Académie*,
par M. Dorlhac de Borne.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-quatre lauréats de 1860 à 1902;

Leurs noms ont été publiés dans les précédents Bulletins; nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1894.

1894. Mlle Joséphine André, d'Aix.
1895. Mme Élisabeth Payan, de Jouques.
1896. Mlle Émilie Dayme, d'Aix.
1897. Mme veuve Fabre née André, d'Aix.
1898. Mlle Rosa Sauze, d'Aix.
1899. Mme Marie Roux, veuve Lombard, d'Aix.
1900. Mlle Yves Lamoureux, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche Arène, d'Aix.
1903. M. Marius Armand, à Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865, par testament olographe du 18 mars 1864, pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à quatre-vingt-douze Lauréats de 1870 à 1902.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins ; voici celle des dix dernières années :

—

Liste des Lauréats

Depuis 1894.

1894. Les époux Gaudibert, d'Aix.
» Mlle Augustine Vadon, de Vauvenargues.
1895. Mme veuve Pierlot, d'Aix.
» Mlle Joséphine Chaulan, d'Aix.
» Les époux Thierrée, d'Aix.
1896. Augustin et Ursule Coquillat, frère et sœur, de Bouc.
» Mlle Marie Gaze, d'Aix.
1897. Les époux Coustoulin-Martin, d'Aix.
» Mlle Virginie Villemus, d'Aix.
» Les époux Saille-Genty, de Jouques.
1898. Mme veuve Philibert, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse Jaumon, dite *Marielle*, d'Aix.
» Mlle Joséphine Réandu, d'Aix.
1899. M. Natale Monteverde, des Martigues.
» Mme veuve Maunier, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise Roche, veuve Claude, de Meyreuil, canton de Gardanne.
1900. Les époux Galician-Philibert, d'Aix.
» Mme veuve Grimaud, d'Aix.
» Mlle Michielle,
1901. Les époux Blanc-Royère, d'Aix.
» Mlle Augustine Pelatier, de Puyloubier.
» Mlle Rose Béraud, d'Aix.
1902. Mme Nègre, sœur S[t]-Ignace, d'Aix.
» Mlle Caroline Chaussegros, d'Aix.
» Mme veuve Mathieu née Ripolet, d'Aix.
1903. Mlle Marie Chave, à Aix.
» Mlle Alexandrine Roche, à Aix.
» Les époux Rigaud, à Aix.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS.

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma Moreau, *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

Listo dos Lauréats

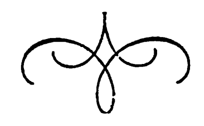
des pensions ouvrières.

1re Catégorie.

1902	1°	M. Marius QUENIN, à Aix.	(7 enfants.)
	2°	M. Eugène CASTOR, »	(5 »)
	3°	M. Jules DÉCORY, »	(5 »)
	4°	M. Isidore ROCHE. »	(4 »)
1903.	5°	M. Siméon FOUQUE, au Pey-Blanc,	(8 »)
	6°	Mme veuve BARNIER née Alexis, à Luynes,	(7 »)
	7°	Fidèle BONTOUX, à Aix,	(5 »)
	8°	Jean LARGUÈZE, à Aix,	(4 »)

2me Catégorie.

1902.	1°	Mlle Anaïs NIELLY,	à Aix.
	2°	Mlle Victoire OLLIER,	»
	3°	Mlle Augustine CURET,	»
	4°	Mme Elisa CARLE veuve FAUDON,	»
	5°	Mme Augustine JOGERST, à Alger.	
1903.	6°	Mme veuve BARBIER née Aurenge,	à Aix.
	7°	Mme veuve CAVALIER née Porte,	»
	8°	Mlle Marie ARNAUD,	»
	9°	Mme veuve POURCEL née Fauque,	»
	10°	Mlle Marie CHIEUSSE, à Arles-s/-Rhône.	



BUREAU DE L'ACADÉMIE

(1902-1903)

Président...........	M. le Docteur AUDE.
Vice-Président......	M. L. DE BRESC.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron GUILLIBERT.
Archiviste..........	M. le Baron DE TOURTOULON.
Bibliothécaire.......	M. le Marquis DE GANTELMI D'ILLE.
Secrétaire..........	M. ANINARD.
Trésorier...........	M. MOURAVIT.

ACADÉMIE D'AIX

84me SÉANCE PUBLIQUE

17 Juin 1904

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE
P. JOURDAN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
20, *rue Manuel*, 20

1904



SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES

D'AIX





ACADÉMIE D'AIX

84me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 17 Juin 1904, la quatre-vingt-quatrième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, a quatre heures et demie de relevée, dans la Grand'Salle de l'Université de Provence, a la Faculté de Droit.

M. le Premier Président de la Cour Giraud, M. le Maire d'Aix et Conseiller général Cabassol, M. le Vicaire Général van Gaver, représentant S. G. Monseigneur l'Archevêque, empêché, MM. les Adjoints au Maire, M. le Pasteur protestant, des Membres de l'Université et de l'Ordre Judiciaire ainsi qu'un grand nombre de Dames et de personnes notables de la cité assistaient à cette solennité.

Aux côtés de M. le Président de l'Académie, ont pris place, M. Belin, recteur de l'Université et M. Paul Arbaud, l'un et l'autre Membres d'Honneur.

M. le Chanoine Cherrier, Président, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Provence & Lorraine
Dans l'Histoire



Mesdames, Messieurs,

L'Histoire est un vaste drame qui a pour principe la double action de la Providence divine et de la liberté humaine.

Le concours des peuples, l'intérêt et l'ambition des rois, la force inéluctable des choses s'y enchaînent, pour réaliser un plan dont Dieu est le premier ordonnateur. Sans violence ni diminution du libre arbitre, il se fait, sur la scène des siècles, un ensemble de travail commun dont le résultat final est le triomphe du vrai et du bien.

Le plus grand astre qui éclaire ce panorama, c'est l'Évangile entré lui-même dans l'Histoire. Tradition d'espérance dans l'ancien monde, révélation de doctrine et de morale dans le monde nouveau, il appelle toutes les nations à l'unité de croyance et

de charité, en déblayant les absurdités et les abominations dont le paganisme a encombré le genre humain.

*
* *

Provence et Lorraine ont, dès l'origine, une place et un rôle dans cette universelle transformation.

Quand l'ère chrétienne succède à l'agonie du Bas-Empire, ces deux provinces dont le puissant avenir est encore loin de l'horizon visible, se trouvent baignées par le même flot et rayonnent du même éclat, aux rivages de l'océan chrétien.

*
* *

Leur race est Celtique ; race douée des plus hautes qualités de l'homme : Force, beauté, courage, vertu ; race d'imagination impétueuse et chevaleresque, de fidélité rude au respect des autels et au culte des ancêtres.

Les Celtes sont compris par les Romains sous le nom de Gaulois. Toute la partie située au delà des Alpes, par rapport à Rome, s'appelle Gaule Transalpine, ou Gaule chevelue.

En l'an 125 avant Jésus-Christ, les Celtes s'établissent dans la région de Marseille. Sur l'initiative de Sextius Calvinus, près d'une source d'eau thermale, ils fondent la colonie d'*Aquæ-Sextiæ* (Aix) qui devient une province romaine : Provence (1).

(1) Emile Levasseur, membre de l'Institut : *La France, Histoire et politique*, p. 134.

Les Celtes du nord-est sont les aïeux des Lorrains. Tite-Live place leurs établissements religieux ou militaires en Alsace, dans le pays de Metz (1)

---

(1) Metz celte et romaine s'est appelée *Divodurum, Eau divine*. Ce nom lui venait de la rivière de Seille ou Sel qui baigne ses murs à l'orient. *De sale nomen habens,* dit Fortunat. Liv. VII. Chant IV.

Metz a, ainsi que Rome, palais impérial, temples, théâtres, naumachie, arènes. L'amphithéâtre de forme arrondie était appelé dans le langage populaire « le Pâté ».

Les travaux d'embellissement actuel ont mis à jour des assises, des chapiteaux, des frises et des tronçons de colonnes, tranches effritées du vieux « Pâté ».

Au IVe siècle, sous l'impulsion chrétienne, *Divodurum* génie topique et protecteur tomba du piédestal où l'avait placé la crédulité confiante des Celtes. L'administration romaine, cédant aux volontés du nouveau culte, remplaça, dans les actes publics, *Divodurum* par *Civitas Mediomatricum*, cité des Mediomatriciens (placés au centre des Trévirois, des Sequaniens et des Triboques ou Alsaciens).

De l'abréviation de *Mediomatrix* est venu *Medtrix* puis *Metis*, de la même manière que les Allemands traduisent *Moguntiacum*, Mayence, par *Maintz*.

Il y a des étymologistes qui ont voulu voir dans le choix de *Metis* la signification de « pierres de limite ou de rempart ». Pourquoi pas ? Le nom du village des Mées (Basses-Alpes), a cette origine.

Metz autrasienne, dans une période de huit siècles finissant à la mort de Louis le Débonnaire en 840, a bâti le palais royal sur la hauteur de Sainte-Croix, avec les basiliques de Saint-Clément, Saint-Arnould, Saint-Martin, Saint-Symphorien, lesquelles furent détruites par le duc de Guise, lors du siège de Charles-Quint en 1552.

Metz Lorraine fut la résidence de Lothaire qui en fit l'abandon à Othon II, empereur d'Allemagne en 980. Le nom de Lothaire a fait supprimer la dénomination d'*Austrasie*, qui fut remplacée par *Lothringen, Lotharingie, Lorraine.*

Metz républicaine de fait, impériale de nom, dure cinq siècles, sous le protectorat allemand, et se montre assez forte pour garder ses franchises, faire trembler les Bourguignons et résister aux Nancéins de René d'Anjou.

Metz française, par sa libre donation à Henri II en 1552, devient puissance militaire et abat, pour de nouveaux parapets, ses immenses faubourgs, les clochers de ses églises, les murailles de ses couvents.

et de Nancy, sous le règne de Tarquin l'Ancien (1).

On rencontre, épars sur le sol de Lorraine, quelques colosses mutilés dont l'étrangeté rappelle ces légions nomades, caractérisées par une lutte acharnée entre les traditions romaines et les éléments barbares descendus des glaciers du Nord (2).

Quand le minotaure Césarien tombe épuisé, c'est le tempérament des Celtes robustes comme les chênes, qui conserve la plénitude de la vie et l'assurance de l'avenir.

La Providence est prompte à couvrir de jeunes générations les sociétés décrépites, comme à tapisser de plantes vertes les ruines de monuments écroulés.

Metz sous la réforme voit les conservateurs français et les novateurs allemands, Clervand, Farel, Bossuet, Ferry, etc. transformer ses écoles et ses places en théâtres de controverse.

Metz militaire est due au compas de Vauban qui anéantit les traces de la grandeur romaine et de la fierté populaire. Belle-Isle achève l'œuvre. Les tourelles du Moyen-Age, les créneaux de la Renaissance tombent sous la hache du XVIIIe siècle dont le caractère artistique est la bâtardise.

Metz révolutionnaire est dessinée dans ce mot d'un de ses députés à l'assemblée nationale : *Nous avons connu la liberté avant vous.* Elle a vu dans ses murs, Lafayette, Hoche, Kellermann épousant la fille de Barbé-Marbois dans l'église de Saint-Simplice, rasée pour agrandir la place S.-Louis, Bonaparte sous-lieutenant et empereur, le duc de Montpeusier, élève de l'école d'application.

Metz annexée a une physionomie qui porte au rêve et à la mélancolie. On y voit des figures qui essayent de sourire et qui font horreur. On y parle allemand comme à Berlin.

L'image du passé est dans sa cathédrale qui paraît, sous le voile noirci d'une architecture que dix siècles ont signée, impressionnante et grandiose comme le temple de la douleur.

(1) *Histoire,* Liv. V, Chap. XXXIV.

(2) Emile Bégin : *Histoire de Metz depuis 18 siècles.*

A quoi bon chercher pourquoi les Lorrains se plaisent si fort en Provence ? La voix du sang parle en eux. Lorrains et Provençaux, nous sommes cousins puisque nous sortons tous de cette corne gauloise dont nous attestons la prodigieuse et renaissante abondance.

*
* *

Fraternité d'origine, fraternité de langage.

« Notre Français, dit M. Ampère, est une combinaison stable et définie de celte et de latin » (1).

Le Celte s'est fixé au pays d'Armor où les sites sont sauvages, les âmes rêveuses et les conteurs épris du merveilleux.

Tout ce qui est au centre de la Gaule, entre la Seine et la Garonne, a subi l'influence romaine.

« La politique impérieuse de Rome, dit S. Augustin, est d'imposer son joug, sa langue et ses dieux » (2).

Au IXe siècle, le latin cesse d'être parlé en France. Il est remplacé par de nombreux dialectes dont les plus tranchés sont : le Français ou roman du nord et le Provençal ou roman du midi. Le premier est consacré, dès le XIe siècle, par une œuvre immortelle : *La Chanson de Rolland* (3).

---

(1) Série IV, Tom. X, 1877.

(2) *De Civ Dei* Lib. XIX, c. 7.

(3) *Histoire et génie de la langue française* par M. Benoit, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.

Le premier livre d'heures, en français, à l'usage des Lorrains, après la découverte de Guttemberg, est imprimé à Metz en 1471 (1).

Au XVI[e] siècle, le Français se dégage des locutions celtiques et romanes qui se perpétuent dans le patois des campagnes. Il est familier aux gens instruits et entre dans les relations religieuses et politiques de l'époque.

Malherbe et Peiresc sont les promoteurs et les chefs de ce travail de révision sévère auquel toute la nation s'intéresse, avec une sorte de passion patriotique.

Dès lors, on peut suivre, à la trace, le progrès de notre langue, en descendant avec la philosophie et l'ethnologie comparées, ce fleuve de peuples, qui prend sa source au Nord, pour étendre ses bras sur l'ancienne Gaule.

Aujourd'hui, reflétant toutes les vieilles nuances de droit coutumier et de droit écrit, de bon sens pratique, de chevalerie, d'idéalisme et de bonhomie, la langue française est l'instrument le plus savant, le plus souple et le plus varié pour incarner la pensée et donner à tout, même à la diplomatie, cette précision souveraine qui fait la splendeur du style. Elle est la harpe éolienne qui vibre sous la brise de tous les climats.

---

(1) Bégin : *Hist. de Metz*, p. 322.

« Il ne me vient pas seulement en tête, disait le Comte de Maistre, qu'on puisse être éloquent, dans une autre langue, autant qu'en français » (1).

*
* *

En raison d'une parfaite communauté d'origine, remontant à l'énergique terminologie des Celtes et au lexique opulent des Romains, le vieil idiome des Lorrains coïncide avec le vieil idiome des Provençaux. Le second garde mieux la sonorité du latin ; le premier se ressent particulièrement du voisinage du Rhin et de la prononciation tudesque. Cependant, malgré l'influence du climat qui modifie les dialectes comme les plantes ; malgré l'empreinte imprimée par l'organe et le génie de chaque race, il est facile de constater, dans l'un et dans l'autre, des ressemblances de termes et de consonance, qui indiquent le même point de départ, et pour le fond et pour les surfaces (2).

---

(1) Lettre à M. le Vicomte de Bonald.

(2) Par leurs étymologies et leurs racines, le Provençal et le Lorrain ont des rapports exacts dont voici quelques exemples :
Les terminaisons françaises, *al, au, eur, in,* ont la même prononciation dans les deux dialectes.

Provençal : *aco — chivaou — escupi — craou — fât.*
Lorrain : *ac — chevaou — escupi — craou — fât.*

Provençal : *houre — jougla — paou — corrége — vïn.*
Lorrain : *houre — jougler — paou — corregée — vïn.*

Le patois lorrain a, comme son compère, des conjugaisons, des contes et des poésies dont les mots et les modes indiquent la souche romane d'où ils sont sortis.

(*Le patois lorrain* par M. Clesse, de l'Académie Stanislas).

Riches tous deux pour exprimer le besoin et le plaisir, pour se prêter agréablement aux boutades, aux réparties, aux fabliaux, aux facéties hasardées, même sur les sujets les plus graves, ils sont pauvres quand il s'agit de rendre, sans violence et sans effort, les subtilités du raisonnement et les élans de l'éloquence (1).

De là naissent, pour le génie, des privations et des entraves dont il subit l'atteinte et le malheur, ne pouvant mettre, sur sa palette, assez de couleurs pour chacune des nuances qu'il voudrait reproduire.

Rendons pourtant un hommage mérité aux bardes du Nord et aux félibres du Midi, qui font revivre l'antique beauté du parler cher aux troubadours, ses tons variés, ses locutions délicates, et sont assez habiles pour disputer, aux syntaxes plus savantes, les éloges et les préférences de l'admiration publique (2).

(1) M. Benoit. Ibid.

(2) Metz, ville active et laborieuse, n'avait point une pleïade de poëtes dignes de ce nom, tant par la pratique assidue que par la parfaite connaissance de l'art d'écrire en vers. Cependant, les règles du rythme et de la versification n'y étaient pas inconnues. Il y avait peu de Messins dont l'esprit n'eut été charmé de l'audition de ces émouvants et harmonieux récits, et dont la mémoire ne gardât précieusement quelque spécimen de cette poésie, naïve et forte à la fois, que les trouvères savaient entretenir dans un état de jeunesse toujours renaissante.

Dans le village de Fleury-sur-Seille, donné à l'abbaye de St-Arnould, en 704, par le duc Arnoald, petit-fils de Pépin d'Héristal, presque détruit en 1352, par l'armée de Marie de Blois, régente de Lorraine, subsiste encore un pieux usage qui montre que religion et poésie, au Moyen-Age, étaient inséparables.

*
* *

Toucher aux langues de nos pères, c'est rencontrer à chaque pas ce qui en fait l'âme, le Christianisme,

Sous l'action puissante de l'Évangile, Provence et Lorraine verdoient comme les forêts vierges où des bourgeons de sève supérieure sont entés sur des troncs séculaires. Elles se détachent peu à peu de leur origine païenne pour adopter l'idéalisme chrétien qui prépare, aux âges à venir, une vie chaude d'émotions et féconde en créations artistiques.

Voyez, en parallèle, leur transformation complète et simultanée, à ce printemps de l'ordre nouveau.

A la même date, au premier siècle, disent les traditions, la religion du Calvaire qui est à la fois une chaîne morale et un lien politique, plante son étendard sur les bords de la Moselle et du Rhône.

L'âme des foules s'ouvre aux dogmes apportés d'Orient, sous la double influence de l'apostolat sacerdotal et du langage imagé des épopées symboliques.

Le matin de Vendredi-Saint, les enfants de chœur portant la Croix à vénérer dans chaque maison, chantent, à l'entrée, une vieille complainte sur :

Jésus-Christ,
Qui mort souffrit,
Pendu et escupi.

La noblesse du sentiment compense les défectuosités de la forme et le niveau peu élevé de la composition.

La Provence a la Tarasque qui prend son nom de *Tarascum*, vieille forteresse romaine.

La Lorraine a le Graouly qui vient de l'allemand *Greulich* : horrible, féroce (1).

Ces énormes sauriens figurent l'idolâtrie. Pour dompter la Tarasque, Ste-Marthe, la vierge apôtre du pays Rhodanien, n'a que son ruban. Pour dompter le Graouly, Saint-Clément, fondateur et premier pontife de l'église de Metz, n'a que son étole.

De pareils prodiges s'étalent en guirlandes naïves, comme des leçons de choses, aux frises, aux fresques et aux bas-reliefs. (2) L'originalité pieuse

---

(1) La mer qui, dans la période antérieure au déluge, couvrait une partie de notre territoire, est appelée par les géologues, mer *liasique*, parceque les couches déposées au fond sont le *lias* formé par des couches de calcaire marneux et d'argile schisteuse.

Sur ce *lias* qui se trouve au pied des Alpes, en Dauphiné, en Lorraine et en Provence, vivaient des animaux de grande stature dont la race aujourd'hui perdue, restituée à son état primitif par le savant Cuvier, rappelle un genre mixte qui tient du crocodile, du poisson marin et du mammifère.

Les restes fossiles de ces êtres monstrueux dont le squelette n'a pas moins de 15 à 20 mètres de longueur, conservés au musée de Metz, ont été découverts aux environs de Thionville, ainsi que dans les marnes de Vallières et de St-Julien.

La Tarasque et le Graouly ne rappellent-ils pas les formes des sauriens du *lias*? (Mémoires de l'Académie royale de Metz 1828-1829.)

(2) Au commencement de l'ère chrétienne, l'art à pu dégénérer sous le point de vue matériel ; mais en revanche il prit insensiblement une expression de piété locale, conforme aux objets qui se présentaient à l'imagination capricieuse de l'artiste,

Les plantes, les animaux sauvages et domestiques, les êtres fantastiques, les reptiles antédiluviens, vinrent décorer les nouveaux édifices, avec les images consacrées par le christianisme.

Telle était l'influence des rapprochements et des analogies, que les symboles de terreur, comme le Graouly et la Tarasque. semblent avoir été copiés sur les productions hétérogènes du monde primitif. (Bégin. *Metz souterraine*, Tom. I).

de l'image chrétienne éclipse la brutalité capricieuse de l'image olympienne.

Aux jours de fête, les monstres en effigie sont portés aux processions, puis aux cortèges des réjouissances officielles, comme des trophées de victoire.

Merveilleux empire de ce symbolisme d'origine celtique et de physionomie gallo-romaine ! La légende traverse les vicissitudes amenées par le temps. Elle enlace les civilisations étagées l'une sur l'autre depuis vingt siècles. A Metz, à Nancy, (1) à Marseille, à Tarascon, elle parle à l'imagination qui est la seule faculté qui agisse, quand les autres sont encore endormies. Elle rend la vie aux squelettes de l'histoire et de la fiction. Elle les évoque comme de grandes ombres qui rappellent les hauts faits des

(1) Plusieurs historiens ont soutenu que S. Clément, *Clémens*, premier évêque de Metz, était le même personnage que S. Mansuy, *Mansuetus*, premier évêque de Toul-Nancy.

On ne doit point refuser de croire que ce missionnaire *Clément et Doux* fut envoyé de Rome, par S. Pierre, c'est-à-dire par le Saint-Siège qui est Pierre toujours vivant et présidant. (*Hist. Bénédictine de Metz*, I. 205-206.) Mais, fut-il du 1er siècle ? Fut-il du 2e, contemporain de Constantin, peut-être de Constance Chlore et de Ste Hélène ?

En Lorraine, comme en Provence, les écrits de l'âge apostolique font défaut. Après avoir amplement discuté le merveilleux de ces temps dont les raffinements de la critique moderne ne peuvent dissiper la brume, les savants auteurs des *Acta Sanctorum* conviennent que jusqu'ici les origines de l'Eglise des Gaules n'ont succombé à aucun argument péremptoire.

La croyance universelle qui ne s'invente pas, l'archéologie qui est la vraie traduction des idées et des habitudes d'une époque, déposent en faveur du fait qui ne change pas, et sont autant de preuves d'une sainte antiquité.

premiers héros, transportent les foules du réel à l'idéal, du visible à l'invisible, d'un passé lugubre à un présent épuré, gage d'un au-delà séduisant et triomphal.

***

Nous voici au point suprême de la fraternité historique de la Provence et de la Lorraine.

Il est marqué par René d'Anjou dont les aspirations et les œuvres favorisent cette influence française qui attire et s'assimile ce qui est près d'elle, comme elle s'étend à tout ce qui est loin.

En 1430, à la mort de Charles II, son beau-père, René est duc de Lorraine. En 1435, par le testament de Jeanne II, il est comte de Provence.

Sa vertu spéciale est de fondre si bien l'un dans l'autre l'intérêt des deux Etats, que le souverain et les sujets n'ont jamais de vœux différents à former, ni de but opposé à poursuivre.

Les liens de solidarité qui unissent le gouvernant et les gouvernés sont tels que rien ne peut les rompre, ni le temps, ni l'adversité, ni la prison de guerre. René enfermé, après sa défaite de Bulgnéville, dans la tour de Dijon, dite pour cela *tour de Bar*, garde le secret de sa populariré à Aix et à Nancy.

Ce qui le rend sympathique, c'est la bonté. Le prince à qui elle manque, n'obtient pas l'amour sans

lequel l'autorité est toujours mal à l'aise pour régir, prévoir et attendre.

Du haut de son poste, tantôt au castel fortifié de Nançy, (1) tantôt au palais comtal d'Aix, René per-

---

(1) Au Moyen-Age, NANCY mérite à peine le nom de ville. Elle est un simple château cerclé de fortifications dont on voit des vestiges, à la porte Graft et au palais ducal. Son apogée guerrière a été courte. Son éclat intellectuel et artistique s'est maintenu et agrandi.

Ferri III, Charles III le Grand, Léopold et Stanislas l'ont dotée de superbes édifices et de quartiers neufs et très spacieux.

Près de Nancy, à Jarville. périt Charles-le-Téméraire (1477). Prise par les Français (1633) et gardée jusqu'en 1661, reprise par Louis XIV (1670), la ville fut démantelée en 1697.

En 1738, Nancy et le duché de Lorraine furent cédés à Stanislas Leczinski, roi de Pologne, beau-père de Louis XV, par François III qui reçut en échange le duché de Toscane. Ce François de Lorraine devint François 1er empereur d'Allemagne par son mariage avec Marie-Thérèse fille de Charles VI, (1736), et fonda la dynastie régnante en Autriche.

Dans l'ancienne église des Cordeliers, la *Chapelle ducale* dite *Chapelle ronde* renferme les tombeaux des ducs de Lorraine.

En 1766, toute la Lorraine revint à la France. En 1778, le siège épiscopal de Toul fut transféré à Nancy.

Depuis l'annexion de Metz, le chiffre de la population a triplé. A un état de calme, sorte de paresse de bonne compagnie, a succédé l'heure du réveil. Le goût, le sentiment du Beau, l'orgueil d'un passé glorieux sont restés. Sur le cours Léopold, orné de la statue du sage et héroïque Drouot, on respire je ne sais quel parfum de science, de jurisprudence, de médecine, de grec et de latin, qui ne nuit pas aux graves méditations de l'épopée impériale.

A côté de cette arène des capacités intellectuelles, dans les faubourgs, l'industrie, émigrée du pays de Metz et de Strasbourg, a édifié une cité moderne et manufacturière dont l'odeur de houille et les machines à vapeur contrastent avec la monotonie empesée de la cité douairière.

On a dit que les Nancéins sont les Marseillais de la Lorraine. Pour l'expansion du caractère et les détails de la vie sociale, peut-ét. e.

Ils n'ont pas de marine toujours vive et alerte, étalant dans un port, les banderolles flottantes de navires venus de tous les points du globe. Mais ils ont, au point de vue stratégique, l'honneur d'être les bourgeois d'une place importante, protégeant la haute Moselle et les Vosges. Avec cela, ils s'endorment et s'éveillent aux sons d'une musique militaire dont les fanfares se mêlent à la voix des cent cloches qui les invitent à se signer plusieurs fois par jour.

sonnifie l'excellence du principe monarchique, qui est de donner à l'exercice du pouvoir la perspicacité prudente qu'inspire le sentiment paternel. (1)

Il est l'exemplaire du chef de peuples honnêtes et modérés dont il honore l'obéissance par une sage mesure de liberté. Il répond à un instinct délicat, je dirais à un subtil odorat qui aide les foules à deviner rapidement qui est digne de leur confiance.

Nancy, dominée pas des sommets verdoyants, avec sa cathédrale de pompe byzantine, ses églises ogivales, ses usines, sa pépinière et ses avenues rectilignes, ressemble à une oasis sacrée que les feux de la guerre, en 1870, ont épargnée. Elle marie, dans un agréable accord, la Renaissance fleurie à notre temps positif, en mettant sur une même ligne de parfaite estime, l'outil et les parchemins, la science et le comptoir, le sabre et la toge, lé Christ et la liberté.

(1) LE PALAIS COMTAL situé sur la place des Prêcheurs, datait, en grande partie, de l'époque des Romains.

C'était un monument d'architecture écrasée, à deux étages avec vestibule arrondi et à trois cintres surbaissés, n'ayant rien de cette sculpture amie des belles formes, ni de ces gracieux frontons, conceptions suaves que le soleil méridional inspire.

Sa valeur archéologique venait du temps qui ronge le granit des dalles et fait des crevasses aux pignons, de la puissance matérielle de sa bâtisse, de son enchevêtrement de couloirs, de portes battantes, de salles nues et sonores.

Les trois tours enclavées dans ses murailles lui donnaient l'aspect d'une citadelle jadis préparée pour protéger le Parlement et la Cour des Comptes, ou pour répondre aux cris de guerre de l'indépendance et de l'invasion.

Ce géant de l'histoire provençale, ébréché par les siècles, fut démoli en 1786.

Sur son emplacement, se dresse le Palais de Justice, commencé à la même date et achevé en 1832.

C'est une production de l'art grec, avec portique à colonnade, sans l'originalité artistique qui corrige l'uniformité géométrique d'un système. La salle des pas perdus, entourée de galeries superposées, enfaîtée d'une verrine sans grisailles, est largement ouverte à l'allure mesurée des magistrats, au bourdonnement exhubérant des plaideurs, des avocats en toque, en robe flottante et en rabat.

Les pierres, comme imprégnées de parleries, semblent joindre des échos anciens à ceux des voix nouvelles dont le murmure circule avec l'air du bâtiment.

Il aime la nature, parce qu'il est simple. Il aime la beauté parce qu'il est artiste. On peut même dire qu'il aime la douleur, parce qu'il sait les espoirs que la religion fait luire pour en calmer les sanglots.

*
* *

En Lorraine, René constate la force attractive des représentations de légendes sacrées. (1)

Alors, le théâtre n'est pas encore une occasion à thèmes joyeux, aimables et galants. Il tire tout son succès de la hauteur des pensées qui excitent un facile et salubre enthousiasme. Par la force de l'idée, par le respect recueilli devant les saints, les martyrs et les vierges, l'interprétation des mystères revêt une grandeur et inspire une moralité dépassant tous les drames de littérature et de convention tragique.

René emprunte aux pieuses fantaisies et à la grâce musicale des drames messins la sérénité de sentiments, les joies de l'ordre et de la paix, par lesquelles il cherchera plus tard, à apaiser, en Jean-

(1) Metz jouit, avant Paris, des spectacles de ce genre, auxquels assistent les princes et les princesses de la Lorraine.

En 1437, fut fait *le jeu de la Passion de Notre Sauveur J. Ch.*, n'ayant pas moins de 53 actes, non compris les chœurs d'anges, de diables, de nymphes etc.. En 1438, on représente *le jeu de Sainte-Erasme ;* en 1468, *le jeu de Sainte Catherine* chez les Prêcheurs de Saint-Arnould ; en 1485, *le jeu de Sainte-Barbe ;* en 1514, *la patience de Job, la résurrection de Notre-Seigneur,* ce qui faisait une si vive impression, dit la chronique, que « eussiez ouï crier ou braire à haute voix Miséricorde ! et que c'était pitié d'ouïr le peuple. »

Viville, *Dictionnaire de la Moselle.* Tom. I. p. 436.

ne de Laval, ce douloureux pêle-mêle d'un cœur troublé qui aspire à tout et ne s'attache à rien.

Les jeux de la Fête-Dieu, célébrés à Aix, ne sont que le pittoresque prolongement des sujets mis en scène sur les places et devant les églises de Metz. (1)

L'allure enjouée des fifres et des tambourins, le rôle des diables, la danse des faunes et des driades auraient-ils réjoui si curieurement la Provence, si la Lorraine n'avait inauguré ces opéras émouvants, d'une tonalité sévère ou bouffonne, religieuse ou profane, qui joignaient ensemble le ravissement de l'âme et l'enchantement des yeux ? (2)

Le bien général n'est pas senti ni conçu de la même façon par tous. Mais l'humanité entière comprend l'abondance de vie et la noblesse de mœurs, qui naissent de la religion.



Ce goût accentué pour les drames attendrissants et d'un réalisme pur, n'a rien qui dépare, dans l'or-

---

(1) Le plus souvent, les mystères et autres représentations théâtrales du XVe siècle, s'exécutaient sur la place de Chambre, autrefois des Chambres, *in thalamis*.

Ce nom est pris d'un antique hôpital fondé à la fin du XIIe siècle, par les chevaliers de St-Jean-de-Malte, dans lequel des chambres nombreuses étaient réservées aux malades des pauvres.

L'hôpital St-Jean s'étendait jusqu'à la Moselle et comprenait un aucien château de construction romaine.

Les *grands degrès* de la cathédrale, en contre-bas de la nef du coté nord, se prêtaient avec ampleur à l'installation de la scène et de ses décorations mobiles.

(2) Roux-Alphéran, *Les Rues d'Aix*. Tom I, p. 115.

dre politique, la belle tenue d'un prince dont l'existence est un mélange de vaillance et de foi, d'humour et d'amertume.

Compagnon de Jeanne d'Arc, René est le chevalier superbement campé de la Provence et de la Lorraine, quand il bataille contre les Anglais, pour Dieu et pour le roi.

Dans ses luttes contre le duc de Bourgogne, il pressent les tendances de l'Allemagne voulant substituer son influence à la nôtre.

Il a, pour la France, une inclination respectueuse et presque aimante qui s'affirme, sous le règne réparateur de Charles VII, son beau-frère, et ne se dément pas devant la sombre autorité de son terrible neveu Louis XI.

A notre pays couvert de ténèbres, pendant une longue série d'années, le duché de Lorraine envoie l'étoile qui éclaire la nuit : Jeanne d'Arc. La Provence s'associe à l'affranchissement national par son brave et loyal comte René d'Anjou.

Belles pages dans les annnales des deux pays soumis au même sceptre !

Le bon sens populaire, cet infaillible historien des mérites méconnus, ne les oublie pas. Quand René dit adieu à Nancy et vient se fixer à Aix, il attire à lui les regards et les cœurs. Des mots heureux, répétés, colportés à travers la ville, excitent

d'universelles sympathies, pour ce souverain désabusé qui se promène seul aux boulevards ensoleillés, la physionomie voilée d'on ne sait quels rêves toujours poursuivis et jamais atteints.

Plus favorisés que nos devanciers, nous voyons l'harmonieux ensemble de l'action providentielle dans les faits accomplis. En suivant les contours décrits par le grand courant de l'histoire de Provence et de Lorraine, nous avons plaisir à fouiller le passé pour voir comment le présent en est sorti.



Un jour — il y a plus de trente ans — j'aperçois, parmi les diligences alignées sur le Cours, une voiture ayant à la portière l'écusson de Lorraine avec sa croix à double traverse. Je m'adresse au postillon qui a figure d'homme entendu. « De quelle ville est ce courrier ? — De Lambesc — Savez-vous ce que représente cette croix double ?— C'est notre marque municipale. Il y a du temps que nous l'avons. Moi, je l'ai toujours vue. »

Il y a du temps. Je le crois bien. En 1453, Provence et Lorraine, Lambesc et Nancy ont baisé le même crucifix.

René d'Anjou marie sa fille Yolande avec Frédéric de Vaudémont, fils de son ancien rival à la couronne ducale. Il lui donne en apanage la seigneurie

de Lambesc qui réunit les terres d'Orgon et d'Eygalières. (1)

En vertu des arrangements et traités de ce temps, par lesquels les princes se concèdent, sur leurs États respectifs, des abbayes, des villages et des baronies, Lambesc devient terre Lorraine. Elle adopte en écusson la croix à double traverse, bouture détachée de l'arbre de Jérusalem, trait d'union plus puissant entre deux régions qui en deviennent plus fortes et plus dignes de vivre.

A l'ombre de la croix, nos pères ont grandi, guerroyé, vieilli. Leur magnifique développement social est une plante grimpante dont la fécondité enlace le même tronc, par l'étreinte de ses anneaux et la souplesse de ses contours.

---

(1) LAMBESC a joui du titre de Principauté. Ses armes sont : d'azur, à la croix de Lorraine.

En 1452, René d'Anjou achète, à la maison des Baux et aux Pontevès, la seigneurie de Lambesc, ainsi que Janson.

L'acte de donation de Lambesc aux princes Lorrains, rédigé en latin et sur parchemin, à la date du 19 juin 1453, est aux archives municipales de la ville.

M. l'abbé Alézaud, savant historiographe de son pays natal, a vu, traduit et analysé ce document.

Le gouvernement des princes Lorrains a été la réalisation bénigne de la morale symbolisée par l'écusson crucigère. Dans la correspondance des Guise avec leur chargé de pouvoir, il y a quelque chose de libre et de généreux, comme il convient aux grands qui ne daignent pas avoir de rang, quand il s'agit du bien des petits.

En 1650, Lambesc est devenue le lieu ordinaire des Etats de Provence, dont l'Archevêque d'Aix était le Président. Ce choix l'a dotée de grandes et seigneuriales demeures, comme l'hôtel de Charleval, habité par Madame de Sévigné, en villégiature chez son gendre, M. de Grignan, Lieutenant général de Provence.

Ce qui reste de ces temps heureux, est un peu moins que rien : un sujet de poésie élégiaque sur ce qui n'est plus.

La seigneurie provençale passe aux Guise (1), branche cadette de Lorraine, par le mariage de Raoul, prince lorrain, avec Marie de Blois qui a en dot le Comté de Guise, érigé en duché par François Ier en 1527 (2). Jusqu'à la Révolution, elle appartient aux Guises dont le rendez-vous de chasse est au domaine de Valbonnette. (3)

*
* *

(1) René d'Anjou a porté, dans sa jeunesse, le titre de Comte de Guise, chez son oncle le Cardinal de Bar. (Chanoine Cherrier : *Le Roi René en Lorraine*. p. 11.

(2) Archives de Lambesc.

(3) VALBONNETTE, AU XIe SIÈCLE, est un centre de population soumise à un seigneur Adelbert qui fait, en ces termes, une donation au monastère de Sylvacanne.

Nous donnons l'église St-Jean avec la paroisse située à Valbonnette. Dans les terres de Valbonnette, au lieu dit LAURON, nous donnons douze éminées de champs arables selon leurs confins. (Archives des Bouches-du-Rhône).

Au XVIIe siècle, Valbonnette appartient à Jacques de Gantès, lié d'amitié avec les princes lorrains auxquels il offre une hospitalité royale, à l'époque des grandes véneries à chiens courants (1630).

C'est de Gantès qui est chargé de conduire la pompe funèbre de Jacques de Lorraine, duc de Guise, Lieutenant général du roi en Provence (1631).

SYLVACANNE (forêt de roseaux,) était une abbaye cistercienne, fondée selon la règle et l'esprit de St-Bernard qui l'honora plusieurs fois de sa présence et de sa parole (1030-1455).

Ce monastère avait, à Janson, diverses propriétés dont celle de Guillaume Benit (1292).

Le marquis de Janson (1707) fournit la moitié des frais de la chapelle St-Etienne de Tresles et donna les ornements.

Sylvacanne devint la possession du Chapitre de St-Sauveur, en 1445.

Pendant la Révolution, l'abbaye, avec ses terres de Valbonnette, fut vendue pour 600 fr. d'assignats. La chapelle est classée parmi les monuments historiques depuis 1844.

LA SIRERIE DE JANSON (qualification venue du terme *Sieur*), était à Guillaume de Pontevès qui l'a vendue au roi René (1452).

Par lettres patentes, celui-ci la donna en cadeau à son Maréchal-des-Logis, Jean de la Terre (1458)

Antoinette de la Terre, nièce du Maréchal l'a reçue en dot lors de son mariage avec Jean de Forbin la Barben (1504).

Les Guise en Provence ! Qu'elle surprise ménagée par le Maître qui mène d'un monde à l'autre, la famille humaine !

Ces Lorrains d'une virilité hors de tout conteste, valeureux à la guerre, magnifique dans la paix, ont sur leur fief de Lambesc, un ascendant durable et intangible qui a sa racine dans des convictions et des croyances venant elles-mêmes d'antiques sources.

Henri de Guise « plus grand mort que vivant », disait Valois, en le voyant étendu sur les dalles du château de Blois, est connu par sa bravoure, par son noble port, par ses airs de froide assurance, en tout ce qu'il entreprend pour le bien de la religion et de la France. Il jette un cri qui est comme un écho de tonnerre : Catholiques avant tout ! (1)

Cette Seigneurie fut érigée en marquisat, sous le nom de Janson en 1636.

(*Dictionnaire de la Noblesse* par de la Chesnaye-Desbois et Badier).

Janson, Valbonnette, Sylvacanne, sont aujourd'hui des métairies agricoles. Les constructions nouvelles et les ruines du passé s'y épandent, dans un faste bigarré de misère. Il n'y a que les piaffements d'un chétif chemin de fer et la voix criarde des enfants sortant du groupe scolaire, pour faire poindre un peu de vie dans des paysages où règne le silence, ce fidèle ange gardien des aristocraties tombées en roture.

(1) La maréchale de Retz disait : « A coté de Henri de Guise le lorrain, les autres princes paraissent peuple. »

Henri de Guise est chef de la ligue parce qu'il en faut un, parce qu'il a de la bravoure et de la décision. Il n'est pas un but, mais un instrument. Il n'est pas l'homme d'un parti ; il est l'homme d'un principe.

Ce principe, admis chez les payens, consacré par le Christ et par l'Eglise, obligatoire pour les chefs et les sujets, impose la règle religieuse comme condition, tempérament et limite du pouvoir. C'est l'exclusion de « l'évêque du dehors ».

L'abjuration fut la réponse à l'élan national devenu plus fort après la mort du « balafré ».

La Ligue est debout. Son nom est sur toutes les lèvres. Son tourbillon d'orage descend jusqu'en Provence où l'on se déclare ligueurs avec les Guise.

Les signes en sont visibles à la tour du jardin Sextius, dite *Tourreluco*, percée et balafrée par les biscaïens du duc d'Epernon en 1594. (1)

Sur tous les éléments de salut, pour une époque dans laquelle tant de faits se contrarient ou s'aident réciproquement, dans laquelle la vie de tant de gens est balancée entre une embrassade et un coup d'épée, notre croix projette, à travers les collisions sanglantes, la doctrine d'amour et de pardon.

Après avoir été contemporaine des Guise et des d'Anjou, après avoir scellé, pendant cinq siècles, les lois et les rapports de la communauté provençale avec ses seigneurs, elle est contemporaine de notre froide société qui croit à peine avoir une terre sous les pieds et des cieux sur la tête. Quand on la voit largement dessinée aux murailles de la Mairie de Lambesc, respectée de ceux-là même qui se croient ses ennemis, on ne peut rêver entre deux

---

La Ligue, avec ses efforts mêlés d'héroïsme et de violence, a préparé la politique de conciliation et de sagesse, qui maintenait l'attachement inébranlable à la foi catholique, le respect du dogme, la religion d'Etat et la tolérance des cultes dissidents.

Cela, avec la poule au pot, réalisait le rêve du roi pacificateur et l'espoir du bon peuple de France, avant que le carillon des révolutions lui eut ébranlé le cerveau et assourdi les oreilles.

(1) Roux-Alphéran. Tom. I, p. 330.

pays, une similitude plus exacte et une plus parfaite unité de sentiments.

La croix de Lorraine en Provence est une figure vivante et impérissable qui nous parle encore et continue, avec les générations qui passent, un interminable entretien.

*
* *

Provence et Lorraine sont donc deux sœurs qui se plaisent à échanger entr'elles d'amples et solides richesses. De siècle en siècle, elles voient grossir d'une foule de noms la liste vénérable de ceux qui leur ont donné leur talent, leur vertu, leur vie, qu'elle qu'ait été la forme de la donation,

*
* *

Entrons à le Madeleine. Au sommet du chœur, côté de l'épitre, il y a les armoiries avec inscription latine de Jeanne de Lorraine, fille de Frédéric de Vaudémont et d'Yolande d'Anjou.

Née à Nancy, mariée à Charles III, héritier et successeur de René en Provence, elle meurt à Aix en 1481, laissant 2500 écus pour l'érection, dans l'église des Prêcheurs, d'une chapelle de l'Annonciation, qui ne fut jamais construite. Sa tombe provisoire est devenue définitive. (1)

Jeanne et Charles se sont prématurément éteints dans leur mutuelle tendresse. Dieu n'abrège les

---

(1) Bouche : *Hist. de Provence*. Tom. I, p. 484.

jours de la vertu en ce monde que pour les allonger dans l'autre.

*
* *

Jean d'Anjou, fils naturel de René, marquis de Pont-à-Mousson, est Lorrain. Il dresse sa tente en Provence, par son mariage avec Marguerite de Glandevès, fille de Raymond de Glandevès et de Baptistine de Forbin, fille de Palamède. (1)

Il est l'ami de François de Luxembourg, vicomte de Martigues, partisan de René II, petit-fils du bon roi.

François de Luxembourg, chapeau sur l'oreille, épée au côté, apprenant la mort de Charles III, crie dans les rues d'Aix : Vive Lorraine ! Mais son cri meurt comme un coup de clairon dans un bois. La Provence est Française.

*
* *

Logiques jusqu'au bout dans la fidélitè à leur brillant passé, Provence et Lorraine ne cessent de se donner, dans une mutualité harmonieuse comme la vie, des vaillants pour les combats de la vérité, de la science et du travail.

*
* *

Voici Charles-Auguste de Forbin-Janson, auditeur au Conseil d'Etat sous Napoléon, élève du célèbre et vertueux Emery à St-Sulpice, missionnaire de France, puis évêque de Nancy, sous la Res-

(1) Dom Calmet : *Hist. de Lorraine*. Tom. III, p. 326.

tauration. Cet homme de foi est renversé par la tempête qui déracine un trône. Mais il laisse en Lorraine un nom et des œuvres dignes du sang provençal qui bat dans ses artères. (1)

*
* *

Le bourg de la Roque-Brussane est la patrie de Monseigneur Jauffret. Evêque de Metz en 1806, nommé archevêque d'Aix en 1812, par l'empereur dont il est le favori, mais sans obtenir ses bulles du pape Pie VII captif à Fontainebleau, ce prélat riche de tous les dons qui répandent, sur les affaires,

---

(1) La famille de Forbin, divisée en plusieurs branches, a pour ainée celle de Forbin-Janson.

Le nom de Forbin est connu, dès le XIIe siècle en Angleterre et en Italie. Au XIIIe siècle, il est mêlé, par des mariages, à la mai on d'Anjou. Au XVe siècle, Charles III prend pour conseiller le grand Palamède devenu cher à Louis XI qui lui donne la fameuse devise: *J'ai fait le roi comte, le comte m'a fait roi.*

La postérité masculine du grand Palamède s'est éteinte, en 1743, avec Louis Palamède de Forbin, marquis de Soliès. Tout ce qui porte aujourd'hui le nom de Forbin descend du frère aîne du grand Palamède, Jean de Forbin, seigneur de la Barben, dont le enfants et petits-enfants ont donné : Les marquis de Janson, les seigneurs de la Barben, les marquis d'Oppède et les marquis des Issarts (Roux Alphéran II. p. 484.)

Au XVIIe siècle, Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, fut évêque de Digne, de Marseille et de Beauvais. Le comte Claude de Forbin, amiral du roi de Siam, a honoré la marine française, sous la vieillesse de Louis XIV.

Le comte Auguste de Forbin, né en 1779, peintre renommé, protégé de la famille Bonaparte en Italie, ami de Granet, fut directeur général des musées de France jusqu'à sa mort, en 1841.

Du marquis de Forbin-Janson naquit, en 1785, Charles-Auguste dont la piété angélique fit naitre au cœur de son père, la foi que ne lui avaient pas donnée les ruines d'une société corrompue. La révolution de 1830 a séparé Monseigneur de Forbin-Janson de son siège de Nancy, écrasé ses pensées et anéanti ses travaux antérieurs.

l'onction douce des huiles provençales, cède aux instances des Messins qui le rappellent.

Dans les deux diocèses, son souvenir évoque la délicatesse de son tact et l'inlassable activité de son âme charitable. (1)

*
* *

C'est de Metz, en passant par Belley, que descend à Aix Monseigneur Chalandon. (2) Sa structure morale qui est, cœur d'or, loyauté d'acier, simplicité d'une exquise aristocratie, ajoute, aux grandes lignes de sa physionomie, l'expression d'un travail parfait. Son nom sonne encore doucement comme un synonyme d'avenante amabilité et d'ingénieuse

---

(1) Monseigneur Jeauffret est né en 1759. Il fut, à Paris, en 1793, rédacteur des *Annales Religieuses* ; à Lyon, en 1801, vicaire général ; en 1806, aumônier des Tuileries et évêque de Metz où il a rétabli les séminaires, appelé les Frères de la Salle et institué les Sœurs de Sainte-Chrétienne pour tenir des écoles gratuites et donner des soins aux pauvres. Ses écrits philosophiques et ses mandements révèlent un esprit élevé, fécond et d'une grande modération. Il est mort subitement à Paris, en 1823.

(2) L'abbé Chalandon fut vicaire général à Metz, avec Monseigneur Besson et Monseigneur du Pont des Loges. Sa belle taille, son caractère plein de grandeur et de simplicité, son éloquence aisée et flexible, lui ont créé dans tous les rangs et surtout dans les rangs militaires, des amitiés que le temps n'a jamais affaiblies.

Son épiscopat à Aix, de 1857 à 1873, eut pour note signalétique, la générosité jointe à la bonne grâce. La générosité a ouvert largement la bourse. La bonne grâce a attiré, chaque hiver, dans les salons de l'Archevêché, le monde aixois portant titres, robe, épée, toque ou tricorne.

Monseigneur Chalandon était du genre de prélats le plus propre à charmer les visiteurs et à leur sauver l'ennui de se mettre en belle humeur ou en airs solennels.

bienveillance. C'est à lui que je dois l'honneur de me trouver ici (1).

*
* *

Notre Académie reçoit aussi de Lorraine quelques rayons qui ajoutent à sa gloire patrimoniale.

Joseph Foncin, dignitaire de l'Université de France, poète, érudit, passionné pour les recherches historiques, modeste au milieu de ses livres, est un Messin dont l'esprit amoureux de l'étude s'est dilaté, j'usqu'à son dernier déclin, aux beautés enchanteresses de l'intelligence et de la foi. (2)

*
* *

Nous nour rappelons Demontzey dont la solide personnalité était si heureusement tempérée par la

---

(1) L'auteur de ces lignes fut amicalement invité, par Monseigneur Chalandon, en 1863, à venir de Metz en Provence. Depuis cette époque lointaine, il a vécu de bonnes années dans le clergé d'Aix qu'il se plait à remercier de ses fraternelles et encourageantes sympathies.

(2) M. Foncin était originaire de Montigny-les-Metz. C'est à l'Ecole Normale Supérieure qu'il puisa les notions et les méthodes de l'art d'enseigner.

Il fut successivement professeur à Charleville, à Mulhonse, à Auch ; inspecteur d'Académie à Montpellier ; directeur d'une Ecole Normale secondaire à Aix ; inspecteur d'Académie dans la même ville ; recteur départemental à Albi et à Laval ; proviseur à Amiens, puis à Montpellier.

Quand il prit sa retraite, en 1868, il vint se fixer à Aix. Il entra à l'Académie en 1878. Jusqu'à sa mort survenue en 1894, le vénéré maitre âge de 87 ans a conservé, avec son doux et souriant sang-froid, les habitudes sérieuses qui se prêtent agréablement aux loisirs élégants et au raffinement délicat des choses de l'esprit.

Son nom reste honore et populaire dans la personne de son fils M. Pierre Foncin, inspecteur général de l'enseignement secondaire, auteur de cours géographiques en avance d'un bon siècle sur le temps où l'enfance étudiait Meissas et Michelot, en bâillant de tout son cœur.

claire franchise du regard et la sereine bonté de la bouche.

Lorrain de caractère curieux et tenace, apte à manier la plume, la hachette et le marteau, d'une puissance de travail peu commune, connaissant à fond la nature du sol, l'essence des arbres, le cours et la foison des eaux, cet énergique forestier nous a dit, avec talent, l'art de dompter les torrents, de ressusciter les pins et les érables, pour rendre aux collines de Provence leur utile parure.

Parce qu'il était des nôtres, Demontzey fut admis, sans ambages, comme membre correspondant de l'Institut.

Ainsi, les modestes académies de province et la majestueuse Académie de France sont faites pour se comprendre et s'unir, dans cette solidarité d'encouragement et de récompense, qui leur conserve, avec l'esprit de vie, l'activité juvénile et la gravité séculaire. (1)

---

(1) Demontzey naquit à St-Dié, en 1831. A sa sortie de l'Ecole forestière de Nancy, il est envoyé en Algérie. Conservateur en 1877, il habite Aix pendant six ans et devient membre de l'Académie en 1879.

Il est appelé à Paris comme administrateur en 1882, et comme inspecteur général en 1888. C'est lui qui rédige le bulletin de la *Société des Amis des Arbres*. Il a publié : En 1894, une *Etude sur le reboisement des montagnes* ; en 1896, à l'occasion de l'insuffisance du débit de la Durance, une brochure intitulée *Les retenues d'eau et le reboisement dans la vallée de la Durance*.

Le 20 février 1898, une mort chrétienne a clôturé la fonde et laborieuse vie que Demontzey avait si bien remplie, sous le soleil d'Afrique, dans les sites bizarres de Provence et dans la tranquillité des bois de Lorraine.

*
* *

Medames, Messieurs, en réveillant aujourd'hui un monde qui est connu de tous, en errant dans cette société évanouie, je n'ai pu vous offrir que des noms, des faits et des dates. Mais la gloire est le soleil des morts. Lors même que l'astre est enfoui dans les sépulcres, il a assez de clarté pour permettre de révéler les secrets de l'existence en déchiffrant les épitaphes.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les agrégations bizarres d'hommes, d'idées et d'idiomes, sont dominées par une main qui règle les évolutions des peuples et les vicissitudes de leur destinée.

Toute l'histoire n'est pas dans les livres d'histoire. Au-dessus des chroniques qui ne parlent que des évènements extérieurs, il y a la puissance invisible d'un atavisme cérébral et chrétien qui vient de Dieu, dans lequel l'encre n'entre pour rien, et dont nulle force ne peut obscurcir l'éclatante certitude. De son action venant de haut naît l'âme nationale.

Ce qui est agréable à retenir, c'est que, fermes dans les traditions intimes de race, de langage, de famille et de terre natale, qui font les petites patries, Provençaux et Lorrains gardent, dans le réseau

fortement tissu de notre unité moderne, le signe distinctif de leurs services et de leurs vertus.

Semblable à un paquebot de gigantesque carapace, glissant sur une mer qu'effleure, à peine visible, le vol blanc des frêles esquifs, la nef de la grande patrie émerge sur les vagues houleuses et crachant l'écume, pour filer avec son escorte d'innombrables mâtures.

Si la croix qui est en proue n'inspire pas à tous la même foi, le drapeau qui flotte à l'artimon inspire à tous le même dévouement.

Malgré les années tragiques et les crevasses ouvertes aux frontières par le canon, les frères qui nous regardent de la rive étrangère, ne perdent pas l'espoir du retour final aux ancêtres. Provence et Lorraine restent, avec une touchante persévérance, les filles bien affectueuses de la même mère : la France. (1)

---

(1) Sous l'ancien régime, il y avait, entre la Monarchie et les provinces soumises à la Couronne, un échange de bons procédés, de concessions, de dons gratuits qui maintenaient la paix générale et la confiance réciproque. Les divisions territoriales constituant la France, étaient comme des essaims d'abeilles, dont la ruche mère et commune était le conseil du roi.

Le lien traditionnel qui fortifiait le cadre de ce fédéralisme respectueux des coutumes de la terre d'origine, sortait, comme une fleur de sa tige, de la croyance catholique, base de l'organisation nationale.

Les Provençaux. tout en acceptant d'être les sujets du monarque *devenu leur comte,* étaient fiers de leurs libertés et de leurs franchises. (Assemblée des Communes, 1756).

Après avoir offert à Henri II le titre de *Protecteur*, enlevé à Charles-Quint qui, malgré ses promesses, leur avait imposé un tribut de 35.000 florins pour frais de guerre en Allemagne, les Mes-

sans entendaient bien être *diverses et se pourvoir d'après leurs propres lois et franchises coutumières* (Histoire de Metz).

Quant à l'amour des Nancéens pour leur duché, il est accentué dans ce mot énergique du graveur Callot. Louis XIII le priait de lui buriner la prise de Nancy dont il venait de se rendre maître. « Sire, fit l'artiste, je me couperais le pouce plutôt que de rien faire contre l'honneur de mon prince et de mon pays. »

C'était un miracle que cette royauté qui, sans charte écrite, avait réussi à créer une parfaite *unité*, avec des peuples conservant leurs usages, leur langue et leur costume.

Cette *unité* appuyée sur l'idée de la grande patrie qui, sans niveler les positions, regardait les petites patries comme ses filles, a été remplacée par l'*union* des intérêts et des appétits.

La main sur un bouton de télégraphe, un agent de la paix publique, maître de Paris, peut crier à tous les Français : *Droite, alignement!* Comme rapidité de consigne et soudaineté de mouvement, c'est un prodige.

Mais, cet ordre qui rappelle la dure et savante civilisation antique, ne peut être stable qu'à la condition de respecter l'âme immortelle et ses devoirs envers Dieu.

Quoi qu'il arrive, et malgré la quantité de grandes sornettes qui se débitent pour ou contre la centralisation, le tempérament de chaque région, sous les filets du système, comme la vigne en treillage, garde son essence originale, perfectionnée par la greffe baptismale, et développe des floraisons dont on ne peut méconnaître la splendide fécondité.

Notre mosaïque départementale reçoit sa consistance et sa cohésion de la foi catholique, manifestée à Tolbiac et à Reims, acceptée ou combattue, latente comme le feu dans le silex, ou traduite par le culte, *ce dialogue tendre entre Dieu, l'Eglise et le peuple, qui fait circuler la sève et la vie dans la pierre des cathédrales.* (Michelet, *Hist. de France*, II, 660.)

Le fait, très vieux et toujours nouveau, a la signification d'une réplique, aux novateurs qui, chaque cinquante ans, nous annoncent la refonte définitive de Dieu, de l'homme et du monde.

RAPPORT
SUR
Les Prix de Vertu
RAMBOT & REYNIER
ET
PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

Par M. RAYMOND BONAFOUS

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a chaque année un jour où l'Académie d'Aix ouvre largement ses portes (ce sont, en l'espèce, celles de la bibliothèque universitaire), et cela dans un double but. Le premier est de montrer à un public d'élite qu'elle conserve avec soin, comme un dépôt sacré, les traditions érudites et littéraires de notre cité, et garde le culte du vrai et du beau. Le second objet qu'elle se propose grâce à de généreux donateurs, est de glorifier l'exercice du bien, en distribuant des prix de vertu.

La vertu s'enseigne de deux façons, par la théorie et par la pratique. Loin de nous l'idée de médire de ces beaux traités de morale où sont exposés, avec une noblesse à laquelle s'allie souvent la grâce, les grands principes de la sagesse profane et sacrée, païenne ou chrétienne ! La parole des maîtres n'est pas un simple bruit qui frappe l'air ; c'est un souffle fécondant qui porte au loin la bonne semence et prépare de fructueu-

ses moissons quand elle tombe dans de bonnes terres. Mais, si haut que soit le précepte, l'exemple lui est encore supérieur ; parce que, si l'on peut douter de la sincérité de la parole, l'acte porte en lui-même la preuve de sa sincérité. La morale devient singulièrement plus forte lorsqu'elle est traduite en actions. Aussi la meilleure leçon de morale, en même temps que la plus accessible à tous, est-elle la simple narration de quelques actes vertueux bien choisis. C'est une semblable leçon que je voudrais vous donner, à vous, et à moi bien entendu ; car, d'après un dicton tout étonné de se trouver ici, charité bien ordonnée commence par soi-même.

Les prix Irma Moreau sont constitués par des pensions viagères de 200 francs. La totalité de ces pensions ayant été distribuée les années précédentes, l'Académie ne dispose, pour le moment, que des pensions devenues vacantes par le décès des titulaires. Or deux titulaires sont morts depuis notre dernière assemblée générale : M. Isidore Roche, décédé le 8 mars 1904, et Mlle Victoire Ollier, décédée en 1903. M. Roche appartenait à la première catégorie de pensions, qui vise « les pères de famille veufs ou non et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie ou autres vices, et ayant au moins deux enfants. » Mlle Victoire Ollier avait obtenu sa pension comme appartenant à la deuxième catégorie qui vise « les ouvrières pauvres atteintes ou de maladies ou d'infirmités ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de suffire à leurs besoins. » A la place de M. Isidore Roche (par conséquent dans la première catégorie), l'Académie a désigné comme titulaire de la pension Irma Moreau, M. Charles Desplas ; c'est Mlle Marie Cadenel qui prendra dans la deuxième catégorie la place laissée vacante par le décès de Mlle Victoire Ollier.

M. Charles Desplas est né à Castres (Tarn), le 1er juin 1857. Il est donc âgé aujourd'hui de 47 ans. Après avoir

terminé son service militaire avec le grade de sergent-major, il est entré dans le commissariat de la marine marchande à la Compagnie générale transatlantique. Il y est resté 20 ans. Mais, la compagnie ayant supprimé ses commissaires par mesure d'économie, il a été licencié avec tous ses camarades. Depuis cette époque, et malgré toutes ses recherches, il n'a pas pu se procurer un emploi qui lui permît d'élever sa nombreuse famille. Car sa famille est allée s'accroissant à mesure que ses ressources disparaissaient. Il avait l'année dernière cinq enfants. Un sixième était en route en décembre 1903, et est arrivé à destination au moment où je parle. Les charges de la famille sont encore augmentées par la présence de la mère de Mme Desplas, agée de 67 ans. M. Desplas est le fils d'un cousin germain de Mlle Irma Moreau, et, en cette qualité, il toucha chez M. le notaire Mouravit, notre confrère, la somme de 13.864 fr. 33 en avril 1901. Cette somme, considérable pour quelqu'un qui est dans le besoin, ne resta pas longtemps entre les mains de M. Desplas. Prenant 3.864 fr. 33 pour payer des dettes pressantes qu'il avait à Marseille, où il demeure 42, rue de l'Arlequin, il revint quelques jours après à Aix en compagnie d'une personne habitant l'Algérie à laquelle il devait 10.000 fr., et lui remit les 10.000 fr. qu'il avait laissés en dépôt chez le notaire. En payant ainsi les dettes grandes ou petites qu'il avait alors, M. Desplas s'est honoré, mais ne s'est pas enrichi, contrairement à un adage qui, s'il était vrai, assurerait le remboursement de toutes les créances. Tenant compte de sa probité, de ses lourdes charges de famille, et aussi de sa parenté avec Mlle Irma Moreau, qui logea longtemps chez lui à Marseille au n° 4 du quai de la Joliette, l'Académie attribue à M. Charles Desplas une pension de 200 francs.

Quittons les rues bruyantes de Marseille, toujours plus peuplée, et transportons nous à quelques kilomètres

d'Aix, dans la modeste commune d'Eguilles, toujours plus déserte. Les gens d'Eguilles abandonnent leur village, comme malheureusement les gens de presque tous les villages des Bouches-du-Rhône, attirés dans les grandes villes par l'appât souvent trompeur de salaires plus élevés. Et cependant quel délicieux coin de Provence que cette localité, perchée sur la chaîne du même nom, qui jouit à plein du bon soleil méridional, du mistral purificateur de l'atmosphère, et d'un magnifique panorama où se jouent les reflets satinés de l'étang de Berre ! Que ceux qui veulent juger du soin avec lequel l'Académie distribue ses récompenses s'y rendent un beau matin, et, après avoir contemplé quelques instants le coup d'œil de la place qui avoisine le château, qu'ils gravissent une petite ruelle à droite. En prenant quelques informations, ils ne tarderont pas à découvrir l'humble logis où demeurent deux sœurs octogénaires, les sœurs Cadenel. L'aînée, Marie-Charlotte Cadenel, est née à Eguilles même sous le règne du roi Louis, XVIIIe du nom, le 14 juin 1820. Le père était cultivateur. Vers l'âge de 15 ans, elle entra au service de la famille Bonnet, qu'elle soigna plus de 20 ans avec affection, puis avec dévouement, lorsque furent venus chez les maîtres l'âge et la maladie. En 1856 la santé de Marie Cadenel elle-même s'affaiblit, et elle ne fut plus capable que de travailler quelques heures par jour comme femme de ménage. Depuis qu'elle a l'âge de raison, elle n'a cessé de soutenir dans la faible mesure de ses forces, non seulement sa famille, mais encore ses amis, ses voisins, tous ceux qui l'approchent, s'intéressant surtout aux plus malheureux et aux plus pauvres, répandant autour d'elle ce peu de bien qu'un humble est capable de faire, si méritoire parce qu'il coûte tant d'effort, souvent ignorés ; ce peu de bien qui, par une sorte de miracle, produit parfois, chez ceux qui le reçoivent, des effets plus puissants que les larges distributions d'un riche, parce qu'il vient d'une source plus voisine, et, quoique plus discrète, aussi et même plus profon-

de; parce qu'il est, en même temps qu'un appui matériel, un réconfort moral et un exemple. Aujourd'hui Marie Cadenel ne peut plus aider les autres ; c'est elle qui a besoin de leur aide. Agée de 84 ans, elle est infirme, et ne peut même plus se rendre à l'église, pourtant toute proche. Clouée sur sa chaise, elle exige les soins incessants de sa sœur Angèle, plus jeune qu'elle, s'il est permis de se servir de ce mot, même au comparatif, pour une personne qui a elle-même 80 ans. Angèle Cadenel, qui s'est elle aussi montrée toute sa vie, à Aix, un modèle de probité, de patient labeur et de courage chrétien, est aujourd'hui privée de la vue, et les deux sœurs sont une réplique féminine de la fable l'Aveugle et le paralytique. Le grand âge et les maladies ont épuisé les économies des deux octogénaires. Elles se sont toujours suffi dans l'humble demeure paternelle où elles sont revenues depuis 14 ans. Mais aujourd'hui elles n'ont plus le nécessaire et leur détresse est navrante. L'Académie a pensé qu'il fallait faire entrer un rayon de joie dans ce logis assombri par les années et la misère, et elle a accordé une pension Irma Moreau à Mlle Marie Cadenel. Puisse-t-elle en jouir longtemps encore, en compagnie de sa digne sœur !

Les prix Rambot et Reynier, auquel nous arrivons, sont institués dans le but de récompenser, mettre en évidence et proposer en exemple les actes de dévoûment, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée ; une partie de la somme (du prix Reynier) doit-être réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Ce n'est plus une femme au déclin de la vie, c'est un homme dans toute la force de l'âge que l'Académie a jugé digne du prix de vertu Rambot (545 fr. indivisibles). Cet homme s'appelle Mathieu Jeauffret. Né le 27 janvier

1860 à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), il a donc aujourd'hui 44 ans. Il est entré en 1881, comme terrassier, à l'usine des Tuileries de la Méditerranée, située aux Milles, le plus important des hameaux faisant partie de la commune d'Aix. Il y a ensuite obtenu un poste de chauffeur ; enfin, grâce à son travail et à son habileté, il est devenu le menuisier de l'usine. Mathieu Jeauffret est marié et père de deux enfants. Mais il ne se retranche pas derrière sa qualité de père de famille pour se soustraire, comme cela arrive parfois, à certaines besognes particulièrement pénibles ou dangereuses. Et tout d'abord, il est la providence des personnes atteintes de maladies contagieuses ; les plaies les plus hideuses, cancers ou tumeurs, ne le rebutent point. Il assiste les malades, même les plus pauvres, à leurs derniers moments, leur procure les secours de la religion, puis, lorsque la mort a fait son œuvre, il habille les personnes décédées, se tient auprès d'elles jusqu'à l'heure des obsèques, et ne considère sa tâche comme terminée qu'après avoir accompagné leur corps au cimetière. Tout cela, Jeauffret l'accomplit par pur dévouement ; car il n'a reçu jusqu'ici aucune récompense. Ce n'est pas son intérêt, c'est son cœur seul qui lui dicte ces généreuses et nobles actions. Il se fait gratuitement l'auxiliaire du garde-champêtre pour recueillir et transporter les noyés, les suicidés. Qu'une pauvre femme sans ressources soit trouvée morte dans sa chambre aux Milles, c'est Jeauffret qui, après l'avoir habillée, la mènera à sa dernière demeure, constituant seul, avec le curé et le clerc, le cortège de l'infortunée ; qu'un incendie se déclare au chai de M. Caire, dans le vallon de la Mérindole, Jeauffret sera là des premier et luttera contre le mal pendant 48 heures sans vouloir accepter de récompense ; qu'enfin le cheval du gérant du cercle Sextius s'emporte en traversant le village des Milles, c'est Jeauffret qui, au péril de sa vie, avec autant d'habilité que d'audace, parviendra à maîtriser l'animal et à prévenir ainsi les malheurs

qu'il aurait pu causer. Les témoignages les plus divers, la voix unanime de la population des Milles désignaient pour une récompense ce vertueux citoyen que l'on a pris l'habitude d'appeler auprès de toute personne qui tombe malade, comme si sa présence était nécessaire partout où il y a quelque bien à accomplir. Cette récompense demandée par tous, l'Académie est heureuse de la lui accorder, comme une marque de haute estime pour son noble caractère.

Il nous reste à parler des laureats du prix Reynier. Ce prix est de 1.000 fr. divisibles. L'Académie, comme les années précédentes, a jugé à propos de le diviser, pour faire plus d'heureux. Le premier des lauréats est une lauréate. Le mot n'est pas dans Littré, mais je m'en sers tout de même ; car j'estime que les couronnes, fussent-elles de laurier, vont au moins aussi bien aux femmes qu'aux hommes. C'est Mme veuve Chanut, née Marie Lombard. Bien qu'il ne soit pas de mode de révéler l'âge des dames, mes fonctions de rapporteur m'obligent à dire, non seulement qu'elle est originaire de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), mais qu'elle y a vu le jour en 1848. Domiciliée à Aix depuis 1859, Marie Lombard épousait en 1870 Jean Chanut, ouvrier chapelier. Celui-ci, d'une très faible santé, mourait après 12 années de mariage malgré les soins dévoués de sa femme. Il laissait sa veuve sans ressources avec trois enfants, une fille et deux fils. Mme Chanut arracha à la mort, après une lutte de 7 années, sa fille qui était d'une santé très délicate. Cette fille est aujourd'hui mariée et mère de famille. Les deux garçons ont actuellement l'âge d'homme ; mais ils sont tous deux simples d'esprit et incapables de travailler, et l'un d'entre eux est de plus épileptique. Madame Chanut n'a jamais voulu les placer dans une maison hospitalière, craignant qu'ils ne fussent pas suffisamment soignés. Ces fils sont donc aujourd'hui, malgré leur âge, ou plutôt surtout à cause de leur âge, une

lourde charge pour la pauvre femme. Car Mme Chanut n'a pour ressources que son travail de piqueuse de couvertures, les maigres émoluments d'une petite boutique de charbon qu'elle tient à son domicile, rue des Cardeurs 54, et les quelques sous qu'elle gagne à aider la loueuse de chaises de l'église du Saint-Esprit. Et cependant Mme Chanut ne se contente pas d'être une excellente mère. La misère, même noblement supportée, rétrécit parfois les âmes. Il semble qu'on ait le droit de ne pas songer aux autres quant il faut à chaque instant songer à soi-même. L'âme de Mme Chanut a au contraire été élargie par la misère. Ayant éprouvé le mal, elle lui est devenue compatissante, *Non ignara mali, miseris succurrere disco.* (Rassurez-vous ; quoique ancien professeur de rhétorique, c'est la seule citation latine que je me permettrai). Le quartier d'Aix qu'elle habite connaît ses actes de charité. Pour soulager la misère d'une voisine et de ses six enfants, elle n'a pas hésité à tendre la main ; pauvre, elle mendie pour plus pauvre qu'elle. Quand ses efforts sont infructueux, elle se prive, elle et ses enfants, d'une partie de son nécessaire en le partageant avec une détresse plus grande. A la suite d'un incendie, elle héberge chez elle pendant une semaine une famille malheureuse et continue à la soutenir après son départ. Elle passe les nuits auprès d'un enfant atrocement brulé, et parvient à l'arracher à la mort. Tout récemment encore elle soignait, sans souci de la contagion pour elle et pour les siens, un piémontais atteint de la fièvre typhoïde. L'Académie a jugé que de pareils actes de vertu méritaient d'être signalés, et elle a accordé à Mme veuve Chanut une somme de 400 fr. sur le prix Reynier.

Si nous voulons connaître la seconde lauréate du prix Reynier, il nous faut faire une promenade aussi hygiénique qu'agréable au riant vallon des Pinchinats. C'est là qu'habite Mme Blanc, née Peloutier, dont l'acte de

naissance fut dressé à Aix le 6 janvier 1855. Son mari, M. Blanc, est paralysé depuis de longues années et n'a pas quitté sa chambre depuis neuf ans. Cette situation serait intolérable si M. Blanc n'avait pour épouse une femme qui n'a d'autre souci que de travailler pour apporter à son mari le pain quotidien et quelques adoucissements à ses souffrances. Très matinale, elle court à son travail, revient habiller son mari, le mettre sur la chaise où il restera tout le jour, puis repart et revient vingt fois par jour afin de ne négliger ni les soins délicats et pénible qu'exige la santé de son mari, ni le travail qui fournira à tous deux les ressources nécessaires. Et pourtant jamais Mme Blanc ne s'est plainte de son sort. Jamais non plus elle n'a demandé le secours d'autrui. Elle supporte sa double tâche avec autant de vaillance que de résignation. Elle fait mieux encore. Le malheur qui s'est installé à son foyer ne l'empêche pas plus que Mme Chanut de voir le malheur d'autrui et d'y remédier dans la mesure de ses forces, et autant que le lui permettent les courts intervalles de temps dont elle dispose. Elle est la providence de tout le quartier, et quand un voisin est malade, c'est elle qu'on appelle la première. Et elle donne sans hésiter ses forces et son temps, qu'une autre pourrait trouver suffisament employés par les nécessités domestiques. Mme Blanc, nous le répétons, n'a jamais réclamé l'aide de personne. Mais l'Académie a trouvé qu'elle ferait bien de l'aider en lui accordant une somme de 300 fr. sur le prix Reynier.

Parmi les lauréats du dernier prix Reynier, il y a un homme, ce qui me dispensera de commettre un barbarisme pour la troisième fois. Ces lauréats sont les époux Pepino. M. Etienne-Henri Pepino est né à Aix le 18 décembre 1870, et demeure rue Boulegon 20. Né de parents italiens, ainsi que l'indique son nom, Pepino est naturalisé français et a fait son service militaire en France. Il s'est marié au Puy-Sainte-Réparade, en 1892, avec

Pauline Ricard. Depuis six ans il est employé comme ouvrier chez M. Bérard, marchand de plâtre au cours Sextius, qui donne sur lui les meilleurs renseignements à tous les points de vue. Pepino a eu six enfants dont cinq sont décédés en bas âge. Il lui reste un petit garçon âgé de cinq ans qu'il élève en bon père de famille. Sa femme, dont la santé est fortement altérée, ne peut plus travailler. Pepino n'a point été rebuté par tant de malheurs. Il assure seul par la régularité de son travail la vie de sa femme et de son enfant. Nous le louons d'être un bon ouvrier, un bon mari et un bon père. Mais, grâce à Dieu, il n'est pas le seul, et ce n'est pas pour cela que nous le récompensons. C'est parce qu'il a volontairement alourdi les charges de sa famille, avec le consentement de sa digne épouse. Lorsque, en mars 1895, il perdit son 3e enfant âgé de 12 jours, sa femme prit pour la nourrir une petite fille âgée de quelques mois, la fille des époux Blachon, de santé très délicate comme sa mère. Le sieur Blachon était soldat ; la femme, devenue gravement malade, mourut. Blachon, libéré, abandonna complètement son enfant, n'ayant payé que deux mois de sa pension, et depuis lors on n'a pas eu de ses nouvelles. Les époux Pépino on voulu être le père et la mère du pauvre être qui n'avait plus ni l'un ni l'autre. Ils se sont attachés à cette petite fille comme à leur propre enfant, lui prodiguant les soins qu'exige sa mauvaise santé. Son état constant de maladie ne leur permettant pas de l'envoyer à l'école, ils ont dû assumer la charge de son éducation morale, comme ils avaient assumé celle de son éducation physique, difficile et coûteuse. C'est là un noble exemple de désintéressement, d'humanité et de charité chrétienne sur lequel l'Académie, se conformant au vœu du généreux testateur, attire l'attention en attribuant à M. Pepino et à son épouse une somme de 300 fr. sur le prix Reynier.

Mesdames et Messieurs, j'ai fini mon rapport, ou, si

vous l'aimez mieux, mon sermon. Ma tâche est achevée. J'ajouterai pourtant qu'elle m'a été légère. Il est toujours agréable de se trouver en bonne compagnie ; et ce sentiment, que j'ai éprouvé en compulsant les dossiers des lauréats, je l'ai ressenti une fois encore en vous communiquant le résultat de mes recherches.

R. BONAFOUS.

Aix, le 17 juin 1904.



On a lu :

1° *Le « Museum d'Aix »*
par M. le Docteur Aude.

2° *Athènes et Aix*,
poésie par M. Ernest Lacoste.

3° *Epigraphie provençale*,
par M. F. Vidal.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-six lauréats de 1860 à 1904 ;

Leurs noms ont été publiés dans les précédents Bulletins ; nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1895.

1895. Mme Élisabeth Payan, de Jouques.
1896. Mlle Émilie Dayme, d'Aix.
1897. Mme veuve Fabre née André, d'Aix.
1898. Mlle Rosa Sauze, d'Aix.
1899. Mme Marie Roux, veuve Lombard, d'Aix.
1900. Mlle Yves Lamoureux, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche Arène, d'Aix.
1903. M. Marius Armand, à Aix.
1904. M. Mathieu Jeauffret, Les Milles, commune d'Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865, par testament olographe du 18 mars 1864, pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à quatre-vingt-dix-huit Lauréats de 1870 à 1904.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins; voici celle des dix dernières années

Liste des Lauréats

Depuis 1895.

1895. Mme veuve Pierlot, d'Aix.
» Mlle Joséphine Chailan, d'Aix.
» Les époux Thierrée, d'Aix.

1896. Augustin et Ursule Coquillat, frère et sœur, de Bouc.
» Mlle Marie Gaze, d'Aix.

1897. Les époux COUSTOULIN-MARTIN, d'Aix.
» Mlle Virginie VILLEMUS, d'Aix.
» Les époux SAILLE-GENTY, de Jouques.

1898. Mme veuve PHILIBERT, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse JAUMON, dite *Mariette*, d'Aix.
» Mlle Joséphine RÉANDU, d'Aix.

1899. M. Natale MONTEVERDE, des Martigues.
» Mme veuve MAUNIER, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Les époux GALICIAN-PHILIBERT, d'Aix.
» Mme veuve GRIMAUD, d'Aix.
» Mlle MICHIELLE, à Aix.

1901. Les époux BLANC-ROYÈRE, d'Aix.
» Mlle Augustine PELATIER, de Puyloubier.
» Mlle Rose BÉRAUD, d'Aix.

1902. Mme NÈGRE, sœur St-IGNACE, d'Aix.
» Mlle Caroline CHAUSSEGROS, d'Aix.
» Mme veuve MATHIEU née RIPOLET, d'Aix.

1903. Mlle Marie CHAVE, à Aix.
» Mlle Alexandrine ROCHE, à Aix.
» Les époux RIGAUD, à Aix.

1904. Mme veuve CHANUT, née Lombard, à Aix.
» Mme BLANC, née Peloutier, les Pinchinats.
» Les époux PEPINO, à Aix.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma Moreau, *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

Liste des Lauréats
des pensions ouvrières

—

1re Catégorie.

1902	1°	M. Marius QUENIN, à Aix.	(7 enfants.)
	2°	M. Eugène CASTOR, »	(5 »)
	3°	M. Jules DÉCORY, »	(5 »)
	4°	M. Isidore ROCHE. » (†)	(4 »)
1903.	5°	M. Siméon FOUQUE, au Pey-Blanc,	(8 »)
	6°	Mme veuve BARNIER née Alexis, à Luynes,	(7 »)
	7°	M. Fidèle BONTOUX, à Aix,	(5 »)
	8°	M. Jean LARGUÈZE, à Aix,	(4 »)
1904.	9°	M. Charles DESPLAS, de Castres,	(6 »)

—

2me Catégorie.

1902.	1°	Mlle Anaïs NIELLY,	à Aix.
	2°	Mlle Victoire OLLIER, (†)	»
	3°	Mlle Augustine CURET,	»
	4°	Mme Elisa CARLE veuve FAUDON,	»
	5°	Mme Augustine JOGERST, à Alger.	
1903.	6°	Mme veuve BARBIER née Aurenge,	à Aix.
	7°	Mme veuve CAVALIER née Porte,	»
	8°	Mlle Marie ARNAUD,	»
	9°	Mme veuve POURCEL née Fauque,	»
	10°	Mlle Marie CHIEUSSE, à Arles-s/-Rhône.	
1904.	11°	Mlle Marie CADENEL, à Eguilles.	



BUREAU DE L'ACADÉMIE
(1903-1904)

Président...........	M. le Chanoine Cherrier.
Vice-Président......	M. Mouravit.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron Guillibert.
Archiviste..........	M. le Docteur Aude.
Bibliothécaire.......	M. le Marquis de Gantelmi d'Ille.
Secrétaire..........	M. Edouard Aude.
Trésorier...........	M. L. de Bresc, *v.-trés.*

ACADÉMIE D'AIX

85me SÉANCE PUBLIQUE

30 Juin 1905

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX



AIX-EN-PROVENCE
P. JOURDAN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
20, *rue Manuel*, 20

1905

ACADÉMIE D'AIX

85me SÉANCE PUBLIQUE

Le Vendredi, 30 Juin 1905, la quatre-vingt-cinquième Séance publique de l'Académie d'Aix a été tenue, a quatre heures et demie de relevée, dans la Grand'Salle de l'Université de Provence, a la Faculté de Droit.

Cette Solennité avait attiré un grand nombre de Dames et de notabilités de la ville de tous ordres.

Les places d'honneur étaient occupées par M. Giraud, Premier Président de la Cour; M. le Grand Vicaire van Gaver, délégué de S. G. Monseigneur l'Archevêque; de M. l'Adjoint Roux, représentant M. le Maire; de M. le Commandant de Gendarmerie, pour l'Autorité Militaire.

M. le Recteur Belin, Membre d'Honneur, s'était fait excuser.

On remarquait dans l'Assemblée les lauréats des Prix de vertu et leurs familles composées de nombreux enfants.

Aux côtés de M. le Président de l'Académie, ont pris place, M. Paul Arbaud, Membre d'Honneur et M. le Docteur Aude, Membre Titulaire.

M. le Chanoine Cherrier, Président, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Les Romains

A Aix, en Provence, & à Metz, en Lorraine

MESDAMES,

MESSIEURS,

Les Romains sont, avant Jésus-Christ, les derniers maîtres du monde. Avec de fortes maximes, de fières vertus naturelles, des dieux cruels ou débonnaires, ils ont réalisé cette prodigieuse unité, ébauchée par la République et achevée par les Césars, dont la voix se faisait obéir, des cataractes du Nil aux forêts de la Germanie.

« De tous les peuples, dit Bossuet, le plus hardi, le plus réglé dans ses conseils, le plus avisé, le plus laborieux, le plus patient enfin a été le peuple Romain » (1).

(1) Bossuet, *Hist. universelle.*

Sous le règne d'Auguste, la nation fille de Romulus n'a plus qu'un chef qui est à la fois prince, pontife et dieu. Elle est à l'apogée de sa fortune, jouissant des triomphes de la guerre, de la littérature et des arts, accomplissant, sans la connaître et sans la vouloir, la besogne providentielle qui lui est dévolue. (1)

Les vestiges qui la révèlent, à Aix, en Provence, et à Metz, en Lorraine, suffisent pour attester l'intensité de sa domination et pour justifier les complaisances de la postérité.

---

(1) Le Fils de Dieu, auteur de la loi de salut et de civilisation a été le mystérieux objectif où convergeait toute la politique du monde ancien.

Antiochus, Alexandre, Cyrus et César furent ses sergents-fourriers. Après quatre mille ans de guerres, d'études et de négoces, l'humanité a déposé son bilan entre les mains de Rome, tête de la monarchie universelle décrite en style de feu, dans le *Discours* de Bossuet.

Les voies impériales devinrent les routes ouvertes *aux pieds si beaux des Messagers da la paix ;* les écoles discutant, sinon professant l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, donnèrent aux Apôtres des auditeurs capables de saisir le premier sens de leurs paroles ; la lente élaboration du Droit des gens, abolissant les distinctions de citoyen et d'étranger, de vainqueur et de vaincu, fut le prélude du Droit Chrétien proclamant l'égalité et la fraternité des hommes devant Dieu.

Par sa force d'autorité unique, autant que par sa faiblesse de décomposition, par la réaction de ses vices plus que par la pente de ses vertus, par sa dissolution et ses misères plus que par ses prospérités, l'Empire a secondé la propagation de l'Evangile.

Mais, que tous les combattants et tous les penseurs de l'antiquité, que tous les rois de l'intelligence et de la gloire, que le laborieux enfantement de la grandeur romaine aient abouti finalement à préparer la place pour une religion qui prenait au rebours les idées, la morale et les dieux du paganisme, ce n'est pas naturel. Si cela est naturel, c'est à la façon des cieux dont les astres, en replis sinueux et en coulée de volcan, proclament la gloire de Dieu.

Ces restes d'un géant mis au tombeau ont une éloquence qui permet de comparer, dans un douloureux parallèle, son despotisme d'autrefois avec le silence qui pèse maintenant sur lui et le néant où les siècles ont abîmé sa gloire.

Exhumer devant vous, des souvenirs, des faits, des noms de morts depuis longtemps endormis, comme on exhume ces momies de reines orientales, ornées de colliers, de bracelets et de pendants d'oreille, est une pensée dont vous apprécierez, je l'espère, le caractère incomparable de poésie mélancolique.

—

LES NOMS

Aix et Metz portent des noms romains.

L'an 124 avant Jésus-Christ, Sextius Calvinus détruit la métropole des Gaulois dits *Salluvii, Saliens*, située sur le versant d'Entremont (1). Il la remplace par un *Castellum, lieu de garnison* qui devient une colonie, puis une ville importante. La source d'eaux thermales (2) et la reconnaissance pour le vain-

(1) Rouard, *Bas-relief trouvé à Entremont près Aix-en-Provence.* Les Saliens étaient originairement établis sur les bords de la *Saale*, en Franconie. La race franque leur doit la *loi salique* par laquelle les femmes sont exclues du trône.

(2) Le poëte Sidoine Appollinaire a chanté les *Eaux Sextiennes.* Il appela la colonie d'Aix « la Baie de Sextius » par allusion aux eaux minérales de Baïa en Campanie : *Phocidas Sextiasque Baïas.* (Fauris de Saint-Vincent, note p. 7.)

Fauris de Saint-Vincent, né à Aix en 1718, ami des deux frères de Vauvenargues, fut président au Parlement, membre de l'Acadé-

queur ont formé la dénomination de *Aquæ Sextiæ* (1).

Metz se rapproche d'Aix par une remarquable identité d'origine. Elle fut d'abord *Divodurum*, mot qui signifie *eau sacrée*. César l'appelle *Cité des Médiomatriciens*, parce qu'elle est centre et capitale d'un peuple qui a premier rang dans les Gaules (2).

A Aix, une source d'eau chaude ; à Metz, une source sacrée à cause du sel qu'elle renferme, sont devenues le principe attractif d'agglomérations ur-

mie des Inscriptions et Belles-Lettres. Homme de foi sérieuse et active, il faisait trois parts de ses revenus : la 1re pour les indigents, la 2e pour les Lettres, la 3e toujours la plus faible pour ses besoins particuliers. Il fut un des fondateurs de notre Académie en 1765. Il avait plus de 80 ans quand la mort l'a enlevé aux pauvres, à ses amis et à ses admirateurs, le 1er brumaire an VII.

(1) Aix existait de fait et de nom, avant Sextius. Son vrai fondateur fut un des premiers habitants de la contrée, environ mille ans avant l'ère chrétienne. L'historien Velleius Paterculus, contemporain des premiers empereurs, dit que Sextius vainquit les Saliens « près d'Aix, *Aquæ* ».

En effet, Sextius Calvinus, successeur du consul Marius Fulvius, acheva la soumission du pays. La grande modération de son caractère et de son gouvernement, « les agrandissements, décorations et dignités » qu'il ajouta à la ville, lui ont fait donner le titre de fondateur, selon la pratique de l'antiquité. (de Haitze — prononcez de Hache — Histoire de la ville d'Aix, T. 1, p. 33.

Les créations opérées par cet homme célèbre étaient des germes précieux que l'on vit croître et grandir, jusqu'à ce que le souffle du christianisme leur eut inspiré cette force vitale qui résiste aux obstacles et dont l'embellissement par les vertus et par les arts devient un problème, quand on isole, des mains de la Providence, les efforts permanents et les révolutions imprévues de l'humanité.

Il manque, à Aix, un Sextius taillé en marbre ou coulé en bronze.

(2) La Médiomatricie embrassait le vaste territoire qu'ont occupé les évêchés de Metz, Toul, Verdun, Strasbourg. C'était environ le douzième de la France actuelle.

baines où les Romains ont laissé des signes de leurs mœurs, de leur religion et de leur mission guerrière.

*
* *

Pour nos aïeux, l'eau est plus qu'un auxiliaire. Elle est un élément dispensateur d'hygiène, de civilisation, de fécondité et de piété nationale. En Provence, c'est la fertilité qui remplace la sécheresse et la misère. La ville la plus opulente, comme la campagne la plus accidentée, offre un aspect morne et désenchanté si une eau limpide ne vient l'animer et la vivifier.

Bossuet, dans l'oraison funèbre de Condé, parle de l'air de fête que donnait à l'habitation de ce prince « le bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit ».

En religion, Romains et Gaulois sont conservateurs du culte rendu aux eaux, surtout aux eaux salées, aux fleuves, à la mer et aux divinités qu'ils ont forgées pour y présider. Ils ont des urnes d'*eau sacrée* dite *eau lustrale,* à la porte de leurs temples. Ils appellent *jour lustral* celui où un nouveau-né reçoit son nom et la purification par l'eau.

Le mystère du bien et du mal, éclairé par le fait de la chûte du chef de la race, la nécessité d'une purification par le sacrifice et par l'eau répandue autour des berceaux, sont les deux termes que la

tradition orale et symbolique enseigne partout à l'humanité voyageuse et attentive (1).

Il est juste de conserver et de proclamer ce doux et inoffensif respect pour les causes d'origine, pour la généalogie des lieux, pour cette sainte vieillesse des cités, que Pline, dans une lettre admirable aimait à signaler et à confondre avec leur dignité et leur indépendance (2).

Dans les cœurs amoureux du sol natal, le nom et la mémoire de ceux qui ont eu le don, l'art, le

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, T. VI, in-12, p. 4.

Il n'y a pas de peuple qui ne vive de traditions, non seulement de traditions historiques relatives à son passage sur la terre, mais de traditions religieuses relatives à l'éternelle destinée. Tel l'usage universel d'offrir à Dieu l'eau et le sel, acte qui a la signification d'un hommage et d'une espérance.

La source de ce fleuve traditionnel qui coule dans le monde à pleins bords, tombe, des lèvres de l'Éternel, sur les lèvres des patriarches d'où elle se ramifie à toutes les frontières de l'avenir. Ce phénomène a la valeur d'un fait. Or, un fait est l'élément scientifique par exellence, surtout quand il est impossible d'y voir le jeu du hasard.

Les Gaulois, au dire de Tacite (Ann. L. XIII), rendaient les plus grands honneurs aux fontaines dont les eaux étaient salées. La routine qui change d'objet sans changer de place, a souvent plus d'empire que le dogme sur l'esprit du vulgaire.

Près de Metz, la vertu miraculeuse de la source de Saint-Julien était, au Ve siècle, tellement admise encore, que Thierry roi d'Austrasie ne put parvenir à dissiper les restes de cette croyance. Saint Grégoire le Grand (Lettres, L. IX, ep. 2.) engage la reine Brunechilde à proscrire de ses terres la coutume de vénérer les sources salées.

L'ablution pratiquée chez les anciens est devenue, par le Christ, un rit d'une efficacité supérieure, dans l'eau bénite dont on fait aspersion sur le peuple, dans l'eau baptismale dont on sait la vertu divine et sanctifiante.

Eau consacrée, sel préservateur *sal sapientiæ*, voilà la plénitude de la tradition qui a couru, dans le genre humain, en nommant Dieu, la création, la chûte et la réparation.

(2) Pline, *ad Maximum*, Ep. VIII.

goût de construire et de conserver, restent confondus avec les premières et les plus durables impressions.

LES THERMES

En captant les sources cachées dans les veines du globe, les Romains font, pour le suprême agrément de leur vie, les plus heureuses et les plus savantes applications.

Les thermes sextiennes étaient magnifiques. Leurs soubassements étaient formés de pierres, de chaux et de briques concassées. Avec leur architecture colossale à pleins-cintres noblement arrondis, leurs frises à guirlandes et leurs divisions d'uniformité géométrique, elles traduisaient une pensée large mise en œuvre par le pouvoir central auquel mille ressorts obéissaient.

Après l'invasion des Sarrazins, elles furent rebâties, mais sans grandeur. Les longs méandres des galeries où roulait jadis le torrent populaire, l'enfoncement des chambres et des corridors décorés de peintures à fresque, les curieux emblêmes qui disaient le nom du grand propriétaire du monde, sont remplacés par une construction sans style, qui est une image assez juste de ce qu'on a cent fois écrit, sur la caducité des choses à travers lesquelles les hommes se succèdent sans se ressembler (1).

(1) De Haitze, *Hist. d'Aix*, I p. 30.

Cependant, au sommet du boulevard Sextius, dans le dédale des rues étroites, au milieu du fracas des camions roulants et des lourds haquets du quartier commercial, nos thermes ont encore un grand air de villa patricienne. Les terrasses qui les dominent, semblables à des corbeilles et à des touffes de verdure, la tour du rempart, en vedette dans les jardins, et qui semble placée là exprès pour les peintres et pour les poétes, contribuent à leur donner je ne sais quoi de rustique et de guerrier qui va bien à leur histoire.

* * *

Les bains messins occupaient la plaine qui sépare les portes Mazelle et Saint-Thiébaut.

Dans son récit du voyage de Henry IV en Lorraine, Abraham Fabert dit que cet édifice était orné de plus de deux cents colonnes de granit des Vosges. C'était un majestueux ensemble architectural se liant au palais des empereurs, au forum et au théâtre.

Un fourneau souterrain communiquait, par un enlacement de tuyaux et de travées régulières, avec la chambre à suer *concremata sudatio* de laquelle on passait à la chambre tiède *tepidarium*, puis à la chambre fraîche *frigidarium* où l'on s'imbibait de parfums.

Les parois de ces chambres étaient décorées de peintures représentant des scènes mythologiques, des fleurs, des caricatures ou des portraits. Les ornements sculptés en pierre, en bois, même en marbre venaient y joindre leur somptueuse élégance. Rien n'était refusé aux capricieuses exigences d'une vie sociale où les affections de famille étaient souvent étrangères (1).

Il faut dire que, pour un peuple devenu romain aux trois-quarts, l'action vitale, avec le prestige imposant de la conquête et des satisfactions matérielles, était concentrée sous les arceaux des thermes. Là, se donnaient rendez-vous les magistrats, les matrones, les gens de guerre, de fortune et de plaisirs, les courtisanes célèbres, les fils décadents de Brutus et de Vercingétorix. L'empire avait absorbé, en la dissolvant dans les délices, cette race gauloise arrivée toute chevelue et la hache à la main, du fond de ses forêts. La fraternité sous le même joug était acceptée comme une garantie de paix, de progrès et de liberté.

LES AQUEDUCS

Rien n'est curieux à observer comme la belle

(1) *Histoire Bénédictine de Metz*, T. I. Dans l'emplacement des thermes, on a découvert une grande cuve en phorphyre, désignée sous le nom de « baignoire de Jules César ». Elle se trouve à la Cathédrale. Il est admis qu'elle servait non a des bains, mais aux sacrifices d'un temple de Bacchus.

ordonnance par laquelle procède l'édilité romaine dans ses travaux hydrauliques. Partout où l'on voit sourdre et s'épandre des courants clairs et salubres, la pioche et l'équerre leur frayent des passages dignes de la polytechnie moderne. Mille obstacles sont surmontés, sans poudre et sans dynamite, pour amener partout la féconde vertu des belles eaux (1).

*
* *

Vingt ans après Sextius, Marius récompense la colonie aixoise de son concours dans la résistance aux Cimbres et aux Teutons, en construisant l'aqueduc de Jouques à Aix (2).

Près la gare de Réclavier, comme au pied du Château de Meyrargues, des tronçons d'arceaux formés de matériaux en petit appareil sont toujours debout dans les brousailles vertes. On dirait de ces spectres qui, dans les légendes gothiques, gardent tristement l'entrée des parcs abandonnés (3).

(1) Les Romains procédaient toujours par des vues d'ensemble remarquables. Ils savaient faire une dépense générale, pour en éviter de partielles et fixer, sur un seul point, les bras, l'âme et le cerveau de l'activité publique. Dans ce qu'ils font, peu de choses flattent l'œil. On demeure étonné plutôt que séduit devant leurs pompeux caravansérails.

(2) La fontaine de Jouques s'est appelée longtemps « Fouen de Mari » fontaine de Marius. L'ancien président d'Arbaud-Jouques conservait dans ses jardins, un marbre ébrêché dont l'inscription confirmait l'origine de cette appellation.

(3) Meyrarhues s'est appelé *Marii ager*. C'est l'étymologie de son nom. Au moyen-âge, c'était le *Campus de Marianicis*, la campagne des dévoués à Marius. Au XVe siècle, le *Locus de Marianicis* est devenu Meyrargues.

Au territoire du Tholonet, on peut suivre, dans la sinuosité de ses contours, la canalisation qui amenait à Aix les sources de Vauvenargues et de Saint-Antonin, (1) avec barrage et cascade dans les

(1) VAUVENARGUES *(Vallis Veranica)* a été fondée par une colonie de vétérans, en même temps que Mallemort *(Malâ morte)* a été bâtie au lieu où fut massacrée l'arrière garde des Ambrons sur l'ordre de Marcellus, lieutenant de Marius.

Vauvenargues est l'ancienne seigneurie de Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, né à Aix en 1705, mort en 1748. Ancien capitaine au régiment du roi, auteur de plusieurs écrits où de bonnes choses sont mêlées de réflexions paradoxales et quelquefois peu religieuses, ami de Voltaire le grand-papa de la libre pensée, Vauvenargues est sourtout estimé pour son *Recueil de Maximes*, qui le fait comparer à La Bruyère auquel il est supérieur par le brillant de l'imagination dans le style.

Le village, blotti dans une des ondulations noires du mont Sainte-Victoire, a belle réputation à cause de la bonté de ses habitants et de l'agrément de ses forêts giboyeuses.

Le castel, de figure rajeunie, propre et régulière, est la propriété du marquis d'Isoard de Vauvenargues, neveu de Monseigneur d'Isoard, auditeur de rote, cardinal, archevêque d'Auch et de Lyon, confident et exécuteur testamentaire de Pie VI, 1766-1839.

SAINT-ANTONIN est sous le vocable d'un moine canonisé de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Une modeste église, une grande ferme, des habitations champêtres assez disséminées, un château que l'on croirait, aux montagnes près, dans un site de Normandie, font penser à une jolie station alpestre Une lisière cultivée borde le torrent sorti de la fontaine romaine. Par de là cette lisière, au fond de la vallée, un panorama verdoyant s'étend à perte de vue.

LE THOLONET s'élève, a une lieue d'Aix, sur un versant de monticule d'où la vue embrasse un des plus riches et des plus beaux horizons connus. Au levant et au sud, l'œil se repose sur un large plan boisé, parsemé de jardins et de maisons de campagne.

Le château qui a les proportions d'une villa imposante, a abrité, au temps de la Régence, des hôtes savants ou titrés, des gentilshommes de famille faisant les grands seigneurs et les joyeux viveurs, comme c'était de bon ton dans ce pauvre siècle.

Il a eu pour propriétaires : Simon-Alexandre-Jean de Galliffet, président à la Chambre des enquêtes du Parlement d'Aix ; le comte Louis-Alexandre de Galliffet ; le marquis de Galliffet, mort lieutenant général des armées en 1831 ; Alexandre-Justin-Marie de Galliffet, colonel de dragons, démissionnaire en 1830, auteur de divers souvenirs de voyages fort intéressants (Roux-Alphéran).

Le général de Galliffet, son fils, s'est fait, dans l'armée de cavalerie contemporaine, une belle réputation, par sa chevaleresque

rochers qui touchent au manoir seigneurial des Galliffet.

Près le hameau des Figons, passait la veine alimentée aux ravins de la Trévaresse.

Dans la vallée des Pinchinats dite autrefois *vallée de Marius*, puis *vallée des Chanoines*, serpente, dans son vieux lit, le flot tranquille dont tant de générations ont apprécié la limpidité cristalline (1).

Ces restes de tranchées enduites d'un ciment fixe et très adhésif, ces pointes de piliers déchiquetés, semblables à des squelettes qui ont percé leur linceul, sont autant de sujets de réflexions qui occupent l'esprit et apprennent toujours quelque chose d'un monde dont le renom est si sonore.

*
* *

Comme Aix, en Provence, Metz, en Lorraine, est favorisée des plus utiles créations. Les divers

---

intrépidité, ses hardiesses d'initiative et ses aptitudes au commandement.

Devenu la possession d'un aimable ét riche industriel marseillais, M. Pichaud qui fit, à grands frais, restaurer les bâtiments et embellir le parc, le domaine du Tholonet étale, mieux que jamais aux regards ses terrasses spacieuses, ses salles d'ombrage et ses allées symétriques qui rappellent Saint-Cloud.

C'est une résidence superbe, de solitude rêveuse, tout près d'un frais et clair torrent, dans un magnifique encadrement de montagnes bleues, toute brillante de soleil, de fleurs et de verdure d'où il s'exhale, au printemps, de si balsamiqnes senteurs et de si doux chants de rossignols.

(1) Le vallon doux et silencieux qui est aux portes d'Aix, où l'on aime à se perdre dans la verdure et dans les idées, en goûtant la tranquillité des champs et la pureté de l'air, s'appelait, d'après les anciens titres, *Vallis Mariana*. Des aqueducs romains presque entiers défilent à sa droite et à sa gauche. La noble famille des *Pinchinats*, aujourd'hui éteinte, qui y possédait une villa, lui

trajets qu'affectaient les aqueducs, pour alimenter la campagne et la ville des Médiomatriciens, indiquent une mise en exécution de travaux bien dirigés, comparables à tout ce qu'a fait de mieux le peuple roi.

Les faubourgs présentaient une dispersion de demeures élégantes, entourées d'arbres touffus, de bosquets fleuris et de jardins potagers où circulait une eau fertilisante. Ce sont les anciennes maisons d'exploitation rurale qui ont donné leur nom aux villages de la banlieue actuelle : *Via pia,* Woipy ; *Turris villa,* Thury ; *Longa villa,* Longeville ; *Longa aqua,* Longeau ; *Gaudiacum,* Jouy, localités charmantes qui étaient unies entr'elles par des chemins ombreux et des canaux construits avec art (1).



Ce *Gaudiacum* est dit Jouy-aux-Arches, parce qu'il est bâti aux pieds d'un aqueduc de dimension précise et hardie, qui paraît l'abriter comme un gigantesque paravent gris.

Les arches de Jouy sont, en Lorraine, le plus robuste souvenir de la main de Rome. Elles joignaient, sur une espace de sept cents mètres, les deux côteaux entre lesquels coule la Moselle, et

---

aurait donné son appellation moderne. Cette appellation ne viendrait-elle pas de l'abondance de la source toujours vive parmi les joncs, à l'ombre et au soleil, *Piscina ?*

(1) Bégin, *Hist. de Metz.*

des grandes voies ouvertes à travers les plaines pierreuses du Midi et les taillis épineux du Nord.

Avant l'apparition des aigles impériales, la Gaule est une savane fertile et accidentée, parée de neige et d'azur, de forêts vierges et de prairies naturelles.

César, l'homme complet par excellence, avant Napoléon, parce qu'il réunit le triple génie du guerrier, du politique et de l'écrivain, possède au plus haut degré le talent d'organisation. Il pressent la future importance des colonies d'Aix, en Provence, et de Metz, en Lorraine. Avant même son arrivée au trône, il a soin de faire mesurer géométriquement ces deux parties de l'empire et d'y établir le système routier continué par ses successeurs et qui excite encore notre admiration.



Les chefs d'armée mettent leurs soldats aux travaux de terrassements, pour leur donner une occupation saine et créer des chemins où les phalanges légères, les légions à pesantes armures, les cavaliers en chevauchée rouleront en tourbillons avec le bruit des flots sur les rocs.

Les routes jalonnées de bornes milliaires sont les véritables sillons de la sagesse romaine qui plante plus qu'elle n'arrache, qui fait fleurir le

désert sur les emplacements choisis pour la défense et pour la culture (1).

Ces belles chaussées serviront un jour de vomitoires aux envahisseurs qui, sortant du nord avec l'immense train de leurs armes et de leurs chariots, viendront inonder les régions favorisées des richesses de l'intelligence et des douceurs du climat.

La voie Aurélienne commencée 240 ans avant Jésus-Christ, par Aurélins Cotta, part de Rome pour aboutir à Arles, (2) en passant par les Eaux

(1) Le mille itinéraire des Romains était de mille pas ; le pas géométrique, de 1 m. 50.

(2) Arles, ancien établissement de Saliens, a des souvenirs historiques qui remontent à la conquête des Gaules.

César la préfère à Marseille qui s'était donnée à Pompée, et dut subir un siège. Il y place une colonie et y fait construire une flotte.

Sur la rive gauche du Rhône, la cité favorite se décore d'imposants édifices. Temples à Minerve, à Cerès, à tous les dieux ; théâtre magnifique dédié à Auguste et à Livie ; thermes, arcs de triomphe, Champs Elysées (Aliscamps), cirque contenant trente mille spectateurs font aspirer à longs traits, aux Saliens enchantés, tous les parfums d'une civilisation énivrante.

Sur la rive droite, la bourgeoisie a ses habitations dont les mosaïques recélées dans le sol de Trinquetaille traduisent la luxueuse opulence. Là est le marché qui fournit du pain à la capitale *(Emporium)* et où se donnent ralliement les marchands de l'Italie, de l'Espagne et de l'Afrique. C'est la *Rome gauloise (Gallula Roma Arelas)*.

Objet des bonnes grâces de Constantin qu'avaient séduit la douceur de son ciel, la magnificence de ses édifices et les avantages de sa situation près la mer, elle devint la résidence de l'empereur et de sa Cour. Son cirque et son théâtre mutilés par les bandes de Krocus furent restaurés. Elle eut le Palais impérial de *Trollia* élevé sur les quais du Rhône, avec ses files de colonnes, son peuple de statues et ses portiques circulaires.

L'Arles moderne conserve encore d'impressionnants vestiges de la « petite Rome » d'autrefois. Mais la bien-aimée des Césars se débat avec peine contre le dépérissement qui l'envahit.

Sextiennes. Ici, elle se partage en deux branches : l'une par Salon, Aureille qui lui doit son nom, Saint-Remy et Saint-Gabriel (1) ; l'autre par Eyguilles, Calissanne et Saint-Chamas. Le pont Flavien sur la Touloubre rappelle, par ses deux arcades, la marche victorieuse d'une domination que n'arrêtent ni montagnes ni précipices (2).

Ses types de figure arabe, ses costumes grecs, sa langue rhodanienne dont on cherche vainement à ranimer les dernières haleines, sont en train de s'en aller. Splendeur de ruines et beauté féminine au déclin ne font point les populations florissantes.

(1) Saint-Remy est l'ancienne *Glanum*, ville d'origine gauloise, peut-être antérieure à Marseille. On connait « ses antiques » : un arc de triomphe et un tombeau, la gloire et sa fragilité. Ce tombeau est un hommage de piété filiale ; l'arc de triomphe, un témoignage de reconnaissance populaire.

Saint-Gabriel est sur l'emplacement d'*Ernaginum*. C'est là que fut trouvée la seule inscription où la ville d'Aix est honorée du titre de *Colonia Julia Augusta*. César et Auguste avaient donc contribué à l'agrandissemeni et à la prospérité de la colonie fondée par Sextius. (Rouard. Discours à la séance publique de l'Académie 1849).

(2) Le pont Flavien jeté sur la Touloubre est d'une seule arche à plein-cintre. A chaque extrémité, il y a un arc à pilastre cannelé et surmonté d'un lion. La frise est ornée d'un enroulement.

Du côté de Saint-Chamas, les sculptures portent deux aigles à ailes éployées. Au dessus de la corniche, une inscription fait connaître le pieux bienfaiteur qui a eu l'idée de cette œuvre utilitaire, et les deux ingénieurs qui l'ont réalisée.

« Claudius Donnius Flavus, fils de Claudius, flamine de Rome et d'Auguste, a ordonné, par testament, de bâtir ce pont et ces arcs, sous la direction de C. Donnius Vena et de Attius Rufus ».

(Millin, *Voyage dans les départements du Midi*. (T. IV, p. 53).

La construction de ce monument qui est un objet d'étude pour les curieux, une station sentimentale et religieuse pour les penseurs, resserre l'une contre l'autre les deux pensées de foi et de bienfaisance. qui, en tout temps, parlent une langue qui n'a jamais varié.

Saint-Chamas, ainsi appelée de la prononciation *viciée* de « Saint-Amand », son patron, est au bord de l'extrémité nord de l'étang de Berre. La ville est partagée en deux par une colline dans laquelle on a ouvert une large tranchée pour faciliter la circulation.

Un de ses habitants, *Picholini*, a inventé, pour adoucir et conserver les olives, une méthode qui porte son nom. C'est une sau-

*
* *

Dans la Médiomatricie gauloise, les principales stations commerciales et stratégiques étaient, comme dans la *Province* des provinces, reliées par des routes qui dénotent la prodigieuse activité de plusieurs règnes.

Metz, délicieux séjour et place importante, est agréablement située dans un bassin plantureux, au confluent de deux rivières, la Seille et la Moselle, celle-ci navigable jusqu'au Rhin. (1)

Elle était le point de départ de six grandes voies qui permettaient aux armées de se porter sur tous les endroits à protéger. Deux allaient à Rheims : l'une par Mars-la-Tour, (2) l'autre par

---

mure à dose bien calculée, connue et pratiquée dans les ménages provençaux. Les olives *à la Picholine* et *les olives farcies* dans lesquelles on a remplacé le noyau par un mélange de câpres et d'anchois, sont pour les amateurs, un excitant plus stomachique que l'absinthe de Suisse et le vermouth de Turin.

Les eaux du golfe, d'une salure plus douce que celle de la mer, sont très poissonneuses. On y pêche une très grande quantité *de moules* adhérentes les unes aux autres par le fil qu'elles produisent, et des *muges* ou *mulets* dont les œufs desséchés et salés, comme ceux de l'esturgeon, sont connus sous le nom de *Boutargue*. C'est le Caviar de Provence.

Pendant les belles nuits d'été, aux abords de Saint-Chamas et aux rives coquillères d'Istres, quand le Mistral est en bordée, les vagues qu'il soulève, projettent des nuées de mollusques phosphorescents qui rendent lumineuse la surface de l'étang.

(1) Dans le nom *Seille*, nous voyons le radical *sel* transformé *Seille* par la prononciation rustique : Ainsi dans *Moselle*, le radical *moins-sel*.

(2) Mars-la-Tour, *Martis Turris*, anciennement *Ibliodurum* était un camp retranché servant de refuge aux légions toujours en éveil, C'est, depuis 1875, un lieu de pélerinage patriotique, le 16 août, pour les populations de l'Est.

L'œuvre du sculpteur Bogino, avec sa statue de la France, debout sur un piédestal de cinq mètres et ses hauts reliefs d'infanterie et

Scarpone. (1) Deux allaient à Trèves, l'une par Saint-Julien, l'autre par Mézières. Deux allaient à Strasbourg, l'une par Saverne, l'autre par Saarbruck. Sur ces artères principales, d'autres chaussées dont l'empierrement a singulièrement exercé l'esprit des savants, venaient nouer leur œuvre de guerre ou de négoce (2).

---

de cavalerie, produit un effet profond de tristesse méditative, bien capable d'élever les âmes croyantes et fermes jusqu'à Dieu, qui, seul sait pourquoi la guerre commence et comment elle finit.

(1) En courant à Metz, après sa jonction avec la Meurthe à Frouard, la Moselle capricieuse forme plusieurs ilôts solides et verdoyants.

Cinq de ces ilôts réunis par des ponts étaient occupés par la cité de Scarpone ou Serpone dont les diverses fractions portaient couronne de donjons et corset de murailles. C'était une colonie légionnaire, attentive et debout dont la soldatesque animait les rues, passant des exercices de bataille au travaux des champs. Les bénéfices territoriaux y fixaient les vétérans de l'armée. *(Hist. bénédict. de Metz).*

La voie romaine allant de Metz à Toul passait par Serpone. C'est elle qui a donné à l'entrée sud de Metz son nom de Porte Serpenoise. Devant la difficulté de germaniser cette dénomination, les Allemands ont conservé l'esprit de l'histoire en disant aujourd'hui : *Porte des Romains.*

Après avoir résisté, en 451, à Attila dont les lignes de retranchement sont encore visibles, Scarpone fut prise et saccagée par les Hongrois en 968. Elle fut cédée avec son comté, en 1350, aux évêques de Metz, qui, de la partie tenant à la rive gauche de la Moselle, firent un bourg avec un château-fort dénommé *Dieu-le-Ward*, c'est-à-dire « Dieu le garde » d'où l'usage a fait *Dieulouard. (Revue d'Austrasie).*

Les restes de l'ancienne forteresse sont encore habités. La primitive Scarpone n'est plus qu'un petit hameau agricole appelé *Charpaigne.*

La Moselle, rivière guerrière, semble se plaire à rouler parmi les prairies et les vergers, comme une colonne en marche se plaît à loger en passant chez des laboureurs,

Les remparts de Dieulouard sont convertis en promenades et en potagers, ce qui arrive à tous les remparts, même à ceux de Metz. Leur sort à quelque chose de pareil à celui des militaires. Dans sa jeunesse, le soldat porte les armes, veille le sac au dos et garde la consigne. Devenu invalide, il se fait jardinier et vit longtemps.

(2) Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, T. VII.

Les modes adoptées par Rome, dans la voirie nationale, au pays messin, offraient une solidité à toute épreuve, par l'emploi de dalles larges *margines* recouvertes de gros sable *glarea*. Les chaussées, assises sur des pieux dans les terrains marécageux, quelquefois composées uniquement d'un mastic très dur formé avec la chaux et le gravier d'alluvion, auraient résisté aux injures du temps, si le temps n'avait eu, pour détruire, les hommes pour auxiliaires (1).

(1) Ces voies comportaient des bornes indicatrices *lapides*, des maisons de relais *mutationes*, des lieux d'étapes *mansiones*. Les *Mansionarii* étaient des valets à résidence fixe.

Le service des postes, sans être aussi expéditif que de nos jours, avait une admirable régularité, surtout depuis les lois de Théodose et de Constantin. (*Cod. Théod. de curs. public.* Lib. XXV.).

Les grains, les fourrages, les subsistances alimentaires étaient accumulés dans des gîtes ou Mansions.

Le plus important de ces greniers publics était assis sur un mamelon à gauche de la Seille, *Horrea*, la Horgne. Tout lorrain connait la Horgne au Sablon.

C'était un domaine dont le corps de logis, flanqué de tours, environné de fossés, formait une sorte de retranchement défendu, en cas de besoin, pas de nombreux esclaves. Il n'y a plus rien de romain dans son aspect. C'est une belle maison de ferme portant les traces du blocus de 1870, comme toutes les métairies de ces plaines de bataille où les armées se sont rencontrées.

Le dernier propriétaire de l'époque française, M. Simon, était un lorrain de vieille roche, avec la franchise de manières et la bonté de cœur, qui semblaient être autour de lui des choses de terroir.

Depuis l'annexion, le laboureur probe, courageux à faire pousser beaucoup de pain pour en manger peu, laissant une fière mémoire après une vie de dure fatigue, n'a pas disparu. Dans le paysage de la campagne messine, comme dans tout le reste, l'extraordinaire allemand est assez trivial. Les habitants restent chez eux se bornant à épier, du coin de l'œil, l'étranger qu'ils savent le plus fort, mais non le plus savant et le plus sage.

L'ordre, la paix, la simplicité qui dénotent un maître veillant à tout ; l'abondance des réserves domestiques, représentée par les dépouilles opimes de gorets supérieurement engraissés, tels que jambons, cervelas, larges et épais lardons pendus comme des gueux

Toutes ces lignes tordant leurs replis formaient les cables d'un savant réseau dont les mailles soudées comme des annelets de fer, reliaient l'une à l'autre des régions éloignées, s'écoutant vivre et se sentant réprimées au moindre battement d'ailes. Par elles, les colonies, tout en conservant leurs privilèges, s'attachaient au corps de l'Empire. « Les na-« tions gagnées par la clémence et la gloire des con-« quérants, n'étaient plus qu'une nation et Rome « était regardée comme la commune patrie » (1).

—

LES MONUMENTS

Avec cette passion de l'extraordinaire qui les possédait en toutes choses, autant qu'en hydrologie et en vicinalité, les Romains ont déployé, dans leurs édifices, un luxe de conception qui semble un phénomène surhumain. A Arles, à Nimes, à Orange, les arènes, les théâtres, les chapiteaux rompus, les frises éparses dans les herbes ou battues par les vents du ciel, ont une inexplicable séduction qui fait oublier Paris, son Louvre et son

et décorant les solives ; l'activité des femmes également habiles à faner l'herbe des prés fauchés, à baratter le beurre et à donner au linge une blancheur qui sent bon, quels beaux sujets à traiter pour l'art et la littérature, dans ces intérieurs où l'on vit de son labeur comme en un lieu de délices, sainement et proprement, avec la joie de voir grandir des enfants qui seront des fils affectueux et de forts chrétiens !

(1) Bossuet, *Histoire Universelle.*

Grand Opéra. Ceux qui visitent la Provence connaissent cette sorte d'enchantement.

Au couchant de la cité sextienne, posait avec la fierté de contenir six mille spectateurs, l'amphithéâtre qui a disparu sous le marteau des Barbares. Le sol a couvert ses éboulis d'un voile épais. Nos aïeux y ont vu pousser les amandiers au tronc capricieusement tordu, les oliviers aux branches tenues et aux feuilles pâles. Dans cette végétation bienfaisante, ils ont fait surgir un temple chrétien, comme un lys surgit d'un parterre : Notre Dame de la Seds (1).

Le capitole est devenu le bastion des Comtes de Provence, puis le palais de Justice.

Trois tours accolaient l'édifice habité par les préteurs. Deux dataient du temps de Marius. La troisième dite « de l'Horloge » était un mausolée élevée aux patrons de la colonie, au II[e] siècle de l'ère chrétienne. La destination du monument et la date de sa construction sont attestées par les urnes encrêpées et les médailles d'Œlius Verus.

Ces patrons faisaient bonne figure devant la tombe, dernier asile de l'homme. Ils tachaient de

---

(1) L'église de Notre Dame de la Seds, *Ecclesia Beatæ Mariæ de Sede episcopali*, la première de la ville et du diocèse d'Aix, voisine de l'ancienne habitation des archevêques, cathédrale jusqn'aux XI[e] siècle, est, chaque année, le but d'un pélerinage qu'anime le souffle de jeunesse et de sincérité des anciens âges.

s'y bien coucher, pensant y rester toujours. Quelle tempête a dispersé leurs cendres ?...

En 1510, une autre tour élevée sur une ancienne porte voûtée en ogive de la ville comtale, et dont la base a quelque ressemblance avec la maçonnerie de gros appareil, devint une nouvelle tour « de l'Horloge ».

Mais de quel amalgame architectural est surmontée cette légendaire pyramide devenue vigie démocratique ? Il y a du roman, du grec, de l'ogival, du militaire, du météorologique, du sépulcral et du patriotique. Au sommet, une armature de fer forgé portant le bourdon qui ne répond qu'aux ordres de l'administration civile, frappe les heures, sonne l'appel aux édiles et convoque le peuple en cas de malheur ou d'incendie.

Un mur de pierres taillées couvrant d'énormes blocages, restes du donjon qui protégeait le culte d'Apollon, sert de soubassement à la première église bâtie, au XI[e] siècle, sur un sanctuaire primitif, et appelée aujourd'hui la nef du *Corpus Domini*. En s'établissant sur cette structure païenne, la foi nouvelle a fait à l'idolâtrie une brêche triomphale qui ouvrait la ville à son maître légitime. (1)

(1) En 1080, le prévot du chapitre, Benoit, fit commencer à ses frais la construction d'une nouvelle église, de style roman, à laquelle fut réuni le sanctuaire primitif dit « sainte Chapelle ». Il y adjoignit un cloître à colonnes de formes variées avec chapiteaux bizarres, portant une maison d'habitation pour les chanoines. Les deux nefs gothiques, le clocher, le portail, les panneaux

*
* *

Pour transmettre à la postérité le fait de l'écrasement des hordes teutoniques, Marius élève un arc de triomphe, près la source d'un torrent appelé *Cœn* (cours d'eau) lequel, dit César, a roulé du sang, après la bataille d'Aix. Cette construction a ravivé l'élan populaire. Les Aixois se rendaient à l'Arc comme à un pélerinage. Le nom du glorieux bandeau de pierres en courbure est devenu le nom de la rivière. (1)

De ce signe qui rappelle vaguement une mêlée fameuse où la rage fut sans pareille, il n'y a plus, pour l'archéologie, que la surface fendillée des fondations, dans les buissons de chênes nains. Les fenouils, les thyms et les farigoules qui foisonnent, embaument cette pauvre maçonnerie de leurs par-

---

sculptés des portes d'entrée sont de 1285 à 1504. Le baptistère, élevé en 1579 par le chanoine Jean de Leone, a les contours, le dôme et la colonnade du temple d'Apollon. (Pitton, *Annales de l'Eglise d'Aix).*

(1) L'ouvrage commémoratif de Marius était à quatre lieues d'Aix, dans les champs de Pourrières (*Campi putridi*) où était l'ancienne *Teutolata* ainsi appelée à cause de la défaite des Teutons. Les blocs de la base, qui s'élèvent à environ un pied au dessus du sol, font soupçonner qu'elle était de forme carrée. (Pitton, *Histoire d'Aix*, I. p. 52)

Il suffit de suivre le cours du torrent pour admettre que son nom ne vient pas du mot gaulois *Ar* qui désigne une eau suivant les pieds des montagnes, car sur 10 lieues, il y en a 7 à travers de jolies plaines.

L'ancien et premier nom était *Cœn*, (rivière) ainsi qu'on peut le voir dans la description de la côte maritime de Provence par Ptolémée. (Haitze I. 49. — Papon. *Voyages en Provence.* — Dulaure, *Description des principaux lieux de France.*)

Metz a eu l'arc de triomphe de Septime Sévère. Après avoir vaincu, près Trévoux, en 197, son rival Décimus Claudius surnommé Albinus, à cause de la blancheur de son teint, quand il eut fait déchirer par les chiens le cadavre de ce prince infortuné, proscrit ou mis à mort sa famille et ses complices, l'empereur fit ériger un trophée dont les proportions colossales, jointes à l'ensemble luxueux et largement déssiné des ornements, révélaient la main d'artistes habiles.

Cet arc, de style corinthien, le plus riche des cinq ordres d'architecture, formait une des por-

---

En 1664, avec l'approbation du cardinal Grimaldi, les Carmes prirent possession « du dit lieu, maison et ermitage », puis se retirèrent « pour cause du froid, des grands vents et autres incommodités ».

En 1665, le couvent devint « Prieuré », au profit de plusieurs parents du généreux Lambert.

En 1681, le recteur Aubert, avancé en âge, cède tous ses droits aux Camaldules ou Carmes déchaux, plus austères que les premiers, mais qui se fatiguèrent aussi d'un séjour dont les ouvertures ne regardaient que le ciel.

Dès lors, la sainte colline fut moins fréquentée. Le service divin y fut rarement célébré. Aux jours de la Révolution, le seigneur de Vauvenargues, marquis Nicolas-François-Xavier de Clapiers, frère puîné de Luc, le philosophe moraliste, céda le château et les terres à la famille d'Isoard. (M. Paulet, curé de Vauvenargues, *Monuments de Sainte-Victoire*).

La tradition religieuse qui a la vie dure, continue de se présenter comme l'abrégé des choses, aux curieux de l'autrefois.

Chaque année, le 24 avril, une messe est dite sur le modeste autel de l'oratoire, dans un cadre embrasé de soleil, fouetté de mistral et dont la disposition en arêtes saillantes ou frangées jette dans l'âme le recueillement et l'effroi.

La légende souterraine du Garagaï, cachant, dans ses défilés sombres, armes précieuses, étriers et éperons d'or ; les fables populaires qui entremêlent la pensée mondaine à la pensée monacale ; la Croix de Provence, élancée comme un phare, armée de l'aiguille aimantée, portant au socle des inscriptions en langue française, latine, grecque et provençale, sont autant de graves sujets livrés à la curiosité des touristes et à la pieuse méditation des pèlerins.

tes principales, avant que la ville eût franchi son enceinte primitive pour s'étendre vers le Sablon.

Les quartiers de roche granitique formant la base carrée sur laquelle reposaient l'arcade et les colonnes, ont valu au carrefour qui en était décoré le nom de *Place du Quarteau.* (1)

Sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Clément, une construction somptuaire en l'honneur de Constantin, attestait la gratitude du peuple et de l'armée envers le premier Auguste qui, après la défaite de Maxence, mit fin au suprême paroxysme de la persécution et rendit les armes au Galiléen.

---

(1) Septime Sévère était né en Numidie. Doué d'une vaste intelligence, d'un courage indomptable, aimant les arts et la littérature, songeant à tout, agissant avec la rapidité de l'éclair, ami dévoué autant qu'ennemi implacable, confiant et perfide, juste mais farouche, administrateur habile et guerrier consommé, mélange étonnant de vertus et de vices opposés, ce terrible africain était fait pour donner des lois au monde. *(Auson. De duod. Cæsar).*

Des inscriptions gravées sur pierres d'oolithe, des bustes en bronze, des médailles et des monnaies trouvés aux environs de Metz, dénotent l'influence exercée par l'administration brillante de Septime Sévère. (V. Simon, *Notice archéologique sur Metz*).

La 22e légion dont le concours héroïque avait achevé la déroute d'Albinus, fut favorisée par l'empereur et tint garnison chez les Médiomatriciens. De tous les corps stationnés dans la vallée mosellane, aucun n'a laissé de plus importants travaux : voies publiques, défrichements, ponts, aqueducs, écluses, campements, édifices, rien n'est resté étranger à la prévoyance active de cette illustre phalange.

Il y avait dans ses rangs beaucoup de chrétiens dont les tombeaux portaient, avec la formule païenne *D. M. aux Dieux Mânes*, le symbole de la rédemption.

La pierre tumulaire du légionnaire *Cariatus*, surmontée d'une croix gravée en creux, est l'indice le plus ancien du Christianisme dans la région. C'est aussi la preuve que la foi nouvelle, arrivée avant la 22e légion, avait fait des prosélytes dans un corps de troupe en relation avec nos ancêtres, avant le IIIe siècle. *(Hist. bénédictine de Metz).*

Pertinax, pendant son règne de 87 jours, fut, de la part des Médiomatriciens dont il avait gagné les sympathies, l'objet d'un monument d'impétration qui jette le plus grand jour sur l'art, le culte gallo-romain et les usages votifs de cette époque reculée.

Pour obtenir des dieux la conservation de la santé de l'empereur, de l'impératrice Flavie, du prince impérial Publius Pertinax, de leur affranchi Océanus, directeur des vivres, les Messins dressèrent un autel à Mercure, négociant, brocanteur, type d'adresse, d'éloquence et de fécondité. C'était une stèle énorme, de forme quadrangulaire, portant sur une face le dieu sculpté entre un bouc et un coq, ses compagnons ordinaires. (1)

Cette tête cornue, visible encore en 1749, au point de croisement de deux voies, a fait appeler l'une : *Rue de la Chèvre.* (2)

---

(1) Pertinax, fils d'un briquetier de la Ligurie, parvint par son mérite, aux charges de consul, de préfet de Rome et de gouverneur de provinces considérables.

En passant à Metz pour aller, dans la Grande-Bretagne, apaiser les légions mutinées, il avait donné une active impulsion au mouvement agricole et architectural de la contrée.

Il fut proclamé empereur par l'armée, à l'âge de 70 ans, la nuit même où Commode fût assassiné, 1er janvier 192. Le 29 mars suivant, il fut percé d'un coup de lance à la poitrine, dans une révolte militaire.

C'était le temps des violences sanguinaires d'une horde de prétoriens, qui changeaient de maîtres, s'en donnaient deux, puis quatre, pour dédoubler le despotisme et satisfaire de monstrueuses fantaisies. (Schœpflin, *Als. illust. II. 586).*

(2) *Hist. bénéd. de Metz*, I. p. 63 et suiv.

L'amphithéâtre messin, par sa masse imposante et l'ordonnance générale de ses lignes, était comparable à ceux de Nîmes et d'Arles. Construit en plaine avec une profusion inouïe de sujets peints ou sculptés, il comportait plusieurs étages de portiques. Ses pilastres disposés en ellipse, son ossature à voûtes béantes, étaient encore debout à la fin du XVII[e] siècle. (1)

Le respect des âges éloignés en eût demandé la conservation intégrale, mais le culte irréductible d'un idéalisme séculaire, l'esthétique et l'archéologie sont implacablement sacrifiés à la stratégie des forteresses. Des morceaux artistiques dignes de Phidias ont été entassés pour servir d'abri à un peuple et à des soldats qui méritaient de camper dans de pareils remparts. (2)

Au midi de la ville, comme un rideau fantastique et délabré fermant la vallée de la Seille, cette noble carcasse outragée par la pioche et les années, ressemblait, sous la chatoyante lumière du soleil, aux ondulations accidentées des roches alpines alternant avec des nuages de verdure.

Les travaux récents pour l'ouverture de joyeux boulevards sur les talus tracés par le compas de Vauban, permettent d'en ressaisir les assises pha-

(1) Dom Montfaucon, *Antiq. expliq.* T. III.
(2) Annales de Metz.

raoniques auxquelles l'humidité du sol n'a pu enlever cette patine dont l'air les avait jadis si vigoureusement ambrées. (1)

LES MOSAÏQUES

A Metz, sur la place d'armes, Diane avait un temple de l'époque d'Auguste. Le pavé à la mosaïque, parsemé d'étoiles, encadré de ronds coupés représentant les phases de la lune, symbole de la déesse, était un carré de dix mètres de côté. Au centre, un espace vide pour la statue ; au dessous, une biche à cornes en marbre jaune, et, en bas, les deux mots *Dianæ venatrici*, à Diane chasseresse. Etait-ce une allusion à la biche aux cornes d'or du jardin des Hespérides ? (2)

---

(1) La langue populaire, toujours réaliste dans ses métaphores, désignait l'amphithéâtre sous le nom de « Pâté ».

Lorsque furent creusés, en 1739, les fossés de l'enceinte, on y établit la redoute « du Pâté ». Parmi beaucoup d'objets tels que médailles, bustes et têtes en marbre blanc, on trouva des fragments considérables de colonnes, chapiteaux et corniches qui provenaient de la démolition des arènes. (Annales de Metz. — *Histoire Bénédictine*).

Les déblaiements opérés par les Allemands ont mis au clair quelques fondements de murailles romaines qui ont été visités par l'Empereur et l'Impératrice.

On sait qu'après la chûte de Rome dévorée, dit Saint-Jérôme, par les loups du Nord, le manteau impérial subit déchirures et taillades. Cependant, il s'est toujours trouvé des princes d'honnête figure et d'ambition généreuse jusque dans les écarts, qui se sont appliqués à le recoudre. Guillaume II, ardent à jouer sérieusement le rôle d'Empereur-Pontife, paraît heureux de copier Charlemagne qui le premier sauta le pas et se fit hardiment appeler César, *Kaiser*.

(2) La mosaïque a son origine en Chaldée et en Egypte. Elle vint de l'Orient à la Grèce qui la transforma. Après Alexandre et ses successeurs, elle fut employée à orner les murailles et les voûtes où elle remplaçait la fresque.

Au musée de Metz, on peut juger de ce que fut la mosaïque en Lorraine, par les panneaux émaillés, les lyres, les flûtes et les cithares tracés en cubes de diverses couleurs mariées à des ornements et à des feuillages. Les trompettes dont la forme a de l'analogie avec nos trombones, font présumer que la fabrication des instruments de musique était plus perfectionnée qu'on ne le suppose.

Avec ses orateurs, ses prêtres, ses magistrats qui prenaient part aux instructions orales données en pleins air, aux jeux scéniques, aux mystérieuses cérémonies des sacrifices, Rome a dû multiplier les productions de l'art le plus attrayant pour les foules. Il le fallait pour charmer une population que l'on voyait, aux jours de fêtes nationales, bruire autour des autels, comme ces nuées d'insectes que la chaleur printanière ressuscite et vivifie.

Au dire de Pline, la mosaïque est arrivée à Rome sous Sylla (Pl. XXXVI. 189). Elle se montre d'abord sans relief et sans perspective, adoptant le plus souvent le décor géométrique. Quand elle imite les peintures, elle se tient dans une gamme restreinte et n'emploie guère que le blanc et le noir.

Sous Auguste et dans la période antonine, elle passe des palais princiers aux maisons bourgeoises. Dès lors, son succès chez les Gaulois a servi à les rendre plus romains. Ce fut, avec le luxe des vêtements, des habitations et tous les agréments d'une vie commode et brillante, une forme de ces séductions par lesquelles, dit Tacite, le vainqueur les attirait à lui, et que leur inexpérience appelait civilisation, quand ce n'était qu'une partie de leur servitude. (T. Agricol. XXI.)

Au commencement de l'ère chrétienne, la ville la plus florissante du midi de la Gaule, Marseille, avait à peine quelques maisons couvertes en tuiles. (César. De Bello Gallico, L. VI. Cap. XI. III.) Que devaient être les autres cités, sinon de misérables bourgades où tout était à faire pour le bien-être social? (Vitruv. Lib. I, cap. I).

*
* *

En émigrant de Rome, la mosaïque ouvre de nombreux ateliers dans le bassin méridional des Gaules. Dès le IIe siècle, elle est employée à Aix pour les pavements tantôt simples, tantôt avec fleurons, qui tenaient lieu de plancher dans les hôtels des civilisés de l'époque.

Quelle que soit la nature de sa tâche, l'ouvrier l'exécute sur le sol. Mais le goût s'altère, le faste remplace la simplicité chez les égoïstes effrenés qui ne voient dans la vie que les joies de l'esprit, du cœur et des sens. Le riche qui a l'orgueil impérieux de bien payer, veut en avoir pour son argent.

Sous les terres qui avoisinent l'hôpital Saint-Jacques, on a découvert, en 1790, des mosaïques de grande surface (9 mètres sur 8) portant au centre des scènes de comédie, de lutte comme celle de Thésée contre le Minotaure. Ces mosaïques tenaient à un souterrain dont la colonnade indiquait une salle de bains. Le champ du pavé représente des casques, des boucliers, des angles de labyrinthe, des masques de théâtre. (1)

Il y a une propriété, confinant à la grand'route d'Avignon, dans laquelle la Mythologie semble avoir placé une de ses fables les plus riantes.

---

(1) Fauris de Saint-Vincens. (Notice p. 10).

C'est une mosaïque faisant revivre l'étrangeté des fictions exprimées par l'art. Un parallélogramme, de 3 m. de long et de 1 m. 50 de large, présente la tête d'un dieu marin entouré de poissons de diverses espèces. Au centre, un personnage de forme aérienne, couronné de fleurs, tenant une lyre à sept cordes, semble charmer de ses accords, trois animaux, une pie, une perdrix et un renard assis sur son arrière-train. Le tout de belles proportions et de capricieuse originalité. Est-ce Orphée ? Est-ce Apollon ? Le mot de l'énigme n'a pas été dit.

Avec cela, des tessons de vases agrémentés de plantes et de têtes de monstres, des éclats de briques consulaires, de *Tabularium* sanctuaire où l'on déposait les portraits et les archives de famille, de *Triclinium*, salle à manger dont le dallage en cubes de marbre et de porphyre, disposés en dessins élégants. (1)

Dans l'aire du Chapître, aujourd'hui Marché aux bestiaux, à l'ancien enclos des Chartreux, au jardin de Grassi, au quartier des Minimes, dans toute cette vallée qui a subi l'empreinte gallo-romaine, il y a des dalles césariennes qui attestent la prééminence dont Aix fut dotée en naissant, et qu'elle a conservée à travers les vicissitudes de plusieurs civilisations étagées.

(1) Rouard, *Antiquités d'Aix*.

L'impitoyable charrue en faisant le niveau, a tout dérobé sous une nappe diaprée qui déroule ses plis opulents. Dans les blés qui ondulent, le coquelicot jette son sourire de pourpre, dans les vergers découpés en lignes, le figuier s'étale et présente ses fruits à perle de miel.

De la terrasse et des fenêtres de l'Hôtel-Dieu, les malades embrassent d'un coup d'œil cette plaine luxuriante d'allégresse et de fécondité où sont enterrés les histrions, les augures et les dieux.

Quelle victoire de la charité sur une morale qui regardait la pauvreté comme une lèpre et la dureté d'âme comme une vertu ! (1) C'est le parfum du Christ vainqueur, brûlant sur des autels perpétuellement renouvelés par un miracle aujourd'hui plus étonnant que jamais (2).

—

L'ÉPIGRAPHIE

L'Epigraphie est sœur de l'architecture et de la mosaïque. Elle aussi a son éloquence pour redire

---

(1) Le signe définitif de l'homme parfait, au dire du doux courtisan Virgile, c'est le cœur de glace pour la misère, *nec doluit miseris. (Enéide).*

(2) « La création des hôpitaux, louée d'une manière précise par Julien l'Apostat (Juliani Epist. XL IX.) le plus formidable ennemi du Christianisme, a fait faire un grand pas à l'économie politique ». (Blanqui, *Histoire de l'Econ. Pol.* T. I. Ch. 9).

Une ville chrétienne subitement surprise par la mort, garderait au fond de sa tombe, les traces impérissables de sa sollicitude pour le malheur. Les cités païennes n'ont rien de pareil. Dans leur magnificence remise à nu, on ne trouverait pas un moellon indicateur de quelque asile pour les orphelins, les indigents, les vieillards et les infirmes.

les convictions fermes, les vertus privées et publiques d'où naquit la fascination magique exercée sur les nations soumises, en Provence et en Lorraine, aux redoutables enfants du Tibre. Avec ses bronzes burinés, ses monogrammes ambigus, ses épitaphes sincèrement déchiffrées, elle parle sans haine et sans adulation, des titres à la gloire de personnages et de cités disparus. Quand on parvient à l'interprêter, elle aboutit peu à peu, détail par détail, à faire revivre les figures qu'elles nomme, les familles dont elle parle, les faits qu'elle raconte. Au penseur et au moraliste elle donne, en quelques lignes concises, la juste vue de ce qui empêche la vie d'être une énigme torturante ou un tissu de sottes frivolités.

S'il en est ainsi en ce qui touche à l'Histoire, n'en est-il pas de même en ce qui concerne la Religion ? N'est-ce pas la pensée des rapports de l'humanité avec la divinité qui est la grave inspira-

---

Des cendres crachées par le Vésuve sur Herculanum et Pompeïa' sort évident, intact et préservé de tout mélange, le témoignage authentique de ce que fut la philanthropie romaine : des bourses, des théâtres, des colonnes, des peintures, tout ce qui peut servir aux affaires et aux plaisirs. Des vestiges d'hôpital, il n'y en a pas. Et l'enseignement de l'histoire donne le droit de penser qu'il ne pouvait y en avoir.

Dans le paganisme, le malheureux est une victime de la fatalité, un être maudit né sous la maligne influence d'un méchant génie, à l'égard duquel la pitié naturelle se trouve contredite et presque condamnée par la religion. On frémit d'horreur à la pensée des traitements infligés à la vieillesse pauvre.

Dans le Christianisme, la misère est transfigurée. A côté des édifices bâtis au corps sacré de Jésus-Christ, il en est d'autres élevés aux membres souffrants de son corps mystique. L'Hôtel-Dieu est le pendant de la Cathédrale.

toutes les inscriptions lapidaires ? La prière de la créature, l'écho qui lui répond des cieux, l'immortalité de l'âme, l'influence de Jupiter et des dieux inférieurs, voilà le point de départ d'où l'Epigraphie tire les images, les beaux vers et les piquantes rêveries qu'elle reproduit de ses doigts délicats.

C'est ainsi que, sous les caractères machurés de ses chiffres et de ses ébauches, se résument, en des reliques précieuses entre toutes, la phase romaine comme conclusion, et la phase orientale de révélation primitive comme origine.

Rien ne prouve mieux que cette double irradiation de la croyance et de la patrie, ce que les Aixois et les Messins peuvent apprendre des moindres hiérographies du passé, l'orsqu'on a la patience de les recueillir et de les comparer, avec la science nécessaire pour en tirer une doctrine générale.

*
* *

Aix, la ville romaine si bien caractérisée par ses briquetages, par ses productions de l'art grec qui a servi de type à l'art latin, a vu émerger des démolitions et des écroulements, des urnes funéraires, des pierres incisées de lettres ou de figures, des sarcophages avec dédicace aux dieux et au mânes, qui traduisent en termes touchants les conceptions fines que le bon cœur et le beau soleil inspirent.

Voici, comme exemple, une inscription animée d'une chaude poésie religieuse, jadis exhumée dans le voisinage de l'amphithéâtre. Elle est consacrée à un jeune homme, *Felicissimus*, mort à 19 ans. Doué de cette foi *naturellement chrétienne* qui fait obscurément et partout de grands hommes et de grandes choses, cet adolescent a assisté les prêtres aux sacrifices et couronné de fleurs les images sacrées. A ceux qui pleurent sa perte il rappelle, avec une sérénité qui ouvre à la tristesse de célestes dédommagements, que « les enfants des hommes sont comme les fruits des arbres, dont les uns tombent avant le lemps et les autres sont cueillis dans leur maturité ». (1)

L'épitaphe du jeune navigateur à qui la langue d'Athènes était sans doute familière ainsi qu'aux savants et aux marins, retrouvée dans la cave de Peiresc, par le Président de Saint-Vincens, est aussi d'une philosophie profonde, de beau style et de piété émue. (2)

Ceux qui expriment la douleur par un si doux langage sont plus heureux que Caton obligé de lire

(1) Chardon de la Rochette, *Mélanges*, T. I. p. 121.

(2) Cette inscription grecque, si l'on en juge par la perfection du ciseau qui ne trompe guère, paraît d'importation étrangère. Viendrait-elle de Marseille où le bel idiome des Phocéens se trouve, sur beaucoup de tombeaux, mêlé avec le latin ? Elle fut envoyée, cette année, au congrès d'Athènes par notre savant secrétaire perpétuel, baron Guilibert qui joint à beaucoup d'autres mérites le talent d'employer l'art et la science à faire le bien.

un traité de l'immortalité de l'âme, pour se convaincre de l'existence d'une vie future.

Leur départ pour la suprême station acceptée sans défiance et sans bravade, malgré les ombres dont il plaît à Dieu d'en couvrir les avenues, est moins [illegible] qu'on ne le croit, et moins éloigné des mystères d'outre-tombe.

Les païens dominés par l'universel et indestructible instinct de l'au-delà, ne songent pas à « enterrer » sans espérance, la chair qu'a habitée une âme peut-être repentante d'avoir été rebelle à sa future destinée. Le fait et l'idée du respect pour la dignité humaine, ciselés aux caveaux, rendent plus saillant le violent contraste entre le sépulcre étoilé et le fossé ténébreux qui sont les deux sorties de la vie, plutôt les deux entrées dans l'éternité.

***

Chez les Médiomatriciens, l'Epigraphie, tout en conservant son caractère religieux, prend un type plus positif qu'idéal. A Aix, règne une atmosphère chaude et passionnée. A Metz, une pensée forte mais un peu sèche domine. Les divinités auxquelles on adresse le plus d'invocations et d'ex-voto, sont Jupiter, Mars et Mercure. Les tumulus commémoratifs sont d'ordinaire des témoignagnes de grati-

tude pour les services patriotiques, ou d'admiration pour la probité familiale et professionnelle. (1)

« A Titus Cœlius, préfet de la deuxième légion, chargé de prendre soin des amis d'Auguste ».

« A trois simples légionnaires ».

« A sept artisans : apprêteurs en teinture ; tisseurs en poil de chèvre ; potiers de terre ; maîtres en fabrication de chaussures ».

Toutes ces formules ont l'accent laconique et contenu qui indique de quelle estime le souvenir fraternel escortait les braves du bon combat, dans la mort comme dans la vie. (2)

Une grande pierre mise à jour dans les terres du Sablon, donne à croire que la navigation sur la Moselle était fort active au premier siècle : « A Marcus Publius Secundanus, sévir augustal, receveur de la Compagnie libre des bâteliers de la Moselle ».

Sur le marbre de Tiberius Claudius Nero, fils de Drusus, on constate que les Médiomatriciens avaient en vue deux objets : la défense du sol et l'exploitation commerciale du sel. « A Tiberius

---

(1) Les constatations techniques qui donnent, aux découvertes de ce genre, leur portée instructive sont : pour la Gaule romaine, dans les *Epigraphies ou Textes classiques* de dom Bouquet ; pour la Lorraine messine, dans l'*Epigraphie de la Moselle* du général Robert. (Dujardin, p. 16-22).

(2) Bégin, *Histoire de Metz, Récit de Rutilius*.

Claudius Nero les citoyens de la mer de sel, *Vicani Marosallences*. (1)

*
* *

Dans l'immense galerie funéraire de la voie de Scarpone, longeant le versant d'Ars dont la Moselle arrose le pied, il y eut des inscriptions qui étaient des chefs d'œuvre d'amour maternel et d'émouvante résignation. (2)

Celle de la candide Julia Dorcas, morte à 14 ans, celle de la muse Cassia dont les poèmes jetaient tant d'éclat, ont l'accent plaintif des regrets et de la réminiscence de deux pures beautés que l'on croirait présentes aux yeux de la postérité.

---

(1) Ce dernier mot dérive de *Mara salis* d'où le nom de la ville de Marsal.

(2) Le champ de Scarpone, appelé par les Messins, la *vallée des tombeaux*, était une véritable ville habitée par les Mânes d'un grand peuple. Il avait ses temples, ses places, ses jardins et ses rues, mais tous silencieux et indépendants du tumulte social.

Les sculptures sépulcrales étaient toujours des symboles : un livre, un registre, un casque, un panier de fruits, des chevaux lancés dans l'arène. Pour la jeune fille qui doit finir sans bruit, comme la feuille de rose qui se fane et tombe, le nom, l'âge, quelques fleurs. Ces inscriptions sont des indications précises sur la nature et la destination des monuments funéraires.

Tout près de la voie sacrée, sur les pentes arrondies d'un mamelon, une masse circulaire de maisons constitue le village d'Ars, autrefois *Arcus*, Arcs, à cause du voisinage des arches romaines du grand aqueduc. Peu de culture, quelques prairies, des vergers sur les croupes vertes où les arbres fruitiers alternent avec des vignes bien soignées.

Les puissants gisements de ces hauteurs trouées de mines souterraines, ou exploitées à ciel ouvert, ont placé Ars-sur-Moselle au premier rang des producteurs de métal et transformé, en ruche bruyante, une localité jadis calme et ignorée. Les cheminées à panache noir, l'eclat rougeâtre de la fonte en fusion, les lignes ferrées sur lesquelles roulent de minuscules vagonnets pour porter le minerai aux hauts fourneaux, font tache dans le clair et doux paysage.

« Sous l'herbe se cache la modeste Julia à qui la vertu était plus chère qu'un vain nom ».

« Jeune et vierge encore, Cassia est allée rejoindre, dans le ciel, le chœur céleste dont les destins l'avaient détachée pour l'envoyer sur terre ». (1)

Vraiment, il est bon, pour les vivants de rapprocher, dans l'observation des épitomés mortuaires, les deux extrémités de l'existence, la naissance et le trépas. Elles ne sont point choses de mode qui passent comme la partie qui les sépare. Les noms entaillés dans l'airain, les actions consignées aux pyramides ont le mnémonique langage qui raconte, avec le sang, les larmes et les prières du cœur, la vie pesée à son poids léger, aunée à sa courte durée, dégagée de toute piperie. Ils sont les merveilleux échos de ce Verbe divin dont les vibrations, selon le mot de l'Ecriture, « font crier les pierres ». (2)

Sur la même rive gauche de la Moselle, les bans de Vaux, Sainte-Rufine, Dornot, couverts de pommiers et de pruniers-mirabelles. Aux marchés de Metz, Strasbourg, Paris, la jolie prune parfumée est achetée pour être glacée et mise en boite, ou pour devenir la base de tartes et de confitures aimées des gourmets.

En face, dominant les nervures adoucies des côtes boisées, s'élève le piton ardu de Mousson, étalant ses murailles béantes et ses remparts éventrés, Une statue de Jeanne d'Arc, don de la duchesse d'Uzès, couronne la vieille tour. Quand elle se dore au soleil levant, elle apparait aux Messins comme un signe d'espérance dans un site propre aux tragédies.

(1) *Histoire bénédictine de Metz.*

(2) Luc, XIX, 40.

*
* *

En conservant ainsi l'idéal vrai qui est l'attente du bonheur définitif et compensateur, l'Epigraphie devient, pour les cerveaux intellectuels et pour les plus rudimentaires, un enseignement qui met les questions d'âme, de mérite et de survivance dans leur légitime rang d'Affaires d'Etat. Les mœurs, les lois, la politique qu'elle manifeste dans une nation et à toutes les époques, ne sont, en réalité, que le miroir fidèle du sentiment religieux. C'est le mélange du divin et de l'humain, de la forme et de l'esprit qui fait le caractère éminent de ses austères confidences.

Le spiritualisme dans les épigraphes étant supprimé, il ne reste plus qu'une terminologie vide comme les cénotaphes. Le temps seul, jetant sa tenture grise sur les personnages et sur les choses, leur donne un principe d'existence qu'ils n'ont plus en soi. Les hommes ont cessé et ne sont plus rien par eux-mêmes. Leur nom gravé aux obélisques, leur visage mis en médailles bientôt usées à force de passer de poche en poche, leurs tombes rangées en file bout à bout, forment une chaîne dont le mérite augmente en raison de la longueur et de la vétusté. De ces néants réunis se compose l'immortalité de l'Histoire. C'est du trompe-l'œil. L'Ecriture appelle cela « l'orgueil des vivants ».

C'est-à-dire du faste, de l'arrogance, du bruit stérile et fanfaron.

LA CHUTE — LE RENOUVEAU

Malheureusement, il manque à l'art épigraphique des Grecs et des Romains ce qui manquait à la philosophie. Celle-ci, avec son spiritualisme positif et sérieux, a bien pu étudier l'âme, de ses propres yeux et rêver Dieu comme l'idée concrète de la Nature et du Destin. Mais elle n'a jamais saisi entre l'un et l'autre, la vraie communication de lumière et d'amour. Sa vue n'était pas faite pour voir toute seule et de si haut. De là son impuissance à préserver le monde de l'envahissement brutal et emporté de la matière qui se meurtrit et se détruit elle-même dans la proportion où elle s'adore.

Le règne d'Auguste est le moment où le soleil de l'Empire passe au méridien, pour décliner et s'éteindre dans une nuage de sang (1). Il est

(1) Auguste, originairement appelé Caius Octavius, avait 4 ans quand il perdit son père Octavius, édile du peuple, marié à Attia, fille de Julie sœur de Jules César. Il avait 18 ans quand fut poignardé, en plein Sénat, son grand oncle qui l'avait adopté.

Octavius était de petite taille, de compléxion délicate, traînant la jambe, sujet à des accès de fièvre et de férocité. La bataille d'Actium, 31 ans avant J.-C., le fit maître du monde. Le Sénat le déclara *Auguste* et lui fit élever des temples où les officiants, les chantres et les thuriféraires ne manquaient pas. Virgile, Horace, Ovide, Properce, Tite-Live reçurent de ce prince des faveurs qu'ils ont payées par les flatteries les plus basses et les plus outrées.

Il y a comme un rayon de l'aurore chrétienne qui éclaire les côtés moins honteux de cette âme impériale. On sait la tradition qui

suivi d'une série de monstres et de fous, à peine interrompue par quelques princes supportables. Dioclétien, chez qui les qualités administratives et guerrières sont obscurcies par une humeur de tigre et un cœur de scélérat, en publiant son édit de persécution en 303, a clos cette époque de fléaux sans nom, et préparé le succès de la doctrine nouvelle qui a pu, des haillons accrochés à une chair flétrie, faire des vêtements d'honneur. Avec Constantin, la croix s'unit aux Aigles et l'Evangile entre dans les ois. (1)

---

rapporte qu'Auguste priant au Capitole, eut une vision de la Vierge mère et de la fuite prochaine des faux-dieux devant le Sauveur du genre humain.

Les Docteurs de la Sainte Eglise lui ont compté pour beaucoup que J.-C. ait voulu naître sous son spectre.

Les poètes romains, sans s'exposer au moindre coup de sifflet, ont chanté, dans la pompe des festins, ce « dieu » qui faisait aux mortels distingués des jours si beaux et de si aimables loisirs.

A l'âge de 76 ans, après un demi-siècle de dictature, Auguste est mort en comédien, comme les héros et les sages du monde, qui regardent le cours de leurs actions comme une farce qui cesse avec eux, sous la hideuse main du néant.

Après lui, c'en était fini. La sève républicaine avait donné sa fleur sous le soc du sage et frugal Cincinnatus. Cesar et Auguste en furent les fruits naturels. Tibère, Néron, Caligula furent eux-mêmes les fruits mûrs de l'empire. La société qui les avait faits était digne de les avoir pour régents. A curer le cloaque, il fallait le bras de Dieu. Et Dieu est venu.

La civilisation Chrétienne apportant le remède parfait et général, succède à la civilisation païenne qui aboutissait fatalement à la destruction totale de la vie.

(1) Constantin fils de Constance Chlore et de sainte Hélène, est né à Naïsse en Dardanie ou Troade, vers 271. Son fils Constantin II est né à Arles au palais de la Trollia.

Elevé dans les idées philosophiques et généreuses, pratiquées par son père, Constantin affermit sa puissance par une victoire brillante contre les Francs, choisit Trèves pour capitale, vainquit Maxence et Maximien, puis s'entendit avec son collègue Lucinius, pour émanciper les chrétiens de l'espèce d'ilotisme où les avait

*
* *

Dès lors, Rome païenne, incapable de résister à la dépression d'abaissement qui l'entraîne, et d'arrêter le vol victorieux des Barbares qui emportent chaque jour quelques franges dorées de sa pourpre mise en loques, est condamnée à disparaître dans la honte et le mépris.

Les voyageurs anciens et modernes ont décrit la monotone grandeur de son passé couvert de pâturages dont les herbes penchent au souffle des siècles. L'Amphithéâtre, le Panthéon, la Colonne Trajane, le Mausolée d'Adrien, le Forum avec ses stèles et ses pendentifs aériens, frappent et élèvent la pensée. Mais ces fantômes dont la morne rigidité donne un frisson d'étonnement, ne sont que des épaves du grand naufrage prédit et arrivé.

*
* *

Rome chrétienne, annoncée par les prophètes et marquée du sceau de cette divine prédestination a reçu, à bord de la barque du Pêcheur, les dernières richesses du navire en perdition.

---

tenus l'administration romaine. La religion du Crucifié cessait à peine d'être proscrite qu'elle devenait dominante.

Le successeur de Néron allait siéger, en président laïque, au concile général de Nicée et recevait le titre de défenseur des saints canons.

L'idéal, chez beaucoup d'esprits, d'un monarque devant qui tous se prosternaient et qui, maître absolu du monde se prosternait à son tour devant Dieu, était réalisé.

D'une salle des bains construits par son plus acharné persécuteur, elle a fait le sanctuaire de Notre-Dame des Anges. Elle promène ses pontifes dans l'ancien palais des Sybilles, sous ces galeries repliées les unes sur les autres que tant d'artistes fameux ont décorées, moins muettes et plus peuplées que les portiques du Colysée. (1)

Dans la plaine onduleuse de la campagne romaine, la basilique de S.-Pierre détache les saillies de ses coupoles, les courbes de ses campaniles et lance audacieusement, sur le fond bleu du ciel, le dôme qui semble rayonner comme le symbole de l'Eglise universelle.

*
* *

Les colonies de Provence et de Lorraine opposent à la déchéance de l'Etat romain le même principe

(1) Les jeux du cirque, rançon d'un peuple avili mais reste sanguinaire comme en plein feu de ses luttes belliqueuses, ont conservé longtemps leur funeste ascendant sur les cœurs et les imaginations. En vain les apologistes de la foi chrétienne ont-ils, comme Tertullien, déployé leur infatigable éloquence contre ces errements de la civilisation vaincue. La passion publique a opiniâtrément maintenu sa récréation préférée.

Faut-il croire que les peuples, ainsi que les hommes, sont cruels dans leur décrépitude comme dans leur enfance, et que rassasiés de leurs propres chefs-d'œuvre, ils s'abrutissent en retournant aux sensations purement physiques ?

L'entraînement qui maîtrisait les âmes de la décadence, n'a pas cessé d'agir, parmi nous, sur certaines foules rebelles aux prohibitions de l'Eglise et de l'Etat. Le sang répandu dans les arènes a des fumées qui rendent sauvages les spectateurs les plus intelligents et les plus honnêtes.

Sans doute, le Christianisme épargnera aux nations modernes la honte de finir dans une déplorable vieillesse. Mais, s'il venait à disparaître, il ne faudrait point s'étonner d'entendre le cri du gladiateur mourant dans les cirques où retentissent les clameurs folles jetées au taureau qui fait une joie du supplice d'un picador meurtri ou d'un cheval éventré.

de surnaturelle rénovation, puisée dans le sang d'un Dieu fait homme, pour rendre à la race découronnée la force de vivre et de se défendre. En face de la dissolution qui terrifie, l'Eglise console et réjouit, en remplaçant l'art du polythéisme, par l'art à la fois tendre, austère et charmant qu'elle met aux mains vaillantes de ses architectes.

A Aix, la Métropole Saint-Sauveur, digne du nom qu'elle porte et du lieu qu'elle occupe, a des autels, des prêtres et des chefs d'œuvre qui parlent, mieux que le dieu du soleil, le langage sublime et touchant du ciel avec la terre. Ses joyaux sont les siècles qui l'ont vêtue de cet or de l'antiquité, qui ne reste pas ailleurs.

La majestueuse stature de son clocher qui se baigne dans un ciel sans nuage, frappe l'œil par les formes qu'elle déploie, et la pensée en dictant elle-même sa propre histoire. Elle suffit pour donner à la cité, dans l'ordre si varié des paysages, le privilège de plus en plus rare de ne ressembler qu'à elle-même. Elle est plus qu'une voix d'airain qui annonce au loin les fêtes de la Religion et de la Patrie. Elle est une leçon, car les hommes comme les tours doivent être toujours droits.

A Metz, la haute butte où trônait, comme au Capitole, Jupiter veillant à ce qu'on ne fit rien d'étranger aux intentions martiales, sous l'influence

desquelles Divodurum s'était spontanément agrandie, est devenue, par l'image du Rédempteur, la colline Ste-Croix.

La Cathédrale, perforée de multiples rosaces, hardie dans ses voûtes sous lesquelles la prière mêlée au retentissement laudatif des orgues roule chantante et réglée comme un système planétaire, profile à travers les nues aqueuses, des flèches où les pierres se hérissent et s'allongent en plantes épineuses, pour étaler ensemble des aiguilles et des fleurs. On dirait un navire de beau combat, mouillé dans le port avec ses haubans, ses vergues, sa poupe et sa mature. (1)

(1) Dans les premiers âges chrétiens, la cathédrale de Metz n'était qu'un oratoire dédié à S. Etienne.

En 754, l'évêque Chrodegrand, neveu du roi Pépin, y substitua une basilique avec cloître et habitation pour les chanoines qu'il força à vivre en cénobites, sous la règle de S. Benoît.

En 1014, l'église actuelle fut commencée par Thierry, prélat célèbre et cousin de Malwide, mère de Hugues Capet. Restée imparfaite jusqu'en 1323, sous l'épiscopat d'Adhémar de Monthil, elle fut achevée et consacrée en 1546

Ce beau monument comporte un luxe ornemental de cinq mille mètres carrés de vitraux où la pierre semble avoir été mise en fusion comme la fonte, pour devenir souple et docile aux exigences de l'ouvrier.

Longueur : 125 mètres, largueur totale 31 mètres, hauteur sous voute 45 mètres. La tour à flèche sculptée qui est de 125 mètres, porte une cloche énorme dite la *Mutte* qui ne sonne que pour les solennités religieuses et nationales. Depuis la réunion de Metz à la France, en 1552, jusqu'en 1790, on la fit tinter tous les soirs à 6 h., pour *souhaiter le bonsoir au roi et à la famille royale.*

Si la cathédrale, merveille de conceptions riches et de proportions colossales, est, à l'extérieur, pauvre de détails, il faut en voir la cause dans l'inondation doctrinale d'outre Rhin, qui a imposé longtemps à Metz, sa philosophie sèche, ses arguties d'école et son aversion pour les arts autant que pour les dogmes gravés aux murailles et peints en verrières.

Pour ceux qui savent écouter et traduire, nos basiliques avec leurs axes croisés figurant l'instrument du salut universel, sont de gigantesques bouquets théologiques dont les couleurs enflammées reflètent, aux vitraux, la vérité libératrice de la femme et de l'esclave. Elles sont des asiles de paix, ayant des coins retirés pour les âmes broyées aux tribulations de la vie, et des crètes fleuronnées

---

Il y eut autour de cette église mère, jusqu'au 18e siècle, des églises groupees et comme jalouses de toucher les pieds du trône de leur souveraine. Elles gênaient son attitude et nuisaient à sa majesté, ainsi que l'inégalité du sol et l'exiguité des rues adjacentes.

En 1754, sur les ordres du maréchal de Belle-Isle, le marteau de Blondel a dégagé le parvis du temple et formé la place d'Armes. Que ne s'était-il contenté de démolir ? Un décret somptuaire venu de Paris ajusta aux membres délicats et élancés de la basilique une chaussure pesante et de mauvais goût, en symétrie avec les arcades cintrées de l'Hotel-de-Ville. Pendant plus de deux siècles, on vit des échoppes, des cafés et des bazars à côté des marches du sanctuaire. Le portail de Louis XV était lui-même un palpable contre-sens avec les motifs gracieusement tourmentés de l'édifice. Cela datait du temps où Fénélon mal inspiré déclarait que le style ogival était l'image de la barbarie.

L'étalage inconvenant de cette aberration artistique a disparu. Un portail gothique d'un dessin correct, sobre de détails et d'une remarquable hardiesse de ciseau complète le charme imposant de l'unité.

Il y eut du tact et de l'adresse dans l'inauguration qui en fut faite par l'Empereur d'Allemage, dans un moment de dissidence comme celui où se trouvent les esprits.

L'immense rosace qui surmonte la nouvelle œuvre traitée sans apparence d'efforts, l'entrée angulaire restaurée dans son architecture fleurie d'une époque plus moderne, la tour octogone de l'ancienne horloge, permettent à l'archéologue de graver, d'imagination, les dates d'une pénible croissance dans l'immense espace de quatre siècles.

L'artiste qui met en tableau le val de Metz, ne manque jamais d'y faire poser la cathédrale. Quand l'œil avide se porte des hauteurs riveraines de la Moselle dans le vaste bassin qu'elle arrose, ce qu'il admire c'est le temple aérien qui raconte les changements du passé, l'incertitude de l'avenir, l'opposition si tranchée entre la poésie d'autrefois et la froide raison d'aujourd'hui.

toujours chères, comme celles de Saint-Marc de Venise, à la dynastie des pigeons voyageurs.

Créatrice de ces monuments à arcs-boutants et contreforts accolés, témoins vigoureux de la foi de plusieurs générations successives, l'Eglise de Dieu apparait aux Lorrains et aux Provençaux telle qu'elle est, immense et durable malgré la petitesse infinie de son origine. C'est bien la citadelle enfaîtée du Labarum, par Constantin, après sept cents ans d'épopée. Elle n'a rien à craindre ni de la mousse qui ronge le granit dans les cours d'honneur du Palatin effondré, ni des flots montants et empoisonnés du mensonge en carrés de papier barbouillé d'encre. Les corps de milliers de martyrs lui servent de pilotis. (1)

---

(1) Pendant les trois siècles que dure l'effondrement de l'empire, le Christianisme applique la souplesse et les contours de sa végétation à un corps social de constitution mixte dans lequel les formes romaines se marient aux formes gauloises et germaines. Par l'unité de ses croyances, par les doux liens d'une charité sans égale, il apaise les vieilles haines qui divisent et devient le chainon transitoire entre le présent et le passé.

Dans la colonie Provençale, comme dans la colonie Médiomatricienne, on voit d'immenses populations groupées autour de la croix, radieux palladium de paix et de concorde, asseoir, sur de nouvelles et larges assises, leur prospéritié morale et politique.

Héritière, *en tout genre*, de la capitale du monde, l'Eglise a pour tout ce qui vient de Rome antique, une prédilection discrète et raisonnée. Elle répudie tout le passif de corruption et de pourriture, mais elle recueille les œuvres d'art, elle ménage et épure les traditions populaires, en donnant un air de légende chrétienne aux êtres mythologiques qui, s'ils ne pouvaient franchir les portes du paradis, pouvait du moins en faire soupçonner le vestibule.

* * *

Les édifices des faux dieux deviennent des oratoires pour les disciples du Christ,

Les temples de Diane sont transformés en sanctuaires où le culte de la vierge Marie a dû s'établir sans efforts. Pour la masse ignorante, il n'y avait de changé que le nom. C'était toujours une femme chaste et pure que l'on vénérait. (Bégin, *Récit de Rutilius*).

A Metz, la chaise dite de S. Clément, placée derrière le maître autel de la cathédrale, est creusée dans un fût de colonne en marbre cypolin, qui portait quelque divinité de la Fable. Elle explique allégoriquement le passage de l'idòlatrie au christianisme. (Mabillon, *Ann. Bénéd.*)

L'emblème de Saturne régénérateur de la nature était le Dragon ailé dit : *Graüly* en Lorraine, enchaîné par l'étole de S Clément ; *Tarasque* en Provence, étranglée par le ruban de S[e] Marthe ; *Gargouille* à Rouen, tuée par S. Romain.

Dans le culte évangélique, il devint l'image de la superstition détruite et fut porté dans les cérémonies civiles et religieuses.

Jusqu'en 1786, le jour de S. Marc, et aux autres jours de procession dans le pays messin, on promenait la figure du Graüly. Elle était portée traditionnellemet par le maire de Woippy *Via Pia*.

De même qu'on offrait à Saturne des gâteaux fins pour se le rendre propice, de même les boulangers et les pâtissiers dont les boutiques se trouvaient sur le passage du Graüly, était obligés de ficher dans sa gueule à machoire mouvante, des petits pains et des brioches dont M. le Maire faisait son profit. (Viville, *Dict. de la Moselle*).

Les prémices de vendange offertes à Bacchus devinrent les raisins bénits à la Métropole d'Aix, le 6 août, comme ils l'étaient à la cathédrale de Metz jusqu'en 1790. *(Cérémonial imprimé en 1694).*

Les manifestations joyeuses du 1er mai en l'honneur des trois mères : Cerès, Cybèle et Vénus, sont rappelées en Lorraine, par les *Trimazaux*, cortèges de jeunes filles parées de fleurs et de rubans, sautillant et chantant le retour du printemps.

Les feux de la fête solsticiale de Cerès sont nos feux de S.-Jean.

Tandis qu'à l'horizon de brume
Le soleil se fane, aussitôt
Le feu de la S.-Jean s'allume
Et palpite sur le côteau.

* * *

Pour les envoyés du Calvaire, il était difficile d'extirper subitement, de la vie publique et privée, les habitudes d'une société énervée par des siècles d'erreur et gangrenée par tous les raffinements

de la dépravation. Il ne leur suffisait pas de dominer un peuple qui avait divinisé toutes les passions et tous les travers. Il fallait le transformer et le remplacer.

Cette tâche formidable ne devait pas être au-dessus de leurs forces. Le génie du mal, toujours à la piste des faiblesses humaines, n'avoue pas sa défaite, c'est vrai. Il continue à exercer sa vengeance contre ceux qui l'ont mis à la chaine. Mais ses moyens d'attaque ne renversent pas. Tout au plus, ils égratignent.

Les Romains du paganisme, appelés par Cicéron qui n'était pas sans tâches « la lie de Romulus » (ad Att. II.), escortés de leurs grands hommes dont plusieurs, devant nos tribunaux, auraient encouru les galères, dorment dans un sépulcre que nul ne pourra rouvrir.

Les Romains du Catholicisme, baptisés dans la cuve sanglante du Colysée, remplissent la terre et y ont une existence qui est tout ensemble la plus contestée du temps et la plus assurée de l'avenir. Les coups, les dérisions, les injures ne les rendent que plus forts et plus souriants à la face d'un monde prosterné devant le miracle ou furieux devant le problème.



RAPPORT

SUR

Les Prix de Vertu

RAMBOT & REYNIER

ET

PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

Par M. le Chanoine ROLLAND

Aumônier du Lycée Mignet

MESDAMES,

MESSIEURS,

La solennité qui nous réunit, en ce jour, dans cette grande salle de l'Université d'Aix, mise avec tant de complaisance à notre disposition, est une de celles qui ont le privilège d'intéresser le mieux les esprits intelligents de notre chère ville d'Aix, et de nous attirer toujours une auditoire distingué et sympathique. Vous nous donnez, en effet, par votre présence, la preuve la plus évidente de l'intérêt que vous prenez à nos travaux et vous nous permettez de clôturer plus dignement, avant le repos des vacances, l'année académique.

Sans doute, vous avez été attirés tout d'abord, dans cette enceinte, par la perspective des lectures intéressantes qui vous étaient annoncées et l'attention que vous leur avez prêtée et les applaudissements dont vous avez souligné les belles pages de notre président, M. le chanoine Cherrier, le travail si plein d'intérêt de M. de Bresc et les rimes si humouristiques de M. Aninard, sont une douce récompense pour ceux qui ont eût l'honneur de parler avant moi.

Je suis assuré, cependant, que ce qui vous intéresse le plus, dans cette solennité, ce que vous attendez avec le plus d'impatience, c'est la proclamation des lauréats choisis, cette année, pour recevoir les prix de vertu.

Pourquoi faut-il que le bureau de l'Académie ait choisi un rapporteur si au-dessous de sa tâche et qui, pour suppléer à son insuffisance, a besoin de faire appel à toute votre indulgence et de vous prier de ne garder que le souvenir des belles et bonnnes actions qu'il a la mission de vous révéler et que l'Académie a la satisfaction de couronner ?

Sans doute, ces actions ne sont pas toujours éclatantes et pour les apprécier dans leur vrai jour, nous avons à nous méfier souvent des apparences qui peuvent ou les exagérer ou les amoindrir, et lorsque, après de longues et munitieuses enquêtes, nous arrivons à nous faire sur ces actes un jugement qui nous paraît fondé, nous avons, en les récompensant, le regret de ne pouvoir en couronner d'autres qui les suivent quelquefois de très près et que ceux qui s'y intéressent trouvent naturellement préférables à ceux que nous récompensons.

D'ailleurs, il faut le dire, les mémoires qui nous sont présentés chaque année, ne fournissent pas toujours une base bien sûre à nos appréciations. Ces documents sont souvent écrits par des plumes bienveillantes qui tournent ordinairement au panégyrique et les signatures qui les suivent ne présentent parfois que des garanties insuffisantes. Plusieurs ne sont que des signatures de complaisance et de charité que l'on n'ose pas, que l'on ne peut pas refuser, alors même que l'on ne connait qu'imparfaitement les personnes recommandées.

Voilà quelques-unes des difficultés que nous rencontrons dans la mission que nous avons à remplir. Heureux encore, lorsque nos jugements restent à l'abri de la critique et ne sont pas démentis, un jour, par ces défaillances de la nature, toujours possibles, mais dont nul ne saurait être responsable.

Pour obvier à cet inconvénient, dans la mesure du possible, nous donnons ordinairement, à titre égal, la préférence aux personnes plus âgées et nous obéissons, d'ailleurs, en cela, aux intentions des donateurs qui, tous, ont plus particulièrement signalé la vieillesse à notre attention.

Les prix que nous avons à distribuer viennent, vous le savez, de la générosité de trois donateurs insignes qui ont choisi notre Académie pour lui confier la douce mission, dont elle est justement fière, de récompenser les actes les plus vertueux qui lui sont signalés.

C'est d'abord M. Rambot qui, suivant testament olographe du 25 août 1858, fonde un prix de 545 fr., pour récompenser les actes de dévoue-

ment, de courage, de désinteressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée. Ce prix a été décerné à quarante-six laureats depuis sa fondation, auxquels va s'en ajouter un quarante-septième que nous vous signalerons tout à l'heure.

Le prix Reynier qui est de 1.000 fr. a été fondé en 1865 pour récompenser également les actes les plus méritoires de dévouement, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards, ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre. Et le testateur ajoute qu'une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse. Ce prix a été décerné déjà à 98 lauréats depuis sa fondation.

Il était bon de rappeler ici les intentions des généreux donateurs, afin de mieux justifier le choix de l'Académie qui ne répond pas toujours aux espérances conçues par les auteurs des mémoires qui nous sont adressés annuellement.

« La semence jetée en terre par MM. Rambot et Reynier, ne restera pas stérile » disait dans une séance solennelle comme celle d'aujourd'hui, le regretté docteur Bourguet un de nos plus savants devanciers, dont le fils est venu prendre la place dans notre Compagnie, dont le gendre, l'illustre doyen Guibal, nous quittait ces jours derniers pour un monde meilleur, accompagné de l'affectueuse sympathie de tous ceux qui l'avaient approché. Non, il ne se trompait pas, le docteur Bourguet, la semence n'est pas restée stérile et elle a germé pour donner des

fruits de plus en plus abondants, grâce à la générosité de M[lle] Irma Moreau.

Par son testament du 7 janvier 1899, elle a institué l'Académie sa légataire universelle et lui a confié le soin de distribuer des pensions annuelles de 200 fr. destinées à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mère de familles veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'exemple de M[lle] Irma Moreau a été déjà heureusement contagieux et M[lle] Louise Rostan d'Abancourt a laissé, à son tour, à notre Académie, une somme de 40.000 fr., avec mission de l'employer aussi à des pensions ouvrières, lorsqu'on n'aura plus à en fournir les revenus aux neveux d'une ancienne domestique qui l'avait élevée et lui avait laissé toutes ses économies. Il m'est doux d'avoir cette occasion de rendre un public hommage à M[lle] Rostan qui était la providence de toutes les œuvres à Aix, et qui a été si princièrement généreuse pour notre ville en lui donnant ses riches collections pour le *Museum* inauguré tout

récemment et dont elle avait entrepris le relèvement avec notre dévoué et savant collègue, le docteur Aude. Nul de nous n'a oublié le remarquable discours que ce cher président Aude, prononça, le jour des obsèques de M[lle] Rostan où il fit si bien ressortir les qualités de ce grand cœur s'unissant aux plus brillantes qualités de l'esprit. Nous ne nous lasserons pas non plus de relire les pages admirables que M. le chanoine Guillibert lui a consacrées et dans lesquelles, après avoir rappelé les exemples de sa vie et les leçons de sa mort, il montre si bien ce qu'elle fût pour l'Orphelinat Notre-Dame dont elle était présidente.

Dans une communication faite à l'Académie le 9 mai dernier, M. le chanoine Cherrier, notre président, a aussi dessiné en termes élevés et en lignes fidèles, le grand caractère et les belles œuvres de M[lle] Rostan.

Nous n'avions aucun fonds prévu, cette année, pour les pensions Irma Moreau. Mais l'ingénieuse comptabilité du Trésorier de l'Académie a permis à notre Compagnie d'ajouter un candidat aux dix-huit élus des années précédentes.

Cette trouvaille a imposé un travail imprévu à la Commission des prix de vertu, mais elle s'est mise bravement à l'œuvre pour examiner les quarante-un mémoires qui formaient le dossier des Pensions Ouvrières Irma Moreau.

Or, se rappelant que parmi les dix-huit pensions accordées, il y en a onze attribuées à des ouvrières ou veuves très méritantes, tandis qu'il n'y en a que sept attribuées au sexe fort, la Commission a été d'avis de favoriser un père de famille, afin d'égaliser un peu mieux le nombre, et elle a choisi *Giniez*

dont la situation est plus conforme qu'ancune autre à la volonté de Mlle Irma Moreau qui désire, comme nous l'avons déjà rappelé, qu'on offre une récompense et qu'on vienne au secours des pères de familles exempts d'ivrognerie et d'autres vices et chargés de deux enfants au moins.

Giniez Victorin, né le 30 juillet 1862 à Venelles, a 42 ans. Il est cultivateur à la Bastide Vieil, au quartier de Galice, et sa conduite régulière et laborieuse au milieu de sa famille lui a procuré l'estime et l'amitié de tous ses voisins. Ennemi de l'alcool, ne fréquentant ni café, ni buvette, il est tout entier à son travail et ne possède rien autre, d'ailleurs, que le fruit de son travail. Il a à sa charge sa vieille mère veuve et sans ressources et il est père, non pas de deux, mais de huit enfants, tous en bas âge, puisque sa fille ainée n'a que 13 ans et que la plus jeune a fait son apparition à la vie le 8 mai dernier, au moment où nous nous occupions avec tant d'intérêt du père. Son fils ainé vient de faire la première communion à Saint-Jean du Faubourg, et j'ai plaisir à le rencontrer tous les matins avec son second frère, chargés l'un et l'autre de leur modeste repas de midi, et se rendant en classe, après avoir fait 5 à 6 kilomètres de chemin qu'il faut recommencer le soir pour le retour. C'est à cause de l'éducation religieuse de ses enfants, de la préparation surtout de l'aîné à la 1re communion, avantage qu'on ne peut trouver à Saint-Jean de la Pinette où le prêtre ne vient que le Dimanche, que Giniez s'est fait un devoir d'imposer cette longue course journalière à ses enfants qui, d'ailleurs, ne s'en portent point mal, ainsi que vous pourrez le constater vous-mêmes, lorsque Giniez viendra

recevoir tout-à-l'heure le diplôme qui lui est destiné.

*
* *

Nous arrivons maintenant aux prix Rambot et Reynier, par lesquels nous aurions dû commencer, sans doute, puisqu'ils sont les premiers en date, mais vous ne m'en voudrez pas d'avoir laissé la première place à M[lle] Irma Moreau, cette insigne bienfaitrice de notre Académie qui nous a donné l'occasion et le moyen de faire déjà tant d'heureux.

Vingt-deux mémoires, quelques-uns nouveaux, d'autres retenus des années précédentes, étaient présentés à l'Académie pour les prix Rambot et Reynier et, en divisant le prix Reynier en trois, comme nous l'avons fait l'an dernier, nous avions quatre récompenses à accorder.

Notre devoir était de faire un choix judicieux parmi les actes de vertu qui nous étaient signalés, et, après un examen consciencieux, l'Académie a dû, pour diverses raisons, en mettre à l'écart dix-huit, dont quelques-uns rejetés définitivement comme insuffisants, et quelques autres réservés pour l'année prochaine. Les quatres mémoires restant, après cet élagage, sont ceux dont j'ai à vous parler.

Remusat Louis-François à qui a été attribué le prix indivisible de 545 fr. institué par M. Rambot, est né à Aix le 11 novembre 1828. Il a donc à cette heure, 77 ans et le récit de sa longue vie ne devant tenir que quelques lignes, je me permets de vous en faire le résumé qui ne manque pas d'intérêt.

En 1835, alors qu'il n'avait que sept ans, il fût placé à la fabrique d'indiennes de MM. Holive, au Pont-de-l'Arc, cette industrie si prospère autrefois dans notre ville et qui a complètement disparu aujourd'hui. Le jeune Remusat y travaillait, pendant l'été depuis le matin 5 heures jusqu'à 8 heures du soir, et pendant l'hiver depuis le lever jusqu'à la chûte du jour, car ce travail, pour lequel des enfants étaient donnés en aide aux ouvriers, ne pouvait se faire à la lumière. Or, le gain de ces longues journées ne s'élevait qu'à 0,35 centimes, à 7 sous par jour, comme on le disait alors, et Remusat en me faisant cette confidence, se livrait à des reflexions fort judicieuses sur les prétentions des ouvriers de nos jours qui réclament la journée de 8 heures et un salaire disproportionné avec le gain des patrons.

Quand il eût fait la première communion, le jeune Remusat fût envoyé à Marseille auprès d'un de ses oncles qui était peintre et il revint à Aix, en 1841, pour achever d'apprendre son métier chez Meritan que plusieurs d'entre-nous ont connu. Il resta auprès de lui, pendant 14 ans, après lesquels il alla se perfectionner chez Dufour, l'un des plus grands ateliers de Marseille, à cette époque. Il était revenu à Aix depuis 5 ou 6 mois et travaillait chez Fasseta, dans les dépendances de l'Hôtel de Caumont, lorsque Méritan, son premier maître, dont la fille venait de se faire religieuse, le fit appeler et lui rappelant qu'il avait été le dernier et le plus aimé de ses apprentis, il lui offrit de lui remettre sa clientèle et sa suite. Remusat accepta avec reconnaissance cette succession et dirigea la Maison depuis 1858 jusqu'en 1870 : « Mais alors, me disait-il, la débacle commença et elle a continué. »

Elle a si bien continuée que Remusat a dû abandonner son atelier et entrer comme ouvrier dans celui de Jausseran, où il est resté trente ans et y a obtenu la médaille d'honneur réservée aux ouvriers laborieux et honnêtes comme lui. M. Maisonneuve, le successeur si habile et si distingué de Jausseran, ne s'est séparé de lui qu'à cause de son grand âge et il a adressé à notre Compagnie l'attestation qu'il n'avait eû qu'à se féliciter des bons et loyaux services de Remusat et qu'il se faisait un devoir de le recommander instamment à notre appréciation. C'est ce que fait aussi le mémoire qui se trouve dans notre dossier.

Ce que je viens de vous dire, beaucoup plus longuement que je ne le croyais, avait certainement attiré l'attention et la bienveillance de la Commission des prix de vertu, mais toute hésitation a cessé quand on a trouvé dans son dossier, non seulement des devoirs de famille courageusement accomplis, mais la note confinant à l'héroïsme qui désigne surtout ceux pour qui sont institués les prix de vertu.

Il faut savoir, en effet que Remusat appartient depuis 1849 (56 ans) à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers Aixois. M. Heckenroth, son commandant, déclare que pendant les 30 années qu'il est resté sous ses ordres, il n'a eû qu'à se louer de son zèle, de sa bonne conduite et de son profond dévouement.

Remusat a exposé sa vie vaillament, courageusement dans tous les incendies de la ville et des environs. On l'a vu à la Montauronne, à Salignac, à la Calade, aux Trois-Pigeons, à la rue Aumône-Vieille où son frère, qui est bien de sa race, fût

médaillé, à la vermicellerie Mey, à la boulangerie Millou, à la scierie Jourdan où, en dirigeant une lance, il tomba dans un amas de débris et risqua de se tuer, et, il y a quelques mois, à l'entrepôt du pharmacien Sigaud. « Lorsque j'entends l'appel du clairon, me disait-il naïvement, c'est plus fort que moi, je ne peux pas me tenir. J'oublie mon âge et mes vieilles jambes, il faut que j'aille ! »

Mais l'incendie le plus terrible auquel il prit part, ce fût certainement celui de l'Huilerie Honnorat, sous la Rotonde, dont les ruines s'aperçoivent encore et dont beaucoup de mes auditeurs se souviennent aussi. Pendant que nous contemplions cet effrayant spectacle, essayant de prêter un concours assez peu efficace, les sapeurs-pompiers, sous les ordres de Fabre capitaine en 1er et de Martin capitaine en 2e, faisaient des actes de vaillance pour circonscrire le fléau. Notre ami Remusat, avec son intrépidité ordinaire, s'était porté à l'endroit le plus périlleux, et pendant qu'il dirigeait une lance avec sa grande habileté, la lumière vacillante des torches venant à l'éblouir, il fit un pas en avant et le point d'appui lui manquant, il tomba dans une cuve d'huile chauffée par l'incendie où il aurait certainement péri, sans le secours de ses camarades Olivier et Etienne Pachiquet. Ils sont morts tous deux depuis, mais j'aime à rappeler leurs noms, car c'étaient des braves.

A la suite de cet incendie, on demanda, à plusieurs reprises, une récompense gouvernementale pour Remusat. Ce fût seulement en 1890 qu'il reçut la médaille de 2e classe qu'il avait si bien méritée. Elle lui fut remise par le regretté Président Carnot, venu à Aix pour l'inauguration du Lycée,

qui lui serra affectueusement la main et le félicita de ses nombreuses années de services et de dévouement. Je crois que Remusat est le doyen des Sapeurs-Pompiers de France.

C'est avec une grande satisfaction que l'Académie le récompense, à son tour, en lui accordant le prix Rambot.

*
* *

Pour faire un plus grand nombre d'heureux, notre Académie, ainsi que je l'ai déjà indiqué, a jugé à propos de diviser le prix Reynier qui est de mille francs en trois part dont la première est de 400 francs et les deux autres de 300 francs chacune.

La première part est accordée à Mlle **Thérèse Tempier**, né à Aix le 26 juin 1825 et ayant, par conséquent, 80 ans. En sa personne, l'Académie évoque le souvenir de ces humbles et dévouées servantes qu'elle a, chaque année, la satisfaction de couronner. L'histoire de chacune d'elle est à peu près la même. Elles entrent en service entre douze et quinze ans, se contentant d'un gain illusoire et jusqu'à la mort de leurs parents, leur remettant intégralement leurs gages, Or, il arrive souvent que la ruine frappe les maisons où elles sont placées et alors les maîtres avertissent la servante qu'elle doit chercher une place près de moins malheureux qu'eux, mais celle-ci refuse de les quitter, de s'éloigner des enfants qu'elle a vu naître et qu'elle a soignés si tendrement, elle met même à leur disposition le peu d'argent qu'elle a pu économiser, leur annonce que, désormais, elle ne veut plus être

payée, et qu'on ne prenne pas la peine de la renvoyer, parce qu'elle reviendrait quand même.

Cette histoire, à part quelques détails, est bien celle de Thérèse Tempier qui nous occupe. Entrée au service dans une famille très honorable d'Aix, elle y passe 55 ans de sa vie et pendant ces longues années, sa fidélité pour ses maîtres ne connaît point de bornes. Dans la peine comme dans la maladie et lorsque, par deux fois, la contagion vient visiter cette famille qu'elle a fait sienne, elle ne recule ni devant les longues veilles, ni les longs dévouements. Elle trouve même le moyen, malgré son labeur incessant, de ne négliger ni sa mère infirme et très avancée en âge, ni sa sœur atteinte de cécité. Elle pousse même la bonté jusqu'à confier imprudemment au fils de ses maîtres le peu d'argent qu'elle a pu s'économiser, et quand celui-ci le lui emporte, elle n'a pas une parole de colère contre lui.

Aujourd'hui, arrivée à l'âge de 80 ans et impuissante à gagner sa vie, c'est sa maîtresse elle-même qui, appauvrie comme elle et ne pouvant plus la récompenser de son attachement et des services qu'elle lui rend encore, vient la recommander à l'attention de l'Académie qui est toute heureuse de répondre à son désir et de couronner la vieille et fidèle servante.

Le second prix Reynier est accordé à Mlle **Marie-Sophie-Amélie Ambert**, née à Marcols (Ardêche) le 14 septembre 1854 et qui va terminer dans quelques mois, sa 51e année.

Pour dire les droits incontestables qu'elle a à cette récompense, nous n'avons qu'à suivre les

détails du mémoire adressé, à son sujet, à l'Académie.

Depuis qu'Amélie Ambert est au monde, son rôle est de se dévouer. Elle est délicate, elle a été longtemps malade, elle a dû quitter son service, à cause de sa santé, et cependant, bien que n'ayant pour toute ressource que le produit de son travail de couturière, elle a élevé et mis en apprentissage ses trois jeunes frères, et en a fait autant pour les enfants de sa sœur ainée, devenue veuve, auxquels elle a donné un état. De plus, elle a recueilli sa mère chez elle et elle fait vivre cette pauvre femme, âgée de 80 ans, qui est sans ressource et incapable de gagner sa vie. C'est Amélie seule qui paye la dette filiale de six enfants, puisque seule elle pourvoit au besoins de sa vieille mère.

C'était déjà là une bien lourde charge qu'elle assumait, mais cette charge allait devenir dix fois plus lourde encore. Au mois de juin 1903, une de ses nièces, Julie Plantier, est victime d'un incendie. Elle a la poitrine et les bras si affreusement brulés que l'on croit qu'elle va mourir. Amélie la reçoit chez elle, la veille durant des semaines, pensant ses plaies profondes, lui faisant suivre, avec un soin maternel, un traitement compliqué, la veillant la nuit après ses journées de travail, la faisant manger pendant les courtes heures de repos laissées aux ouvrières, car la pauvre brûlée ne peut pas se servir de ses bras tout enkylosés, lui faisant prendre les bains prescrits par les docteurs, lui prodiguant, en un mot, les mêmes soins qu'à un enfant.

Hélas ! les mois s'écoulent et la situation de la jeune malade ne s'améliore pas. Le dévouement

d'Amélie Ambert ne se lasse pas non plus et par un prodige constant d'économie et de travail, cette courageuse fille parvient à soutenir et sa vieille mère et sa jeune nièce, à laquelle un traitement coûteux est ordonné. Mais elle ne calcule pas, et dans l'espoir que la malade retrouvera plus vite sa santé perdue, Amélie s'impose un nouveaux sacrifice et elle conduit sa jeune nièce à Marseille pour suivre un traitement spécial dont on lui assure le plus heureux résultat. Hélas ! c'était une mourante qu'elle ramenait à Aix, quelques jours après, dans une voiture particulière. Julie Plantier atteinte à Marseille de la vérole noire, mourait dans les bras de sa tante dévouée, rendant inutiles des soins et des sacrifices qui avaient duré 18 mois.

Voilà 30 ans que Mlle Amélie Ambert a quitté Marcols pour venir habiter Aix et elle a pu se faire apprécier par les nombreuses et notables personnes qui ont signé son mémoire, comme elle s'est conciliée l'estime et l'admiration même de tous ses voisins, depuis douze ou treize ans qu'elle demeure à la rue Goirand.

C'est donc une vie entière de dévouement, de charité, d'abnégation que l'Académie a voulu récompenser en elle, puisque c'est depuis l'âge de quinze ans qu'Amélie Ambert se dévoue à tous les siens et parvient à les élever quand ils sont enfants, à les faire vivre quand ils sont âgés, à les soigner quand un accident les frappe.

Pour répondre aux termes du testament Reynier qui réserve une partie de sa fondation aux pères et mères de familles « qui élèvent chrétiennement

leurs enfants », l'Académie se faisant un devoir de se conformer le plus possible aux volontés du testateur, a décerné la troisième part du prix à Mme veuve Chuzin, la dernière lauréate que j'ai à vous présenter.

Madame **Chuzin**, âgée actuellement de 57 ans, est veuve depuis dix ans. Son mari lui fut enlevé subitement et d'une façon si inattendue, qu'il y a quelque intérêt à le raconter. Il venait de quitter sa femme qui allait le rendre père une nouvelle fois, et en lui exprimant son regret de s'éloigner momentanément, il lui promettait de ne pas manquer de revenir à midi, à cause de son état. Il se rendait aux plâtrières où il avait un travail assuré et bien nécessaire pour aider sa pauvre et nombreuse famille, lorsque passant devant les bains Reynier, il succomba tout-à-coup sous les atteintes d'une congestion cérébrale. Or, ceux qui le virent tomber ne le connaissaient pas, et dans l'impossibilité où l'on fût de constater son identité et de lui faire ouvrir les portes de l'hôpital où l'on reçoit les malades et mêmes les mourants, mais non les morts, on se décida à le faire transporter au dépositoire du cimetière.

Pendant ce temps et peu après même que Chuzin avait quitté sa femme, celle-ci donnait le jour à son dernier enfant. Lorsque, à midi, on ne le vit pas revenir, ainsi qu'il l'avait promis, son gendre Lamouroux se rendit aux plâtrières pour lui annoncer l'heureuse nouvelle de la délivrance de sa femme et le ramener. Mais personne ne l'avait vu et ce fut en vain que Lamouroux revenant sur ses pas, le chercha, plein d'anxiété, dans tous les coins de la ville. Ce ne fût que le soir qu'il apprit qu'on avait

transporté un inconnu au dépositoire et qu'il alla y reconnaître celui qu'il cherchait vainement, depuis de si longues heures. On juge de la douleur de la pauvre veuve, en apprenant la mort si soudaine du père de ses enfants, de celui qu'elle avait tant aimé.

Mais Mme Chuzin était une femme courageuse et, mettant sa confiance en Dieu, elle accepta généreusement la charge d'élever toute seule sa nombreuse famille.

Déjà elle avait soigné avec un dévouement sans égal son vieux père et le père de son mari qui tout paralysé, ne pouvant ni marcher, ni manger sans un aide, a reçu pendant six ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, les attentions délicates et presques maternelles de sa belle-fille.

Disons vite qu'elle a eu sept enfants qu'elle a élevés chrétiennement et avec tous les soins dont était capable son cœur de mère et le peu de ressources dont elle pouvait disposer. Deux de ses filles, l'une âgée de 18 ans et l'autre de 14, ont trouvé du travail chez des négociants de la ville et viennent en aide à leur mère qui en a si grandement besoin, car il reste trois enfants jeunes encore, incapables d'aucun travail rémunérateur et dont le plus jeune âgé de 10 ans va en classe à l'Ecole Jeanne d'Arc.

Mais ce qui complique la situation de Mme Chuzin et lui attire le bienveillant intérêt de tous ceux qui la connaissent, c'est qu'elle a dû se charger d'élever aussi les quatre enfants de sa fille aînée, épouse Lamouroux, dont le plus âgé a à peine 10 ans. Hélas ! à la suite de ses couches, la femme Lamouroux est tombée dans un état de démence tel qu'elle ne reconnaît pas même ses enfants, et c'est la veuve

Chuzin qui la remplace entièrement auprès de sa jeune famille et qui a élevé au biberon le dernier venu qui a maintenant 13 mois.

Lamouroux, plein de tendresse pour sa pauvre et jeune femme, plein de confiance aussi qu'elle reviendra à la santé, ainsi que le lui ont fait espérer les médecins, n'a jamais voulu mettre sa femme dans une maison de santé. Mais, modeste ouvrier, n'ayant pas toujours du travail, obligé de l'interrompre au moment des crises aiguës de sa femme qui nécessitent la présence d'un homme, il n'apporte que de faibles ressources au ménage.

Pour subvenir aux besoins de ces sept jeunes enfants et de sa pauvre fille malade, Mme Chuzin s'est livrée à un travail incessant. Elle a été heureusement secondée, jusqu'à cette heure, par une excellente santé qui lui a permis de supporter toutes les fatigues, mais elle sent que les forces s'en vont, que les infirmités arrivent et qu'elle a bien de la peine à monter les quatre étages qui la conduisent dans son appartement de la rue Verrerie.

L'Académie appréciant le mérite de cette admirable femme l'a comprise parmi les lauréats de cette année et c'est par elle qu'elle clôture le chapitre de ses récompenses, en renouvelant le sentiment de sa vive reconnaissance pour les bienfaiteurs qui l'ont choisie pour être son intermédiaire auprès des vertueux et des déshérités dont elle est si heureuse de récompenser les mérites.

C'est par là que je termine moi-même, Mesdames et Messieurs, ce trop long rapport, et, m'emparant

d'une pensée de notre éminent collègue et ancien Président, le cher docteur Aude, je vous exprime, comme lui, mon regret de n'avoir pas un dernier prix à vous décerner « celui que vous avez si bien mérité, en m'écoutant avec l'admirable indulgence dont je vous remercie ».



On a lu :

1° **Les Cheminées du roi René**

Par M. L. de Bresc.

2° **Nos Primitifs à Paris**

Par M. Aninard.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-sept lauréats de 1860 à 1905 ;

Leurs noms ont été publiès dans les précédents Bulletins ; nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1896.

1896. Mlle Émilie DAYME, d'Aix.
1897. Mme veuve FABRE née ANDRÉ, d'Aix.
1898. Mlle Rosa SAUZE, d'Aix.
1899. Mme Marie ROUX, veuve LOMBARD, d'Aix.
1900. Mlle Yves LAMOUREUX, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche ARÈNE, d'Aix.
1903. M. Marius ARMAND, à Aix.
1904. M. Mathieu JEAUFFRET, Les Milles, commune d'Aix.
1905. M. Louis-François REMUSAT, d'Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865, par testament olographe du 18 mars 1864, pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à cent un Lauréats de 1870 à 1905.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins; voici celle des dix dernières années

—

Liste des Lauréats

Depuis 1896.

1896. Augustin et Ursule COQUILLAT, frère et sœur, de Bouc.
» Mlle Marie GAZE, d'Aix.

1897. Les époux COUSTOULIN-MARTIN, d'Aix.
» Mlle Virginie VILLEMUS, d'Aix.
» Les époux SAILLE-GENTY, de Jouques.

1898. Mme veuve Philibert, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse Jaumon, dite *Mariette*, d'Aix.
» Mlle Joséphine Réandu, d'Aix.

1899. M. Natale Monteverde, des Martigues.
» Mme veuve Maunier, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise Roche, veuve Claude, de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Les époux Galician-Philibert, d'Aix.
» Mme veuve Grimaud, d'Aix.
» Mlle Michielle, à Aix.

1901. Les époux Blanc-Royère, d'Aix.
» Mlle Augustine Pelatier, de Puyloubier.
» Mlle Rose Béraud, d'Aix.

1902. Mme Nègre, sœur St-Ignace, d'Aix.
» Mlle Caroline Chaussegros, d'Aix.
» Mme veuve Mathieu née Ripolet, d'Aix.

1903. Mlle Marie Chave, à Aix.
» Mlle Alexandrine Roche, à Aix.
» Les époux Rigaud, à Aix.

0904. Mme veuve Chanut, née Lombard, à Aix.
» Mme Blanc, née Peloutier, les Pinchinats.
» Les époux Pepino, à Aix.

1905. Mlle Thérèse Tempier, d'Aix.
» Mlle Marie Ambert, de Marcols (Ardèche).
» Mme Chuzin, à Aix.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma Moreau du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

Liste des Lauréats
des pensions ouvrières

1re Catégorie.

1902	1°	M. Marius QUENIN, à Aix.	(7 enfants.)
	2°	M. Eugène CASTOR, »	(5 »)
	3°	M. Jules DÉCORY, »	(5 »)
	4°	M. Isidore ROCHE. » (†)	(4 »)
1903.	5°	M. Siméon FOUQUE, au Pey-Blanc,	(8 »)
	6°	Mme veuve BARNIER née Alexis, à Luynes,	(7 »)
	7°	M. Fidèle BONTOUX, à Aix,	(5 »)
	8°	M. Jean LARGUÈZE, à Aix,	(4 »)
1904.	9°	M. Charles DESPLAS, de Castres,	(6 »)
1905.	10°	M. Victorin Giniez, à Galice.	(8 »)

2me Catégorie.

1902.	1°	Mlle Anaïs NIELLY,	à Aix.
	2°	Mlle Victoire OLLIER, (†)	»
	3°	Mlle Augustine CURET,	»
	4°	Mme Elisa CARLE veuve FAUDON,	»
	5°	Mme Augustine JOGERST, à Alger.	
1903.	6°	Mme veuve BARBIER née Aurenge,	à Aix.
	7°	Mme veuve CAVALIER née Porte,	»
	8°	Mlle Marie ARNAUD,	»
	9°	Mme veuve POURCEL née Fauque,	»
	10°	Mlle Marie CHIEUSSE, à Arles-s/-Rhône.	
1904.	11°	Mlle Marie CADENEL, à Eguilles.	



BUREAU DE L'ACADÉMIE
(1904-1905)

—

Président...........	M. le Chànoine CHERRIER.
Vice-Président	M. MOURAVIT.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron GUILLIBERT.
Archiviste	M. le Docteur AUDE.
Bibliothécaire	M. le Marquis DE GANTELMI D'ILLE.
Secrétaire	M. Edouard AUDE.
Trésorier...........	M. L. DE BRESC, *v.-trés.*

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX



AIX-EN-PROVENCE
P. JOURDAN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
20, *rue Manuel*, 20

1906

ACADÉMIE D'AIX

86me SÉANCE PUBLIQUE

LE VENDREDI, 29 JUIN 1906, LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE D'AIX A ÉTÉ TENUE, A QUATRE HEURES ET DEMIE DE RELEVÉE, DANS LA GRAND'SALLE DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE, A LA FACULTÉ DE DROIT.

Cette solennité avait, comme les années précédentes, attiré l'élite de la société et des notabilités de la ville.

Les places d'honneur étaient occupées par les autorités de tous ordres.

Les lauréats des Prix de vertu sont présents ainsi que leurs familles.

A droite et à gauche de M. le Président prennent place M. Evariste Michel, exécuteur testamentaire de la généreuse fondatrice du Prix Thiers, Mademoiselle Dosne, et M. Paul Arbaud, Membre d'Honneur.

M. le Marquis d'Ille, Président, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

PROVENCE & NAPLES



MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans notre poétique Provence l'opinion des dames a, de tout temps, fait loi et les jugements qu'elles ne ratifient point sont frappés de réprobation. Aussi notre Académie, respectueuse des pures et délicates traditions et jalouse de s'assurer votre précieux suffrage, vous convie-t-elle, Mesdames, à venir sanctionner par votre présence les prix qu'elle décerne à la vertu et la répartition des secours que de généreux fondateurs l'ont chargée de distribuer. Vous accourez à cette séance avec une fidélité que ne décourage pas l'époque torride où elle se tient. En venant applaudir nos rapporteurs, qui s'ingénient à présenter sous une forme toujours nouvelle les actes jugés dignes de vos éloges, vous tenez à donner un témoignage public

d'encouragement à la vertu et de compassion pour les misères humaines.

Hélas ! durant l'année qui vient de s'écouler ce n'est pas seulement sur nos voisines et secourables misères que vos cœurs ont dû s'apitoyer, mais encore, en dehors de nos factices frontières, sur les tragiques catastrophes qui ont éprouvé naguère les provinces Napolitaines de la nation Italienne, sœur de la nation Provençale.

Provence et Italie ! quelle merveilleuse évocation de grâce, de beauté, de poésie, d'art et de grandeur éveille l'accouplement de ces deux noms ! De même race et de même civilisation, les deux nations latines éprouvèrent les mêmes vicissitudes et partagèrent presque toujours leurs gloires et leurs tribulations. Ce sont ces souvenirs communs, les analogies et les similitudes de notre histoire avec celle de Naples que je me propose de rappeler.

Comme sur notre côte d'azur, rendez-vous aujourd'hui du monde élégant et du higt-life universel, les fastueux Romains firent des rivages splendides de la Campanie un lieu de délassement, de plaisir et de luxe.

Nous ne referons pas la description connue de l'existence opulente et voluptueuse des vainqueurs du monde dans ces parages merveilleux qui s'étendent de Sorrente à Baïa.



En l'an 79 de notre ère toute cette joie fut subitement troublée par un cataclisme imprévu. Le Vésuve, qui depuis des siècles était un volcan éteint, fit éruption répandant la terreur et détruisant les Villes opulentes sises sur le bord de ce golfe admirable nommé par les Romains « la Coupe d'Or ». Puis, le calme revenu, « après un court silence, dit Pline, la gaîté du festin reprit ».

Le temps de ces splendeurs est passé. Ce pays de rêve a, dans la suite des siècles, tenté la cupidité de bien des conquérants et notre enviable Provence, sa sœur en beauté, subit souvent un sort semblable.

Le peuple aimable qui vit langoureusement sous le bleu si pur du ciel napolitain, a conservé dans sa grâce nonchalante le reflet des grandeurs d'autrefois. Il sait qu'il est de race illustre ; mais, insouciant et fataliste comme les Sarrazins dont le sang se mêla au sien, il pense que « *c'était écrit !* »

Cette partie de la péninsule italiqne qu'on appela la Grande Grèce reçut de l'Orient et de l'Egypte, en même temps que la Cité Phocéenne de Massillia, la civilisation raffinée qui de là se répandit sur toutes les côtes de la Méditerranée.

Les barbares du Nord vinrent un jour détruire la puissance de Rome ; mais, subissant l'influence

magique du climat, séduits par les charmes d'une population incomparablement intelligente ils s'adoucirent, comme tous les conquérants qui leur succédèrent, et leur venue apporta seulement des éléments nouveaux de vitalité à ces pays qui semblent être le creuset où s'amalgament les vertus de tous les peuples.

Quelques chevaliers Normands s'emparèrent au commencement du XIe siècle de Messine, de Palerme et de l'Apulie. Sages, autant que braves, ces aventuriers surent régner sur les cœurs comme sur le sol que leur courage avait conquis. Leurs lois tolérantes protégèrent les musulmans et les juifs comme les chrétiens, et, par leur soumission au Saint-Siège, dont ils reconnurent la Suzeraineté, ils assurèrent à leurs descendants la Couronne des Deux-Siciles.

Sous ces princes la prospérité commerciale s'accrut en même temps que grandissait la puissance des républiques maritimes de Pise, de Gênes, d'Arles et de Marseille qui trafiquaient et échangeaient entr'elles les produits apportés de la Syrie et de l'Asie.

Un tiers de siècle avant l'établissement des Normands en Sicile, les provençaux sous la conduite de Guillaume, l'un des Chefs qu'ils s'étaient choisis, chassèrent définitivement les Maures que Mau-

ronte, Duc de Marseille, pour secouer le joug de Charles Martel, avait appelés à son aide et qui depuis 236 ans opprimaient la Provence. Le peuple reconnaissant acclama son libérateur, et le roi d'Arles, Conrad-le-Pacifique, Empereur d'Occident lui concéda les terres conquises sur les Sarrazins. Celui-ci les distribua entre ses compagnons d'armes en récompense de leurs services. Guillaume fut la tige de la première maison des Comtes autochtones de la Provence ; le Chef de cette race dont le souvenir est demeuré béni dans la mémoire des provençaux, de ces princes dont il a été dit que chaque jour de leur existence était marqué par un bienfait.

Ils restituèrent aux descendants des Colons romains les fiefs et les villas dont les envahisseurs les avaient dépouillés, imitant ces mêmes romains qui avaient respecté, lors de la conquête des Gaules, les possesseurs du sol Ligure. Et ainsi se perpétua, malgré les fortunes et les vicissitudes diverses, cet attachement qu'ont encore les provençaux pour l'antique terre ancestrale.

La générosité de nos Comtes, leurs libéralités envers les églises, le partage des biens qu'ils établirent entre leurs enfants, les franchises qu'ils accordèrent aux Communautés naissantes, les encouragements qu'ils donnèrent à toutes les ini

[illegible] appauvrirent et les égarèrent [illegible] sujets qui jamais ne connurent [illegible]. Dès cette époque [illegible] seigneurs, sous la protection [illegible] volontairement, une harmonie [illegible] dont l'histoire n'offre point [illegible].

Les [illegible] de Barcelone héritèrent de la [illegible] XI[illegible] siècle. Ce fut l'époque de la galanterie. Les troubadours chantaient les dames et les [illegible] de leurs chevaliers servants qui, dans [illegible] aux couleurs de leur [illegible] semblaient n'avoir [illegible] la poésie, la passion [illegible] de tout ce qui est grand [illegible].

Raimond-Berenger IV régnait à Aix au milieu d'une cour brillante. Sa fille aînée, Marguerite, avait épousé le roi de France Saint Louis, la seconde était mariée au roi d'Angleterre, la troisième à Richard de Cornouailles roi des Romains. Il destinait la main de Béatrix, la plus jeune, héritière des Comtes de Provence et de Forcalquier, à Raymond VII, Comte de Toulouse, que le roi de France et Simon de Montfort avaient dépouillé du Languedoc.

Raimond-Berenger détestait les hommes du Nord et, afin d'éviter que son héritage ne leur

advint un jour, il avait par son testament substitué, à défaut des enfants de Béatrix, son cousin Jacques roi d'Aragon.

Le Comte de Provence mourut dans son palais à Aix le 19 Août 1245. Les plans qu'il avait conçus pour maintenir à ses Etats leur indépendance échouèrent par la complicité de Béatrix de Savoie, sa veuve, avec la reine Blanche de Castille mère de son gendre. Celle-ci convoitait pour son quatrième fils Charles cet enviable héritage. Ecartant tous les compétiteurs : le Comte de Toulouse, Don Pedro, fils du roi d'Aragon, Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, elle traita avec le Pape Innocent IV des clauses de ce mariage avec Béatrix de Provence.

Les nobles provençaux étaient pour la plupart défavorables aux visées de Charles d'Anjou. Les troubadours annonçaient la déchéance de notre pays. « Au lieu d'un bon et brave Seigneur, « disaient-ils dans leurs chants, les provençaux « vont avoir un Maître ; ils ne pourront plus édi- « fier ni tours ni châteaux ; ils n'oseront plus por- « ter la lance et l'écu contre les français. Oh ! « mieux vaut mourir que de tomber si bas ! ».

Je n'ai pas à rappeler à un public aussi lettré que celui devant lequel j'ai l'honneur de parler les causes et les excès de la croisade contre les Albigeois

où Simon de Montfort noya dans des flots de sang l'indépendance du Midi.

Charles d'Anjou venait de se signaler dans cette guerre atroce, et les provençaux redoutaient, non sans raison, la domination de ce prince, étranger à leurs usages et à leurs mœurs et que précédait une réputation terrible. Les villes prévoyaient la confiscation de leurs franchises municipales et les seigneurs leur abaissement.

L'opposition à ce mariage existait même, dit St-Priest, à la Cour de Vincennes ; elle se glissait aux côtés de Louis IX où Marguerite de Provence n'était rien moins que favorable aux projets de Blanche de Castille et de Charles d'Anjou, qu'elle haïssait également.

Ces obstacles n'arrêtèrent point la Reine-Mère. Elle n'épargna ni l'or, ni les promesses, ni surtout les menaces. Le Comte d'Anjou quitta Paris se dirigeant vers la Provence avec de nombreuses troupes destinées à la subjuguer. Dès lors il n'était plus possible de résister.

Romée de Villeneuve, co-régent de la Provence, conduisit Béatrix à Lyon où résidait le Pape. Charles d'Anjou l'y attendait. Innocent IV bénit leur mariage, puis les nouveaux époux vinrent en Provence recevoir le serment de fidélité des barons et des communes ; Aix, Arles et Marseille refusèrent

de le prêter. Charles contint son impatience, mais il résolut de se venger. Après trois mois de séjour à Aix, il emmena Béatrix en France. Là son orgueil, toujours grandissant, le rendit insupportable même à sa mère et au roi Louis IX.

Dans ce voyage fut décidé la croisade pour la délivrance des Lieux-Saints, à laquelle prirent part le roi de France, Charles d'Anjou et les deux sœurs Marguerite et Béatrix de Provence leurs épouses.

Les provençaux ayant déjà pu juger le caractère de leur nouveau souverain, applaudirent à ce départ qui laissa le Comté sous le gouvernement de Béatrix de Savoie et de son habile ministre Romée de Villeneuve.

Charles d'Anjou accomplit dans cette expédition des prodiges de bravoure. Ses prouesses le firent admirer et redouter des Sarrazins ; mais la dureté de son cœur y éclata avec une telle cruauté que son frère indigné résolut de le renvoyer dans ses Etats.

Placée sous la suzeraineté des Empereurs d'Allemagne, la Provence était une sorte de fédération de Seigneuries et de Communes vivant dans une indépendance absolue. Les principales villes élisaient leurs Podestats ou leurs Consuls et s'étaient déclarées en républiques.

Charles entreprit de les plier sous son obéissance et il commença par dévaster leurs territoires. Vain-

[illegible] se soumirent, puis les barons, [illegible] impuissance par cette volonté [illegible] seulement des soldats aguerris venus [illegible] furent forcés de subir désormais le joug [illegible].

[illegible] de Charles d'Anjou était sans limi[illegible] son audace et son orgueil, secondés [illegible] une rare intelligence et une grande bravoure. Quand il eut soumis à ses dures lois, villes, barons et gentilshommes, il voulut étendre au dehors sa domination. Il revendique les droits qu'il prétendait avoir sur la république d'Avignon ; exige l'hommage de Guillaume des Baux, prince d'Orange, et se fait par lui céder le titre de roi d'Arles et de Vienne, puis il conteste à l'Empereur sa suzeraineté sur [illegible] et la Provence : enlève le Gapençais au Dauphin et obtient l'hommage du Comté de Nice, de Vintimille et des d'Yse Seigneurs de la Turbie et de Monaco.

Il s'entoure de négociateurs capables de seconder ses projets. L'un de ses plus habiles diplomates, Jacques Gantelmi, dont vous m'excuserez de citer le nom, mais il est trop lié aux évènements de cette époque pour qu'il me soit possible de le taire, lui conquiert, sans coup férir, par la persuation ou par la crainte, le Comté de Piémont, le Milanais et l'alliance de Gênes.

Alain, évêque de Sisteron, avait été élu archevêque d'Aix, Charles opposant sa volonté à l'antique règle, refuse cette élection et appelle sur ce siège Vicedominus, de Plaisance, neveu du pape Grégoire X, prélat aussi ambitieux que son maître à qui il facilita la prise de Bergame et de Plaisance. Charles le fit nommer Légat de Lombardie, puis Cardinal, Evêque de Préneste et enfin Pape ; mais Pape d'un jour !

Profitant de la lutte sans merci que se faisaient pour la domination de Rome, alors encore en république, les Gibelins, partisans de l'Empereur, et les Guelfes qui soutenaient les prétentions du Pape, Charles, se plaçant à la tête de ces derniers se fit élire Sénateur de Rome, ce qui l'investissait d'une véritable souveraineté sur la Ville Eternelle. Il déléguà pour l'exercer en son absence avec le titre de Vicaire Royal, le négociateur dont l'habileté lui avait conquis le Piémont, Jacques Gantelmi, qui commandait alors dans la marche d'Ancône l'armée que Charles opposait aux Allemands et aux Gibelins.

Ceux-ci avaient pour chef Mainfroy roi de Sicile, et leur parti était encore redoutable dans Rome. Les plus illustres généraux Napolitains, Allemands et Sarrazins soutenaient Mainfroy que le Pape voulait dépouiller de son royaume afin de briser la

puissance de la maison Souabe. Malgré ses protestations de dévouement au Saint-Siège, à l'instigation de Charles d'Anjou, Urbain IV excommunia Mainfroy, le déclara déchu de sa couronne et, le traitant comme un infidèle, prêcha contre lui la guerre sainte, dispensant les Croisés du voyage de Jérusalem pourvu qu'ils fissent celui de Naples et de Sicile. C'était attirer sur ces malheureuses contrées toutes les hordes avides que le fanatisme excitait à la conquête de biens célestes et temporels. Mainfroy, frémissant d'indignation, ordonna alors à ses troupes Sarrazines de s'unir aux Chefs Gibelins qui le soutenaient, de marcher sur Rome et Orviette et de s'emparer du Pape. Gantelmi, vicaire du roi et Savelli, l'un des chefs du patriciat romain conduisirent les Guelfes contre l'armée de Mainfroy et la battirent aux portes de Rome.

Urbain IV se mit en sûreté à Pérouse et supplia Saint Louis de prendre part à la Croisade qu'il avait proclamée. Marguerite de Provence s'opposait à une guerre dont le but était de donner à son beau-frère, qu'elle détestait, la couronne des Deux-Siciles ; mais Saint Louis, obéissant aux injonctions du Pontife, permit à Charles de France, comme frère et comme suzerain, d'aller s'emparer de l'héritage de la maison de Souabe. La lutte étant désormais entre le Croissant et la Croix, les derniers scrupules

du roi de France furent vaincus et il promit son aide à ceux qui allaient dépouiller des princes renégats et excommuniés.

Jusqu'alors Charles d'Anjou avait refusé ostensiblement la Couronne que lui offrait le Pape. Quand il eût acquis la promesse d'être soutenu moralement et pécuniairement par le roi de France et le Chef de la Chrétienté, il voulut encore se parer de l'adhésion des prélats et des seigneurs provençaux.

Ceux-ci, convaincus qu'ils seraient forcés de se plier à la volonté d'un prince impérieux, tentés par la perspective des conquêtes qu'il leur partagerait, excités par leurs sentiments religieux, fiers de voir leur souverain ceindre la couronne royale et peut-être au fond satisfaits de l'éloigner du pays sur lequel il faisait peser trop durement sa main puissante, jaloux, enfin, dans leur ardeur chevaleresque, de plaire à la gracieuse Comtesse Béatrix qui désirait ardemment être Reine comme ses sœurs, adoptèrent avec enthousiasme le projet de l'expédition de Naples.

Béatrix avait intéressé à cette cause les troubadours et les gentes dames ses amies, qui, à cette époque galante, ordonnaient souverainement aux nobles hommes et chevaliers la conduite qu'ils devaient tenir pour mériter leurs sourires et leurs louanges.

[illegible] de la Comtesse de Provence s'assem[illegible] extraordinairement en dehors les dames des [illegible] de Signe et de Pierrefeu et celles de la Cour [illegible] de Romanin qui avaient coutume de tenir leurs [illegible] assises dans les pré[illegible] [illegible] de Mai.

A l'appel de la Comtesse proclamé par ses messagers de toutes les châtelaines de Provence, du Languedoc, de Gascogne et même de Flandre, troubadours, ménestrels, faiseurs de serventes, joueurs de guitares et gentilles dames accoururent. Celles-ci montées sur haquenées ou palefrois, en carrosses d'osier attelées à des mules ou traînées par des roussins. Au lieu des subtiles questions d'amour et des tensons habituels, on entendit à cette Cour des chants de vaillance. Là Blacasset de Blacas dit son poeme sur la guerre qui fait briller la générosité des grands et prospérer les braves. On applaudit Gasbert de Puycibol qui brûlait de combattre, pour mériter l'anneau ou le lacet de Barrasse de Barras ; Pierre de St-Remy, de la maison des Hugolen, que son zèle à s'illustrer pour sa dame rendit un des plus glorieux chevaliers de Charles d'Anjou ; Aymeric de Pingulan qui écrivit à la Cour de Béatrix les Angoisses d'Amour ; Richard de Noves, Boniface de Castellanne et tous autres *Servans d'amour*.

L'entraînement fut général.

Au mois de février 1264 le peuple fut convoqué à s'assembler devant le palais. La foule était immense. Le Comte et la Comtesse, entourés de l'Archevêque d'Aix Vicedominus, de l'Archevêque d'Arles, des Evêques de Riez, de Marseille, de Fréjus, de Digne, de Gap, de Grasse, de Cavaillon et d'Avignon, et des principaux Seigneurs de la province, parurent sur le balcon de la façade du palais, donnant, à cette époque-là, sur la rue actuelle Marius-Reinaud. Le Cardinal de Brie, Légat du Pape, déclara hautement que Clément IV avait conféré au Comte de Provence le royaume des Deux-Siciles et il s'écria : « Vive et victoire à Charles et à Béatrix roi et reine des Deux-Siciles ». Le peuple répondit par de longues acclamations et tout aussitôt les apprêts de l'expédition commencèrent. La ville d'Aix fit présent au roi de la somme considérable de 20,000 florins d'or. Les dames de la Cour, imitant la Comtesse, vendirent leurs bijoux pour subvenir aux frais de la guerre.

Comme Saint Louis avant Taillebourg, Charles fit une nombreuse promotion de chevaliers et engagea ainsi à son service tous ceux qui étaient assez riches pour remplir les obligations qui leur étaient imposées. Les chevaliers devaient être armés de toutes pièces, avoir quatre chevaux dont un cheval

de bataille entièrement bardé et deux garçons ayant des cervelières, des épaulières, un gorgerin de fer, une épée et un couteau à pointe. Ils voyageaient ordinairement sur de petits bidets, mais au moment du combat, ils montaient sur leurs grands chevaux menés en liberté jusque là par leurs pages.

Il y eut de grandes fêtes à cette occasion et un magnifique tournois près de l'ancienne route de Marseille, entre les remparts de la ville et la rivière de l'Arc. Une lice longue et aplanie avait été ménagée, disent les chroniques, pour laisser une part de soleil et de vent égale pour chaque combattant. Des tribunes ornées de riches tentures et de banderoles multicolores étaient disposées pour les spectateurs, comme aujourd'hui pour les courses, et sur l'une d'elles, plus élevée,flottait fièrement la bannière royale. Les Chevaliers de France, où Saint Louis avait interdit les tournois, furent jaloux de se mesurer en cette joute splendide avec leurs frères d'armes du Midi pour faire triompher les couleurs, qu'ils s'étaient courtoisement partagées, des nobles dames présentes.

Avec une fébrile activité, Charles avait réuni une armée dans laquelle brillait non seulement la noblesse provençale, mais l'élite de la noblesse de France et de Flandre. Il équipa en peu de jours trente galères. Les Marseillais le secondèrent avec

ardeur, faisant ainsi acte de loyalisme à l'égard d'un prince qui avait confisqué leurs libertés.

Charles s'embarqua à Marseille le 12 mai 1265 ne prenant avec lui que mille Chevaliers dévoués allant affronter les flottes réunies de Naples, de Pise et d'Amalfi dont les forces étaient plus du double des siennes.

Béatrix se joignit à l'armée de terre commandée par le jeune Robert de Béthune son gendre, et accompagnée par l'archevêque Vicedominus et Pierre de Pigone premier syndic d'Aix.

Afin de ne pas fatiguer davantage votre attention en prolongeant outre mesure ce discours, nous ne les suivrons pas dans leur glorieuse entreprise qui assura à Charles d'Anjou la prépondérance dans toute l'Italie. Couronné à Rome avec Béatrix de Provence le 6 janvier 1266, la victoire de Bénévent, où périt Mainfroy roi des Deux-Siciles, le rendit maître de ces royaumes.

Nous ne pouvons aborder le récit de l'habile administration de Charles, d'abord généreuse, puis devenue impitoyable à la suite du soulèvement en faveur de Conradin. Celui-ci, vaincu à la bataille de Tagliacozzo en 1268, fut livré à Charles par trahison et décapité à Naples en présence de son vainqueur.

Charles I était devenu le prince le plus puissant de la Chrétienté ; possesseur du royaume des Deux-Siciles, titulaire de ceux d'Arles, de Vienne et de Jérusalem, prince d'Achaïe, comte d'Anjou, de Provence et de Forcalquier, protecteur des Flandres, il avait déjà conquis en partie et restauré à son profit l'empire Grec d'Orient quand la fortune l'abandonna. Une réaction terrible se fit contre sa domination hautaine ; le peuple se souleva et, lors des Vêpres Siciliennes, massacra les français, épargnant seulement les provençaux qui avaient su se rendre populaires. Les flottes de Charles furent dispersées, son fils unique, le Prince de Salerne, captivé par ses ennemis et amené prisonnier au milieu d'une population grisée par le sang français et qui demandait à grands cris son supplice pour venger la mort du jeune Conradin.

Ces terribles événements se produisirent pendant que Charles attendait à Bordeaux son compétiteur Pierre d'Aragon pour régler en un duel formidable entre les deux rois, accompagnés chacun de cent de leurs chevaliers, la possesion de la Sicile.

Le duel n'eut pas lieu, la sécurité du vaincu ne pouvant être assurée parle roi d'Angleterre, parent des deux adversaires, à qui appartenait Bordeaux.

Charles se hâta de revenir à Naples pour tirer vengeance de ceux qu'il accusait d'avoir mal défendu leur ville. Il fit pendre cent cinquante de ses principaux habitants ; puis il réunit une armée pour aller délivrer son fils et recouvrer son royaume perdu ; mais arrivé à Foggia il tomba malade et mourut le 7 janvier 1285.

D'après Théodore de Niem, il était si chagrin et si abattu par ses adversités que, cédant au désespoir, il s'étrangla lui-même pendant une nuit avec un cordon de soie ! Les historiens Italiens, dans leur haine pour Charles d'Anjou, ont voulu faire mourir en désespéré le fils de Blanche de Castille neveu de Saint Ferdinand et frère de Saint Louis. Un pareil suicide est invraisemblable. Les mœurs du temps, l'austérité et les scrupules religieux de Charles ne permettent pas de l'admettre. Il poursuivit son but avec une implacable énergie parce qu'il était convaincu de son droit, persuadé de la grandeur de sa cause et qu'il pensait que pour dompter les ennemis de l'Eglise, les moyens les plus violents devenaient légitimes.

Quand il sentit la mort approcher il demanda le viatique et s'adressant à l'Hostie avec son orgueilleuse fierté il l'apostropha ainsi : « Sire Dieu, com-
« me je crois vraiment que vous êtes mon Sauveur,
« je vous prie de faire miséricorde à mon âme ;

« puisqu'il est certain que j'ai entrepris l'affaire de « Sicile plus pour servir la Sainte Eglise que pour « mon bénéfice propre, vous devez m'absoudre de « mes péchés ! ».

Charles d'Anjou, par la hauteur de son caractère, la cruauté des moyens qu'il employa pour imposer sa volonté, a mérité la sévérité de l'histoire. Ce fut toutefois un grand prince ; mais son œuvre, quoique glorieuse, déchaîna entre la France et l'Italie des guerres qui pendant des siècles ont épuisé les deux nations.

Sous le magnifique climat des Deux-Siciles, au contact d'une population langoureuse et caressante, les barbares et les Normands s'étaient adoucis. Les français chevaleresques subirent plus facilement encore cette influence bienfaisante. Dans les descendants de Charles d'Anjou le caractère de Béatrix de Provence prévalut et ils firent oublier par leur sagesse les rigueurs de l'impitoyable soldat qui leur avait conquis le royaume de Naples.

Le souvenir de son petit-fils, le roi Robert, le prince le plus éclairé de son temps, celui des deux reines Jeanne, celui surtout du bon roi René est resté chéri dans la mémoire des peuples.

Grâce à l'éloignement de ses souverains, la Provence vit renaître son indépendance et quand la

reine Marie de Blois voulut prendre possession pour son fils Louis, chef de la seconde Maison d'Anjou, du Comté que lui avait inféodé la reine Jeanne, elle dut traiter avec chaque Seigneur et garantir aux Communes leurs privilèges et leurs franchises. Le souvenir de cette laboriense mais pacifique conquête nous a été conservé par le journal de Jean Lefèvre son Chancelier.

Le roi René qui connaissait l'ambition de son cousin Louis XI et ses desseins sur la Provence, voulant épargner à ses sujets les dangers d'une lutte inégale avec le roi de France, laissa à celui-ci notre province au détriment de ses petits-enfants.

Les provençaux sentant que le refus de reconnaître Louis XI serait la perte de leurs libertés, résolurent de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Ils acceptèrent l'inévitable solution, mais en stipulant qu'ils s'unissaient à la France comme un tout à un autre tout et que le roi de France ne serait jamais pour eux que le Comte de Provence.

Les rois de France promirent de respecter les mœurs, les usages et les libertés de nos Communes. Ils ne tinrent pas leurs engagements et entreprirent aussitôt de nous abaisser sous le niveau égalisateur de leur domination. L'Ordonnance de Villers-Cotterets obligeant les officiers publics à rédiger leurs

actes en français, nous priva de notre belle, sonore et claire langue. Ce fut la marque la plus certaine de notre asservissement. Le parlement devint le refuge de ce qui restait d'indépendance et les Consuls d'Aix, procureurs du Pays de Provence, conservèrent à notre ville les avantages réels d'une Capitale effective. Mais, à travers les siècles, la rancune couvait contre les Maîtres qui dédaignaient notre lointaine province, laissant volontairement à l'écart sa fière noblesse et n'accordant ses faveurs qu'à des gentilshommes nouveaux réduits à remplir auprès des princes un rôle humiliant de quasi domesticité.

Aussi, quand un vent de révolte souffla sur la France, vit-on de nobles provençaux tels que Mirabeau, Beausset-Roquefort ou Barras se placer à la tête du mouvement qui sapa la royauté. Lorsque sur ses débris s'édifia l'ordre nouveau, des provençaux: Siméon, Portalis, deux des restaurateurs de notre Académie, firent insérer dans nos Codes les libérales institutions romaines. La France redevenait un pays de liberté quand les Méridionaux y reprenaient de l'influence.

On a dit, non sans persiflage, que le Midi avait conquis la Capitale. Peut-on nier le rôle prépondérant que les hommes du Midi ont joué sous les divers gouvernements qui se sont succédés en

France durant le XIX[e] siècle ? Aux instants les plus critiques n'a-t-on pas vu le pouvoir suprême confié à notre compatriote Thiers qui libéra le territoire ? Par une coïncidence remarquable le chef du Clergé de France était alors le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, un aixois, le généralissime de la cavalerie Gallifet, tandis que Mignet, un autre aixois illustre, était secrétaire perpétuel de l'Académie, que Daudet brillait à la tête de nos romanciers, et que, pour marquer l'aurore des temps nouveaux, la pleiade de nos félibres se pressait autour de Mistral le plus grand des poètes vivants.

Pendant que nos modernes troubadours chantaient et chantent encore la Patrie Provençale, exaltant la beauté let ressucitant es galantes Cour d'amour de jadis, sur les rives ensoleillées et fleuries de la « Coupe d'Or », sur les pentes agrestes du Vésuve, le long de cette voie pavée de larges dalles, bordée de coquettes villas qui s'étend de Naples à Pompeï se prélassait dans une amoureuse et troublante atmosphère, une population belle, ingénue et insouciante.

Tout à coup, au milieu de ce calme, éclata, la semaine Sainte de cette année, la catastrophe terrible, le cataclisme le plus colossal qui put égaler dans son horrible splendeur le décor grandiose où il se produisait. On eût dit que cette contrée, qu'on

a appelée un coin du Paradis tombé sur la terre, maudite, s'engloutissait au milieu d'un torrent de flammes dans le gouffre infernal.

Spectacle angoissant! Sous une poussière brûlante, dans l'obscurité d'un ciel voilé par les vapeurs sulfureuses, les familles s'éloignaient sans hâte regardant arriver derrière leurs pas la lave qui incendiait leurs foyers.

Comme les romains du premier siècle, le sinistre passé, tous sont revenus, sans rancune vers leur Vésuve aimé. A Ottojana et dans les villages voisins, ils campent sous la tente près de leurs demeures en ruines. Les enfants, à peine vêtus, accueillent de nouveau les touristes avec leur gai sourire, courant pieds nus autour de leurs voitures en lançant des fleurs épanouies à travers la cendre et leur offrant en souvenir, des empreintes prises dans la lave qui n'a pas encore cessé de couler.

Notre escadre de la Méditerranée se porta au secours des victimes de cet incomparable fléau et en recueillit un grand nombre.

Votre bon cœur, Mesdames et Messieurs, s'est apitoyé sur le sort de ces malheureux et leur a donné des preuves indéniables de sa sympathie. Aussi le peuple italien choisit-il avec empressement toutes les occasions d'en témoigner sa reconnaissance.

Il y a peu de jours notre spirituel collègue, M. le professeur Bonafous, avec cette humour qui donne tant de charme à tout ce qu'il dit, nous racontait l'accueil enthousiaste fait par les autorités et les populations de la Sardaigne et de l'ile d'Elbe aux voyageurs d'une croisière de la Société Scientifiqne française accomplie récemment sur les côtes de la Méditerranée.

Celà m'a rappelé la réception magnifique faite aux délégués de la Provence lors du sixième Centenaire de Béatrix à Florence et 1890. En ce temps là les rapports étaient assez tendus entre la France et le Gouvernement Italien, à la tête duquel se trouvait un Sicilien, M. Crispi, trop persévéramment fidèle au souvenir des Vêpres Siciliennes. Les Toscans ne voulurent voir en nous que des frères latins et, sous la présidence du Comte Guicciardini, alors Syndic de Florence, Ministre des Affaires Etrangères dans le Ministère qui vient de laisser le pouvoir, du Marquis Torregiani et du Comte de Gubernatis, l'organisateur de ces fêtes, nous fûmes reçus d'une inoubliable façon.

Au lendemain de ce voyage en Toscane, j'écrivais, dans un compte rendu que j'en fis :

« Les italiens ont accompli leur unité en se-
« couant le joug de l'Autriche, en chassant l'en-
« vahisseur allemand. Ils sont quelque peu étonnés

« de leur alliance actuelle avec les ennemis héré-
« ditaires de leur patrie et ont quelque embarras à
« expliquer l'hostilité latente de leur gouvernement
« contre la nation sœur « *qui leur vint en aide aux*
« *heures difficiles* » (1). Quelle que soit la souplesse
« italienne, la tutelle que subit le pays est humi-
« liante pour son orgueil. L'entente avec la France
« allègerait le fardeau qui l'écrase. Quand donc les
« habiletés de la politique s'accorderont-elles avec
« le sentiment de la fraternité de race qui, d'ins-
« tinct, guide le peuple vers la France ? »

Seize ans ont passé depuis que ces lignes ont été écrites et l'entente souhaitée s'est accomplie !

Des lois oppressives peuvent plier une nation pour un temps plus ou moins long sous une volonté ferme. On peut dénaturer son histoire, fausser son éducation, lui enseigner le mépris de ce que ses ancêtres ont aimé. Rien ne prévaut contre la fatalité et l'atavisme, contre la voix du sang qui tôt ou tard se fait entendre, ardente d'autant plus qu'elle a été comprimée davantage !

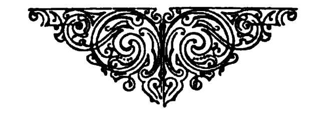
Ainsi se refont ces unions naturelles, prémices de l'union de toute la race Aryenne qui un jour, peut-être prochain, s'imposera pour faire face à la

---

(1) Expressions employées dans un discours par le Comte Guicciardini, Syndic de Florence.

formidable union des races asiatiques et africaines follement provoquées et instruites par nous.

Dans la grande famille Européenne les antiques nationalités se reconstitueront telles que la nature les a créées, suivant leurs tempéraments, leurs langues et leurs aptitudes ethnographiques en dehors de toute oppression conquérante. Ce sera le triomphe d'un pacifisme reposant sur la satisfaction de tous. Paris demeurera le Capitale du Bel-Esprit et du plaisir, Rome, l'Alma Mater, la Capitale incontestée du monde, et, dans ce concert des nations, brillera de son éclat traditionnel notre belle Proevnce, Empire du Soleil !



RAPPORT

SUR

Les Prix de Vertu

RAMBOT & REYNIER

ET LES

PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

Par M.. C. ANINARD

Avocat

Mesdames,
Messieurs,

Rien n'est moins rare qu'une distribution de prix; mais que de variétés dans l'espèce !

La distribution des prix nous prend sur les bancs de l'école enfantine, où chaque élève reçoit un prix d'innocence, dans une égalité qu'il ne retrouvera jamais plus, si ce n'est dans certains programmes ; elle nous suit de classe en classe et de là dans toutes les directions de la vie.

Il n'y a pas de prix que les hommes ne courent : tout art, toute industrie, tout trafic, tout sport, tout élevage a son turf ou son stade, son Derby, sa course de Marathon ou son circuit, son exposition

ct sa distribution des prix, avec leurss émotions diversement olympiques.

Et quels prix! Comme nous voilà loin de la couronne de chêne ou de laurier et des beaux livres enluminés! — Ce sont médailles d'or de tous les modules, coupes de terre et de mer où la valeur de l'art l'emporte sur le riche métal, rubans de toutes les couleurs et de toutes les largeurs et même liasses de bank-nots. Aussi les concurrents accourent des deux mondes.

En vérité, s'il n'y avait « Le Lièvre et la Tortue » on pourrait dire que ce qui distingue l'homme des autres animaux, c'est sa passion pour les prix.

Cet entraînement n'a d'exception que pour les Prix de Vertu.

Ici pas de concours, pas de lutte ; pas de candidat s'offrant de lui-même et se faisant valoir.

Le jour où on s'aviserait d'être vertueux pour le prix, il n'y aurait plus de vertu puisque son caractère essentiel est de s'oublier ou mieux de s'ignorer.

Appelés à couronner la Vertu, c'est surtout à ce signe que nous la reconnaissons.

*
* *

Mais à quel titre l'Académie est-elle transformée en Cour de Vertu? — Pourquoi avons-nous accepté d'être les pontifes de semi-canonisations anticipées ?

La qualité d'académicien donne-t-elle en cette juridiction une compétence privilégiée ?

Non assurément. — Nous sommes une Académie

de Sciences, Arts, et Belles-Lettres ; nous n'avons pas la prétention d'être une Académie de Vertu.

Mais pour la discerner il n'est pas indispensable d'être éminemment vertueux pas plus que, pour apprécier la beauté, d'être remarquablement beau.

Tout homme est expert en vertu parceque tout homme est appelé à la produire. C'est une vocation universelle. La Vertu, cet effort vers le bien, est le produit propre de l'homme, le fruit primordial et naturel que Dieu aime à cueillir sur cet arbre qu'Il a planté, comme pour en nourrir son éternité.

Et le vice est le parasite, chryptogame ou ver, qui empêche l'arbre de produire et amène le chancre qui le ronge et le tue.

Ce n'est donc pas comme plus compétents que nous avons été choisis par MM. Rambot et Reynier pour être les dispensateurs de leurs prix, c'est parce qu'ils nous ont considérés comme tout désignés, suivant leurs expressions mêmes : « Pour mettre » en évidence des actes de vertu et les proposer » en exemple. »

Le rôle qu'ils ont voulu assigner aux Membres de l'Académie c'est d'employer leur talent à célébrer la Vertu et à la faire aimer. Il est dans la nature des choses.

Né de l'éducation laborieuse, de l'élévation progressive de l'individu et de la race vers le bien, le talent a par là son germe dans la vertu. Il en sort comme la plante de sa semence. Il est donc naturel qu'il la reproduise à son tour en en semant l'exemple, obéissant ainsi à la loi d'évolution universelle qui veut que toute créature ayant reçu la vie la donne en retour et en assure de la sorte la

perpétuité sur la terre, au milieu de la permanence de la mort.

Voilà pourquoi nous ne nous bornons pas à la simple lecture ou à la publication d'un palmarès, comme pourraient le faire d'honnêtes bureaucrates, en y joignant une perfection de méthode et d'exactitude que nous ne saurions égaler.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous vous avons conviés à cette séance solennelle que, répondant pleinement à notre pensée, vous daignez embellir et rehausser de votre présence.

***

Quoique limité, le champ où nous devons porter nos investigations est des plus vastes : Il s'étend du plus héroïque sacrifice jusqu'aux confins de la Fête de Charité.

Qui ne connaît la Fête de Charité ? Cette sorte de transaction entre la vertu et le plaisir dont je n'essayerai pas de dire si c'est la charité qui se cache sous le masque du plaisir, ou le plaisir qui se dissimule sous le manteau de la charité ; si on y fait de la charité par plaisir ou si on y prend du plaisir par charité.

Ne cherchons pas la solution du problème, puisque ce n'est pas à cette vertu que vont nos couronnes.

De bien autre valeur sont les Ventes de Charité : Ces expositions en miniature où des pseudo-marchandes du meilleur monde, en toilettes préméditées, exploitent avec un art où n'atteignent pas des professionnelles, toutes les ressources de la réclame et du boniment.

Oh ! les jolies petites *grandes maisons où l'on vend*

de tout, depuis le plus coquet et le plus inutile colifichet jusqu'aux plus solides provisions de ménage !

Il s'y ajoute les attractions les plus séduisantes. Il y en a même pour la gourmandise, même pour ceux qui aiment à lire leur horescope dans les mystères de la chiromancie et de l'astrologie ; même pour les passionnés de la roulette qui trouvent Monaco trop éloigné ou trop compromettant. La Charité purifie tout !

Aussi quel flot de visiteurs, d'acheteurs ! Quelles opulentes recettes !

C'est le triomphe de la Charité ou du moins des Dames de Charité.

Et cependant cette Charité n'est pas non plus celle que l'Académie va couronner.

Il en est une autre à laquelle nous nous serions volontiers arrêtés. Vous la connaissez bien, Mesdames, car vous en êtes coutumières. — Mais elle est insaisissable. Elle se tient loin des foules, se glisse en robe couleur de muraille dans les ruelles les plus détournées, gravit les escaliers sombres et escarpés et, toujours en quête des misères qui se cachent, répand dans le huis-clos ses consolations et ses aumônes. C'est la Charité tout court, la classique Charité Chrétienne.

Si elle se tait sur ses mérites, elle a sur les vertus des autres d'heureuses indiscrétions et, rencontrant au chevet des mêmes malades, au foyer des mêmes misères les actes de vertu que nous recherchons, elle nous les révèle et les propose à notre choix.

*
* *

Voilà comment nous avons connu la vie de dévouement de Mlle **Victoria Rey** dont la charité s'exerce depuis plus de trente-cinq ans dans le quartier qui va de la rue Matheron à la rue Esquicho-Couide.

Dans cette zone où a toujours vécu Victoria depuis qu'elle a 15 ans, et elle en a 54, il n'y a pour ainsi dire pas eu de vieilles, pour peu qu'elles aient été pauvres, infirmes, abandonnées qui n'aient reçu ses soins, non pas seulement pendant quelques jours, mais pendant des années entières et des séries d'années.

Elle s'introduit chez elles, s'y installe, balaye la chambre, fait le lit, cuisine, lave la vaisselle et, ceci n'est pas le moins méritoire, fait la toilette de la dame du logis.

Elle se rend si indispensable que les bonnes femmes se figurent avoir droit à ses services et se plaignent avec autorité lorsque d'aventure leur femme de ménage, garde malade et cuisinière, dame de compagnie et lectrice, n'arrive point exactement à l'heure habituelle.

Si les vieilles pauvres ont les préférences de Victoria, cette prédilection n'est cependant pas exclusive.

Une jeune femme poitrinaire l'a eue pour garde malade pendant plus de six ans.

Sans aucun souci des théories prophylactiques, narguant le bacile de Kock, elle la levait, la couchait la portant comme un enfant, malgré la faiblesse

que lui a laissée depuis son enfance un commencement de paralysie. Pour cette pauvre exténuée que la tristesse consumait autant que la maladie, Victoria savait trouver le mot qui console et encourage et le trait qui fait sourire même le malheur. Elle l'a accompagnée ainsi jusqu'à son dernier jour, jusqu'à ec qu'elle lui eut fermé les yeux.

Dieu a pris soin de servir dans ses goût cette âme généreuse, sans qu'elle eut désormais à sortir de chez elle.

Son père et sa mère plus qu'octogénaires sont tombés malades en même temps. Il fallait sans repos et le jour et la nuit, aller de l'un à l'autre du rez-de-chaussée au premier étage.

Le père mort, la mère, tombée en enfance, donne à sa fille de l'occupation pour plus de deux. La perd-on un instant de vue, la voilà dans la rue, allant s'égarer on ne sait où. Sa déraison la rend injuste, exigeante, querelleuse et d'une malpropreté à laquelle, sans se lasser, sa fille donne des soins qu'il faudrait appeler répugnants, s'il ne s'agissait pas d'une mère.

Et Victoria tient bon contre cette situation intenable, avec une bonne humeur qui toujours domine. Si parfois l'épreuve trop forte lui tire des larmes, un sourire accompagné d'un bon mot ne tarde pas à les sécher.

C'est l'image de notre vie : Un sourire entre deux larmes.

Et la fortune ne l'a pas gâtée. Ses parents autrefois aisés ont, peu à peu, consumé leur avoir. Infirme, elle n'a pour toute ressource que quelques

vous qu'elle tire de son pauvre métier d'apprêteuse de dentelles.

Eh bien ! sa male chance la poursuivant toujours, il lui est arrivé, pourquoi ne le dirai-je pas ? de manquer un héritage !

Une de ses vieilles lui avait promis tout son bien, à savoir quelques guenilles au dessous desquelles ne se dissimulait aucune pièce d'or, ni aucun billet de banque ainsi qu'il arrive parfois. Il s'y joignait une Bonne Mère en plâtre, toute noire de vétusté et de la fumée de l'âtre, voilée d'une étoffe de fil jadis blanche, que la pauvresse appelait de la dentelle, bien qu'elle ne rappelat guère le point de Venise ou le point d'Irlande. Mais, avec raison, elle considérait comme un trésor cette vierge noire, car à ses pieds, elle avait trouvé ses seules consolations aux jours des plus grandes misères, avant d'être visitée par Victoria.

Cette perspective d'héritage égayait beaucoup celle-ci. Mais soit manque de détachement posthume des biens de ce monde, soit qu'elle attendit d'avoir un peu plus d'âge, la nonagénaire mourut — comme beaucoup de prometteurs d'héritage — sans avoir fait son testament. Et comme elle était sans parents, (on en manque presque toujours quand on est dans la misère) sa succession tomba en déshérence.

C'est l'Etat, c'est nous tous, Mesdames et Messieurs, qui avons supplanté la vertueuse déshéritée.

Cependant, ce n'est pas à titre de restitution, c'est à titre de récompense et d'hommage ; moins pour sa piété filiale, bien qu'elle soit au dessus du mérite ordinaire, que pour son dévouement à des

malheureux dont le malheur était le seul titre auprès d'elle que l'Académie a décerné à Mlle Victoria Rey le prix Rambot.

*
* *

Le prix Reynier a été attribué à trois lauréats par parties égales.

L'Académie récompense en Mme **Marie Gal, veuve Hainault,** une servante modèle, fidèlement attachée aux mêmes maîtres pendant plus d'un demi-siècle.

Déjà maîtresse de maison à 9 ans, et petite mère de ses frères et sœurs, par suite du veuvage précoce de son père, elle s'est montrée, tout le long de sa vie, fille, sœur et tante exemplairement dévouée. Nous ne parlerons que de la servante.

Entrée à 13 ans au service de l'honorable famille de Fonscolombe, elle y est encore à 65 ans passés et ne pense pas plus à la quitter qu'on ne songe à lui donner congé.

Madame de Fonscolombe, au moment de son mariage, l'a reçue des mains de sa mère chez qui elle servait déjà. Et, suivant une juste remarque, de tous les cadeaux qu'elle reçut à ses noces celui-là fut le plus precieux. L'instinct d'une mère a de ces bonheurs.

Grandie auprès de sa jeune maîtresse en âge et en dévouement ; ayant vu naître les enfants de la maison, les ayant un à un bercés, dorlotés, grondés, elle a été un de ces types non encore disparus, Dieu merci ! de ces bons serviteurs dont la vie se confond avec celle de la famille. Leurs paroles, leurs gestes y restent légendaires ; ils y acquièrent

une sorte d'autorité consultée, écoutee, aimée. Telle a été Marie Gal chez les de Fonscolombe..

De tels liens dénotent de sa part beaucoup de soumission. de patience et d'abnégation, mais aussi une part correspondante de condescendance et de bonté de la part de ses maîtres.

En voulez-vous une preuve ?

Quand en 1871 M. le colonel de Fonscolombe revint d'Allemagne où il avait été interné, après la trop mémorable capitulation de Metz, il ramenait avec lui, comme valet de chambre, son ordonnance, un brave bourguignon dont il avait apprécié les services en ces dures circonstances et qui avait accepté avec enthousiasme de ne pas quitter son colonel.

Attachés par l'âme aux mêmes maîtres, rapprochés dans le même service, le bourguignon et la provençale ne tardèrent pas à sentir s'établir entre eux des sentiments plus tendres. — Et il arriva, ce qui arrive naturellement quand des personnes de sexe différent se conviennent, que les âges, l'éducation et les agréments s'harmonisent et qu'aucun d'eux ne songe à se poser la fatale question : *A-t-il ou a-t-elle le sac ?*

Marie et Auguste se marièrent.

Combien de maîtres eussent regardé cet évènement comme un cas de séparation forcée : entrevoyant déjà les chomages inévitables d'une jeune mariée, ceux plus nombreux encore d'une jeune mère, un mari plus à sa femme qu'à son ouvrage ; puis les enfants avec les vagissements, les cris et tous les embarras qu'entraînent ces turbulants petits êtres. — Eh ! quoi ! n'a-t-on pas assez des siens !

Ces bons maîtres ne raisonnèrent point ainsi. Ils ne virent dans ce mariage qu'une fête dont ils seraient ; — et le baptême qui survint l'an d'après en fut une autre dont ils payèrent les dragées.

C'est ainsi qu'on s'attache des serviteurs à la vie et à la mort.

Heinault est resté 28 ans le valet de chambre du colonel. Il est mort à son poste en bon soldat. Monsieur et madame de Fonscolombe sont morts aussi et Marie a entouré leurs derniers jours de soins à ce point filiaux que leur médecin n'a pu s'empêcher de les signaler en mettant son témoignage au bas du mémoire qui nous a révélé les mérites de cette servante exemplaire.

La voulez-vous peinte au naturel ? Ecoutez-là : à ceux qui la plaignent des fréquents changements de garnison et des tracas et de l'éloignement de ses enfants qui en résultent, elle répond : « Peu m'importe où que mes maîtres aillent, pour- » vu que je ne les quitte pas ». Et à ceux qui la félicitent de l'affection que ceux-ci ont pour elle, ce mot qui rend avec autant de naïveté que de force la profondeur de son enracinement : « Oui, mais aussi j'ai à partager toutes leurs » peines ».

Que resterait-il des plus inquiétants problèmes sociaux si maîtres et serviteurs , patrons et ouvriers, étaient toujours aussi parfaitement « unifiés » ?

*
* *

Les deux autres titulaires des prix Reynier sont la **demoiselle Augustine Socrate** et la **veuve Diogéne.**

Ce ne sont pas, tant s'en faut, malgré leurs noms, des philosophes savants et encore moins orgueilleux ou cyniques : ce sont d'humbles femmes dont toute la philosophie tient dans un inlassable dévouement.

N'est-ce pas la meilleure des philosophies ?

Un philosophe a dit, et c'est Rousseau, que toutes les philosophies du monde n'apprenaient pas la vertu. Ces pauvres femmes, aidées par leur foi chrétienne, complètent par leurs actes cette pensée ; ce que beaucoup de philosophie ne fait pas un peu de religion le fait.

Augustine est aussi une servante et elle rivalise avec la veuve Heinault, étant depuis plus de quarante ans au service de l'honorable famille Rose. Mais, pour varier votre fatigue, ce qui assure-t-on, est une manière de la reposer, je ne vous parlerai que de ses autres mérites.

Car comme la plupart de nos lauréats elle aussi cumule : la vertu n'aimant pas comme la science et l'art à se cantonner dans une spécialité.

Malgré sa situation dépendante, elle a réussi avec ses seuls gages à soutenir pendant bien des années son vieux père infirme, ses sœurs, ses frères, ses neveux et jusqu'à ses petits-neveux.

Faut-il à son père une garde, — à celle-ci de ses sœurs une opération chirurgicale couteuse, — à ce petit une éducation spéciale, — à cet autre des soins médicaux longs et dispendieux ? Augustine y pourvoira. Le malheur s'est acharné sur sa pauvre famille comme pour lasser la charité

de l'humble servante ; sa générosité a fini par dominer le sort.

Et cette famille si ruineuse et si absorbante n'a pas satisfait son besoin de dévouement. On l'a vue pendant tout un hiver aller, chaque jour et même deux fois le jour, chercher au dispensaire de la Miséricorde des remèdes pour les porter secrètement à une malade pauvre et honteuse qui, sans son intervention, en aurait été privée.

Puis elle s'attache à une pauvre mère mise dans l'impossibilité de gagner sa vie, retenue qu'elle est auprès de son enfant aveugle et paralysé. Augustine se fait sa pourvoyeuse. Elle s'ingénie à l'aider de toute façon et à lui procurer par autrui ce qu'elle ne peut fournir elle-même, allant de porte en porte solliciter, quêter jusqu'à ce que la mort du petit malade ait rendu la mère à son travail.

Voilà un aperçu du dévouement qui a valu à Mlle Augustine Socrate une part du prix Reynier.



La vertu de la veuve **Diogène** a été circonscrite dans un champ douloureusement restreint et lamentablement ingrat.

Jeune encore elle a perdu brusquement son mari dont le travail industrieux lui avait fait connaître, pendant quelques années, les commodités de l'aisance.

Et la voilà tout à coup sans ressources avec trois enfants dont l'ainée n'avait pas treize ans et dont les autres, frappés d'idiotisme dès leur naissance, ne devaient jamais être pour elle qu'une charge au poids grandissant, par l'impuissance où ils ont

toujours été et sont encore, malgré leurs vingt ans, de correspondre par quelques services à ses services et par quelque tendresse à son affection.

Ils ont grandi en âge et en corpulence, mais leur âme est restée, je n'ose pas dire dans l'enfance, car l'enfant, même au berceau, donne déjà des signes d'intelligence et d'amour, et la leur est restée inerte. Et cette mère est soumise à cette douleur d'être enchaînée à ces êtres de chair qu'il faut nourrir et qu'en même temps il faut garder, ce qui ne lui permet pas d'aller, autant qu'il le faudrait, gagner au dehors leur vie et la sienne. Et devenue vieille, elle continue son dévouement patient, résigné, assujettie sans espoir d'avenir à cette servitude sans consolation.

Dieu envoye toujours un Cyrénéen à ceux qui ont à porter de trop lourdes croix. Celui qu'il a donné à cette pauvre mère, c'est sa fille ainée. Digne d'une telle mère, Albine Diogène est en pleine jeunesse : elle a toute son intelligence ; son cœur est en joyeux épanouissement : elle gagne une modeste journée de couturière. Tout cela elle l'apporte sans retenue ni réserve à sa bonne mère et à ses chers *fils*.

L'Académie en accordant à la veuve Diogène un tiers du prix Reynier, en récompense des soins douloureusement exceptionnels qu'elle ne cesse de donner à ses grands enfants, associe exprèssément la fille aux éloges qu'elle donne à la mère.

Il est bien juste que celle qui partage le fardeau partage aussi l'honneur.

*
* *

Une seule pension Irma Moreau a pu être allouée

cette année. Et elle n'a pour ainsi dire point changé de destination.

Le sieur **Quenin**, ce père de sept enfants à qui nous avions attribué une pension il y a trois ans, est décédé, laissant à sa femme un enfant de plus. Il nous a paru d'une impérieuse justice de mettre sous le nom de la mère, devenue veuve, le secours qui était sous le nom du mari.

Cette mutation purement nominale ne comblera pas le vide affreux laissé au foyer et n'empêchera pas l'effondrement du pauvre budget domestique. Mais elle fera que toutes les ressources de la maison ne disparaitront pas en même temps.

*
* *

Voilà, Mesdames et Messieurs, les vertus peu communes que nous avons couronnées.

Seules des femmes ont remporté les couronnes. — Et ce n'est pas la première fois, qu'elles font toutes les levées.

Si de tels résultats sont les garants de l'impartialité des juges, ils rendent, Mesdames, un solennel hommage à votre virilité.

Nous ne pouvons lutter avec vous pour le dévouement et si nous sommes le sexe fort, assurément ce n'est pas en vertu.

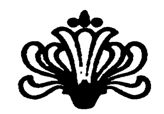
Nous le reconnaissons hautement et presque sans rougir, tant cela tourne à l'habitude.

Sur ce point nous sommes facilement *féministes*.

Il serait naturel que vous vinssiez ici pour jouir de votre triomphe et cependant, c'est seulement la charité qui vous y amène.

Vous y venez pour applaudir ces femmes du peuple dont l'humble condition grandit la vertu ; pour jouir de l'expression de joie qu'amènent sur leur visage la proclamation de récompenses gagnées laborieusement, quoique inconsciemment, et l'illusion passagère, au milieu de leur gène, d'une aisance momentanée.

Par là vous nous apprenez que vous avez trouvé, comme vos vertueuses sœurs, la définition du seul bonheur auquel nous puissions aspirer sur la terre : *Le Bonheur c'est la joie des autres !*



On a lu :

1° Mademoiselle Félicie Dosne

Par M. le Docteur AUDE.

2° Centenaire de la reprise des Cours à l'École de Droit d'Aix

Par M. le Baron GUILLIBERT.

3° Poésies

Par MM. F. LONG
et le Comte Charles de MOUGINS-ROQUEFORT.

1899. M. Natale [illegible], des Martigues.
» Mme veuve [illegible], de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise Roche, veuve [illegible], de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Les époux [illegible], d'Aix.
» Mme veuve Gerhard, d'Aix.
» Mlle Michelle, à Aix.

1901. Les époux Blanc-Roterr, d'Aix.
» Mlle Augustine Pelatier, de Puyloubier.
» Mlle Rose Béraud, d'Aix.

1902. Mme Nègre, sœur St-Ignace, d'Aix.
» Mlle Caroline Chaussegros, d'Aix.
» Mme veuve Mathieu née Ripolet, d'Aix.

1903. Mlle Marie Chave, à Aix.
» Mlle Alexandrine Roche, à Aix.
» Les époux Rigaud, à Aix.

1904. Mme veuve Chanut, née Lombard, à Aix.
» Mme Blanc, née Peloutier, les Pinchinats.
» Les époux Pepino, à Aix.

1905. Mlle Thérèse Tempier, d'Aix.
» Mlle Marie Ambert, de Marcols (Ardèche).
» Mme [illegible], à Aix.

[illegible] Mme veuve [illegible], née Gal, à Aix.
» Mlle Augustine [illegible], à Aix.
» Mme veuve [illegible], née [illegible].

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma Moreau, *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée ,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-huit lauréats de 1860 à 1906 ;

Leurs noms ont été publiés dans les précédents Bulletins ; nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1897.

1897. Mme veuve Fabre née André, d'Aix.
1898. Mlle Rosa Sauze, d'Aix.
1899. Mme Marie Roux, veuve Lombard, d'Aix.
1900. Mlle Yves Lamoureux, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche Arène, d'Aix.
1903. M. Marius Armand, à Aix.
1904. M. Mathieu Jeauffret, Les Milles, commune d'Aix.
1905. M. Louis-François Remusat, d'Aix.
1906. Mlle Victoria Rey. d'Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865, par testament olographe du 18 mars 1864, pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à cent quatre Lauréats de 1870 à 1906.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins ; voici celle des dix dernières années

—

Liste des Lauréats

Depuis 189.7

1897. Les époux Coustoulin-Martin, d'Aix.
» Mlle Virginie Villemus, d'Aix.
» Les époux Saille-Genty, de Jouques.

1898. Mme veuve Philibert, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse Jaumon, dite *Mariette*, d'Aix.
» Mlle Joséphine Réandu, d'Aix.

1899. M. Natale MONTEVERDE, des Martigues.
» Mme veuve MAUNIER, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Les époux GALICIAN-PHILIBERT, d'Aix.
» Mme veuve GRIMAUD, d'Aix.
» Mlle MICHIELLE, à Aix.

1901. Les époux BLANC-ROYÈRE, d'Aix.
» Mlle Augustine PELATIER, de Puyloubier.
» Mlle Rose BÉRAUD, d'Aix.

1902. Mme NÈGRE, sœur St-IGNACE, d'Aix.
» Mlle Caroline CHAUSSEGROS, d'Aix.
» Mme veuve MATHIEU née RIPOLET, d'Aix.

1903. Mlle Marie CHAVE, à Aix.
» Mlle Alexandrine ROCHE, à Aix.
» Les époux RIGAUD, à Aix.

0904. Mme veuve CHANUT, née Lombard, à Aix.
» Mme BLANC, née Peloutier, les Pinchinats.
» Les époux PEPINO, à Aix.

1905. Mlle Thérèse TEMPIER, d'Aix.
» Mlle Marie AMBERT, de Marcols (Ardèche).
» Mme CHUZIN, à Aix.

1906. Mme veuve HÉNAULT, née Gal, à Aix.
» Mlle Augusttne SOCRATE, à Aix.
» Mme veuve DIOGÈNE, née Bonin.

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma MOREAU, *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Feraud-Giraud O. ✻ ✠ I. P. ✪ Delphin, président honoraire à la Cour de Cassation, doyen de l'Académie. Élu le 10 février 1857. *Rue Eméric-David, 12.*

Cherrier (l'abbé) Auguste, doyen du Chapitre Métropolitain, docteur en Théologie. 25 avril 1872. *Boulevard Saint-Louis, 15.*

Guillibert (baron) ✻ O. ✠ Hippolyte, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour. 15 janvier 1878. *Rue Mazarine, 10.*

Vidal ✪ ✻ François, conservateur honoraire de la bibliothèque Méjanes. 21 janvier 1879. *Avenue Victor-Hugo, 15.*

Chavernac Félix, docteur en médecine, lauréat de l'Académie de médecine. 9 mars 1880. *Rue Matheron, 14.*

Mouravit ✠ Gustave, président de la Chambre des notaires, 8 février 1884. *Place des Prêcheurs, 34.*

Soubrat Charles, ancien conseiller à la Cour, président du Comice agricole. 15 février 1884. *Rue Mazarine, 4.*

Marbot (l'abbé) Edmond, chanoine, ancien vicaire général. 28 mars 1887. *Rue Villeverte, 21.*

Gantelmi d'Ille (marquis de) ✻ ✠ O. ✻ Charles. Associé régional le 12 janvier 1883, membre titulaire le 17 juin 1890. *Cours Mirabeau, 6.*

Pontier I. P. Henry, conservateur-directeur du Musée. 5 avril 1892. *Rue Cardinale, 13.*

Selle (vicomte de) ✻ C. ✻ ✠ Albert, ingénieur, professeur honoraire à l'Ecole Centrale. 16 mai 1893. *Cours Mirabeau, 46.*

Sigaud de Bresc (de) Louis, ancien conseiller général. Associé régional le 12 janvier 1885, membre titulaire le 23 janvier 1894. *Rue Sallier, 7.*

Fassin Emile, I. P. ✡, conseiller à la Cour. 24 avril 1894. *Boulevard du Roi-René, 46.*

Bec (de) Albert. 1er mai 1894. *Rue Emeric-David, 34.*

Moreau I. P. ✡ Félix, professeur à la Faculté de Droit. 8 mai 1894. *Cours Mirabeau, 10.*

Tourtoulon (baron de) I. P. ✡ G. O. ✠ C. ✱ Charles, ancien président de la société des Langues Romanes. Correspondant le 4 juin 1878, membre titulaire le 28 mai 1895. *Rue Roux-Alphéran, 13.*

Saporta (comte de) Antoine. Associé régional le 2 février 1892, membre titulaire le 23 mars 1897. *Rue Cardinale, 26.*

Aude O. ✱ ✠ ✱ Philippe, médecin en chef de la marine, en retraite. 6 avril 1897. *Rue du Lycée, 1.*

Bonnecorse Lubières (comte de) Charles, avocat à la Cour, Associé régional le 27 décembre 1897, membre titulaire le 30 mai 1899. *Rue de l'Opéra, 24.*

Bonafous I. P. ✡ Raymond, professeur à la Faculté des Lettres. 30 janvier 1900. *Rue du Bras-d'Or, 2.*

Rolland I. P. ✡ Henri, chanoine titulaire de la métropole, aumônier du Lycée Mignet. 18 décembre 1900. *Rue du Louvre. 29.*

Bourguet Alfred, avocat à la Cour. Associé régional le 10 mars 1896, membre titulaire le 29 janvier 1901. *Cours Mirabeau, 3.*

Aminard ✠ Casimir, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. 5 février 1901. *Rue du 4-Septembre, 5.*

Villevieille Urbain, chanoine, curé de Saint-Jean-Baptiste. 13 janvier 1903. *Cours Sextius.*

AUDE ✠ Edouard, conservateur de la Bibliothèque Méjanes, associé régional le 20 mars 1900, membre titulaire le 16 juin 1906. *Villa Cyrnos. chemin de la Violette.*

LUCAS DE MONTIGNY ✠ Gabriel, vice-président de la Société des Amis des Arts. 12 janvier 1904. *Villa Désirée, cours Gambetta.*

LACOSTE ✠ Ernest, ingénieur. Associé régional le 20 février 1900, membre titulaire le 20 décembre 1904. *Place des Quatre-Dauphins.*

DE DURANTI LA CALADE ✠ Jérôme, docteur ès-Lettres. 21 mars 1905. *Place d'Albertas.*

MICHEL ✠ Tranquille, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. 10 avril 1905. *Chemin de Vauvenargues.*

JAUFFRET Alfred, avocat à la Cour. 27 mars 1906. *Rue des Epineaux, 13.*

MEMBRES HONORAIRES

MM.

Pison ✻ I. P. ✿ ✠ Alexandre, doyen honoraire de la Faculté de droit. 30 janvier 1894. *Rue d'Italie, 14.*

Granier ✻ Désiré, conseiller doyen honoraire à la Cour. 29 mai 1894. *Cours Mirabeau, 17.*

Michel ✻ Evariste, docteur en médecine. 21 février 1902. *Villa Mignet,* à Aix.

Borel ✻ Gilles-Jacques, officier en retraite, compositeur de musique. Associé régional le 12 mai 1896, membre honoraire le 10 juin 1902. *Rue Lice des Cordeliers, 15.*

Villevieille I. P. ✿ Joseph, artiste peintre. 22 décembre 1903. *Boulevard Notre-Dame, 36.*

ASSOCIÉS RÉGIONAUX

MM.

Eysseric Saint-Marcel, ancien magistrat et conseiller général inspecteur départemental de la Société d'Archéologie, à Sisteron. 19 décembre 1882.

Plauchud I. P. Eugène, président de l'Athénée, à Forcalquier. 19 décembre 1882.

Faucher (de) Paul, membre de l'Académie de Vaucluse, à Bollène (Vaucluse). 5 janvier 1883.

Jessé-Charleval (comte de) ✠ Antoine, ancien maire de Marseille. 5 janvier 1883.

Rey (de) Gonzague, château du Prieuré d'Ardène, près Saint-Michel (Basses-Alpes). 5 janvier 1883.

Terris (de) G. O. ✠ Jules, membre de l'Académie de Vaucluse, à Avignon. 5 janvier 1883.

Aube Frédéric, ancien notaire au Luc, membre de la Société Française d'Archéologie. 12 janvier 1883.

Roux O. Jules-Charles, ancien président de la Société Artistique de Marseille, ancien député. 12 janvier 1883.

Isnard I. P., archiviste des Basses-Alpes, secrétaire de la Société Académique, ancien élève de l'Ecole des Chartes, à Digne. 12 janvier 1883.

Mireur, archiviste du département du Var, membre du comité des travaux historiques, à Draguignan. 19 janvier 1883.

Bonhomme (l'abbé), chanoine à Riez (Basses-Alpes). 9 février 1883.

Bernard Charles, président à la Cour de Dijon, ancien avocat à la Cour d'Aix. 16 février 1883.

MAGALLON (de) Xavier, avocat, ancien conseiller général des Hautes-Alpes, à Marseille. 16 mars 1889.

MOUGINS-ROQUEFORT (vicomte de) Charles, docteur en Droit, à Aix. 11 mars 1891.

GAMBER (l'abbé) ⚘ Stanislas, chanoine, ancien aumônier du Lycée, à Marseille. 7 avril 1891.

PÉLISSIER ⚘ Léon-G., professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. 4 juin 1891.

COLLOT ⚘ Louis, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Dijon. 26 janvier 1892.

COLLONGUE (d'AVON baron de), ✵ ✠ O. ✵, ministre plénipotentiaire, au château de Collongue, par Cadenet (Vaucluse). 6 juin 1893.

CHAILLAN (l'abbé), lauréat de l'Institut, curé de Septèmes (Bouches-du Rhône). 12 janvier 1894.

FERRIER Raymond, amateur d'art, à Aix. 16 juin 1896.

TOURTOULON (baron de) marquis de BARRE, Pierre, docteur en droit. 12 janvier 1897. Château de la Fuste, près Valensole (Basses-Alpes).

TEIL (baron du) ✠ Joseph, à Paris. 4 mai 1897.

MAUREL (l'abbé) Marie-Joseph, curé de Valernes (Basses-Alpes). 18 mai 1897.

REGNIER Antony, artiste peintre, I. P. à Marseille. 15 février 1888.

AUTHEMAN, ancien maire de Martigues. 15 février 1898.

LE BOURGEOIS (l'abbé), à Aix. 1er mars 1898.

PROU-GAILLARD ⚘ C. ✠, ancien directeur de l'Académie de Marseille. 3 mai 1898.

MANTEYER (de) Georges, château ee Manteyer (Hautes-Alpes). 13 décembre 1898.

LIEUTAUD ✵ Victor, ancien bibliothécaire de la ville de Marseille, notaire à Volone (Basses-Alpes). 15 mai 1900.

Mulsant ✠ Sébastien, avocat, ancien bâtonnier, à Saint-Etienne. 19 mars 1901.

Muterse Maurice, ancien officier de marine, ancien sous-préfet, à Antibes. 7 mai 1901.

Bernard d'Attanoux (comte) ✠ Henri, avocat, ancien magistrat à Nice. 14 mai 1901.

Requin (l'abbé), archiviste du diocèse d'Avignon. 14 mai 1901.

Gérin-Ricard (comte de), président de la Société d'archéologie, à Marseille. 4 mars 1902.

Ripert de Monclar (marquis de), C. ✻, François, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, près Riez. 18 mars 1902.

Perrier O. ✠ ✻ ✻ Emile, président de la Société de Statistique de Marseille. 6 janvier 1903.

Villeneuve-Esclapon (marquis de) Christian, ancien député, à Paris, 9 juin 1904.

Closmadeuc (de) Urvoy, à Aix. 19 décembre 1905.

Reynaud Gustave, directeur des Contributions Directes en retraite, à Aix. 30 janvier 1906.

Lieutaud Auguste, président de la Société des Amis du Vieil Arles, à Arles. 30 janvier 1906.

Cotte Charles, licencié en Droit, notaire à Pertuis (Vaucluse) 24 avril 1906,

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

Ferrand Joseph, ancien préfet, correspondant de l'Institut, à Amiens (Somme). 20 janvier 1861.

Lavollée Paul-René, docteur ès-lettres, ancien consul général, à Paris. 25 avril 1870.

Bonvallot Edouard, ancien conseiller à la Cour de Dijon, à Paris. 26 février 1872.

Millien Achille, lauréat de l'Académie Française, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre). 16 décembre 1872.

Falsan Albert, à Lyon. 14 mars 1876.

Roque-Ferrier Alphonse, président du Félibrige latin, à Montpellier. 4 juin 1878.

Bec (de) Léon, à Rieux-en-Minervois (Aude). 11 juin 1878.

Bellet (l'abbé), à Tain (Drôme). 12 décembre 1882.

Jullien Ernest, président honoraire du Tribunal civil, à Reims. 2 mai 1884.

Bovet Alfred, président de la Société d'émulation de Montbéliard. 4 juin 1888.

Cottin Paul, bibliothécaire à l'Arsenal, à Paris, 11 juin 1888.

Bremond d'Ars-Migré (marquis de) Anatole, conseiller général, château de la Porte-Neuve-en-Riec (Finistère). 27 janvier 1891.

Proal Louis, conseiller à la Cour de Paris. Titulaire le 22 décembre 1891, correspondant le 15 décembre 1896.

Joret Charles, membre de l'Institut à Paris. Titulaire le 16 mai 1893, correspondant le 12 décembre 1899.

Zeiller Charles-René, membre de l'Institut, à Paris. 19 janvier 1897.

Petit Alexandre, docteur en médecine à Royat et Paris. 4 mai 1897.

Hulot (baron), secrétaire général de la Société de Géographie, à Paris. 11 mai 1897,

Rochas d'Aiglun (comte de), colonel, ancien administrateur de l'école polytechnique. à Grenoble. 24 avril 1900.

Pécoul Auguste, à Draviel (Seine-et-Oise). 5 mars 1901.

Moris Henri, archiviste des Alpes-Maritimes, à Nice. 19 mars 1901.

Tasset Jaçques. 9 juin 1903.

Lanéry d'Arc Pierre, docteur en droit, juge à Bayonne (Basses-Pyrénées). Associé régional 12 décembre 1887, titulaire 8 mars 1892, correspondant le 7 juin 1904.

Villeneuve-Trans (marquis de), président de l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et de Provence, au château de Roquefort, près Aubagne (Bouches-du-Rhône). Associé régional 5 février 1901, correspondant le 12 décembre 1905.

Poitevin de Maureillan (de), colonel en retraite, conservateur du Musée d'Hyères (Var). 15 mai 1906.

Long Félix, receveur de l'enregistrement à Nice (Alpes-Maritimes). 15 mai 1906.

Planté Adrien, ancien député, maire d'Orthez (Basses-Pyrénées), président de la Société des Sciences et Lettres de Pau. 14 juin 1904.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

(A L'ÉTRANGER)

MM.

Adriani J.-B., membre du comité royal d'histoire nationale et de l'Académie des sciences, à Turin. 26 janvier 1858.

Carnazza-Amari, ancien professeur à l'Université de Catane, sénateur du royaume d'Italie. 6 avril 1868.

Gubernatis (comte de) Angelo, professeur à l'Université de Rome. 3 janvier 1893.

Typaldo-Bassia, député, professeur agrégé à l'Université d'Athènes. 23 janvier 1894.

Barr-Ferree, à New-York. 5 juin 1894,

Portal (le commandeur Emmanuel), à Palerme. 12 février 1895.

Morozzo della Rocca (comte) Emmanuel, général, à Turin 21 mars 1899.

Da Cunha Xavier, conservateur de la Bibliothèque royale à Lisbonne. 11 décembre 1900.

Zùccaro Louis, professeur à l'Institut royal technique d'Alexandrie (Italie). 2 avril 1901.

Son Excellence don Alberto de Quintana y Combis, Travesia Portalnou, à Gerona (Espagne). 22 avril 1902.

Satta Salvatore, membre de la Société Philologique à Rome. 26 mai 1903.

Verney de la Valetta (comte) Franchi. 9 juin 1903.

Gàvànescul J., professeur à l'Université de Jassy (Roumanie) 9 juin 1903.

Padula (le commandeur Antoine), secrétaire général de la Société Luigi-Camoëns à Naples. 17 janvier 1905

Le présent Tableau a été arrêté le 15 Juin 1908, conformément à l'article 10 du Règlement intérieur.

Le Président : Marquis d'Isle.

Le Secrétaire Perpétuel : Baron Guillibert.

LISTE

DES

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Abbeville.	Société d'émulation.
Agen.	Académie Jasmin.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.
Aix.	Annales de la société d'études provençales.
—	Société historique de Provence.
—	Université d'Aix-Marseille.
Alais.	Société scientifique et littéraire.
Alençon.	Société historique et archéologique de l'Orne.
Amiens.	Société des antiquaires de Picardie.
—	Académie des sciences, lettres et arts.
Angers.	Académie des sciences et belles-lettres.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.
—	Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.
Arras.	Académie des sciences, lettres et arts.
Avignon.	Académie de Vaucluse.
Bar-le-Duc.	Société des lettres, sciences et arts.
Bayonne.	Société des sciences et arts.
Besançon.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Béziers.	Société archéologique, scientifique et littéraire.
—	Société d'étude des sciences naturelles.
Bordeaux.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Boulogne-sur-Mer.	Société académique.
Bourg.	Société historique et littéraire de l'Ain.
Brest.	Société académique.
—	Société d'agriculture de l'arrondissement.
Caen.	Académie des sciences, arts et belles-lettres.

[illegible]

[illegible]	Société [illegible] scientifique et artistique.
Gap	Société d'études des Hautes-Alpes.
Grenoble	Académie delphinale.
	Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
[illegible]	Académie [illegible]
Le Havre	Société nationale havraise d'études diverses.
	Société des sciences et arts, agricole et horticole.
Limoges	Société archéologique et historique du Limousin.
Lons-le-Saunier.	Société d'émulation du Jura.
Lyon	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
	Société littéraire, historique et archéologique.

Lyon.	Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.
—	Société botanique.
Le Mans.	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
Marseille.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
—	Société de statistique.
—	Société de géographie.
—	Société de médecine.
—	Société départementale d'agriculture des Bouches-du-Rhône.
—	Société d'horticulture.
—	Société botanique et horticole de Provence.
Mende.	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.
Montauban	Société d'agriculture du Tarn-et-Garonne.
Montbéliard.	Société d'émulation.
Montbrison.	La Diana.
Montpellier.	Académie des sciences et lettres.
—	Société pour l'étude des langues romanes.
—	Société archeologique.
Nancy.	Académie de Stanislas.
Nantes.	Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
—	Société des sciences naturelles de l'ouest de la France.
Nice.	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
—	Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes.
Nîmes.	Académie.
—	Société d'étude des sciences naturelles.
Niort.	Société centrale d'agriculture des Deux-Sèvres.
Paris.	Faculté des sciences.
—	Association philotechnique.
—	Société philotechnique.
—	Société nationale d'encouragement au bien.
—	Société française de numismatique et d'archéologie.
—	Société philomatique.

Paris.	Société ethnographique.
—	Société de secours des amis des sciences.
	Société de biologie.
—	Société de médecine légale.
—	Société des antiquaires de France.
—	Société des études historiques.
—	Société centrale d'agriculture de France
	Société zoologique de France.
—	Société protectrice des animaux.
—	Musée Guimet.
Pau.	Société des sciences, lettres et arts.
Perpignan.	Société agricole, scientifique et littéraire.
Poitiers.	Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.
—	Société des antiquaires de l'Ouest
Quimper.	Société archéologique du Finistère.
Reims.	Académie nationale.
Rennes.	Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
La Rochelle.	Académie des lettres, sciences et arts.
Rodez.	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Rouen.	Académie des sciences, belles-lettres et arts
—	Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.
Saint-Étienne.	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire.
Saint-Lô.	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.
Saint-Malo.	Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
Saint-Omer.	Société des antiquaires de la Morinie.
Saintes.	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Toulon.	Académie du Var.
Toulouse.	Académie des jeux floraux.
—	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
—	Société d'agriculture de la Haute-Garonne.
—	Société hispano-portugaise.
Troyes.	Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.

Valence.	Société départementale d'archéologie et de statistique.
Versailles.	Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
—	Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
Vitry-le-François.	Société des sciences et arts.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Anvers.	Académie royale d'archéologie de Belgique.
Boston.	American academy of arts and sciences.
—	Society of natural history.
Bruxelles	Académie d'archéologie.
—	Société belge de géologie et de paléontologie.
Bucarest.	Académie roumaine.
Buenos-Aires.	L'Université.
Chicago.	Académie des sciences.
Christiania.	Université royale frédéricienne de Norwège.
Claudiopoli.	Sociéé royale universitaire hongro-claudiopolitaine François-Joseph.
Colmar.	Société d'histoire naturelle.
Colombus.	Ohio state agricultural society.
Florence.	Société dantesque italienne.
Genève.	Institut national genevois.
Goteborgs	Kungl Vetenskaps, oon Viltertrets Samhüller handlingar.
Metz.	Académie des lettres, sciences, arts et agriculture.
Mexico.	Société scientifique Antonio Alzate.
Milan.	Institut lombard.
—	Société italienne des sciences naturelles.
Montevideo.	Musée national.
Moscou.	Société impériale des naturalistes de Moscou.
—	Société impériale d'agriculture.
Munich.	Société d'histoire naturelle.
Naples.	Institut royal d'encouragement.
Neufchâtel (Suisse).	Société neuchâteloise de géographie.
Ottawa.	Institut canadien.
Rio de Janeiro.	Commission géologique des États-Unis du Brésil.
—	Musée national.
—	Observatoire national.
Santiago.	Société scientifique du Chili.
Stockholm.	Académie royale d'histoire et d'antiquités.

Turin.	Université royale des études.
Washington.	Smithsonian institution.
—	United states geological and geographical Survey of the territories.
—	Académie américaine.
Vienne.	Musée d'histoire naturelle.

Envois du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques.
Répertoire des travaux historiques.
Revue des travaux scientifiques.
Réunion des sociétés savantes des départements, section des beaux-arts.
Archives des missions scientifiques.
Dictionnaire topographique de la France.
Répertoire archéologique de France.
Journal des savants.
Romania.
Rapports sur les archives nationales.

—

Annales de l'Institut national agronomique.
Bulletin du Ministère de l'agriculture et du commerce.
Bulletin consulaire français.

BUREAU DE L'ACADÉMIE
(1905-1906)

Président...........	M. le Marquis d'Ille.
Vice-Président......	M. R. Bonafous.
Secrétaire perpétuel..	M. le Baron Guillibert.
Secrétaire annuel...	M. Edouard Aude.
Archiviste..........	M. le Docteur Aude.
Bibliothécaire.......	M. L. de Bresc.
Trésorier...........	M. Mouravit.



ACADÉMIE D'AIX

87me SÉANCE PUBLIQUE

1re Juin 1907

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES

D'AIX



AIX-EN-PROVENCE
P. JOURDAN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
20, *rue Manuel*, 20

1907

ACADÉMIE D'AIX

87me SÉANCE PUBLIQUE

LE SAMEDI, 1er JUIN 1907, LA QUATRE-VINGT-SEPTIÈME SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE D'AIX A ÉTÉ TENUE, A QUATRE HEURES ET DEMIE, DANS LA GRAND'SALLE DE L'UNIVERSITÉ, A LA FACULTÉ DE DROIT.

Cette séance a été des plus brillantes. La vaste salle était absolument comble.

Aux fauteuils : M. le Premier Président de la Cour et Madame Giraud, M. Cabassol, membre d'honneur de l'Académie, maire d'Aix, délégué par le Président du Conseil Général, M. le vicaire général van Gaver, représentait Mgr l'Archevêque, M. Bry, doyen de la Faculté de Droit, M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, lauréat du Prix Thiers, MM. de Manteyer, le colonel de Ville d'Avray, l'abbé Maurel, le R. P. Thomas qui devaient recevoir des médailles de l'Académie.

Le poète Frédéric Mistral, membre d'honneur, le docteur Evariste Michel, exécuteur testamentaire de Mademoiselle Dosne, et M. le Sous-Préfet s'étaient excusés.

Un grand nombre de dames et de jeunes filles, aux élégantes et fraîches toilettes d'été, donnaient la note mondaine et gracieuse à cette réunion littéraire, à côté de plusieurs professeurs de nos Facultés et des lettrés de la ville. Les lauréats des prix de vertu, avec leurs familles et leurs amis, formaient un groupe des plus intéressants.

A 4 h. 1/2, l'Académie, ayant à sa tête son Président, M. le marquis d'Ille, se place sur l'estrade dominée par le buste de Mademoiselle Dosne dû à l'habile ciseau de M. Pontier qui a voulu offrir à ses confrères l'image de la physionomie si noble et si douce de la généreuse fondatrice du prix Thiers, et qui l'a reproduite avec son talent habituel.

Le Président a à sa droite M. le recteur Belin, à sa gauche M. Paul Arbaud, l'éminent bibliophile, tous deux membres d'honneur de l'Académie. Les autres membres de la Compagnie parmi lesquels nous remarquons M. le colonel Jullien, du 55e, se placent autour du Président, M. le marquis d'Ille qui déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

L'ACADÉMIE D'AIX

AU XIX[e] SIÈCLE

MESDAMES ET MESSIEURS,

En vous remerciant l'an dernier de votre fidélité à venir assister à la séance publique de l'Académie d'Aix, je louais le mérite que vous aviez à braver, pour nous témoigner votre sympathie, l'époque torride où d'habitude cette séance se tient.

Nous en eussions, cette année, devancé la date plus encore que nous ne l'avons fait, si nous n'avions dû respecter les conditions du programme annonçant depuis longtemps que le prix Thiers serait proclamé dans la séance publique de Juin 1907. Nous nous sommes donc strictement tenus

dans les termes fixés, mais en choisissant le premier jour de ce mois de juin pour vous inviter à venir, par vos applaudissements, décerner aux candidats la plus appréciable des récompenses.

Aussi bien êtes-vous accourus en plus grand nombre que jamais, montrant par cet empressement combien le goût des choses de l'esprit s'unit en ce pays privilégié à la pitié pour les misères humaines et à l'admiration pour la vertu que chaque année vous venez ici louer et encourager.

M. le Docteur Aude mit en lumière, à notre dernière séance publique, les qualités exquises de l'intelligente et généreuse fondatrice du prix que nous allons décerner, et il fit connaître quel sentiment délicat lui inspira la pensée de perpétuer ainsi le souvenir des concours de notre Académie de [illegible] où Thiers fut couronné.

[illegible] vivant de Mlle Dosne, dû à notre habile confrère M. Pontier, que le nom du lauréat va être proclamé. Qu'il soit permis d'augurer, pour le vainqueur du prix Thiers, une gloire digne de celle de son illustre parrain. L'avenir doit se guider sur les beaux exemples du passé !

C'est le passé de notre Académie que je veux

rapidement esquisser aujourd'hui devant vous. Son histoire a été, à divers intervales, retracée dans nos séances publiques. Sans répéter ce qui fut alors si élégamment dit, il est juste de rappeler de temps à autre, afin qu'ils ne soient point oubliés, les noms des hommes qui ont maintenu l'antique réputation de la ville d'Aix, et d'en ajouter de nouveaux à cette liste jamais close.

Dans un livre récemment publié : *Les Littératures Provinciales,* l'ardent régionaliste Charles - Brun place en première ligne Aix comme étant un « Centre intellectuel » déjà florisant à l'époque de l'Empire romain.

Située au centre de la Provence, station naturelle placée sur la route conduisant de l'Italie aux Gaules et en Espagne, notre ville abrita, dès l'origine, dans ses murs, toutes les administrations du pays.

Séjour fastueux des comtes de Provence, rois de Naples, de Sicile et de Jérusalem, protecteurs des troubadours et des lettrés, puis siège des Cours Souveraines de Justice et d'un célèbre Parlement fertile pépinière de grands orateurs, Aix fut un foyer d'émulation où d'intelligentes ambitions étaient provoquées par le noble attribut confié à ses Consuls d'être les administrateurs-nés du Pays de Provence.

Dès le XIe siècle, notre ville possédait une Académie des Sciences où vint étudier saint Jean de Matha. Ses souverains se faisaient une gloire d'encourager les institutions littéraires qui ne cessèrent jamais d'y subsister sous les formes diverses d'Académie, de Studium, de Collège ou d'Université.

Qu'il me soit permis de renvoyer aux deux volumes fort documentés, publiés sur l' « Histoire de la fameuse Université d'Aix, depuis sa fondation jusqu'en 1793 » par notre membre d'honneur M. Belin, l'éminent recteur actuel de cette même Université de Provence.

A côté des organisations, d'abord librement formées par des initiatives individuelles, puis soutenues avec les ressources municipales, mais acquérant ainsi, quoique en conservant leurs statuts spéciaux, un caractère officiel, des groupements indépendants de toute attache administrative se constituèrent à diverses époques dans notre ville, comme nous en voyons encore de nos jours se créer.

Elles naissaient, d'ordinaire, de la similitude de goûts de quelques amis jugeant utile de fixer une périodicité à leurs rencontres, de choisir des lieux de réunion, de s'imposer certaines règles et par-

fois de prendre une qualification spéciale. Tels furent les *Arquins,* de Bellaud de la Bellaudière, dont Bonaparte Wyse ressucita le nom au XIXe siècle en faisant une sélection de ceux avec lesquels il était le plus intimement lié parmi ses amis du Félibrige, autre organisation récente dont l'immense prestige ne saurait être contesté.

Ce sont les célèbres Salons des XVIIe et XVIIIe siècles qui maintinrent surtout le goût des Lettres dans la Capitale de la Provence, où une société éclairée et polie, avide de sciences, jalouse de se signaler, unissait à son culte pour les arts et le bel esprit une urbanité et une distinction dont les traces ne se sont point perdues.

On parle encore, après trois cents ans, du salon de Louis Galaup de Chasteuil où se rencontraient du Périer, César Nostradamus, La Cépède, Malherbe, le grand Prieur de France Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence et le président Fauchet qui, lorsqu'il fût appelé à Paris dans les Conseils de l'Etat, entretenait avec ses amis d'Aix une correspondance littéraire suivie et s'imposait, chaque année, un long voyage pour venir les visiter.

Son fils, Jean de Chasteuil, continua les traditions paternelles. Il fut l'ami de Du Vair, Garde des

Sceaux de France, de Fabrot, d'Antoine de Thoron et de Peiresc.

Nous ne pourrions citer tous les hommes illustres qui abondaient à Aix à cette époque : le philosophe Gassendi, le savant linguiste Jacques de Gantès, l'historien Gaufridi... Plus tard ce furent les Thomassin de Mazaugues et les Boyer d'Eguilles, qui protégèrent les artistes et les savants.

Dans ces siècles, l'art est représenté par le sculpteur Toro, par Faucher, le maître de Puget, par les peintres Finsonius, Daret, Sébastien Barras, Jean-Baptiste Vanloo, Dandré-Bardon, les frères Viali, par Célony, par Arnulphy et ses savants élèves Gibelin, Peyron et Cauvet, les réformateurs du goût qui, s'inspirant des Grecs, ramenèrent l'Art Français à la pureté des lignes harmonieusement combinées avec de sobres et gracieux ornements.

Parmi les musiciens citons Bellissen, son contemporain Campra, l'émule de Lulli, Floquet et ces Maîtres de Chapelle de Saint-Sauveur dont notre collègue, M. le Chanoine Marbot, nous a fait connaître la vie et les œuvres.

Le raffinement des mœurs et le bouillonnement des esprits étaient extrêmes dans ce merveilleux XVIIIe siècle qui s'acheva en un épouvantable bouleversement.

Toutes les sciences, tous les arts, toutes les philosophies avaient leurs adeptes et leurs fervents. Il fut aussi marqué par un engouement particulier pour l'agriculture qui se produisit jusqu'à la Cour. Les grands Corps de l'Etat s'en préoccupèrent.

Dès 1752, l'avocat Pazéry, assesseur du Pays, présenta à l'Assemblée des Communautés de Provence un projet d'organisation d'une société d'Agriculture et de Commerce, et, un arrêt du Conseil du roi, du 20 janvier 1765, sanctionna ce plan qui avait été adopté par les Etats de Provence. La Société d'Agriculture, toutefois, ne fut constituée définitivement qu'en 1777, sur la proposition du Marquis de Méjanes, premier Consul d'Aix. Elle tint sa première séance, sous la présidence de Portalis l'Ancien, en 1779.

Généreusement dotée par les Etats, la Société rétribuait des professeurs qui enseignaient, dans les communes de Provence, les meilleures méthodes d'agriculture. Elle fut dissoute par le décret de la Révolution qui abolit en France toutes les Académies.

Le Marquis de Méjanes laissa, en 1786, à la ville d'Aix, la magnifique bibliothèque qui porte son nom ; mais les événements politiques ne permirent de l'installer et de la mettre à la disposition du public qu'en 1810. Le Docteur Gibelin, qui en avait reçu la garde, ne parvint à sauver, dans

les temps troublés, cette superbe collection qu'au prix de mille difficultés ; aussi, instruit par le passé, crut-il prudent de la placer sous le contrôle et la surveillance des hommes les plus éclairés de la ville d'Aix et les plus dévoués à ses intérêts.

Dans ce but il provoqua la constitution d'une société des amis de la Science, des Belles-Lettres et des Arts. Sous l'égide d'une volonté forte, les éléments retrouvés de l'ancienne société fusionnaient alors avec les hommes intelligents que les événements avaient fait accéder au pouvoir et les traditions de l'ancienne Capitale de la Provence se rétablirent avec des horizons rajeunis. La proposition du Docteur Gibelin recueillit aussitôt 132 adhérents et peu après 141. Ils se réunirent pour la première fois, le 30 janvier 1808, chez le Docteur Gibelin, correspondant de l'Institut de France.

Sur la proposition de M. Barthélemy de Saizieu, la présidence de la Société fut offerte à Mgr Champion de Cicé, Archevêque d'Aix et d'Arles et ancien Ministre des Cultes ; M. d'Arbaud-Jouques, Sous-Préfet, et M. de Fortis, maire, furent élus vice-présidents et le Docteur Gibelin secrétaire perpétuel, avec pour secrétaires-adjoints MM. de Meyronnet Saint-Marc et Coye de Castellet ; M. Bertrand de Fonscuberte fut nommé

trésorier. Enfin, la rédaction du règlement fut confiée à MM. de Saizieu, de Fauris Saint-Vincens, Boyer de Fonscolombe, d'Arlatan, le Premier Président Baffier et l'Abbé de Robineau.

L'installation de la Société eût lieu le 11 février 1808 dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Dès cette première séance, la Société déclara qu'elle se constituait pour conserver et augmenter la bibliothèque de l'homme illustre qui fonda, jadis, le Bureau d'Agriculture et que, voulant continuer son œuvre et honorer sa mémoire, elle joignait à ses titres celui de *Société d'Agriculture*.

Les hommes les plus distingués de la Provence se firent un honneur de figurer parmi les membres de la nouvelle Société. Il existe, au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque Méjanes, un dossier intéressant contenant les lettres d'adhésion de plusieurs hauts personnages.

En reconnaissance du titre de membre honoraire qui avait été offert au Préfet, le comte Thibaudeau, celui-ci écrivait, le 16 juin 1808 : « Quoique l'Académie de Marseille, rétablie « depuis longtemps, ait en vain sollicité jusqu'à « présent un titre émané du Gouvernement, je « n'en ai pas moins invité Son Excellence le « Ministre de l'Intérieur à encourager, au moins « par un témoignage de son suffrage, le zèle d'une « Société dont l'établissement a un but si hono-

« rable ». Le 3 août 1808, le Ministre répondait que le Gouvernement ne pouvait voir qu'avec bienveillance l'établissement de pareilles Institutions et que la réunion pouvait en être autorisée. La Société décida d'imprimer à la suite de son règlement cette lettre « comme un titre de *la protection spéciale* et de *l'autorisation légale* dont le Gouvernement daigne favoriser cet utile Etablissement ».

Dès lors, il ne fut plus de question locale sur laquelle le Gouvernement, l'Administration départementale ou la Municipalité n'aient cru utile de demander l'avis de la Société, ou qu'elle n'ait elle-même provoquée en ouvrant des concours, non-seulement sur l'Agriculture, mais encore sur l'Histoire, la Littérature et l'Economie sociale. L'efficacité de son action fut considérable au point de vue de l'Archéologie et des Sciences naturelles et agricoles dont elle s'était surtout proposée d'être la protectrice et le guide.

Le 16 novembre 1810, en présence de Son Excellence Monseigneur le Sénateur de la Sénatorerie d'Aix, le Duc d'Otrante, M. de Fortis, Maire d'Aix, fit l'ouverture de la Bibliothèque Méjanes et présida la séance de la Société Académique, instituée pour veiller sur ce magnifique dépôt.

L'année suivante, le Ministre de l'Intérieur soumet à la Société plusieurs questions relatives à

l'Agronomie et demande une Instruction sur la culture de la betterave. Le Sénateur comte François de Neufchâteau lui fait un envoi de blé épautre et désire que l'on procède à des essais de semences, sous la direction de la Société.

Le 13 mai 1811, le Conseil municipal « en considération des avantages que le public et la ville en particulier retirent des travaux de la Société et surtout des prix et des primes d'encouragement qu'elle distribue, des vérités et des instructions relatives au perfectionnement des Arts et notamment de l'Agriculture, qu'elle a commencé à répandre », vote à la Société une dotation annuelle de 600 francs. Le Gouvernement, de son côté, lui alloue une subvention de 400 francs par an, et le Préfet pareille somme à imputer sur le budget départemental.

A partir de 1819, les allocations de la ville et du département furent égalisées à 500 francs chacune.

La Société des Amis des Arts et des Lettres était conviée à toutes les cérémonies officielles.

Le Comte d'Artois, en 1814, décora du lis tous ses membres résidants.

Une délégation de la Société assista à sa réception, à Aix, en 1815, à celle du Duc de Berry en 1816 et du Dauphin en 1823 et 1830,

Elle prit part à l'installation de l'Ecole de Droit, à l'inauguration du Palais de Justice, des statues de Siméon et de Portalis, etc.

Le titre de membre de la Société attribuait des droits électoraux. En 1829, avant de prononcer son discours de réception, M. Braccini dût déposer sur le bureau ses lettres de naturalisation, personne ne pouvant faire partie d'une Société qui confère des droits politiques s'il n'est français.

Enfin, le 5 avril 1829, une ordonnance du roi Charles X érigea la Société en Académie royale et fixa à trente le nombre de ses membres titulaires.

Le 9 juillet 1833, elle obtient du Maire d'Aix, pour ses séances ordinaires, l'ancienne salle du Conseil de la Cour d'Assisses, à l'Hôtel-de-Ville, et le 27 juin 1838, elle s'installe au Musée, dans une salle, dit le procès-verbal, bien plus convenable que l'ancienne et qui est celle où sont exposés actuellement le legs Frégier et les riches collections céramiques et artistiques données récemment par notre généreux membre d'honneur M. Pécoul.

En 1839, le Conseil Général, outre sa subvention ordinaire de 500 francs, vote une allocation particulière de 1.000 francs pour les recherches archéologiques à faire, à Aix, par les soins de l'Académie.

Il serait fastidieux de suivre pas à pas son œuvre pendant le dernier siècle, car elle est mêlée activement à la vie artistique et littéraire d'Aix.

C'est dans son sein qu'est née la véritable Ecole historique par la méthode d'observation. Rouchon-Guigues, qui rédigea un si utile résumé de l'histoire de Provence, en fut l'instigateur ; après lui vinrent Roux-Alphéran, Rouard, Poujoulat, Zeller et plus tard Claudio-Jannet, Charles de Ribbe et Berluc-Perussis.

Les Sciences naturelles furent surtout représentées par les Montvallon, par les Boyer de Fonscolombe qui, pendant cinq générations, firent tant d'honneur à notre Académie, et dont le descendant, le Marquis de Saporta, fut une des gloires de la science paléontologique. Autour de ces savants ont brillé : Coquand, Achintre, Amédée de Fonvert, Emile Arnaud, Matheron, Daime, Marion et le grand reboiseur Demontzey.

La Philologie eût des adeptes tels que Raynouard, Honnorat, Lafaye, de Berluc-Peruissis. Les poètes qu'elle a produit ne peuvent se compter ; citons seulement les prédécesseurs de la renaissance littéraire provençale, qui est particulière à notre pays : Diouloufet, d'Astros, le Doyen Bonafous et Jean-Baptiste Gaut.

Parmi les jurisconsultes, rappelons d'abord les

noms de Siméon et de Portalis, les rédacteurs du Code Napoléon, de Giraud qui fut ministre, de Laboulie, de Cabantous, de Fresquet, Laurin, Jourdan, du Premier Président Rigaud, d'Arthur Desjardins que les Gouvernements anglais et belge choisirent comme arbitre dans leurs questions litigieuses.

Elle a compté parmi ses membres les généraux Miollis, d'Arbaud-Jouques et Pascalis ; les Docteurs Payan et Bourguet, associés nationaux de l'Académie de Médecine ; des illustrations du Clergé : les Cardinaux d'Astros, Bernet et Boyer et Mgr de Posada qui mourut Patriarche des Indes. L'Académie d'Aix s'honore encore d'avoir possédé Manuel et Mignet et d'avoir, la première, reconnu le mérite et encouragé les débuts de Thiers.

Le savant numismate Marquis de Lagoy, membre d'honneur de notre Académie et neveu de Méjanes, son fondateur, avait réuni une magnifique collection de monnaies qui s'en alla à Paris, comme s'en était allée en 1608 la collection formée par du Périer, achetée, de gré ou de force, par les Etats de Provence pour Henri IV et qui fut le premier noyau du Cabinet National des Médailles.

N'a-t-on pas vu de même partir pour le Musée Britannique de Londres les plus beaux tableaux de Maîtres des Ecoles Italiennes et Espagnoles de notre

confrère M. Sallier, ancien Maire d'Aix, et ses fameux papyrus relatant l'authentique histoire des Sésostris qu'y déchifrèrent les célèbres Egyptologues Champollion, membres aussi de notre Compagnie ?

C'est sous les auspices de l'Académie que furent élevés plusieurs des monuments qui décorent la ville et c'est elle qui en rédigea les inscriptions : la fontaine Saint-Louis en 1820, les tombeaux des Raimond-Bérenger dans l'église Saint-Jean de Malte en 1828, la statue du roi René et les médaillons de Matheron et de Forbin, le monument funèbre des Fauris Saint-Vincens, la restauration du tombeau de Peiresc et l'érection de son buste, la conservation de l'antique beffroi et des tapisseries de Saint-Sauveur qui ont été classés, sur son initiative, parmi les monuments historiques.

L'Académie, pendant les deux premiers tiers de son existence, ouvrit de nombreux concours et attribua, avec une scrupuleuse équité, des prix de Littérature, de Science, d'Agriculture et d'Art. Ses lauréats s'appelèrent Thiers, Polydore de Bec, de Gasparin, Fonscolombe, Charles-Giraud, de Séranon qui devinrent membres de notre Compagnie et dont plusieurs furent Ministres.

Les ressources, intelligemment mises à sa dispoition par la Municipalité, le Conseil Général ou



C'est à la générosité de Mlle Dosne, vous le savez, qu'est due la fondation du prix Thiers d'une valeur de 3.000 francs, indivisible. Déjà, en 1873, les hoirs du poète Fortuné Pin : MM. de Berluc Perussis et de Bresc avaient substitué l'Académie d'Aix à la Société Littéraire d'Apt pour l'attribution d'un prix de poésie, fondé par eux, consistant en une violette d'or d'une valeur de cent francs que cette Société devait décerner tous les deux ans.

Des démarches sont faites pour mettre notre Académie en possession de cette prérogative.

Le Commandant Rambot fonda, en 1859, un premier prix de Vertu que l'Académie a, depuis, attribué chaque année. Ce généreux exemple fut suivi, en 1865, par M. Reynier qui institua, dans le même but, une rente annuelle de 1.000 francs.

Par son testament, en date du 7 janvier 1899, Mlle Irma Moreau laissa toute sa fortune à l'Académie d'Aix, à la condition qu'elle en emploierait les revenus à fonder des pensions de 200 francs dont la Compagnie désignerait les titulaires parmi les personnes pauvres, recommandables par leur honnêteté et leurs vertus notoires. L'Académie a pu assurer, grâce à cet héritage, vingt-deux pensions viagères à des personnes dignes d'intérêt.

Elle a acccepté, depuis, la fondation de Mlle Rostan d'Abancourt en faveur des vieux serviteurs, et, cette année-ci même, elle a été chargée d'assurer les intentions généreuses de Mlle Rayon qui a laissé une somme de 10.000 francs dont les revenus serviront à décerner, chaque année, un prix à la fille, non mariée, qui aura le mieux soigné ses parents.

Ces témoignages si honorables de confiance donnés à l'Académie ont accru son rôle social parallèlement à son influence littéraire. Des amateurs d'Art et des bibliophiles, soucieux de confier à un corps indépendant et à l'abri des dissentions politiques, la continuation de leurs œuvres ou la conservation de leurs précieuses collections en ont institué gardienne l'Académie d'Aix. C'est ainsi qu'elle a recueilli la bibliothèque de Mgr Champion de Cicé et celle du professeur Plaisant, les manuscrits du Doyen Cabantous et des historiens Castellan et Porte, les dons de M. Arbaud, les portraits provençaux réunis par M. Féraud-Giraud, les reproductions à l'aquarelle des fresques célèbres que M. Thiers avait fait exécuter par des artistes de l'Ecole française de Rome et qui, après avoir figuré au Louvre, dans la salle Thiers, ont été offertes à l'Académie par Mlle Dosne avec un portrait de son illustre beau-frère, peint par

Bonnat et excellemment reproduit par notre artiste aixois Villevieille. En ces derniers temps, M. Pécoul a été l'instigateur de la création, à l'Académie d'Aix, d'un Fonds de Malte qu'il a libéralement enrichi de magnifiques ouvrages et qui est appelé à devenir en peu d'années, suivant son expression, un remarquable musée de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Aix a donc conservé, malgré les vicissitudes des siècles, une prééminence littéraire qu'il gardera ; car, si tous les esprits éclairés sont aujourd'hui d'accord pour combattre la mortelle centralisation parisienne, il est indispensable que les éléments divers de la vie provinciale ne soient pas voués à un stérile isolement, mais que, groupés autour de centres régionaux, ils puissent maintenir la physionomie particulière à chaque contrée, en rompant avec la monotone uniformité officielle au profit de ce que M. Lavisse a appelé une souhaitable différenciation.

Aix, mieux qu'aucune autre ville de France, doit posséder cette suprématie intellectuelle ; son voisinage même de Marseille, la ville industrielle et commerçante, lui permet d'apprécier tous les progrès modernes et d'en profiter, sans être troublé par l'agitation de la grande cité. Le calme de ses rues et la solennité de ses demeures s'har-

monisent avec la gravité d'esprit des hommes d'étude, des savants professeurs et des magistrats qui l'habitent.

La facilité des communications a accru, entre les deux villes, les relations intimes et a rapproché non seulement la distance, mais les cœurs. Aix est devenu pour la seconde ville de France le Versailles de ce Paris. Depuis que l'automobilisme rend si rapides les déplacements, il est de bon ton de ne plus habiter Marseille, mais les environs, et plusieurs représentants de l'aristocratie phocéenne, séduits par le charme de notre vieille Capitale, y ont fixé leur résidence. Vous apprécierez avec quel enthousiasme ils parlent de notre ville en lisant le livre que vient de publier, sur Aix-en-Provence, l'une des personnalités les plus éminentes de Marseille, M. Jules Charles-Roux, ancien député, le Commissaire général de cette merveilleuse Exposition Coloniale, organisée par lui, avec tant d'éclat et de succès, l'an dernier, et où la ville d'Aix occupa une place prépondérante au Palais des Arts rétrospectifs.

Voici comment M. Jules Charles-Roux s'exprime à la première page de son livre qu'il a dédié à notre Académie :

« Les Aixois seraient bien difficiles s'ils n'étaient « pas fiers de leur ville. Tous les artistes qui

« traversent cette cité s'en vont étonnés et « conquis ; le charme distingué de son architec- « ture, la tranquillité recueillie de ses vieux hôtels « font le ravissement des visiteurs, et, quand on « pénètre dans l'intérieur des demeures, on est « surpris d'y trouver tant de merveilles artistiques. « Les Musées, les Eglises, les maisons particu- « lières sont pleins de chefs-d'œuvre. Si, pour « beaucoup de ces trésors, on n'a pas fait, jusqu'ici « de réclame bruyante, il y a plus de plaisir « encore à les découvrir, à les observer à son aise, « dans la lumière discrète et le silence. »

A l'occasion de l'Exposition Coloniale, un Congrès des Sociétés Savantes du Midi fut tenu à Marseille sous la présidence de M. le Recteur Belin. L'Académie y fut représentée et plusieurs de ses membres y participèrent par leurs travaux.

Déjà, elle avait figuré avec honneur à l'Exposition du Livre qui eût lieu à Marseille en 1895 et à la suite de laquelle le Ministère de l'Instruction Publique demanda sur notre Acadèmie une notice que je fus chargé de rédiger. J'ai cru devoir y puiser la partie documentaire de son histoire que je viens de retracer. Il nous a paru utile de faire connaître le rôle qu'elle a rempli au XIXe siècle, en vous invitant, Mesdames et Messieurs, à vous joindre à nous pour célébrer, l'an prochain, le centenaire de sa réorganisation.

Près des sources d'eaux chaudes jaillissant aux pieds des collines alors boisées d'Entremont, les Romains retrouvèrent toutes les délices de la voluptueuse Daphné. Ils y célébrèrent les mêmes fêtes et vouèrent la Capitale de la Province des Provinces à la même divinité : à Apollon le Chef des Muses, le Dieu de la poésie, des Arts, des oracles et de la lumière.

Les Aixois sont restés fidèles au culte de ces belles choses et ils sont toujours dignes de leur noble devise :

Generoso sanguine parta



PRIX THIERS

L'Académie a, pour la première fois, décerné le prix Thiers dans sa séance du 1er juin 1907.

Ce prix, d'une valeur de trois mille francs, indivisible, est dû à la libéralité de Mademoiselle Dosne qui l'a fondé en 1901, pour honorer la mémoire de son illustre beau-frère, M. Thiers, lauréat de l'Académie d'Aix en 1818 et 1821. La donatrice a aussi voulu, par cette fondation témoigner sa sympathie à l'égard de l'Académie qui encouragea les premiers débuts littéraires de l'illustre écrivain, et à l'égard de la ville d'Aix d'où la famille de M. A. Thiers était originaire, et dans laquelle le grand homme d'Etat avait formé des amitiés qui lui furent toujours chères.

L'Académie, conformément à la loi du 4 février 1901, a été autorisée à accepter cette donation par arrêté préfectoral du 9 octobre de la même année.

Le prix Thiers doit être attribué tous les cinq ans *à l'auteur du meilleur des ouvrages, soumis au jugement de l'Académie, sur un sujet intéressant la Provence (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Vaucluse).*

Il pourra l'être également à l'auteur, né en Provence, de toute œuvre que l'Académie jugera digne de cette récompense, quel qu'en soit, d'ailleurs, le sujet.

Estimant que de nombreux lettrés prendraient part à ce concours, l'Académie a décidé d'attribuer des Médailles et des Mentions Honorables aux concurrents les plus méritants après le lauréat du prix indivisible. Le Conseil Général du département et le Conseil Municipal d'Aix ont bien voulu lui allouer des fonds dans ce but.

Le concours ouvert le 1er juin 1902 a pris fin le 31 décembre 1906.

Une Commission spéciale avait été nommée pour l'examen des titres des concurrents. Elle était ainsi composée :

MM. le Président de l'Académie, marquis d'Ille ;
le Docteur Aude, archiviste, ancien président ;
Bonafous, professeur à la Faculté des Lettres ;
Alfred Bourguet, avocat a la Cour ;
le secrétaire perpétuel, baron Guillibert.

La Commission a nommé M. le Docteur Aude, président, M. Bonafous, rapporteur.

Elle a communiqué ses travaux le 19 février 1907, à l'Académie qui a définitivement arrrêté les résultats du concours ; entendu et approuvé le rapport de M. Bonafous.

L'Académie a attribué le prix Thiers de 3.000 francs à M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, pour son ouvrage manuscrit *Les Invasions Gauloises et la Colonisation Grecque, six siècles avant notre ère et quatre siècles après.*

La Médaille d'or est donnée à M. Lacour-Gayet, professeur à l'Ecole supérieure de Marine, pour ses *Histoires de la Marine militaire sous Louis XV et sous Louis XVI;* ouvrages déjà couronnés par l'Académie de Sciences Morales et Politiques.

Quatre Médailles de vermeil sont obtenues par : M. de

Manteyer, *Histoire de la Provence du Ier au XIIe siècle;* M. l'abbé Maurel, *Histoire religieuse des Basses-Alpes pendant la Révolution;* M. le Colonel de Ville-d'Avray, *Histoire de Cannes;* M. Michel Clerc, *Aix Romain.*

Dix Médailles d'argent sont données à : M. Chide, *Gassendi, sa Vie et son œuvre;* M. P. Souchon, *Le Dieu Nouveau*, tragédie ; M. Dauphin-Meunier, *La comtesse de Mirabeau;* M. l'abbé Allibert, *Histoire de Seyne;* M. Schilizzi, *Etude sur la défense de la rade de Marseille avant la Révolution;* M. F. de Rocher, *Au temps des Cigales,* poème de Provence ; M. l'Abbé Sicard, *Sainte Marie-Madeleine;* Mademoiselle E. Houchart, *Estelle*, poème bilingue ; M. Sapy (R. P. Thomas) *Une illustration provençale;* M. Martial Sicard, *Les Officiers Généraux bas-alpins.*

Cinq Mentions honorables à : M. Mongin, *Toulon, sa rade, son port*, etc ; M. Douël, *Au temps de Pétrarque*, roman ; M. de Gérin-Ricard et M. l'abbé d'Agnel, *Les Antiquités de la Vallée de l'Arc;* Mademoiselle Montaudry, *Appel vainqueur,* drame en vers ; M. Dumas, *Le Conseil des prises sous l'ancien régime.*

Au total, 21 lauréats sur 57 auteurs qui avaient déposé 107 ouvrages formant 117 volumes.

En remettant à M. Camille Jullian le Prix Thiers, M. le Président d'Ille lui a adressé les paroles suivantes :

« Monsieur,

« Le destin et vos mérites vous avaient désigné aux suffrages de l'Académie d'Aix. Né, de même que M. Thiers, à Marseille, vous avez, le premier, conquis le prix fondé à notre Académie, en mémoire de celui qui fut aussi l'un de nos lauréats.

« J'ai ouï dire par l'un de vos condisciples que, dès le

« lycée, vos merveilleuses facultés vous avaient fait donner
« par vos camarades le surnom de nouveau Thiers.

« C'était un présage.

« L'Académie se félicite aussi du lien qui vous attache,
« désormais, à elle. Comme elle le fit jadis pour M. Thiers,
« elle vous a élu Membre correspondant et j'ai l'honneur de
« vous en remettre le Diplôme avec celui de lauréat du Prix
« Thiers. »

RAPPORT

SUR LE

PRIX THIERS

PAR

M. Raymond BONAFOUS

Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix

MESDAMES, MESSIEURS,

Pendant la première moitié du siècle dernier, l'Académie d'Aix décernait des prix littéraires, et c'est justement dans un des concours organisés par elle que Thiers révéla pour la première fois un génie qui plus tard devait rendre à la France les services signalés dont elle n'a pas perdu, dont elle ne doit pas perdre le souvenir. Depuis quarante ans environ cette noble coutume était, pour des raisons budgétaires, tombée en désuétude ; et si, grâce à de généreux donateurs, l'Académie pouvait, de plus en plus, récompenser le mérite des actes vertueux, c'est-à-dire le bien, elle avait dû renoncer à encourager le mérite des productions littéraires, c'est-à-dire le beau.

Grâce à M[lle] Dosne, cette regrettable incapacité a pris fin. Soucieuse, pendant la dernière période de sa vie si digne, de favoriser tout ce qui pouvait contribuer à rendre plus vivace la mémoire de son illustre beau-frère, elle a

eu l'idée de donner à l'Académie d'Aix, qui la première avait apprécié la valeur du futur grand homme, les moyens de récompenser et de glorifier les talents de l'avenir. Dans ce but, elle a laissé à l'Académie une rente annuelle de 600 francs qui lui permit de donner tous les cinq ans un prix indivisible de 3.000 francs, appelé Prix Thiers.

Ce prix peut être décerné à l'auteur, quelle que soit son origine, du meilleur ouvrage intéressant la Provence, ou à l'auteur, né en Provence, de toute œuvre meilleure que les autres, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet. On voit par là que, dans ce concours fondé par un Provençal, les Provençaux jouissent d'une situation privilégiée. Tandis, en effet, que les autres concurrents doivent se présenter avec un ouvrage relatif à la Provence, les Provençaux peuvent soumettre à l'Académie un ouvrage quelconque, à la condition qu'il soit bon. N'importe qui sur la Provence, un Provençal sur n'importe quoi, telle est la formule qui peut résumer les conditions fondamentales du concours.

L'Académie avait fait, au sujet de ce concours, la plus large publicité dans les milieux universitaires et lettrés. Aussi le résultat a-t-il pleinement répondu à nos espérances. Nous pourrions presque dire qu'il les a dépassées, et que, par le nombre des concurrents, par la valeur de beaucoup d'ouvrages, la mémoire de M. Thiers s'est trouvée honorée mieux encore que nous n'aurions osé nous y attendre.

A la date du 31 décembre 1906, date extrême des envois, 57 concurrents avaient répondu à notre appel et envoyé 107 ouvrages dont 73 imprimés et 34 manuscrits.

Ces 107 ouvrages forment 117 volumes. 89 sont en prose, 18 en vers. Au point de vue des matières traitées, ces 107 ouvrages, dont quelques uns sont, en totalité ou en partie, écrits en langue provençale, se décomposent comme il suit :

Archéologie provençale	17
Etudes sur des personnages provençaux	12
Histoire politique, religieuse, économique de la Provence	26
Poèmes, romans, drames, tragédies, comédies	25
Ouvrages sur le Félibrige	10
Histoire naturelle provençale	5
Sujets divers ne rentrant dans aucune des catégories précédentes	12
TOTAL	107

On voit qu'il y en a pour tous les goûts.

La diversité des auteurs n'est pas moindre que celle des ouvrages. En dehors d'un certain nombre de concurrents sans profession déclarée, nous avons eu des membres de tous les ordres de l'enseignement, des archivistes, des avocats, des journalistes, des publicistes, des fonctionnaires variés, des officiers, des ecclésiastiques. Nous avons eu mieux que tout cela, si difficile que la chose paraisse. Nous avons eu des dames ; et, bien que l'Académie ait jugé que la galanterie française n'avait rien à voir en la matière, vous aurez bientôt le plaisir d'applaudir deux d'entre elles, qui doivent leur succès non à leur sexe, mais au mérite de leurs œuvres.

Nul ne s'étonnera que la tâche de l'Académie ait été longue et pénible, étant donné le nombre des ouvrages et la variété des sujets traités. Trop de fleurs ! dit un

personnage dans une opérette bien connue. Le bouquet était de dimension imposante et il a fallu longtemps pour respirer le parfum de chacune des fleurs qui le composaient. Mais, nous devons le dire, nous avons été largement payés de nos peines. L'immense majorité des ouvrages avait une valeur plus ou moins grande, mais une valeur réelle. Il n'y a pas eu, pour ainsi dire, d'ouvrages à éliminer dès l'abord, et nous devons cette justice aux concurrents dont le nom ne paraîtra pas dans la liste des récompenses, que notre silence n'est nullement une condamnation, mais une nécessité inhérente à tout concours. Beaucoup d'œuvres ne seront pas nommées qui méritent grandement d'être lues, et que nous nous félicitons d'avoir lues parfois les premiers. Mais nous avons dû nous borner, et, entre tant d'œuvres bonnes, signaler seulement celles qui nous ont semblé meilleures que les autres.

Ce sont ces œuvres de choix que je vais vous signaler succinctement.

Le prix unique a été attribué à M. Camille Jullian, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, depuis deux ans professeur d'Antiquités nationales au Collège de France. M. Camille Jullian se propose d'écrire l'Histoire de la Gaule depuis environ l'an 600 avant Jésus-Christ jusque vers l'an 400 de notre ère. C'est le premier volume de cet important ouvrage que M. Jullian a soumis au jugement de l'Académie d'Aix. Ce premier volume, intitulé *Les Invasions gauloises et la*

Colonisation grecque, retrace l'histoire de la Gaule depuis la plus lointaine origine jusque vers le IIe siècle avant Jésus Christ. Après avoir montré la structure de la Gaule, sa situation dans le monde ancien, la nature et l'aspect de son sol, l'auteur étudie successivement l'époque et le peuple ligure, la fondation de Marseille par les Grecs, l'arrivée des Celtes en Gaule, la question ibérique, l'expansion des Celtes en Europe, leur civilisation. Puis, revenant à Marseille, il étudie son empire maritime, raconte l'expédition d'Annibal et s'arrête à l'époque où, après la défaite du grand chef carthaginois, les Gaulois, obligés de se contenir dans les frontières que leur indiquait la nature et que Rome acceptait, purent fonder une société en harmonie avec leur caractère, leurs traditions et la nature de leur pays, en attendant que dans les siècles suivants ils fussent, par suite de la conquête de César, contraints de jouer dans le monde latin un rôle qui ne fut pas sans éclat. — L'éloge de M. Jullian n'est plus à faire. Nous devons nous borner à celui de son livre. C'est en quelque sorte un résumé des nombreux travaux qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont proposé comme but d'étudier les origines de notre histoire nationale. Mais ce résumé ne se borne pas à être la substantificque moelle d'ouvrages antérieurs. C'est aussi et surtout une œuvre essentiellement personnelle. Préparé par de nombreux travaux de détail, M. Jullian possède à fond la totalité des passages qui peuvent et doivent servir de sources à un travail d'ensemble comme le sien, sources latines ou grecques, historiques ou poétiques, anciennes ou modernes. Ces sources, il a le talent de les utiliser à propos, de les vivifier par ses commen-

taires, de les enchâsser comme des joyaux dans le tissu de sa narration pour lui donner plus d'éclat en même temps que plus d'autorité. L'œuvre de M. Jullian, en effet, ne réunit pas seulement les qualités qu'on est en droit d'exiger de toute œuvre historique sérieuse. C'est aussi une œuvre littéraire au premier chef. La science, si profonde qu'elle soit, ne se présente pas sous un air revêche, mais avec une allure alerte et dégagée. Dominant pleinement la matière qu'il traite, M. Jullian la traite avec aisance, se joue pour ainsi dire au milieu des difficultés, donne de chacune d'elles la solution vraie, tout au moins la plus vraisemblable ; et on est tout étonné, aprés avoir lu d'une traite tant de choses intéressantes, de voir que chacune d'elles s'appuie sur une autorité ancienne de premier ordre. Si la science se montre au bas de chaque page, l'art est dans la trame même du récit ; et c'est vraiment une bonne fortune pour notre Académie que de trouver si bien fondus ensemble, dans le premier ouvrage qu'elle ait à couronner pour le prix Thiers, une science aussi sûre, qui sera sur le sujet la science de demain, et un talent de mise en œuvre hors de pair.

Nous espérons qu'un jour quelque généreux donateur nous permettra de donner un second prix Thiers pour récompenser l'œuvre qui aura le plus approché de la première. Ce donateur, qui est peut-être parmi les assistants, et que nous remercions d'avance, nous aurait rendu aujourd'hui un signalé service. Il nous aurait permis d'attribuer plus encore qu'une médaille d'or à l'œuvre qui a été classée la seconde, celle de M. Lacour-Gayet,

proximus, sed non longo intervallo, me permettrai-je de dire, en modifiant légèrement un vers connu de Virgile. M. Lacour-Gayet, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, s'est présenté à nous avec, dans chaque main, un fort volume in-octavo. L'Académie avait décidé d'avance qu'une récompence ne pourrait être attribuée qu'à un seul ouvrage de chaque auteur. Or, M. Lacour-Gayet en apportait deux, l'un sur *La Marine militaire en France sous le règne de Louis XV*, l'autre sur *La Marine militaire en France sous le règne de Louis XVI*. Lequel choisir ? Ils étaient bons tous les deux. L'Académie a remarqué alors que le second volume était une continuation du premier, et que les deux ouvrages auraient pu n'en former qu'un, si l'auteur avait voulu leur donner un titre général comme *La Marine militaire en France au XVIII*e *siècle*. Chaque volume, d'ailleurs, était dans les conditions du concours, le plus ancien ayant été imprimé en 1902. Elle a donc pris le parti d'apprécier l'œuvre dans son ensemble, et cette œuvre lui a paru mériter la Médaille d'Or. M. Lacour-Gayet, en même temps qu'il enseigne l'histoire au lycée Saint-Louis et au lycée Fénelon, est professeur à l'Ecole Supérieure de marine, et son travail est le résultat de son enseignement. Ce travail a été écrit directement sur les pièces originales des archives de la marine, déposées soit au Ministère de la Marine, soit surtout aux Archives Nationales. A l'aide de ces documents de première main, l'auteur a retracé l'histoire de la marine militaire en France sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, étudiant de près les ordres envoyés de la Cour

par les ministres, et l'exécution de ces ordres dans nos ports de guerre ou sur les plaines sans fin de la mer. Il y eut à cette époque, à côté de défaillances coupables et funestes, que M. Lacour-Gayet signale et condamne justement, de bonnes volontés et des efforts que le succès couronna quelquefois, mais qui furent glorieux même dans l'insuccès. L'auteur fait fort bien le départ du bon et du mauvais, de ce qui mérite la louange et de ce qui ne doit récolter que le blâme. Son ouvrage est une contribution importante à l'histoire nationale, et qui explique bien des faits jusqu'ici obscurs ou difficiles à comprendre. La marche du récit est aisée autant que sûre ; le style est à la fois simple et lumineux. Toute cette histoire vraie se lit avec le même intérêt qu'un roman, et avec bien plus de profit que beaucoup d'entre eux. C'est, nous le répétons, une œuvre de premier ordre, et l'Institut en avait jugé ainsi avant nous en la récompensant.

M. Lacour-Gayet a étudié une époque relativement récente, où il disposait de documents nombreux et sûrs, attendant seulement qu'une main habile vînt les mettre en valeur et en faire jaillir la lumière qui, en effet, en est sortie éclatante. M. Georges de Manteyer, archiviste paléographe, qui obtient la 1re Médaille de Vermeil, s'est attaché à une époque plus obscure, à ce qu'on appelait autrefois la longue nuit du moyen âge. Son œuvre, *La Provence du Ier au XIIe siècle*, commence à peu près au moment où finit actuellement celle de M. Jullian. Mais si elle embrasse dans le temps une période de douze siècles, un peu supérieure comme étendue à celle que M. Jullian se propose d'étudier, elle est plus limitée dans l'espace.

Elle s'occupe, en effet, uniquement de la Provence ou des pays dont les destinées ont été étroitement unies à la sienne : l'Auvergne, la vallée du Rhône, la Bourgogne. La période étudiée par M. de Manteyer est une période obscure, et la tâche qu'il s'est imposée était pénible. Ses devanciers ou l'avaient esquivée, ou n'avaient pu en supporter le poids. C'est un fait que la plupart des histoires de Provence sont particulièrement défectueuses en ce qui concerne le moyen âge. Cela vient de ce que les auteurs ou n'avaient pas une préparation générale suffisante, ou manquaient de la critique qui seule peut mettre quelque ordre dans ce fouillis, jeter quelque lumière dans cette ombre épaisse. Ni l'une ni l'autre ne font défaut à M. de Manteyer qui a appris, à l'Ecole des Chartes, à se soumettre à une discipline sévère, et à marcher lentement afin de marcher sûrement. Son travail, qui suppose déjà chez le lecteur des connaissances historiques, et qui effraierait quelque peu les simples dilettanti, témoigne d'une vaste érudition, d'une lecture étendue et approfondie, d'une sûreté de méthode remarquable. Il constituera dorénavant la base nécessaire de tout ouvrage sérieux sur l'histoire de la Provence à cette époque.

Si l'ouvrage de M. de Manteyer se rapproche de celui de M. Jullian par la largeur du plan, l'œuvre de M. l'abbé J. Maurel, qui obtient la 2me Médaille de Vermeil, n'est pas sans rapport avec celle de M. Lacour-Gayet. Comme lui, M. Maurel, curé à Valernes (Basses-Alpes), étudie une période récente, se meut dans un sujet aux contours définis et bien arrêtés. Il a même choisi un cadre sensiblement plus restreint dans le temps et l'espace que

celui de M. Lacour-Gayet. M. l'abbé Maurel étudie *l'Histoire religieuse du département des Basses-Alpes pendant la Révolution*. Ce n'est, à vrai dire, qu'une monographie qui ne s'occupe que d'un département, d'une période de dix ans environ, et d'une seule catégorie de citoyens, les prêtres. Mais, toute limitée qu'elle soit, cette œuvre est hautement instructive, et il serait à souhaiter qu'il en fût fait beaucoup de semblables. Précisément parce qu'il a limité son sujet, M. l'abbé Maurel a pu consulter tous les documents qui le concernent, documents administratifs, diocésains, paroissiaux. Il a étudié la question évêché par évêché, canton par canton, paroisse par paroisse, avec une méthode et un ordre parfaits. Des statistiques très complètes qu'il nous fournit ressort un nombre restreint de faits, mais de faits bien établis. On apprend ainsi par exemple combien furent nombreux, à l'origine, dans les Basses-Alpes, les prêtres assermentés ; combien furent nombreux aussi ceux qui se rétractèrent par la suite. On assiste aux tribulations diverses par lesquelles le clergé dut passer à cette époque, et dont le ou les serments prêtés ne le garantirent pas toujours. Tout cela est simple, mais éloquent dans sa simplicité ; et le morcellement même du récit, ces menus faits qui se reproduisent dans chaque canton de façon presque identique, donnent une force singulière aux conclusions qui se dégagent du tout.

La 3me Médaille de Vermeil est attribuée à M. le lieutenant-colonel de Ville-d'Avray, bibliothécaire-archiviste et conservateur des musées de Cannes, pour son *Histoire de Cannes*, œuvre manuscrite en cinq forts

volumes. M. de Ville-d'Avray prend l'histoire de Cannes à l'époque reculée des Ligures Oxybiens et la conduit jusqu'à nos jours. L'auteur ne s'est pas contenté de consulter et de mettre à profit des ouvrages antérieurs et des documents antérieurement publiés. Profitant des avantages que lui procurent ses fonctions mêmes, et donnant libre carrière à son ardeur infatigable de travail, il a ajouté aux matériaux déjà amassés nombre de matériaux nouveaux, et mis au jour une œuvre qui est le résultat d'un travail énorme, et dont la lecture est rendue plus agréable et plus utile par l'insertion de photographies, plans, dessins de toute sorte. Cette imposante monographie est aussi en quelque sorte une histoire de la région, et notamment de la célèbre abbaye de Lérins, dont Cannes dépendit pendant de longs siècles. L'auteur touche même, à plusieurs reprises, des points qui intéressent l'histoire générale, comme les invasions de la Provence au XVIe et au XVIIIe siècle, l'énigme du Masque de Fer, le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Cannes, la ville élégante et riche découverte par lord Brougham et si merveilleusement grandie depuis un demi-siècle, Cannes, la sœur cadette de Nice aussi belle que son aînée, connaissait imparfaitement son passé. M. de Ville-d'Avray a levé tous les voiles qui couvraient ce passé, et réuni les nombreux titres de noblesse de la sémillante cité moderne.

La 4me Médaille de Vermeil est obtenue par M. Michel Clerc, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, pour un ouvrage, encore manuscrit, dont le titre est *Aix Romain*. M. Clerc y étudie l'histoire de la colonie romaine d'Aix

depuis sa fondation jusqu'à la chute de l'empire romain. Après avoir raconté les campagnes de Flaccus et de Sextius Calvinus, et l'établissement du *castellum* d'Aix destiné à protéger Marseille, l'auteur, abordant l'histoire de notre cité sous l'empire, nous montre Rome en faisant, par esprit d'hostilité à l'égard de Marseille, une colonie d'adord italique, puis romaine, découpant capricieusement son territoire dans celui de la colonie d'Arles, y construisant des routes. C'est là en quelque sorte la géographie romaine d'Aix. M. Clerc étudie ensuite son organisation municipale, son commerce, son industrie, les différents cultes qui y furent pratiqués jusqu'au Bas-Empire et au christianisme. Un appendice fort utile est joint à l'œuvre. C'est un recueil de toutes les inscriptions relatives à Aix. Cet ouvrage, en dehors de l'intérêt qu'il présente pour tous les Aixois soucieux du passé de leur ville, se recommande par la sûreté de la méthode. M. Clerc se garde de ces généralisations hâtives qui sont le plus souvent erronées. Il ne s'avance que pas à pas, énumérant, classant, discutant les sources, les explications qui en ont été données avant lui, les hypothèses qui ont été émises, n'acceptant ou ne rejetant qu'après mûr examen et pour ainsi dire après épuisement du débat. Il construit lentement afin de construire bien. Grâce à cette méthode analytique qui déblaie le terrain et nous permet d'assister à la construction même de la science, M. Clerc a écrit, sur une question limitée dans l'espace et le temps, une œuvre qui fixe pour la première fois le chapitre initial de toute histoire future de notre cité.

M. Alphonse Chide, professeur au lycée Gassendi, à Digne, obtient la 1re Médaille d'Argent pour un travail philosophique *Gassendi, sa vie et son œuvre,* qui est encore manuscrit. Ce travail offre un vif intérêt. C'est animé, pittoresque, spirituel, alerte, avec beaucoup de points à droite ou à gauche, des anecdotes savoureuses, une verve amusante, des documents variés, des vues fines et parfois pénétrantes. Il n'y a pas, à vrai dire, développement dialectique ou analyse suivie ; c'est une succession de traits, de boutades d'impressionniste. Mais cette méthode originale même donne à l'œuvre un attrait particulier, sans rien lui enlever de son utilité. Car M. Chide nous fait mieux connaître le hardi philosophe provençal qui ne craignit pas de regarder en face le puissant génie de Descartes, comme Epicure, au dire de Lucrèce, avait jadis bravé les foudres des dieux helléniques.

La 2me Médaille d'Argent est attribuée à M. Paul Souchon, un Aixois, pour une tragédie en trois actes, intitulée *Le Dieu Nouveau*. Le dieu nouveau dont il s'agit, c'est Jésus-Christ, que Lazare et Madeleine viennent prêcher en Provence, où Apollon et ses Muses, chassés de la Grèce par le nouveau culte, se sont justement réfugiés naguère, attirés par les nombreuses ressemblances d'aspect qui existent entre la patrie qu'il sont quittée et cette Grèce d'exil où ils comptent en trouver une autre. Ici comme en orient la lutte s'engage entre les deux religions, entre les deux principes opposés : d'un côté, la beauté physique de l'homme et des choses, la réalisation de l'idéal dans la vie présente ; de l'autre, l'amour du prochain, l'effacement

de soi-même, le bonheur reporté dans une autre vie. Dans cette lutte, qui se passe au pays d'Arles, Apollon est vaincu, mais non converti par les objurgations de Madeleine. Il quitte la scène avec la dignité, mais aussi l'air morose d'un roi dépossédé, annonçant le Dieu futur qui à son tour chassera le Dieu nouveau. C'est, on le voit, une œuvre mi-légendaire et mi-symbolique, de la philosophie des religions dramatisée et mise en vers. L'action, pleine de grandeur, se déroule dans le lumineux cadre provençal, dont les beautés sont célébrées par les Muses en des vers lyriques. M. Souchon, qui est un jeune, a voulu en effet sortir des sentiers battus, dans la forme comme dans le fond ; et, tout en frappant remarquablement, à l'occasion, le beau vers classique dont nul vrai poète ne peut se passer, il a varié les coupes et les rythmes de la façon la plus heureuse. Il a ainsi écrit une œuvre artistique en même temps que profonde.

M. Célestin Allibert, curé à Pompiéry, prés de Seyne (Basses-Alpes), obtient la 3me Médaille d'Argent pour son *Histoire de Seyne, de son bailliage et de sa viguerie.* Cet ouvrage, qui a déjà valu à son auteur une Mention Honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se compose de deux tomes. Le premier retrace l'histoire de la commune de Seyne en y joignant, jusqu'en 1790, celle de son bailliage et de sa viguerie qui en est inséparable jusqu'à cette date. L'œuvre est divisée en quatre parties : les origines jusqu'en l'an 1000 ; Seyne sous les comtes de Provence (1000-1482) ; Seyne française (1482-

1788) ; la période contemporaine. Cette dernière partie, du moins à partir de 1804, est plutôt une statistique qu'une histoire proprement dite, ce qui s'explique par le fait que depuis Napoléon Ier les communes n'ont plus de vie à part. Les deux parties les plus intéressantes sont la seconde et la troisième, où M. Allibert a vraiment créé, à l'aide de documents puisés aux archives, et dont les principaux sont publiés dans le tome II comme pièces justificatives, l'histoire de la commune et de la région de Seyne. C'est une étude consciencieuse et complète, faite d'après une bonne méthode, riche en détails, bien composée et écrite, qui jette un jour nouveau sur l'histoire de la Provence septentrionale.

La 4me Médaille d'Argent est attribuée à M. Dauphin Meunier pour une biographie de *La Comtesse de Mirabeau,* écrite avec la collaboration de M. Georges Leloir. Cet ouvrage est une sorte de complément romanesque, quoique véritable, des magistrales études que notre regretté confrère, M. le doyen Guibal, a consacrées au grand tribun provençal. Ici, toutefois, l'horizon est singulièrement plus borné. Les aventures de l'héroïne n'ont pas influé sur les destinées de la France, quoiqu'elles aient été nombreuses, et pas toujours à son avantage. Il paraît que la morale n'était pas très à la mode de son temps, ou, pour être plus juste, qu'elle ne tenait pas une grande place dans les préoccupations de la comtesse. On se tromperait, toutefois, en croyant que l'intérêt de l'œuvre réside tout entier dans ses faits et gestes, si attrayants qu'ils puissent être pour les amateurs de chronique scan-

daleuse. M. Dauphin Meunier et son collaborateur, à l'aide d'une grande quantité de documents, de lettres la plupart inédites, ont tracé un tableau remarquable de la société aixoise a la fin du XVIIIe siècle. Ce tableau offre d'abord cet intérêt général qu'il nous montre la vie de la noblesse provinciale à cette époque. Il a, de plus, cet intérêt spécial pour les Provençaux et notamment les Aixois que cette noblesse de province est la noblesse de Provence, et que nous rencontrons encore dans nos rues les descendants de ceux ou de celles qui furent en relations avec la comtesse de Mirabeau, aussi dangereuse pour les cœurs que son mari pour l'ancien régime.

La 5me Médaille d'Argent est donnée à M. Fernand de Rocher, de l' « Eclaireur » de Nice, pour un volume de vers intitulé *Au Temps des Cigales*. M. de Rocher, né à Orange, est devenu bon Provençal surtout à Paris. Il s'est mis à regretter, à aimer davantage le beau pays dont il était privé, et c'est à ces regrets et à cet amour plus vif que nous devons les pièces qui composent son ouvrage. M. de Rocher y célèbre le soleil et les senteurs saines du pays natal en un langage chaud, coloré, enthousiaste, où le cœur parle. Parfois l'esprit prend sa place, en partie du moins : c'est lorsque l'auteur écrit des vers de circonstance pour les réunions des félibres de Paris, et nous montre le midi qui bouge, qui monte à la conquête du nord. Ce sont alors d'humoristiques galéjades. Ajoutons que M. de Rocher manie les différents rythmes avec une aisance remarquable. Dans l'arène poétique, il exécute les tours les plus difficiles avec la *maestria* d'un

gymnasiarque de profession. On sent que son habileté date de loin, du temps où il entendait dans la campagne d'Orange ce chant des cigales dont parlait déjà Virgile dans un vers qui est tout un paysage provençal :

Sole sub ardenti resonant arbusta cicadis.

D'ailleurs, puisque c'est à Paris que M. de Rocher est devenu bon Provençal, quoi d'étonnant qu'il ait acquis à Orange l'art de bien tourner les vers français ?

La 6me Médaille d'Argent est attribuée à M. le capitaine Schilizzi, du 76e régiment d'infanterie, pour son *Etude historique sur l'organisation défensive de la rade de Marseille avant la Révolution.* Cet ouvrage, encore manuscrit, doit sa naissance à ce fait que M. Schilizzi se trouvait en garnison à Marseille lors de l'alerte de 1898. Il eut l'idée de rechercher ce qui avait été fait autrefois en des circonstances semblables, et c'est ainsi qu'il étudia l'organisation défensive de la rade de Marseille depuis les origines, mais plus spécialement depuis le XVIIe siècle jusqu'à la Révolution. M. Schilizzi a fouillé longuement les archives de Marseille, et, utilisant les connaissances techniques qu'il possède, écrit une monographie qui a les proportions d'un fort volume. Il nous renseigne exactement sur les points fortifiés, sur l'armement de ces points, sur le nombre des hommes chargés de manœuvrer les pièces, sur la nourriture de ces hommes, etc., et cela suivant les différentes époques et les besoins du moment. M. Schilizzi a annexé à son œuvre 130 pièces justificatives qui en augmentent considérablement la valeur, et qui, en nous montrant la

conscience avec laquelle l'auteur a travaillé, nous font aussi saisir sur le vif son talent de mise en œuvre.

La 7me Médaille d'Argent est donnée à M. Sicard, docteur en théologie, récemment encore curé aux Pinchinats (banlieue d'Aix). L'ouvrage auquel il doit cette distinction a pour titre *Sainte Marie Madeleine*. Il se compose de deux tomes et de trois parties. Dans la première, M. Sicard établit le bien fondé de la tradition provençale au sujet du séjour et de la mort de la sainte en Provence. Cette première partie a le caractère d'une polémique contre Monseigneur Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, pourfendeur peut-être excessif de traditions religieuses locales ; elle n'en est que plus intéressante et plus instructive. Dans la seconde partie, l'auteur retrace la vie de Sainte Marie Madeleine d'après l'Ecriture, les Pères et Ecrivains de l'Eglise, la liturgie et les légendes. Ce sont des pages attachantes où l'on retrouve la saveur des textes sacrés qui forment la trame du récit de l'auteur. La troisième partie est l'histoire du culte de Marie Madeleine en Provence. C'est une contribution importante à l'histoire religieuse de notre pays, et une contribution à laquelle Monseigneur Duchesne lui-même trouverait difficilement à reprendre. M. Sicard conduit son récit jusqu'à l'époque présente. Son ouvrage n'intéresse pas seulement l'hagiographie, mais aussi tous les touristes ou dévots qui longtemps encore iront visiter et vénérer les beaux paysages auxquels la mémoire du repentir de la belle sainte donne un surcroît de beauté.

Mlle Eugénie Houchart, une Aixoise, obtient la 8me

Médaille d'Argent pour son *Estelle*, un poème sur la Provence, en dix chants. Ce poème offre cette particularité qu'il est composé à la fois en français et en provençal, et par conséquent bilingue, sans que jamais le français ou le provençal soit la traduction littérale de l'autre idiome. Mlle Houchart n'a établi entre les deux textes, pensés chacun à part, qu'une conformité générale d'idées et de sentiments. Pour ce qui concerne le fond, *Estelle* est un poème symbolique, les deux personnages principaux étant des abstractions. Le sujet est l'Art conquis par la beauté de la Provence. Cet ouvrage se recommande par de très beaux passages, en général d'un caractère lyrique, par la chaleur des tons, et par une facilité extraordinaire à manier le vers dans les deux langues.

La 9me Médaille d'Argent est accordée à M. J.-B. Sapy (en religion Père Thomas), pour un ouvrage intitulé *Une illustration provençale au XIXe siècle, J. J. L. Bargès*. C'est la biographie d'un savant, né à Auriol en 1810, qui, par son ardeur au travail et la multiplicité de ses connaissances, devint professeur d'hébreu à la Faculté de Théologie de Paris, puis doyen de la dite Faculté. Le mérite réel de l'abbé Bargès a inspiré à son biographe une admiration qui se trahit à chaque page et qui s'est traduite par une œuvre fouillée dans ses détails, nourrie de faits, et intéressante non seulement par ce que nous apprenons du héros, mais aussi parce que l'auteur a su insérer dans son travail l'histoire des tribulations et des gloires de la Faculté de Théologie de Paris, ce qui en élargit le cadre tout en rehaussant la figure de premier plan.

C'est M. Martial Sicard, ancien député et maire de Forcalquier, qui obtient la 10me Médaille d'Argent pour le tome I d'un ouvrage intitulé : *Les Officiers généraux bas-alpins de terre et de mer depuis l'année 1700 jusqu'à nos jours*. Le tome I contient les biographies de de Bernier, de de Brunet et de Colomb. Le premier se signala pendant l'ancien régime, les deux autres pendant la période révolutionnaire. C'est la biographie de Brunet qui est la plus développée et la plus intéressante. Ces biographies, accompagnées de tablettes généalogiques, offrent plus que l'intérêt restreint qu'on serait tenté de leur supposer au premier abord. Ce sont, en somme, des chapitres de l'histoire de l'armée française. La biographie de Brunet a de plus l'avantage d'éclairer l'histoire de la Provence pendant la Révolution. Cet ouvrage est documenté, bien composé, écrit en un style net et bien approprié au sujet.

La 1re Mention Honorable est donnée à un ouvrage composé en collaboration par M. le comte Henri de Gérin-Ricard et M. l'abbé Arnaud d'Agnel, tous deux correspondants du ministère de l'Instruction Publique. Cet ouvrage, intitulé *Les Antiquités de la vallée de l'Arc en Provence,* a déjà obtenu une Mention Honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les auteurs étudient les *castella* et *oppida* de l'époque préromaine, l'emplacement des routes (notamment de la voie aurélienne), la religion, les tombeaux, la vie agricole, industrielle et commerciale, l'état politique et social de la vallée de l'Arc jusqu'à l'époque appelée aujourd'hui pré-moyen-âge. Cet ouvrage est donc comme un complément de celui

de M. Clerc sur *Aix Romain*. M. Clerc étudiant la cité, MM. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, qui ont eu connaissance de son travail, se sont volontairement bornés à l'étude de la région qui entoure la ville. Les auteurs des *Antiquités de la vallée de l'Arc* ne se sont pas contentés des documents connus. Ils en ont eux-mêmes trouvé de nouveaux en parcourant le pays, en voyant chaque chose de leurs propres yeux. Ils ont ensuite classé le tout avec ordre, et ont ainsi atteint leur but qui était d'offrir à l'érudition française un *Corpus* des Antiquités de la vallée de l'Arc, répertoire très curieux pour nous et qui sera très précieux pour les historiens futurs de notre région.

M. Martial Douël, qui demeure à Paris, obtient la 2me Mention Honorable pour un roman intitulé *Au temps de Pétrarque*. C'est une reconstitution de la vie d'Avignon à l'époque des papes. Ce roman est donc un roman historique, comme les romans de Walter Scott, *Les derniers jours de Pompéi, Salammbô*, et, tout récemment, *Quo vadis*. Cette reconstitution est appuyée sur des lectures nombreuses, relatives notamment à Laure, à Pétrarque et à son œuvre. M. Douël semble, en outre, s'être inspiré discrètement, dans une scène, du *Là-Bas* de Huysmans, et, pour sa description de la peste, de Boccace et de Manzoni. Il a su d'ailleurs fondre le tout en une œuvre personnelle, œuvre peut-être un peu risquée par instant, mais vivante, chaude, où il a déployé à la fois des qualités psychologiques et descriptives, et où l'imagination, disciplinée par les recherches historiques, se donne libre

carrière sans s'égarer jamais. De plus l'écriture, quoique haute en couleurs, en est très soignée et pleine d'art.

La 3me Mention Honorable est attribuée à M. Mongin, archiviste de la ville de Toulon, pour son ouvrage intitulé : *Toulon, sa rade, son port, son arsenal et son ancien bagne*. Ainsi que l'indique le titre même, cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, l'auteur décrit cette merveilleuse rade de Toulon, insuffisamment louée, et qui n'a rien à envier aux plus beaux paysages de la rivière italienne ou même française. Dans la seconde, l'auteur étudie l'histoire de la Vieille Darse et consacre quelques pages à ce joli petit port de commerce où s'abritent quelques modestes embarcations. L'auteur nous décrit ensuite l'arsenal, ou plutôt les arsenaux, théâtres récents de drames terribles. Il termine par des souvenirs sur l'ancien bagne, dont la disparition inspire aux touristes un regret que les malfaiteurs ne partagent point. C'est un guide raisonné, complet, bien fait, indispensable à tous ceux qui aiment à classer leurs impressions, et à se rendre compte après avoir vu.

Mlle Marie Montaudry, de Marseille, obtient la 4me Mention Honorable pour une pièce dramatique en cinq actes et en vers intitulée *Appel vainqueur*. La donnée en est romanesque. Une jeune fille de bonne famille, abandonnée toute enfant par sa mère, est recueillie et élevée par un carrier des environs de Cassis, qui la garde avec un soin jaloux. L'affection de l'enfant se concentre sur ce généreux et tendre ouvrier et sur le pays désert, mais sain et parfumé, qu'elle habite avec lui. Un jour la famille retrouve

l'enfant devenue jeune fille, et l'enlève à son père adoptif et à son pays d'adoption. Privée de l'un et de l'autre, étouffant dans les salons de Marseille, elle s'échappe et revient mourir à l'air libre où elle a grandi, dans les bras de celui qui fut sa vraie famille. Il y a de bons vers dans cette œuvre ; il y a surtout de beaux caractères et de nobles sentiments. Cela est élevé, touchant, et tout parfumé des senteurs du cadre où l'action se passe.

La 5me Mention Honorable est accordée à M. Auguste Dumas, un Aixois, archiviste-paléographe, pour un travail intitulé : *Le Conseil des prises sous l'ancien régime*. M. Dumas étudie la composition du conseil des prises aux différentes époques de l'ancien régime, ses attributions, sa compétence, et le rôle que cette institution a joué dans l'histoire maritime de notre pays. Cette étude juridique et historique est bien faite et dénote un esprit juste, sachant utiliser des documents bien choisis et les ordonner avec habileté.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le nombre des bons ouvrages présentés, la valeur des ouvrages couronnés, valeur que vous pouvez maintenant apprécier vous-mêmes, au moins en partie, vous montrent combien j'avais raison de dire, au début, que notre concours a pleinement réussi. Ce coup d'essai a été un coup de maître, dirais je volontiers, si je n'avais peur de

paraître, en m'exprimant ainsi, attribuer à l'Académie un honneur qui revient en première ligne au mérite des concurrents. M[lle] Dosne eût été heureuse, si la mort ne nous l'eût enlevée presque au lendemain de sa belle action, de constater quels beaux et bons fruits cette belle action avait portés. Elle aurait été fière de voir quels services, grâce à sa propre générosité, le nom glorieux de son beau-frère pouvait rendre encore à la France et à la Provence, à la grande et à la petite patrie, qu'il n'avait jamais séparées dans son affection, comme nous unirons dans la nôtre le nom de M[lle] Dosne, notre donatrice, et celui de M. Thiers, qu'elle a voulu honorer, et que nous honorerons à sa suite, non seulement pour lui-même, mais encore en souvenir d'elle.

R. BONAFOUS.

Aix, le 1er juin 1907.



RAPPORT

SUR LES

Prix de Vertu

RAMBOT & REYNIER

ET LES

PENSIONS OUVRIÈRES IRMA MOREAU

Par M. le Chanoine VILLEVIEILLE

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous venez d'entendre le compte-rendu des jugements portés par l'Académie sur les livres soumis à son examen pour le prix Thiers ; et ce compte-rendu, nous sommes encore sous le charme, a été un régal exquis pour les amis de la belle littérature. Il nous faut maintenant remplir un mandat dont nous sommes investis depuis quelque cinquante ans. Après avoir couronné les travaux de l'esprit, nous devons louer et récompenser les actions vertueuses.

Ces Académies de province, dites-vous, honnêtes filles pourtant, qui ne font guère parler d'elles, les voilà qui prennent bien de la prétention. Ne vont-elles pas jouer à la grande Académie, à la vraie, à la bonne, à l'Académie de l'immortalité officielle ? faire de la contrefaçon, quoi ? Des

prix littéraires, des prix de vertu !.... En effet, Mesdames et Messieurs, encore un pas, un tout petit pas : l'habit vert avec galons brodés d'argent, l'épée de gala... et nous y voilà. Et nous n'avons plus qu'à nous adresser à la municipalité d'Aix, toujours si bienveillante, au sein de laquelle d'ailleurs, en gens avisés, nous avons su nous ménager des intelligences, de hautes intelligences, et à lui demander la classique coupole qui abritera nos solennelles assises.

Outre que nos heureux lauréats se garderont bien de faire écho à ces innocentes plaisanteries, nous devons à notre titre, à notre dignité, dont nous sommes très fiers, veuillez bien le croire, de protester contre elles avec... un très doux sourire sur les lèvres. Et s'il y avait ici quelqu'un de ces aimables détracteurs, je lui dirais qu'après tout ce n'est pas notre faute si l'on nous prend au sérieux, si l'on nous confie des missions aussi nobles qu'elles sont utiles et délicates. Ces généreux fondateurs, dont la liste s'accroît tous les jours, les Rambot, les Reynier, les Irma Moreau, les Dosne, les Rostan d'Abancourt, les Rayon, pensaient donc que nous ne sommes pas rien qu'une société d'admiration mutuelle, dont les membres excellent à se louer entre eux, à tourner avec élégance un éloge académique et des oraisons funèbres. En nous chargeant de louer les travaux de l'esprit, et surtout de rechercher les vertus des humbles, vertus obscures, parfois dédaignées, de les récompenser et de faire connaître à tous la générosité et le dévouement qui les ont inspirées, convenez-en, Mesdames et Messieurs, ces insignes bienfaiteurs nous ont décerné un très précieux

brevet d'utilité publique ; et, pour parler un peu la langue du jour, ils ont placé notre Académie de province en bon rang parmi les facteurs sérieux de la décentralisation et du relèvement social.

Ces Rapports publics sur les prix de vertu ne deviennent-ils pas, comme on dit dans la pédagogie nouvelle, une leçon de choses très instructive ? Utiles à ceux qui les reçoivent, les récompenses qu'ils mentionnent ne le sont pas moins, quoique d'une autre façon, à nous d'abord qui les décernons et au public à qui nous devons apprendre pourquoi nous les donnons.

Inclinez-vous donc, aimables médisants de nos Académies, et, avec nous, avec les lauréats que nous couronnons aujourd'hui, avec tous ceux qui apprécient encore à sa valeur la science de bien faire, adressez à nos généreux bienfaiteurs, en ce jour de fête de la vertu, qui est bien leur fête aussi, l'hommage ému de l'admiration et de la gratitude de tous.

Couronner les travaux de l'esprit : c'est bien, certes. C'est très bien de louer l'art de penser et d'écrire bien. Cependant, il convient de mettre au-dessus de cet art la science meilleure de bien faire. Qui donc a dit que « la plus noble et la plus sûre des sciences est celle de la bonté ? » « S'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, disait Lacordaire, j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que la poussière du génie ».

Cette science, elle aussi, serait-elle sur le point de faire faillite ? La pratique du bien, la charité, l'abnégation, qui n'ont pas besoin de diplômes

pourtant, deviennent plus rares. Le jour n'est peut-être pas éloigné où les Commissions des prix de vertu seront condamnées au repos annuel, conséquence forcée de la grève générale de la vertu.

Sans vouloir partager le pessimisme de certains esprits chagrins qui se perdent dans les plus sombres pronostics, c'est un fait que nous avons le regret de constater : la moralité en France n'est pas en progrès ; nous sommes loin de tendre vers la perfection. Les statistiques officielles sont là pour diriger nos enquêtes et éclairer de leurs chiffres brutaux nos peu consolantes conclusions. L'augmentation du nombre des crimes, d'après les rapports annuels du Ministère de la Justice, est effrayante ; et leur précocité donc ? A force de saper les vieilles bases de la moralité publique, de laisser impunies certaines provocations audacieuses du vice, de soustraire l'éducation première à l'influence des grands, des éternels principes religieux que nos pères ont toujours regardés comme le fondement nécessaire de toute morale, faut-il s'étonner de cette poussée menaçante du mal ?

Mais le mal trop réel qui nous envahit ne doit pas nous cacher le bien qui se fait autour de nous. Car le bien est là, lui aussi ; il s'affirme par ces grandes et saintes choses qui s'appellent le courage, l'abnégation, le sacrifice de soi-même aux autres, sinon toujours dans des actions d'éclat, au moins en des efforts dignes de tous nos éloges. Nous sommes ici précisément pour vous en fournir la preuve.

L'Académie avait à examiner, cette année, 21 mémoires pour les prix Rambot et Reynier ;

moisson encore assez riche, vous le voyez ; et si chacune de ses gerbes n'est pas faite de l'héroïsme sublime qui commande l'admiration, nous y trouverons, du moins, des vertus qui sortent de l'ordinaire et qui méritent une récompense.

Et me voici enfin à vous, vénérées lauréates ; — ne vous en déplaise, Messieurs, n'en déplaise aussi aux puristes de la langue, nos lauréats, cette année, sont tous des lauréates. — Votre modestie voudrait voir se prolonger encore ces préliminaires qui retardent le moment où l'on dira du bien de vous. Mais nous avons hâte, nous, de connaître vos vertus et d'applaudir vos mérites.



La première récompense, la plus considérable, a été attribuée à une domestique, Mademoiselle **Ermance Mégy.**

L'Académie se plaît, tous les ans, à couronner quelqu'un de ces serviteurs modèles. Voudrait-elle par là répondre aux griefs, aux récriminations réciproques des maîtres et des domestiques ? Protester contre la crise dont se plaignent, aujourd'hui plus que jamais, ceux qui sont obligés de se faire servir ? Ou donner une leçon à ces serviteurs, trop nombreux, qui ne connaissent guère de Lafontaine que ce vers si souvent répété :

Notre ennemi, c'est notre maître ?

Rester fidèle à ceux qu'on avait commencé de servir en des jours plus heureux ; quand les revers sont venus, sacrifier les gages arriérés, abandonner à ses maîtres les épargnes laborieusement accumulées, le salaire quotidien ; les soutenir, les

aider ; et, avec cela, s'oublier entièrement soi-même, ne pas se soucier des forces qui déclinent, de la santé qui s'affaiblit, des années qui s'accumulent : telle est l'histoire de tous ces serviteurs ; telle est l'histoire d'Ermance Mégy. L'Académie a tenu à récompenser ce bel exemple de fidélité et de désintéressement ; et sans doute les 545 fr. de la fondation Rambot qu'elle attribue à Ermance Mégy iront où sont allés jusqu'à ce jour ses gages et ses économies.

Le mémoire de **Julie Décori** témoigne d'un dévouement exceptionnel et désintéressé, prodigué à des malades pauvres qu'on ne compte pas.

La spécialité de Julie, quand elle était libre, était de soigner les maladies contagieuses. Son courage lui attira quelquefois des ennuis. Un jour qu'elle soignait une varioleuse, en rentrant chez elle, elle fut accueillie plus que froidement par ses co-locataires qui ne partageaient pas sa confiance et se souciaient peu de sa charité. Leurs protestations ne la troublèrent pas. Mais, obligée de quitter son domicile, elle alla tout simplement s'installer auprès de sa malade ; et tout le monde fut content, elle encore plus que tout le monde.

Une autre fois son zèle la conduit auprès d'une voisine malade qui se mourait plutôt d'inanition. Julie retourne chez elle sans mot dire, et revient avec le frugal repas qu'elle s'était préparé ; ce soir-là elle ne soupa point. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain, et, pour les âmes généreuses, rien ne vaut la joie de se sacrifier à ceux qui souffrent.

L'Académie décerne à Mademoiselle Julie Décori un prix de 400 francs, sur la fondation Reynier.

Mademoiselle **Antoinette Constant** a la vocation du dévouement et du sacrifice. Elle est placée toute jeune comme femme de chambre et reste pendant vingt ans au service de la même famille qui la regrette encore et la cite toujours comme le modèle des domestiques. Sans rien retrancher de ce qu'elle doit à ses maîtres, elle trouve le moyen, entre temps, de se dévouer à des malades pauvres, leur sacrifiant, ainsi qu'à sa famille, tout le fruit de son travail. C'est son noviciat.

Une santé débile l'oblige à quitter sa place ; et la voilà désormais en plein dans sa vocation, libre de se donner toute entière, aux siens d'abord : son père et sa mère, âgés et à demi infirmes, un frère aîné toujours malade, puis une nièce qu'elle recueille. Par quels prodiges est-elle arrivée à les soutenir ? Dieu seul le sait. Son temps libre, elle le prodigue au dehors : c'est du linge qu'elle va distribuer à plus pauvre qu'elle ; ce sont des malades qu'elle soigne, qu'elle veille malgré sa santé délicate : elle balaye leur chambre, elle raccommode leur linge. S'il faut estimer ceux qui font la charité de leur superflu, que dirons-nous de ceux qui la font en se privant du nécessaire ? Messieurs, votre modeste prix de 300 francs ne pouvait tomber en meilleures mains.

Jusqu'à ce jour, l'Académie s'est refusée à récompenser les actes de piété filiale et les vertus domestiques : ne serait-ce pas faire injure à l'huma-

nité de louer des actes qui tiennent aux entrailles même de l'homme ? Pourtant du train dont vont les choses autour de nous, certains se demandent — et je vous confesse que je suis du nombre — si, d'ici peu de temps, les rapporteurs des prix de vertu ne tiendront pas un tout autre langage, et ne s'estimeront pas heureux de proposer à l'admiration d'un public bienveillant des lauréats qui auront tout simplement observé le 4[me] Commandement de Dieu :

Tes père et mère honoreras afin de vivre longement.

Aussi, ce n'est pas précisément pour sa piété filiale, si méritoire soit-elle, que l'Académie a donné à Mademoiselle **Marie Joseph**, dite **Olive**, une partie, 300 francs, de la fondation Reynier. Ecoutez plutôt.

Fille d'un brave agent de police, Marie vit de bonne heure la tendresse maternelle remplacée au foyer familial par l'égoïsme d'une marâtre sans cœur. La seconde femme de Marius Joseph n'aimait pas ses propres enfants : c'est dire qu'elle détestait Marie et qu'elle lui fit endurer un vrai martyre. L'agent de police étant tombé malade, le travail de Marie, ouvrière repasseuse, fut pendant longtemps la seule ressource du ménage. Elle veilla, en fille dévouée, sur les dernières années de son père ; elle soigna pendant de longs mois et pleura, comme une sœur tendrement aimée, la fille de cette femme, emportée après une longue et cruelle maladie. La voilà seule maintenant avec sa belle-mère, dont l'âge, les infirmités vont aigrir encore le caractère acariâtre. Devant les exigences, parfois cruelles, dont elle est la victime, quelques amis conseillent à Marie de s'en séparer. Non ; elle restera

toujours auprès de cette marâtre qui a été la femme de son père, lui sacrifiant tout, économies, travail quotidien, et aussi, hélas ! sa belle santé ; supportant tout, le sourire sur les lèvres, sans que ni fatigues, ni soucis, ni chagrins puissent triompher de sa patience ou altérer seulement l'égalité de son humeur. Et la belle-mère est morte à quatre-vingt-onze ans.

L'Académie est heureuse de reconnaître une telle vertu, en regrettant de ne pouvoir la récompenser comme elle le mérite.

*
* *

J'arrive maintenant aux pensions ouvrières de Mademoisellle Irma Moreau.

Vous connaissez, Mesdames et Messieurs, cette fondation de date relativement récente. Venir en aide aux ouvriers pauvres chargés de famille, et à ceux que l'âge, les infirmités empêchent de travailler, voilà le but charitable que s'est proposé notre généreuse bienfaitrice. De là, deux catégories pour les candidats à ces pensions : les ouvriers, pères ou mères, chargés de familles, et les ouvriers célibataires qui se trouvent dans l'impossibilité de travailler.

Ce que l'on sait moins, c'est que les pensions ouvrières sont aussi des prix de vertu : « Vertu et malheur sont inséparables dans la pensée de la généreuse fondatrice », disait le rapporteur du premier Concours de 1902, rapporteur très autorisé, puisque « les circonstances l'avaient mis le mieux à même de connaître la pensée de Mademoiselle Moreau ».

Le décès de deux titulaires de pensions précédemment attribuées et la vente d'un lot de terrain légué à l'Académie par Mademoiselle Moreau nous permettent, cette année, de faire trois heureux, trois seulement sur quatre-vingt-un candidats au bonheur.

La pension devenue libre, dans la première catégorie, par le décès de la veuve Quenin, a été attribuée à la veuve Templer, mère de cinq enfants, cinq garçons, dont l'aîné a quinze ans et le plus jeune huit ans. C'est une femme très méritante. Elle a gardé son mari quatre ans malade. Peu de temps avant de mourir, le pauvre homme parlait encore, les larmes aux yeux, de la tendresse, de la sollicitude inlassable de sa digne femme. Comment, avec ses journées si peu rémunératrices de blanchisseuse, a-t-elle pu faire face aux charges énormes d'une telle famille? Il est vrai que, l'hiver, l'été, vous l'auriez trouvée, et vous la trouveriez encore, installée à son lavoir dès quatre heures du matin. Elle ne le quittait quelques instants que pour soigner son pauvre malade, et s'occuper, en courant, hélas! de ses enfants. On s'use vite à ce travail pénible, à ces angoisses morales.

Puisse les 200 francs de la pension Moreau aider cette digne mère à ménager quelque peu une santé bien ébranlée, dont ses enfants ont encore tant besoin !

L'Académie a attribué les deux pensions qui revenaient à la seconde catégorie, ouvriers âgés et infirmes, à Mesdemoiselles Mélanie Rabasse et Marie Méouve.

Mademoiselle **Mélanie Rabasse** est née à Eyguières où elle vécut jusqu'à l'âge de soixante ans. Un certificat de M. Monier, ancien sénateur et maire d'Eyguières, atteste « la conduite toute d'abnégation et de dévouement de Mélanie à Eyguières, partageant son temps à soigner son père et sa mère infirmes, et à se dévouer envers tous les malheureux, ce qui lui a valu l'estime et l'admiration de toute la population ».

Le mémoire souligne qu'elle refusa dans sa jeunesse de nombreux partis. A ces chansons, bien douces pourtant à un cœur de vingt ans, à ce bonheur entrevu, Mélanie préféra le chevet des vieux parents infirmes, l'austère devoir filial. Elle avait cinquante-huit ans quand mourut sa mère, la dernière survivante. Les aspirants avaient disparu, vous comprenez.

Mélanie Rabasse vient d'entrer dans sa quatre-vingt-cinquième année. Vous la verrez tout à l'heure, avec sa coiffe arlésienne, vieille, voûtée, impotente. Mais dans ce brave cœur pas le moindre regret de cette longue journée ainsi vécue ; rien qu'un très aimable sourire sur ses lèvres toutes plissées.

Quand je vins auprès d'elle, il y a quelques jours, dans la modeste chambre qu'elle occupe, rue Fauchier, lui porter, au nom de l'Académie, la bonne nouvelle, elle m'accueillit avec une reconnaissance, une joie qui faisaient plaisir. « Mais comment remercierai-je le bon Dieu ?, disait-elle ; mais c'est trop de bonheur sur la terre ! Pourvu que je puisse quand même aller au ciel ! » N'ayez pas peur, ma brave femme, nous ne voulons pas

vous empêcher d'aller au ciel. Si nous nous inclinons avec respect devant vos cheveux blancs, si nous récompensons par un léger secours votre longue vie vertueuse, c'est la dette des hommes que nous payons. Celle de Dieu, que vous avez aimé et servi toujours dans la personne de vos pauvres malades, vous l'aurez, et bien autrement belle que la nôtre.

Mademoiselle **Marie Méouve** n'a pas encore quatre-vingt-cinq ans, puisqu'elle est née le 6 octobre 1838; mais sa situation n'est pas moins digne d'intérêt. Elle a connu autrefois une honorable aisance. De nombreux ouvriers travaillaient dans l'atelier de menuiserie de son père. Lorsque l'âge arriva pour celui-ci, l'atelier dut se fermer; les économies s'épuisèrent vite, et c'est le travail de la modiste qui soutint le vieux père d'abord, puis deux sœurs longtemps infirmes, restées à sa charge.

Aujourd'hui, Mademoiselle Méouve n'a plus de vitrine, et, sur son établi boîteux, seulement quelques bobines de ruban fané et des modèles qui ont dû voir Louis-Philippe sur le trône. Aussi l'âge, les infirmités, et surtout les exigences de la mode, toujours jeune, elle, la mode, — m'a-t-on dit, car vous comprenez mon incompétence professionnelle en ces matières — la mode, capricieuse, changeante, qui ne s'accommode guère des antiquités, au moins quand il s'agit du chapeau de ces dames... Vous jugez des clientes qui restent fidèles à l'humble vieille modiste, et par conséquent de ses moyens d'existence. Mais elle a beau manquer de travail, et de bien autres choses encore, vous

ne l'entendrez jamais se plaindre ; à l'en croire, elle n'aurait jamais besoin de rien. Et, par un excès de délicatesse, bien rare, elle n'a consenti qu'à grand'peine qu'on fît pour elle cette demande de la pension Moreau. Acceptez-la, Mademoiselle, acceptez-la sans regret ; l'Académie vous l'attribue avec bonheur. Et puissiez-vous en jouir longtemps !

*
* *

— J'ai terminé ma tâche, Mesdames et Messieurs. Et pourtant si vous parcouriez les dossiers dont nous couronnons en ce moment les titulaires, vous constateriez dans mon Rapport et, malgré votre extrême bienveillance, vous me reprocheriez une lacune. Le pourquoi de ces vertus ? leur principe générateur ? Le poète antique, qui, ce jour-là, était un profond philosophe, a béatifié ceux qui peuvent remonter à la source des choses ;

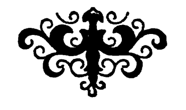
Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Soyons un instant du nombre de ces bienheureux. Ne craignez rien : ce n'est pas une thèse que je veux établir, mais un simple fait que je constate en deux mots.

Le pourquoi de ces vertus est écrit à chaque page de nos dossiers. Il y est question, ici, « d'éducation chrétienne, de sentiments inspirés par la foi, par la piété » ; là, « des vertus enseignées par l'Evangile, de l'amour de Dieu et du prochain, des espérances que nous donne la sainte religion ». La voilà la source du dévouement, de l'abnégation, du don de soi que nous venons d'admirer, source intarissable, toujours la même depuis dix-neuf siècles, la seule jusqu'à ce jour. On veut aujour-

d'hui changer les choses, remplacer cette source divine par une philanthropie purement humanitaire. Attendons les résultats. Nous le disions au début de ce discours : les premiers essais ne sont pas heureux. Attendons encore; et, d'ici là, si nous voulons couronner encore, à l'avenir, de belles vertus, gardons-nous d'abandonner les principes de la saine philosophie, de la sainte religion auxquels nous les avons dues jusqu'à ce jour.

Je m'arrête : le sermonneur finirait par remplacer le rapporteur. Et, s'il y a entre le rapport sur les prix de vertu et le sermon plus d'un point de contact, ce n'est pas pour les mieux souligner, Messieurs, que vous m'avez désigné. Du moins, il ne vous a pas déplu, à cette heure de luttes, de troubles, de ténèbres, de confier à un représentant de l'Eglise le soin de louer en votre nom ces vertus privées et sociales, ces actes de charité et de dévouement, inspirés, soutenus par les doctrines chrétiennes qui sont et resteront toujours le fondement nécessaire de la dignité et du bonheur des hommes.



On a lu :

1° **Le Juif errant,** poésie.

2° et **Les Saisons de la Vie,** sextine,

Par M. E. LACOSTE.

I

PRIX RAMBOT

Fondé en 1859, suivant testament olographe du 25 août 1858, pour récompenser les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée,

Le prix Rambot de 545 francs a été décerné à quarante-neuf lauréats de 1860 à 1907 ;

Leurs noms ont été publiés dans les précédents Bulletins ; nous donnons ci-dessous la liste des dix derniers.

Liste des Lauréats

Depuis 1898.

1898. Mlle Rosa Sauze, d'Aix.
1899. Mme Marie Roux, veuve Lombard, d'Aix.
1900. M. Yves Lamoureux, d'Aix.
1901. Le Comité de Sauvetage de la station de Carro, commune des Martigues.
1902. Mlle Blanche Arène, d'Aix.
1903. M. Marius Armand, à Aix.
1904. M. Mathieu Jeauffret, Les Milles, commune d'Aix.
1905. M. Louis-François Remusat, d'Aix.
1906. Mlle Victoria Rey. d'Aix.
1907. Mlle Ermance Mégy, d'Aix.

II

PRIX REYNIER

Ce prix de 1,000 francs a été fondé en 1865, par testament olographe du 18 mars 1864, pour récompenser les actes les plus méritoires de dévoûment, de fidélité et de secours au malheur, les soins désintéressés donnés aux infirmes et aux vieillards ainsi qu'à l'enfance délaissée et pauvre.

Une partie de la somme est réservée pour les pères et mères qui élèvent le mieux leurs enfants, c'est-à-dire, d'une manière chrétienne, honnête et laborieuse.

Le prix Reynier a été décerné à cent sept Lauréats de 1870 à 1907.

Comme pour le prix Rambot leur liste a été insérée dans les précédents Bulletins ; voici celle des dix dernières années

---

Liste des Lauréats

Depuis 1898.

1898. Mme veuve PHILIBERT, d'Aix.
» Mlle Marie-Térèse JAUMON, dite *Mariette*, d'Aix.
» Mlle Joséphine RÉANDU, d'Aix.
1899. M. Natale MONTEVERDE, des Martigues.
» Mme veuve MAUNIER, de Rousset, canton de Trets.
» Mme Françoise ROCHE, veuve CLAUDE, de Meyreuil, canton de Gardanne.

1900. Les époux Galician-Philibert, d'Aix.
» Mme veuve Grimaud, d'Aix.
» Mlle Michielle, à Aix.

1901. Les époux Blanc-Royère, d'Aix.
» Mlle Augustine Pelatier, de Puyloubier.
» Mlle Rose Béraud, d'Aix.

1902. Mme Nègre, sœur St-Ignace, d'Aix.
» Mlle Caroline Chaussegros, d'Aix.
» Mme veuve Mathieu née Ripolet, d'Aix.

1903. Mlle Marie Chave, à Aix.
» Mlle Alexandrine Roche, à Aix.
» Les époux Rigaud, à Aix.

1904. Mme veuve Chanut, née Lombard, à Aix.
» Mme Blanc, née Peloutier, les Pinchinats.
» Les époux Pepino, à Aix.

1905. Mlle Thérèse Tempier, d'Aix.
» Mlle Marie Ambert, de Marcols (Ardèche).
» Mme Chuzin, à Aix.

1906. Mme veuve Hénault, née Gal, à Aix.
» Mlle Augustine Socrate, à Aix.
» Mme veuve Diogène, née Bonin.

1907. Mlle Julie Décory, à Aix.
» Mlle Antoinette Constant, à Aix.
» Mlle Marie Joseph, dite Marie Olive, à Aix

III

PRIX IRMA MOREAU

PENSIONS ANNUELLES DE 200 FRANCS

Ces prix ont été fondés en 1899, par testament de Mademoiselle Irma Moreau, *du 7 janvier de la même année, qui institue l'Académie sa légataire universelle.*

Ils sont destinés à offrir une récompense et procurer un secours aux personnes particulièrement recommandées par leur honnêteté et leur vertu notoires, qui en seront les plus dignes et qui devront être choisies dans les catégories suivantes :

1° Pères de famille veufs ou non, et mères de famille veuves, connus comme gens malheureux et nécessiteux, exempts d'ivrognerie et autres vices, et ayant au moins deux enfants ;

2° Ouvrières pauvres atteintes ou de maladie, ou d'infirmité, ou de vieillesse, les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

L'Académie a commencé à décerner ces prix en 1902.

—

Liste des Lauréats
des pensions ouvrières

1re Catégorie.

1902	1°	M. Marius QUENIN, à Aix. (†)	(7 enfants.)	
	2°	M. Eugène CASTOR, »	(5 »	)
	3°	M. Jules DÉCORY, »	(5 »	)
	4°	M. Isidore ROCHE. » (†)	(4 »	)
1903.	5°	M. Siméon FOUQUE, au Pey-Blanc,	(8 »	)
	6°	Mme veuve BARNIER née Alexis, à Luynes,	(7 »	)
	7°	M. Fidèle BONTOUX, à Aix,	(5 »	)
	8°	M. Jean LARGUÈZE, à Aix,	(4 »	)
1904.	9°	M. Charles DESPLAS, de Castres,	(6 »	)
1905.	10°	M. Victorin GINIEZ, à Galice.	(8 »	)
1906.	11e	Mme veuve Marius QUENIN. (†)	(7 »	)
1907.	12°	Mme veuve TEMPIER née Tardieu	(5 »	)

2me Catégorie.

1902.	1°	Mlle Anaïs NIELLY,	à Aix.
	2°	Mlle Victoire OLLIER, (†)	»
	3°	Mlle Augustine CURET,	»
	4°	Mme Elisa CARLE veuve FAUDON,	»
	5°	Mme Augustine JOGERST, à Alger.	
1903.	6°	Mme veuve BARBIER née Aurenge,	à Aix.
	7°	Mme veuve CAVALIER née Porte,	»
	8°	Mlle Marie ARNAUD, (†)	»
	9°	Mme veuve POURCEL née Fauque,	»
	10°	Mlle Marie CHIEUSSE, (†) à Arles-s/-Rhône.	
1904.	11°	Mlle Marie CADENEL, à Eguilles.	
1907.	12°	Mlle Mélanie RABASSE, à Aix.	
	13°	Mlle Marie MÉOUVE, à Aix.	



